



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



1914













**HISTOIRE**  
**DE**  
**L'EMPIRE OTTOMAN.**

**SE TROUVE ÉGALEMENT :**

à BRUXELLES,	chez J.-P. Meline, Cans et C <sup>ie</sup> .
AMSTERDAM,	Lutchman et fils.
LA HAYE,	Les frères van-Cleef.
FRANCFORT,	Jügel.
GÈNES,	Yves-Gravier.
FLORENCE,	J. Piatti.
LEIPZIG,	Brockhaus.
TURIN,	J <sup>b</sup> . Bocca.
VIENNE,	Rohrman et Schweigerd.
VARSOVIE,	E. Glucksberg.
MOSCOU,	A. Semen.
	V <sup>o</sup> Gautier et fils.
	Ch. Urbain et C <sup>ie</sup> .
ODESSA,	J. Sauron.
	Miéville.
CONSTANTINOPLE,	J.-B. Dubois.

HISTOIRE  
DE  
L'EMPIRE OTTOMAN

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'À NOS JOURS,

PAR J. DE HAMMER.

OUVRAGE PUISÉ AUX SOURCES LES PLUS AUTHENTIQUES ET RÉDIGÉ SUR DES DOCUMENTS  
ET DES MANUSCRITS LA PLUPART INCONNUS EN EUROPE;

Traduit de l'Allemand

PAR J.-J. HELLERT;

ACCOMPAGNÉ D'UN ATLAS COMPARÉ DE L'EMPIRE OTTOMAN, CONTENANT 23 CARTES  
ET 15 PLANS DE BATAILLES DRESSÉS PAR LE TRADUCTEUR.

—  
*TOME SEIZIÈME.*

DEPUIS L'AVÈNEMENT DU SULTAN MOUSTAFA III JUSQU'AU  
TRAITÉ DE PAIX DE KAINARDJÉ.

1757 — 1774.

PARIS

BELLIZARD, BARTHÈS, DUFOUR ET LOWELL,  
1 bis, RUE DE VERNEUIL.

Londres.

BOSSANGE, BARTHÈS ET LOWELL,  
14, Great Marlborough Street.

Saint-Petersbourg.

Fd. BELLIZARD ET Cie, LIBRAIRES,  
au Pont-de-Police.

M DCCC XXXIX





# HISTOIRE

DE

## L'EMPIRE OTTOMAN.

---

### LIVRE LXXI.

**Avènement du sultan Moustafa III. — Traité avec le Danemark. — Proposition d'un traité d'amitié faite par la Prusse. — Révocation du moufti et du kapitan-pascha; exécution du kielaraga. — Mariage de la sœur du Sultan avec Raghîb-Pascha. — Retour dans la capitale de plusieurs exilés. — Arrivée de quelques ambassadeurs. — Mort d'Ali Hekkimzadé. — Mesures prises pour garantir la sûreté des pèlerins. — Mort de Na'li Abdoullah-Pascha. — Naissance de Hebetoullah. — Révocation et changement du khan de Crimée, des hospodars de Moldavie et de Valachie, de l'interprète de la Porte et du reis-efendi. — Dissertation scientifique. — Construction d'un canal à Nicomédie. — La police du sultan Moustafa. — L'ordre est rétabli dans les affaires de l'Arabie et de l'Égypte. — Réparation de la mosquée à Damas et construction d'une nouvelle mosquée à Constantinople. — Mort de Halimi et d'Aassim. — Constructions. — Exercices d'armes. — Mort de plusieurs savans. — Wassaf, le Bossuet des Persans. — Troubles dans l'intérieur. — Luxe de pelletterie. — Mangeurs d'opium. — Traité d'amitié avec la Prusse. — Naissance de plusieurs princesses. — Mort d'hommes illustres. — Le moufti et le kapitan-pascha sont deux fois changés. — Mort de Raghîb. — Aperçu de la littérature ottomane au dix-huitième siècle. — Administration de Raghîb-Pascha, le dernier grand-vizir célèbre de l'Empire ottoman.**

**Le premier acte du règne de Moustafa III, et sans contredit le seul qui ait réellement profité à ses états,**

fut de confirmer Raghîb-Pascha dans le poste de grand-vizir. Immédiatement après avoir pris possession du trône, il lui envoya avec une lettre autographe le sceau impérial nouvellement gravé à son chiffre, en l'invitant à gérer, comme par le passé, les affaires de l'Empire. Des quatre sceaux impériaux qui sont gravés à l'avènement de chaque nouveau souverain, l'un, de forme carrée, reste entre les mains du Sultan ; les trois autres, de forme circulaire, sont donnés au grand-vizir, à la grande-maitresse de la cour et au chef de la première chambre du serâï<sup>1</sup>. Il est d'usage que, dans la matinée de ce jour, c'est-à-dire, le lendemain de l'avènement du Sultan, le grand-vizir envoie au nouveau maître, comme présent de bienvenue, cinquante tasses et des vases en porcelaine garnis de fleurs et de fruits. Vers midi, le Sultan fait parvenir au premier ministre un khattischérif écrit de sa main. Tous les ministres, à l'exclusion des oulémas, s'assemblent dans la salle d'audience de la Sublime-Porte, pour y attendre l'arrivée du noble message, que le porteur tient élevé au-dessus de sa tête, enveloppé dans une pièce de mousseline. L'assemblée, précédée par le grand-vizir, s'avance jusqu'au milieu de la salle ; puis le grand-vizir, après avoir baisé la lettre impériale et l'avoir appuyée contre son front, la remet au reis-efendi, qui donne immédiatement lecture aux assistans de cet auguste témoignage de la confiance du souverain. Cette lecture terminée, le grand-vizir fait revêtir d'une

<sup>1</sup> Mouradjéa d'Obsson, *Tableau de l'Empire ottoman*, VII, p. 120.

peisse de zibeline le messenger, qui vient baiser le vêtement du premier ministre; le grand-vizir reçoit ensuite les félicitations de toute l'assemblée, puis chacun retourne chez soi. Rentré dans son cabinet, le grand-vizir s'empresse de remercier le Sultan, dans des termes les plus humbles, de la grâce qu'il lui a plu de déverser sur lui; le porteur de cette réponse reçoit, en outre d'un présent de quelques centaines de ducats, un riche vêtement d'honneur.

Neuf jours <sup>1</sup> après son avènement, Moustafa III se rendit à la mosquée d'Eyoub pour y ceindre le sabre du Prophète, avec toute la pompe usitée en pareille circonstance. D'après le cérémonial, les employés de toutes les branches de l'administration s'étaient rassemblés en ce jour solennel dans la première cour du serai. Les deux officiers supérieurs de la police, le prévôt de la ville et le lieutenant de police, suivis des tschaouschs et des mouteferrikas, soldés <sup>2</sup> et feudataires <sup>3</sup>, ouvrirent la marche. Venaient ensuite les généraux de la cavalerie, les chambellans, les grands oulémas, les scheïkhs, les émirs ou *descendants du Prophète*, les seigneurs du diwan et de la chambre, les trois defterdars, le nischandji et le reis-efendi, le ma-

<sup>1</sup> Et non pas le 5<sup>e</sup> comme le dit Mouradjéa d'Ohsson, VII, p. 425; ce même auteur commet une autre erreur en disant que Mohammed II fut le premier sultan ottoman qui ceignit le sabre du Prophète; Seïd Bokhara avait été le premier investi par le sultan Bayezid de la haute faveur de ceindre le sabre aux sultans qui pourraient être appelés à lui succéder.

<sup>2</sup> *Ouloufeli*.

<sup>3</sup> *Godükü*.

réchal de l'Empire, les deux juges d'armée, les vizirs, enfin, le grand-vizir et le moufti s'avancant côte à côte. Derrière eux venaient trente-deux chevaux de main appartenant au Sultan, richement harnachés et dont douze portaient, appendus à leurs flancs, des boucliers ornés de pierres fines. Le Sultan, entouré de ses gardes-du-corps, les peïks et les solaks, dont les premiers portaient des casques étincelans, les seconds, de magnifiques panaches de héron, s'avancait, ayant à son étrier gauche le grand-écuyer, et à son étrier droit le grand-chambellan. Le second écuyer tenait la rêne gauche de son cheval, et le porteur de l'étendard sacré du Prophète, la rêne droite. Autour du cheval du Sultan marchaient les neuf autres seigneurs de l'étrier impérial, savoir : les deux chefs de la vénerie, les quatre plus anciens chambellans et le grand-échanson. Au moment où le Sultan descendit de cheval, les onze seigneurs de l'étrier cédèrent la place aux huit seigneurs de l'épaule, dont le privilège consiste à conduire le Sultan en le prenant sous le bras ; c'étaient les six officiers de la cour, le silihdar, le tschokadar, le dülbendar, l'ibrikdar, le rikiabdar et le berberbaschi, puis l'aga des janissaires et le bostandjibaschi ; le même privilège est accordé au grand-chambellan et aux deux grands-écuyers. Dans cette occasion, l'aga des janissaires l'aida, conformément au cérémonial, à descendre de cheval, tandis que le grand-vizir et le kislaraga le soutenaient sous les aisselles. Derrière le Sultan, deux pages de la chambre intérieure portaient, sur des coussins richement bro-

dés, deux des turbans du souverain, symboles de sa domination sur deux parties du monde et sur deux mers, comme de son droit de protection sur les deux villes saintes, la Mecque et Médine. Pour éviter au Sultan la peine de saluer le peuple, les porteurs des turbans avaient soin de les incliner constamment à droite et à gauche. Un des pages de la chambre intérieure portait le tabouret qui sert au Grand-Seigneur à monter à cheval ; un autre, l'aiguière pour les ablutions. Sur toute la route que prit le Sultan, le khazinedar jeta de l'argent à la foule. Le cortège s'avança ainsi entre deux haies de janissaires que Moustafa III salua en personne, honneur qui n'était pas accordé au peuple. Les troupes lui rendirent son salut en inclinant la tête sur l'épaule gauche, indiquant par là qu'au premier signe du maître, elles étaient prêtes à la poser sur le billot. Le Grand-Seigneur, en arrivant devant les vieilles casernes des janissaires, s'arrêta pour recevoir, des mains du colonel du soixantième régiment, une tasse de sorbet qu'il lui rendit ensuite pleine de pièces d'or ; en souvenir de ce jour heureux, le colonel offrit trois moutons en holocauste à l'Eternel. Chemin faisant, Moustafa III visita le tombeau du Conquérant, près de la mosquée fondée par lui, et fit sa prière au tombeau d'Eyoub, le porte-drapeau du Prophète. Au moment où, dans la mosquée

1 Et non pas le scheikh des derwischs Mewlewis, comme le prétend Andréossi, dans son ouvrage intitulé : *Constantinople et le Bosphore*, p. 2. Mouradjea d'Ohsson se trompe également lorsqu'il dit que ce cérémonial ne datait que du règne de Mohammed II,

d'Eyoub, le moufti, assisté du chef des émirs, lui scignit le sabre de Mohammed, on sacrifia cinquante moutons sur le péristyle de ce temple, et les oulémas adressèrent au ciel ce vœu pieux : « Que sa figure soit » resplendissante et son sabre victorieux ! »

Le sultan Moustafa signala son avènement en abandonnant la moitié des taxes qu'à chaque nouveau règne on prélève sur les diplômes des pensionnaires et sur les brevets des hauts fonctionnaires de l'État, car, dans ces circonstances, les uns et les autres sont tenus de les faire renouveler sous peine de déchéance. Il fut le dernier des sultans ottomans qui donna, soit aux troupes inscrites sur les registres de l'armée active <sup>1</sup>, soit à celles qui formaient la réserve <sup>2</sup>, un présent d'avènement; depuis, ses successeurs au trône se sont heureusement affranchis de cet ancien usage, source de tant de mutineries. Moustafa annonça son avènement à tous les princes de la chrétienté par des lettres circulaires. La Pologne, la Russie et l'Autriche furent les seules puissances auxquelles il daigna envoyer des ambassadeurs. Mohammed-Pascha se rendit à Varsovie pour notifier l'avènement de Moustafa à Frédéric-Auguste III; le secrétaire des tschaouschs, Osman-Efendi, fut chargé de porter cette nouvelle à la cour de l'impératrice de Russie, Elisabeth Petrowna; enfin Reamî Ahmed-Efendi, directeur de la chancellerie des petites fondations pieuses, partit pour Vienne,

<sup>1</sup> *Eschkânâdjî*, c'est aussi le nom des troupes régulières créées par le sultan ottoman, Mahmoud.

<sup>2</sup> *Moutekâidîn*, c'est-à-dire ceux qui sont liés. Wassif, p. 98.

avec mission d'informer l'empereur François I<sup>er</sup> de la mort d'Osman II et de l'avènement de son frère Moustafa III<sup>1</sup>. De ces trois ambassadeurs, un seul mérite de fixer notre attention particulière; c'est Resmi-Efendi, que plus d'une fois nous aurons à citer comme historien, et que plus d'une fois aussi nous verrons figurer comme l'un des hommes d'État les plus marquans de cette époque. Grec originaire de Retimo, Resmi-Efendi avait, bien que renégat, conservé le souvenir de sa langue naturelle. Il avait pour femme la fille du grand reis-efendi Moustafa Taonkdji et dont la sœur était l'épouse de l'opulent Bekir, connu pour avoir été forcé, après la mort du puissant kisharaga Resehir, de payer au trésor la somme qu'il avait promise par écrit, à ce dernier, au cas où il obtiendrait par son entremise la place de reis-efendi, et cela bien qu'il n'eût pas été nommé à cet emploi. Ce ne fut que plus tard qu'il fut élevé au rang de ministre de l'extérieur puis de l'intérieur. Les cours d'Autriche et de Russie ne répondirent aux ambassades extraordinaires de Moustafa III que par l'envoi de nouvelles lettres de créance aux ambassadeurs qu'elles avaient chargés d'offrir leurs félicitations au sultan Osman II et qui depuis n'avaient pas quitté Constantinople. C'étaient, pour l'Autriche, le baron de Schwachheim, et pour la Russie, le comte Mniczek.

Ce ne fut que deux ans plus tard que ces deux cours envoyèrent à Constantinople une ambassade extraor-

<sup>1</sup> Kotschrek. *Verh. Wien*, p. 99.

dinaire en retour de celle de la Porte. Les lettres de félicitation adressées au Sultan par les cours de Naples et de Suède lui furent remises par les ambassadeurs de ces puissances, les comtes Ludolf et Celsing, et celles des cours de France, d'Angleterre et de Venise, par les ministres résidens, Vergennes, Porter et Foscari, successeur du baile Dona. L'ambassadeur du Danemark, M. de Gähler qui, après un séjour de trois ans dans la capitale de l'Empire ottoman, avait enfin réussi à conclure avec la Porte un traité d'amitié, de commerce et de libre navigation, revint à cette époque à Constantinople, porteur des ratifications du roi de Danemark; il était chargé en outre de remettre au Sultan, avec les lettres de félicitation de son souverain, de riches présens que deux vaisseaux danois, commandés par le comte de Lützow, apportaient des bords de la mer Baltique. Quoique revêtu du titre d'ambassadeur extraordinaire, il ne fut revêtu, le jour de son audience du grand-vizir, que d'un simple kaftan et non d'une pelisse de zibeline, car le règlement relatif aux vêtemens de gala publié par le sultan défunt Osman II, était encore en pleine vigueur. L'agent dont Gähler s'était servi dans ses longues négociations avec la Porte, pour atteindre son but, n'avait été autre que le grand-juge d'Anatolie, l'imam du Sultan, Osman Molla, le gendre du riche Bekirkiaya, homme d'une grande influence, actif et profondément versé dans les affaires, dont Gähler avait acheté le concours moyennant une somme de cent bourses d'argent. A l'un des festins qu'Osman Molla



donna dans le cours des négociations avec le ministre danois, se trouvèrent, entre autres dignitaires, Ibrahim, fils du renégat hongrois et directeur de la première imprimerie fondée à Constantinople, et le Milanais Souleïmanbeg, fils adoptif ou naturel de Bonneval qui était mort depuis douze ans; depuis, ces deux personnages n'avaient cessé de servir avec zèle la Sublime-Porte dans ses rapports avec les ambassadeurs des puissances européennes. Au nombre des affaires qui occupèrent spécialement Schwachheim pendant son séjour à Constantinople, il faut compter en première ligne celle tendant à obtenir que le Sultan adressât un ferman au dey d'Alger en faveur du consul autrichien M. de Kersch, que les troupes algériennes avaient emmené prisonnier, à la suite d'une attaque imprévue sur Tunis. Le premier valet de chambre <sup>1</sup> du grand-vizir fut envoyé à cet effet, en qualité de commissaire, auprès du dey. Peu de temps après la mort du sultan Osman, mourut à Rodosto le chef des mécontents hongrois, Csaki; le baron de Zai, frère aîné du comte Coloniz, qui le remplaça, l'ayant suivi au tombeau treize mois après, le Transylvanien Mikics se mit à leur tête. Quelques mois avant le décès de Csaki, le Hongrois Tott, qui servait alors comme général de brigade dans les armées du roi de France, était mort laissant un fils, auteur de fameux mémoires <sup>2</sup>.

Le traité d'alliance, conclu entre l'Autriche et la

<sup>1</sup> *Basch tschokodar.*

<sup>2</sup> Le père de Peyssonel était mort dans la même année que Desalleurs, en 1755.

France (mai 1756), avait opéré un premier changement dans la position des ministres européens résidant à Constantinople, changement qui fut complété, lorsque, huit mois après, l'Angleterre conclut avec la Prusse un traité d'alliance offensive et défensive (16 janvier 1757). Les insinuations malveillantes des ministres anglais et leurs efforts pour miner le crédit des ambassadeurs des puissances continentales, tenaient la Porte constamment en éveil. Porter ne négligea rien pour exciter la Porte contre l'Autriche et la France ; à cet effet, il se servit principalement du Grec Ipsilanti, médecin du grand-vizir Raghîb-Pascha. Le ministre de Suède déclara que son souverain, fidèle à son alliance avec la France, garderait une stricte neutralité dans la guerre contre Frédéric II, roi de Prusse, malgré la parenté qui l'unissait à ce dernier, et qu'il voulait maintenir la paix de Westphalie (21 mars 1757). Deux mois auparavant (8 janvier 1757), le ministre russe, Obreskoff, avait remis à la Porte une note où il l'informait que sa souveraine, l'impératrice Elisabeth Petrowna, ferait marcher une partie de ses troupes au secours de la Pologne et de l'Autriche, et que, d'accord avec la Pologne, ce corps d'armée traverserait les provinces septentrionales de la république. Dans sa réponse à cette note, le grand-vizir dit n'avoir à articuler aucune objection. L'année d'après, la Porte répondit aux plaintes qu'Obreskoff lui avait adressées au nom de sa souveraine contre les Tatares Noghaïs, que le khan Halim-Ghirai avait reçu l'ordre de réduire cette tribu à l'obéissance, et

qu'à cet effet on lui avait adjoint les paschas d'Azof, de Bender, de Chocim et de Sofia. Raghîb-Pascha, sous l'administration duquel, lorsqu'il était reis-efendi, la Prusse avait fait la première offre de conclure un traité d'amitié avec la Sublime-Porte, offre qu'à cette époque celle-ci avait éludée sous plusieurs prétextes, était, comme grand-vizir, un de ceux qui se prononçaient le plus en faveur de cette alliance. En conséquence, le négociateur prussien, Hauden, plus particulièrement connu sous le nom de Rexin, se rendit à Smyrne, où se trouvait déjà un autre émissaire de cette nation, M. de Varennes. Hauden était muni de pleins pouvoirs <sup>1</sup> pour négocier un traité d'amitié avec la Porte, et porteur d'une lettre où Frédéric II félicitait le sultan Moustafa de son avènement au trône. Cependant, malgré le désir qu'avait le grand-vizir de conclure ce traité, Hauden non-seulement ne put obtenir une réponse catégorique, mais il ne lui fut permis de se rendre à Constantinople qu'à la condition d'y venir dans le plus grand secret. Long-temps les ambassadeurs de France et d'Autriche, de Vergennes et Schwachheim, cherchèrent vainement à découvrir ses traces; enfin, un de ses domestiques, Saxon de naissance, leur révéla le lieu de sa retraite pour se venger des mauvais traitemens de son maître, qu'il accusait en outre d'avoir voulu l'empoisonner, de peur qu'il ne trahit son secret <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La traduction de ses pleins pouvoirs, du turc en italien, porte la date du 15 djemaztoul-ewwel 1170 (5 février 1757).

<sup>2</sup> La lettre de ce domestique se trouve jointe au rapport de Schwachheim.

Raghib-Pascha, lorsque l'interprète autrichien lui communiqua cette découverte, garda le plus grand sang-froid, et, conservant l'impassibilité d'un homme qui dit la vérité, affirma qu'il n'en était rien. En effet, pendant son long ministère comme reis-efendi et plus encore pendant son administration comme gouverneur d'Égypte, où, pour se défaire des begs turbulents des Mamlouks, la feinte était devenue une nécessité pour tout pascha gouverneur, Raghib avait eu le temps de s'exercer à l'art d'une impénétrable dissimulation. Le premier des grands-vizirs, Raghib-Pascha, accorda une attention sérieuse à l'abus que l'avidité des ambassadeurs européens faisait des bérats, ou lettres de protection délivrées à leurs interprètes, et que ceux-ci avaient coutume de vendre à des rayas. Une ordonnance du grand-vizir enjoignit au reis-efendi de veiller à ce que cet abus ne se reproduisit plus<sup>1</sup>. Une année après il rendit une autre ordonnance qui renouvela la défense faite aux Européens d'épouser les filles de rayas, et d'acquérir des biens immeubles : deux choses qui étaient contraires aux traités existans. Un ordre adressé au voïévode de Galata lui enjoignit d'envoyer la liste de tous ceux qui se trouvaient dans l'un ou l'autre de ces cas.

L'administration de Raghib-Pascha ayant commencé dix mois avant la mort du sultan Osman et l'avènement de Moustafa.III, il est nécessaire de rétro-

<sup>1</sup> Cette ordonnance (bouyourouldi) du grand-vizir, datée du 19 rebioul-akhir 1172 (20 décembre 1758), est jointe au rapport de Schwachheim.

grader jusqu'à cette époque, afin de donner la narration succincte des changemens et des événemens qui la signalèrent. Peu de temps après avoir pris en main les rênes du gouvernement, il ordonna la reconstruction des casernes des adjemoghans, ou recrues des janissaires, que le dernier grand incendie avait dévorées en même temps que les anciennes casernes de cette milice. Il donna la place du desterdar destitué, Ahmed-Efendi, à Halimi-Efendi qui venait d'être rappelé du lieu de son exil. Le moufti Dürrizadé fut révoqué, et le vieux Damadzadé Feizoullah fut pour la seconde fois revêtu de la pelisse blanche de scheikh de l'islamisme (18 février 1757 — 28 djemazioul-ewwel 1170). Le kaïmakam de Constantinople, Ali-Pascha, se rendit par le Caire à Djidda, et, grâce à l'estime que nourrissait Raghîb pour le gouverneur révoqué de l'Égypte, Hekkimzadé Ali-Pascha, l'ancien grand-vizir, il lui permit de se fixer dans l'Asie-Mineure, partout où bon lui semblerait. Son successeur au gouvernement d'Égypte fut Seadeddin-Pascha. Le reis-efendi Aouni dut céder son poste au gendre du reis Moustafa, le riche Eboubekr-Efendi, qui depuis long-temps ambitionnait cette place, et pour l'obtention de laquelle il n'avait épargné ni argent ni intrigues (11 avril — 21 redjeb). C'est à ces changemens que se bornèrent les premiers actes administratifs de Raghîb-Pascha sous le règne d'Osman. Il se montrait d'autant plus circonspect, qu'il connaissait le caractère faible, impatient et toujours avide de nouveauté du Sultan, et l'influence puissante du kïslaraga Ahmed Aboukouf, contre laquelle il savait

ne pouvoir lutter<sup>1</sup>. En effet, le kislaraga, dans les derniers jours de la maladie d'Osman, voyant qu'il n'y avait plus d'espoir de sauver le Sultan, avait déjà fait choix d'un nouveau grand-vizir dans la personne du kaïmakam-pascha Ali, fils de Kell Ahmed-Pascha. Raghïb-Pascha avait déjà été mandé au serai sous prétexte de donner son avis sur une affaire de haute importance, mais en réalité on s'y proposait de lui redemander le sceau; sa présence d'esprit le sauva. Le secrétaire du kislaraga nommé Ibrahim, en avertissant le grand-vizir par un billet du danger qui le menaçait, l'informa en même temps de l'attente où on était de la mort du Sultan, qu'il disait ne pouvoir passer la nuit. Raghïb-Pascha sortit sur-le-champ seul et déguisé de son palais; à peine eut-il quitté sa demeure, que le kiaya des baltadjis s'y présenta pour le sommer de comparaître en présence du Sultan. Le kislaraga, vivement contrarié, ordonna à son kiaya de chercher le grand-vizir partout où il croirait pouvoir le trouver, et de le conduire au serai. Ibrahimkiaya parcourut toute la ville, mais sans aucun succès. A la nuit tombante, au moment où la nouvelle de la mort d'Osman se répandit dans la capitale, Raghïb-Pascha reparut à la Porte, mais déjà il était confirmé dans son poste par le nouveau Sultan. Huit jours après (7 novembre 1757 — 24 safer 1171), le kislaraga Ahmed Aboukouf fut révoqué de ses fonctions,

<sup>1</sup> « Emporté mais faible, impatient et curieux à l'excès. » Tott, *Mémoires*, I, p. 18.

et sa place fut donnée au premier confident du Sultan, Beschir. La chute d'Aboukouf entraîna celle de son secrétaire Ibrahim, qui fut éloigné du serai avec le rang de mewkoufatdji, car le nouveau kislaraga, Beschir, instruit des dernières intrigues de son prédécesseur, et quoique ami de Raghîb-Pascha, ne put donner sa confiance à un secrétaire qui venait de trahir le secret du serai.

Le gardien de la nappe, Hamzaaga, fut promu au grade de silîhdar, et le kapitan-pascha que le kislaraga disgracié avait destiné à occuper un rang supérieur dans la hiérarchie de l'État, perdit non-seulement sa place, mais il fut même exilé à Stankhio et eut toute sa fortune confisquée. Le tschaouschbaschi, le bostandjibaschi, le grand chambellan et plusieurs vizirs furent révoqués (12 novembre 1757—29 safer 1171). Le kislaraga Aboukouf paya enfin de sa tête moins la faveur dont l'avait honoré le sultan défunt, que l'orgueil dont l'avait imbu sa position. Fier de son immense pouvoir, il avait obtenu la destitution du conducteur de la karavane des pèlerins, Esaad-Pascha, et avait donné cette place, ainsi que celle de djerdedji ou commissaire des vivres de la karavane, à deux de ses créatures, gens inconnus de tout le monde. Il en résulta que la tribu arabe des Beni-Harb, pour venger le précédent emîrol-hadj, attaquèrent la karavane à trente lieues de Maan<sup>1</sup> et la pillèrent. Cette fa-

<sup>1</sup> *Histoire de Syayî*, fils de Hekkimzadé Ali-Pascha, p. 150. Son père faisait partie de cette karavane.

cheuse nouvelle, arrivée à Constantinople un mois avant la mort d'Osman III, avait été cachée au Sultan par le kisklaraga ; mais bientôt le bruit s'en répandit dans toute la ville, et lorsque, le jour de la nativité du Prophète, on ne vit point paraître le mouscheddji, ou messager, apportant de Damas la nouvelle de l'heureuse arrivée de la karavane à la Mecque, et que le peuple commença à murmurer, Moustafa III, pour apaiser le tumulte, fit décapiter le kisklaraga, dont la tête fut exposée sur une pique, avec cette inscription : « Telle est la récompense de ceux qui » causent le malheur des pèlerins musulmans. » Cette exécution avait été légitimée par un fetwa rendu dans un conseil tenu par le Sultan et auquel assistèrent les premiers oulémas, le moufti, le grand-juge de Roumilie, Mohammed Salih, le grand-juge d'Anatolie, Aassim Ismail, les prédécesseurs de ces deux derniers, le juge de Constantinople, le chef des émirs et les généraux des troupes. Lorsque la sentence eut été rendue, le Sultan prit lui-même la parole et nomma le tscheddji ou général des tirailleurs, Abdoullah-Pascha, conducteur de la karavane des pèlerins. Le reis-efendi ayant donné lecture à l'assemblée du diplôme de nomination, Moustafa reprit en ces termes : « Je sais » que les affaires des deux villes saintes sont en grande » souffrance ; je sais qu'elles sont un dépôt confié » à mes mains par Dieu le Tout-Puissant ; je veillerai » donc à leur conservation, quand je devrais retirer » de mon doigt cette bague d'or pour en battre monnaie. » Ces paroles furent suivies immédiatement de la



lecture d'un khattischérif impérial, ordonnant d'examiner de nouveau et de régler les registres des fermages des deux sanctuaires. Depuis long-temps ces registres étaient dans le plus grand désordre et les fermes étaient le plus souvent abandonnées par faveur ou par corruption et à titre gratuit à des baltadjis, des tschokodars et autres employés de la cour. Pour prévenir le retour de cet abus, le grand-vizir ordonna que, comme les autres fermes impériales, elles seraient données à l'enchère et soumises à la révision de la chancellerie de l'État. L'exécution du kislaraga Aboukouf entraîna aussi celle de son protégé, l'aga des Turcomans, qui, élevé à ce poste important après avoir été conducteur de chameaux, avait abusé de son autorité et fait subir toutes sortes de vexations à ses administrés. Une sentence de mort frappa également, mais plus tard, l'ancien émirol-hadj Esaad, qu'on accusait d'avoir excité lui-même, dans un esprit de vengeance, les Arabes à piller la karavane dont la garde lui était confiée.

Ainsi raffermi dans son poste par la mort du kislaraga, Mohammed Raghîb-Pascha n'eut garde de contrarier le nouveau Sultan dans le goût innocent qu'il avait de commander et dans sa manie dominante qui était de faire croire qu'il régnait par lui-même. La dernière mesure gouvernementale du Sultan défunt avait été la promulgation d'une ordonnance qui défendait aux femmes de sortir de chez elles sans motifs et de fréquenter les promenades publiques, où elles ne se rendaient que pour satisfaire une curiosité

condamnable et pour se faire voir. En conséquence, les imams des divers quartiers de la ville avaient reçu l'ordre formel de veiller au maintien de la discipline primitive de l'islamisme établie par le Koran, qui ordonne aux femmes de garder la maison. Le premier acte émané du nouveau Sultan fut de renouveler les ordonnances répressives du luxe étalé dans les vêtemens des rayas, rendues sous les sultans précédens. Les patriarches, grec et arménien, ainsi que le grand rabbin, furent mandés devant le tschaouschbaschi qui leur enjoignit sous les peines les plus sévères, de veiller à ce que leurs coreligionnaires se conformassent à la loi de l'islamisme qui défend aux sujets non-musulmans de porter des vêtemens somptueux. Du reste, Moustafa se montra humain, doux et généreux. Dès les premiers jours de son règne, il chargea le reis-efendi de déclarer aux ministres des puissances européennes que le plus agréable présent que pussent lui faire les ambassadeurs chargés de lui offrir les félicitations de leurs souverains, serait la délivrance d'esclaves musulmans ; de plus, il affecta de fortes sommes à la mise en liberté de tous les détenus pour dettes. Après avoir visité l'arsenal et les magasins des chantiers, il envoya au grand-vizir une somme de vingt mille piastres en or pour être distribuée aux capitaines de la flotte et aux autres employés de l'amirauté. A quelque temps de là, il se rendit au port pour y voir lancer un trois-ponts qui reçut le nom de Hossnoul-bahri (château de la mer), et honora de sa présence la solennité qui eut lieu à cette occasion.

Moustafa III était continuellement actif; on le voyait partout, tantôt à cheval, tantôt dans sa gondole; aujourd'hui visitant la ville, suivi d'un cortège nombreux et tout couvert de pierreries, demain parcourant sous un déguisement les rues de la capitale. Rien n'égalait sa tendresse pour sa nièce Khanümsultane, épouse du gouverneur de Roumilie, qui plus tard fut kapitan-pascha. L'esprit de cette princesse, sa beauté, rehaussée par les grâces de la jeunesse, l'avaient captivé à tel point qu'il ne laissait pas passer un seul jour sans la visiter, et l'ascendant qu'elle sut prendre sur lui ne laissa pas de lui donner quelque influence sur les affaires de l'Etat. C'est à cette influence que le riche Bekir, dont la femme avait figuré comme esclave dans le serai du sultan Mahmoud, dut sa nomination comme reis-efendi, et, peu de temps après, son élévation au rang de ministre de l'intérieur. Mais ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour, dit-on; sa femme, dont les intrigues lui avaient valu ce poste élevé, le lui fit perdre, lorsque appelée au serai, elle ne put ou ne voulut pas révéler dans quel endroit son mari avait caché, dès le règne du sultan Mahmoud, plusieurs objets précieux (8 décembre 1757). Bekir eut, quelques mois après, pour successeur au poste de reis-efendi, Abdi, musulman orthodoxe, entêté, ne suivant que sa volonté et jaloux de surpasser en grossièreté quiconque osait le contredire. A son tour, Abdi dut céder, à l'avènement de Moustafa, la place au secrétaire du cabinet du grand-vizir, Mohammed Emin; c'était, au dire de l'historiographe

de l'Empire, un homme dont les actions perçaient les ténèbres mieux que les rayons de la lune et dont les conseils dominaient la destinée <sup>1</sup>.

Six jours après la révocation du reis-efendi Abdi, le moufti Damadzadé Feïzoullah fut destitué pour la seconde fois; sa place fut donnée à Salih Mohammed-Efendi, qui ne la garda que dix-sept mois (20 janvier 1758 — 10 djemazioul-ewwel 1171). Le jour de son installation, Salih Mohammed reçut, de la munificence du Sultan, d'après un ancien usage, une pelisse et un cheval richement caparaçonné que le ministre de l'intérieur tint par la bride pendant qu'il y montait. Le Sultan rappela à Constantinople son gendre, l'époux de la sultane Seïneb, le petit Moustafa surnommé Sinek (la mouche), qui, pendant les quinze dernières années, avait successivement rempli les fonctions de gouverneur dans presque toutes les provinces d'Asie; grâce à sa parenté avec le Sultan, il fut nommé nischandji et vizir de la coupole. Moustafa III maria sa sœur, la sultane Aïsché, âgée de quarante-trois ans, au vizir silihdar Mohammed-Pascha, possesseur du sandjak de Tirhala; la dot qu'il lui donna ne fut que de cinq mille ducats, c'est-à-dire du vingtième de celle que recevaient les sultanes sous Souleïman le Législateur et du quarante-huitième de celle que Mourad IV avait donnée à l'épouse de Melek Ahmed-Pascha, la sultane Kia, à qui il abandonna une année entière du tribut d'Égypte, évaluée à deux

<sup>1</sup> *Esher min el kamr emsa min el kadr*. Wassif, p. 108.

cent quarante mille ducats. Une autre sœur de Moustafa III, la sultane Saliha, du même âge qu'Aïsché, veuve de Yahya-Pascha, gouverneur d'Oczakow, qui avait été retenu si long-temps prisonnier à Saint-Petersbourg, fut mariée au grand-vizir Raghîb-Pascha que le Sultan voulut par là distinguer entre tous (31 mars 1758 — 21 redjeb 1171).

Les fiançailles eurent lieu devant le moufti, dans le palais de la sultane, situé près du faubourg d'Eyoub; la sultane y fut représentée par le kïslaraga du serai, et Raghîb par le ministre de l'intérieur. Le lendemain, le grand-vizir envoya à la fiancée le kapidjiler-bouloukbaschi, ou chef des gardiens de la porte du serai, pour demander des nouvelles de sa santé, et lui remettre, de sa part, six plats d'argent avec leurs couvercles, une table du même métal, une tasse remplie de sucreries, trente autres remplies de lait et cinquante de fruits. Quinze jours après, la sultane se rendit en voiture, sans pompe ni musique (car elle était veuve), au palais du grand-vizir, accompagnée de ses eunuques coiffés de leurs turbans ordinaires. Arrivée sous le portail du harem, Raghîb-Pascha complimenta son auguste fiancée et retourna immédiatement dans la salle d'audience. Après le coucher du soleil, le kïslaraga vint, conformément à un ancien usage, pour conduire la sultane dans les bras de son époux. L'étiquette de la cour veut que la princesse reçoive son fiancé avec une fierté et un dédain simulés, et dédaigne même de le regarder. Lorsque cette scène muette a duré quelque temps, elle se lève tout-

à-coup en feignant un grand mécontentement, et se retire au fond de ses appartemens. Les eunuques saisissent cette occasion pour ôter au fiancé ses pantoufles qu'ils laissent sur le seuil de la porte. Cette cérémonie est considérée comme de la plus haute importance, parce qu'elle indique que le fiancé a pris possession du harem que l'époux seul a le droit de visiter. Les eunuques se retirent aussitôt, tandis que le fiancé se rend seul dans l'appartement où la princesse, assise sur le sofa, occupe la place d'honneur. Il se jette à ses pieds et reste agenouillé devant elle, les mains croisées sur la poitrine, en attendant dans le plus grand silence qu'un mot de la farouche beauté vienne le tirer de cette position. Enfin elle lui dit : « Apporte-moi de l'eau ! » Il lui présente alors l'aiguère à genoux, en lui demandant en grâce de vouloir bien lever son voile ; ce voile est brodé de fleurs et étincelant de pierreries. Les cheveux de la fiancée, qui forment sept tresses, sont enlacés d'or et de perles. À peine la sultane a-t-elle goûté à l'eau, que les esclaves apportent deux plats, dont l'un contient deux pigeons rôtis, l'autre du sucre candi, et les déposent sur des tables peu élevées, dressées au milieu de l'appartement. Le fiancé supplie sa fiancée, dans les termes les plus tendres, de daigner y goûter, mais celle-ci répond avec une hauteur et une fierté pudiques : « Je ne le veux pas. » Le nouveau marié, réduit au désespoir, a donc recours à d'autres moyens pour fléchir l'impacable beauté. Il appelle les eunuques qui déposent à ses pieds de riches présens. Adoucié

par la vue de ces magnificences, l'auguste fiancée permet à son époux de la prendre sous le bras et de la conduire à table, d'après l'étiquette de cour. Le fiancé lui présente un morceau de pigeon rôti, tandis que sa fiancée lui met dans la bouche un morceau de sucre candi. Immédiatement après, on enlève la table : la sultane reprend son siège sur le sofa ; les eunuques se retirent et les fiancés restent seuls pendant une heure, durant laquelle l'étiquette ne leur permet que l'entretien le plus cérémonieux. A ce moment, le Sultan sort du harem et se rend à la salle d'audience, où il reçoit les félicitations des vizirs et des autres grands dignitaires de la cour et de l'Etat ; de retour dans le harem, il est aussi félicité par les sultanes. Pendant toute la nuit, la musique, la danse, et une exhibition d'ombres chinoises alternent pour égayer les hôtes. Enfin la nouvelle mariée se plaint de la fatigue et demande à aller se coucher ; aussitôt tous les conviés regagnent leurs demeures. La première esclave se rend, accompagnée d'un eunuque, auprès du fiancé pour lui annoncer que la Sultane repose dans son lit. Celui-ci s'introduit furtivement dans l'appartement de la princesse, se déshabille avec la plus grande précaution pour ne point troubler le repos de sa fiancée ; puis il s'approche, se met à genoux, touche doucement ses pieds et y dépose un baiser. Si la Sultane ne fait aucun mouvement pour se défendre, sa hardiesse doit augmenter jusqu'à ce qu'enfin il se trouve, quelquefois pour son bonheur, le plus souvent pour son malheur, en possession de la prin-

cesse que la haute faveur du Sultan lui a accordée pour épouse. Le lendemain, le nouveau mari se rend au bain, suivi de quelques dignitaires et officiers de la cour ; ce jour est nommé le *jour des pieds de mouton*<sup>1</sup>, attendu qu'à son retour du bain, on lui en offre un plat. Le troisième jour, le Sultan envoie à son gendre ou à son beau-frère une massue en fer, signe qu'il l'autorise à tuer sa fiancée avec cette arme, au cas où elle ne lui aurait pas encore permis l'usage des droits d'époux. L'histoire ne nous apprend rien au sujet de la mort violente d'une des princesses du sang d'Osman, qui aurait repoussé les embrassemens de son fiancé pour mériter la couronne du martyr<sup>2</sup>; d'ailleurs il est à croire que la sultane, veuve et fiancée du grand-vizir sexagénaire, Raghîb-Pascha, épargna à ce second fiancé tous les détails du cérémonial que nous venons de faire connaître.

L'ordre que Raghîb-Pascha avait introduit dans les fermages de la Mecque et de Médine tendant à assurer l'approvisionnement de ces deux saintes villes, ne laissa pas d'avoir les plus heureux effets, car bientôt le trésor impérial reçut un excédant de recettes s'élevant à mille bourses d'argent. En reconnaissance de ce service, Moustafa III fit revêtir le grand-vizir d'une *kapanidja* d'étoffe d'or doublée d'une pelisse de zibeline, distinction sans exemple depuis le règne d'Ahmed III, et dont aucun des grands-vizirs précé-

<sup>1</sup> *Patschagouni*, c'est-à-dire le jour des pattes.

<sup>2</sup> Voyez, *Constitution et administration de l'Empire ottoman*, I, p. 476 et au chapitre *Mariage des princesses*.



dens ni aucun des gendres du Sultan n'avaient été honorés. Sous l'administration de Raghîb Mohammed, plusieurs grands fonctionnaires reçurent la permission de quitter le lieu de leur exil et de revenir à Constantinople. De ce nombre furent l'ancien reis-efendi Abdi, l'ancien defterdar Halimi, et l'ancien kiaya Welieddin, relegués, le premier à Brousa, le second à Gallipoli et le troisième à Retimo. En outre, Raghîb-Pascha opéra quelques mutations parmi les vizirs et les autres grands dignitaires de l'Etat.

Quant au Sultan, il visita, à plusieurs reprises, son palais d'été de Kara Agadj, situé à l'extrémité du port de Constantinople, les aqueducs de Bouyoukdéré et de Belgrade. Il s'occupa avec activité de la réparation du serai impérial d'Andrinople, qui avait beaucoup souffert du tremblement de terre survenu cinq années auparavant, et qui avait été aussi désastreux pour cette capitale que pour Constantinople. L'ancien kiayabeg Yousouf et Ahmed-Efendi furent chargés de ces travaux; outre la somme de cinquante mille piastres que le Sultan leur fit remettre à cet effet, il mit à leur disposition deux mille ouvriers. Ces dépenses extraordinaires furent couvertes en partie par les économies qu'il fit au serai de Galata, où il abolit une chambrée de baltadjis qui coûtait tous les ans six ou huit cents bourses d'argent, et qu'il incorpora dans les baltadjis du vieux serai <sup>1</sup>. Sous son règne, on frappa de nouveau des ducats *solotas* (pias-

<sup>1</sup> Rapport de Schwachhetm du mois de janvier 1759.

tres izelotes) [III], circonstance qui fit présumer qu'une des sultanes s'était déclarée enceinte, car depuis le règne d'Ahmed III, qui avait coutume de fêter ainsi les nombreuses grossesses des femmes de son harem, la monnaie n'en avait plus émis. Les piastres izelotes de Moustafa III étaient au reste d'une valeur moindre de vingt et quelques paras que celles émises sous le règne du sultan Ahmed III.

Depuis long-temps les provinces de l'Asie mineure étaient infestées de brigands dont l'audace paralysait souvent le commerce de ces contrées. Sous le grand-vizirat de Raghîb-Pascha, le gouverneur de Siwas, Sarelizadé Feïzoullah, extermina une troupe de ces brigands, forte de quelques mille lewends, qui infestaient les environs d'Erzeroum et de Tschoroum. Moustafa reconnut ce service en envoyant à Feïzoullah-Pascha la troisième queue de cheval qu'il donna aussi, sur la demande de son gendre, le grand-vizir, au *kiaya*, ministre de l'intérieur, Mohammed d'Akhiska et à son grand-écuyer Housseïnaga. Ce dernier, pendant l'administration de Raghîb-Pascha comme gouverneur de Rakka, résidait en la même qualité à Mardin, ville voisine de Rakka. Cette circonstance, et la connaissance parfaite qu'il avait des affaires et des localités des gouvernemens de Rakka et de Roha, lui valurent sa nomination comme *beglerbeg* de Rakka, dont les habitans venaient de chasser leur gouverneur.

Les ambassadeurs Resmi Ahmed et Osman-Efendi, que la Porte avait envoyés, l'un à Vienne, l'autre

à Varsovie, pour notifier à l'Empereur et à la république l'avènement de Moustafa III, revinrent vers ce temps à Constantinople. Le compte-rendu de son ambassade, que Resmi Ahmed remit au grand-vizir, mérite de fixer notre attention en ce qu'elle nous fait connaître le point de vue sous lequel les Ottomans envisageaient la politique qui dirigeait les cabinets de l'Autriche et de la Prusse; elle nous initie en outre à la manière avec laquelle des hommes, même instruits, de cette nation jugeaient les mœurs et les usages des habitans de Vienne, eu égard surtout aux réflexions qui la terminent. Dans cette relation, il désigne au chapitre intitulé : *Description véridique de Vienne*<sup>1</sup>, le mont Calamberg sous le nom de mont Aleman, la rivière de la Vienne sous celui de Widin, et il représente le Prater comme une propriété de la ville<sup>2</sup>, puis il dit des habitans de Vienne : « Les grands et les » riches ne se lèvent que sur les huit ou dix heures ; » ils dînent à midi, mangent une seconde fois dans » l'après-midi, se promènent en voiture, puis ils vont » au spectacle ou à l'opéra, d'où ils sortent précédés » de coureurs portant des torches pour se retrouver » en société et terminer la journée par un souper. Ce » genre de vie qui les porte à ne songer, jour et nuit, » qu'à s'amuser, à jouer ou à fréquenter des réunions » frivoles, explique assez comment ils craignent de » prendre des mesures sérieuses et de faire des pré-

<sup>1</sup> *Wazıfı Bedj ala tariki-ıdjal*, 131. Ce rapport se trouve traduit en entier par l'auteur de cette histoire et publié par Nizolı.

<sup>2</sup> *Istatkout*.

» paratifs convenables pour repousser les attaques de » l'électeur de Brandebourg. » Malgré les erreurs qu'elle contient, la relation de Resmi Ahmed, si on la confronte avec celles des ambassadeurs ottomans envoyés précédemment à Vienne, et qui toutes ont été insérées dans l'histoire de l'Empire, prouve combien il était mieux instruit des affaires du pays qu'il visitait qu'aucun de ses prédécesseurs. A ce sujet, nous pouvons citer le rapport de cet ambassadeur turc, qui, chargé d'apporter à Vienne la ratification du traité de Vasvar, disait qu'une des principales sources financières de l'empereur d'Allemagne était la taxe imposée à tout piéton ou à toute voiture qui entrait dans la capitale 1.

La première année du règne du sultan Moustafa III fut marquée par la mort d'Ali Hekkimzadé, le doyen des vizirs (14 août 1758 — 9 silhidjé 1171). Trois fois cet homme d'Etat avait été appelé à remplir les éminentes fonctions de grand-vizir. Comme gouverneur de Tebriz, il avait signalé son administration par la construction d'une mosquée dans cette ancienne capitale de la Perse reconquise par ses armes; plus tard il employa ses richesses à perpétuer le souvenir de son passage au premier poste de l'Empire, en faisant élever à ses frais une autre mosquée à Constantinople même. Cette mosquée, qui porte encore son nom, est située dans le voisinage de celle des Six Colonnes de marbre, près de laquelle reposent aussi

1 Raschid, I, p, 231; la traduction s'en trouve dans les Archives de Houtmayer.

ses restes. Né dans la nuit du 15 schâban, onze cents ans juste après le jour où le prophète Mohammed quitta la Mecque, il eut pour lui, par le fait seul de cette coïncidence, le préjugé d'après lequel tout homme, né au commencement d'un siècle <sup>1</sup>, est censé favorisé du ciel et prédestiné à exercer une grande influence sur les événemens de son époque; il lui imprime son cachet, pour ainsi dire, la domine et la dirige. De plus, la nuit où naquit Ali Hekkimzadé était la nuit sainte dite des diplômes <sup>2</sup>, où les deux archanges inscrivent les bonnes et les mauvaises actions des hommes et où l'ange de la mort dépose leurs registres au pied du trône du Tout-Puissant, et en reçoit d'autres, afin de les leur remettre. Cette double circonstance était, suivant la croyance populaire, la meilleure explication de la grande influence qu'il avait été appelé à exercer sur les affaires de l'Empire. Il usa de ce pouvoir avec sévérité; peu avare de sang humain toutes les fois qu'il s'agissait de faire prévaloir sa volonté, il était, du reste, généreux, bien-faisant envers les pauvres, aussi simple dans son intérieur que le dernier sofi; c'était de plus un homme instruit, qui aimait et cultivait la poésie. Comme poète, il est connu sous le nom d'Ali, c'est-à-dire le sublime, nom qui figure en tête de ses hymnes mystiques <sup>3</sup>. Son penchant à la sévérité se manifesta dans

<sup>1</sup> Les Turcs font commencer leur xiii<sup>e</sup> siècle à dater de 1100; il ne faut donc pas compter à partir de 1101.

<sup>2</sup> *Leïletol-berat*. Mouradjéa d'Ohsson, II, p. 375.

<sup>3</sup> Sa biographie se trouve dans Wassif, p. 435-437.

tous les postes qu'il occupa, soit comme gouverneur de Tebriz, du Caire et de Bosnie, soit comme grand-vizir. Vainqueur du prince de Hildbourghausen, pendant la campagne de Bosnie, il avait par sa présence au camp du grand-vizir exercé une grande influence sur les négociations qui avaient précédé le traité de paix de Belgrade, et l'historiographe de l'Empire, en parlant de ce traité, applique à son nom et à sa bravoure cette maxime connue des Arabes : *Il n'y a pas d'autre héros qu' Ali. Il n'y a pas d'autre sabre que celui de Soulfikar* <sup>1</sup>. Quelques mois avant de mourir, il fit décapiter son dernier kiaya, Welieddin, que signalait sa grossièreté, et sur lequel il se vengea ainsi de sa troisième destitution qu'il attribuait principalement à la conduite inconvenante, dure et blessante de ce ministre. Welieddin, rappelé par Raghîb-Pascha de son exil à Retimo, se rendit à Kutaïah, résidence du gouverneur Ali Hekkimzadé, dans l'espoir de rentrer en place par son intervention. A son arrivée au village de Pirelikœï, situé dans la belle vallée d'Ektimtasch, à quatre lieues de Kutaïah, Welieddin envoya dire à son ancien maître, dans les termes les plus inconvenans, qu'il ne ferait pas un pas de plus que celui-ci n'eût fait mettre à mort seize de ses agas. Ali, dont la haine contre Welieddin s'était encore accrue depuis qu'on lui avait rapporté que son ancien subordonné se targuait partout de le diriger comme bon lui semblait, envoya à sa rencontre

<sup>1</sup> *La feta illa Ali, la seïfoun illa Soulfikar. Wassif, p. 134.*

le chef de sa garde <sup>1</sup> avec ordre de lui trancher la tête. Ali-Pascha fit remettre cette tête à la Sublime-Porte comme on faisait pour celles des rebelles ; acte qui, s'il faut en croire l'historiographe Wassif, lui attira un blâme universel, mais qui, suivant son fils et biographe Siayi, fut approuvé de tout le monde. Cette contradiction s'expliquera si l'on considère que le premier de ces deux jugemens est celui des hommes impartiaux, tandis que le second émane de ceux qui avaient eu à se plaindre de la grossièreté du ministre exécuté <sup>2</sup>.

Ali Hekkimzadé, en signant son testament, avait formellement exprimé le désir que ses deux fils mineurs fussent circoncis à la première occasion, lui-même ne pouvant plus présider à une solennité dont la religion fait une loi pour tout musulman. Le grand-vizir Raghîb Mohammed se chargea de remplir les intentions pieuses du testateur. En effet, le jour où il

<sup>1</sup> *Delibaschi*. Siayi, f. 158, dit que les discours inconsidérés de Weliédin furent un grand bonheur pour tout le monde en ce qu'il déterminèrent sa mise à mort ; il invoque à ce sujet cette maxime arabe : « *Laou la el houmeka le khouribet oddounya*, c'est-à-dire : s'il n'y avait pas de sots, le monde serait perdu. »

<sup>2</sup> Ismail Siayi termine la biographie de son père en citant les chronogrammes que Moustakimzadé, Salahi Abdi, Naïm-Efendi, Khalrebeg, Hikmi, Abdoukerim, Esséid Hakim ont composés à l'occasion de sa mort. Après avoir exalté les vertus de son père, il transcrit le calendrier médical dressé par son grand-père Nouh-Efendi pour le choix des jours les plus favorables aux saignées, purgations, etc. « L'esprit de l'homme dit ce médecin, transportant chaque jour sa résidence d'un membre dans autre, il faut se garder d'opérer une saignée sur le membre où est logé l'esprit ; ce dernier réside le premier jour du mois dans les talons, le second dans les chevilles, le troisième dans les mollets, le quatrième dans les fesses, etc. »

fêta la circoncision de ses propres fils, il fit circoncire aussi les deux fils du grand-vizir défunt, Hasanbeg et Souleïmanbeg, le fils du kiaya Derwisch Mohammed et celui du Pascha, ancien silihdar Ali, qui avait expié sous la main du bourreau son passage au premier poste de l'empire (9 octobre 1758 — 6 safer 1172).

Ce fut vers cette époque qu'on apprit à Constantinople que la karavane des pèlerins de la Mecque avait failli de nouveau être pillée par les Arabes, mais qu'elle était parvenue à se frayer un passage à travers les assaillans. Arrivé dans le voisinage de Médine, non loin de Djiddé, le tshedjibaschi Abdoullah, chef conduisant l'avant-garde de la karavane, apprit que Sid Ben Madhiad, scheïkh de la tribu arabe des Beni-Harb, attendait la karavane pour lui barrer le passage. Abdoullah, désirant éviter l'effusion du sang, écrivit au scheïkh pour l'inviter à s'abstenir de toute démonstration hostile. Cette démarche fut vaine et les deux corps en vinrent aux mains, mais le combat coûta cher aux Arabes qui furent battus après avoir vu périr leur chef Sid Ben Madhiad et deux de ses fils. La Porte éleva au poste de scheïkh des Beni-Harb, l'oncle de Ben-Madhiad, nommé Heza, qui s'engagea par serment à faire respecter à l'avenir les karavanes par sa tribu toutes les fois que celles-ci lui auraient fidèlement remis le présent d'usage. La joie que causa cette convention à la Mecque fut si grande que les mouftis des quatre rites orthodoxes rendirent un fetwa pour ordonner que dès ce moment on ajoutât dans les prières du vendredi au nom du Sultan le



titre honorifique de *Ghazi*, c'est - à - dire vainqueur dans la guerre sainte. L'attaque infructueuse des Arabes Beni-Harb ne put cependant empêcher le chef des Arabes Beni-Sakhar, le scheïkh Karadan Faïz, de faire demander, par l'entremise du scheïkh des Beni-Onaïzé, au vizir Abdourrahman-Pascha, chargé de l'approvisionnement<sup>1</sup> de la karavane, le présent honorifique que celui-ci se croyait dispensé de payer à cause du pillage que la karavane avait essuyé l'année précédente à son retour de la Mecque, aux environs de Maan, résidence du scheïkh ; mais plus Abdourrahman se montrait condescendant et bienveillant, plus aussi les Arabes devenaient violens et intraitables. Voyant l'inutilité de ses efforts pour rétablir la tranquillité, il dut en appeler aux armes ; il attaqua donc les mutins dans la plaine nommée Tabout-kourousi (la bruyère de la bière) et les dispersa en moins d'une demi-heure. L'emirol-hadj Abdoullah-Pascha ne négligea rien pour s'emparer de la personne des chefs les plus turbulens des trois tribus arabes, les Beni-Sakhar, les Beni-Onaïzé et les Beni-Benhan, qui au lieu de protéger la karavane des pèlerins, avaient été les premiers à l'inquiéter ; il réussit à atteindre ce but et envoya successivement leurs trois têtes à Constantinople. Les gouverneurs de Damas et de Tripoli reçurent du trésor impérial, à titre de secours, des sommes suffisantes pour satisfaire aux besoins de la karavane dont la garde était confiée au premier, en

<sup>1</sup> *Djerdedjibaschi* (commissaire des vivres).

sa qualité d'emiroi-hadj, au second, comme tshedjibaschi. Raghîb - Pascha, sachant avec quelle négligence les baltadjis du serai impérial chargés d'approvisionner la karavane d'eau nécessaire, s'acquittaient de leurs fonctions, leur retira, par une ordonnance, ce service qu'il confia aux khassekis des bostandjis. Parmi les personnages qui faisaient partie de cette dernière karavane, se trouvait l'ancien reis-efendi, grand-vizir et poète, Abdoullah-Naïli, qui mourut à quelques lieues de Djiddé, avant d'avoir pu remplir son vœu, qui était de faire sept fois le tour de la Kaaba. L'historiographe de l'Empire, Nassif-Efendi, en parlant de ce savant vizir, le loue surtout de sa prédilection pour l'histoire persane de Wassaf, ce chef-d'œuvre de la rhétorique persane, et de son goût pour l'étude des sciences qui, pendant son administration comme reis-efendi, charma tous ses loisirs. Un demi-siècle plus tard, à l'époque où Wassif écrivit son histoire, la culture des lettres était tellement négligée dans tout l'empire ottoman, qu'au dire même de cet écrivain <sup>1</sup>, le goût pour l'étude de l'histoire, de la rhétorique et des sciences en général était bien plutôt un sujet de blâme pour les ministres turcs qu'un sujet de louanges et de considération. La nouvelle de la mort d'Abdoullah Naïli-Pascha parvint à Constantinople en même temps que celle du brave gouverneur de Mossoul, Abdouldjelilzadé Hasan - Pascha,

<sup>1</sup> *Ehyaoum aïb add olounan Kemal*, c'est-à-dire, perfection qui aujourd'hui est considérée comme une honte. Wassif, p. 146.

renommé pour la valeur avec laquelle il avait défendu cette ville contre l'armée persane sous Nadirschah, qu'il avait forcé à se retirer laissant les fossés de la place comblés par les cadavres de ses soldats. Le Sultan, voulant reconnaître les services du vieux pascha, transmet à sa famille l'hérédité de ce gouvernement, qui échet dès-lors à son fils Mohammed Emin.

La perte d'un gouverneur qui ne s'était pas moins distingué comme homme d'Etat que comme vaillant capitaine, fut bientôt oubliée dans les fêtes auxquelles donna lieu la naissance de la princesse Hebetoullah (14 mars 1759 — 15 redjeb 1172). La venue au monde de ce premier enfant du Sultan fut célébrée pendant sept jours par une illumination générale dans tout Constantinople, par des feux d'artifice et autres réjouissances publiques : fêtes qui d'ordinaire n'avaient lieu qu'à l'occasion de la naissance des princes. Un mois avant celle de la princesse, les chefs des corps et métiers et ceux des marchés avaient été invités à prendre des mesures extraordinaires pour saluer dignement l'apparition du nouveau-né. A la première nouvelle de la délivrance de la Sultane, toute la ville magnifiquement illuminée ne présenta plus qu'un vaste champ de réjouissances où la gravité musulmane se dérida pour un instant. Des poésies rimées, des jeux de mots, et plus de mille chronogrammes arrivèrent de toutes parts au seraï. Le septième jour, le ministre de l'intérieur offrit au Sultan, au nom de tous les vizirs, un berceau d'or orné de pierreries. Les quatre chambres et les koeschks du seraï, à savoir : ceux des

perles, du rivage, de la porte du canon et du jardin impérial étaient magnifiquement ornés de guirlandes, de rubans et de riches étoffes ; sur la terrasse qui règne au-dessus de la porte principale du palais on voyait des tentes d'étoffe d'or ; enfin l'intervalle compris entre la première porte du palais impérial, et la troisième, nommée la porte de la *félicité*, brilla pendant la nuit du vif éclat projeté par quatre cents flambeaux. Des messagers envoyés dans toutes les provinces de l'Empire ordonnèrent aux gouverneurs de célébrer cet heureux événement par des jeux publics et par des illuminations. Une foule immense parcourait pendant les nuits les rues de la capitale qui, vue des hauteurs environnantes et du faite des minarets, apparaissait comme une vaste mer de feu. A cette occasion, on put s'apercevoir de l'accroissement de la population de Constantinople, qui nécessita la construction de nouveaux magasins de blé et de farine. Quarante ans auparavant, l'approvisionnement de la ville absorbait journellement huit mille kilos de froment. Vers la fin du règne du sultan Ahmed III, l'affluence des étrangers avait nécessité la construction de sept ou huit autres magasins à blé près de l'arsenal ; mais ce nombre était encore insuffisant, Moustafa III en fit construire trois nouveaux assez vastes pour contenir cent mille kilos de grains.

Moustafa suivit, en fait de lois somptuaires, les errements de son frère, le sultan Osman. Comme lui, il proscrivit le luxe des vêtements et la présence des femmes dans les lieux publics, et renouvela les ordon-

nances rendues à ce sujet par son prédécesseur. Pour veiller à leur stricte exécution, il parcourait très-fréquemment les rues de Constantinople et celle de ses faubourgs. Dans ces excursions, il rencontrait à chaque pas un alaïbeg de Tschoroum, qui, destitué pour avoir injustement donné des fiefs à ses créatures, ne cessait de lui demander sa réintégration. Las enfin de cette persécution, Moustafa, dans un moment de colère, fit trancher la tête au tenace postulant, ainsi qu'à son fils Kadri, qu'on accusait de menées politiques. Pendant que le Sultan croyait ainsi faire preuve d'une haute capacité administrative en veillant lui-même à l'exécution des ordonnances sur les vêtemens et en rendant des sentences de mort contre les délinquans<sup>1</sup>, Raghîb Mohammed-Pascha opérait des changemens importans dans l'administration et parmi les gouverneurs des provinces. Le khan de Crimée, Halim-Ghirāï, fut destitué pour avoir manqué de fermeté et de caractère lorsqu'il s'était agi de réprimer les troubles suscités par les Noghais, qui tout récemment encore avaient envahi la Moldavie et saccagé une partie de cette principauté. La Porte lui donna pour successeur l'ancien khan Arslan-Ghirāï, exilé à Rhodes; mais celui-ci ayant refusé cet honneur et les Noghais ayant demandé pour khan

<sup>1</sup> Il condamna encore à mort un kiaya. Wassif, p. 158. On lit dans les *Mémoires* de Tott, I, p. 95 : « Un malheureux mendiant chrétien qui portait une vieille paire de houssettes de maroquin jaune, qu'il venait d'obtenir de la charité d'un Turc, fut arrêté par le Grand-Seigneur, et cette excuse même ne put lui sauver la vie : chaque jour éclairait quelque nouvelle horreur. »

son frère Krim-Ghirai, le grand-vizir se rendit à leur désir, à condition que le nouveau khan indemniserait la Moldavie des dégâts commis par les Tatares No-guais. Raghîb révoqua aussi les voïévodes de Moldavie et de Valachie. Nicolas Maurocordato occupait alors pour la cinquième fois le poste éminent de prince de Valachie. Désirant soulager les habitans de cette principauté, il abolit l'impôt mensuel établi par son prédécesseur, et augmenta ainsi le chiffre de la population, qui, lors du dernier recensement, n'était plus que de trente-cinq mille familles. A cet effet, il avait adjoint à chaque isprawnik ou commandant de district, un bojar en qualité de contrôleur de l'impôt. Malheureusement, avant de recueillir les fruits de cette sage mesure, il fut révoqué et jeté aux Sept-Tours. Menacé du cordon, il ne put s'en racheter qu'au prix de trois cents bourses d'argent et d'un exil à Medülü. Sa disgrâce avait été précédée de celle de son correspondant de Constantinople, le médecin de la cour, Aarif-Efendi. Dans une de ses fréquentes promenades hors de la capitale, le Sultan rencontra un des kalarasches ou courriers du prince valaque, qui venait de quitter cette ville et retournait à Bukarest : Moustafa l'arrêta et examina son portefeuille ; ayant trouvé au nombre des dépêches qu'il contenait, une lettre de son médecin, qui réclamait un présent du prince et se plaignait de l'insuffisance de ses appointemens, le Sultan le révoqua sur-le-champ et donna sa place au savant Rafii-Efendi. Le prince de Moldavie, Scarlatto Ghika, succéda à Maurocordato dans le poste de voïévode

de Valachie, et le vieux Callimachi, interprète de la Porte, céda sa place à Georges Ghika, pour prendre en main les rênes de l'administration moldave (7 août 1758). Ghika, fils de l'interprète exécuté après la convention de Constantinople, et cousin du nouveau voïévode de Valachie, Scarlatto Ghika, avait eu pour concurrent à cette place, Ipsylanti, médecin du grand-vizir Raghîb Mohammed, qui, malgré son mérite, ne put l'obtenir. L'autorité dont jouissait à cette époque le premier ministre était telle que les trois gendres du Sultan, le gouverneur de Koutaïah, Mousinzadé, celui de Haleb, Sinek Moustafa-Pascha, et celui de Monastir, le silihdar Mohammed-Pascha, reçurent l'ordre de retourner dans leurs gouvernements respectifs, Raghîb n'ayant pu cacher la jalousie que leur présence dans la capitale avait excitée en lui. Ce ne fut qu'en considération de la parenté qui unissait la sultane, épouse du silihdar Mohammed, à Moustafa III, que ce dernier obtint une prolongation de congé de deux mois. Moustafa III maria vers cette époque sa nièce bien aimée Rakiyé Khânüm, fille de sa sœur Aïsché, à Lalizadé Nouribeg, administrateur des fondations pieuses de la Mecque et de Médine. Fort de cette union, Lalizadé Nouribeg brigua, lors des changemens et permutations annuels qui eurent lieu parmi les fonctionnaires de l'Etat, le poste de reisefendi Abdi, cet orthodoxe et opiniâtre musulman dont nous avons parlé déjà plusieurs fois, et qui, pour faire place à l'époux de la jeune princesse, fut nommé président de la première chambre du journal

de l'Etat. Mais Raghîb-Pascha, qui ne voulait pas se laisser imposer un reîs-efendi redevable de sa position à la faveur du Sultan, s'était hâté de désigner pour ce poste l'ancien reîs-efendi Mohammed Emin, et, supposant que le brevet de sa nomination ne tarderait pas à être expédié, contresigné par le Sultan, il avait invité le nouveau titulaire à se rendre sans retard à son poste. De son côté, le Sultan insista pour nommer Nouribeg, et envoya au grand-vizir pour lui exprimer son désir à ce sujet. Raghîb-Pascha n'en persista pas moins dans son choix. Après quelques lettres échangées entre lui et le Sultan, ce dernier ne voulant pas céder à la demande de son premier ministre, mais trop faible aussi pour conférer d'autorité à l'époux de sa nièce la dignité de reîs-efendi, contre le gré du grand-vizir, renvoya le rapport de Raghîb en y ajoutant ces lignes : « Si Nouribeg ne doit pas » être nommé reîs-efendi, Mohammed Emin ne le » sera pas non plus ; choisis donc tout autre que lui. » Cette dernière volonté du Sultan força le grand-vizir à envoyer à la suite du messenger, chargé d'appeler Mohammed Emin à la Sublime-Porte, un autre messenger porteur d'un contre-ordre. A sa place, il nomma Dilaveragazadé Omer-Efendi, le continuateur des biographies des grands-vizirs, dont il a été question plusieurs fois déjà dans cette histoire. Omer étant venu à mourir quarante jours après son entrée en fonctions, Raghîb-Pascha lui donna pour successeur Ahmedji Abdoullah-Efendi.

Le mariage de la sultane Rakiyé Khanüm fut cé-



lébré en même temps que les fiançailles de la fille du Sultan, Hebetoullah, âgée à peine de quatre mois, avec le silihdar Hamza-Pascha, qui, peu de temps auparavant, avait reçu de la faveur du souverain la place de percepteur des impôts de Morée et le titre de pascha à trois queues de cheval (11 juin 1759 — 15 schewwal 1172). Le moufti Salih-Efendi, qui avait présidé à cette cérémonie, fut révoqué quinze jours après, et le vêtement blanc, insigne de l'autorité du scheikh de l'islamisme, fut donné au savant Aassim Ismaïl-Efendi. Aassim s'empessa de rappeler de son exil de Brousa l'ancien grand-juge Welieddin-Efendi, homme d'un caractère doux et conciliant, différent en tout point de son homonyme Welieddinaga, dont la grossièreté était passée en proverbe (26 juin—1<sup>er</sup> sil-kidé).

Le Sultan, protecteur zélé des hommes de science et surtout des légistes, présida dans le cours du mois de jeûne une assemblée, au sein de laquelle cinq des principaux oulémas, l'intendant des archives des fetwas, Aboubekr, le khodja du serai impérial, Hamidi Mohammed, l'inquisiteur <sup>1</sup> du moufti Idris, et les deux muderris Mouzellif et Ismaïl-Efendi, se livrèrent à des dissertations scientifiques sur l'interprétation de ce verset du Koran: «O vous qui croyez! soyez persévérans dans la distribution de la justice <sup>2</sup>.» Mouzellif et Idris-Efendi, auxquels leur science interpré-

<sup>1</sup> *Moufettisch.*

<sup>2</sup> *Ya éyouha ellesiné emenou kounou kawwaminé bilkisti. Verset 34.*

tative avait valu l'assentiment du Sultan et les éloges de l'assemblée, reçurent chacun en récompense un présent de cent ducats. Ce fut tantôt par des occupations de cette nature, tantôt par des constructions, entre autres celle du serai d'Andrinople, que Raghîb-Pascha avait su jusqu'ici absorber l'activité de son maître, afin d'avoir toujours la direction exclusive des affaires du gouvernement. Mais les travaux ordonnés pour la réparation du serai d'Andrinople venaient d'être terminés, et l'ancien kiayabeg Yousoufaga, qui en avait été chargé, était de retour depuis peu à Constantinople. Il s'agissait donc pour le grand-vizir d'imaginer de nouveaux expédiens pour tenir le Sultan en haleine, car il avait à craindre que les exécutions que Moustafa ordonnait de temps en temps ne se renouvelassent trop fréquemment, car c'était de cette manière qu'il rendait la justice. Le chargé d'affaires du prince de Valachie, nommé Drako, avait été la dernière victime de cette justice expéditive. Ayant appris que cet agent avait fait fustiger deux esclaves turques, accusées d'avoir incendié deux de ses maisons situées à Tarapia, Moustafa III, sans autre forme de procès, avait ordonné de le pendre sur l'heure dans le Fanar, devant sa propre maison. Voulant prévenir le retour de pareils excès, autant qu'il était en lui, Raghîb-Pascha reprit le projet bien ancien, souvent discuté et toujours abandonné, celui de réunir la Mer-Noire au golfe de Nicomédie. Cette réunion, qui eût été immense dans ses résultats, avait été tentée plusieurs fois avant la fondation de l'Empire ottoman, mais tou-

jours sans succès : deux fois par les rois de Bithynie et par l'empereur Trajan, et depuis par trois sultans. Sous le règne de Souleïman le Législateur, le célèbre architecte Sinan avait fait niveler à cet effet, par le Grec Gürz, tout le terrain compris entre le lac Sabandja et le golfe de Nicomédie. Du temps de Mourad III, le grand-vizir Sinan-Pascha avait déjà commandé dans ce même but trois mille ouvriers, et fait niveler le terrain pendant trois jours, lorsqu'un ordre du Sultan suspendit les travaux, disant : « Le chemin qu'a pris » jusqu'à ce jour le bois qui est nécessaire à Constan- » tinople peut encore servir à l'avenir. » Un siècle avant l'époque dont il est ici question, Mohammed IV avait chargé un certain Hindioghli d'examiner ces mêmes lieux ; mais sur son rapport, portant que les immenses forêts opposaient des difficultés presque insurmontables, et que la construction d'un canal ne laisserait pas de causer de grands dommages à un nombre considérable de villages, de fermes et de pâturages, on renonça à l'entreprise. Actuellement Raghîb-Pascha reprit le projet si souvent abandonné de réunir par un canal le lac de Sabandja au golfe de Nicomédie ; il ne lui fut pas difficile de persuader le Sultan du bien qui en résulterait pour la capitale, tant par rapport à son approvisionnement en bois que par rapport aux avantages qu'un arsenal, établi à l'entrée du lac de Sabandja, présenterait pour la construction des bâtimens de l'Etat et du commerce. L'architecte <sup>1</sup> et l'astronome de la cour, deux maîtres constructeurs

<sup>1</sup> *Serî mîmaranı Khassa.*

connus pour leur habileté dans ces sortes de travaux <sup>1</sup>, deux hydrographes <sup>2</sup> et l'inspecteur des constructions hydrographiques <sup>3</sup>, furent envoyés pour examiner et niveler le terrain; de retour à Constantinople, ils démontrèrent que rien ne s'opposait à la construction d'un canal dans une longueur de vingt-deux mille aunes, parce que, à partir du lac Sabandja jusqu'au golfe de Nicomédie, le terrain présentait un plan rarement interrompu. Ce rapport des experts ayant satisfait le grand-vizir, il ne tarda pas à envoyer sur les lieux les ministres de l'intérieur et de l'extérieur, le djebedjibaschi et le renégat grec Ahmed de Crète, pour commencer immédiatement l'œuvre. Le Sultan, en l'approuvant, avait fixé pour son exécution la somme de six mille bourses d'argent. L'ambassadeur anglais et celui de France rivalisèrent de zèle pour soutenir le Sultan dans cette idée favorite. Porter fit traduire en turc la lettre écrite par Pline sur le même sujet, et Vergennes envoya son gendre, le baron de Tott, à Constantinople, pour seconder les ingénieurs turcs. Si ce dernier, dans ses fameux *Mémoires*, se raille de l'ignorance en fait de géométrie de l'arpenteur grec qui, au lieu de se servir du niveau ordinaire, n'employa qu'une petite table en cuivre <sup>4</sup> admirée par une foule de curieux accourus à la Porte, il fait preuve

<sup>1</sup> *Mimar Tschalousch* et *Mimar Souleïman*.

<sup>2</sup> *Souyoldjî*.

<sup>3</sup> *Sou Nazarî*.

<sup>4</sup> Andréossy dans son excellent ouvrage a suffisamment démontré l'utilité de cet instrument inventé par les Byzantins.

qu'il n'a jamais examiné cet instrument ; il met encore au grand jour son défaut de connaissances géographiques, car plus loin il dit qu'il s'agissait de la réunion du fleuve Sakaria avec le lac de Nicée, tandis qu'il était question de joindre par un canal le lac de Sabandja au golfe de Nicomédie<sup>1</sup>. Les ministres de l'intérieur et de l'extérieur, le général des armuriers et le géomètre grec, avaient à peine commencé leurs travaux, qu'ils se virent obligés de les suspendre ; il leur fallait attendre la réponse à un rapport par lequel ils informèrent le grand-vizir que l'eau qu'on avait trouvé en creusant la terre, ne laisserait pas de causer des pertes aux propriétaires de la contrée, d'autant plus que la saison était déjà fort avancée (août 1759 — silhidjé 1172). Des obstacles de si peu de valeur, en démontrant l'inhabileté des commissaires turcs, firent abandonner un projet dont l'exécution aurait doté le pays d'une nouvelle source de richesses. Ainsi, la réunion de la Mer-Noire au golfe de Nicée, qui avait été tentée et commencée six fois sous les anciens rois de Bithynie, sous Trajan, sous Souleïman le Législateur, sous Mourad III, Mohammed IV et Moustafa III, attend un nouvel entrepreneur, et elle ne réussira, si l'on en juge sur le passé, qu'autant que ces travaux seront dirigés par des ingénieurs européens.

<sup>1</sup> « Il fallait pour cela réunir le fleuve Zacarie à la ville d'Isnik (l'ancienne Nicée). » *Mémoires de Tott*, p. 97. Langlès, dans ses *Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. V, p. 668, commet une grave erreur philologique, en prenant Iznik pour Nicomédie.

L'attention du Sultan n'étant plus arrêtée par l'exécution de cette grande entreprise, il reprit avec une nouvelle activité ses promenades mystérieuses dans les rues et les carrefours de Constantinople. Depuis l'aube du jour jusqu'à la nuit tombante, il parcourait la ville sous tous les déguisemens imaginables. Dans une de ces excursions, il arriva un jour de très-bonne heure à la porte centrale du serai. N'y trouvant pas un seul des quarante gardiens auxquels ce poste est confié, il envoya, dans sa juste colère, un des *bostandjis* qui l'accompagnaient dans ces courses à la caserne voisine des *djebedjis*, avec ordre de lui amener le général ; mais celui-ci revint en disant que, ni le général, ni le lieutenant général n'étaient encore arrivés. A ces mots, le Sultan, de plus en plus irrité, ordonna aux armuriers de garde <sup>1</sup> d'arrêter tous ceux qui avaient abandonné leur poste, et de les amener prisonniers à la Porte, d'où ils furent conduits à la prison des Sept-Tours ; quant aux deux généraux des *djebedjis*, il se contenta de punir leur négligence par une destitution méritée. Dans une autre circonstance, Mahmoud passa devant la cuisine du serai déguisé comme toujours. Entraîné par la mauvaise humeur qu'avait réveillée en lui le refus d'un des pages de la quatrième chambre, d'accepter un fief très-lucratif comme étant trop petit, il arrêta un homme couvert de haillons, en lui demandant : « Qui es-tu ? Depuis » quand sers-tu ? » Celui-ci lui ayant répondu qu'il

<sup>1</sup> *Djebekhanedé bouounan Karakoulloukdjiler. Wassif, p. 166.*

était cuisinier et qu'il était entré au service du serai sous le règne d'Ahmed III, le Sultan, sans autre réflexion, l'investit de la place que son page avait refusé d'accepter. Mais, pendant que Moustafa I<sup>er</sup> passait son temps à faire la police de la capitale et à régenter ses sujets, le grand-vizir changea le schérif de la Mecque, et menaça de destitution les deux paschas chargés de veiller à la sûreté et à l'approvisionnement de la karavane des pèlerins, le tchetedji et le djerdedjibaschi. Mousaïd Ben Saïd, qui occupait la dignité de schérif depuis sept ans, s'étant brouillé avec le conducteur de la karavane des pèlerins d'Egypte, le beg mamoulouk Keschkesch Houseïn, ils en vinrent aux mains dans le voisinage même du sanctuaire de la Mecque. Les begs d'Egypte, irrités de cette profanation, demandèrent la révocation de Mousaïd Ben Saïd et son éloignement du poste de conducteur de la karavane de Syrie. Le Porte s'empessa de faire droit à cette demande; elle chargea le tchetedji Abdoullah-Pascha d'installer dans la place de schérif, Djâfer, frère de Mousaïd Ben Saïd; en même temps, elle augmenta les revenus du djerdedji Tschelik Mohammed-Pascha, en lui abandonnant le poste lucratif de receveur d'Aïdin, et lui enjoignit de soutenir de tout son pouvoir l'émirol-hadj et le tchetedji. Mais ces arrangements étaient de peu de durée, car le schérif destitué, qui avait à la Mecque un parti nombreux, et disposait en outre des voix des quatre mouftis des quatre rites orthodoxes, se plaignit, dans des suppliques qu'il faisait parvenir à Constantinople

par la route de Bagdad, de l'injustice commise à son égard, et accusa de tout le passé le chef de la karavane d'Egypte. Les lettres de Mousaïd Ben Saïd donnèrent lieu à deux grands conseils tenus à la Porte, dont le résultat fut la réintégration du schérif destitué, le changement du chef de la karavane de Syrie, Abdoullah-Pascha, et la promotion de Tschelik Mohammed du rang de djerdedji à celui d'émir-hadj. Le moutesellim actuel (administrateur provisoire) des sandjaks de Hama et de Homss passa à la place de djerdedji; le tshetedji Abdoullah-Pascha fut investi du gouvernement de Diarbekr, et le gouverneur de cette province fut envoyé en cette même qualité à Haleb, que lui céda le nischandji Moustafa-Pascha, contre une pension annuelle de trente-six mille piastres à titre de dédommagement.

Depuis trois ans déjà le tribut d'Egypte n'avait été versé dans les caisses de l'Etat que d'une manière fort irrégulière et seulement par portion; en outre, les querelles des begs mamlouks entre eux et leur esprit turbulent avaient, à plusieurs reprises, retardé l'envoi des quarante-huit mille erdebs de blé que l'Egypte était obligée d'envoyer annuellement à la Mecque. Le grand-vizir, jaloux de parer à ces désordres, choisit pour commissaires le grand-écuyer et un des principaux oulémas, Abbas-Efendi, qu'il éleva au rang de juge de Constantinople, et les envoya au Caire, munis de pouvoirs étendus signés de la main du Sultan. Leur mission principale était de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'envoi régulier du



tribut <sup>1</sup> à Constantinople et l'expédition des grains à la Mecque <sup>2</sup>; cependant ils étaient chargés aussi de régler la succession de Rizwankiaya Hetwani et de faire rentrer les sommes échues. Arrivés au Caire, les commissaires ottomans s'adressèrent, par l'entremise du gouverneur Moustafa-Pascha, aux scheïkhs de la famille Bekri, les premiers parmi les scheïkhs de l'Égypte, et aux oulémas de la cathédrale du Caire, la mosquée d'Ezher : leur démarche fut couronnée d'un plein succès ; car, peu de temps après, ceux-ci leur remirent un titre judiciaire par lequel ils promirent de faire rentrer sans retard les trois cent quatre-vingts bourses d'argent qui étaient encore dues à la Mecque sur le dernier envoi d'Égypte ; stipulant en outre qu'après la prestation de deux cents erdebs de blé aux scheïkhs de la famille Bekri et à la mosquée d'Ezher, ils paieraient les quatre-vingt-dix mille bourses arriérées de la succession de Rizwankiaya et les fournitures des deux dernières années ; enfin ils s'obligeaient à fournir à l'arsenal impérial la quantité de riz due pour l'année présente, ainsi que deux mille quintaux de ligneul, cent quintaux de ficelle et dix quintaux de fil de fer. Cette affaire étant ainsi réglée, les commissaires retournèrent à Constantinople, où ils arrivèrent apportant la nouvelle que tous les objets stipulés avec les scheïkhs et les oulémas d'Égypte avaient été embarqués à Alexandrie (18 novembre 1759 — 27 rebioul-ewwel 1713).

En Syrie, un de ces violens tremblemens de terre dont l'histoire de ce pays nous a conservé tant de

<sup>1</sup> *Irsaliyé.* — <sup>2</sup> *Ghilal.*

souvenirs, avait jeté l'effroi dans les villes de Damas et de Saïda, ruiné un grand nombre de maisons et d'édifices, et renversé le minaret de marbre blanc qui orne la mosquée des Beni-Ommayé. Moustafabeg, fils de Fazli-Pascha, fut chargé de surveiller les travaux que nécessitait cette réparation, et partit muni d'une somme de cinquante mille piastres, et d'une autre de dix mille destinée à relever les murs endommagés de Saïda.

À Constantinople, le Sultan se livrait comme toujours à son goût pour les constructions. Près de Laleli Tscheschmé (la fontaine des Tulipes), Moustafa III jeta les fondemens d'une nouvelle mosquée qu'il voulait construire sur le modèle de celle du sultan Sélim (31 mars 1760 — 13 schâban 1173). Cette même année moururent deux hommes célèbres, l'un de mort violente, l'autre de mort naturelle. Le premier était le defterdar Halimi, qui, après avoir rempli trois fois les fonctions de ministre des finances et subi trois exils, en punition de son avidité et de sa prodigalité, fut, sur les plaintes nombreuses élevées contre ses exactions, livré aux mains du bourreau. Le second fut le moufti Ismaïl Aassim, qui laissa en mourant la réputation d'un savant de premier ordre; il est auteur d'un *Diwan*, d'un recueil de lettres et d'une histoire. L'historiographe Wassif dit avoir vu de ses yeux plusieurs milliers d'ouvrages recueillis et annotés par Aassim<sup>1</sup>. Nous lui laissons la responsabilité

<sup>1</sup> Wassif, f. 189. Il avait eu pour successeur Welieddin.

des louanges qu'il donne à la prose et à la poésie de ce savant, lorsqu'il dit que ses productions étaient la huitième merveille de la poésie, et dignes de figurer à côté des sept autres qui sont suspendues dans le temple de la Kaaba; que, comme presateur, il était le digne rival de Khouarezmi et de Bediouz-Zeman, et que, pour la pureté et l'élégance de son style, il pouvait être comparé à Wassaf et à Khodjai-Djihan.

Dans les familles on voit souvent la ressemblance franchir une génération, et le petit-fils ressembler plus à son grand-père qu'à son père; il en est de même pour les règnes. Le sultan Osman avait répudié, comme nous l'avons vu plus haut, tous les penchans de son prédécesseur et renié ses idées favorites, et le sultan Moustafa s'étudia à suivre les traces de Mahmoud I<sup>er</sup>. Comme lui, il se complaisait dans la pompe et la magnificence; comme lui aussi, il avait le goût des constructions, bien que ses moyens de le satisfaire eussent diminué de beaucoup. Si Mahmoud I<sup>er</sup>, en suivant l'exemple de ses aïeux, Ahmed I<sup>er</sup> et Mohammed IV, a doté le tombeau du Prophète de riches ornemens en pierres fines, Moustafa III lui fit don d'une émeraude hexagone de quatre cents carats, déposée dans le trésor impérial<sup>1</sup>, et que le chef des porteurs d'eau fut chargé de porter à Médine, où elle fut suspendue dans le sanctuaire par le scheikh et le juge de la ville sainte. Moustafa III veilla avec une égale sollicitude au bien-être des habitans de

<sup>1</sup> Burkhardt (*Travels in Arabia*, p. 334) ne parle que de l'étoile de diamans envoyée par Ahmed et ne dit pas un mot des autres joyaux.

la Mecque et à celui des pèlerins. Il fit réparer et nettoyer à ses frais l'aqueduc qui conduit les eaux de Yembouou à la Mecque. Cette mission fut confiée au grand-écuyer Moustafaaga. A Constantinople, il poussa avec activité la construction de la mosquée des Tulipes, pour laquelle on employa cinq colonnes de marbre polies avec une rare perfection ; trois de ces colonnes avaient été trouvées dans les ruines de l'ancien palais byzantin de Bukolion, près de la porte Tschatladi, et les deux autres dans le voisinage de la mosquée fondée par le sultan Bayezid. A Scutari, s'élevait près de l'Ayasma la mosquée de la mère du Sultan, la sultane Mihrmah ; on y voyait déjà une mosquée fondée par une autre princesse du sang d'Osman, également nommée Mihrmah, qui était fille de Souleïman-le-Grand, et épouse du grand-vizir Roustem-Pascha. L'achèvement de cette construction fut célébré par une foule de chronogrammes, dont l'un a été inséré dans l'histoire de l'Empire, parce qu'il était dû à la plume du grand-vizir lui-même. Rien n'échappait à la sagesse administrative de Raghïb-Pascha, et il n'y eut pas jusqu'aux cavalcades du Sultan dont il ne sût tirer profit, soit pour encourager les soldats à s'exercer au maniement des armes, soit pour stimuler l'ardeur guerrière de la nation, et lui faire prendre goût à l'étude de l'art militaire. C'est ainsi qu'obéissant à son impulsion les mineurs s'exerçaient dans la plaine des Eaux-Douces, près du magnifique palais d'été de Saadabad, à creuser et à faire jouer des mines ; c'est

ainsi que dans la capitale les troupes se livraient à de fréquens exercices en présence du Sultan, et que des fermans, envoyés dans toutes les provinces de l'Empire, enjoignaient aux cavaliers feudataires d'imiter cet exemple. Cette mesure était d'autant plus urgente que, par suite d'une paix déjà longue, ils avaient perdu beaucoup de leur ancienne habileté dans le maniement du sabre, de la lance et de l'arc, arme dont le Prophète recommande surtout l'usage aux *musulmans*. Chaque fois que Raghîb-Pascha, afin d'entretenir le Sultan dans ses idées guerrières, ordonnait des simulacres de combat, il avait soin d'y inviter son maître. En général, Moustafa III était habitué à ne rien faire sans avoir consulté d'abord l'opinion de son grand-vizir. La collection des quarante-neuf mémoires que Raghîb-Pascha adressa au Sultan dans le cours de son administration, et qui figurent parmi ses autres ouvrages, est considérée par les Ottomans comme un excellent modèle en fait de style de chancellerie. Comme ils nous font connaître les occasions dans lesquelles le grand-vizir crut nécessaire de s'adresser à son souverain, soit pour obtenir de lui une décision au sujet d'affaires de la plus haute importance, soit pour l'inviter à des fêtes, nous croyons devoir en dire quelques mots, d'autant qu'il serait difficile de saisir autrement le sens véritable du plus grand nombre de ces pièces. Or, la moitié de cette collection se compose de rapports sur les hautes affaires de l'Etat, telles que traités de paix, déclarations de guerre, ambassades, investitures de gou-

vernemens provinciaux, etc. ; la seconde partie n'a trait qu'aux fêtes et au cérémonial et contient les rapports que le grand-vizir adressait au Sultan toutes les fois qu'il l'invitait à se rendre d'un palais dans un autre, ou lorsqu'il s'agissait de le complimenter sur quelque heureux voyage, de lui faire agréer un présent, de s'enquérir de la santé de son souverain et maître, après une médecine prise ou une saignée, de le féliciter à l'occasion des nuits saintes du mois de jeûne et des deux grandes fêtes du baïram ; dans plusieurs autres de ces écrits, il remercie le Sultan de la visite qu'il a daigné faire à la fonderie des canons et à l'arsenal, soit pour voir fondre de nouvelles pièces, soit pour voir lancer à la mer les bâtimens dont la construction venait d'être terminée ; enfin, quelques-uns ne contiennent que des félicitations auxquelles donne lieu le retour du printemps. Le lecteur nous excusera si, pour lui donner une idée du style ampoulé de ces sortes d'écrits, nous transcrivons ici le commencement de l'un de ceux que Raghîb-Pascha adressa au Sultan à l'occasion du newrouz ou fête du printemps : » Que le Dieu tout-puissant, celui que  
 » nulle pensée ne peut se représenter, par la volonté  
 » duquel le printemps commence, et qui couvre d'une  
 » nouvelle verdure les jardins et les arbres délivrés  
 » des glaces de l'hiver, élève au plus haut point de  
 » splendeur le front resplendissant et orné du diadème  
 » de Sa Majesté Impériale, qui perce les ténèbres  
 » comme la flamme et qui, semblable au soleil, pé-  
 » nètre l'Empire de sa lumière bienfaisante, maintient

» dans sa route le monde sur lequel elle exerce sa  
 » domination ! Que ce Dieu assiste Sa Majesté dans  
 » toute l'éternité, et l'entoure des rayons de sa gran-  
 » deur ! Qu'il maintienne les jours de Sa Majesté dans  
 » un solstice d'été continuel, pour qu'elle puisse  
 » veiller aux affaires de ses sujets et diriger les forces  
 » de son peuple vers le but le plus élevé ! Qu'il con-  
 » serve votre auguste personne qui est son ombre  
 » sur la terre ! Qu'il alimente par la continuation du  
 » *khalifat* de Votre Majesté la moisson des espérances  
 » du monde ! Qu'il dome un nouveau lustre et une  
 » nouvelle vie aux fleurs de la gloire et du bonheur,  
 » afin que votre auguste règne soit bienfaisant comme  
 » les jours du printemps, et surpassé la fête du solstice  
 » d'été en splendeur et en bienfaisance ! Amen, au  
 » nom du Prophète <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Les écrits que Baghib adressa au Sultan dans ces sortes d'occasions le furent : 1° à l'occasion de son départ du serai d'hiver pour le palais d'été de *Maaboubié*; 2° à l'occasion de son départ de ce palais, situé près de la porte du Canon, pour le palais situé à Beglerbeg sur le Bosphore, et de son départ de ce dernier palais pour celui d'Eyoub, près du port; 3° pour lui faire agréer les présens qu'il lui offrit dans la nuit du 25 ramazan; 4° pour faire agréer les présens qu'il lui offrit dans la nuit du 28<sup>e</sup> jour du mois du jeûne (*leiletol-kadr*); 5° à l'occasion du grand baïram; 6° à l'occasion du petit baïram; 7° à l'occasion du *newrouz*; 8° à l'occasion du *newrouz*; c'est celui dont nous venons de donner la traduction; 9° à l'occasion d'une saignée; 10° à l'occasion d'une indisposition; 11° et 12° à l'occasion d'un *khalwet* (promenade du harem); 13° à l'occasion d'une indisposition; 14° à l'occasion de la visite du Sultan à la fonderie; 15° — 18° à l'occasion des fêtes qui eurent lieu lors de la mise à flot des vaisseaux *Tohfetoul moulouk* (présent du roi), *Feïxi ghoudha* (émanation de Dieu), *Manssouriyé* (le victorieux); 19° au sujet de la caravane des pèlerins; 20° et 21° invitations au Sultan.

Une éclipse complète de soleil, qui dura deux heures, fit naître, comme la dernière qui avait eu lieu sous le règne de Mahmoud I, une multitude de bruits extravagants et donna lieu à une foule de pronostics (25 mai 1760—9 schewwal 1173).

Un ordre du grand-vizir enjoignit aux prédicateurs de la capitale de démontrer au peuple la vanité des pronostics tirés de ce phénomène, et l'historiographe de l'Empire s'étudia à prouver leur insignifiance en invoquant le texte même du Koran ; car, disait-il, une éclipse de soleil ayant eu lieu le jour de la mort d'Ibrahim, fils du Prophète, ce dernier, s'adressant à ceux qui l'entouraient, dit : « *Le soleil et la lune sont deux merveilles de Dieu, qui ne s'éclipsent pas à cause de la mort d'un homme* ». » La disparition de la scène politique des hommes les plus illustres de l'Etat, soit par suite de mort, soit par suite de disgrâce, était un événement trop fréquent pour qu'on pût l'attribuer à une éclipse de soleil. Aussi l'exécution d'Abdourrahmanbeg, ami et agent du defterdar Halim-Pascha, mort de la main du bourreau, fut-elle considérée comme un événement ordinaire. Il en fut de même de la mort naturelle du kalgha de Crimée. Ce dernier eut pour successeur, dans cette dignité, Bakhtghiraïzadé Seadet - Ghiraï, serasker des troupes qui stationnaient sur le Kouban ; le commandement de ce corps d'armée échut au frère cadet

1 *Inn esch-schemsé wel kemré ayetan min ayatillahi la younkesifan li maouti ahadin.* Wassif, p. 184.



du khan. A Constantinople mourut vers ce temps le scheikh Abdoullah Kaschghari, auteur de quelques poésies et de plusieurs traités scientifiques. Moham-med, originaire d'Ak-Kerman, ancien khodja du serai et depuis juge de la Mecque, mourut aussi à Jérusalem. Ce savant, que Wassif place à côté du célèbre philologue Djordjani et qu'il compare, pour la science philosophique, à Teftazani [11], écrivit des gloses marginales sur les grandes exégèses du Koran, par Kazikhan et Beïdhawi, au recueil des traditions de Bokhara et sur plusieurs autres traités. Le gouverneur de Diarbekr, le tshetedji Abdoullah-Pascha, descendit au tombeau, emportant avec lui les bénédictions des pèlerins qu'il avait autrefois défendus avec succès contre les tribus arabes. A ce titre purement politique il joignait ceux d'excellent calligraphe et de littérateur distingué que lui valut son ouvrage intitulé *Tertibi ziba* (Entente des Ornaments). Peu de temps après mourut à Haleb l'ancien grand-vizir Esseïd Abdoullah-Pascha, fils du fameux Firari Hasan, qui, après avoir joué un des principaux rôles dans la révolution si fatale au sultan Ahmed III, était parvenu, par la protection du vieux et puissant kislaraga Elhadj Béschir, à la première dignité de l'Empire. Le grand-vizir, Raghib-Pascha, nomma à la place du tshetedji Abdoullah, l'ancien reis-efendi et kiayabeg, l'opulent Bekir, alors intendant de la cuisine impériale. Se targuant de ce qu'il avait été ministre de l'intérieur et de l'extérieur, celui-ci n'avait cessé de se plaindre à lui de l'oubli où on le laissait, en disant qu'il n'était plus considéré

au diwan que comme un homme importun. Raghîb-Pascha feignait d'entrer pleinement dans ses vues ; il lui dit que lui-même avait préféré la position indépendante de gouverneur d'une province, au poste subalterne de reïs-efendî, puis, après lui avoir communiqué la nouvelle de la mort d'Abdoullah-Pascha, il lui offrit de le désigner au Sultan comme gouverneur de Haleb. Bekir accepta cette proposition et partit pour sa nouvelle résidence avec le titre de Pascha à trois queues de cheval. Sa place d'intendant des cuisines impériales fut dévolue à Ibrahim, qui, de même que son successeur, avait rempli autrefois les fonctions de ministre de l'intérieur. Le célèbre moufti Wassaf Abdoullah suivit, peu de temps après, dans la tombe ses deux homonymes, le tshetedji Abdoullah et Abdoullah Esseïd-Pascha (4 juin 1760—1 silkidé 1174). Jadis envoyé en Perse avec l'ambassadeur Moustafa pour vider avec Nadirschah le différend épineux survenu au sujet de l'adjonction du rite de Djâfer aux quatre rites orthodoxes, Wassaf avait saisi cette occasion pour visiter la plus grande partie des provinces persanes ; il avait longtemps séjourné à Isfahan, à Kandahar et à Samarkand, et, de retour à Constantinople, il avait pris pour pseudonyme poétique le nom de Wassaf, célèbre historien persan. Infatigable travailleur, il avait, pendant sa longue vie qui dura un siècle, enrichi de gloses un grand nombre d'ouvrages et continué l'ouvrage de rhétorique connu sous le titre de *Ounwanesch scherf* (titre de la Gloire) ; c'est encore à lui qu'est dû l'ouvrage intitulé *Behdjetname*

(livre de la Gaieté). Il laissa en outre un traité de métaphysique et un grand nombre d'écrits qui témoignent de son habileté à tracer les caractères de l'écriture dite taalik. Wassaf était l'élève du célèbre savant et moufti Kara Khalil-Efendi, dont le fils, Abdourrahim Molla, mourut l'année suivante, ainsi que Moustafa Raschid, fils du moufti actuel, Welieddin, et Moustafabeg, fils de l'ancien grand-vizir Rami-Pascha, et connu, comme poète, sous le nom de Naili (août 1161 — moharrem 1775). Le second defterdar, Salih-Efendi, mourut à quelque temps de là ; il s'était également distingué par son érudition. Son talent oratoire joint à une extrême facilité de réplique ont fait dire à Wassaf qu'il était le digne rival du poète Bedü Hamadani, le modèle du célèbre Hariri et de Raghîb Isfahani, auteur des meilleures chrestomathies arabes. Salih laissa une collection de bons mots et de saillies, de contes et d'anecdotes en vers et en prose ; il s'était exercé dans l'art d'écrire, en copiant le chef-d'œuvre de la rhétorique persane, l'histoire de Wassaf. Les prologomènes d'Ibn Khaldoun, le Montesquieu arabe, et l'histoire de Wassaf, le Bossuet persan, étaient à cette époque les chefs-d'œuvre en renom de la littérature persane et arabe. Bon nombre de ministres et de secrétaires d'Etat de l'Empire ottoman ont formé leur style et se sont initiés à la politique par l'étude consciencieuse de ces deux ouvrages. La traduction turque des prologomènes d'Ibn Khaldoun est due au moufti Pirizadé ; l'histoire de Wassaf a été rendue plus intelligible, par un Dictionnaire que Nazmizadé a joint à cet ou-

vrage et par le commentaire du savant reis-efendi Eboubekr, le Persan, continué par le grand-juge Neili. Le grand-vizir, à l'époque où il n'était encore que reis-efendi, s'était appliqué à lire, avec son successeur Aouni, tout l'ouvrage de Wassaf; le defterdar Salih le copia à plusieurs reprises, et le moufti Abdoullah, cherchant un nom de poète, n'en trouva pas de plus beau que celui du panégyriste de la *Majesté de Ghazankhan*<sup>1</sup>, c'est-à-dire celui de Wassaf.

Les troubles qui, à cette époque, agitaient l'intérieur de l'Empire, jamais entièrement calme, du reste, depuis sa fondation, n'étaient rien en comparaison de ceux dont il fut le théâtre soit avant, soit depuis. Cependant l'esprit d'insubordination et de résistance éclata sur plusieurs points, dans le Tschildir, en Karamanie, en Bosnie et jusque sur la flotte. Le gouverneur du Tschildir, le vizir Elhadj Ahmed - Pascha, possesseur du sandjak héréditaire d'Akhiska, avait été destitué en expiation de son alliance avec les Lesghis. Avant l'arrivée de son successeur, Ibrahim-Pascha de Diarbekr, et au moment de quitter Akhiska, il prit la fuite; mais le chambellan Abdal Mohammed, envoyé à sa poursuite, l'atteignit et le fit mettre à mort; sa tête fut expédiée à Constantinople où elle fut exposée devant le serai. C'est à lui que la ville d'Akhiska doit une mosquée magnifique construite dans l'espace de sept ans, et la fondation d'une des plus riches bibliothèques de l'Asie-

<sup>1</sup> *Wassif Hazret.*

Mineure. La meilleure partie de cette bibliothèque, composée de trois cents manuscrits aussi rares que précieux, a été enlevée par les Russes et orne aujourd'hui le musée de Saint-Pétersbourg <sup>1</sup>. Un voile mystérieux couvre encore la rébellion du gouverneur de Karamanie, ancien général de l'avant-garde de la karavane des pèlerins, c'est-à-dire du djerdedji Abdourrahman-Pascha. Les habitans de Koniah ayant, à plusieurs reprises, adressé à la Porte des suppliques instantes à l'effet d'être délivrés de la présence de ce gouverneur, Raghîb-Pascha, le révoqua de ses fonctions. Un chambellan de la cour fut choisi pour lui intimer l'ordre de se rendre à Constantinople; mais Ahmed, au lieu d'obéir, emprisonna le messager et marcha sur Constantinople avec une troupe d'hommes sans aveu et rassemblés à la hâte. Arrivé à Boli, il entama avec la Porte une correspondance, à la suite de laquelle il retourna sur ses pas et se retira dans sa ville natale, Larenda, où il vécut tranquillement. S'il faut en croire l'historiographe Wassif, la conduite que tint dans cette circonstance Abdourrahman-Pascha n'était qu'un jeu concerté avec le grand-vizir, qui pour effrayer le Sultan, afin de mieux le dominer et

<sup>1</sup> Wassif passe entièrement sous silence la construction de cette mosquée et la fondation de la bibliothèque; la *gazette de Tiflis* en parle dans une de ses colonnes, seulement elle place la mort d'Ahmed-Pascha en 1176 au lieu de 1172, et mutile, ainsi que la *Littératy gazette* de Londres et le *Bulletin des sciences historiques* (août 1830), le titre de plusieurs ouvrages de cette bibliothèque. On peut consulter au reste, à cet égard, les articles de Frahn publiés dans le *Journal de Saint-Pétersbourg*, 1829; n<sup>os</sup> 138, 139 et 140.

de le plier à sa volonté, aurait lui-même invité le gouverneur à s'avancer jusqu'à Boli en lui promettant qu'après un court séjour à Larendâ il le réinstallerait dans son gouvernement. Si cette explication ne peut être admise comme absolument vraie, elle a cependant pour elle quelque vraisemblance. Quoi qu'il en soit, ce fait seul, que Wassif n'a pas craint d'intercaler pareille version dans son histoire, et de se porter ainsi garant de sa véracité, ne laisse pas de jeter une vive lumière sur les moyens de gouvernement employés par les premiers ministres ottomans. Abdourrahman-Pascha fut en effet réintégré par la suite dans son gouvernement et dans sa dignité de Pascha à trois queues de cheval. Le gouverneur de Bosnie, Mohammed-Pascha, fut destitué par suite des plaintes incessantes qu'élevaient les habitans de cette province contre sa tyrannie et ses criantes injustices; Raghîb le dépouilla même de ses insignes honorifiques de Pascha à trois queues. Une mutinerie des esclaves chrétiens, attachés aux galères, causa à la flotte une perte semblable à celle que l'Empire avait essuyée douze années auparavant par suite d'un événement de même nature. Un jour, pendant que la flotte était à l'ancre devant Stankhio et que le Kapitan-Pascha et le premier amiral s'étaient rendus à terre pour assister à la prière du vendredi, les chrétiens attachés aux bancs, profitant de cette absence, terrassèrent leurs gardiens, s'emparèrent du vaisseau amiral et, mettant toutes les voiles dehors, s'enfuirent à Malte. Le pavillon que portait ce vaisseau avait été envoyé au Sultan

par le schérif de la Mecque<sup>1</sup>. Dans ses quatre angles figuraient les noms des quatre premiers Khalifes; au milieu on voyait *Soulsikar*, ou sabre à deux tranchans d'Ali, et tout autour était tracée en beaux caractères arabes la sourre de la Victoire. Ainsi on vit flotter pendant quelque temps dans le port de la religion de Malte le pavillon du vaisseau-amiral ottoman béni à la Mecque. Il ne fut rendu à son souverain légitime que grâce à l'intervention de l'ambassadeur de France, M. de Vergennes, qui en cette circonstance imita la conduite qu'avait tenue, en pareil cas, son prédécesseur, M. de Desalleurs. En apprenant cet événement, le Sultan se montra tellement irrité de la négligence du grand-amiral et du kapitanabeg qu'il les livra aux bourreaux et fit jeter leurs têtes sur la place du serai (9 décembre 1760 — 1 djemazioul - ewwel 1174). Moustafa III tenait toujours une main ferme à l'exécution des édits qu'il avait rendus contre le luxe des vêtemens; il le renouvela vers ce temps en menaçant de la bastonnade tout homme appartenant aux classes inférieures qui oserait porter des fourrures de lynx ou d'hermine. Le grand-vizir fut le premier à obéir à cet ordre en bannissant de sa maison toutes les fourrures proscrites. Le même esprit de minutie présida à l'ordonnance que le Sultan rendit contre le luxe des riches étoffes de Venise qui s'était introduit depuis quelque temps, et que les grands dignitaires avaient pris coutume d'offrir en présens à la place de celles

<sup>1</sup> Tout dans ses mémoires, t. I, p. 29, décrit en détail ce pavillon.

fabriquées à Constantinople. Le luxe des fourrures précieuses et l'usage pernicieux de l'opium étaient les passions dominantes de l'époque. Un jour que le savant Akkermani était allé visiter un de ses amis, un des derwischs Begtaschis, pour prendre le café avec lui et savourer de l'opium, celui-ci lui prédit que son goût pour cette matière enivrante lui ferait quitter cette terre avant qu'il eût accompli son pèlerinage à la Kaaba, et cette prédiction se réalisa. Radjibeg, employé à la chancellerie du defterdar en qualité d'administrateur de la mosquée de Mohammed-Pascha, était esclave de cette même passion. Son poste lui imposait le devoir de porter devant le Sultan l'encensoir toutes les fois que celui-ci venait assister à la prière du vendredi. Mais, dit Wassif, « l'usage immodéré de » l'opium et de jusquiame l'avaient fait plus mince que » la ligne d'Euclide; sa voix ressemblait au coasse- » ment d'une grenouille; ses sens n'étaient guère plus » vifs que ceux d'une momie et son corps était un » squelette transparent. » Aussi advint-il qu'un jour où il devait précéder le Sultan, les forces lui manquèrent et qu'il tomba à terre privé de sentiment. Osman, ayant pris en pitié son état, ordonna de lui demander ce qu'il pouvait faire pour lui être agréable et le nomma, suivant son désir, maître aux revues des djebedjis. Ainsi, grâce à l'opium, Radjibeg se trouva rangé parmi les seigneurs du diwan. Mais ce singulier moyen d'avancement ne servit qu'à propager la passion de l'opium. Près de la mosquée Souleïmaniyé se trouve une place spacieuse, nommée le marché des



Teryaki, ou mangeurs d'opium. Tous les soirs, au coucher du soleil, les amateurs d'opium et de jusquiame y affluent en masse ; là, de tous côtés on ne voit que des hommes pâles, amaigris, à la marche indécise et chancelante, au cou raide, aux yeux éteints, ayant presque perdu l'usage de leurs membres, bégayant, semblables à des spectres sortis du fond de la tombe. Là, ils prennent place sur un sofa rangé le long d'une galerie de bois, pour avaler, avec un verre d'eau fraîche, le nombre de pilules qui convient à chacun. Les plus robustes en prennent quatre, de la grosseur d'une olive. En moins d'une heure tous subissent l'influence de l'opium et sont en proie à une sorte d'ivresse, ou, pour mieux dire, d'extase qui persuade à chacun que les désirs les plus extravagants de son imagination se sont réalisés. Ils traversent les flammes, ils se promènent sur les flots, ils nagent dans une mer de délices. Tous les cieux leur sont ouverts, toutes les joies du paradis promises par le Prophète deviennent leur partage. Partout ils rencontrent des koeschks de perles, partout ils voient des sources claires comme le cristal ; leurs sens se raniment sous les regards tendres et lascifs et à l'aspect du sein voluptueux des houris, dont les yeux noirs comme le musc et les membres blancs comme le camphre, les invitent à des félicités inconnues. Ce sont là les paradis que le Vieux de la montagne promettait à ses fidèles et terribles disciples, et dont, au moyen de l'opium et de la jusquiame<sup>1</sup>, il leur donnait

<sup>1</sup> *Haschischet*, de là le nom de *Haschischin* ou *Assassins* comme l'a  
T. XVI.

un avant-goût pour exalter leur courage jusqu'au plus téméraire mépris de la vie; c'est là encore le Népentès d'Homère <sup>1</sup>.

Comme nous arrivons à la fin du grand-vizirat de Raghib-Pascha, il est nécessaire de faire connaître une dernière fois, ainsi que nous l'avons fait au commencement de son administration, la position de la Porte vis-à-vis des puissances européennes, et ses relations avec elles. Cette dernière partie de l'administration de Raghib nous révèle une des mesures les plus importantes adoptées par sa politique : la conclusion d'un premier traité d'amitié avec la Prusse. Ce n'est pas, au reste, que cette mesure ait apporté des changemens importans dans la politique de la Porte, mais elle peut faire juger Raghib-Pascha comme homme d'Etat, et d'ailleurs elle aurait infailliblement fait subir une transformation totale à la politique ottomane, si son auteur eût vécu plus longtemps. En considérant sous ce point de vue le traité, qu'après trente années de tentatives infructueuses, la Prusse venait enfin de conclure avec la Porte, on ne peut refuser à Raghib-Pascha une place élevée parmi les hommes d'Etat les plus illustres de l'Empire ot-

suffisamment prouvé Sylv. de Sacy. Il est difficile de comprendre comment d'après cela le comte Andréossy a pu reproduire, dans son excellent ouvrage intitulé : *Constantinople et le Bosphore*, p. 162, ce que lui avait dit au sujet du mot *Assassin* un interprète de Péra qui le fait dériver du mot *asas*, garde du guet. La savante explication de Sacy pouvait être inconnue à l'interprète, mais non pas au savant général, membre de l'Académie.

<sup>1</sup> *Nibenadj* c'est-à-dire *benadj* (hyosicamus) avec le pluriel *copte* *Ni*.

toman, ni lui contester le mérite de s'être frayé des voies toutes nouvelles. En effet, sans sa mort prématurée, Raghîb n'aurait pas tardé à changer le traité d'amitié conclu avec la Prusse en un traité d'alliance offensive et défensive; cette alliance, que Frédéric II désirait si ardemment et que l'Angleterre provoquait de tout son pouvoir, aurait eu pour conséquence inévitable de déterminer le diwan à déclarer de nouveau la guerre à l'Autriche, et celle-ci commençait à concevoir de vives inquiétudes, lorsque la mort mit fin aux vastes projets du premier ministre ottoman.

Hauden, plus connu sous le nom de Rexin, et natif de Hirschberg en Silésie, d'abord commis dans la maison du négociant Hübsch, puis cornette dans l'armée autrichienne, et enfin lieutenant au service de la Prusse, avait été envoyé par Frédéric II, lors de l'avènement du sultan Osman, porteur d'une lettre de félicitations et de pleins-pouvoirs, à l'effet de conclure un traité d'amitié avec la Porte. Ses démarches n'ayant pas eu de succès, il retourna à Berlin, ainsi qu'il a été dit plus haut. Frédéric l'envoya une seconde fois à Constantinople, et, cette fois, sa mission réussit pleinement. Après quelques négociations conduites avec un mystère que les ministres de France et d'Autriche ne pénétrèrent qu'à demi, il conclut avec la Porte, au nom de la Prusse, un traité d'amitié conçu en huit articles (29 mars 1761—22 schâban 1174)<sup>1</sup>. Le con-

<sup>1</sup> Le traité turc daté du 22 schâban se trouve dans les Archives de Vienne; le 22 schâban correspond au 22 mars: la date du 22 mars

tenu de cet acte différerait très-peu de celui des traités de commerce que la Porte avait naguère conclus avec Naples, la Suède et le Danemark. Il stipulait en substance la liberté du commerce, fixait les droits de douane à trois pour cent, établissait les droits et privilèges des ambassadeurs et des consuls prussiens dans tout l'Empire ottoman, en leur réservant la juridiction sur les sujets prussiens; les procès entre musulmans et Prussiens, pour valeur de plus de quatre mille piastres, devaient être jugés dans la résidence de Constantinople. L'article 6 garantissait la liberté individuelle des sujets prussiens, à moins qu'ils n'eussent été pris les armes à la main ou en contact volontaire avec d'autres troupes en guerre avec la Sublime-Porte. Un dernier article prévoyait le cas où il pourrait devenir utile et avantageux aux deux parties de reprendre les négociations. Rexin, après avoir signé ce traité en sa qualité de ministre plénipotentiaire prussien, reçut dans une audience solennelle la minute du traité contresigné par le Sultan; revêtu du titre d'ambassadeur extraordinaire, il échangea quatre mois plus tard le traité ratifié par Frédéric II (27 juillet 1761)<sup>1</sup>. Outre l'influence de l'ambassadeur anglais, Porter, qui, en sa qualité de ministre d'une puissance alliée de la

donnée par Martens est donc erronée. La minute italienne de ce traité est déposée aux Archives de Berlin.

<sup>1</sup> *Descrizione dell' udienza che il dì 27 luglio 1761, ebbe del G. V. Raghibpascia l'invitato straordinario del re di Prussia il S. de Rexin, il quale altre volte, cioè allorché fu Scrivano dal Negotiante il S. Federico Hübsch in Pera, nove o dieci anni fa, il chiamò Godofredo Hauden, nativo di Hirschberg in Silesia.* Arch. de Vienne.

Prusse, mit tout en œuvre pour faire réussir la mission de Regin, celui-ci utilisa le crédit qu'avaient à la Porte Giacomo Riso, beau-père de l'interprète Ghika, Ipsilanti, médecin du grand-vizir, Aliaga, secrétaire de Raghîb-Pascha, et Drako, agent du voïévode de Moldavie. Ce dernier fut pendu peu de temps après, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, pour avoir fait fustiger deux de ses esclaves musulmanes, et cela, bien qu'il fût prouvé qu'elles avaient mis le feu à sa maison. Aliaga, convaincu de trop de déférence pour les solliciteurs de places, fut exilé en Chypre. Il est probable que les quatre-vingt mille piastres dont Regin fit traite sur sa cour, furent employées en partie à solder les complaisances de ces deux agens. Le résident russe, Obreskoff, et l'internonce autrichien, proposèrent à leurs cours respectives de hasarder une somme de cent mille ducats, dans l'espoir de faire révoquer le traité avant que Regin eût pu en échanger les ratifications; mais cet échange eut lieu pendant qu'on délibérait encore à Vienne et à Saint-Pétersbourg sur l'utilité de cette mesure, et malgré le retard qu'y apporta l'assassinat du courrier prussien chargé de porter à Berlin la minute turque du traité. A peine arrivé à Aïdos, ce courrier fut tué d'un coup de fusil par le janissaire qui l'escortait. Arrêté sur-le-champ, celui-ci déclara avoir été porté à ce meurtre par une dispute relative à neuf cents piastres qu'il prétendait lui être dues par Regin.

L'ambassadeur extraordinaire de Russie, prince Schachowsky, qui avait apporté la lettre de félicita-

tions adressée, par sa cour, au Sultan Moustafa, au sujet de son avènement, revint à Constantinople une année après. A l'audience qu'il obtint du grand-vizir, il se plaignit de l'ambassadeur turc Osman, qui, non content d'avoir voulu remettre en mains propres à l'Impératrice les lettres de créance du Sultan, s'était aliéné toute la cour par sa conduite hautaine et grossière. La Pologne avait envoyé à Constantinople le franciscain Thomas Morewicki, avec mission de se joindre à l'ambassadeur de France, M. de Vergennes, au baile vénitien Foscari, à l'internonce Schwachheim et au ministre napolitain Ludolf, à l'effet d'obtenir que la Porte restituât aux catholiques les saints lieux de Jérusalem. Mais, comme tout récemment encore les Grecs avaient obtenu du Sultan un khattischérif qui les maintenait en possession de ces lieux vénérés, Vergennes et ses collègues jugèrent que toute démarche à ce sujet serait intempestive. En général, il leur était d'autant plus difficile de s'immiscer dans les affaires de religion, que les persécutions dirigées contre les Arméniens catholiques menaçaient de recommencer avec une nouvelle violence, que les églises même des jésuites, des dominicains et des capucins de Galata, placées sous la protection de la France, avaient été profanées, et que plus de cinquante Arméniens qui s'y étaient réfugiés avaient été conduits au bagne (22 novembre 1764). L'ambassadeur de France demanda en vain satisfaction de la mise à mort du négociant Linchon, qui avait pris part aux menées du prince de Moldavie, Rakoviza,

alors exilé à Lemnos; on lui répondit que ce n'était pas en sa qualité de Français, mais comme bojar moldave convaincu de coupables manœuvres, qu'il avait subi la punition de ses intrigues (14 mars 1760). Cependant ce fut sur la demande de M. de Vergennes et grâce à son intervention, que le vaisseau-amiral ottoman, conduit à Malte par des esclaves chrétiens à la suite d'une mutinerie dont nous avons parlé plus haut, fut ramené à Constantinople. Vers la fin de la même année, l'ambassadeur anglais, Porter, remit à la Porte, avec ses nouvelles lettres de créance, la notification de l'avènement de Georges III (24 décembre 1760). Le ministre napolitain, Ludolf, présenta deux lettres du roi d'Espagne, qui, en annonçant son départ de Naples pour Madrid, envoyait la ratification du traité d'amitié conclu en faveur de Naples, et demandait un traité semblable pour l'Espagne; mais les négociations que Ludolf entama dans ce but restèrent sans effet. L'internonce autrichien, Schwachheim, dont les démarches actives tendant à faire échouer la mission du ministre prussien avaient été sans résultat, obtint cependant un ferman par lequel la Porte autorisait les bouviers transylvaniens à mener leurs bestiaux paître pendant l'été dans les riches pâturages de la Valachie. Schwachheim ne sut rien des négociations déjà fort avancées que Rexin avait entamées avec la Porte, à l'effet de changer le traité d'amitié conclu avec la Prusse en une alliance offensive et défensive. Ce projet si dangereux pour l'Autriche fut découvert par l'internonce Penkler,

successeur de Schwachheim, mais seulement après la mort de Raghîb-Pascha <sup>1</sup>.

La joie qu'éprouva Moustafa III de la naissance de sa seconde fille, la princesse Schahsultane, fut encore augmentée par celle de son premier fils, le prince Sélim, né d'une esclave géorgienne (24 décembre 1761 — 27 djemazioul-ewwel 1175). Pour célébrer dignement cet événement, toute la ville fut illuminée, et, pendant sept nuits, ce ne fut qu'une vaste mer de feu; pendant trois autres nuits, la flotte reflétant dans les eaux du port de Constantinople les milliers de lampions dont elle était couverte, offrit le plus beau spectacle. Les chronogrammes arrivèrent de tous les côtés, et un grand nombre de prisonniers furent renvoyés du bagne, entre autres les Arméniens catholiques qui y étaient détenus. Mais la joie du Sultan fut presque aussitôt troublée par la mort d'Hebetoullah, sa fille aînée, déjà fiancée, bien qu'elle fût encore au berceau. La mort de quelques hommes illustres de l'Empire vint encore ajouter à la tristesse générale. Ce fut d'abord celle de Saïd Mohammed, fils de Mohammed Tschelebi, le *Vingt-huit*. Deux fois ambassadeur en France et en Suède, il avait été

<sup>1</sup> Schwachheim, avant son départ pour Vienne, délivra encore du bagne le Milanais Bernardo Nobili de Crocinal (15 novembre 1761). Il reçut plusieurs lettres d'une Romaine, Olympia Maria Sanetti qui se prétendait sœur du grand-vizir Raghîb-Pascha et demandait des secours à ce dernier pour elle et ses deux filles. — L'interprète autrichien, Gaspar Momar, mourut vers la fin de l'année 1761; Bianchi et Testa restèrent à Constantinople. Thugut passa en qualité d'interprète à Essek et Jenisch à Péterwardin; les jeunes de langue étaient Racher, Klezl et Bihn.



élevé successivement aux postes de nischandji, de defter-emini, de kiaya, et enfin de grand-vizir. Révoqué cinq mois après, il avait été nommé d'abord gouverneur de Koniah, puis du Caire et en dernier lieu d'Adana. Il est l'auteur d'un ouvrage très-estimé sur la médecine, sa science favorite <sup>1</sup> (octobre 1761 — rebioul-ewwel 1175). Damadzadé, fils du moufti E Boul Khair Ahmed, qui lui-même avait été revêtu deux fois de la plus haute dignité législative, mourut vers le même temps à Constantinople. Né à Brousa ainsi que son père, il repose dans le couvent qu'il avait fondé dans le faubourg de Südlidjé. Les annales ottomanes le représentent comme profondément versé dans la science musicale. Nous avons déjà eu occasion de citer le nom du poète Newres, l'un des nombreux auteurs, dont les chronogrammes embellissent les édifices publics construits sous le règne du sultan Mahmoud I<sup>er</sup>. Auteur d'un *Diwan*, l'un des meilleurs de ce temps, Newres fut banni de Constantinople, ainsi que Hischmet-Efendi, pour avoir parlé trop librement, et mourut de chagrin peu de temps après. A Bagdad, décéda à l'âge de soixante-six ans le gouverneur Souleïman-Pascha. Originellement Mamlouk d'Ahmed-Pascha, qui avait joué un si grand rôle dans les guerres contre Nadirschah, Souleïman s'était arrogé le gouvernement de Bagdad après la mort de son maître; et, bien que la Porte eût confié l'admi-

<sup>1</sup> Wassif, p. 204, et la dernière des biographies ottomanes, c'est-à-dire, les biographies des vizirs, par Schehrizadé Mohammed Said.

nistration de cette province à Mohammed-Pascha, il avait su s'y maintenir avec l'aide de quelques tribus kurdes et arabes, et forcer le Sultan à le confirmer dans la dignité de gouverneur. Le khattischérif qui sanctionne son usurpation, et qui est transcrit presque en entier dans l'histoire de Wassif, est un modèle du style qu'employaient les chancelleries ottomanes pour les cas si souvent répétés d'investitures forcées. Il assure le Pascha qui s'était mis par la force en possession d'un gouvernement dont la Porte avait déjà disposé, « que la promesse de sa constante fidélité et de son attachement a effacé les dernières traces du mécontentement du Sultan, et que la voie des faveurs impériales lui est de nouveau ouverte. » Souleïman-Pascha, homme brave et généreux, était la terreur de ses ennemis; ses expéditions nocturnes, toujours couronnées de succès, lui avaient fait donner par les Arabes les surnoms de *Père des lances*<sup>1</sup> et de *Malheur de la nuit*<sup>2</sup>. Dans la même année, mourut au Caire le gouverneur Bekir-Pascha, gendre du célèbre reïs-efendi Taoukdji, et dont nous avons parlé plus haut au sujet de sa promotion du poste d'intendant des cuisines impériales à celui de gouverneur de Haleb. Bekir devait toute sa célébrité aux immenses richesses, qui deux fois lui avaient permis d'acheter la place de ministre de l'extérieur et de l'intérieur. Malgré l'amende qui lui fut imposée à la mort de son beau-père, sa fortune était encore telle que,

<sup>1</sup> *Abou semer.*

<sup>2</sup> *Dewasol-letil.* Wassif, f. 212.

le jour de son décès, on trouva chez lui en or monnayé mille bourses, c'est-à-dire un demi-million de piastres. L'origine de cette fortune, gigantesque en Turquie, fut l'héritage de son beau-père Mustafa Taoukdji, que très jeune il avait accompagné en qualité de gardien du tabac à fumer, lorsque celui-ci fut envoyé en ambassade à Vienne. Renommé pour n'avoir jamais manqué son but en lançant le javelot, il s'était mêlé aux pages qui, en présence de l'empereur Charles VI, avaient déployé leur habileté dans le jeu du djérid. Dans un moment où, par suite d'un mouvement brusque de son cheval, il avait perdu l'équilibre et était sur le point de tomber, il eut assez d'adresse pour s'élancer du haut de sa selle et arriver debout à terre; puis, avec une grande présence d'esprit, il feignit d'avoir voulu donner à l'auguste assemblée le spectacle d'un tour de force. L'ambassadeur, qui savait le contraire, n'en loua pas moins près de l'Empereur l'extrême souplesse du jeune Bekir. Celui-ci ayant exprimé son étonnement à ce sujet, l'historiographe de l'Empire a jugé digne d'être transmise à la postérité, cette circonstance qu'il représente comme un tour d'adresse non-seulement de la part du cavalier, mais de celle de l'ambassadeur. La mort de Bekir-Pascha fut suivie de celles du savant Abbas-Efendi, père du bel-esprit Hischmet-Efendi, dont nous venons de parler, et du grand-écuyer Mustafa, alors chargé de la réparation des aqueducs de la Mecque. L'ancien silindar Moustafa, fils du grand-vizir Baltadji, le signataire du traité du Pruth, mourut

à Démotika, où il avait été exilé, après la disgrâce qui lui avait valu la perte de son titre de pascha à trois queues de cheval. La mort naturelle de ces grands dignitaires eut plus de retentissement que l'exécution du sourré-émini, ou conducteur du présent destiné à la Mecque. Accusé d'exactions et de prévarications dans l'exercice de ses fonctions comme inspecteur des magasins, il eut la tête tranchée. La mort violente d'une femme, qui fut pendue enveloppée dans ses vêtemens, à l'angle du marché aux esclaves, pour avoir assassiné par vengeance les enfans d'un marchand d'esclaves, son maître, passa presque inaperçue. Tous ces décès ou exécutions survinrent dans les dix-huit mois qui séparèrent la naissance de la princesse Schahsultane de celle de la princesse Mirmah, dont la venue fut saluée par une illumination générale de la capitale qui dura cinq nuits.

Il nous reste à parler des révocations et des mutations qui eurent lieu parmi les grands dignitaires de l'Empire et dont la liste est publiée annuellement dans les premiers jours des fêtes qui suivent le mois des jeûnes. Les plus importans de ces changemens furent ceux du ministre de l'intérieur et de l'extérieur (le kiayabeg et le reis-efendi), du moufti et du kaptan-pascha. Hamza Hamid, qui occupait pour la cinquième fois le poste de ministre de l'intérieur, fut révoqué, malgré la faveur presque exclusive dont il jouissait auprès du grand-vizir Raghîb; il paraît que cette destitution fut contraire à la volonté de ce dernier, et due à une influence de serai qu'il eût été dan-

gereux de braver. Sa place fut dévolue au reis-efendi Kaschif Mohammed-Efendi, surnommé Schatirzadé, c'est-à-dire le fils du Coureur. Par suite de cette promotion, tous les sous-secrétaires d'État avancèrent d'un grade suivant l'ordre hiérarchique, de sorte que le grand-maitre des requêtes, Ridjayi Elhadj Mohammed-Efendi, passa au poste de reis-efendi; le petit-maitre des requêtes à celui de grand-maitre; le secrétaire du cabinet du grand-vizir à celui de petit-maitre des requêtes; et le premier aide de ce dernier au poste de secrétaire en titre. La première dignité de la loi étant devenue vacante par suite de la mort du savant moufti Aassim, célèbre comme historiographe sous le nom de Tschelebizadé, Raghîb-Pascha proposa au Sultan, pour lui succéder, Welieddin-Efendi. (5 septembre 1761 — 5 safer 1175). Mais peu de temps après, la violence du caractère de ce dernier l'obligea de céder cette éminente dignité de l'islamisme à l'ancien grand-juge de Roumilie, Bekirzadé Ahmed-Efendi.

Le grand-vizir, jaloux de conserver son ascendant sur le Sultan, se rangeait à son avis toutes les fois qu'il ne s'agissait que de changer un grand dignitaire. C'est ainsi que, pour complaire au Sultan, il offrit à Hasan-Pascha la place de gouverneur d'Oczakow, à condition qu'il renoncerait à celle de grand-amiral. Hasan ayant refusé cet arrangement, Raghîb-Pascha alla jusqu'à lui promettre à titre de frais de route la somme de cinquante mille piastres à prélever sur le trésor public. Mais sur son refus réitéré d'accéder à cette propo-

sition, le Sultan ordonna de rayer son nom de la liste des vizirs et l'envoya en exil à Retimo. La place vacante de kapitan-pascha fut donnée au kiaya Mohammed-Pascha, qui n'y resta que très-peu de temps. Nommé gouverneur d'Égypte, il dut remettre le commandement de la flotte à Koutschouk Moustafa-Pascha. Le grand-vizir, pour consoler d'une destitution imméritée le précédent ministre de l'intérieur Hamza Mohammed, le nomma substitut du vieux et caduc nischandji Bekirbeg ; peu de temps après il l'envoya comme gouverneur à Selanik, en lui conférant le titre de pascha à trois queues de cheval. Les services que venait de rendre à l'Empire le gouverneur de Belgrade, Abdi-Pascha, fils du vizir Ali-Pascha, ne pouvaient être oubliés d'un ministre tel que Raghîb. Abdi, en réprimant, par sa fermeté, les mutineries des Yamakes en garnison à Belgrade, avait acquis des droits à la bienveillance du Sultan ; aussi le grand-vizir lui envoya-t-il, pour le récompenser, les insignes de la dignité de vizirs qui consistait en un vêtement d'étoffe d'or. Toutefois, comme il était à craindre que, si on le maintenait comme gouverneur de Belgrade, sa présence ne provoquât de nouveaux troubles, il fut envoyé en la même qualité à Silistra (23 juillet 1762 — 1<sup>er</sup> moharrem 1176). Le vizir Mohammed, alors kapitan-pascha, lui succéda dans le gouvernement de Belgrade. Cette mutation fut le résultat d'une intrigue du kislarağa, qui, irrité de ce que Mohammed ne lui avait donné qu'une somme de dix bourses d'argent et une pelisse d'hermine, lorsqu'il

vint lui apprendre l'heureuse nouvelle de la naissance du prince Sélim, tandis que le grand-vizir lui avait fait présent de quarante bourses et d'une fourrure magnifique de zibeline, n'avait cessé de travailler à sa révocation.

Une éclipse de soleil qui dura quinze minutes<sup>1</sup> effraya moins la capitale qu'un ouragan dont elle s'était vue assaillir deux jours auparavant. La foudre tomba sur un des minarets de la mosquée du sultan Bayezid, mais sans y causer le moindre dégât. Un accident semblable avait eu lieu l'année précédente, et avait endommagé les minarets des mosquées du Sultan (Laleli) et de la Wvalidé<sup>2</sup>, le jour même où le grand-vizir Raghîb-Pascha posa la première pierre de la bibliothèque fondée par lui. La construction de cet édifice et du collège qu'il y fonda étant terminée au bout de dix-huit mois, Raghîb y fit transporter de son palais les livres qu'il avait pu rassembler; il installa en personne le directeur et le secrétaire de la nouvelle bibliothèque, ainsi que le professeur et son suppléant, chargés de l'instruction de quarante jeunes gens qui y sont entretenus gratuitement. Raghîb embellit cette bibliothèque d'une belle fontaine, « afin, dit l'historien, d'apaiser la soif » des hommes altérés par l'ardeur de la science. » Aucune des bibliothèques de Constantinople n'est ornée avec autant de goût que celle de Raghîb-Pascha.

<sup>1</sup> Le 29 rebioul-ewwel 1176, cité dans l'*Histoire de Wassif*, correspond au 18 octobre 1762.

<sup>2</sup> Le 12 moharrem 1175 (13 août 1761).

Du haut du plafond descendent des lustres en fonte qui, du reste, ne figurent là que comme symboles, car leurs diverses parties offrent des inscriptions ayant trait à la morale et à la religion. Ainsi, on lit sur l'un d'eux cette sentence de la tradition : *Les actions sont jugées d'après l'intention qui y a présidé.* La partie du milieu porte cette inscription : *Dieu seul me guide* ; enfin une troisième ne contient que ces mots : *Au nom de Dieu.* Tout le tour du mur, on lit en caractères d'or la borda de Boussiri, ce célèbre panégyrique du Prophète ; c'est en effet le plus bel ornement qui puisse figurer dans une bibliothèque musulmane. Avant que l'édifice fût entièrement terminé, sa coupole s'écroula, accident qu'un grand nombre de gens considérèrent comme de mauvais augure pour le fondateur. Il est vrai de dire que la prédiction trouva quarante jours après une apparente réalisation dans la mort de Raghîb-Pascha. Il s'éteignit à l'âge de soixante-cinq ans, et repose dans le mausolée qu'il avait fait construire dans la cour qui précède la bibliothèque fondée par lui. A côté de ce mausolée et près de la fontaine, sont déposées les cendres de deux des femmes de son harem. Ce tombeau et quelques autres placés autour sont ornés d'inscriptions et entourés de grilles dorées ; ils renferment des vases en marbre qui, garnis de plantes odoriférantes, apparaissent aux musulmans comme autant « de calices divins d'où s'échappent sans cesse des vapeurs célestes <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Constantinople et le Bosphore, I, p. 490. L'inscription du tombeau de



Du tombeau de Raghîb-Pascha, jetons un dernier regard sur la littérature ottomane ; malheureusement les productions de cette époque furent plus nombreuses que remarquables. Nous avons déjà parlé des principaux légistes, des historiens et des poètes de ce temps, à mesure que le cours de notre narration nous a obligé à rendre compte, soit de leur entrée dans le monde savant, soit de leur mort. Il ne nous reste donc qu'à donner un aperçu rapide de l'état des sciences en général et de leur culture pendant l'intervalle de temps qui sépare la paix de Carlowicz de celle de Kainardjé. Dans cette période, comme dans toutes les précédentes, les ouvrages théologiques et judiciaires l'emportent de beaucoup sur toutes les autres productions, non-seulement par leur nombre, mais aussi par leur autorité ; mais ce qui est le plus important aux yeux du musulman, n'a que peu d'attrait pour le littérateur européen. Des commentaires sur les œuvres fondamentales de la dogmatique et de la tradition, sur les biographies de Mohammed et sur sa mission de prophète, des interprétations du Koran, des ouvrages élémentaires sur les devoirs du musulman, comme ceux des mystiques, n'ont qu'un intérêt secondaire pour l'historien ; il n'en est pas tout-à-fait de même des ouvrages judiciaires, puisque leur contenu a

Raghîb-Pascha porte : « Au nom du Dieu tout-puissant et éternel ! L'auteur de cette bonne œuvre et le fondateur de ces beaux établissemens est le grand-vizir Raghîb-Pascha. Que les fidèles le recommandent à la miséricorde divine, et que les baumes du Paradis entourent ses restes. Récitez pour son âme la première sourte du Koran (le pater musulman). »

trait à la vie civile des musulmans. Les plus importants de ces sortes d'ouvrages sont les collections des fetwas et les formules des pièces judiciaires. Après la collection du moufti Abdourrahim, qui a rassemblé dans son ouvrage près de dix mille fetwas <sup>1</sup>, il faut mentionner celle du moufti Dürri-zadé Esseïd Mohammed Aarif-Efendi ; cette collection, qui a pour titre *Résultat des fetwas* <sup>2</sup>, en contient plus de dix-huit cents <sup>3</sup>. Viennent ensuite les collections du moufti Ali, contenant cinq mille quatre cents fetwas [iv] ; celle du moufti Atallah Mohammed-Efendi d'Angora <sup>4</sup>, celle de l'inspecteur des archives des fetwas, Fikhi Mohammed-Efendi <sup>5</sup>, et l'abrégé qu'en a fait le grand-juge Wassaf Abdoullah-Efendi <sup>6</sup>. Hadjibzadé Moustafa-Efendi <sup>7</sup> et Lalizadé <sup>8</sup> ont laissé des formules de pièces juridiques (*soukak*), calquées sur le modèle qu'en a tracé Baldirzadé. Si ces formules servent de règles aux juges, les *Inshas*, collections de modèles épistolaires, servent de guide aux secrétaires du trésor, de la chan-

<sup>1</sup> Imprimé à Constantinople en l'année de l'hégire 1243 (1828). 2 vol. in-fol.

<sup>2</sup> *Netidjetol-Fetawi*.

<sup>3</sup> Imprimé à Constantinople en 1237 (1821), un vol. in-4°.

<sup>4</sup> Fetawi Ankarewi, mort en 1098 (1686).

<sup>5</sup> Fetawi Atallah Mohammed-Efendi, mort en 1127 (1715).

<sup>6</sup> Fetawi Wassaf Abdoullah-Efendi, mort en 1174 (1760).

<sup>7</sup> *Bouzaatol-houkkam fss-sik*, c'est-à-dire guide des magistrats pour la rédaction des pièces judiciaires par Mohammed Hadjibzadé; terminé en l'année 1081 (1680).

<sup>8</sup> L'un est intitulé : *Meldjaol houkkam f mouini-kouzat*, c'est-à-dire refuge des magistrats dans le secours des juges ; l'autre *Soubdetoss-soukouk*, c'est-à-dire choix de pièces juridiques. Lalizadé mourut en 1175 (1761).

cellerie d'Etat et des gouverneurs des provinces; ces derniers portent le nom de diwan-efendis. Outre les collections de lettres dues à la plume des grands-vizirs Rami et Raghib, du poète Nabi et du defterdar Aarif, que nous avons souvent citées dans le cours de cette histoire, il faut encore mentionner l'ouvrage intitulé *Trésor de l'art épistolaire* <sup>1</sup>, les modèles de lettres (mounschiat) du secrétaire du cabinet, Hayatizadé <sup>2</sup>, ceux du molla Ahmed Taïb Osmanzadé, de Hadji Tschelebi, célèbre sous le nom de scheikh Mourad <sup>3</sup>, et ceux de Refiâ. A côté de ces ouvrages, figurent les traductions de plusieurs ouvrages philologiques arabes, très-estimés, entre autres les sérénades de Hariri et de Hamadani, la missive d'Ibn Seïdoun intitulée la *Quiétude de l'homme obéissant* <sup>4</sup> [v], les *Scallies d'Obeïd Sakani* <sup>5</sup> par l'astronome de Mohammed II, le *Jardin du Prédicateur* <sup>6</sup> par le moufti Seïd Feïzoullah-Efendi, et les *Prolégomènes philologiques de Scham-akhschari* par Ishak Khodja. Taïb Ahmed Osmanzadé <sup>7</sup> et le moufti Seïd Feïzoullah <sup>8</sup>, mort sous la hache du bourreau, ont écrit des recueils de facéties. Le derwisch Hasan d'Andrinople, les poètes Koulsi

<sup>1</sup> *Kanzol-Enscha.*

<sup>2</sup> Mort en 1175 (1761).

<sup>3</sup> Mort en 1145 (1732).

<sup>4</sup> *Soulwanoul-moutaa.*

<sup>5</sup> *Lataïf Obeïd Sakani*; cette traduction fut faite vers l'année 1113 (1701).

<sup>6</sup> *Baouzatol-Khatib.*

<sup>7</sup> *Djamioul-Lataïf*, c'est-à-dire le collecteur des facéties.

<sup>8</sup> *Lataïf*, dédié au Sultan Moustafa III en 1083 (1672).

et Nabi, et le molla Ibrahim Hanif-Efendi, ont laissé des recueils de proverbes [VI]. Razi Abdoullatif-Efendi dédia au grand-vizir Ibrahim-Pascha, mort victime de la rébellion des janissaires, une collection de contes et d'anecdotes ; Taïb Ahmed écrivit pour le même vizir l'ouvrage intitulé : *Fruit d'entretiens nocturnes pour le conseil des rois*<sup>1</sup>. Un ouvrage semblable<sup>2</sup> est dû à la plume du moufti Feïzoullah [VII]. Le moufti Esaad écrivit un ouvrage, pendant de celui qui a pour titre : *éclaircs des hommes éloquens*<sup>3</sup>, et le moufti Wassaf Abdoullah un autre intitulé : *le Titre de Noblesse*<sup>4</sup> (supériorité de l'homme sur les animaux). Osmanzadé-Efendi, que nous avons souvent eu occasion de citer comme biographe des vizirs, abrégé le célèbre ouvrage arabe intitulé : *Eloge des humanités ou guide dans l'étude des humanités*<sup>5</sup>, et un autre ouvrage intitulé : *Conseil aux rois*<sup>6</sup>. Mais de tous les ouvrages philologiques de cette période, le *Navire des Sciences*<sup>7</sup> par Raghîb-Pascha est sans contredit un des plus précieux, et, eu égard au peu de temps qui s'est écoulé depuis la mort de l'auteur, un des plus rares de la librairie ottomane. Les travaux des grammairiens se bornèrent à cette époque à l'interpré-

1 *Semaroul-ismar fi nassaïhil-moulouk.*

2 *Nassaïhoul-moulouk*, c'est-à-dire conseil pour les rois.

3 *Madhabihol-boulegha.*

4 *Oumwanesch scherf.*

5 *Mahasinol-edeb fi terdjümeti min hadjes-soulouk il-el-edeb.*

6 *Nassihatol-moulouk terghiben li housnis-soulouk*, c'est-à-dire, conseil aux rois pour les encourager à marcher dans la bonne voie.

7 *Sefinet ol-vouloum.*

tation et l'explication des principaux ouvrages qui traitent de la syntaxe arabe [viii]. La rhétorique et la grammaire persanes n'occupèrent que quelques auteurs [ix]. Les dictionnaires turc-persan les plus estimés, tels que le *F'erheng Schououri* <sup>1</sup>, la *Preuve péremptoire* <sup>2</sup>, le *Son des mots* <sup>3</sup>, les glossaires de Schahidi, de Vvehbi et celui du *Schahnamé* par Abdoulkadir Ben Omer de Bagdad, ainsi que l'ouvrage de médecine de Houseïn Hezarfenn, furent publiés les uns à cette époque, les autres vers la fin de la période précédente. Un petit nombre d'ouvrages seulement, et encore sont-ils peu recommandables, furent écrits sur l'astronomie, l'arithmétique et la logique; une douzaine d'ouvrages, les uns traduits, les autres compilés, parurent en médecine. Les poètes Tschelebizadé Aassim <sup>4</sup>, Nabi, Rasim <sup>5</sup>, Raghîb, Newres, Nasmizadé <sup>6</sup>, Soubhi <sup>7</sup>, Thalib <sup>8</sup>, et Nakschi <sup>9</sup> laissèrent des *divans*; d'autres traduisirent ou commentèrent ceux des poètes mystiques persans Saïb, Ourfi et Schewket [x]; Saïd Mohammed le Vingt-huit publia le diwan persan de Mir Mohammed Eschref, le Nakschbendi. Les kassidés les plus célèbres, telles que la *Bordet* et celles tirées des lettres E, N, L, etc., furent

<sup>1</sup> Imprimé à Constantinople en 1155 (1742).

<sup>2</sup> *Bourhané Katî; imprimé en 1214 (1799).*

<sup>3</sup> *Lehdjetoul Loughat; imprimé en 1210 (1790).*

<sup>4</sup> Ismail Aassim le moufti, mort en 1170 (1756).

<sup>5</sup> Rasim, mort en 1167 (1753).

<sup>6</sup> Nasmizadé Mourteza, mort en 1133 (1720).

<sup>7</sup> Soubhi, mort en 1101 (1689).

<sup>8</sup> Thalib, mort en 1115 (1703).

<sup>9</sup> Nakschi, le confident de Moustafa III, mort en 1178 (1764).

commentées ; mais aucune ne le fut aussi souvent que celle composée par le grand-vizir Kœprülüzadé et faite à la louange du moufti Feizoullah [xi]. Les *Livres de l'Unité* <sup>1</sup>, des *Chevaux* <sup>2</sup>, des *Événements* <sup>3</sup>, du *Rossignol* <sup>4</sup>, de l'*Échanson* <sup>5</sup>, de la *Missive* <sup>6</sup>, le *Livre d'Or* <sup>7</sup> et le *Livre heureux* <sup>8</sup> sont des poèmes didactiques, ainsi que l'ouvrage persan intitulé le *Livre du Conseil* <sup>9</sup>, dont à cette période il ne parut pas moins de cinq traductions. Le poème intitulé la *Rose centifole* <sup>10</sup> chante les traditions du Prophète, et celui intitulé le *Confident des amans* est consacré au récit d'aventures amoureuses. Les poètes Nabi, Wehbi et Remzi imitèrent en vers rimés le *Livre du Conseil*. Nous avons déjà parlé en leur lieu et place des historiens ottomans et des traducteurs des histoires persanes de Mirkhouand, de Khouandemir, d'Ibnol Djouzi, d'Ibnol Aïni, d'Ibn Khaldoun et d'Ibn Khallikan. Quelques ouvrages biographiques et topographiques parurent encore vers cette époque ; entre autres les biographies des poètes, des mouftis, des vizirs, des capitans-paschas, des calligraphes et des chanteurs [xii].

<sup>1</sup> *Wahdetnamé* par Ishak Khodja, mort en 1180 (1706).

<sup>2</sup> *Estnamé* par Souleiman Danisch, mort en 1162 (1749).

<sup>3</sup> *Sergouzeschnamé*, par le rhéteur de Brousa, mort en 1143 (1730).

<sup>4</sup> *Bülbülnamé*, par le moufti Esaad, mort en 1166 (1752).

<sup>5</sup> *Baasnamé*, par le moufti Wassaf, mort en 1174 (1760).

<sup>6</sup> *Serinnamé*, par Eschref.

<sup>7</sup> *Firouznamé*, par Rami, mort en 1136 (1723).

<sup>8</sup> *Pendnamé*.

<sup>9</sup> *Goull sadbeg*, par le rhéteur de Brousa.

<sup>10</sup> *Entsol-oushak*, par Danisch Souleiman.

les relations des voyages de la karavane des pèlerins, les descriptions de la Mecque, de Médine, de Damas, de Jérusalem et de Tebriz [XIII]. Les ouvrages de quelques polygraphes furent réunis en un seul corps d'ouvrage sous le titre de *Külliat*, c'est-à-dire œuvres complètes ; dans ce nombre figurent ceux des poètes Nabi et Wehbi, des prosateurs Taïb (Osman-zadé), Sabit (Alaeddin) et du scheïkh Ismaïl Hakki-Efendi. Eschref Abderrahman-Efendi écrivit un ouvrage intitulé : *Sources des sciences*, et un compendium de l'histoire littéraire sous ce titre : *Méditations philosophiques sur les diverses classes des peuples* <sup>1</sup>, c'est-à-dire des Arabes, des Persans et des Turcs. Cet ouvrage n'est pas moins précieux pour l'histoire littéraire de ces peuples, que l'est pour la bibliographie ottomane le *Nouveau monument* <sup>2</sup> du fils d'Elhadj Ibrahim Hanif-Efendi, qui a continué le grand dictionnaire bibliographique de Hadji Khalfa. L'ouvrage du fils d'Ibrahim Hanif contient les titres de cinq cents ouvrages, dont les auteurs ont écrit dans le siècle qui s'est écoulé depuis la mort de Hadji Khalfa. Ce dernier monument bibliographique de la littérature ottomane fut terminé dans l'année de la mort du célèbre grand-vizir Raghîb-Pascha.

La mort de Raghîb-Pascha, l'un des plus fermes appuis de l'Empire ottoman, survint dans la soixante-troisième année du dix-huitième siècle. Le nombre

<sup>1</sup> *Tezkeretol hikem fi tabakatil-oumm*, par Abderrahman Eschref.

<sup>2</sup> *Esseri Nou*.

soixante-trois, qui est celui d'une des années climatiques de la vie humaine, était depuis six siècles marqué dans l'histoire ottomane par des événemens d'une haute importance. Dans l'année 1263, les premiers Turcs vinrent s'établir dans la Tatarie Dobruze; au quatorzième siècle, en l'année 1363, les Hongrois combattirent pour la première fois contre les Turcs à la célèbre bataille des Serviens; au quinzième siècle, en 1463, les Turcs, après avoir conquis la Bosnie et décapité le roi de ce pays, franchirent l'isthme d'Hexamilon et pénétrèrent en Morée; en 1563, une inondation, la plus terrible dont les annales ottomanes fassent mention, rompit tous les ponts aux environs de Constantinople et mit en danger la vie de Souleiman le Législateur, mort trois ans après devant Szigeth. La soixante-troisième année du dix-septième siècle est marquée dans l'histoire par une nouvelle invasion de la Hongrie par les Turcs; enfin, l'année 1763 est signalée par la mort de Raghîb-Pascha. Si ce premier ministre n'a atteint ni la gloire du grand-vizir Sokolli, ni celle des deux premiers Kœprülüs, il mérite cependant à plus d'un titre que le lecteur jette un dernier regard sur sa vie, car il a été non-seulement le plus savant des deux cents grands-vizirs qui jusqu'à ce jour ont administré l'Empire ottoman, mais il fut le dernier ministre de cet empire qui mérita réellement le surnom de Grand. C'est sous ce double rapport que les biographes des grands-vizirs et l'historiographe de l'Empire lui ont décerné les titres honorifiques de *Sultan des poètes*



de *Roum*<sup>1</sup> et de *président des vizirs*<sup>2</sup>. Fils d'un secrétaire de la trésorerie, il fut chargé, dès l'âge de vingt-cinq ans, pendant les campagnes de Perse, de la description financière de Tiflis et plus tard de celle d'Eriwan. Peu de temps après il fut nommé defterdar dans cette dernière ville, et remplit auprès des généraux commandant l'armée de Perse les fonctions de defter-emin et de reis-efendi. Le serasker de Tebriz, Ali-Pascha Hekkimzadé, et celui de Bagdad, Ahmed-Pascha, furent les premiers à apprécier à leur juste valeur les talens administratifs et la science du jeune fonctionnaire, et ils l'encouragèrent de tout leur pouvoir. Ahmed-Pascha, entre autres, récompensa royalement une kassidé que Raghîb lui avait dédiée, par un don de vingt mille piastres. De retour à Constantinople, après une absence de sept ans, Raghîb y fut immédiatement employé comme directeur de la chancellerie de la capitation, d'où il passa, en la même qualité, dans plusieurs autres chancelleries. Nommé secrétaire du cabinet du grand-vizir, il assista aux négociations qui précédèrent la paix conclue avec la Perse, puis à celles du congrès de Niemirow et à celles qui eurent pour résultat le fameux traité de Belgrade. Les services qu'il eut occasion de rendre dans ces divers postes lui valurent sa

<sup>1</sup> *Sütlânî Schouâri Roum*. Voyez la continuation des biographies des grands-vizirs, par Djawid Ahmedbeg, qui commence par Raghîb-Pascha et se termine par Yousouf Sia, sous l'administration duquel l'Egypte, conquise par Bonaparte, rentra sous la domination ottomane.

<sup>2</sup> *Sadrol-woussera*. Wassif, p. 223.

nomination à la dignité de reis-efendi ; révoqué de ces fonctions, il fut successivement investi des gouvernemens du Caire, d'Aïdin et de Haleb ; enfin, il échangea ce dernier poste pour celui de grand-vizir, qu'il occupa pendant six ans. Durant son gouvernement de Haleb, il dota cette ville d'un pont et d'une nouvelle tour ; comme grand-vizir, il dota Constantinople d'une bibliothèque et d'une école, et y fit construire à ses frais une fontaine et plusieurs édifices. Ses ouvrages, moins nombreux que ceux du savant grand-vizir de Souleïman le Législateur, Loutfi-Pascha, leur sont supérieurs, et par la matière qu'il traite, et par le style ; ce sont des monumens plus durables que toutes ses constructions. Ses deux traductions des ouvrages classiques persans, l'Histoire universelle de Mirkhouand<sup>1</sup> et l'Histoire des Tatares du savant grand-vizir mogol Abdourrizak<sup>2</sup>, sont restées inachevées ; elles paraissent d'ailleurs n'avoir été entreprises par lui que comme exercice de style. L'essai qu'il fit d'écrire l'histoire des victoires remportées par le Prophète, à l'imitation de celle de Weïsi, était dû aux encouragemens d'Ali Hekkimzadé. Malheureusement cet ouvrage est resté inachevé comme le précédent. Nous avons déjà parlé plus haut, et partout où nous avons eu occasion de consulter Raghib, de son *Histoire des négociations de la paix conclue avec Nadïrschah*<sup>3</sup> ; de ses *Rapports au Sultan*<sup>4</sup> et de son *Bulletin sur la*

<sup>1</sup> *Raousates-safa*, c'est-à-dire le jardin de la pureté.

<sup>2</sup> *Matlaaes-saadoïn*, c'est-à-dire le levant des deux Orientes.

<sup>3</sup> *Tahkik et-toufik*, c'est-à-dire la preuve de la bonne direction.

<sup>4</sup> *Telkhissat*.

*prise de Belgrade* <sup>1</sup>. A la tête de son *Diwan* se trouvent un panégyrique sur le gouverneur de Bagdad, formant une centaine de doubles rimes <sup>2</sup>, des panégyriques sur les mouftis Esaad et Aassim, des chronogrammes sur la tente et la mosquée du grand-vizir Ali Hekkimzadé, sur la conquête de Belgrade et sur la naissance des princesses Hebetoullah et Schahsultane. Des gloses sur les célèbres ghazèles des poètes persans Schewket et Saib et du poète turc Nabi précédent ce *Diwan* et forment cent cinquante ghazèles dictées par l'esprit le plus philosophique et le plus élevé [XIV]. Mais son chef-d'œuvre est sans contredit son anthologie philologique, intitulée le *Navire* <sup>3</sup>. C'est un choix de morceaux de poésie et de prose tirés de l'arabe, « véritable navire des belles-lettres, dit l'historien, richement chargé de lingots d'or tirés de » l'inépuisable trésor de la langue arabe. » Par tous ces ouvrages, Raghîb se montra digne, comme auteur classique moderne, des louanges pompeuses que lui décerne l'historiographe Wassîf. S'il faut en croire cet historien, sa sagacité et son jugement le placent à côté d'Ibn Ayas; pour la prose et les vers, c'est un second Ebou Nouwas; son style historique rivalise avec celui de Weïsi, et son style épistolaire avec celui

<sup>1</sup> *Fethiâi Belgrad.*

<sup>2</sup> *Sefinet.* Cet ouvrage aussi rare que précieux ne se trouve dans aucune autre bibliothèque que celles de Constantinople et de Vienne.

<sup>3</sup> Cette production lui valut un présent de vingt mille piastres; cent piastres valaient à cette époque environ cinquante ducats, somme que les plus riches libraires d'aucun pays de l'Europe n'ont jamais donnée au plus célèbre des poètes.

de Nerkesi; enfin, admiré comme philosophe à l'égal d'un second Platon ou d'un second Aristote, Raghîb-Pascha est aux yeux de l'Ottoman l'homme parfait de son siècle. L'historien européen, en laissant à l'historiographe turc le soin de justifier cette admiration outrée, doit se borner à reconnaître dans Raghîb un homme d'Etat accompli; mais, loin d'être un homme parfait, Raghîb avait au contraire perdu tout amour de la vérité, et sa sincérité n'était que mensonge et hypocrisie. Homme d'un grand savoir et ayant le sentiment de sa valeur, il avait saisi d'une main ferme les rênes de la domination absolue. Jaloux de faire respecter la nation dont il était le premier représentant, il cherchait à atteindre ce but par tous les moyens possibles. Son Histoire des négociations de la paix de Perse peut être considérée comme un modèle de style diplomatique; elle brille de cette aisance et de cette habileté qui font, avec raison, l'admiration de tous ceux qui connaissent le langage des chancelleries ottomanes. Du reste, la finesse d'esprit et l'habileté de Raghîb se montrèrent; non-seulement pendant sa carrière diplomatique, mais pendant son grand-vizirat. C'est en cette dernière qualité qu'il avait signé un traité d'amitié avec la Prusse, et qu'il se proposait de conclure une alliance offensive et défensive avec cette même puissance. Nul doute que le résultat de cette alliance eût été de rompre la paix avec l'Autriche; heureusement pour cette puissance, la

• *Insani Kamil*. Wassif, f. 225.

mort ne tarda pas à mettre fin à ce projet. Dans l'espoir de justifier d'avance la violation de cette paix, il avait rejeté, comme contraire à la loi, la transformation du traité de Belgrade en une paix perpétuelle, et avait répandu le bruit dans les ambassades de Pera, que l'Autriche aurait à renouveler cette même paix aussitôt que le terme de vingt-sept ans, qui lui était assigné et qui touchait à sa fin, se serait écoulé. Ce grand projet conçu par Raghîb-Pascha, d'agrandir par l'alliance prussienne l'Empire ottoman aux dépens de l'Autriche, périt avec ce grand-vizir; peut-être même aurait-il échoué contre la volonté du Sultan, qui avait pour l'Autriche les sentimens les plus pacifiques. Dans ce cas, il est plus que probable que son opposition aurait entraîné sa chute. Quoiqu'il en soit et quoi qu'il en pût résulter dans la suite, il est certain que Raghîb avait épousé les projets de Frédéric II. Auteur et poète comme lui, mais dépourvu des qualités qui constituent un grand capitaine, Raghîb n'était pas un grand-vizir parfait, car, dans l'opinion des Ottomans, il aurait dû savoir manier également bien le sabre et la plume. Son érudition, qui le place à cet égard à la tête de tous les grands-vizirs de l'Empire, en fit le protecteur naturel des savans et des poètes; aussi ne s'était-il jamais fait faute de les encourager toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Il est juste aussi de dire que, dans les promotions, dans les secours et les distinctions qu'il accorda aux poètes, aux savans et aux calligraphes, ce ne fut ni la presse, représentant de l'opinion publi-

que, ni les dédicaces des auteurs qui déterminèrent son choix ; il estimait et récompensait le talent pour lui-même, parce qu'il le considérait comme un des plus beaux ornemens de la nation et parce qu'il était excellent juge en pareille matière. Aussi, bien que ce ne fût pas un grand-vizir accompli, encore moins un homme parfait, Raghîb sera toujours un des plus grands ministres de l'Empire ottoman et, jusqu'à présent, le dernier qui ait mérité ce nom.

---

## LIVRE LXXII.

Hamza Hamid est grand-vizir pendant six mois. — Mutations. — Morts. — Kiamil le Parfait, et Sinek la Mouche. — Le grand-vizir et le kapitan-pascha épousent des sultanes. — Troubles à Bagdad, à Yanina, en Chypre. — Le khan de Crimée est remplacé. — Troubles en Géorgie. — Chute et exécution du grand-vizir. — Ambassades de Stankiewicz et d'Alexandrowicz, de la Prusse et de la Pologne. — Ambassadeurs de Russie, d'Autriche et de Toscane. — Entrée au pouvoir du grand-vizir Mousinzadé. — Naissance d'un prince. — Première leçon du prince. — Dissertation en présence du Sultan. — Tremblement de terre. — Troubles en Chypre, à Khios, en Géorgie, en Egypte et en Arabie. — Construction d'un aqueduc. — Flotte. — Diwan. — Morts. — Révocation du khan des Tatares et du moufti. — Incendie à Péra. — Troubles au Caire, à Médine, à Akhiska et dans le Monténégro. — Moustafa règne par lui-même. — Le grand-vizir ne se maintient que par le crédit de sa femme. — Fiançailles de la princesse Schahsultane. — Mort du kiayabeg Mohammed Kiaschif, du kisharaga et de plusieurs autres personnages. — Le docteur Ghobis. — Echange de notes entre la Porte, les ministres de France et de Russie. — Révocation du grand-vizir. — Déclaration de guerre. — Le khan des Tatares, le grand-vizir, le moufti, le kapitan-pascha et l'interprète de la Porte sont changés. — Levée de troupes et manifeste. — Notes adressées à la Porte par les gouvernemens d'Autriche, de Venise, de Hollande, de France, d'Angleterre et de Prusse. — Départ de l'étendard sacré.

Hamid Hamza, fils d'un marchand de Dewelihissar, ville du sandjak de Nikdé, était né à Constantinople; trente-trois ans auparavant, à l'époque où Raghîb

Mohammed-Pascha était secrétaire du cabinet du grand-vizir, il avait été appelé au poste de premier aide du secrétaire du cabinet, poste qu'il avait occupé pendant dix ans ; plus tard il avait rempli, pendant dix autres années, les fonctions de secrétaire du cabinet, vacantes par suite de la promotion de Raghîb à la dignité de reis-efendi. Nommé ensuite ministre des affaires étrangères, trois fois ministre de l'intérieur, et, dans les intervalles, defter-emini, rouznamedji, tschaouschbaschi, nischandji ou secrétaire d'Etat dépositaire du chiffre du Sultan, puis vizir de la coupole, percevant en cette qualité les revenus du sandjak de Selanik, à titre d'argent d'orge, il continua, pendant le grand-vizirat de Raghîb, son protecteur, à jouir de toute la confiance que lui accordait ce dernier depuis trente ans, et qu'il devait moins à ses talens qu'à sa longue gestion et à sa fidélité éprouvée. Comme, durant la maladie de Raghîb, il avait rempli, par intérim, les fonctions de grand-vizir, le sceau impérial lui fut remis après la mort de son protecteur, ainsi que la lettre autographe que les Sultans avaient coutume d'adresser en pareille circonstance aux nouveaux premiers ministres. A peine les trésors amassés par Raghîb pendant le cours de son grand-vizirat, et évalués à soixante mille bourses, eurent-ils été confisqués au profit du Sultan, que le favori, confident intime et intendant de Raghîb, le Persan Ali, alors inspecteur des cuisines impériales, aux efforts duquel était dû en grande partie le traité conclu avec la Prusse, et qui, en récompense, avait reçu de Frédéric II une somme



d'un demi-million, fut mis à mort sous prétexte d'exactions commises par lui autrefois dans l'île de Chypre, où il avait été receveur des impôts : son banquier, qui avait partagé ses bénéfices, eut le même sort que lui<sup>1</sup>. Raghîb avait passé du règne du sultan Osman sous celui du sultan Moustafa en qualité de grand-vizir, et la nomination de Hamza fut une sorte d'héritage que lui légua Raghîb, et un hommage rendu à la confiance que lui avait toujours accordée le défunt grand-vizir. Au surplus, il prouva bientôt qu'il n'y avait en lui rien de ce qui constitue un homme de qualités saillantes, soit en bien, soit en mal, et que, s'il était propre à occuper des emplois subalternes, il ne convenait nullement à la plus haute dignité de l'Empire : aussi ne la conserva-t-il que six mois, c'est-à-dire, juste autant de mois que son prédécesseur l'avait gardée d'années. Avec lui commença une nouvelle série de grands-vizirs éphémères, dont on vit sept se succéder pendant les dix années suivantes du règne de Moustafa.

Un mois après la mort de Raghîb, comme les principaux légistes de la capitale se livraient, en présence du Sultan, suivant l'usage adopté pendant le mois du jeûne, à des discussions scientifiques, l'un de ces oulémas, nommé Tatar-Efendi, s'étant permis d'injurier un de ses collègues, nommé Abdoulmoumin, fut exilé à Tenedos par le Sultan. Un châtement semblable fut infligé à Abdoulkerim, l'un des khodjagans du diwan impérial; s'étant emparé d'un héritage, sans exa-

<sup>1</sup> Wassif, f. 224, dit qu'il se nommait Kastr.

savoir si cette prise de possession était juste ou injuste, il fut relégué en Chypre. Après la fête du mois de jeûne, le Sultan publia les listes des mutations et confirmations faites parmi les gouverneurs, les juges du diwan et les chefs des milices. Ces diverses charges se divisent en quatre principales catégories, celles des *provinces*<sup>1</sup>, de la *science*<sup>2</sup>, de la *plume*<sup>3</sup> et de l'*épée*<sup>4</sup>. Parmi les changemens qui atteignirent les emplois du diwan, les plus dignes de remarque furent celui du ministre des finances, Abdi, qui s'était déjà fait connaître comme reis-efendi par sa violence et sa grossièreté et qui fut remplacé comme defterdar par l'intendant de l'arsenal, Rakim Mohammed-Efendi, et celui du maréchal de la cour, Monlakdjizadé Aliaga, qui eut pour successeur l'ancien reis-efendi, Ridjaji Mohammed. Plusieurs cafés, situés dans le village d'Indjirkœi, sur la côte asiatique du Bosphore, aux bords de l'ancien golfe d'Amykos, furent rasés, car c'était là le réceptacle des plus insignes débauchés et des filles publiques de la capitale. Un édit spécial défendit, sous des peines sévères, la rognure des ducats, dont la plupart avaient, depuis longtemps, cessé d'avoir le poids légal<sup>5</sup>. Ces deux réglemens de police et quelques in-

<sup>1</sup> *Eyalat*.

<sup>2</sup> *Menassibi ilmiyé*.

<sup>3</sup> *Menassibi kalemtiyé*.

<sup>4</sup> *Menassibi setfiyé*.

<sup>5</sup> Wassil, p. 228. Tott, I p. 134, donne le cours des monnaies d'alors : la piastre valait trois livres; l'izelotte (solota), deux livres cinq sous; le para, six deniers; le ducaton ou seri mahboob, neuf livres; cette dernière monnaie perdait 20 p. 10 dans le commerce européen.

condies <sup>1</sup>, sont les seuls incidens historiques de quelque importance qui aient signalé le court grand-vizirat de Hamza Hamid. Il fut révoqué et sa place fut donnée à Bahir Moustafa-Pascha, qui avait déjà été deux fois grand-vizir, la seconde fois, immédiatement avant Raghîb (2 octobre 1763 — 24 rebioul-ewwel 1177). Quant à Hamza Hamid, il garda ses biens par une grâce spéciale du Sultan, et fut envoyé comme gouverneur à Candie, d'où il passa plus tard en Morée comme receveur des impôts. Depuis, il fut successivement gouverneur de Crète, de Candie et de la Canée; en dernier lieu, sandjak de Djiddé; il mourut six ans après sa sortie du grand-vizirat, pendant un pèlerinage à la Mecque, où ses restes reposent dans le cimetière des étrangers. « Sous son grand-vizirat, » dit Djawid, le biographe des grands-vizirs, « il n'arriva » rien de remarquable, soit en bien, soit en mal, et » comme lui-même ne se signala sous aucun de ces » deux rapports, il ne résulta de son administration » aucun bien pour l'Empire, mais du moins les ser- » viteurs de Dieu n'eurent pas à craindre la méchan- » ceté du grand-vizir, » jugement qui, appliqué à un premier ministre ottoman, ne laisse pas d'être un éloge.

Le nouveau grand-vizir déploya dans ses premières mesures une rigueur salutaire et inaccoutumée; il s'attacha principalement à punir les oppressions et

<sup>1</sup> Le 8 silhidjé 1176 (21 mai 1763), Wassif, p. 126. Le dernier jour de moharrem 1177 (10 août 1763). Wassif, p. 127.

les exactions des gouverneurs, et à réprimer les brigandages et les émeutes. Le kapitan-pascha, Karabaghi Souleïman-Pascha, trop vieux pour tenir en bride le personnel de la flotte, mais qui, d'ailleurs, était un excellent vizir, fut admis à la retraite et envoyé à Rhodes, où on lui fit une pension convenable. Il eut pour successeur l'ancien kaimakam, Koutschouk Mohammed-Pascha. Quant au kiaya du kapitan-pascha révoqué, il reçut la juste récompense de ses exactions. Envoyé dans les îles et les parages de l'Archipel à la poursuite des pirates, il avait, au lieu de purger les mers de leur présence, frappé les biens des insulaires de fortes contributions. Les plaintes multipliées dont il était l'objet ayant déterminé la Porte à ordonner une enquête contre lui, il fut condamné à mort et exécuté. Le kiaya du grand-vizir (ministre de l'intérieur), Kaschif Mohammed Emin, fut remplacé par Ridjaji Mohammed. Alibeg, fils de l'ancien grand-vizir, Aouz-Pascha, devint tschaouschbaschi, et l'ancien defterdar, Abdi, fut, pour la seconde fois, promu à la dignité de reis-efendi. Son homonyme Abdi, ancien gouverneur de Bagdad, auquel les trois queues avaient été retirées à cause de l'excessive sévérité qu'il avait déployée contre les yamaks (ouvriers-janissaires), se les vit restituer, la rigueur étant de nouveau à l'ordre du jour.

En se rendant de Haleb, où il avait exercé en dernier lieu les fonctions de gouverneur, à Constantinople, le grand-vizir Bahir Moustafa rencontra à Adana le beglerbeg Salihaga, kiaya de l'ancien tshetedji,

Abdollah-Pascha ; il lui témoigna son étonnement de ce que son nom, si souvent cité avec gloire dans les combats que les troupes chargées de la défense de la karavane des pèlerins contre les Arabes avaient eus à soutenir, n'avait plus le même retentissement. Salih lui répondit par un vers persan, souvent appliqué aux capacités restées sans emploi, et portant en substance : que, bonne lame d'acier, il n'était dans la main du maître du monde qu'une méchante hallebarde <sup>1</sup>. Le grand-vizir répara l'oubli où l'avaient laissé ses prédécesseurs, et lui conféra, avec la troisième queue de cheval, le gouvernement de Djiddé ; le grand-écuyer, Ahmed, obtint pareillement les trois queues de cheval avec le gouvernement de Selanik ; la même faveur fut accordée au grand-écuyer, Khalilbeg, et au tschaouschbaschi, Alibeg, fils du grand-vizir Aouz-Pascha.

D'autres changemens furent l'œuvre de la mort. ce grand rénovateur que les Arabes nomment le grand Trouble-joie <sup>2</sup>. La mère du khan de Crimée mourut à son retour du pèlerinage de la Mecque à Aassi-Khourma <sup>3</sup>. A Retimo, dans l'île de Candie, mourut aussi l'un des vizirs les plus distingués de l'Empire, Ahmed-Pascha, connu sous le double sur-

<sup>1</sup> *Serapa djecherem tchoun tigh amma der kef ghiti,  
Si men kiar neayed harbaï na merâra manem.  
Des pieds à la tête je suis une épée de la meilleure trempe,  
Cependant, le monde se sert de moi comme d'un hallebarde. Wassif,  
p. 252.*

<sup>2</sup> *Kharibol-lesat.*

<sup>3</sup> *Dette des rebelles. Wassif, p. 228.*

nom de *Sopa-salan* et de *Kiamil*. D'une taille gigantesque et d'une corpulence énorme, il trompait, par la finesse de son esprit et sa vive pénétration tous les physionomistes. Son caractère violent et emporté lui avait valu le sobriquet de *Sopa*, *qui frappe du gourdin*, bien qu'il ne se fût jamais servi d'autre arme que de sa langue et qu'il fût d'une humeur fort pacifique. Dès le temps où il n'était encore que secrétaire de la chambre, il se contentait d'un froc, d'un tapis et d'un chapelet, et passait toutes ses nuits à prier. Lorsque, sous le règne du sultan Osman, il s'était acquitté des fonctions de reis-efendi, qui lui avaient été confiées, à la grande satisfaction du Sultan, ce dernier dit à son sujet, en entendant citer le sobriquet qu'on lui avait donné : « Se peut-il qu'un homme aussi par- » fait ne puisse échapper lui-même aux traits de la » médisance? » Depuis lors, on l'appela *Kiamil*, c'est-à-dire le *Parfait*. Un autre sobriquet donné à l'octogénaire vizir nischandji, Koutschouk Moustafa-Pascha, époux de la sultane Seïneb, que sa stupidité et sa faiblesse avaient fait surnommer la *Mouche* (*Sinek*), fut merveilleusement justifié lorsqu'il mourut, en ce sens que le total des chiffres représentés par les lettres qui composent ces deux mots arabes, la *mouche mourut*<sup>1</sup>, formait justement l'année de sa mort. Une fille du Sultan, Mirmah, c'est-à-dire la lune du soleil, mourut à l'âge de trois ans et fut enterrée auprès de

<sup>1</sup> *Matsel-zoubab*. M=40, A=1, T=400, A=1, L=30, S=700, B=2, A=1, B=2; total : 1177. L'l de l'article est compté, bien que l'on prononce *zoubab*.

sa sœur, Hebetoullah, dans la mosquée Laleli, c'est-à-dire ornée de tulipes, qui venait d'être achevée et consacrée avec toute la pompe usitée en pareille circonstance; la construction de cette mosquée avait coûté plus de deux millions de piastres. Pour se couvrir d'une partie de ces frais, le Sultan fiança au grand-vizir la seule fille qui lui restât, la princesse Schahsultane, alors âgée de quatre ans, et maria la sultane Saliha, veuve de Raghîb-Pascha, au kapitan-pascha Mohammed. Le grand-vizir, pour reconnaître dignement l'honneur qu'on lui fit, envoya à sa fiancée quarante mille piastres dans quatre corbeilles, pour cent vingt mille piastres d'étoffes et pour quatre-vingt mille d'objets destinés à son ameublement. Le palais que le Sultan avait fait construire pour ses deux filles (tant celle vivante que celle qui venait de mourir), tout auprès du palais Djighalazadé, venait d'être terminé. Le nom de la famille Cicala s'était perpétué dans ce palais, comme celui des Kœprülü revivait dans la personne d'Ahmed Kœprülü, gouverneur de Bender. Aux fêtes qui présidèrent aux fiançailles du grand-vizir, succéda celle de la circoncision de ses fils.

Le grand-vizir Bahîr Moustafa-Pascha sévit encore contre le beglerbeg Souleïman-Pascha, gouverneur de Yanina, qui, sommé à plusieurs reprises de mettre un terme à ses oppressions et n'ayant pas obtempéré à cet ordre, périt sous le glaive du bourreau. Tschâparzadé Ahmed-Pascha reçut ordre de marcher contre une bande de lewends qui infestaient les routes d'Anatolie; cent soixante de ces brigands furent taillés

en pièces, le reste se réfugia en Karamanie, dont le gouverneur Abdi-Pascha (celui-là même qui avait dompté les yamaks de Belgrade) fut invité à les exterminer. Suivant l'exemple que leur avaient donné quelques années auparavant les yamaks de Belgrade, ceux de Bagdad se soulevèrent contre le gouverneur Ali-Pascha, créature du défunt grand-vizir Raghîb-Pascha.

Ametés par Omeraga, kiaya du dernier gouverneur Souleïman-Pascha, les yamaks avaient chassé de la ville le nouveau gouverneur, qui néanmoins parvint à y rentrer en semant l'or et en affectant un langage conciliant; mais ayant jeté trop tôt le masque de bonhomie qu'il avait emprunté, Ali se vit bientôt sur les bras toute la garnison de Bagdad, qui jura tout d'une voix de porter Omer au vizirat. Aussitôt le cri: aux armes! aux armes!<sup>1</sup> retentit par toute la ville. Des canons placés sur les remparts extérieurs furent braqués contre le château du gouverneur; celui-ci, désespérant de pouvoir se défendre, abandonna le château pour se réfugier dans la ville, où il se tint caché dans une maison particulière pendant quelques jours, au bout desquels il fut découvert, emprisonné, et massacré. Les rebelles se rassemblèrent à la maison du conseil<sup>2</sup>; à la suite d'une longue discussion, dans laquelle, entre autres choses, on ne parla de rien moins que de livrer Bagdad aux Persans, ils convinrent enfin d'adresser

<sup>1</sup> *En-nefir en-nefir*. Wassif, p. 235.

<sup>2</sup> *Daron-nedwet*.



en commun une supplique à la Porte, pour la prier de nommer Omer vizir gouverneur de la ville, attendu qu'un homme originaire de la localité était seul propre à la défendre et à y maintenir l'ordre. Quelque irrégulière que fût une semblable demande, la nécessité força le Sultan de l'accueillir, et Omer fut nommé gouverneur de Bagdad.

Ismail-Pascha, ancien gouverneur de Yanina, auquel les plaintes des habitans contre ses oppressions avaient fait retirer les trois queues de cheval, mais qui plus tard lui avaient été rendues, s'était mis en guerre ouverte avec les habitans de Valona. Dans un engagement qu'il eut à soutenir contre eux, une balle vint le frapper et le tua. A EGINE, quatre changeurs, Arméniens selon toute apparence, furent mis à mort. la famille du chef des émirs de cette île, qui avait été tué au milieu d'une émeute, les ayant désignés comme les auteurs de ce meurtre (1<sup>er</sup> septembre 1763 — 22 sâfer 1177). Outre ces exécutions, les annales ottomanes mentionnent encore la mort de plusieurs autres dignitaires décédés vers la même époque. Le reis-efendi Abdi fut frappé d'apoplexie dans le seraj même, au moment où placé près de l'étrier impérial il portait à sa bouche une tasse de café : il eut pour successeur Mohammed Emin, secrétaire du cabinet du grand-vizir, que remplaça en cette qualité Ahmed Resmi, tout récemment de retour de l'ambassade qu'il était allé accomplir à Berlin, et dont nous aurons bientôt occasion de parler avec plus de détails. D'abord gardien des sceaux du

grand-vizir Ibrahim-Pascha, qui avait été tué trente ans auparavant dans une révolte des janissaires, le défunt reis-efendi s'était élevé successivement aux postes de defterdar et de reis-efendi, et dans tous les emplois qu'il avait exercés, il avait su à la fois se faire un nom et s'enrichir considérablement ; mais ses qualités comme homme d'affaires étaient obscurcies par une grossièreté malhonnête, qui dominait ses paroles comme ses écrits, de même que l'éclat de ses richesses était terni par son avarice sordide. Le defterdar, qui se nommait Mohammed Emin comme le nouveau reis-efendi, fut remplacé par Aouni-Efendi, un mercredi, jour toujours néfaste, et qui l'est encore plus lorsqu'il est le dernier du mois<sup>1</sup>.

Les vizirs époux de Sultanes, qui se trouvaient alors à Constantinople, tels que Mouhsinzadé Mohammed-Pascha, gouverneur de Roumilie, et Silihdar-Mohammed-Pascha, gouverneur d'Anatolie, reçurent du Sultan l'ordre de retourner dans leurs gouvernemens. L'un des fonctionnaires les plus habiles du ministère et du serai, l'ancien grand-cafetier Nakschi Moustafa-aga, dont l'activité égalait l'obligeance et la générosité, mourut également de mort naturelle : il en fut de même du gouverneur d'Égypte Ahmed-Pascha, que remplaça au Caire l'ancien kapitan-pascha Hasan-Pascha. Vers le même temps, décéda, âgé seulement de quarante ans, le prince Nououman, frère du Sultan,

<sup>1</sup> Le dernier mercredi du mois se nomme *nahasi moustemerr*, c'est-à-dire le malheur continu. Voyez les Tables de Hadji-Khalfa, p. 177.

qui fut universellement regretté (9 janvier 1764 — 5 redjeb 1177).

Le khan de Crimée, Krim-Ghirai<sup>1</sup>, que les Noghaïs avaient imposé à la Porte<sup>2</sup>, fut révoqué à cette époque, et l'ancien khan, Sélim-Ghirai, fut mandé de son lieu d'exil, de Khios, à Constantinople, et appelé à prendre de nouveau en main les rênes du gouvernement en Crimée<sup>3</sup>. Krim-Ghirai avait soulevé toute la péninsule au sujet du retard apporté dans l'envoi des cinquante mille piastres que la Porte avait coutume d'envoyer tous les ans aux khans de Crimée, pour servir à la solde des troupes; de plus, il avait cherché à s'assurer des Noghaïs pour le cas où il viendrait à être destitué. Il fut envoyé en exil à Rhodes. Avec lui tomba son protégé, le chambellan Abdi, qui, en sa qualité d'inspecteur des magasins à Isakdji, avait cruellement opprimé les habitans du pays; il fut jeté aux Sept-Tours, devant lesquelles on ne tarda pas à faire rouler sa tête.

Le soulèvement des habitans de Chypre, qui avaient tué Tschil Osman, receveur des impôts de cette île, passa comme inaperçu jusqu'à nouvel ordre, et, pour

<sup>1</sup> Siestrzencewiz change le nom de Krim-Ghirai en celui de *Kerim*.

<sup>2</sup> Siestrzencewiz, *Histoire du royaume de la Chersonèse Taurique*, p. 410. Kleeman d'après Peyssonel. Kleeman ne dit absolument rien du lieu cité par Siestrzencewiz; il voyageait en 1768 et en 1769. Il ne sait rien du prétendu Makssoud-Ghirai qui aurait régné en 1764. Le nom de *Makssoud* est emprunté à Tolt qui l'attribue non à Sélim-Ghirai, mais à Arslan-Ghirai.

<sup>3</sup> Wassif, p. 264. Et non Makssoud-Ghirai, comme il est dit dans Siestrzencewiz.

emprunter le langage de l'historiographe de l'Empire, « leur châtement fut inscrit pour une autre échéance » au passif de la balance des comptes de l'Etat <sup>1</sup>. » La Porte était alors trop préoccupée des troubles dont la Géorgie était devenue le théâtre, pour songer à punir sur-le-champ cette rébellion.

Les troubles de Géorgie, qui, nous le répétons, fixèrent au plus haut point, à l'époque où nous sommes arrivés, l'attention de la Porte, méritent d'autant plus celle de l'historien, qu'ils eurent des conséquences d'une haute gravité, et que, plusieurs années après, ils furent l'une des principales causes de la guerre qui éclata entre la Porte et la Russie; enfin parce que leur origine n'a été nulle part jusqu'à ce jour clairement déterminée.

Le tribut que payaient à la Porte les habitans de l'Imirette, connus sous le nom d'Atschikbasch, c'est-à-dire les *têtes ouvertes*, se composait de trois cents bourses et d'esclaves dont le nombre était fixé par le pascha d'Akhiska ou Akhaldjik, ou, en d'autres termes, par le gouverneur du Tschildir. Depuis quelque temps déjà cette peuplade s'était refusée, non au paiement du tribut, mais à la vente des esclaves, comme à une pratique contraire aux principes de la religion chrétienne: résolution que leur avaient suggérée les Russes, s'il faut en croire la relation de l'historiographe de l'Empire. Le dernier gouverneur

<sup>1</sup> *Waktiile gouschmal ou teediblieri ximmeti dewleté doin kaïd oloundi*. Wassif, p. 265.

d'Akhiska, Hadji Ahmed-Pascha, constructeur de la double mosquée élevée dans cette ville sur le modèle de l'Aya-Sofia, et fondateur de la bibliothèque d'Akhiska, dont la meilleure moitié figure aujourd'hui, comme nous l'avons déjà dit, dans le musée asiatique de Saint-Pétersbourg, avait marché sur l'Imirette, et, secondé par les Lezghis, avait contraint les habitans de ce pays au paiement du tribut ordinaire (1758). Le prince Salomon, s'étant rendu à quelque temps de là à Akhiska pour y régler les comptes que ses sujets, les habitans de l'Imirette, avaient à former contre la garnison de Bagdad et de Tokat, fut d'abord reçu avec tous les égards dus à son rang. Mais, après qu'il eut réglé, par une convention écrite, cette affaire, trois mille Turcs, sous les ordres du kiaya du pascha d'Akhiska, lui furent adjoints pour le ramener dans ses Etats. En route, le prince, ayant eu à se plaindre des Turcs<sup>1</sup>, qui n'avaient cessé de lui faire subir les plus mauvais traitemens, en fit instruire ses sujets et les invita à le venger. Dans une attaque nocturne, dirigée par eux contre les Turcs, ils s'emparèrent du kiaya et le précipitèrent du haut d'un rocher. Cet événement fut cause de la destitution d'Ahmed-Pascha, que suivit de près son exécution

<sup>1</sup> *Strappazatso grandemente per strada, quindi ad un luogo alpestre il Principe spedì nascostamente per dar parte alli sudditi di ciò che gli occorreva, onde questi di notte sorressero il campo turco e facendo man bassa sopra tutti, fatto prigioniero il Chiaja, lo fecero rotolare giù da quelli sassi. Relazione di Akalzike, du 28 1763, jointe au rapport de Penkler.*

par les mains du chambellan Abdal. Son successeur Ibrahim-Pascha profita, suivant les instructions de la Porte, de la querelle survenue entre le prince Salomon et son frère cadet, retenu à Akhiska, pour soutenir à main armée la cause de ce dernier contre celle de son frère (novembre 1762). A la tête d'une armée de treize mille hommes, Ibrahim-Pascha marcha sur l'Imirette, défit dans une bataille rangée les Atschikbaschs, et se serait facilement rendu maître de la contrée sans la mésintelligence qui éclata entre les janissaires, les lewends et les Kurdes, dont les uns voulaient saccager et les autres se borner à soumettre le pays. Les troupes désertèrent leurs drapeaux, et plus de huit cents Kurdes trouvèrent la mort au fond de précipices et dans des crevasses recouvertes de neige. Le pascha fut donc forcé de retourner à Akhiska, d'où il rendit compte à la Porte des événemens de la dernière campagne. Hasan lui succéda comme gouverneur de Tschildir, et fut nommé en même temps serasker contre la Géorgie.

Les germes d'insurrection et de discorde, qui n'avaient cessé de fermenter sur toute l'étendue de l'Empire pendant les dix-huit mois qu'avait duré le grand-vizirat de Moustafa - Pascha, amenèrent enfin la révocation de ce dernier. Le grand porte-épée lui redemanda le sceau de l'Empire (30 mars 1765 — 7 schewwal 1178), qui fut envoyé à Mouhsinzadé, gouverneur de Roumilie. En l'absence et jusqu'à l'arrivée de ce dernier, Mohammed-Pascha, époux de la sultane Seïneb, fut investi des fonctions de kaïmakam.

Un mois après l'arrivée dans la capitale du nouveau grand-vizir, que la jalousie et l'ambition de son prédécesseur avaient naguère éloigné de Constantinople (29 avril 1765 — 8 sildé 1178), le chambellan Kelledji Osman, c'est-à-dire Osman *qui rapporte les têtes*, fut envoyé à Mitylène, en compagnie d'un khasseki, avec mission d'en rapporter celle de l'ancien grand-vizir, qui, au temps de sa puissance, en avait fait tomber un si grand nombre sous le glaive du bourreau. Sa tête fut jetée sur le seuil de la Sublime-Porte, et, le jour d'après, son fils, âgé de douze ans, mourut de la peste, suivant les uns, empoisonné, suivant les autres. La veuve de Raghîb-Pascha, dont l'époux avait été si précipitamment renvoyé de Constantinople par Moustafa, jaloux de son influence, contribua puissamment, s'il faut en croire l'historiographe Wassif, à la perte de ce dernier. Il eût même été exécuté immédiatement après sa destitution, si le peuple n'avait murmuré à ce sujet, disant qu'on ne pouvait faire tomber la tête d'un homme qui avait été trois fois grand-vizir et qui, dans le court interrègne de trois heures qui suivit la mort du sultan Osman, avait seul gouverné l'Empire. Ses grandes richesses, le gaspillage qu'il avait fait des deniers du trésor, son manque de sincérité et les mensonges qu'il ne craignait pas de débiter au Sultan, lorsqu'on l'appela à rendre compte de sa gestion, furent, au dire de l'historiographe de l'Empire, les motifs de son exécution, tandis que Djawid, continuateur des biographies des grands-vizirs, voit dans cet événement la

réalisation de cette prédiction : *Celui qui tue sera tué* ; et le juste châtement de sa trahison politique , qu'il compare à celle dont Moustafa-Pascha se rendit coupable en livrant le malheureux Djem à la vengeance de son frère Bayezid. Ce parallèle est un indice aussi concluant que terrible en faveur du bruit généralement accrédité à Constantinople et rapporté par les ambassadeurs européens, que le prince Nououman avait été mis à mort, sur le conseil du grand-vizir, par son frère Moustafa, qui craignait en lui un successeur et un compétiteur au trône de l'Empire ottoman. S'il en est ainsi, le grand-vizir Moustafa Bahir peut être, à bon droit, placé sur la même ligne que le kiaya Moustafa, l'empoisonneur de l'infortuné Djem , car il fut, comme lui, traître au sang impérial, et comme lui il périt sous la main du bourreau. Quoi qu'il en soit, et en admettant même que cette accusation manquât de fondement, son destin n'en prouverait pas moins que le nom de Moustafa fut aussi funeste aux grands-vizirs qu'aux sultans de l'Empire ottoman. L'histoire de cet empire mentionne jusqu'à ce jour dix grands-vizirs et un pareil nombre de sultans, de princes ou de prétendans au trône, qui tous portèrent ce nom ; sur ces dix grands-vizirs sept périrent de mort violente ; savoir : le premier, Khodja Moustafa, celui qui empoisonna Djem ; le second, Lefkeli Moustafa, dut uniquement à son imbécillité, comme le sultan Moustafa I<sup>er</sup>, d'échapper au glaive du bourreau ;

<sup>1</sup> *Houmk on belahetti wikaystoul-aman oloub*. Biographie des grands-vizirs par Osmanzadé-Efendi.



le troisième et le quatrième, qui, portant tous deux le nom de Kara Moustafa; c'est-à-dire Moustafa le Noir, jouirent d'un pouvoir illimité, l'un sous le règne du sultan Ibrahim, l'autre (celui qui avait assiégé Vienne), sous le règne de Mohammed IV, périrent étranglés; le cinquième grand-vizir de ce nom, Moustafa de Rodosto, fut le principal auteur du renversement de Mohammed IV, car ce fut lui qui émit les mauvaises monnaies de cuivre dont tout l'Empire fut inondé; le sixième, Moustafa Kœprülüzadé, périt à la malheureuse bataille de Slankamen; sous l'administration du septième, Moustafa aux Moustaches, connu pour sa simplicité<sup>1</sup>, Belgrade fut perdue pour l'Empire; le huitième, qui était le célèbre Daltaban Moustafa, et le neuvième, Bahir Moustafa (celui qui nous occupe ici), eurent la tête tranchée; et la fin tragique du dixième et dernier Moustafa (Bairakdar) est trop récente pour avoir échappé au souvenir des contemporains. La tête de Moustafa-Bahir qui avait été trois fois grand-vizir, comme on vient de le voir, fut déposée dans le couvent de derwischs nakschbendi qu'il avait fondé à Eyoub; il a laissé quelques poésies, entre autres des mémoires et des rapports rimés qu'il avait adressés au Sultan<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Ghayet sadedîl wé oumourî sadaretâs radjîl*, c'est-à-dire, homme très simple et très peu apte aux affaires du grand-vizirat. Biographies d'Osmanzadé; *piadé*, c'est-à-dire pion, c'est ainsi que Wassif, I, p. 4, dit de l'historiographe Hakim qu'en fait de style il n'est qu'un fantassin (*radjîl*) et que sa stupidité dépasse celle de *Bakil*.

<sup>2</sup> Djawid, biographe des grands-vizirs, cite le rapport suivant, par lequel, dans les derniers temps de son grand-vizirat, il demanda au Sultan un

Il nous reste à dire quelques mots sur la marche que suivit la politique extérieure de la Porte, à partir de la mort de Raghîb-Pascha, et sur les relations diplomatiques qu'elle entretint avec les puissances européennes sous les grands-vizirats de Hamza Hamid et de Bahîr Moustafa. Hamza Hamid que, dans les derniers jours de sa maladie, Raghîb-Pascha avait désigné pour le remplacer au diwan, de préférence à d'autres vizirs plus capables, et qu'il avait nourri de ses doctrines politiques, suivit exactement les traces de son maître et prédécesseur, pendant les six mois qu'il fut au ministère. Six mois avant la mort de Raghîb, le 14 octobre 1764 (anniversaire de la bataille de Hochkirchen, perdue quatre ans auparavant par Frédéric II contre le général autrichien Daun, dans un jour qui, plus tard, ne fut pas moins funeste à la Prusse, complètement abaissée à la bataille d'Iéna), le projet d'une alliance offensive et défensive qu'il songeait à former avec la Prusse avait été rejeté dans un conseil tenu au serai, et malgré les efforts du moufti pour le faire adopter. A la suite de ce conseil, Raghîb s'était vu forcé de remettre au plénipotentiaire prus-

*riktab*, c'est-à-dire la permission de lui rendre ses hommages auprès de l'étrier impérial :

*Sipehré ganderelüm nailî bülendimizî*

*Djihandé bildürelüm bart ghendimizî*

*Bou nazmlé waralüm khakipaï dewlettne*

*Tschok oldî garmeyelî Bahîr Efendimizî.*

Nous élevons nos soupirs vers l'espace des cieux ; le monde doit apprendre à nous connaître. En prononçant ce vers nous sommes heureux de nous jeter dans la poussière que foule tes pieds. Il y a déjà longtemps que Bahîr n'a pas vu son Seigneur.

sien, Regin, une note constatant le refus formel du Sultan ; qui n'était rien moins que porté à la guerre <sup>1</sup>. Après la mort de Raghîb, le premier soin de Hamza Hamid fut d'envoyer à Berlin un ambassadeur pour répondre à la mission extraordinaire de Regin, et porter les présens destinés au roi de Prusse en échange de ceux que Regin avait offerts au nom de son souverain, lors de l'audience solennelle qu'il avait obtenue de la Sublime-Porte (9 mars 1764). Les présens que l'ambassadeur turc fut chargé de remettre à Frédéric II se composaient d'un panache de héron, monté sur pierreries, d'un poignard, de pistolets, d'un écrin garni de joyaux, d'une tabatière et d'une tasse à sorbet en lazur, d'un service à thé en cristal, monté en vermeil, d'une grande horloge à carillon, dans une boîte d'écaïlle, d'un coffret orné de galons d'or du poids de vingt-cinq livres, de douze pièces de riches étoffes, dont chacune avait quinze aunes, de douze pièces de velours de la même longueur, de douze autres pièces d'une nouvelle espèce de bordures (lâstri) à couleurs changeantes [1]. La valeur de tous ces présens fut estimée à vingt mille piastres. De son côté, la Porte nomma envoyé extraordinaire de second rang <sup>2</sup> le président de la chambre des comptes d'Anatolie, Ahmed Resmi, déjà connu par la mission qu'il avait accomplie à Vienne, et qui, à cette occasion, fut nommé nischandji, ou secrétaire d'Etat, dépositaire du chiffre du Sultan et revêtu d'un

<sup>1</sup> Rapports de Penkler et d'Obreskoff.

<sup>2</sup> Orta elchîsi.

kaftan d'honneur en présence du souverain : les objets qui lui étaient nécessaires pour soutenir l'éclat de son rang lui furent prêtés par le trésor impérial ; de ce nombre était un poignard , orné de pierreries , qui seul était estimé à sept mille cinq cents piastres. Dans les lettres de créance qui lui furent remises <sup>1</sup>, Frédéric II était qualifié de roi de Prusse, de margrave de Brandebourg , de chambellan de l'empereur de Rome, de duc , de prince et encore une fois duc de Silésie <sup>2</sup>. Les instructions de l'ambassadeur, qui comprenaient douze points, lui prescrivaient de renouveler à la république de Pologne, à son passage dans ce pays, l'assurance que la protection de la Porte ne lui manquerait jamais ; de n'élever aucune contestation en matière de cérémonial ; de faire régner l'ordre et la discipline parmi les gens de sa suite ; de remettre en audience solennelle ses lettres de créance et les présens dont il était porteur, ainsi que la liste de ces présens <sup>3</sup> ; de s'entendre avec le cabinet prussien sur les mesures à prendre au cas où le roi de Pologne viendrait à mourir, l'intention de la Porte étant de ne souffrir aucune intervention , russe ou autrichienne, dans les affaires de ce pays ; de rendre compte à la Porte des propositions qui pourraient lui être faites au sujet d'une alliance offensive et défensive,

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> 1177 (12 juillet 1763).

<sup>2</sup> *Rouma Imperatorimîn Kamerariosi wé Hersék wé Prindsch wé Silesionün doukasi.*

<sup>3</sup> Cette liste manque aux Archives Impériales, bien qu'elle soit mentionnée au titre de la copie des lettres de créance.

et de déclarer que le Sultan se complaisait à l'idée que l'alliance tout récemment conclue entre la Prusse et la Russie n'aurait aucun résultat défavorable à ses intérêts. Aussitôt après avoir rempli sa mission, l'envoyé ottoman devait revenir et en rendre compte au moyen du journal détaillé qu'il avait ordre de tenir. Ahmed Resmi se conforma, on ne peut mieux, à cette dernière partie de ses instructions, car le compte-rendu de sa mission ne tient pas moins de douze feuilles in-folio dans l'histoire de Wassif. De toutes les relations d'ambassades ottomanes qui sont parvenues jusqu'à nous, c'est, sans contredit, la plus volumineuse<sup>1</sup>. La description qu'il fait de la prodigieuse activité guerrière de Frédéric II et des manœuvres de son armée, ne laisse pas d'être fort plaisante, bien qu'au fond elle soit vraie, non plus que les détails contenus dans le compte-rendu de sa première ambassade sur l'humeur sociable et la soif de jouissances qui distinguent les habitans de Vienne.

Quant à Rexin, auquel le conseiller prussien Delon et le secrétaire Peterson avaient été adjoints, il avait, après la mort de Raghîb, perdu deux de ses instrumens les plus actifs, dans la personne d'Ali le Persan, favori et chargé d'affaires du grand-vizir, et dans celle de Mollazadé Osman-Efendi; l'un avait été mis à mort et l'autre banni de Constantinople. Bos-

<sup>1</sup> Elle a été traduite par l'auteur de cette histoire dans sa publication intitulée : *Comptes-rendus des missions remplies à Vienne en 1757, et à Berlin en 1765*, par l'envoyé ottoman Resmi Ahmed-efendi; Berlin et Stettin, 1809.

camp, l'agent du roi près le khan des Tatares, dont le concours avait été acheté au prix d'un demi-million, et qui, dès-lors, s'employait activement pour soutenir les intérêts de la Prusse, ayant irrité contre lui le khan des Tatares, venait d'entrer au service de Pologne (1764). En vain Rexin reproduisit encore une fois la demande fondée sur l'article huit du traité d'amitié, par laquelle il insistait pour que ce traité fût converti en un traité d'alliance offensive et défensive qui aurait compris onze articles [11]; ses efforts furent contre-carrés par Penkler et Vergennes <sup>1</sup>, et le projet conçu par Frédéric de s'allier à la Porte échoua pour la quatrième fois. Rexin, dont le rappel avait été demandé par la Russie, au sujet de quelques expressions employées par ce diplomate, et que cette puissance avait jugées injurieuses pour elle, fut remplacé, comme ambassadeur prussien, par le major de Zegelin.

Ahmed Resmi venait de traverser la Pologne se rendant à Berlin, lorsque survint la mort du roi Auguste III : événement que le primat Wladislas Alexandre Ponian de Lubna Lubienski notifia, par deux lettres officielles, au Sultan <sup>2</sup> et au grand-vizir (5 octobre 1763). Dans cette situation, le généralis-

<sup>1</sup> Le khattischérif rendu par le Sultan au sujet de la proposition de Rexin porte ces mots : *Scheïkhol Islam Efendtyé ghitsoun wé baksoun*, c'est-à-dire à renvoyer au seigneur scheikh de l'islamisme qui l'examinera.

<sup>2</sup> 1<sup>o</sup> *Copia litterarum Celsissimi Principis Primateis Regni Polonia et magni ducatus Lithuanie ad Serenissimum Imperatorem Constantinopolitanum*; 20 novembre 1765. Arch. I. 2<sup>o</sup> *Ad Celsissimum Supremum Vesirium cum denuntiatione factorum Serenissimi Augusti IV, Regis Poloniae. Varsoviae, 20 novembre 1763.* Arch. I.

sime de la couronne, Branicki, chef du parti opposé à l'intervention prussienne et russe dans les affaires de Pologne, usa de l'ancien privilège qui lui permettait de correspondre directement avec le grand-vizir. Il donna ses pleins pouvoirs au colonel Stankiewicz, qu'il accrédita à la Porte en qualité de résident<sup>1</sup>; par une autre lettre, il félicita le grand-vizir Moustafa-Pascha au sujet de son élévation<sup>2</sup>. Le grand-vizir répondit à la lettre du primat en le remerciant en termes affectueux de lui avoir fait connaître la mort du roi Auguste III, et en lui communiquant l'intention où était le Sultan de faire respecter les libertés de la Pologne et de ne pas souffrir l'intervention des autres cours dans les affaires de ce pays<sup>3</sup>. Moustafa

<sup>1</sup> *Litteræ Joannis comitis Branicki Castellani Cracoviensis, supremi exercituum Polonorum ducis, ad Serenissimum Vesirtum. Varsoviæ, 22 novembre 1763.*

<sup>2</sup> *Ut autem de statu rerum nostrarum veritati ingentus pateret aditus Emissarium meum equitem polonum, generosum de Stankiewicz in exercitu et servitio Serenissimæ Reipublicæ Colonellum, ante quatuor menses Constantinopoli ablegandum censui, ille vero morte Serenissimi Regis interventa, in terregni tempore Characterè actualis residentis Serenissimæ reipublicæ decoratus ad præfulgidam Portam commorabitur; exponet ipse (sic) benesentientiam procerum et nobilitum desideria, efflagitabit præfulgidam Portam Ottomanicam amicam interpositionem, ut rebus nostris in tam adversa temporum ratione viciniali attentione consulere velit, ea suppeditando consilia, quæ ad conservanda utriusque status pæcia et fœdera, ad custodiendas leges, atque libertates regni nostri integras, nec non ad manutenendam tranquillitatem et cum vicinis potentis pacem et bonam harmoniam tendant.*

<sup>3</sup> Traduction d'une lettre du grand-vizir Moustafa à Son Altesse le primat du royaume de Pologne. Arch. de Vienne. On y remarque ce passage : « Ma demande impériale est que la république de Pologne maintienne comme il convient ses privilèges et ses libertés, et que, par des déférences

remercia encore le généralissime Branicki de l'accueil bienveillant qu'avait trouvé auprès de lui l'envoyé ottoman Resmi Ahmed <sup>1</sup>; par une seconde lettre, il répondit aux félicitations que Branicki lui avait adressées au sujet de son élévation, aux protestations d'amitié qu'il lui avait faites en termes généraux, et surtout à la promesse faite par le généralissime de Pologne que rien ne serait changé au traité de Carlowicz. Cette lettre avait été précédemment remis au résident Stankiewicz, mais dans une autre forme et ayant trait aux réclamations du résident contre l'élection de Poniatowski; puis elle avait été retirée et enfin remise de nouveau, sauf la suppression du passage dont il s'agit [III]. De leur côté, l'envoyé russe et le résident prussien avaient adressé à la Porte un mémoire rédigé en commun, dans lequel ils réclamaient la libre élection du roi de Pologne, protestant d'avance contre toute intervention française ou autrichienne. Cependant, la diétine de Graudenz avait été dissoute par l'approche des troupes russes qui étaient en pleine marche sur Varsovie. Cette circonstance détermina les patriotes polonais à recourir à la Porte; ils lui adressèrent une supplique [IV] signée de leurs quatorze principaux chefs et accompagnée d'une lettre de Branicki; à cet envoi, le résident Stankiewicz joignit un mémoire où il appelait avec instance la sollicitude du Sultan sur le danger où se trouvait la

• ou partialités pour aucune des Cours des Etats limitrophes, elle n'agisse point contre ses libertés. »

<sup>1</sup> Traduction d'une lettre du grand-vizir Moustafa au grand-général de la couronne.



Pologne de tomber sous la dépendance de la Russie<sup>1</sup>. Déjà, par un précédent mémoire, il avait signalé à la Porte les manœuvres et les efforts des résidens russe et prussien, ainsi que les dangers dont cet état de choses menaçait l'Empire ottoman<sup>2</sup>. Sur ce premier avis, et quelques jours seulement après que l'écrit ci-dessus mentionné eut été signé par les quatorze chefs des patriotes de Varsovie, la Porte avait fait remettre aux ministres prussien et russe, à l'ambassadeur français et à l'internonce d'Autriche une déclaration par laquelle elle protestait contre l'entrée des troupes russes en Pologne [v]. Cette même protestation fut envoyée

1 Mémoire du 16 mai 1764. « La Sublime-Porte n'ignore peut-être pas que les adhérens russes se proposent de faire dans la diète de convocation, l'élection et le couronnement en même temps, et de renverser par cette violence, malgré la résistance des Patriotes, toutes les lois et la constitution du royaume, etc. »

2 « Le roi de Prusse, à ces artifices, a joint la séduction et la menace pour se faire un parti ; ce parti ne consiste, jusqu'à présent, que dans une famille attachée depuis longtemps aux Russes, mais qui enhardie par les nombreuses armées, dont nos frontières sont environnées, agit avec la plus grande violence au mépris de nos lois fondamentales. La Russie ne les respecte pas davantage, malgré les promesses, plusieurs fois réitérées, de faire retirer les troupes russes restées en Pologne depuis la dernière guerre. Sous prétexte d'y garder le reste des magasins, on a répondu dernièrement au sénat Polonais (qui offrait de la part du grand général des troupes de la couronne des Polonais pour la garde desdits magasins considérables, conservés, non sans dessein, en Pologne) que les troupes russes ne quitteront point le territoire de la république. Il n'est que trop évident qu'une pareille conduite ne s'accorde pas avec les assurances publiques d'impartialité, et qu'elle vise essentiellement à forcer la nation polonaise de subir le joug, et de reconnaître pour roi une personne dévouée à des intérêts étrangers, et qui, par cette même raison, ne peut convenir à la république, trop attachée à son indépendance pour ne pas envisager avec frayeur tout engagement préjudiciable à son repos, qui est inséparable de sa fidèle observation de ses traités. »

par le résident polonais au généralissime <sup>1</sup> de l'armée de Pologne, avec une lettre du grand-vizir. La réponse de Branicki exprima, avec sa reconnaissance, le regret que la protestation dont il s'agit eût produit une impression opposée à son but sur les Russes, dont l'armée était venue depuis bloquer la ville de Varsovie <sup>2</sup>. Influencée en sens contraire par les ministres de Prusse et de Russie, la Porte qui n'était, d'ailleurs, rien moins que décidée à s'engager dans une guerre pour soutenir la libre élection du roi de

<sup>1</sup> Traduction de la lettre du suprême vizir Moustafa-Bassa écrite à S. A. M. le comte Branicki sans date; traduite par M. Giuliani. Arch. de Vienne.

<sup>2</sup> *Declaratio tam favens atque officiosa gratissimum nobis est documentum, quod negotium serenissimæ reipublicæ curæ sit atque voluntati præfulgidæ Portæ Ottomanicæ, quod pariter C. E. Vestræ res nostras attendere, atque patrocinari non desistet pro qua summa benevolentia et propensione C. E. Vestræ gratias habemus ut debemus maximas, dolentes autem apertam ac amicabilem hanc declarationem ministris extraneis factam parum profuisse. Siquidem exercitus exoticus partim modicis spatiis Varsovia distat, ac omni die crescit, partim Lithuaniam invasit, ac Vilmæ hujus ducatus Metropoli confederationem excitavit, hic inquam prope portis est, ubi comitia generalia 7 mensis Maji inchoanda de libera Regis Electione, de modo ac tempore decidere, legesque ferre debent: hic in conspectu nostro cohortes Russiæ concursant, urbemque cingunt, junctas præterea sibi habent alias copias sumptibus russicis in regno conscriptas, hic prope expectant actum solennissimum reipublicæ, huc usque a quo stat respublica liberum ac immunem, ut Russiæ adherentes auro russo correptos spe et metu sibi obstrictos voluntati ejusdem potentiæ obtemperantes sub armis, vi ac violentia manuteneant, ac omnes patriotas et recte sentientes ad approbanda iniqua illa consilia cepta Imperio suo cogant atque impellant. Quod ego et omnes patriotæ abhorrentes omnibus nos extremitatibus exponere parati sumus, quam ejusmodi jurium violationem rempublicam evertentem approbare. Responsum Excelestissimi exercituum Regni Ducis Varsovia expeditum; 2 maji 1764. Arch. de Vienne.*

Pologne, fit adresser par le grand-vizir aux chefs des patriotes de ce pays une lettre pleine de bons avis, de sage prévoyance et de prophéties politiques sur le danger des divisions et de la discorde civile, qui ouvriraient à un étranger, s'ils n'y prenaient garde, l'accès du trône de Pologne [vi]. L'ambassadeur français ayant adressé à la Porte un mémoire dont l'objet était de lui représenter l'entrée des troupes russes en Pologne comme une violation flagrante des traités existans, celle-ci lui répondit en se référant à sa récente protestation ; mais, par une contradiction ouverte avec le langage tenu dans cette pièce, elle ajouta, dans la même réponse, que, jusqu'à ce jour, des troupes étrangères avaient pénétré sur le territoire de Pologne, sans que la république eût songé à s'y opposer ; que le cas dont il s'agissait n'avait pas été prévu par le traité de Carlowicz, et que, par conséquent, il n'était pas de sa dignité d'en faire l'objet d'une négociation<sup>1</sup>. Le comte de Vergennes donna à Branicki, dans une lettre qu'il

<sup>1</sup> Mémoire suprême à notre très-honoré ami, l'ambassadeur de France : « Il est inutile de donner des indices et des preuves d'un fait de notoriété publique, qui est : que de tout temps des troupes étrangères sont entrées en Pologne, et que non-seulement la république notre amie ne s'y est point opposée, mais même qu'elle les a souvent reçues de son plein gré, à titre d'hospitalité ; ainsi si la Sublime-Porte devait prendre cette affaire en considération, il ne sera pas hors de propos de taxer cette attention de la Sublime-Porte d'infraction aux droits de la liberté de la république de Pologne, notre amie. Outre cela, comme dans les capitulations impériales faites lors du traité de Carlowicz, il n'y a pas un seul article qui ait, plus ou moins, trait à ce point, et que conséquemment, il n'est pas de la dignité de la Sublime-Porte d'en faire une matière de négociation, et d'y donner des soins et son attention. La Porte, etc. » Arch. de Vienne.

lui adressa, l'explication de la conduite douteuse de la Porte, dont les troupes étaient concentrées aux bords du Dnieper et du Dniester pour la défense de ses frontières [VII]. Dans de telles circonstances, on devait prévoir que la Porte accueillerait l'agent de Stanislas Poniatowski, nouvellement élu roi de Pologne. En effet, M. Boscamp, ancien consul de Prusse en Crimée, arriva, peu de temps après, porteur d'une lettre, par laquelle Poniatowski notifiait à la Porte son élection. Le grand-vizir, prêtant l'oreille aux insinuations des ministres de Prusse et de Russie, donna à l'envoyé Stankiewicz le conseil de s'éloigner, attendu que la Sublime-Porte avait résolu de recevoir l'envoyé du nouveau roi, Alexandrowicz, qui attendait aux frontières la permission de se rendre à Constantinople, et dont le khan des Tatares réclamait aussi l'admission à la libre pratique<sup>1</sup>. Eloigné ainsi contre son gré, Stankiewicz n'en obtint pas moins du grand-vizir une lettre pour le généralissime; dans cette lettre, conçue en termes polis, il représentait Stankiewicz comme congédié sur sa demande, et terminait en invitant le généralissime à tenir la Porte informée des circonstances de la dernière élection<sup>2</sup> (août 1765). Après

<sup>1</sup> Voir aux Archives impériales, le revers qu'Alexandrowicz reçut du prince de Moldavie à l'occasion de sa réception : « Revers que M. Panagiodoro grand chambellan de Son Altesse, Monseigneur le prince de Moldavie, Gregor Ghica donna en son nom à Son Excellence M. Alexandrowicz envoyé extraordinaire de Sa Majesté le roi et la république de Pologne vers la Sublime-Porte ottomane. » Jassy, 20 mars 1766.

<sup>2</sup> « Nous avons par égard pour votre ancienne amitié et à votre considération gracieuse, honorablement traité le susdit gentilhomme et après qu'il

le départ de Stankiewicz, Alexandrowicz fut admis sur le territoire ottoman, sans que cette réception impliquât de la part de la Porte la reconnaissance de Poniatowski en qualité de roi de Pologne; telle fut du moins l'assurance que donna cette puissance à l'ambassadeur français et à l'internonce autrichien : nouvel exemple de ce système de demi-mesures qui était dans l'essence de la politique ottomane et qui avait déjà déterminé l'admission du comte Stadnicki, envoyé du roi Auguste III, avant que son maître eût été reconnu '. Enfin, après avoir attendu plus d'un

a été pourvu des choses nécessaires à son voyage, il lui a été accordé la permission requise pour son retour. Au reste comme il n'est point encore venu de réponse à nos lettres amicales écrites à la république notre amie, relativement à l'élection, de même qu'aux articles de la liberté, et que, conséquemment, nous ne savons pas avec certitude les arrangemens pris relativement à ces articles, nous désirons que pour servir de réponse à nos dites lettres toute la république notre amie veuille bien écrire à la Sublime Porte le véritable état des choses. » *Traduction littérale d'une lettre du grand-vizir au grand-général de Pologne remise à M. le colonel Stankiewicz dans l'audience de congé que le premier ministre lui a donnée le 17 juillet 1765.*

« J'ai eu l'honneur de vous rendre compte par ma lettre du 18 de la communication que la Porte m'avait faite le jour auparavant. Elle s'était expliquée en termes assez précis et assez distincts pour ne laisser aucun doute qu'elle n'eût pris le parti de reconnaître l'élection faite en Pologne. Cependant, Monsieur, voici une modification, qui sera, il faut l'espérer, plus fixe que les résolutions de ce gouvernement ne le sont pour l'ordinaire et qui, j'ai lieu de le croire, est le résultat d'une conférence tenue ce même jour 18 en présence du Grand-Seigneur. Le secrétaire de l'ambassade s'étant rendu hier à la Porte, uniquement pour remercier le reis-éféndi de la confiance qu'il avait voulu bien me marquer, ce ministre turc, après les complimens d'usage et de bienséance, le chargea très-expressément et même avec une espèce d'inquiétude, de me prier d'observer que la permission accordée à M. d'Alexandrowicz de se rendre ici, n'emporte point

an sur les frontières de Moldavie, Alexandrowicz fut reçu en qualité d'envoyé du roi Poniatowski, que la Porte s'était décidée à reconnaître à l'instigation de la Russie et de la Prusse. A ce titre, il fut admis à jouir des prérogatives accordées aux envoyés extraordinaires des trois puissances limitrophes de l'Empire, l'Autriche, la Russie et la Pologne; en conséquence, on mit à sa disposition, le jour même de son entrée solennelle, un logement pour lui et sa suite, une garde d'honneur et les subsides nécessaires à l'entretien de sa maison. Ces subsides s'élevèrent même au double de ceux accordés aux envoyés russe et autrichien, c'est-à-dire à deux cent vingt-cinq piastres par jour<sup>1</sup>, taux fixé par un ancien kanoun, attendu que la suite des ambassadeurs ou envoyés polonais était toujours beaucoup plus nombreuse que celle des envoyés russes et autrichiens. Au surplus, l'accueil froid que reçut Alexandrowicz dut lui faire sentir

la reconnaissance de M. Poniatowski en qualité de roi de Pologne, dont il n'est pas même question pour le présent. Mais comme on ne refuse pas d'entendre les ministres des puissances avec lesquelles on est même en guerre ouverte, et que la Porte n'avait pas cru devoir interdire plus longtemps l'accès à celui de Pologne, qui s'est arrêté depuis tant de temps sur la frontière, ce ne sera que lorsqu'il sera ici et qu'on l'aura entendu, qu'on délibérera sur ce qu'il convient de faire relativement à la reconnaissance. Je ne conçois pas bien, Monsieur, comment il est possible d'admettre le ministre d'un prince et de ne pas reconnaître le titre, en vertu duquel il remplit sa mission, mais comme la Porte se règle assez volontiers par les exemples, peut-être ceci n'est qu'une imitation de ce quelle pratiqua à l'avènement du roi Auguste III. » *Dépêche de Vergennes, du 20 juillet 1765.*

<sup>1</sup> L'internonce impérial Penkler eut d'abord quatre-vingt-dix et ensuite cent huit piastres par jour.

qu'il était l'envoyé d'un roi imposé à la Pologne contre la volonté de la Porte. A partir de l'audience de congé que lui accorda le Sultan, le grand-vizir lui retrancha ses subsides pour le déterminer à hâter son départ, et on lui donna même à entendre à la Porte qu'il eût à prendre garde d'être traité comme Stankiewicz. Lors de son audience de congé, toute sa suite fut autorisée à paraître le sabre au côté, prérogative dont il n'avait pu jouir à son audience d'arrivée. Toutefois, pendant son séjour, l'autorisation de se servir d'un yacht à six rames, qu'il avait fait construire pour son usage, à l'exemple des autres envoyés, lui avait été refusée par le bostandji Ali, comme contraire à tous les précédens. Quant à Bos-camps, il ne put obtenir de rester à Constantinople en qualité de chargé d'affaires, la Porte ayant encore présent le souvenir de ses intrigues auprès du khan des Tatares.

Le prince Daschkow avait été chargé de notifier à la Porte l'avènement de Pierre III, empereur de Russie, mais il n'était pas encore arrivé aux frontières de Turquie, lorsque Catherine désigna le prince Dolgorucki pour annoncer son propre avènement. Les félicitations du Sultan furent portées à l'Impératrice par Derwisch Osman-Efendi, celui-là même qui, dix années auparavant, avait été chargé de notifier à Saint-Pétersbourg l'avènement d'Osman III. En se détachant de l'alliance autrichienne pour se rapprocher de celle de Prusse, Pierre III avait favorisé la négociation du traité que cette puissance désirait con-

clure avec la Porte, et qu'avait ajourné indéfiniment sa mort, jointe à celle du grand-vizir Raghîb-Pascha. Pierre III avait fait à la Porte la proposition de s'emparer du banat de Temeswar, que lui avait probablement suggérée Frédéric II (6 mai 1767). Lorsque Raghîb eut avis de la nouvelle alliance conclue entre la Prusse et la Russie, il la signala comme contraire à une saine politique par un seul mot<sup>1</sup> qui peint bien sa profonde clairvoyance et la sagesse de la politique qui prévalait dans l'Empire ottoman à l'époque de son administration. Zegelin, successeur de Rexin, eut soin d'assurer à la Porte que la Russie et la Prusse n'étaient pas unies d'une amitié si étroite qu'il pût en résulter quelque préjudice pour l'Empire ottoman. De concert avec Obreskoff, Zegelin remit ensuite à la Porte mémoires sur mémoires contre les patriotes polonais. Dans l'une de ces pièces<sup>2</sup>, il s'attacha principalement à démontrer que la proposition de substituer pour la solution des questions politiques la majorité des voix à l'unanimité tendrait à consacrer une innovation qui perdrait la constitution polonaise; en même temps, il s'efforça d'alarmer la Porte par de faux avis relatifs aux casernes et aux tschaïkes que l'on construisait en Hongrie et à Vienne, circonstances qu'il faisait envisager comme des préparatifs de guerre dirigés contre l'Empire ottoman; enfin il

<sup>1</sup> *Yolsif*, c'est-à-dire *hors de sa vote*: expression aussi difficile à traduire fidèlement dans les autres langues européennes que le mot anglais *untoward*.

<sup>2</sup> Novembre 1765. — Archives Impériales.



ne négligea rien pour faire naître des doutes sur les nouvelles communiquées à la Porte par l'ambassadeur de France. Brognard, qui venait de remplacer le baron de Penkler, rappelé à Vienne, chercha à rassurer le grand-vizir. Les difficultés qui, sur la fin du grand-vizirat de Raghîb-Pascha, s'étaient opposées à ce que le traité de Belgrade fût changé en une paix éternelle, Raghîb ayant médité une rupture avec l'Autriche pour servir les intérêts de la Prusse, s'aplanissaient de jour en jour ; déjà le renouvellement du traité de Belgrade n'était plus signalé par le diwan comme une nécessité, et, dans sa réponse aux lettres de créance que lui remit Brognard, comme à la notification du couronnement de l'empereur Joseph II, que lui apporta le baron de Penkler, le Sultan répondit à l'expression de traité *éternel* <sup>1</sup>, qui figurait dans ces dépêches, en termes analogues. Penkler avait de plus obtenu avant son départ un ferman qui autorisait la reconstruction de l'église des Trinitaires à Péra, détruite par un incendie, et il saisit cette occasion pour en agrandir l'enceinte <sup>2</sup>. Les marchands grecs établis à Vienne, qui avaient refusé de se soumettre à la juridiction de leur métropolitain, s'y décidèrent lorsqu'on produisit contre eux les titres de fondation de la chapelle située sur l'ancien marché

<sup>1</sup> *Mouebbedé*, mot qu'on ne saurait écrire avec trop de soin, car l'addition d'un seul point en fait *moueyyedé*, qui signifie fortune, et non pas éternel; dans le fait, le mot est écrit de telle façon dans le texte turc qu'on peut tout aussi bien y lire *mouebbedé* que *moueyyedé*.

<sup>2</sup> Le 1<sup>er</sup> décembre 1762, Archives impériales,

aux Vianées, qu'avait obtenues Maurocordato, pendant qu'il était ambassadeur à Vienne<sup>1</sup>; le même titre établissait en fait que cette chapelle n'avait été achevée que trente-six ans plus tard par le métropolitain Moïse<sup>2</sup>. Enfin Penkler obtint du Sultan, en faveur des catholiques de Khios, un autre ferman qui souleva de la part des Grecs de cette île la plus vive opposition, et ajouta à la haine qui divisait ses habitants<sup>3</sup>. L'empereur Joseph ne voulut envoyer aucun présent à Osman III à l'occasion de son avènement, et il motiva ce refus sur un principe du droit des gens, que, bien que fort simple, on avait trop souvent perdu de vue, dans les relations avec les Turcs, à savoir, que les diverses cours souveraines doivent se traiter sur le pied d'une égalité parfaite : or, jusqu'à ce jour, les sultans n'avaient accompagné d'aucun présent la notification de leur avènement, bien qu'ils en reçussent eux-mêmes à cette occasion<sup>4</sup>. La décision prise à ce sujet par l'empereur Joseph, et écrite de sa propre main en marge du rapport du chancelier de l'Empire, exprime

<sup>1</sup> Ce qu'on appelait *privilegium Leopoldinum*.

<sup>2</sup> En 1762. Rapport de Penkler, de l'année 1762.

<sup>3</sup> Le 10 septembre 1762. A cette pièce étaient jointes les copies des fermans obtenus précédemment en faveur de Khios.

<sup>4</sup> Résolution de l'empereur Joseph formulée en marge du rapport du chancelier de l'empire Colloredo : *Placet zu expediren, wegen der Gebung der Präsenten, aber dem Penkler zu bedeuten, dass auf keine Weise diese werden eingestanden, wegen der billigen Reciprociat.* 12 novembre 1765; il écrit à Penkler : *So laufen gegen alle Reciprociat und gegen die römisch-kaiserl. Würde, dass ein römischer Kaiser durch Uebermachung derer Präsenten bey Antretung seiner Regierung der Pforte sich gleichsam sinsbar beszeigen sollte.*

nettement sa pensée sur l'attitude que ses représentans avaient à prendre vis-à-vis de la Porte : point sur lequel il ouvrit, comme à tant d'autres égards, ainsi que l'attestent ses maximes gouvernementales, une nouvelle voie à la politique autrichienne. Penkler, qui était très-partisan des envois de présens, attendu que ces envois étaient toujours accompagnés de quelques marques de reconnaissance pour celui qui en était porteur, dut se féliciter de ce que, pour la seconde fois, bien qu'internonce ordinaire, il avait joui de l'entrée solennelle, de la garde d'honneur et des subsides accordés aux internonces extraordinaires (août 1766). Le discours qu'il adressa au Sultan était rédigé en langue italienne, comme celui du conseiller de la cour Brognard, qui lui succéda en qualité d'internonce ordinaire. L'entrée de ce dernier dans la capitale eut lieu avec les solennités d'usage ; il en avait été de même de celle de son prédécesseur, qui fut introduit par quarante tschalouschs, cent soixante janissaires et les écuyers des envoyés étrangers dont chacun conduisait en lesse quatre chevaux de main <sup>1</sup> (24 mai 1766). C'était en vain que Zegelin avait sollicité le même honneur, ainsi qu'une indemnité de séjour. Les instructions de Brognard lui ordonnaient de remettre à son audience, en même temps que ses lettres

<sup>1</sup> Les jeunes de langues attachés à l'ambassade étaient alors MM. Zahner, Sommerer, Adami ; les interprètes étaient MM. Bihn, Testa, Bianchi ; les jeunes de langues Klezl, Racher et Monscha avaient été nommés interprètes en 1762 (Klezl à Peterwardein et Racher à Essek, où il avait remplacé Thugut).

de créance, celles que lui avait délivrées l'archiduc Léopold en sa qualité de grand-duc de Toscane. Mais les copies de ces lettres ayant été communiquées à l'avance au gouvernement turc, conformément à l'usage établi, la Porte se formalisa de ce que l'Impératrice prenait également le titre de grande-duchesse de Toscane, et de ce que la souveraineté de la Toscane était déclarée reversible à l'Autriche à la mort du Grand-Duc [VIII]; en conséquence, elle refusa de recevoir les lettres de créance, d'après les motifs développés dans un mémoire qui fut remis à l'internonce<sup>1</sup>. Il y était dit que le premier traité conclu avec la Toscane ne l'avait été que sur la demande de l'Impératrice et vis-à-vis de son époux, élu empereur des Romains; que la Porte n'avait aucune relation directe avec la Toscane, et enfin que les deux lettres se contredisaient l'une l'autre en ce que l'Impératrice et son fils ne pouvaient en même temps régner sur la Toscane. En réponse à cette objection, Brognard informa la Porte que le grand-duché de Toscane avait été légué par l'empereur François à son fils l'archiduc Léopold, mais que le titre de grand-duc n'en devait pas moins rester à la branche régnante. Après quatre mois de pourparlers et d'explications, il fut enfin convenu que les lettres concernant la Toscane, aussi bien que celles de l'Impératrice et celles du Grand-Duc seraient remises au grand-vizir, en audience solennelle, par les ministres respectifs de ces deux souverains, le

<sup>1</sup> Ce mémoire est joint au rapport de Brognard en date du 12 août 1763.

prince de Kaunitz et le marquis de Botta ( 8 novembre 1766). Le Sultan répondit à l'Impératrice, et le grand-vizir<sup>1</sup> au prince de Kaunitz, mais non au marquis de Botta. Le renouvellement du traité conclu avec la Toscane, qui entrait dans les vues de la Porte, fut passé sous silence dans le discours que Brognard eut à prononcer devant le Sultan.

A cette époque du règne de Moustafa III, l'intermédiaire entre l'interprète de la Porte et les envoyés européens était toujours Ibrahim, fils du renégat directeur de l'imprimerie fondée par lui à Constantinople. L'interprète de la Porte Ghika ayant été promu au rang de prince de Moldavie, le fils du premier interprète hollandais Karadja le remplaça en la même qualité auprès de la Porte (juin 1766). L'ambassadeur anglais Granville eut pour successeur lord Murray (13 août 1766). L'envoyé danois, M. de Gæhler, rappelé par sa cour, laissa à Constantinople, en qualité de chargé d'affaires, M. de Horn. L'envoyé napolitain Ludolf ne cessait de s'employer pour obtenir un traité d'amitié entre la Porte et l'Espagne ; quant au baile vénitien Correr, il dut céder sa place à Ruzzini ; Dedem était alors ambassadeur de Hollande. Parmi les princes musulmans, le souverain du Maroc fut le pre-

<sup>1</sup> Cette lettre, datée de mi-djemazioul-akhir 1180 (novembre 1766), se trouve aux Archives Impériales avec celle du grand-vizir. Le sceau de Mousinzadé portait cette devise : *Meschhoud ola Serayeti ta feizi sermedün olsoun rewan Houkmi nigioni Mohammediün*, c'est-à-dire, tant que durera ton pouvoir éternel (ô Dieu!) l'ordre revêtu du sceau de Mohammed devra être exécuté.

mier qui, à cette époque, envoya à Constantinople un ambassadeur chargé d'une mission concernant la karavane des pèlerins. Un messenger d'Etat apporta, peu de temps après, une lettre d'Ahmed, padischah de Kandahar. Par cette longue lettre, car elle ne contenait pas moins de cent quatre-vingts lignes, le prince afghan demandait, comme autrefois Nadirschah, qu'une chapelle spéciale fût réservée à la Mecque aux pèlerins de Kandahar appartenant au rite sunni. On vit encore arriver, à l'effet de rendre hommage au Sultan, le fils du khan des Lesghis, venu des bords de la Mer-Noire. Parmi les nombreux aventuriers qui, sous le règne de Moustafa, vinrent chercher fortune auprès de la Porte, nous citerons les deux plus remarquables : l'un, qui se fit passer à Belgrade pour le dernier Stuart, prétendant à la couronne d'Angleterre, mourut musulman dans cette ville ; l'autre, nommé Pierre Robert de Bassemond, Français de naissance, qui avait été au service de Portugal, où il avait eu le grade de colonel du génie, et qui voulut marcher sur les traces de Bonneval ; mais comme il n'avait pour lui ni une renommée ni des talens égaux à ceux de son compatriote, ses tentatives restèrent sans succès. Il n'eut avec Bonneval qu'un seul point de commun : c'est qu'il fut renégat comme lui.

Juste un mois après l'exécution du grand-vizir Bahir Moustafa, son successeur arriva à Constantinople. Il était fils du grand-vizir Abdoullah-Pascha, qui vingt-sept ans auparavant (1737. — 1150), pendant la dernière guerre contre la Russie, avait été élevé du

rang de *serasker* de *Bender* à celui de grand-vizir après la bataille livrée dans la plaine de *Kartal*, et qui, révoqué quatre mois après, était mort gouverneur de *Djiddé*. Le nouveau grand-vizir était entré comme chambellan dans la carrière administrative, et avait été nommé grand-chambellan pendant le grand-vizirat de son père. Neuf ans après, il était devenu gouverneur de *Merâsch*, et pendant les dix-huit années qui suivirent, il avait successivement été investi de dix-huit gouvernemens, tant en Europe qu'en Asie<sup>1</sup>; élevé alors pour la première fois à la plus haute dignité de l'Empire il était resté trois ans grand-vizir; pendant trois autres années, il avait été écarté des affaires. Enfin, le choix du Sultan l'ayant appelé de nouveau à saisir les rênes de l'Etat, qu'il garda pendant trois ans, il mit un terme à la guerre engagée entre la Porte et la Russie par le traité de *Kainardjé*. Son premier et son second grand-vizirats avaient été des plus malheureux et avaient eu

1 1<sup>o</sup> En 1159 (1746) à *Merâsch*; 2<sup>o</sup> dans la même année il avait été nommé commandant de *Bender*; 3<sup>o</sup> en 1160 (1747) il avait été de nouveau gouverneur de *Merâsch*; 4<sup>o</sup> la même année il était devenu commissaire d'enquête à *Adana* et en *Anatolie*; 5<sup>o</sup> en 1163 (1748), gouverneur de *Chocim*; 6<sup>o</sup> en 1163 (1749) d'*Oczakow*; 7<sup>o</sup> en 1164 (1750) de *Chocim*; 8<sup>o</sup> en 1166 (1752) de *Lepanto*; 9<sup>o</sup> en 1167 (1753) de *Négrepont*; 10<sup>o</sup> en 1169 (1755) de *Roumilie*; 11<sup>o</sup> en 1171 (1757) de *Halob*; c'est alors qu'il avait épousé la sultane *Esma*; 12<sup>o</sup> la même année, gouverneur de *Diarbekr*; 13<sup>o</sup> la même année encore d'*Anatolie*; en cette qualité il résidait à *Sultantek* sur les rives du Bosphore et retourna la même année en *Anatolie*; 14<sup>o</sup> en 1172 (1758) de *Bosnie*; en cette qualité il résida à Constantinople dans le palais riverain affecté à la demeure de son épouse; 15<sup>o</sup> en 1174 (1760) de *Hersek*; 16 en 1175 (1761) de *Roumilie*; 17<sup>o</sup> en 1176 (1762) de *Bosnie*; 18<sup>o</sup> 1177 (1763) de *Roumilie*. *Bio-graphies des grands-vizirs* par *Djawid*.

les plus fâcheuses conséquences pour l'Empire ottoman. Sous le premier, des troubles avaient éclaté en Géorgie, en Egypte et en Arabie; sous le second, la Porte s'était vue engagée contre la Russie dans une guerre dont l'issue ne fit que trop pressentir les triomphes que les armées russes remporteraient par la suite sur les armées ottomanes.

Les premières explications échangées après la nomination de Mouhsinzadé-Pascha entre la Porte et le résident russe à Constantinople furent l'œuvre du khan des Tatares, Selim-Ghirai, qui, ayant élevé des plaintes au sujet des forteresses construites dans la Kabarta, fut invité par le grand-vizir à venir conférer avec lui dans la capitale<sup>1</sup>. Il y reçut un accueil pompeux et y fut traité avec la plus grande distinction (25 juin 1765 — 6 moharrem 1179); on lui assigna pour demeure la maison du reïs-efendi, qui était de fondation le chargé d'affaires des khans de Crimée auprès de la Porte. Dans un banquet somptueux qui lui fut offert à Daoud-Pascha, Selim-Ghirai reçut, ainsi que ses deux fils, un cheval et une pelisse de zibeline; les schirinbegs et les mirzas furent revêtus de pelisses d'hermine. Admis à rendre ses hommages au Sultan dans le palais de Behariyé, il fut gratifié, à cette occasion, d'une kapanidja semblable à celles que porte le

<sup>1</sup> *Dépêche de Vergennes le 20 juillet 1765.* • Je sais seulement, Monsieur, que le prince a provoqué des explications avec le résident de Russie, au sujet de la Kabarta, et qu'il est question d'y envoyer des commissaires pour examiner les ouvrages qu'on prétend que les Russes y ont fait contre la teneur des traités. •



Grand-Seigneur<sup>1</sup> ; il reçut en outre un sabre et un carquois ornés, l'un de pierreries, l'autre de perles, ainsi qu'un présent de dix mille ducats. Mais, plus cet accueil était honorable, moins le khan fut satisfait du système politique suivi par la Porte qui toujours, et par suite du même esprit qui avait dirigé sa conduite lors de l'élection du roi de Pologne, évitait avec soin tout ce qui aurait pu amener une rupture entre elle et la Russie. L'ambassadeur de France lui fit cadeau de riches étoffes lyonnaises et d'une paire de pistolets magnifiques<sup>2</sup> (9 avril 1765 — 17 schewwal 1178).

Le début du grand-vizirat de Mouhsinzadé-Pascha fut marqué par des événemens de triste présage, tels que plusieurs incendies et une exécution. Dix jours après son arrivée dans la capitale, un premier incendie éclata à Topkhana ; il fut suivi, le surlendemain, d'un second qui se déclara dans le voisinage de la mosquée du prince Djihanghir, le malheureux fils de Souleïman le Législateur : tous deux sévirent

<sup>1</sup> Vêtement dont la partie postérieure est garnie de zibeline noire sur un fond d'étoffe d'or.

<sup>2</sup> *Dépêche de Vergennes, le 20 juillet 1765.* « Comme j'avais différé de faire au khan les présens qui sont d'usage à son avènement, j'y ai satisfait Monsieur, et c'est une épargne. Car il n'aurait pas été possible d'éviter de lui faire quelque galanterie distinguée à l'occasion de son séjour ici. Je lui ai fait présenter deux vestes de drap, deux autres d'étoffe riche de Lyon, et une paire de pistolets magnifiquement travaillés, qui ont coûté originaiement deux mille écus, mais que j'ai eu de rencontre pour deux cent quarante écus; j'y ai joint quelques bagatelles de peu de valeur, que ce prince m'a fait demander. J'ai fait donner à ses ministres et à ses principaux officiers des draps, des satins et des dibats (riches étoffes) et d'autres choses d'un prix assez médiocre. J'aurai l'honneur, Monsieur, de vous en rendre compte plus en détail dans l'état de mes frais extraordinaires du quartier. »

pendant dix ou douze heures. Le couvent des der-wischs Kadri, situé à Topkhana, et celui des Mewle-wis, à Galata où reposent les restes de Bonneval, ayant été consumés par ces deux incendies, furent reconstruits aux frais du Sultan. En témoignage de la justice que le nouveau grand-vizir songeait à rendre aux sujets de l'Empire, la tête d'un des principaux gouver-neurs d'Asie-Mineure, Tschaparzadé Ahmed-Pascha, contre lequel des plaintes nombreuses s'étaient éle-vées, fut jetée devant la porte du palais impérial. Mais, en même temps, pour attester la douceur et l'impartialité de son administration, Mouhsinzadé investit du gouvernement de Selanik l'ancien silihdar Hamza-Pascha, qui avait été disgracié sous le dernier grand-vizir, exilé à Demitoka et dépouillé des trois queues de cheval qui lui furent rendues à cette occa-sion. Le reis-efendi Mohammed-Emin qui, par son éloquence et le charme de sa conversation, était, au dire de Wassif, un second Mercure <sup>1</sup>, obtint avec les trois queues de cheval la dignité de nischandji, ainsi que les revenus de Morée à titre d'argent d'orge. L'ancien secrétaire maître aux revues des janissaires, Hamamizadé Omer-Efendi, fut nommé chef des écri-vains du diwan. Ahmed, beglerbeg de Haleb, fut gratifié, indépendamment de la troisième queue de cheval, du titre de vizir de la Coupole, ou pour nous servir de l'expression de l'historiographe, « il devint » un des anneaux de la chaîne en perles des vizirs <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Raisoul-kitab ittariq nizzab*. Wassif, p. 270.

<sup>2</sup> *Silkoul-laali wousserçi oukame idkhai*. Wassif, p. 272.

D'un autre côté, le Grec Staouraki, chargé d'affaires du prince de Valachie, fut, en punition de ses intrigues et pour avoir révélé les secrets de la Porte, jeté dans la prison du bostandji, d'où on le tira quelques jours après pour le conduire à la potence, dressée en face de la maison qu'il habitait au bord du canal du Bosphore. Le gouverneur de Djiddé, Salih-Pascha, dont nous avons parlé plus haut, et le vizir Mek-kizadé Houseïn-Pascha, conducteur de la karavane des pèlerins, moururent, vers le même temps, victimes du zèle qu'ils avaient déployé, soit dans l'intérêt de la karavane des pèlerins, soit contre les Arabes : l'un, après avoir rendu aux habitans de la Mecque et de Médine la sécurité que les brigandages des Arabes leur avaient fait perdre, succomba aux influences du climat de la Mecque, funeste à tant de pèlerins ; l'autre, qui habitait Ghaza, toujours en querelle avec les Arabes Ben-Sakhar <sup>1</sup> et Kaadanié, mourut, dans un combat qu'il livra contre eux, percé d'une flèche. L'historien Hakim-Efendi, dont la relation commence à partir des troubles d'Arabie, fut nommé secrétaire-maitre aux revues des armuriers ; le maître des cérémonies Aakif-Efendi fut promu au rang de nisçandji et fut remplacé dans ses précédentes fonctions par Wahdeti Eboubekr-Efendi <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Burkhardt, dans la relation de ses voyages en Arabie, leur donne plus souvent la dénomination de *Beni-sakher*.

<sup>2</sup> Wassif, p. 280. Cet historien intercale ici sous le titre de *Takmilé* (complément), un morceau tout à fait hors de saison où il exalte le mérite de son histoire aux dépens de celle de Hakim-Efendi, que cependant, à

Le Sultan, qui avait déjà eu à se réjouir de la naissance d'un fils, le prince Sélim, et d'une fille, nommée Schahsultane, eut le bonheur de devenir père, dans l'espace d'un an, d'une autre fille qu'on appela Beïgkhan et d'un second fils. La naissance du premier de ces deux enfans fut saluée, suivant l'usage, par des illuminations et des réjouissances publiques dans toute la capitale (14 janvier 1766 — 2 schâban 1179), et les salles du serai furent, à cette occasion, tendues de riches étoffes. La naissance du second ne fut annoncée que par des salves d'artillerie; une distribution de pelisses de zibeline, faite dans l'intérieur du serai aux grands dignitaires de l'Etat, tels que le grand-vizir, le moufti, le kapitan-pascha, le nischan-djibaschi, les deux grands-juges de Roumilie et d'Anatolie, le chef des émirs et l'aga des janissaires, leur témoigna le contentement du Sultan et les récompensa des félicitations qu'ils étaient venus lui adresser à l'occasion de cet heureux événement.

Les grands dignitaires que nous venons de citer formèrent également le noyau de l'assemblée solennelle en présence de laquelle fut commencée l'éducation du prince Sélim, âgé de cinq ans, l'héritier présomptif du trône de l'Empire ottoman. Une

partir de ce moment, il transcrit tout en l'abrégéant. La lacune qui existait dans l'*Histoire de l'Empire* depuis l'année 1166 (1752), où cesse la relation d'Izi, jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés et où commence celle de Hakim, fut comblée sur l'ordre du sultan Sélim III, par Wassif, qui, après avoir accompli cette tâche, composa le reste de son histoire d'emprunts faits à Hakim, à Tscheschmizadé et à Mousazadé. Wassif, p. 280 et p. 4.

grande tente, dressée devant le *koeschk* des Perles, était destinée à cette solennité. Aussitôt que le Sultan s'y fut rendu, les vizirs et les oulémas se transportèrent dans la troisième cour du serai pour escorter le jeune prince à sa sortie de la porte de Félicité. Cette porte s'étant ouverte, le prince, conduit par les deux hauts dignitaires des eunuques noirs, le *kislaraga* et le *khazinedar*, salua l'assemblée. Au moment où les deux grands-juges de Roumilie et d'Anatolie, le chef des émirs et les deux imams vinrent lui baiser la main, car, en leur qualité de premiers dignitaires des oulémas, le principal rôle dans cette journée où le prince allait recevoir sa première leçon, base de toute science, était naturellement réservé au corps enseignant. Arrivé devant la tente dressée près le *koeschk* des Perles, le grand-vizir s'avança à sa rencontre pour l'introduire dans l'assemblée. Sur un signe du Sultan, *Mouhsinzadé* et le moufti s'assirent aux deux côtés du prince. Le moufti commença sa leçon par le *bismillah*, c'est-à-dire par cette formule : « Au nom du Dieu, source de toute sagesse ; » et lorsque le prince voulut lui baiser la main, il le prévint en le serrant dans ses bras et en lui donnant un baiser sur l'épaule (24 octobre 1766 — *djemazioul-ewwel* 1180).

Quatre mois après, dans le courant du mois de ramazan, eut lieu, en présence du Sultan, un congrès scientifique de légistes, auquel prirent part cent vingt-six *muderris* et *mollas* ; ce congrès eut dix-neuf séances, durant lesquelles on disserta principalement sur la seconde source du Koran. Cette source contient

le plus remarquable de tous les versets de ce livre sacré et qui est considéré par les musulmans comme un des meilleurs talismans : c'est le verset du *trône céleste*<sup>1</sup>. Au commencement de cette soure l'endurcissement des infidèles est peint par une image des plus poétiques ; la parabole dit en substance : *Les infidèles endurcis sont comparables aux hommes qui, bien que les éclairs ne cessent de sillonner les airs, ne voient rien; qui se bouchent les oreilles avec leurs doigts, de peur que la foudre ne s'y fraye un passage, et qui, sourds, muets et aveugles, tomberont victimes de la colère de Dieu*<sup>2</sup>. Ce sont ces derniers versets qui arrachèrent au grand poète arabe, Lebid, la confession de l'origine divine du Koran, et qui le déterminèrent à arracher des murs de la kaaba son poème, l'un des sept qui y sont suspendus, et à reconnaître que le Koran est la parole de Dieu, et que Mohammed est son prophète. Dans le fait, ces versets, comme ceux du *Trône céleste*, de l'*Unité de Dieu*<sup>3</sup>, du *Déluge*<sup>4</sup>,

<sup>1</sup> Le 236<sup>me</sup>; il est ainsi conçu : « Dieu ! Il n'y a d'autre Dieu que lui, l'immortel et l'impérissable ! Il ne connaît ni l'assoupissement ni le sommeil. Tout ce qui est dans le ciel et sur la terre lui appartient. Qui oserait, sans sa permission, intercéder auprès de lui ? Il connaît ce qui est devant et derrière eux (le passé et l'avenir). Les hommes ne perçoivent rien de sa science que ce qu'il veut bien leur laisser pénétrer. Il a assis son trône sur le ciel et la terre, et il veille sur tous deux sans fatigue. Il est le Très-Haut, le Très-Grand. »

<sup>2</sup> 17<sup>me</sup> et 18<sup>me</sup> versets.

<sup>3</sup> Dieu est un, il est de toute éternité, il n'a pas engendré, il n'a pas été créé, nul ne lui ressemble.

<sup>4</sup> Lorsque la voix eut dit : « Terre, absorbe tes eaux ! ciel, retiens tes torrens ! » le flot s'engouffra, l'acte fut accompli et l'arche s'arrêta sur le

de la source du *Tremblement de terre* et de celle de l'*Heure dernière*<sup>1</sup>, appartiennent aux inspirations de l'ordre le plus élevé qu'ait jamais produites l'enthousiasme religieux. Les versets du Tremblement de terre, qui commencent par ces mots : *Lorsque la terre frémît d'angoisse et qu'elle menace de jeter au loin le fardeau qui l'opresse*, etc.<sup>2</sup>, trouvèrent à cette époque leur entière application par l'un des plus effroyables tremblemens de terre qui eussent encore désolé la ville de Constantin<sup>3</sup> (22 avril 1766 — 13 silhidjé 1179). Cet événement produisit une impression d'autant plus grande sur l'esprit superstitieux du peuple, qu'il survint le troisième jour de la fête du Sacrifice, et que la mosquée du Conquérant fut, de tous les édifices de la capitale, le plus endommagé dans cette catastrophe<sup>4</sup>. Ce fait donna lieu aux commen-

ment Ararat ; alors la voix reprit en ces termes : « Eloignez-vous de ceux qui professent l'injustice » ( XI verset 44 ).

<sup>1</sup> L'heure dernière : quelle est-elle ? Et qui te donnera des nouvelles de cette heure ? Elle n'est autre que le jour du jugement dernier où les hommes seront, comme les sauterelles, dispersés par le vent et où les montagnes s'agiteront semblables à des flocons de coton ; celui dont la balance descend jouit de la vie éternelle, tandis que celui dont la balance monte est englouti dans les flammes de l'enfer. Et sais-tu bien, ce que c'est que ces flammes ? C'est le brasier le plus brûlant de l'enfer ( Source CI ).

<sup>2</sup> 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> verset de la source 99, celle du tremblement de terre.

<sup>3</sup> Il arrive de nouveau ici, que la date turque et la date européenne diffèrent d'un jour ; le 13 silhidjé correspond, il est vrai, au 23 avril, mais il commence dès le 22 avril au coucher du soleil, et le tremblement de terre eut lieu une demi-heure après. Wassif, p. 275.

<sup>4</sup> Cette prédiction sinistre ne fut pas appliquée après coup à l'événement dont il s'agit ; mais l'internonce impérial Penkler en fit mention à l'époque même où survint le tremblement de terre : « *Affzirt lebhaft den Sultan und macht ein besonderes Aufsehen unter dem abergläubischen*

taires les plus alarmans, et la foule se persuada que les murs et les palais de la capitale étaient, à l'occasion de la fête du Sacrifice, destinés à être offerts en holocauste à Dieu, à la place des brebis, et que l'Empire ottoman, assis sur des bases stables en Europe, seulement depuis la prise de Constantinople par Mohammed II, devait, comme la mosquée fondée par lui, s'ébranler dans ses fondemens et disparaître de dessus la surface de la terre. Les dégâts furent évalués à vingt-deux mille bourses, c'est-à-dire à onze millions de piastres. Malgré l'énormité de cette dépense, le Sultan, moins avare qu'économe, résolut, pour ne pas irriter le peuple, de consacrer cette somme à la réparation des murs et des édifices endommagés de la ville. Les fonds de la mosquée du sultan Mohammed ne suffisant pas pour couvrir la dépense de sa reconstruction, on tira le surplus du trésor impérial, et Haschim Ali fut chargé de diriger les travaux que nécessitait cette réparation. Sept autres intendans des bâtimens furent chargés de la reconstruction des marchés, des murailles de la ville, de la fabrique de poudre, du marché aux Selliers, du serai impérial, de la caserne des janissaires et de la fonderie. Outre la mosquée du Conquérant, les mosquées impériales du sultan Sélim, de Souleïman le Législateur, celles des Princes, du sultan Osman, de la fontaine des Tulipes, qui venait à peine d'être ache-

*Volkh, dass dieser Zufall sich am dritten Tage des Bairams ereignet hat.*



vée, de la Wvalidé et de l'Aya Sofia, avaient eu leurs minarets ou leurs coupoles gravement endommagés ; d'autres avaient été renversées de fond en comble. Les deux bourgs situés aux portes de la ville, Bouyouk et Koutschouk Tschekmedjé, les villes de Bourgas, de Tschorli et de Karischdüran, avaient également beaucoup souffert ; en un mot, presque partout les murs et les mosquées avaient été renversés, et la superstition se prévalut de ces désastres pour en tirer le présage de la ruine prochaine de l'armée et de la chute de l'empire d'Osman.

Quoi qu'il en soit, et en attendant que les prédictions sinistres auxquelles avaient donné lieu les deux incendies et le tremblement de terre survenus au début de l'administration du grand-vizir Mouhsinzadé pussent trouver une apparente explication dans les malheurs de la guerre contre la Russie qui éclata deux ans après, et qui, six années plus tard, sous son second grand-vizirat, eut une issue si funeste pour l'Empire ottoman, ces mêmes prédictions trouvèrent leur accomplissement immédiat dans les soulèvements et les guerres civiles qui surgirent à la fois en Chypre, en Géorgie, en Arabie et en Egypte.

En Chypre, le commandant de Keriné (Cerignes), Khalil, s'était insurgé contre Tschil Osman, receveur des impôts de l'île, et le nouveau receveur Souleïman-aga, qui y avait été envoyé pour les concilier, fut assiégé par Khalil dans Nicosie (juin 1766). Djâferbeg, l'un des princes de la mer, sous les ordres duquel furent placées deux frégates et deux galiotes, et le

beglerbeg de Tekké, Kœr Ahmed-Pascha, furent dès-lors chargés de mettre fin à ces troubles et de punir les rebelles<sup>1</sup>. Mais les marins de Djâferbeg causèrent au pays plus de mal que les rebelles eux-mêmes, et jetèrent l'effroi parmi les Turcs, les Grecs et les Francs<sup>2</sup>. En apprenant que Kœr Ahmed-Pascha avait abordé dans l'île avec seize navires et y avait débarqué les troupes de Tekké, Khalil leva le siège de Nicosie, et se retrancha à Deghirmenlik<sup>3</sup>, déterminé à y attendre l'attaque du général expéditionnaire; mais il succomba dans la lutte, et sa tête envoyée à la Porte avec celle de ses principaux complices, témoigna de la véracité du bulletin par lequel Kœr Ahmed rendit compte de sa victoire, qui lui valut sa promotion au rang de pascha à trois queues de cheval (commencement d'août).

Vers le même temps éclata dans le port de Constantinople un incendie dû à la négligence du capitaine Tschounkar, qui avait abandonné pendant la nuit son navire mouillé entre Galata et la porte de Yenibaghdjé. Le feu se communiqua à plusieurs maisons juives, situées près la porte de Djoub Ali, et à des

<sup>1</sup> Wassif, p. 277. Dans un rapport envoyé de Chypre et daté du 30 juin 1768, qui est joint au rapport de Penkler du 1<sup>er</sup> septembre de la même année; on lit ces mots : *Una fregata, uno sciebeco, due galeotte.*

<sup>2</sup> *Non mancò la sua gente di fare tutte quelle insolenze che sono capaci di commettere soldati corsali, il che messe in gran apprehensione non solo i Turchi, Greci, ma molti dei Franchi ancora.* Arch. I.

<sup>3</sup> Deghirmenlik, tel est aussi le nom de l'île de *Milos*. Les traducteurs turcs ont confondu *Μηλος*, ancien nom de l'île, avec *Μυλο;*, et il ont fait ainsi de l'île des Pommes, l'île des Moulins.

bâtimens qui, en manœuvrant dans le port pour se dégager, le communiquèrent aussi au koeschk du kapitan-pascha. Par suite de cet événement, le kapitan-pascha Tousouni fut révoqué, et on lui donna pour successeur Mohammed-Pascha, alors gouverneur de Roumilie (août 1766 — rebioul-ewwel 1180). Un autre incendie réduisit en cendres une longue file de maisons qui s'étendait à partir du couvent d'Aïdinoghli jusqu'à la médresé du kapitan-pascha, et de là jusqu'à la porte du serai (23 janvier 1767 — 23 schâban 1180).

Mais le feu de la guerre civile sévissait encore avec plus de violence dans la province de Géorgie. En marchant sur le Gouriel, Hasan-Pascha, gouverneur du Tschildir, avait taillé en pièces ou fait prisonniers les habitans du château de Bori, qui avaient voulu s'opposer à son passage; puis il avait reçu la soumission du Dadian d'Odisch, prince de Mingrélie, à condition pour lui de fournir à ses troupes les grains dont il avait besoin. S'étant ensuite emparé du château de Siantscho, il en avait confié la garde à Tahmouras, cousin du prince Salomon, qui était venu se réfugier sous la protection de la Russie (1765). Hasan-Pascha, avant de terminer son hivernage de Mingrélie, avait résolu de marcher dès les premiers jours du printemps sur Sowir, le dernier refuge du prince Salomon. Après un siège de vingt-cinq jours, ce fort lui ouvrit ses portes; il le remit au prince Tahmouras, qu'il venait de confirmer en cette qualité par ordre de la Porte. Ce fut à Cotatis que les principaux habitans

de l'Imirette se réunirent aux plénipotentiaires ottomans, pour signer la convention en vertu de laquelle ils se reconnurent sujets de Tahmouras, leur nouveau prince, et que Hasan-Pascha lui remit les clefs du château de Sowir (1766). Le receveur des impôts de Djanik, Hadji Alibeg, fut laissé à Cotatis avec une garnison composée de quatre mille hommes des milices de Djanik et de Trabezoun, et le serasker retourna à Akhiska (Akhaladjik), dont l'administration fut rendue à l'ancien gouverneur, Tschelik Ibrahim-Pascha, qui reçut à cette occasion les trois queues de cheval.

En Egypte, les scheikhol-beleds, c'est-à-dire la première autorité du Caire, et qui toujours sont les plus puissans d'entre les begs mamlouks, se montraient depuis nombre d'années les ennemis déclarés des gouverneurs ottomans. La Porte, en dernier lieu, avait dépouillé de cette dignité Khalilbeg, et lui avait donné pour successeur Ali-Pascha, Abaze de naissance <sup>1</sup>. D'abord silihdar et favori du défunt et puisant kiaya Ibrahim, Ali s'était vu forcé, sous l'administration de Raghîb-Pascha, de se réfugier de Damiat, où il était poursuivi pour avoir tué Ibrahim le Tscherkesse, son ennemi, en Syrie, auprès du scheikh Tahir, commandant de la forteresse d'Akka <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Volney, précis de l'*Histoire d'Alibek*, II, chap. 8. Ce précis est plus digne de foi que le roman intitulé : *An account of the history of Alibek*, London, 1783, copié presque textuellement par Savary.

<sup>2</sup> Savary, lettre XVI, p. 214, commet une grave erreur chronologique, car il fait devenir grand-vizir en 1763 Raghîb (que par parenthèse il

Après son retour au Caire, faveur qu'il dut aux démarches de quelques amis, il profita de l'influence que lui donnait son nouveau titre de scheikhol-beled pour obtenir du gouverneur ottoman, Hamza-Pascha, une sentence d'exil contre son adversaire, Houseïn Keschesch, beg des Mamlouks, qui était alors en guerre ouverte, dans la Haute-Egypte, contre un autre beg, du nom de Salih. Contraint de céder à sa volonté, le gouverneur écrivit en secret à Houseïn de venir au Caire, sans tenir compte du ferman rendu contre lui. Hamza-Pascha suivit, dans cette circonstance, le système politique depuis long-temps adopté par les gouverneurs d'Egypte, et dont toute la science gouvernementale se réduisait à cette maxime funeste : *diviser pour régner* <sup>1</sup> (1766). Houseïnbeg parut en effet au Caire, et demanda la restitution de ses biens confisqués. Mais Salihbeg et plusieurs autres begs mamlouks, renforcés par quinze autres begs du parti d'Ibrahim Kaschif, tous ennemis déclarés d'Alibeg, pénétrèrent de force, avec deux mille Mamlouks, dans cette ville, où ils se joignirent à Houseïn Keschesch. Après avoir tenté, mais en vain, de faire empoisonner ce dernier par un renégat napolitain [ix], Ali dut céder à la force ; il se réfugia suivi seulement de son trésorier et de huit domestiques dans un village situé hors de la ville nommé la *Coupole d'or* <sup>2</sup>. Mais

nomme toujours *Rabigh*), qui à cette époque était déjà mort après avoir été six ans grand-vizir ; il ne le fait mourir qu'en 1765, p. 246.

<sup>1</sup> *Lettera di Alessandria*, 4 marzo 1766, jointe au rapport de Penkler en date du 2 juin 1766.

<sup>2</sup> *Koubbetol-zehab*.

y ayant été cerné par un corps de deux mille hommes, il fut arrêté et sa maison fut mise sous le scellé. Il ne recouvra sa liberté que moyennant le paiement d'une somme de trois mille six cents bourses <sup>1</sup>, somme qu'on prétendait être due pour les trois annuités arriérées du tribut égyptien. Ses biens, estimés à trente millions de piastres, furent confisqués, et lui-même fut contraint de se réfugier encore une fois en Syrie, auprès du scheikh Tahir <sup>2</sup>. Houseïn triomphant mit à mort le beg Hasan et en exila plusieurs autres à Djiddé <sup>3</sup>. Hamza, l'ancien silihdar, fut révoqué sur ces entrefaites, et il fut remplacé comme gouverneur d'Égypte par Rakim Mohammed, auquel fut enjoint de veiller au paiement du tribut précédemment fixé par une obligation conçue en six articles, revêtue de la signature des scheikhs de la famille Eshériyé et de la famille Bekriyé, ainsi qu'à la livraison des grains destinés à la Mecque et Médine.

En Arabie, la tranquillité de la ville de Médine était depuis quelque temps fortement compromise par la haine mortelle qui divisait les Arabes Beni-Ali et Beni-Safer et les habitans de cette ville ; les premiers ne pouvaient supporter la présence des seconds dans

<sup>1</sup> Douze cents bourses équivalent à six cent mille piastres ; elles équivalaient autrefois au même nombre de ducats.

<sup>2</sup> *Lettera di Alessandria del 19 april 1766*. Cette lettre annonçait par erreur qu'il avait eu la tête tranché à Ghaza.

<sup>3</sup> Wassif, p. 287. Volney et Savary ne font aucune mention de ces faits.

les bois de palmiers qui l'avoisinent; les seconds, celle des premiers dans l'intérieur de leur cité. Ce qui rendait surtout furieux les Arabes des environs, c'était l'existence d'un rempart construit pour protéger la ville contre leurs attaques, et qu'ils auraient voulu voir démolir. Mousaïd, schérif de la Mecque, et le gouverneur de Djiddé, s'efforçaient de rétablir la concorde entre les deux partis. Le moufti du rite Hanefi et celui du rite Schafii se rendirent de la Mecque à Médine avec quatre cents délégués spéciaux, pour y régler le prix du sang et les indemnités dues pour les vols de bestiaux. Grâce à leur intervention, la liberté des communications fut rétablie entre Médine et les possesseurs des bois de palmiers, et le sanctuaire du Prophète fut ainsi pacifié. Les Arabes ayant de nouveau troublé la tranquillité de Médine, le mur qui faisait le sujet de leurs plaintes fut conservé, et de nouveaux ordres furent adressés au schérif de la Mecque et au gouverneur de Djiddé, pour qu'ils eussent à rétablir encore la paix et le bon ordre. Les habitants de Médine prouvèrent qu'ils n'avaient aucune faute à se reprocher dans cette circonstance, et, pour éviter toute collision ultérieure, il fut arrêté de nouveau que nul Arabe ne pourrait se montrer en armes au marché de Médine.

L'affreux tremblement de terre, dont nous avons fait connaître en partie les ravages, n'avait pas seulement renversé ou endommagé les murailles et les mosquées de Constantinople : les aqueducs et les digues (band) qui, par le moyen d'écluses, amenaient

l'eau dans des réservoirs destinés à l'approvisionnement de la capitale, avaient eu le même sort. Ces ouvrages furent réparés, et, dans la vallée d'Ewhadeddin, plus communément dite d'Aïwad, à une lieue de distance de l'ancienne digue, on en construisit une nouvelle, qui augmenta de la valeur d'une pipe d'eau le volume du liquide renfermé dans l'ancien bassin <sup>1</sup>. Lorsque ce nouveau conduit fut achevé à moitié, le Sultan visita les travaux, et récompensa, par le don de dix mille piastres, le tschaouschbaschi Osman-Efendi de Yenischehr, qui en avait la direction. Un autre commissaire, Feïzoullah, fut chargé de reconstruire les aqueducs de la Mecque qui étaient tombés en ruines : nous voulons parler de ceux qui amenèrent les eaux de la source de Honaïn sur le mont Arafat. Les frais de reconstruction, qui s'élevèrent à huit mille piastres, furent imputés sur les produits de la capitation d'Egypte, et les pèlerins adressèrent des prières au ciel : « pour que le flot des affaires du » gouvernement pût être également dirigé sans en- » combre <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Wassif, p. 278. Andréossi, dans son ouvrage intitulé : *Constantinople et le Bosphore de Thrace*, publié en 1828, dit, p. 414, au sujet de ce conduit : « On attribue à Souleïman le Magnifique les conduits d'eau de Belgrade et d'Atvat Bendi et les aqueducs de Pyrgos qui en dépendent. » Ces derniers aqueducs ainsi que le bassin de Bourgas datent du règne d'Andronic (Constantinople et le Bosphore) et Souleïman n'a fait que les réparer ; quant à la construction du conduit et de l'aqueduc d'Aïwad, il est bien évident qu'elle appartient au sultan Moustafa ; le passage de l'*Histoire* de Wassif qui y est relatif ne laisse aucun doute à cet égard.

<sup>2</sup> *Mescharû oumourî dewlet waresteî khas ou khaschakî koudouret*. Wassif, p. 298.



Le Sultan donna aussi des soins assidus aux chantiers de marine ; il se trouva présent à l'arsenal, lorsque le nouveau vaisseau de guerre, *le Séjour du champion*<sup>1</sup>, fut lancé à la mer avec le cérémonial usité en pareille circonstance (6 avril 1767 — 7 silkidé 1180). Le nouveau kapitan-pascha, que quatorze jours auparavant il avait élevé pour la seconde fois à ce poste, n'était autre que le beau-frère du Sultan, Mohammed-Pascha, l'époux de la veuve du grand-vizir Raghîb-Pascha, auquel le Sultan avait donné, pour être agréable à sa sœur, le surnom de Melek, c'est-à-dire *l'Ange*. Un mois après, et cinq jours avant la fête du sacrifice, dont la joie et la pompe avaient été interrompues l'année précédente par le tremblement de terre, la flotte sortit du port (4 mai 1769 — 5 silbidjé 1180). Après avoir baisé la main du Sultan dans le koeschk du rivage, et avoir reçu de lui une pelisse d'honneur, le kapitan-pascha s'arrêta quelques jours à Dolmabagdji, dans le voisinage du mausolée de Barberousse, où il rallia sa flotte ; il stationna deux autres jours auprès du château des Sept-Tours ; puis il fit voile vers l'Archipel, où il alla faire sa tournée annuelle, autant pour purger ces mers des pirates qui l'infestaient, que pour lever le tribut imposé aux habitans de ses îles. Chemin faisant, vers l'île de Chypre, il apprit que trois pirates maltais s'étaient montrés dans les eaux de cette île. L'un de ces pirates fut surpris, à la hauteur de Kerpé (Carpathos),

<sup>1</sup> *Meskeni Ghasi*. Wassif, p. 288.

par Djâferbeg, qui s'en empara, ainsi que des vingt-neuf hommes de son équipage et du chevalier de Malte qui les commandait. Le second fut poursuivi par Ibrahimbeg, capitaine commandant la station de Koron, dans les parages de la Maïna. Après deux heures de combat, le Maltais prit le parti d'échouer son navire, qui fut pris, mais dont l'équipage se sauva à terre et se dispersa. Un corsaire russe, qui avait capturé, dans les eaux de Latakié, une schehtiyé<sup>1</sup> arabe, montée par vingt-quatre musulmans, et conduisait cette prise à Malte, rencontra en route le navire crétois, commandé par Elhadj Houseïn. Le pirate fut pris à l'abordage et le vainqueur l'emmena, avec le schébek qui était devenu sa proie, au port d'Alexandrie, où il fut récompensé de cet exploit par le don que lui fit le gouverneur d'Égypte d'un vêtement d'honneur.

Un retour salutaire aux anciennes règles fut l'ordre rendu par le Sultan, enjoignant aux membres du diwan de se réunir au conseil au moins une fois par semaine. Depuis long-temps, les vizirs de la coupole, se tenant éloignés de Constantinople, le diwan était souvent tout-à-fait abandonné; ce n'était plus qu'à l'occasion du paiement de la solde des troupes et lors des grandes réceptions que les membres du conseil se réunissaient encore, non pas pour traiter des affaires, mais seulement à titre d'apparat et pour frapper les yeux du peuple. Tel fut en dernier lieu le diwan convoqué pour recevoir un envoyé du souve-

<sup>1</sup> Plus communément nommé *schaktour*.

rain de Fez, Moulaï Abdoullah Ben Ismail. Cinq ans auparavant, sous le grand-vizirat de Mohammed Raghîb-Pascha, un envoyé de Fez avait apporté au Sultan, de la part de ce prince, des présens composés de sabres et de selles enrichis de pierreries ; l'objet principal de sa mission avait été de demander quelques matériaux propres aux constructions navales, demande que Raghîb-Pascha avait accueillie avec empressement. Le nouvel envoyé de Fez apporta à Constantinople la réponse de son souverain à la lettre que Moustafa III lui avait écrite pour l'inviter à relâcher les navires ragusains dont ses sujets s'étaient emparés ; l'envoyé offrit au Grand-Seigneur, à cette occasion, quatre chevaux de race et une selle ornée de rubis.

La mort de plusieurs hommes éminens vint augmenter, vers cette époque, le nombre des mutations qui avaient lieu d'ordinaire parmi les hauts emplois après le mois de jeûne. Le vizir Mohammed-Pascha, gouverneur de Karss, à l'installation duquel les habitans de cette ville s'étaient opposés à main armée, et dont la condescendance n'avait fait qu'augmenter l'audace des rebelles, périt dans une émeute, atteint d'une pierre au bas-ventre. Les Barbes blanches et les autorités locales<sup>1</sup> parvinrent, non sans peine, à étouffer la sédition, et à ramener l'ordre ; mais le soin d'achever la pacification de Karss et de punir les

<sup>1</sup> Wassif, p. 280. *Kelanter* dérive de *kelan*, lequel n'est autre que le mot anglais *gallant* et le mot français *galant*.

auteurs de ces troubles fut confié à Sarizadé Mohammed-Pascha, gouverneur de Wan<sup>1</sup>.

Le sandjak d'Aïdin fut le théâtre d'une émeute semblable. Yilanli Mousa d'Egerdür avait levé l'étendard de la révolte contre le vizir Abdourrahman-Pascha, receveur des impôts d'Aïdin, et s'était retranché dans le château d'Egerdür. Chassé de cette position, et contraint de s'enfuir à Ermenak, il y trouva un intercesseur dans la personne du scheïkh Efendi. Abdourrahman-Pascha lui pardonna, à condition qu'il ne reparaitrait plus à Egerdür; mais peu de temps après, ce vizir étant mort sur la route de Sparte, Yilanli Mousa rentra dans ses foyers.

Vers la même époque, l'Empire eut aussi à regretter la perte de l'ancien moufti Eboubekrzadé Ahmed-Efendi, légiste aussi instruit qu'hospitalier, toujours prêt à faire partager à autrui son savoir comme sa table (3 juillet 1767 — 5 safer 1181). La mort enleva encore Hamid Mohammed-Efendi, fils du célèbre Neïli, ancien juge de Constantinople, qui consacrait ses nuits et ses jours à l'étude de l'histoire (13 mars 1767 — 12 schewwal 1180). Sept semaines après, le khan des Tatares, Sélim-Ghiraï, ayant été révoqué, le Sultan lui donna pour successeur Arslan-Ghiraï qui, douze ans auparavant, avait été dépouillé, contre le gré de la Porte, de la dignité de khan dont il était alors investi, et avait été exilé à

<sup>1</sup> C'est Wassif qui rend compte de ces faits dont il fut témoin oculaire, car, à cette époque, il était employé à Karss à la perception de l'impôt.

Rhodes (30 mai 1767). Mais Arslan mourut à Kaousschan, avant même d'avoir été installé à Baghdjéserai par le chambellan qui l'avait accompagné à cet effet, et Makssoud-Ghirai fut nommé à sa place khan de Crimée. La révocation de Sélim-Ghirai fut suivie de près par celle du moufti Dürrizadé, qui, peu partisan des idées guerrières de Raghîb-Pascha, avait toujours été favorablement disposé en faveur de la Russie, tandis que son successeur Welieddin montrait contre cette puissance non moins d'acharnement que le khan de Crimée, Makssoud-Ghirai, et était toujours prêt comme lui à attiser le feu de la discorde (23 avril 1767 — 24 silkidé 1180). La superstition populaire vit au reste un présage de guerre dans l'incendie qui éclata peu de temps après dans le faubourg de Pera. Le feu réduisit en cendres les palais des ministres résidens de Russie, de Naples et de Hollande, ainsi que vingt-huit maisons et l'église des Franciscains (27 octobre 1767 — 3 djemazioul-akhir 1181). On avait, du reste, tiré un présage analogue de l'incendie de l'église des Trinitaires, qui avait été consumée cinq ans auparavant, immédiatement avant la mort de Raghîb-Pascha, à l'époque où ce ministre songeait à rompre le traité de Belgrade, et à déclarer la guerre à l'Autriche, de concert avec la Prusse. Dans l'incendie qui nous occupe ici, l'hôtel du ministre de France ne fut sauvé des flammes que grâce aux efforts des marins qui montaient les navires français alors à l'ancre dans le port de Constantinople.

Un an s'était écoulé depuis que l'Abaze Alibeg,

auquel l'historiographe de l'Empire donna le nom de Bouloutkapan (qui amoncela les nuées), et dont aucun historien d'Europe n'a fait mention jusqu'à ce jour<sup>1</sup>, s'était enfui à Ghaza, chassé d'Égypte par Houssein Keschkesch, chef du parti qui lui était opposé parmi les begs des Mamlouks, et depuis que le nouveau gouverneur Rakim Mohammed, avait mis en vigueur les anciens réglemens relatifs à l'organisation intérieure de la province, tels qu'ils avaient été précédemment déterminés par une charte spéciale. La tranquillité n'y avait pas été de longue durée. Alibeg<sup>2</sup> était revenu de Ghaza, et s'était établi dans la Haute-Égypte, où il avait rassemblé une armée composée de Moghrebis, de Fellahs et d'Arabes du désert, qui menaçait de tout envahir. A cette époque, trois vizirs se trouvaient réunis au Caire; c'étaient l'ancien gouverneur Hamza-Pascha, le nouveau gouverneur, Rakim Mohammed-Pascha, et le conducteur de la caravane des pèlerins d'Égypte, Ahmed-Pascha (l'ancien gouverneur de Djiddé), et tous trois représentans de la puissance ottomane, et, à ce titre, également craints et détestés des deux partis qui divisaient les begs des Mamlouks. A leur tête se trouvaient Houssein et Ali. Le parti de Houssein, maître du Caire et fort de son alliance avec les *odjaklūs*, c'est-à-dire les sept corps de troupes indigènes, avait commencé par refuser au nouveau gouverneur l'accueil que les usages le mettaient en droit d'attendre, et menaçait sans cesse

<sup>1</sup> *An account of the revolt of Alibeg.* London, 1783. Savary. Volney.

le pays de nouveaux troubles ; la force des choses seule avait pu le déterminer à rendre hommage à Rakim Mohammed, le vigilant gardien des intérêts de la Porte. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'Izi Ahmed, précédemment kiayabeg à Constantinople, parvint à dissiper les craintes de Houseïn et de ses partisans ; celui-ci se détermina enfin à conduire le nouveau gouverneur d'Aadiliyé où il avait dressé ses tentes près du Caire, dans l'intérieur de cette ville, et à l'accompagner dans le château qui la domine (12 octobre 1767). Mais à peine Houseïn Kesckcesch se fut-il acquitté de ce devoir, qu'il marcha à la tête d'un corps nombreux de cavaliers mamlouks, et suivi de cinq begs de cette milice, à la rencontre d'Alibeg, dont l'armée, jointe à celle de son allié Salihbeg, stationnait dans la Haute-Egypte, à quatre journées du Caire<sup>1</sup>. Houseïn confia le commandement de son avant-garde à son kiaya Moumdji Ali, et lui ordonna de se porter en avant, afin de reconnaître l'ennemi ; mais Ali tomba dans une embuscade, et fut taillé en pièces avec toutes ses troupes. Les deux armées en vinrent aux mains à deux journées du Caire. Houseïn Kesckesch fut battu ; son camp et toute son artillerie tombèrent au pouvoir du vainqueur (20 octobre

<sup>1</sup> Il 12 del presente sortì da Cairo una armata di 50 mila uomini, la maggior parte a cavallo, condotta da Husein Bei Keskesch come Generalissimo e capo del partito contrario di Ali Bei, ed ha al suo seguito 5 Bei nominati Kalil Savaran, Hassan Subke, Hamse, Ismail Abunmassar et Abdurrahman, e l'Oglia del Giantsseri ha mandato per Comandante del suo corpo Mustafa Ciaus, e quello delli Azab ha mandato Ali Kirja Elmurgi.

1767) <sup>1</sup>. Dès-lors, la ville du Caire s'empessa de traiter avec ce dernier ; il fut convenu que, de toute son armée, il ne pourrait introduire avec lui dans l'intérieur de la ville qu'un corps de huit mille hommes. Deux jours après (22 octobre 1767), Alibeg, après avoir expédié des courriers pour rappeler du lieu de leur exil tous les begs bannis depuis trois ans, fit avec Salihbeg une entrée triomphale au Caire. Le premier alla aussitôt rendre hommage au gouverneur Mohammed Rakim, qui, se souvenant de la victoire toute récente du rebelle, l'investit de la dignité de scheikh-hol-beled (premier magistrat du Caire), et le fit revêtir, à cette occasion, d'une pelisse précieuse. Tel fut l'origine de la puissance du beg mamlouk Alibeg, qui, pour témoigner de sa soumission purement apparente aux ordres de la Porte, réunit en toute hâte quinze cents bourses d'argent, destinées à parfaire le paiement du tribut d'Egypte. Mais il ne tarda pas à jeter le masque de loyauté dont il s'était couvert, et, dès l'année suivante, il fit battre monnaie en son propre nom (1768). Trop faible en ce moment pour châtier une telle arrogance, la Porte, fidèle à son système de dissimulation, se contenta de remplacer le gouverneur actuel de l'Egypte, Rakim Mohammed, comme étant trop vieux et incapable d'administrer cette province, l'une des plus importantes de l'Empire. Elle lui donna pour successeur Mohammed Diwit-

<sup>1</sup> *Lettera di Ali-pascia*, 27, Ott. ; cette lettre est jointe au rapport de Broynard en date du 29 décembre 1767.



dar, qui reçut ordre de quitter son gouvernement de Rakka, pour se rendre au Caire.

A Médine, où la fermeture de deux portes du rempart qui protège la ville<sup>1</sup> avait allumé la discorde entre les habitans et les Arabes des contrées voisines, la mort du puissant chef Kabab Salih, auteur de cette mesure, et l'exécution de quelques-uns de ses partisans, qui, au mépris de la convention signée entre les deux partis, n'avaient cessé de se montrer en armes dans les rues de Médine, n'avait pas tardé à ramener la tranquillité. La Porte maintint l'allocation de deux mille ducats affectée à la solde des cinquante hommes spécialement chargés de veiller au repos et à la sécurité du sanctuaire de Médine.

Les extrémités nord-est et sud-est de l'Empire (les provinces de Géorgie et de Monténégro), n'étaient pas moins agitées que ses frontières méridionales. Ibrahim, gouverneur d'Akhiska, ayant été expulsé de cette ville, la Porte lui avait donné pour successeur Nououman-Pascha de Trabezoun. Ce dernier marcha avec un corps nombreux contre les rebelles, les battit dans deux rencontres successives, et conquit, on peut dire, le gouvernement qui venait de lui être conféré. En même temps, le kiaya du gouverneur d'Akhiska, qui plus communément porte le titre du gouverneur de Tschildir, poursuivait en Géorgie Salomon, prince du Gouriel.

<sup>1</sup> La porte du combat saint (*ghaza*) et celle de la conquête (*feth*). Wassif, p. 506.

Comme il était campé sous les murs de Bagdadjik <sup>1</sup>, Salomon vint le trouver et chercha à faire excuser sa rébellion, dont il rejeta toute la faute sur l'ancien gouverneur du Tschildir, Ahmed-Pascha, précédemment mis à mort, qui avait construit la mosquée et fondé la bibliothèque d'Akhiska. Salomon promit de suivre en tout désormais les ordres de la Sublime-Porte, de lui livrer un moine grec accusé d'avoir voulu embaucher les Géorgiens pour le compte de la Russie <sup>2</sup>, de raser le château de Soweïra, ou de le remettre à une garnison ottomane, enfin de ne plus s'opposer à la vente des esclaves. Ces propositions, transmises à Constantinople, obtinrent l'assentiment de la Porte; en conséquence Soweïra fut rasée, le moine fut emprisonné dans le château de Hossn Keïf, et Salomon reçut un nouveau diplôme qui le confirmait dans sa dignité de prince de Géorgie.

Un autre moine, nommé le Petit-Etienne, avait insurgé en Europe les habitans du Monténégro dans l'intérêt de la Russie. Il se disait prophète et inspiré de Dieu, prédisait la prochaine arrivée d'une armée russe et s'érigait en souverain du Monténégro, qu'il dominait depuis Niksig jusqu'à Sentari <sup>3</sup>. L'ancien silihdar Mohammed-Pascha, alors gouverneur de Bosnie, et Mohammed-Pascha, gouverneur de Roumilie, marchèrent sur le Monténégro avec toutes leurs trou-

<sup>1</sup> Petit Bagdad; Wassif, p. 310.

<sup>2</sup> *Katalkoz* (?), c'est ainsi que le nomme Wassif, p. 315.

<sup>3</sup> Traduction du rapport du gouverneur de Bosnie, jointe au rapport de Brognard en date du 1<sup>er</sup> octobre 1766.

pas feudataires, et battirent à plusieurs reprises le Petit-Etienne, mais ils n'osèrent l'attaquer dans le château-fort de Cettigné, situé au centre de la montagne, où il s'était réfugié, et que précédemment le brave gouverneur de Bosnie, Kœprülüzadé Nououman-Pascha, avait essayé vainement d'occuper<sup>1</sup>. Le bulletin pompeux qu'adressa à la Porte le gouverneur de Bosnie plaça l'avantage obtenu sur le Petit-Etienne bien au-dessus de la victoire que les Ottomans avaient remportée sur les Allemands, près de Banyalouka<sup>2</sup>, pendant la dernière guerre contre l'Autriche, sous le gouvernement d'Ali Hekkimzadé, le vaillant champion de la foi en Bosnie.

Le grand-vizir Mouhsinzadé, époux de la sœur chérie du Sultan, ne se maintenait à son poste que par le crédit de sa femme et par sa soumission absolue aux volontés du Sultan, qui, depuis la mort de Raghîb-Pascha, régnait véritablement par lui-même ; ce qui était demeuré sans exemple parmi les souverains ottomans depuis le règne de Mourad IV. L'exécution du kislarağa Bekir, l'un des plus puissans qui aient jamais imposé leur loi au harem, avait mis un terme à la domination de ces grands dignitaires du sérâï, et depuis que Raghîb-Pascha avait pris entré sès mains

<sup>1</sup> Rapport de Brognard en date du 1<sup>er</sup> octobre 1766. Wassif, p. 311, ne parle de ce fait que superficiellement.

<sup>2</sup> Il n'y a pas un mot de tout ceci dans le voyage historique et politique au Monténégro, de Viala, Paris, 1821. *Dopo che li Austriaci si sono stati impadroniti della Bosnia, quelli ben pagati guerrieri, che si ritrovano nel giorno della battaglia di Bantaluca, preferiscono questa vittoria più che quella di Bantaluca.* Le rapport du gouverneur de Bosnie est joint à celui de Brognard.

les rênes de l'Etat que , pendant six années consécutives, il administra avec un pouvoir illimité dans les dernières années du règne d'Osman III comme au commencement de celui de Moustafa III, la puissance des grands-vizirs, ses successeurs, avait été absorbée par celle du Sultan, jaloux de gouverner lui-même. Bahir Moustafa avait voulu suivre ses inspirations, et il lui en avait coûté la vie. Quant à Mouhsinzadé, il ne sauva la sienne, au milieu des difficultés et des crises qui amenèrent enfin l'explosion de la guerre contre la Russie, que par son obéissance aveugle aux ordres du Sultan et grâce à l'influence de sa femme. Une alliance avec le serai impérial, scellé par la main d'une princesse, pesait alors beaucoup plus qu'autrefois dans la balance du crédit et de l'influence politiques, et il y avait là, aux yeux de Moustafa, comme une sorte de talisman qui devait préserver ses heureux possesseurs, sinon de l'exil et de la révocation, au moins d'une condamnation à mort. La main ferme de Raghîb avait pu seule éloigner de Constantinople, où ils siégeaient comme vizirs de la coupole, et reléguer dans leurs gouvernemens les trois beaux-frères du Sultan, ainsi que les siens propres, sans que la vengeance des sultanes, leurs épouses, devînt funeste à l'auteur de ces mesures ; mais, en révoquant le kapitan-pascha, époux de la sultane Saliha, veuve de Raghîb, et en l'exilant dans un gouvernement, Bahir Moustafa n'encourut pas impunément la colère de Saliha, qui fut le principal auteur de sa destitution et ensuite de sa mise à mort.

Comme on a pu le voir par ce qui précède, le sultan Moustafa était grand amateur de mariages ; non content de marier sa nièce bien-aimée, Khanümsultane, il avait engagé dans les mêmes liens ses filles, bien qu'encore au berceau. Hebetoullah était morte avant d'avoir atteint l'âge nubile, et Schahsultane avait été fiancée à l'ancien grand-vizir Hamza-Pascha qui, après sa révocation, avait été successivement gouverneur de Candie, receveur des impôts de Morée, gouverneur d'Egypte et d'Ethiopie, et était mort en accomplissant le pèlerinage de la Mecque<sup>1</sup>. A l'époque où nous sommes arrivés, le Sultan songea à marier Schahsultane, l'aînée de ses deux filles vivantes, au vizir Mohammed Emin, qui était revêtu de la dignité de nischandjibaschi. Elle entra dans sa neuvième année, et était, par conséquent, dans l'âge auquel la loi de l'islamisme, supposant la nubilité atteinte, permet la consommation du mariage, d'après l'exemple donné par le Prophète. Ce fut un vendredi, premier jour de l'année chrétienne, qu'eurent lieu les fiançailles, ainsi que l'échange du présent de noces et l'envoi du mouchoir (1<sup>er</sup> janvier 1768 — 10 schâban 1181). Le présent de noces, désigné sous le nom de *signe*, fut, suivant le cérémonial usité, porté d'abord à la Porte et de là au seraï ; la liste des objets dont il se composait fut remise par le kiayabeg au kislaraga, et par ce dernier à la fiancée. D'un autre côté, le mouchoir des fiançailles<sup>2</sup> fut remis par le kislaraga

<sup>1</sup> En 1183 (1769). Biographies des grands-vizirs par Djawid.

<sup>2</sup> *Nischan yaghlight*. Wassif, p. 304.

au kiayabeg (ministre de l'intérieur), et par celui-ci au kiaya du fiancé. Le présent que ce dernier fit à son épouse se composait, suivant la règle du cérémonial, d'une bague ornée d'un diamant, de deux émeraudes de la plus belle eau <sup>1</sup>, destinées à servir de pendants-d'oreille, d'un voile brodé parsemé de diamans, d'émeraudes et de perles, de deux agrafes (tscheprast) ornées de boutons d'émeraudes et de bouffettes en perles, d'une paire de bracelets et d'une ceinture ornés de diamans, d'un miroir, d'un grand manteau de gala, enrichi de grosses perles et de rubis-balais, de pantoufles brodées de perles et de rubis, d'une paire de souliers-échasses, brodés de même, de trois pièces de riches étoffes, fabriquées à Constantinople, enfin de vases et de tasses contenant, suivant l'usage, des fruits, des fleurs et des sucreries. Ces présens dépassèrent donc le nombre *sept*, nombre sacré pour les femmes de l'Orient, en ce qu'il représente les sept sphères dans lesquelles se meut le génie des musulmanes, et qui sont figurées par le diadème, la bague, le collier, le pendant d'oreilles, le bracelet, l'anneau du pied et la ceinture. Mais, ainsi que nous venons de le voir, le présent de noces de la jeune Sultane comprenait encore des voiles, des pantoufles et des souliers-échasses pour le bain. Dès les temps les plus reculés, le luxe de ces derniers objets était poussé si loin en Orient, que les revenus de villes tout entières étaient assignés aux reines de Perse et d'Égypte, seu-

<sup>1</sup> *Semerüd koupé.*

lement pour les frais de leurs voiles, de leurs ceintures et de leurs pantoufles <sup>1</sup>. Les sept objets ci-dessus mentionnés, les châles et les riches étoffes, les pantoufles et les souliers — échasses, les fruits, les fleurs et les sucreries forment les présens au nombre de deux fois sept que le futur époux offre à la fiancée; celle-ci lui envoie en échange un paquet d'étoffes enfermées dans un mouchoir. C'est cet usage qui, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, a donné lieu au conte du mouchoir, que le Sultan est censé jeter à celle de ses femmes qu'il honore de ses faveurs. Mohammed Emin envoya également des fleurs, des fruits et des sucreries aux princes Sélim et Mohammed, et à la princesse Beïghkan, sœur cadette de Schahsultane, qui, cinq mois après, reçut une seconde sœur par la naissance de la sultane Khadidjé (24 mai 1768 — 7 moharrem 1182).

Deux des grands-écuyers du Sultan, Housseïnaga, ancien aide du tshetedji (conducteur de l'avant-garde de la caravane des pèlerins) et son prédécesseur Khalil, sortirent du serai à trois mois d'intervalle pour prendre rang parmi les paschas à trois queues de cheval; l'un fut nommé gouverneur de Karamanie, et peu de jours après gouverneur d'Anatolie<sup>2</sup>; l'autre fut préposé à la garde de la forteresse-frontière de Chocim, et reçut, à titre d'argent d'orge, les sandjaks

<sup>1</sup> Entre autres la ville d'Antylla située près d'Alexandrie. *Ἐπίδοσιν εἰς ζῶνας*. Platon dans *Alcib. Athenæus*, I, 25. *Ἐς ὑποδήματα ἐξαιρετος δίδεται τοῦ αἰσι βασιλεύοντος Αἰγύπτου τῇ γυναίκι*. Hérodote, II, p. 98.

<sup>2</sup> Wassif, p. 307. Au mois de silkidé 1181.

de Bozok et de Yanina <sup>1</sup>. A quelque temps de là, Yeghen Houseïn fut envoyé à Bender en la même qualité. Quant au grand-vizir, le seul acte de son administration fut une ordonnance de police portant défense de construire de nouvelles maisons de bains dans la capitale, de peur que le bois et l'eau déjà fort rares ne le devinssent encore davantage.

Le sultan Moustafa, de plus en plus jaloux de gouverner par lui-même, se rendait souvent incognito à la Sublime-Porte, où il se réunissait en conférences secrètes avec ses trois premiers ministres, le grand-vizir, le kiayabeg et le reis-efendi. Un matin, au sortir d'une de ces conférences, le kiayabeg Kiaschif mourut subitement de la peste. Cet événement affecta vivement le Sultan qui, bien que mis en possession d'une riche succession par la mort de ce ministre dont le plaisir était d'accumuler, et malgré son avarice bien connue, déclara qu'il eût volontiers donné une somme égale à celle dont il héritait pour prolonger la vie de son kiayabeg. Dans le fait, la mort de Kiaschif fut une grande perte pour l'Empire, car l'administration n'avait pas d'agent plus actif. Deux fois reis-efendi, puis defterdar et defter-emini, et enfin élevé pour la seconde fois au poste de kiayabeg, il avait dans ces diverses fonctions fait preuve d'une rare habileté; malheureusement cette qualité était ternie par une avarice sordide, et il était sans exemple qu'il eût donné un para aux pauvres. Vers le même temps mourut le defter-

<sup>1</sup> Wassif, p. 311. Au mois de safer 1182.



dar Aouni. Ces deux décès occasionnèrent un remaniement ministériel complet : le ministre des affaires étrangères, Hamamizadé Omar, passa à l'intérieur ; le tschaouschbaschi Osman devint reis-efendi, et Abdoullatifbeg fut nommé pour la seconde fois maréchal de la cour. Le jour du mariage de la princesse Schahsultane mourut aussi le vieil Eboubekr, intendant des finances, l'un des fonctionnaires de la Porte les plus considérés et un des serviteurs les plus expérimentés de Moustafa III (1<sup>er</sup> janvier 1758 — 16 schâban 1181). Nommé quarante années auparavant premier chambellan du Sultan sous le règne d'Ahmed III, il avait occupé treize fois depuis le poste de nischarndji, huit fois celui de secrétaire-maître aux revues des janissaires, et rempli sept fois les fonctions d'intendant de la chambre. On ne parla de la mort du grand-juge Mouhsinzadé Ahmed-Efendi que parce qu'il était parent du grand-vizir et fils de Mouhsinzadé Mohammed-Pascha, décédé gouverneur de Djiddé ; mais la mort du kislara produisit dans la capitale une impression beaucoup plus profonde que la sienne, non que ce dernier exerçât une grande influence sur les affaires de l'Empire, car le Sultan lui savait gré au contraire de ne pas s'en mêler, mais parce qu'il périt victime de l'ignorance de son médecin (3 juin 1768 — 17 moharrem 1182). Ce médecin lui avait été recommandé par son imam, Ibrahim de Crète, l'un des premiers entre les muderris connus sous le nom des Soixante. Le Sultan furieux l'ayant fait interroger sur la nature des remèdes qu'il avait administrés au kislar-

aga et sur ses connaissances dans l'art de guérir, il se trouva que ce prétendu docteur était dépourvu de diplôme, comme tant d'autres apothicaires non moins charlatans qui fourmillaient dans la capitale. En conséquence, l'imam fut rayé de la liste des muderris et banni de la capitale avec son protégé, l'empirique médecin du kislaraga; le même châtement fut infligé à un autre docteur nommé Mano, gendre du vieil interprète de la Porte, Karadja; ce dernier qui, en raison de son âge, n'était plus guère propre aux affaires, tranchait lui-même du médecin plutôt que de l'interprète. Pour prévenir le retour de semblables malheurs, le Sultan rendit un édit portant que quiconque prétendrait, sans être muni du diplôme de docteur et de l'autorisation d'exercer la médecine, à sauver les jours d'autrui, s'exposerait à voir trancher le fil des siens par le glaive du bourreau. En tenant ainsi la main à ce que la police médicale se fit avec sévérité dans l'Empire ottoman, le Sultan ne laissait pas de s'occuper personnellement des sciences médicales, et ce fut par son ordre que le médecin Soubhi et l'interprète impérial Herbert traduisirent en collaboration les aphorismes de Boerhave. Trois jours après la mort du kislaraga, décéda aussi Gendj Mohammed-Pascha, autrement dit le jeune Mohammed, fils du grand-vizir Ibrahim, qui administra si glorieusement l'Empire sous le règne du sultan Ahmed III (6 juin 1768 — 20 moharrem 1182). Du vivant même de son père, Gendj Mohammed avait été élevé à la dignité de vizir; mais, atteint du haut mal, il s'était retiré dans sa maison de

campagne de Beschiktasch, où il avait passé quarante ans de sa vie, s'occupant exclusivement de l'administration des fondations pieuses instituées par son père. L'âge si peu avancé auquel il avait obtenu les trois queues de cheval lui avait valu la dénomination de jeune (gendj), qui lui fut continuée pendant un demi-siècle et qui l'accompagna jusque dans la tombe<sup>1</sup>. Enfin mourut vers le même temps le médecin du Sultan, Katibzadé Mohammed Refii-Efendi, qui eut pour successeur Mohammed Emini, l'un des muderris de la Şouleïmaniyé et le sujet le plus distingué de l'école de médecine qui y était instituée.

Le poste de médecin du Sultan ne devait être occupé que par un ouléma ; mais depuis long-temps déjà l'on s'était aperçu au serai que la science des oulémas n'était rien moins qu'une garantie de leur habileté comme médecins ; aussi, pour l'intérieur du serai et du harem, le Sultan accordait-il de préférence sa confiance à des médecins français. Il en advint que leur libre accès auprès de la personne impériale les faisait rechercher des ministres européens, et que, gagnés par eux, ils devenaient souvent d'utiles agens, ou tout au moins des espions politiques. Tel fut le Napolitain Caro, médecin du sultan Moustafa, qui, tout récemment, avait fait un voyage tout politique à Naples, où, muni de lettres de recommandation que lui avait données Penkler, il avait été reçu avec dis-

<sup>1</sup> Wassif dit avoir emprunté ces détails aux histoires de Tscheschmizadé et de Monhsazadé.

tion. Son successeur, comme médecin du serai, fut l'Allemand Ghobis, qui, ayant traité d'une douleur de membres celle des femmes de son harem que Moustafa affectionnait le plus, s'acquit toute la confiance de ce souverain. Trois jours avant le mariage de la princesse Schahsultane, Ghobis se trouvait au harem auprès du Grand-Seigneur, lorsque ce dernier commença tout-à-coup à éclater en invectives contre la Russie. « Mon intention est, lui dit-il, de déclarer la guerre à cette puissance pour les infractions au traité qu'elle a commises en Géorgie et en Pologne ; je l'aurais fait beaucoup plus tôt, si quelques-uns des oulémas corrompus par l'or des Russes ne m'en eussent empêché. » A leur tête se trouvait Dürrizadé qui venait d'être révoqué des fonctions de moufti. « J'espère, ajouta-t-il, que l'Autriche ne s'opposera point à l'exécution de ce projet, d'autant qu'elle n'est plus l'alliée de la Russie ; d'ailleurs la Pologne demande que mes armées sauvent ses libertés, menacées par l'ambition de cette dernière puissance ». Cette sortie fut le premier pronostic de la résolution sérieuse, mais encore secrète, qu'avait formée la Porte de déclarer la guerre à la Russie : projet que jusque-là son langage pacifique n'avait pas permis de soupçonner. Pour être plus sûr de ne pas se tromper sur le sens véritable de ces paroles, le docteur eut soin de se ménager un entretien avec le nain Moustafa, premier favori du Sultan. Il en reçut l'assurance que telles étaient effectivement les intentions de la Porte. En effet, le directeur du mehter-khané, c'est-à-dire du magasin des tentes impériales,

fut tout-à-coup mandé à la Porte, où le grand-vizir l'interrogea sur l'état des tentes confiées à sa garde, et, sous prétexte que la prochaine circoncision du prince héréditaire Sélim allait nécessiter l'emploi des tentes impériales, on lui ordonna d'en tenir prêtes quelques centaines. Mais Ghobis ayant appris qu'il n'était pas encore question au serai de la circoncision du jeune prince, ne put plus douter de l'humeur guerrière du Sultan. Ce fut par lui que l'internonce impérial Brognard eut le premier avis de la guerre que Moustafa avait résolue contre la Russie ; elle n'éclata cependant qu'au bout de neuf mois, passés en projets par ce souverain, et après de nombreux pourparlers et l'échange presque continuuel de notes diplomatiques.

Le germe de la guerre projetée contre la Russie avait été semé au commencement de cette même année, à la fin de laquelle nous avons vu le Sultan s'exprimer si ouvertement envers Ghobis, par les négociations auxquelles [x] avait donné lieu l'entrée des troupes russes en Pologne : mesure contre laquelle la Porte avait aussitôt protesté. En réponse à ses plaintes, le résident russe avait prétendu que son gouvernement n'était intervenu dans l'affaire des dissidents que pour soutenir les libertés polonaises menacées. L'interprète de la Porte lui ayant demandé des explications sur l'entrée de l'armée russe à Varsovie, il répondit, par écrit, qu'il n'avait aucune connaissance de ce fait, mais que sans doute la démonstration dont il s'agissait avait été déterminée par l'inexécution des traités jurés : œuvre due à l'influence

française. Dans une seconde, Obreskoff représentait la confédération de Bar comme un ramas de gens sans aveu, et demandait ce que penserait le monde en voyant la Prusse et la Russie voler au secours des dissidens, les Turcs et les Tatares à celui des catholiques; puis il ajouta qu'il n'y avait là au fond qu'une question toute religieuse. Dans une première conférence qu'eurent les ministres ottomans avec les résidens de Prusse et de Russie, les affaires de Pologne furent mises sur le tapis, et chacun des deux ministres s'attacha à défendre sa cour du reproche de vouloir en aucune façon empiéter, par la force des armes, sur les libertés polonaises (mars 1767). Mais l'engagement qui peu de temps après eut lieu entre les troupes russes et les confédérés, et à la suite duquel Radziwil s'enfuit en Moldavie, ne laissa pas d'augmenter le ressentiment de la Porte. A ce grief vinrent se joindre les difficultés qu'elle avait eues au sujet de la construction par les Russes d'une forteresse dans la Nouvelle-Servie; les plaintes que naguère elle avait dû élever auprès du cabinet de Saint-Pétersbourg au sujet de la violation du territoire ottoman dans la Kabarta; la séduction des Moldaves et le soulèvement des Monténégrins. Le résident russe chercha à justifier sa cour par un mémoire dans lequel il alléguait qu'Orel, où l'on n'avait construit qu'un lazaret et point de forteresse, était situé en deçà du Dniester, à quatre-vingts lieues d'Oczakow et à cinquante de Bender; que les plaintes relatives à la violation des frontières de la Kabarta étaient la conséquence de l'ignorance où l'on

avait été des véritables frontières de ce pays qui, commençant à l'ouest sur la limite du gouvernement de Besleni, dépendant de la Porte, se prolongeait à l'est jusqu'à la rive orientale de la petite rivière de Kroupa qui se jette dans le Terek, et que le territoire de la Kabartá ne s'étendait pas au-delà de ce petit cours d'eau ; que la garnison russe à Mozdok n'avait d'autre mission que de mettre un terme aux brigandages des habitans de la contrée avoisinant cette place et aux malversations des négocians de Perse ; enfin, que les petits forts élevés le long du Terek n'étaient pas sur le territoire de la Kabarta. A l'égard des secours que la Russie aurait donnés aux Géorgiens, Obreskoff ajoutait que la Géorgie, et par sa position géographique, et par ses nombreux châteaux forts, était en assez bon état de défense pour n'avoir aucun besoin de l'assistance russe ; que la cour de Russie n'avait en vue que le bonheur des peuples soumis à sa domination, et qu'elle était bien éloignée de vouloir chercher querelle à la Sublime-Porte. Obreskoff demanda en même temps l'autorisation de nommer un nouveau consul russe en Crimée, et la Porte ayant déclaré ne vouloir donner cette autorisation que dans le cas où il s'engagerait à faire démanteler Orel, il répondit qu'il n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour traiter à ce sujet. Relativement aux intrigues que six moines russes auraient tentées pour séduire et gagner à la cause de la Russie les sujets moldaves, Obreskoff dit qu'il en écrirait à sa cour ; mais la réponse qu'il fut chargé par son gouvernement de faire

à ce sujet, irrita encore plus la Porte que le fait même auquel elle avait trait. Cette réponse portait que les fugitifs moldaves pourraient bien être au nombre de ces malheureux qui, non-seulement en Moldavie, mais sur tous les points de l'Empire ottoman, aspirent à se soustraire aux exactions et aux persécutions de leurs princes ou de leurs gouverneurs.

Les choses en étaient là lorsque Moustafa, déjà résolu à la guerre, s'ouvrit à ce sujet avec son médecin Ghobis. Les événemens qui suivirent et l'échange des notes ne firent que hâter l'explosion de la discorde qui existait entre la Porte et la Russie. Feignant d'ignorer également les secours que la Russie avait donnés aux Monténégrins, la séduction qu'elle avait exercée sur les sujets moldaves et l'entrée de ses troupes à Varsovie, Obreskoff différait sans cesse sa réponse, la remettant à la réception des renseignemens plus complets que devait lui envoyer sa cour; le ministre prussien, son écho fidèle, répondait dans le même sens. L'examen des notes qui furent échangées à cette occasion atteste l'ineptie des diplomates ottomans, et la rouerie de ceux de Prusse et de Russie à l'époque où nous sommes arrivés. A chaque instant, l'interprète de la Porte était dépêché auprès du résident russe, et le sommait de s'expliquer sur les actes de violence commis en Pologne par son gouvernement; mais jamais Obreskoff n'était instruit de rien, ou bien il déclarait que toutes les mesures prises par sa souveraine l'avaient été dans l'intérêt des libertés polonaises et du maintien des traités conclus. Les ré-



clamations adressées au résident prussien étaient peut-être plus risibles encore. Ainsi, la Porte, se fondant sur ce que l'ordre de Malte possédait des biens en Silésie, demandait que le roi de Prusse lui prouvât son amitié en obtenant des Maltais la restitution des navires qu'ils avaient pris aux Ragusains, et qu'à l'avenir Frédéric II garantît la libre navigation des musulmans ; ou bien que Zegelin déterminât l'ambassadeur d'Angleterre à déclarer quelle était la mission d'un agent que Georges II venait d'envoyer auprès du souverain de Maroc (mai 1768). Tantôt la Porte signifiait à Zegelin qu'on ne lui reconnaîtrait pas des pouvoirs suffisans, s'il ne payait immédiatement une somme en écus de Saxe qui avait été confisquée à un Grec de Khios ; tantôt enfin, elle se plaignait de ce qu'on avait vu des officiers prussiens parmi les rebelles du Monténégro. Dans ses réponses, le résident prussien se jouait de l'ignorance et de la simplicité du reis-efendi en lui débitant toutes sortes de contes sur des rassemblemens de troupes qui avaient lieu, disait-il, en Hongrie, en sorte que la Porte interpellait à son tour l'internonce d'Autriche au sujet d'une frégate qu'on aurait lancée à Klosterneubourg. Un officier russe, accusé d'espionnage, ayant été pendu à Yassy, Obreskoff se plaignit de ce que cette exécution avait eu lieu sans qu'on lui en eût préalablement donné avis : ce à quoi le reis-efendi répondit par une récrimination pour laquelle il prit texte d'une lettre saisie sur un marchand russe qui venait d'être arrêté, et où les magnats de Russie excitaient les boyards moldaves

à la révolte, Obreskoff, suivant son habitude, prétendit ignorer complètement ce dont on lui parlait, mais il expliqua, au nom de sa cour, le fait incriminé par cette observation piquante, à savoir que les fugitifs faisaient sans doute partie de ces victimes qui partout cherchaient à se soustraire aux vexations dont elles étaient l'objet. Le mécontentement de la Porte fut encore augmenté par plusieurs lettres successives de Branicki, chef de la confédération de Bar<sup>1</sup>. Cinq nobles polonais furent députés par cette confédération<sup>2</sup> auprès du gouverneur de Chocim pour lui faire connaître la situation de la république, qui n'avait pas été représentée par Alexandrowicz, et lui exposer tout ce qu'avait tû ce dernier [XI]; en même temps, la confédération notifia au grand-vizir le départ des internonces qu'elle venait d'accréditer à Vienne, à Paris, à Berlin, à Dresde, à Madrid et auprès des autres cours d'Europe. L'occupation de Biala et de Sulacz par les Russes fut pour la Porte un nouveau sujet d'irritation, et elle signifia au ministre prussien qu'en sa qualité de puissance voisine de la Pologne, elle se verrait forcée d'aller à son secours et d'appeler aux armes les Tatares (19 juin 1768). A ce sujet, le ministre russe déclara que, si le khan des Tatares recevait l'ordre de marcher sur la Pologne, il serait contraint de considérer la guerre comme imminente

<sup>1</sup> Lettres au grand-vizir, en date des 8 mars et 1<sup>er</sup> mai; lettre au gouverneur de Chocim en date du 7 août 1768.

<sup>2</sup> Le colonel Domboroski, Craczinski, maréchal de la confédération; le colonel Alexandre Grohobky, Stanislas Craizky, Stanislas Zoborowski. 4 juillet et 12 août 1768.

et qu'il se préparerait pour partir (17 juillet 1768). A Balta, les Russes et les Tatares en étant venus aux mains, le moufti légitima la guerre par un fetwa motivé ; son existence en fut d'abord tenue très-secrète par la raison qu'il ne l'avait rendu qu'avec répugnance et seulement sur la demande réitérée du kadiasker Osman Molla. Ainsi, la guerre, depuis long-temps résolue par le Sultan, reçut une sanction légale, mais six semaines s'écoulèrent encore jusqu'à l'époque où elle fut déclarée officiellement.

Au milieu de ces projets et de ces préparatifs d'hostilités le grand-vizir Mouhsinzadé fut tout à coup révoqué le jour même du rikiab, c'est-à-dire le jour où les ministres viennent auprès de l'étrier impérial présenter leurs hommages au Sultan et le remercier, conformément à un ancien kanoun, de la solde qu'il avait distribuée aux troupes deux jours auparavant (7 août 1768—23 rebioul-ewwel 1182). Cette destitution fut attribuée, par les adversaires du grand-vizir, à un prétendu manque de capacité et à son esprit craintif, que le Sultan avait déclaré n'être point à la hauteur des circonstances graves où se trouvait l'Empire. Quoiqu'il en soit, Mouhsinzadé, lors de son second grand-vizirat, dit lui-même à l'historiographe de l'Empire, Wassif, au quartier d'hiver de Schoumna, que, dans un entretien secret avec le Sultan, il avait insisté sur la nécessité de compléter les préparatifs commencés et de mettre les frontières en parfait état de défense avant de déclarer la guerre, afin que l'ennemi les trouvât garnies de défenseurs, mais que ce conseil

avait déplu au Sultan qui brûlait de déclarer la guerre. Cette version, que l'historiographe de l'Empire tenait de la bouche même du grand-vizir révoqué, s'accorde assez avec celle des rapports d'ambassade. En effet, il en résulte que, dans le principe, le Sultan était content du grand-vizir, qui opinait pour la guerre ; mais tous s'accordent à dire que plus tard il le disgracia, parce que, dans la dernière conférence à laquelle il prit part, Mouhsinzadé s'était rangé à l'avis des oulémas et avait voulu dissuader le Sultan du voyage d'Andrinople (28 août 1768). Toutefois le grand-vizir révoqué en fut quitte pour un exil à Ténédos : mais il ne se rendit pas au lieu de son bannissement sans trembler pour sa vie, car on lui avait adjoint pour l'escorter le même chambellan qui, ayant conduit à Mitylène son prédécesseur Bahir Moustafa, était revenu avec la tête de ce ministre. Mouhsinzadé eut pour successeur le gouverneur d'Aïdin, Hamza-Pascha, ancien silihdar, homme tout-à-fait dans la force de l'âge, car il venait d'atteindre sa quarantième année. Fils d'un riche marchand de Karahissar, ville du sandjak de Nikdeh, il était entré au serai à l'âge de quinze ans en qualité de confiseur ; puis il avait fait son chemin, comme page, dans les différentes chambres. Dix années auparavant, lors de l'avènement du sultan Moustafa, il avait été revêtu du titre de silihdar et fiancé à la princesse Hebetoullah. Plus tard, il avait quitté le serai en qualité de vizir, receveur des impôts en Morée, et, pendant les dix années qui venaient de s'écouler, il avait successivement géré le même nombre de gouver-

nemens<sup>1</sup>. Quinze jours après sa nomination<sup>2</sup>, il arriva à Constantinople, où, suivant le cérémonial usité, l'interprète de la Porte alla le recevoir à Scutari; le moufti l'accompagna à l'audience du Sultan, au sortir de laquelle il fut gratifié d'un cheval richement harnaché (22 septembre 1768 — 10 djemazioul-ewwel 1182). Hamza-Pascha signala son entrée au pouvoir par de fastueuses prodigalités<sup>3</sup>; son premier soin fut de révoquer le reis-efendi Osman, qui était une créature de son prédécesseur; il le remplaça par Ridjaji-Efendi, qui avait déjà occupé ce poste six ans auparavant, et qui depuis avait successivement exercé les fonctions de kiayabeg et de directeur de l'arsenal. Dans le khattis-chérif par lequel le Sultan annonça la nomination du nouveau grand-vizir, la révocation de son prédécesseur fut attribuée au peu de soin qu'il avait apporté à diriger

1 1<sup>o</sup> En 1172 (1758), receveur des impôts en Morée; 2<sup>o</sup> en 1173 (1759), gouverneur de Roumilie; 3<sup>o</sup> la même année gouverneur d'Oczakow; 4<sup>o</sup> en 1176 (1762), gouverneur de Widin; 5<sup>o</sup> la même année, de nouveau gouverneur d'Oczakow; 6<sup>o</sup> la même année, gouverneur de Chocim, puis dépouillé des trois queues de cheval et exilé à Demitoka, mais peu après remis en possession de son gouvernement; 7<sup>o</sup> gouverneur de Selanik; 8<sup>o</sup> en 1180 (1766), gouverneur d'Egypte; 9<sup>o</sup> de Haleb; 10<sup>o</sup> la même année, gouverneur d'Aidin. *Biographies des grands-vizirs*, par Djawid.

2 Le 22 septembre, c'est-à-dire, le jeudi 10 djemazioul-ewwel, d'après les rapports d'ambassade, tout-à-fait d'accord sur ce point avec Wassif, p. 216.

3 Wassif dit qu'il avait mis en pratique dans cette circonstance les vers suivans de Saib :

*Hîfzî dewlê der perischan herdenî sim ou zer est*

*Meddî ihsan rüşçetî djîrâseî in dîfter est.*

Sème l'or et l'argent, pour obtenir le pouvoir ;

Le fil de tes bienfaits reliera le livrè de ta vie.

les affaires les plus importantes de l'État (celles qui avaient trait à la guerre) et à l'abus qu'il avait fait de son pouvoir, en confiant tous les emplois à ses créatures. La question de savoir si l'on devait déclarer la guerre à la Russie fut agitée dans un grand conseil (4 octobre 1768) : et, attendu que la Russie, en envahissant avec ses armées le territoire de Pologne, avait porté atteinte à la liberté de ce pays et cherché à y introduire un nouvel ordre de choses ; que les dissidens avaient été attaqués et dépouillés par ses troupes qui avaient poursuivi les fugitifs jusque sur le territoire ottoman ; que dernièrement encore, à Balta, un des palais appartenant à la famille du khan avait été pillé et incendié ; attendu enfin qu'à ces divers titres la paix devait être considérée comme rompue, le diwan déclara unanimement légitime la guerre contre la Russie. Seulement, comme le grand-vizir, qui venait de prendre les rênes du gouvernement, n'avait encore pu voir le résident russe, on décida à mander préalablement M. d'Obreskoff et à lui signifier que la paix ne pouvait être maintenue qu'à une seule condition, savoir : que la Russie s'engagerait, sous la garantie de ses quatre alliés (le Danemarck, la Prusse, l'Angleterre et la Suède), à n'intervenir désormais ni dans l'élection du roi de Pologne, ni dans les dissidences religieuses qui surviendraient dans ce pays ; à retirer ses troupes de Pologne et à ne plus restreindre l'exercice des libertés polonaises. En cas de refus, on devait déclarer au résident russe que la Porte était irrévocablement résolue à la guerre. Obreskoff, qui,

sur le vu des dépêches que lui avait apportées un courrier de sa cour vers la fin de septembre, avait demandé au grand-vizir un entretien secret, fut mandé huit jours après à une conférence publique où il se rendit avec toute sa suite, dans l'intention de féliciter à cette occasion le grand-vizir au sujet de son élévation. Après avoir attendu une demi-heure dans la salle des étrangers, il fut introduit dans celle du *divan* où il trouva tous les ministres réunis (6 octobre 1768)<sup>1</sup>. Au lieu de se tenir debout, le grand-vizir le reçut assis sur le sofa, et tenant ses pieds à demi étendus dans une posture fort peu cérémonieuse. Au milieu de son discours, le grand-vizir l'interrompit, en lui disant qu'il ne s'agissait plus de conférences et qu'il en avait eu assez avec le reis-efendi. En prononçant ces mots, il tira de son sein un écrit par lequel Obreskoff s'était engagé quatre ans auparavant à faire réduire à sept mille hommes le corps de troupes russes en observation sur le territoire de Pologne, tandis que ce corps était actuellement porté à trente mille hommes<sup>2</sup>. Obreskoff en ayant avoué vingt-cinq mille<sup>3</sup> : « Traître ! parjure ! s'écria le grand-vizir, ne

<sup>1</sup> « Relation de ce qui est arrivé à l'audience que M. d'Obreskoff, résident russe, a obtenue du grand-vizir, le 6 octobre 1768. » *Rapport* de Brognard, en date du 13 octobre 1768.

<sup>2</sup> Précis de l'audience donnée par le grand-vizir à M. d'Obreskoff, le 6 octobre. Wassif, p. 318. L'historiographe de l'Empire commet ici une négligence inconcevable, car il assigne pour date à l'audience, le samedi 26 *djemazioul-ewwel* ; or le 26 *djemazioul-ewwel* correspond au 9 octobre et est en effet un samedi ; mais l'audience eut lieu le jeudi 6 octobre.

<sup>3</sup> Suivant Wassif, 27,000.

» viens-tu pas d'avouer ton manque de foi ? ne rongis-tu pas devant Dieu et devant les hommes des atrocités que commettent les compatriotes dans un pays qui ne vous appartient pas ? Ne sont-ce pas vos canons qui ont renversé un des palais du khan des Tatares ? »

A ce moment, Obreskoff fut sommé de signer l'acte qui avait été résolu au conseil, et, comme il s'y refusa, alléguant qu'il n'était pas muni à cet effet de pouvoirs suffisans, la guerre fut déclarée. » La Russie, répondit le résident, ne désire pas la guerre, mais elle soutiendra de toutes ses forces celle qui vient de lui être déclarée : » réponse que l'interprète de la Porte traduisit par celle-ci : La Russie est invariable dans son amitié, mais, si on veut la guerre, ce sera différent. En vain le résident répéta sa réponse trois fois, et demanda instamment que l'interprète de la Porte traduisit fidèlement ; il fallut y renoncer. Lorsqu'il eut été reconduit dans la salle des étrangers, le grand-vizir fit rédiger par le reis-efendi un rapport au Sultan sur ce qui venait d'arriver. L'interprète de la Porte vint encore une fois le presser de prendre l'engagement qu'on exigeait de lui, mais ses efforts furent inutiles. Il était trois heures de l'après-midi, lorsque la réponse du Sultan fut transmise du serai à la Porte. Aussitôt le mousiraga (prévôt d'état-major), renvoya la garde des janissaires attachée à la personne de l'envoyé russe, attendu qu'à partir de ce moment il entra dans l'exercice de ses fonctions. Les domestiques d'Obreskoff furent retenus



jusqu'à nouvel ordre, et ses chevaux reconduits à Péra. L'interprète de la Porte et le maître des cérémonies déclarèrent ensuite au résident que le Sultan avait donné ordre de le conduire au château des Sept-Tours, ainsi que son premier interprète. Obreskoff répondit qu'il se soumettait à cette mesure, et à partir de ce moment résignait ses fonctions. Il demanda à garder auprès de lui quelques gens de sa suite; on lui permit de conserver son secrétaire, deux interprètes et sept domestiques qui furent emmenés avec lui au château des Sept-Tours [XII].

Huit jours après cette déclaration de guerre, eut lieu un changement des plus importants, eu égard aux circonstances où se trouvait la Porte. Un successeur fut donné au khan des Tatares, car le Sultan espérait imprimer par ce changement une plus grande énergie aux opérations de la prochaine guerre. Makssoud-Ghirai, qui occupait alors ce poste, fut mis à la retraite, et alla vivre dans la métairie de Foundüklü; il fut remplacé par l'ancien khan Krim-Ghirai, si redouté des Russes, qui reçut pour la seconde fois l'investiture de cette dignité, par le sabre et le baudrier, l'arc et le carquois, le kalpak, le panache de héron et le don d'un cheval magnifiquement harnaché<sup>1</sup>.

Le grand-vizir lui remit encore, de la part du Grand-Seigneur et comme marque de faveur particu-

<sup>1</sup> Wassif, p. 319. Ici, il donne au khan révoqué le nom de *Makssoud*; plus loin, il le nomme *Messoud*.

lière, un portefeuille contenant des valeurs pour quarante mille ducats, et, pour l'honorer, quarante têtes de Monténégrins, qui venaient d'être expédiées à la Porte, furent exposées au seraï, le jour où il fut conduit à l'audience du Sultan (18 octobre 1768—7 djemazioul-akhir 1182). Le gouverneur de Bosnie, Mohammed-Pascha, avait joint à cet envoi de têtes une supplique collective où les Monténégrins rendaient hommage à la toute-puissance du grand Padischah dont les armées désolaient leur pays et massacraient ses habitans ; ils y juraient, par le tombeau du Prophète et le sang versé par le Christ, de livrer à la Porte les agitateurs Etienne et Wassili, s'ils osaient encore reparaitre au milieu d'eux, et demandaient enfin à être rangés de nouveau parmi les fidèles sujets de la Porte.

Le nouveau khan fut le principal auteur de la révocation du nouveau grand-vizir qui, six semaines après sa nomination, fut destitué et exilé à Gallipoli ; il y mourut trois ans après, sans s'être acquis d'autre renom que celui d'une générosité sans bornes. Cette destitution eut lieu avant même que l'un des ministres européens, celui de Naples, eût eu le temps de le féliciter sur son élévation. Son goût pour la dépense avait déplu au Sultan, dont l'économie était très connue, et le peu de capacité qu'il avait marqué lors des troubles d'Egypte, avait pareillement indisposé contre lui le nouveau khan des Tatares. Cependant le Khat-tischérif qui annonça sa révocation ne fit aucune mention de ces griefs, et attribua son remplacement à la faiblesse de sa santé, que le Sultan désirait ménager.

Le nouveau grand-vizir fut Mohammed-Emin, surnommé Yaghlikdjizadé, c'est-à-dire le fils du marchand de mouchoirs. Vingt-quatre années auparavant, il avait fait avec son père, dans l'intérêt de son commerce, un voyage dans l'Inde; six ans après son retour, il avait obtenu une place d'aspirant<sup>1</sup> près la chancellerie d'Etat; puis il était devenu successivement aide du secrétaire du cabinet du grand-vizir, secrétaire du cabinet, reïs-efendi, nischandji, kaïmakam, et gouverneur d'Aïdin; en cette dernière qualité, il avait été fiancé à la princesse Schahsultane et nommé gouverneur de Haleb; rappelé de cette résidence, il avait été investi pour la seconde fois des fonctions de nischandji et de kaïmakam; enfin, son titre de gendre du Sultan l'avait porté au grand-vizirat, comme ses prédécesseurs Mouhsinzadé et Hamza-Pascha (20 octobre 1768—8 djemazioul-akhir 1182).

Sa nomination précéda de cinq jours le décès du moufti Welieddin, calligraphe distingué pour l'écriture dite taalik, et fondateur de la bibliothèque de la mosquée du sultan Bayezid, l'une de celles où l'on trouve le plus d'ouvrages rares. Son fils, Mohammed-Emin (le doyen des oulémas, à l'époque où Wassif écrivait son histoire), l'a enrichie de nos jours d'ouvrages précieux qu'il avait achetés à grands frais, et des copies de ceux qu'il n'avait pu se procurer. La plus haute dignité de l'islamisme fut conférée à Osman Molla, fils de l'ancien et célèbre moufti Pirizadé,

<sup>1</sup> *Moulaxim.*

si renommé pour sa science profonde (25 octobre 1768 — 13 djemazioul-akhir 1182). Osman Molla était de tous les oulémas celui que le Sultan affectionnait le plus, parce que, un des premiers, il s'était prononcé hautement pour la guerre contre la Russie. Le premier acte administratif du nouveau titulaire fut de nommer Abdoullah-Efendi juge du camp.

Ce fut aussi à l'instigation du khan des Tatares que fut révoqué le jeune Alexandre Ghika, prince de Valachie, sous les yeux duquel l'archimandrite d'Ardjisch avait recruté, de concert avec un lieutenant-colonel russe, des partisans pour la Russie. Il eut pour successeur Grégoire Ghika, ancien interprète de la Porte et depuis prince de Moldavie. Le vieil interprète de la Porte Karadja, d'abord médecin comme Maurocordato, Callimachi et Ipsilanti <sup>1</sup>, venait de mourir à l'âge de quatre-vingts ans, ainsi que son prédécesseur Souzzo, auteur d'une nouvelle race de hospodars, et dont le parent, Yanakhi, avait été pendu à Constantinople, neuf années auparavant.

Le jour où fut déclarée la guerre contre la Russie, Ibrahim-Efendi, fils du renégat hongrois directeur de l'imprimerie, qui, depuis vingt-cinq ans, exerçait les fonctions de secrétaire auprès de l'interprète de la Porte, fut éloigné des affaires, sous prétexte qu'il avait entretenu des intelligences avec Obreskoff. D'autres mutations eurent lieu encore, comme c'était l'habitude à chaque changement de grand-vizir. Le def-

<sup>1</sup> Souches des familles princières connues sous ce nom.

terdar Sarim-Efendi, qui, pour nous servir de l'expression de Wassif, « croyant du devoir d'un ministre » des finances de gronder et d'aboyer sans cesse à la » manière des chiens de garde, » s'était fait universellement détester, dut céder ses fonctions au tschaouschbaschi Aatifzadé Omer-Efendi, dont le père avait laissé un nom durable comme defterdar et comme écrivain rédacteur des pièces de la chancellerie d'Etat <sup>1</sup>. Yesri Ahmed - Efendi fut nommé tschaouschbaschi; les quatre sous-secrétaires d'Etat, le grand et le petit maîtres des requêtes, le secrétaire du cabinet du grand-vizir et le chancelier <sup>2</sup> reçurent également des successeurs. Le kapitan-pascha Mohammed, arrivé récemment de sa course aux îles de l'Archipel, fut nommé kaimakam de Constantinople et receveur titulaire des impôts en Morée; enfin Ibrahim, fils d'Osman-Pascha, reçut les deux queues de cheval et fut nommé kapitan de la mer.

Cependant les préparatifs pour la prochaine campagne étaient poussés avec la plus grande activité. Aussitôt après la déclaration de guerre, le grand-vizir avait envoyé dans tout l'Empire deux cents fermans qui enjoignaient aux gouverneurs et aux alaïbegs des troupes feudataires de se trouver, au mois de mars suivant, à Andrinople, où le Sultan devait se rendre lui-même avec l'étendard sacré <sup>3</sup>. Outre les posses-

<sup>1</sup> *Mounschtati defterdar Aatif-Efendi*, dans mon recueil.

<sup>2</sup> *Beglikâji*.

<sup>3</sup> Voir la copie turque du ferman aux Archives Impériales et sa traduction dans le rapport de Brognard en date du 2 novembre. Archives Impériales.

seurs des grands et des petits fiefs (siamets et timars), les Yürüks et les Ewldi Fatihan (les enfants des conquérans), volontaires irréguliers, furent convoqués en Roumilie; quatorze chambrées de janissaires, trente de djebedjis, quatre de topdjis et deux de toparabadjis, reçurent ordre de partir aussitôt pour les frontières de Pologne; six mille bourses d'argent furent envoyées en Roumilie; cent cinquante pièces de dix, cinquante de grosse artillerie et cinquante mortiers de siège, destinés à être embarqués sur la Mer-Noire, furent transportés devant la fonderie, où le grand-vizir vint les inspecter (4-5 décembre 1768). Quatre mille sipahis d'Asie franchirent le Bosphore à Skutari. En Moldavie, quarante mille hommes étaient déjà sous les armes et sept mille sept cent soixante-douze mulets furent embarqués pour servir au transport des munitions de bouche. A l'arsenal, deux vaisseaux de guerre nouvellement construits furent lancés; l'un fut baptisé la *Victoire* et l'autre la *Conquête*: deux noms de favorable augure<sup>1</sup>, au moins en apparence. Sept millions et demi de piastres furent mis à la disposition du defterdar pour les frais de la guerre; un demi-million à celle du chef des bouchers pour la fourniture du bétail nécessaire pour la prochaine campagne; enfin, deux autres millions de piastres furent remis au khan des Tatares (31 octobre 1768). Le manifeste de la Porte fut communiqué aux interprètes des puissances européennes [XIII]; en même temps, le grand-vizir

<sup>1</sup> Safer, *Feth. Wassif*, p. 322.

se décida enfin à répondre aux nombreuses lettres que la confédération polonaise avait adressées à la Porte [xiv]. Cette réponse se croisa avec trois autres lettres des chefs de la confédération : l'une de Potocki, palatin de Kiow<sup>1</sup>; la seconde, datée de Dankowicz, et adressée, par Potocki, Kracsinski et Antoine Rulan<sup>2</sup>, au Sultan et au grand-vizir, et la troisième de Potocki, maréchal de la confédération<sup>3</sup>. Ces divers chefs reproduisaient leurs plaintes au sujet de l'atteinte portée par les Russes à la liberté polonaise, et, se déclarant prêts à obéir aux ordres de la Porte, ils demandaient la permission d'accréditer auprès d'elle un ambassadeur. Sur le rapport que lui fit à ce sujet l'interprète de la Porte<sup>4</sup>, le grand-vizir répondit à la lettre de Potocki<sup>5</sup>, mais il refusa d'accueillir la demande du sénat relative à l'envoi d'un ambassadeur, sous prétexte que l'armée étant déjà en marche pour les frontières de Pologne, rien n'empêchait l'envoyé de la confédération de se rendre, soit à Bender, soit à Chocim ou à Isakdji; il ajouta qu'en attendant, la confédération pourrait faire au gouverneur de Chocim ou au khan des Tatares telles communications qu'il ap-

<sup>1</sup> Du 7 redjeb (17 novembre). Voyez le rapport de Brognard en date du 16 décembre 1768.

<sup>2</sup> Du 14 redjeb (24 novembre). Rapport de Brognard du 3 janvier 1769.

<sup>3</sup> Du 14 redjeb (24 novembre). Rapport de Brognard du 17 janvier 1769.

<sup>4</sup> La traduction chiffrée du mémoire de l'interprète de la Porte est jointe au rapport de Brognard en date du 3 janvier 1769.

<sup>5</sup> La traduction en chiffres de la réponse du grand-vizir est jointe au rapport de Brognard en date du 16 décembre 1768.

partiendrait. Potocki et Kracsinski avaient pareillement écrit à ce dernier <sup>1</sup> pour l'intéresser à la cause polonaise; ils lui avaient même envoyé le starost Podoroski <sup>2</sup>, afin de hâter sa marche; mais, comme celui-ci différait toujours, ils crurent devoir adresser à la Porte de nouvelles observations pour que le khan des Tatares, qui n'avait pas mission de secourir la confédération, mais simplement celle de marcher contre les Russes, reçût l'ordre de se rendre sans délai en Pologne et d'y venir en aide aux confédérés <sup>3</sup>.

La Porte visait alors uniquement à se maintenir en paix avec l'Autriche et à détourner cette puissance de se liguier avec la Russie; car il avait été question d'un projet de quadruple alliance entre la Russie, la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre. La Porte, alarmée à ce sujet, fit sonder par son interprète l'internonce impérial sur les intentions de son gouvernement; en même temps, elle présenta, comme double appât, à ce dernier, l'offre d'aider l'Autriche par tous les moyens en son pouvoir à reconquérir la Silésie et celle de

<sup>1</sup> Cette lettre est jointe au rapport de Brognard en date du 16 décembre 1769.

<sup>2</sup> Ses lettres de créance sont jointes au rapport de Brognard en date du 16 janvier 1769.

<sup>3</sup> Ces observations sont jointes au rapport de Brognard en date du 17 février 1769 : *Sperabamus igitur quod serenissimus Han intrabit Poloniam, ut Confœderationem nostram a superantibus copiis Moscovitarum viribus defenderet, et sic securior facta Confœderatio nostra augeri possit reunione bonorum Patriotarum, et in hac spe festinavimus in patriam, in qua miles Moscoviticus inhiat totali Confœderationis exilio, et ne hac aggregatione et accessu coicolarum augeatur, conatur impedire.*



faire monter l'électeur de Saxe sur le trône de Pologne<sup>1</sup>. L'internonce impérial remercia la Porte, dans un mémoire qu'il lui adressa, de ses bonnes intentions, mais il lui déclara aussi que, fidèle à ses engagements, l'Autriche, après avoir cédé la Silésie au roi de Prusse et reconnu Poniatowski en qualité de roi de Pologne, ne pouvait profiter du bon vouloir du Sultan [xv], auquel il offrait, du reste, la médiation du cabinet de Vienne. En réponse à cette ouverture, le grand-vizir Mohammed-Emin écrivit au prince de Kaunitz une lettre conçue dans le style le plus amical, où, reproduisant tous les griefs déjà formulés contre la Russie dans le manifeste de la Porte, il déclarait que l'empereur d'Allemagne, en sa qualité d'héritier de la couronne de Hongrie, était depuis le temps de Nouchirwan, le seul souverain digne du titre impérial<sup>2</sup>,

<sup>1</sup> Le mémoire que l'interprète de la Porte lui adressa à ce sujet est joint au rapport de Brognard, en date du 3 juin 1768.

<sup>2</sup> *Nemâje dewletî zemânî kadîmden berû dewlet dîmeghilê mew-souf wê tadjî Nouchîrwan îlê mouftekhar wê mouteber idûghî maarouf oldîghinê binaen Imperator lakabî dewletî mouscharounileîhê seza wê olwedjilê douwelî saîrê beinindê moumtaz olmagha ahra îken moukadema kîmasslahatin Moskow Tscharidjasinê Imperator lakabî telkib olounoub maddêi irsû sattî olmak zaamtîlê laffî meskourtî kouwewetden filê getürmek niyetîlê bir katsch seneden berû enwaî desâîstî irtikiab wê memalîkî lehê italeî destî taghalloub eşledîgüden maada, c'est-à-dire, comme il est notoire que depuis long-temps la cour d'Autriche porte avec gloire et honneur la couronne de Nouchirwan, le titre impérial lui a été décerné et conservé, comme à la plus digne et pour la distinguer des autres cours; se fondant sur ce que précédemment le titre impérial lui a été attribué par l'effet de circonstances particulières, la Czarine a cru à tort que cette concession était un hommage qu'on lui rendait et elle a prétendu prendre au sérieux un mot vide de sens; aussi, depuis quelques années, différens projets perfides formés par elle dans ce but ont été*

que cherchait à s'arroger également la Czarine de Russie. C'était par de telles perspectives d'agrandissement aux dépens de la Prusse et de telles flatteries, au préjudice du droit qu'avaient les Czars de Russie à porter le titre impérial, que le grand-vizir Mohammed-Emin, le reis-efendi Ridjaïyi et l'interprète de la Porte Souzzo espéraient captiver l'Autriche et imprimer à sa politique une direction favorable aux intérêts du Sultan ; mais, par une inconséquence assez singulière, la Porte refusait itérativement, dans cette lettre, de donner la dénomination de paix perpétuelle à la paix qui existait entre elle et l'Autriche, et qui, vingt et un ans auparavant, avait été prorogée indéfiniment. Cependant, la paix qu'elle venait de rompre avec la Russie avait, depuis long-temps, été proclamée *éternelle*, et les intèrnonces impériaux ne cessaient de réclamer pour que la même qualification fût appliquée à la paix qui unissait la Porte et l'Autriche, depuis que Raghib n'avait pas voulu reconnaître que proroger indéfiniment cette paix, c'était l'éterniser. Au reste, la Porte se montra d'autant plus accommodante sur les

mis à découvert, et la main de l'oppression s'est étendue sur la Pologne. 16 novembre 1768. Voir l'original de cette pièce aux Archives Impériales. Le sceau dont elle est empreinte, porte, indépendamment des quatre devises connues (Je mets ma confiance en Dieu et Dieu me satisfait ; il n'y a de puissance et de force qu'en Dieu ; c'est Dieu qui est mon guide ; je m'en remets à Dieu de ce qui me concerne), cette autre devise inscrite au centre même du sceau : *Li Mohammed yerâj el-aman Mohammed, moute-redjien Feïsou-Emin Emin*, c'est-à-dire, c'est de Mohammed que Mohammed implore son salut ; Emin (le sûr) demande l'appui du Sûr (le Prophète). Cette lettre étant signée Elhaj Mohammed Emin, il est clair qu'il passa par a Mécque, en accomplissant son voyage dans l'Inde.

autres points qu'elle eut à débattre avec la cour impériale, et elle ne fit aucune difficulté d'adresser aux gouverneurs de Bosnie.<sup>1</sup> et de Belgrade <sup>2</sup> des fermans qui leur enjoignaient de faire droit aux réclamations élevées par cette cour, et tendant à mettre fin à quelques difficultés survenues aux frontières. Elle consentit également à autoriser la reconstruction de l'église des Franciscains, que le dernier incendie avait réduite en cendres <sup>3</sup>. Pour faciliter cette mesure, le reis-efendi conseilla lui-même à l'internonce impérial de se borner à demander l'autorisation de reconstruire quelques maisons détruites par l'incendie, ajoutant qu'à ce titre celle de l'église en question serait tolérée, bien que cette réédification fût contraire à la loi. Conformément à ses instructions, l'internonce garda une stricte neutralité dans les affaires de Pologne et ne donna aucune suite aux lettres qui lui furent adressées par les chefs de la confédération de

<sup>1</sup> Ferman adressé au gouverneur de Bosnie et de Widdin, schewwal 1182 (février 1769), joint au rapport de Penkler en date du 15 mars 1769.

<sup>2</sup> Fermans adressés au gouverneur de Belgrade en 1178 (1764), et 1182 (février 1769).

<sup>3</sup> Voir aussi aux Archives Impériales les fermans que Penkler avait obtenus précédemment en faveur des jésuites et des Trinitaires de Khios et des Franciscains de Péra, savoir : 1<sup>o</sup> celui du 1<sup>er</sup> moharrem 1157 (15 février 1744) ; 2<sup>o</sup> celui de djemazoul-akhir 1178 (décembre 1764) ; 3<sup>o</sup> celui de ramazan 1179 (février 1766), où les jésuites reçurent la dénomination de *Jesuit*, ce qui était tout différent de celle d'*Isewi*, c'est-à-dire, les confesseurs de la religion de Jésus, mot par lequel on avait traduit à tort dans les actes précédens le titre de jésuite ; 4<sup>o</sup> celui du 1<sup>er</sup> moharrem 1182 (18 mai 1768), lequel n'était autre que le premier berat obtenu par les Franciscains de Péra en 1072 (1661) et renouvelé en 1112 (1700), puis en 1118 (1706).

Bar <sup>1</sup>. Le chargé d'affaires de cette confédération, Jacques Magnecki, qui avait été secrètement envoyé par elle à Constantinople, lui nuisit plutôt qu'il ne la servit par ses ridicules fanfaronnades ; cependant, les plaintes qu'il éleva contre la cupidité de Khalil, pa-

<sup>1</sup> Il existe aux Archives Impériales deux de ces lettres où les confédérés implorèrent l'assistance de l'Autriche ; l'une est du 28 juin 1768, l'autre du 22 janvier 1769. Elles sont signées par : 1<sup>o</sup> *Michael Hieronymus Comes de Crasne; Corvinus Krasinski, Succamerarius Palatinatus terræ Rorariensis, Mareschallus confœderationis regni*; 2<sup>o</sup> *Potocki P. M. D. Litt. Generalis Locumentens Conf. regni, equestris Mareschallus et Generalis exercitus regni*; 3<sup>o</sup> *Marrrianus a Potok Potocki, Mareschallus confœderationis territorii Hakenensis; Josephus in Putasic Putaski Notarius regni; Vareo Capitaneus Colonellus Mareschallus confœd. exercitus regni; Hyacinthus Antonius Rolo Kochanski Conf. (sic) Koron. Konsiliar et General Secret.* — *Primo sciendum est, quod multi exercitus sunt Moscovitici in Polonia, in civitatibus capitalibus et in civitatibus Dominorum confœderatorum resident, et semper per Ukrainam insensibiliter novi adventiunt, qui plus quam triginta millia Moschorum sunt occisi a Polonis confœderatis.* — *Secundo. Si præfulgida Porta auxilium militare præstabit Polonis, ut possint trucidari Moschi manentes in Polonia, brevi in tempore Poloni ad minus trahentur centum millia de suo exercitu, et ibunt in Moschoviam, ut recuperent sua damna per spolia; modo vero confœderati manentes in Turcia prope Chotinum sunt in misero statu, et vix habent quo se sustentare quia carissimo pretio Turci ipsi omnia vendunt, et in triplo solvunt alimenta. Domos pro mansione ultra pretium et taxam domorum conducunt. Passa Chotinensis ad sex millia aureorum nummorum donum accepit à Confœderatis, ut unum bujurulti det Constantinopolim pro legato, et accepto dono noluit dare, dicendo : quod non habet a sua aula commissum pro hoc, et quando ipsi monstravi Cæsaris Turcarum Ferman, me noluit mittere, dicendo : quod ego sum Cæsar, non permitto, ne Moschi nostri amici irascantur nobis; nam Cæsar Turcarum non cogitat de bello cum Moschis. Sed hoc ideo roguebatur, quod a rege Poloniae, et a Moschis plura dona accepit, et præsertim Soliman-Efendi Mukabeledzi Chotinensis acceptis multis donis a Moschis, ille instruit Passam Chotinensem, et est inimicus negotii præfulgida Portæ.*

scha de Chocim, déterminèrent la disgrâce de ce dernier.

Parmi les autres puissances européennes, la république de Venise assura la Porte, dans une lettre cachetée que lui remit le baile Giustiniani, de l'intention où elle était de continuer ses bonnes relations avec l'Empire ottoman <sup>1</sup>. Les mêmes assurances furent données à la Porte, au nom de la Hollande, par le chargé d'affaires Weiker <sup>2</sup>, accrédité auprès d'elle depuis la mort de l'ambassadeur hollandais Dedel, et au nom du Danemarck, par le résident danois, M. de Gœssel, que la Porte avait refusé de reconnaître jusqu'à ce qu'il eût été accrédité auprès d'elle à titre d'envoyé. L'envoyé suédois Celsing <sup>3</sup> évita, avec un soin égal, soit de donner suite au traité d'alliance conclu avec la Suède, soit de prendre part à la médiation que désiraient l'Autriche, la France, la Prusse et l'Angleterre, mais dont la Porte ne voulait pas entendre parler. La France avait alors pour ambassadeur à Constantinople le chevalier de Saint-Priest qui, à raison de ce qu'il était venu par terre, comme autrefois Desalleurs, obtint un subside journalier de dix-huit piastres neuf paras <sup>4</sup>. Tott, brigadier au ser-

<sup>1</sup> Cette pièce traduite du turc est jointe au rapport de Brognard, en date du 1<sup>er</sup> décembre 1768.

<sup>2</sup> La traduction de ses lettres de créance est jointe au rapport de Brognard, en date du 17 mars 1769.

<sup>3</sup> La traduction du mémoire par lequel l'interprète de la Porte répondit à la note que lui remit Celsing, est jointe au rapport de Brognard, en date du 17 février 1769.

<sup>4</sup> Ses lettres de créance, datées du 17 juillet, sont jointes au rapport de

vice du roi, fils du rebelle hongrois du même nom, fut envoyé en Crimée avec le titre d'agent français auprès du khan des Tatares, pour le seconder, autant que possible, dans les préparatifs que nécessitait la prochaine campagne. Telle était à cette époque l'impuissance de la Porte en Egypte, qu'elle ne put faire obtenir à l'ambassadeur français aucune réparation de la violence commise par Khalil, le scheikhol-beled, et Mohammed-Tschaousch, l'aga des janissaires, envers les négocians français habitant au Caire, qu'ils avaient contraints à payer trente-trois mille écus, parce que trois d'entre eux s'étaient amusés à tirer quelques coups de canon aux environs de cette ville [xvi]. Khalilbeg, allié de Houseïn Keschkesch, avait, ainsi que nous l'avons dit plus haut, été chassé du Caire par Alibeg et s'était enfui, avec ses partisans, à Ghaza; mais il était revenu avec des forces imposantes, au printemps suivant, et avait frappé d'une contribution de vingt mille écus la ville de Damiat. L'armée d'Ah-

Brognard; du 1<sup>er</sup> décembre 1768. Elles contenaient ce passage adressé au Sultan : « Le principal soin que nous lui recommandons, c'est d'entretenir la bonne intelligence, l'ancienne amitié, et la confiance qui en doit être le fruit, et le moyen que nous lui prescrivons pour y parvenir, c'est de marquer en toute occasion à Votre Hautesse la constance de nos sentimens pour elle, et l'intérêt que nous prenons à la gloire et à la prospérité de son Empire. » — Sur ce, nous prions Dieu qu'il augmente les jours de Votre Hautesse, et les remplisse de toutes prospérités avec fin très-heureuse. » — Dans la lettre au grand-vizir, on lit ce passage : « Nous nous flattons qu'il vous trouvera toujours disposé à employer le pouvoir qui vous est confié, selon votre sagesse et prévoyance au maintien d'une amitié ancienne et de l'intégrité des capitulations renouvelées et augmentées en 1740, et dont les sujets des deux empires doivent recueillir les fruits. »

beg battue d'abord à Manssouriyé, avait ensuite pris le dessus, et les têtes des rebelles avaient été expédiées à Constantinople [XVII]. Ces faits d'armes sont entièrement omis dans les histoires d'Alibeg, qui ont été publiées jusqu'à ce jour.

Lord Murray, ambassadeur d'Angleterre, avait reçu deux lettres de son souverain, l'une adressée au Sultan et contenant l'offre de sa médiation, l'autre, au grand-vizir, pour le féliciter au sujet de son élévation<sup>1</sup>. Il demanda à les remettre en audience solennelle, mais ce fut en vain, le Sultan ayant résolu de n'accorder désormais d'audience aux ministres étrangers que lorsqu'ils auraient à produire de nouvelles lettres de créance ou à lui notifier un avènement; il fut donc obligé de les remettre au grand-vizir. La réponse de ce dernier et celle du Sultan contenaient, avec la répétition des griefs de la Porte contre la Russie, le refus, au moins momentané, de toute médiation offerte par les puissances, attendu qu'il ne pouvait en être question avant qu'on eût livré une première bataille. L'ambassadeur fit ressortir particulièrement, dans une note qu'il rédigea à ce sujet, le refus constant de l'Angleterre de se liguer avec la Russie contre la Sublime-Porte, et il ne laissa pas de représenter cette marque de déférence donnée au Sultan par son gouvernement comme un témoignage d'une haute bienveillance<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La traduction de ces deux lettres est jointe au rapport de Brognard, du 16 janvier 1769.

<sup>2</sup> *Il Rè non dubitando che la sua mediazione sarebbe accettata della Sublime Porta per la buona intelligenza, che tanto tempo si mantiene*

Après avoir essuyé un refus sur ce point, il s'employa à demander, par une autre note, la mise en liberté de M. d'Obreskoff, qui était toujours enfermé aux Sept-Tours.

Le ministre de Prusse, qui, peu de temps avant la déclaration de guerre, avait, sur l'ordre formel de son souverain, soumis à la Porte, mais sans résultat, une note dont l'objet était de prévenir une rupture entre elle et la Russie<sup>1</sup>, lui en adressa deux autres,

*colla sincerità ed integrità del procedere d'ambe le parti, particolarmente quando la Sublime Porta considera con attenzione la somma delicatezza di Sua Maestà il Rè, di rifiutare a segnare una difensiva Alleanza colla corte di Russia, nella quale fu proposta una guerra turca di essere CASUS FOEDERIS così Sua Maestà il Rè era persuaso, che la sua mediazione sarebbe accettata coll' istessa sincerità, colla quale sarebbe esibita, quando la Sublime Porta confronti questa delicatezza del Rè col diverso trattamento d'una vicina nazione in simile incontro, l'ambascadore non dubita che avrà un forte effetto ed il Rè sarebbe felice, che la sua delicatezza nello sfuggere ogni impegno colla Russia, che sarebbe dispiacevole alla Sublime Porta, lo renda solo un Rè considerabile che osa con proprietà esibire la sua mediazione. Dans sa dépêche au secrétaire d'Etat, il s'exprime ainsi : Nothing in my dispatch has been exaggerated. Can any object be known, that can ever make it secure and wise and consistent with the true interest of the Porte, to invade Russia from the side of Europe, unless in conjunction with some other European Power, all late treaties of alliance having been concluded without any exception of turkish wars; our continuing the exception in our new treaty must doubtless, is properly represented, give us great merit with the Porte, but is in a new treaty there were and clauses capable of being mis represented by the Agents, of ill design Powers, would it not be easy for you having put (en cet endroit le passage est mal déchiffré) by the same mean which other Powers would afterwards use to endeavour, to put them wrong. What had real bad effect, which has happened to France, Danemark and Prussia for not excepting turkish wars in the late treaties.*

<sup>1</sup> Sa Majesté ordonne au soussigné par continuation de faire savoir à



par lesquelles il lui offrait la médiation de la Prusse <sup>1</sup> et lui demandait la mise en liberté de M. d'Obreskoff <sup>2</sup>; mais qui eurent aussi peu de succès. Obreskoff représenta lui-même, dans une lettre adressée au grand-vizir, combien il était cruel de le tenir enfermé aux Sept-Tours avec dix-huit personnes, après dix-huit ans de bons et loyaux services ; il ajoutait que sa prison était étroite, sombre, humide, et que sa santé, déjà très-altérée, subissait l'influence d'une détention aussi rigoureuse. Dans une seconde note semi-offi-

la Sublime-Porte, qu'elle ne pouvait voir qu'avec un très-grand déplaisir, que les grands préparatifs, qui se faisaient aussi bien du côté de la Sublime-Porte que du côté de la Russie, annonçaient une guerre sanglante et dont les effets ne pourraient être que malheureux pour les peuples des deux empires ; de quel côté que la victoire se déclarât, les uns en souffriraient aussi bien que les autres. — Elle a chargé le soussigné ministre de faire savoir à la Sublime-Porte, que Sa Majesté se chargerait avec un vrai plaisir de raccommo-der les choses à l'amiable, et de témoigner par cet acte de sa cordialité combien le bonheur de deux empires lui est cher, et que dans des circonstances semblables on ne peut attendre que d'un vrai et sincère ami, comme Sa Majesté fait profession de l'être.

<sup>1</sup> Le soussigné, ministre de Sa Majesté le roi de Prusse, a l'honneur de communiquer à la Sublime-Porte, qu'il a reçu par le courrier arrivé hier ici, une lettre du roi son maître, en date du 9 de novembre, par laquelle Sa Majesté lui ordonne de faire savoir à la Sublime-Porte, que la nouvelle lui étant parvenue que la paix entre le Sublime Empire ottoman et la cour de Russie était rompue, cette nouvelle l'avait sensiblement affligé ; cependant, que Sa Majesté voulait encore donner à cette occasion de vraies preuves de son amitié sincère envers la Sublime-Porte ; que Sa Majesté serait très-charmée de pouvoir par ses bons offices rétablir la bonne harmonie entre les deux empires.

<sup>2</sup> Pour ces effets, Sa Majesté se flatte, qu'en considération de la sincère amitié qui subsiste si heureusement entre elle et la Sublime-Porte, elle voudra bien aussi en cette occasion ne point refuser ses intercessions pour la personne dudit résident et le renvoyer sain et sauf avec toute sa suite dans sa patrie.

cielle, il demanda qu'on lui remit la lettre de change de quarante-deux mille roubles que sa cour avait envoyée pour lui, et, par une troisième, il remercia la Porte d'avoir fait droit à cette demande. En notifiant aux interprètes prussien et anglais le rejet des demandes concernant la mise en liberté de M. d'Obreskoff, le drogman de la Porte leur avait cité ce proverbe arabe : *Chaque chose a son temps et chaque affaire doit venir à son heure* <sup>1</sup>. Cependant, il eut soin de porter à la connaissance de la Porte les protestations de ces deux interprètes qui s'accordaient à soutenir que la Russie ne désirait rien tant que de prévenir la guerre qui était sur le point d'éclater, et que, dans cette intention, elle avait demandé la médiation de la Prusse et de l'Angleterre. Il ajouta que cette guerre avait été déclarée uniquement à l'instigation de l'ambassadeur français ; que la France entretenait des intelligences continuelles avec le khan des Tatares, et, à l'appui de cette assertion, il avança qu'Hamid, chargé d'affaires du khan, avait rendu de fréquentes visites à la femme du consul français, et que ce dernier n'avait cessé, d'accord avec lui, d'engager des interprètes français à se rendre en Crimée.

Dès la fin de janvier, les queues de cheval avaient été arborées au serai (27 janvier 1769). Vingt-cinq jours après eut lieu la marche solennelle des corporations et des corps des métiers, qui accompagnent d'ordinaire au camp les diverses milices et les mar-

<sup>1</sup> *El oumour merhounet li ewkatika*. La traduction chiffrée en est jointe au rapport de Brognard, en date du 3 mars 1769.

mites de l'armée (20 mars 1769 — 12 silkidé 1182). Six jours après, on déploya l'étendard sacré, dont la vue a le privilège d'exalter au suprême degré le fanatisme musulman. La veille au soir, l'internonce impérial, M. de Brognard, s'était rendu avec trois interprètes <sup>1</sup>, trois jeunes de langues <sup>2</sup>, son écuyer, son secrétaire et son coureur, sa femme et celle de l'interprète Testa, ses quatre filles et deux femmes de chambre, dans une maison située dans le quartier du couvent <sup>3</sup> devant la porte des Canons (Top-Kapou), pour voir passer de là le cortège; à peine y étaient-ils arrivés que l'imam du quartier vint les en expulser, sous prétexte que les habitans de cette partie de la ville n'étaient pas d'humeur à souffrir des infidèles au milieu d'eux. La populace, rassemblée à la porte de la maison, les accueillit à leur sortie par des injures et des menaces, et une soldatesque effrénée les poursuivit le sabre nu et le pistolet sur la gorge à travers le cimetière jusqu'à la porte de la ville, où l'internonce arriva enfin avec la moitié de sa suite: l'autre moitié s'était déjà réfugiée à Péra. Brognard passa la nuit dans la maison d'un Arménien, logé près de la porte de Top-Kapou, et où la présence d'un commissaire de police <sup>4</sup>, que lui envoya le lieutenant-général des janissaires, calma ses inquiétudes. Mais, au lieu de retourner à Péra pendant la nuit, ou

<sup>1</sup> Bianchi, Testa, Herbert.

<sup>2</sup> Zechner, Summerer, Adami.

<sup>3</sup> Tekié mahalle.

<sup>4</sup> Salma tchokadar.

si ce parti n'était pas prudent, de rester tranquillement caché le jour suivant <sup>1</sup>, sous la protection du poste de la Porte, Brognard et sa suite, avides de contempler le cortège, allèrent se placer derrière les barreaux d'une boutique de barbier voisine, devant laquelle se postèrent les deux janissaires de l'envoyé et quelques yamaks, chargés de veiller à sa sûreté. La populace ayant été malheureusement informée de leur présence en ce lieu, une cohue de femmes et de polissons des rues se mit à vociférer contre les infidèles : car déjà le cortège commençait à défiler. Mais lorsque parurent les zélotes, les émirs fanatiques et tout ce ramas de garçons d'écurie et de portefaix qui portaient le turban vert à raison de leur prétendue descendance du Prophète et comme étant spécialement chargés de veiller sur l'étendard sacré, le tumulte grossit de plus en plus. « Tuez-les, les giaours, ou vos faces » noirciront au jour du jugement dernier ! » s'écrièrent mille voix, animées par la haine des chrétiens. A ce moment, le fanatisme religieux du peuple ne connaît plus de bornes et s'en prend non-seulement à la maison où était l'envoyé impérial, mais à toutes les maisons ou boutiques de la rue qui appartiennent à des chrétiens ; les boutiques sont pillées ; plus de cent personnes sont massacrées ; plusieurs centaines

<sup>1</sup> Wassif et Resmi Ahmed donnent ici une fausse date : l'un indique celle du 17 silkidé (26 mars) qui précède d'un jour la véritable, et, dans l'exemplaire de l'ouvrage de Resmi Ahmed (manuscrits de Diez), aussi bien que dans le mien, safer est mis pour silkidé. Diez, qui n'y a pas fait attention, n'a pas remarqué non plus que la date du 18 silkidé est inexacte, car la scène dont il s'agit eut lieu le 27 mars.

sont blessées <sup>1</sup>. Une populace frénétique assiége la maison où était l'internonce, enfonce les fenêtres, brise les barreaux, et telle est sa fureur, que ceux auxquels manquent des armes, grincent des dents et mordent les barres de fer du grillage comme des bêtes enragées. Les portes de la maison sont brisées, la foule s'y précipite et en chasse hommes et femmes à coups de poings et de bâton. Les femmes se voient dépouillées de leurs voiles et de leurs bijoux au milieu de la rue ; elles sont renversées, traînées par les cheveux et foulées aux pieds. C'est avec des peines infinies que le commissaire de police parvint, assisté de ses aides, à soustraire les imprudens à la fureur du peuple et à les entraîner dans une maison arménienne, et c'est le lendemain seulement qu'ils purent se hasarder, sous bonne escorte, à retourner à Péra. Ce fut sous les auspices de ce triste événement, déploré par tous les Turcs doués de quelque prévoyance, et surtout par la Porte, qu'eut lieu le départ de l'étendard sacré, qui, au dire des astrologues et d'Ahmed Resmi lui-même, historien critique de cette guerre, ne pouvait avoir qu'une issue malheureuse, car il eut lieu sous le signe du Cancer, dans la conjonction de Saturne et de la lune <sup>2</sup>. Un tel oubli des prédictions astrologiques est vraiment incroyable de la part d'un souverain aussi passionné pour la vaine science de

<sup>1</sup> Suivant le rapport de Brognard, le nombre des morts s'éleva à cent cinquante et celui des blessés à mille.

<sup>2</sup> *Choix des observations*, par Ahmed Resmi, ouvrage traduit par Diez, p. 7.

l'influence des astres sur les événemens que l'était le sultan Moustafa ; on se rappelle que précédemment il avait chargé Ahmed Resmi, son envoyé en Prusse, de lui ramener de Berlin trois astrologues, au lieu desquels Frédéric II donna à l'envoyé turc une leçon plus profitable en le faisant assister aux évolutions de son armée, et en lui prouvant ainsi, qu'une armée bien exercée et un trésor bien garni, valent mieux que toute la science astrologique <sup>1</sup>.

Deux jours après l'événement fâcheux et imprévu dont nous venons de rendre compte, Brognard obtint au camp du grand-vizir son audience de congé ; il ne fit aucune mention, dans cette entrevue, de ce qui lui était arrivé ni de la réparation à laquelle il avait droit. Le grand-vizir lui sut tant de gré de cette réserve que, dans sa réponse au discours de l'inter-nonce, il articula ce fameux mot de paix *éternelle* <sup>2</sup> que la Porte s'était jusqu'à ce jour refusée à prononcer d'une manière si distincte et si significative, qu'on eût dit, écrivit Brognard dans son rapport, qu'il voulait donner un corps à cette déclaration. Trois jours après, et immédiatement avant le départ de Brognard, le grand-vizir répondit enfin à la lettre par laquelle le prince de Kaunitz lui avait demandé des explications sur la portée qu'il pensait attacher au mot de *perpétuel* en renouvelant le traité de Belgrade. Il lui donna l'assu-

<sup>1</sup> Remarques essentielles de Diez, p. 16, annotées par Biornstæhl. Sans doute, cette mission fut verbale, car les instructions remises en douze points par Ahmed Resmi n'en font aucune mention.

<sup>2</sup> *Mouebbed*.

rance que ce traité serait considéré prorogé à l'infini<sup>1</sup>. Il fallait un grief diplomatique d'une nature aussi grave, pour déterminer la Porte à consentir à la perpétuation du traité conclu entre l'Autriche et l'Empire ottoman. Outre que l'internonce n'avait, à son audience de congé, réclamé aucune satisfaction pour l'outrage qu'il avait essuyé, il avait poussé l'oubli du passé au point de ne pas renvoyer les présens que la Porte lui avait fait offrir avec ses excuses. Ces présens consistaient en une pelisse de zibeline du prix de deux mille piastres pour lui, et en une parure de la même valeur environ destinée à sa femme. Le compliment que lui adressa la Porte, sans doute dans le but de gagner son silence, en déclarant que la douceur avec laquelle il supportait l'injure qu'on lui avait faite était digne d'un saint, aida à le consoler des mauvais traitemens subis ; mais le prince de Kaunitz se servit de la plume acérée du secrétaire de la cour, Thugut, pour le réprimander vertement sur sa conduite dans cette circonstance, et particulièrement sur la faute qu'il avait commise en communiquant à la Porte l'original des considérations politiques que lui avait adressées son gouvernement et qui étaient destinées à demeurer secrètes. Il faut en convenir, la carrière diplomatique de Brognard ne fut qu'une suite de revers jusqu'à l'époque de sa mort, qui survint peu de temps après : Thugut le remplaça en qualité d'internonce.

<sup>1</sup> *Daïm ou mouebbed*. Archives Impériales. Il résulte de la traduction jointe au rapport de Brognard du mois d'avril, que l'interprète de la Porte traduisit cependant ces mots par *pax continua*, au lieu de *perpetua*.

Hâtons-nous de le dire, les outrages publics infligés à Brognard étaient un fait inoui dans les annales des relations diplomatiques de la Porte avec les ministres européens. Nous avons déjà vu dans le cours de cette histoire des interprètes bâtonnés et pendus, des envoyés emprisonnés et battus ; mais jamais populace ni soldatesque n'avaient violé d'une manière aussi flagrante ce principe si connu du droit ottoman en matière d'ambassade : *Aucun mal ne peut atteindre les envoyés*<sup>1</sup>. Cette infraction au droit des gens fut l'œuvre du fanatisme musulman, exalté par l'aspect de l'étendard sacré ; mais, malheureusement, ce n'était pas la dernière fois que des agents diplomatiques européens et leurs épouses devaient être maltraités et injuriés par le peuple. De nos jours, la femme d'un ambassadeur anglais et celle d'un envoyé russe, lady Elgin et madame de Tomara, ayant voulu visiter la mosquée de la Souleïmaniyé, ne furent pas plus épargnées que ne l'avait été Brognard et sa suite, et cette fois, comme la précédente, un présent composé de pelisses, de châles et de diamans fut le dédommagement offert et accepté des coups et des mauvais traitemens qu'elles avaient essayés. Un aussi fâcheux incident, survenu au moment du départ de l'étendard sacré, put sembler aux politiques et aux astrologues d'alors d'aussi mauvais augure que la conjonction de Mars et de Saturne dans le signe de l'Écrevisse : présage qui fut, du reste, pleinement confirmé par la guerre qui suivit et son issue désastreuse pour l'Empire.

<sup>1</sup> *Eltschiyé zewal yok.*



---

## LIVRE LXXIII.

Expédition et mort de Krim-Ghiraï. — Attaque sans résultat, dirigée sur Chocim. — Le grand-vizir et Potocki à Khandépé. — Mort de plusieurs savans et grands dignitaires de l'Etat. — Grand-vizirat de Moldowandji. — Exécution de l'interprète de la Porte, du voïevode de Moldavie et du grand-vizir. — Prise de Chocim. — Mort du moufti. — Insurrection des Maïnotes. — Incendie de la flotte à Tscheschmé. — Siège de Lemnos. — Bataille de Kakoul. — Prise d'Ismaïl et de Kilia. — Demi-mesures. — Prise de Bender et d'Ibraïl. — Révocation du khan et du grand-vizir. — Tentative de médiation faite par l'Autriche et la Prusse. — Le sultan Moustafa propose le partage de la Pologne. — Traité de subsides avec l'Autriche. — Déclaration en faveur des confédérés. — Quartier-d'hiver; armemens. — Les Russes s'emparent de la Crimée. — Mission d'Osman-Efendi. — Révocation du grand-vizir. — Le quartier-général à Schoumma. — Le khan des Tatares Makssoud-Ghiraï. — Le reis-efendi Abdourrizak. — Trêve sur terre et sur mer. — Thugut et le schefkh Yasindji sont nommés plénipotentiaires. — Congrès de Fokschan. — Wassif négocie la prolongation de l'armistice. — Le congrès de Bukarest est dissous. — Sahib-Ghiraï, Alibeg et le schefkh Tahir. — Armemens pour une nouvelle campagne. — Combat de Rousdjouk et de Karasou. — Les Russes se retirent de Silistra et de Warna. — Combat de Kálnardjé. — Mort du sultan Moustafa. — Avènement d'Abdoulhamid I<sup>er</sup>; mutations parmi les fonctionnaires. — Faiblesse d'Abdoulhamid. — Remaniement du ministère. — Pulawski. — Les Turcs défaits près de Bazardjik et de Kozlidjé. — Traité de Kálnardjé. — Observations à ce sujet.

Le Sultan avait déclaré, six mois trop tôt pour le moins, la guerre qu'il projetait depuis deux ans déjà,

et que le grand-vizir Mouhsinzadé lui avait conseillé d'ajourner jusqu'à ce que la défense des frontières fût parfaitement assurée; mais Mouhsinzadé avait payé cet avis de la perte de sa place. Le reproche de surprise que la Porte avait adressé à la Russie et à l'Autriche, trente ans auparavant, et dont elle se prévalut vingt ans après pour excuser sa défaite, n'atteint pas à coup sûr ces puissances, mais bien plutôt la précipitation maladroite qu'elle mit à déclarer la guerre en automne, tandis que les habitudes de l'armée ottomane ne permettaient pas de la commencer avant le printemps suivant. Cette précipitation est avec raison blâmée non-seulement par Wassif, mais par Resmi-Ahmed, auteur d'un *Choix d'observations*<sup>1</sup>, au sujet de cette guerre, ouvrage qui inspirerait plus de confiance, s'il était écrit avec moins de passion.

Le Sultan, qui ne respirait que la guerre, satisfait, par cette déclaration prématurée, l'impatience des confédérés de Bar et du khan des Tatares dont les hordes avides de pillage ne pouvaient attendre le moment de l'entrée en campagne, et leur permit de faire

<sup>1</sup> C'est là ce que signifie le titre de *Khoulassatoul-itebar* que porte cet ouvrage et non *Observations essentielles*, comme l'a prétendu à tort Diez, traducteur du livre (Berlin 1813). Ces considérations sont à plusieurs égards le pendant des *Considérations sur la guerre des Turcs* par Volney : les unes ont été commentées par Diez, les autres par Peyssonel; mais chacun de ces deux écrivains voyait à travers le prisme de sa partialité pour la cause ottomane. Cependant les appréciations de Peyssonel sont beaucoup plus justes que celles de Diez, lequel prend les satires de Resmi Ahmed, échos de la vanité blessée, pour des vérités pures, sans se douter que l'auteur de ces considérations était Grec d'origine, nation qu'il considère, ainsi que celle des Russes, comme l'ennemie la plus dangereuse des Turcs.

irruption dans la Nouvelle-Servie, afin de venger l'incendie du palais de Balta. A la fin de janvier (23 janvier 1769 — 15 ramazan 1182), le khan partit de Balta avec cent mille Tatares, traversa le Bog et divisa à Tougoul son armée en trois corps, dont l'un<sup>1</sup>, fort de trente mille hommes, marcha sur le Doneck sous les ordres du noureddin; le second, sous ceux du kalgha, longea la rive gauche du Dniéper et dévasta le pays jusqu'au-dessus d'Orel, tandis que le khan en personne se dirigea sur la Nouvelle-Servie avec les tribus Yedisewens et les Tatares du Boudjak. Ce dernier inonda le pays de ses troupes jusqu'à soixante-quinze et quatre-vingts lieues à la ronde, semblable à un torrent dévastateur.

Quelques milliers d'hommes<sup>2</sup> périrent par l'épée<sup>3</sup> dans le cours de cette expédition; un nombre à peu près égal furent emmenés en esclavage; plus de cent villages furent détruits; tous les magasins du pays furent incendiés; tous les villages dépendant des trois nou-

et dont il parle avec la même aigreur que des Polonais et des Tatares, qui sont, suivant lui, les amis les plus à redouter pour l'Empire ottoman.

<sup>1</sup> Cette version, extraite du propre rapport du khan, est plus digne de foi que celle de Tott, *Mémoire*, p. 128, d'après laquelle le noureddin aurait eu quarante mille hommes, le kalgha soixante mille et le khan plus de cent mille. Ainsi, cette armée se serait composée de plus de deux cent mille hommes.

<sup>2</sup> Le relevé fait des historiens ottomans est aussi peu digne de créance que le chiffre de deux cent mille hommes assigné par Tott à l'armée tatare, tandis que le rapport du khan n'avoue que la moitié de ce nombre. D'après ce rapport et la relation de Wassif, p. 315, les Tatares auraient tué dix mille personnes, fait sept mille prisonniers et n'auraient perdu eux-mêmes que quarante ou cinquante hommes !!!

velles forteresses de Michaelgrod, d'Archangelgrod et d'Elisabethgrod furent saccagés [1]. Pendant quatorze jours, le khan parcourut les provinces méridionales de la Russie dans toutes les directions, tambour battant et enseignes déployées; il s'avança jusqu'au faubourg d'Isum situé au bord du Doneck et arriva à Kaouschan juste un mois après son départ de Balta<sup>1</sup>. Au commencement de cette expédition, le khan fut joint à Kaouschan par un prince Lezghi, frère du souverain de cette peuplade, qui s'offrit de lui amener un renfort de trente mille hommes (17 février 1769 — 10 schewwal 1182). Comme prix de ce secours, il demandait à la Porte, où, quatorze jours avant le départ du grand-vizir pour la frontière, il avait été reçu par lui et le Sultan en audience solennelle, que les districts dont ses troupes parviendraient à chasser les Russes, lui fussent abandonnés à la paix<sup>2</sup>.

Aucune expédition tatare n'a été décrite aussi en détail que celle-ci par Tott. Ce général fit lui-même la campagne à la suite du khan, partageant ses peines et ses fatigues, mangeant à sa table et vêtu comme lui. Sa nourriture se composait de viande morti-

<sup>1</sup> Le rapport du khan des Tatares dont la copie turque est déposée aux Archives Impériales et la traduction allemande est jointe au rapport de Brognard en date du 17 mars 1769, rédigé le 3 silkidé 1182 (11 mars 1769). Deux lignes seulement, tirées de la relation de Tott, sont consacrées à cette expédition dans les *Essais de géographie, de politique et d'histoire* (Neuchâtel 1784), dont le nouveau *Journal historique de cette guerre* publié à Vienne en 1788 est la traduction.

<sup>2</sup> Rapport de Brognard en date du 17 mars : le 11 mars, il fut reçu en audience par le grand-vizir et le 14 par le Sultan.

fiée sous la selle, d'une boisson fermentée faite de lait de jument, principaux alimens des Tatares, de jambons de cheval fumés, de kaviar, de boutarga, etc. Cependant, en sa qualité d'hôte, il buvait l'or liquide du Tokay dans des tasses de ce métal précieux. Il avait pour vêtemens des fourrures de loup blanc de Laponie, doublées d'écureuil de Sibérie, et logeait sous une tente que le khan nommait plaisamment une maison tatare. Celle du prince, doublée d'étoffe cramoisie, pouvait contenir plus de soixante personnes; elle était entourée de douze autres plus petites où logeaient les officiers de sa maison, et ces treize tentes étaient protégées par un mur de cinq pieds de hauteur. Du haut d'une butte en terre, le khan pouvait embrasser d'un coup-d'œil l'ensemble de son armée, marchant sur vingt colonnes et au centre de laquelle était placée sa tente; quarante escadrons le précédaient, composés chacun de quatre cents cavaliers, ayant quatre hommes de profondeur et disposés en deux rangs; à la tête de chacun d'eux on voyait vingt drapeaux. Le grand drapeau du khan et les deux étendards verts flottaient confondus avec les drapeaux des Cosaques *Inad* qui, dès le règne de Pierre le Grand, avaient déserté l'empire russe sous la conduite du Cosaque Ignace, et depuis avaient pris le nom d'*Ygnad* ou *Ynad*, c'est-à-dire les mutins. L'influence de ces derniers détermina alors les Cosaques Zaporogues à secouer le joug du commandant de la forteresse d'Elisabeth<sup>2</sup>. Les Ta-

<sup>2</sup> Et non celui du Prophète, comme Tott l'affirme à tort, p. 140.

<sup>1</sup> Tott, II, p. 144. La forteresse d'Elisabeth est désignée sous le nom

tares déployèrent dans le cours de cette expédition, leur talent incroyable pour conserver et surveiller le butin dont ils se sont emparés. Une demi-douzaine d'esclaves, deux douzaines de bœufs, cinq ou six douzaines de moutons devenaient souvent la proie d'un seul homme. Des sacs pendus à l'arçon de la selle contenaient des enfants dont on ne voyait que la tête; une jeune fille était placée devant le cavalier, la mère derrière, le père et le fils sur des chevaux de main, les bœufs et les moutons trottaient devant; un œil infatigable veillait sur tout ce butin et jamais ne le perdait de vue. Du reste, il régnait dans l'armée une discipline sévère. Des Noghaïs, ayant outragé une image de la croix, reçurent cent coups de bâton devant la porte de l'église où avait été commis le méfait<sup>1</sup>; d'autres, ayant pillé sans permission un village polonais, furent attachés à la queue de leurs chevaux et traînés ainsi jusqu'à ce que mort s'ensuivît.

Un mois après son retour de cette expédition, Krim-Ghiraï mourut, empoisonné par le médecin grec Siropulo, agent du prince de Valachie. En vain Tott l'avait mis en garde contre l'empoisonneur; lorsqu'il sentit que la mort était proche, il donna ordre à ses musiciens de jouer et expira ainsi, bercé par les accents d'une mélodie funèbre. Le grand-vizir reçut la no-

<sup>1</sup> *Yeltssawetgrad* dans l'histoire de la première guerre des Turcs sous Catherine II; *Gazette de Saint-Petersbourg*, f. XVI, p. 4.

<sup>2</sup> Le mot que Tott place dans la bouche du khan (II, p. 64) : *Il faut apprendre aux Tatares à respecter les beaux-arts et les prophètes, lui appartient en entier, car le Tatare se soucie fort peu des beaux-arts.*

velle de sa mort à Siliwri, deuxième campement de nuit à partir de Constantinople, et sur la demande des schirinbegs et des mirzas, Dewlet-Ghirai, fils de Selamet-Ghirai, prince sans capacité, fut nommé khaï de Crimée.

L'impératrice Catherine s'était préparée pendant l'hiver à soutenir avec succès au printemps la guerre déclarée l'automne précédent. Une armée russe de soixante cinq mille hommes, dont neuf mille Cosaques, commandée par le prince Alexandre Michailowitch Gallizin, se forma en Podolie; une seconde, composée de trente mille hommes de troupes régulières, de dix mille Cosaques et de vingt mille Kalmouks, fut chargée, sous les ordres du général comte Pierre Alexandrowitch Romanzoff, de la défense des frontières de Russie entre le Dniéper et la mer d'Azof, et de la reconstruction des forteresses d'Azof et de Taganrok, qui avaient été rasées en exécution des traités du Pruth et de Belgrade. Une troisième armée, forte de dix ou onze mille hommes et commandée par le général Weimarn, eut pour mission de tenir en respect la confédération de Pologne. Le major-général Medem s'avança de Zarizin sur la Kabarta et le Kouban; le général Totleben marcha sur Tiflis, à l'effet de diriger une attaque sur Erzeroum et Trabezoun, de concert avec les princes géorgiens de Karthli, de Mingrélie, du Gouriel et de l'Imirette, qui s'étaient soumis à la domination russe. On mit les Monténégrins à même de prendre part à la guerre, en leur expédiant de l'argent, des armes, des munitions de guerre et des officiers.

Ainsi, l'Empire ottoman se trouva assailli en même temps au nord, à l'est et à l'ouest par les forces écrasantes des Russes. Pendant que le grand-vizir était encore en marche, allant de Constantinople aux bords du Danube, le prince Gallizin passa le Dniester près de Kalus, à l'effet d'assiéger Chocim, place que son commandant, Tschetedji Yegen<sup>1</sup> Hasan, lui eût probablement livrée, si un autre Hasan d'Akhiska, alors possesseur du sandjak de Selanik, ne fût venu à son secours avec un corps de vingt mille hommes. Le dimanche de la pâque grecque<sup>2</sup>, dans l'après-midi, l'attaque commença sous les ordres du général Olitz, mais elle échoua, car ce n'était plus Tschetedji Hasan, mais Kahreman-Pascha qui commandait les forces ottomanes (19 avril v. st. — 30 avril 1769). Les Yamaks<sup>3</sup> de la garnison avaient tué le premier, et avaient, de leur propre autorité, choisi pour commandant le second, digne par sa valeur et sa férocité de porter le nom de Kahreman, qui signifie le *vengeur*<sup>4</sup>. La Porte avait choisi pour successeur de Tschetedji Yegen le vizir Hasan-Pascha d'Akhiska; mais Kahreman, qui

<sup>1</sup> Diez, qui ne savait pas que Hasan avait été l'aide (*yegen*) du fameux Tschetedji-Abdollah (commandant de l'avant-garde de la karavane des pèlerins), traduit tout-à-fait à tort, p. 108, *Tschetedji* par *Beau-Frère!*

<sup>2</sup> D'après la *Gazette* de Saint-Petersbourg, ce fut le 9 et non le 19 avril.

<sup>3</sup> Du mot *yamak* qui signifie manœuvre à proprement parler, paraît être dérivé le mot *haïdamak* manœuvre, de *haïdour*, brigand.

<sup>4</sup> C'est à tort qu'il est désigné sous le nom de *Karaman* soit par Buturlin, soit dans l'*Histoire de la guerre entre la Russie et la Turquie* et particulièrement de la campagne de 1760, avec neuf cartes, Pétersbourg, 1775; il était gouverneur de Selanik et non de Karamanie, et il s'appelait *Hasan*; Kahreman (vengeur) n'était que son titre honorifique.



se sentait soutenu par la garnison de Chocim, ayant demandé le titre de vizir, on le lui accorda avec le commandement de cette place en attendant une occasion favorable pour le punir de son audace. Trois jours après l'assaut de Chocim, Gallizin leva son camp, et repassa le Dniester pour regagner Kalus, après toutefois que le prince Prosorowski eut chassé au-delà du Pruth Abaza<sup>1</sup>, gouverneur du Tekké, qui était accouru avec quelques milliers de cavaliers anatoliens; non-seulement il lui fit des prisonniers, mais il lui enleva des fourgons, cinquante chameaux, plusieurs drapeaux, deux timbales et un grand nombre d'armes. Un colonel de Cosaques et un attaman enlevèrent au pascha dans la mêlée sa massue d'argent, insigne du commandement (24 avril v. st. — 5 mai 1769). Le non-succès de l'attaque dirigée sur Chocim et la retraite de Gallizin au-delà du Dniester retentirent à Constantinople à l'égal d'éclatantes victoires, et y produisirent un effet tel, que le Sultan prit à cette occasion le titre honorifique de *Ghazi*, ou le champion de la foi. Des ordres furent envoyés dans toutes les provinces de l'Empire, portant que les imams chargés de faire la prière du vendredi, ajoutassent ce titre à son nom. Le sens de ce mot indique qu'il doit être appliqué à tout musulman appelé à combattre les infidèles, mais l'usage lui a donné la signification de *prince victorieux qui assure le triomphe de la foi*,

<sup>1</sup> Et non pas *Abazi*, comme le prétend l'auteur de l'histoire citée dans la note précédente.

tandis que l'épithète de *toujours victorieux* <sup>1</sup>; qui figure dans le sceau de tous les sultans, ne tend à représenter la victoire que comme un attribut naturel à ce titre, et équivaut à celle de *semper Augustus*.

Pendant que le grand-vizir campait à Andrinople, Besim Omer, secrétaire du cabinet du défunt khan des Tatares, qui, par les expressions inconvenantes employées par lui dans ses lettres officielles, avait fait beaucoup de mal, fut exilé à Bihacz en Bosnie, et trois médecins, qui rôdaient dans le camp et sur lesquels on trouva du poison, furent mis à mort comme convaincus d'empoisonnement pour le compte de la Russie. A la revue des troupes régulières passée par le grand-vizir, se trouvèrent dix mille janissaires, treize cents armuriers, autant d'artilleurs et huit cents soldats du train <sup>2</sup>. Durant cette halte, mourut le maître aux revues des janissaires, l'ancien historiographe de l'Empire, Mohammed Soubhi, fils de Khalil Fehmi, qui avait été sous-secrétaire d'Etat du chancelier sous le règne d'Ahmed III au temps du grand-vizir Ibrahim, et qui, en sa qualité d'historiographe, a réuni, dans un volume imprimé à Constantinople, les narrations de ses prédécesseurs Sami et Schakir, de même que fit Wassif pour les récits des historiographes Hakim, Tscheschmizadé et Mourteza; la première partie de l'histoire de Wassif, imprimée en deux tomes à Constantinople et au Caire, contient l'historique de cette guerre jusqu'à la paix de Kainardjé, qu'avait

<sup>1</sup> *Moussaffer daïria*.

<sup>2</sup> Wassif, II, p. 6.

déjà tracé avant lui l'historiographe de l'Empire, **Enveri**<sup>1</sup>.

Au commencement de mai, le grand-vizir transféra son camp de Babataghi à Isakdji. Il y demeura vingt jours qui furent employés à compléter le matériel de guerre dont on avait besoin. Enfin, le grand-vizir, fort inexpérimenté en matière stratégique, réunit en conseil de guerre les généraux de son armée, et ouvrit la séance par le discours suivant : « Sur quel point » pensez-vous que nous devons diriger la marche de » l'armée? Je n'ai point l'expérience de la guerre : » c'est donc à vous de déterminer quelles sont les » opérations qu'il convient d'entreprendre, et qui » présenteront les chances les plus favorables aux » armes de la Sublime Porte. Parlez donc sans détour » et éclairez-moi de vos conseils? » Tous restèrent muets de surprise et se regardèrent les uns les autres. Enfin, le président de la grande-chambre des Comptes, **Schehdi Osman-Efendi**, entama un long discours dont le sens était en peu de mots, que, du moment où l'ennemi avait échoué dans son attaque sur Chocim, il était vraisemblable qu'on le verrait bientôt du côté de Bender. « Assez ! interrompit le grand-vizir, il faut » que tout le monde parle. » Quelques-uns furent d'avis de marcher sur Chocim, Oczakow et Bender

<sup>1</sup> *Enveri*. Voir les pièces justificatives du tome XIII de cette histoire. Wassif en parlant de son résumé (I, p. 367 et II, p. 3), s'en fait beaucoup trop accroire au sujet des anecdotes et des copies de dépêches qu'il y a omises ; les investigateurs européens en matière historique ne lui ont à cet égard aucune obligation.

leur semblant en état de résister avec succès à une attaque ; d'autres pensèrent qu'il fallait avant tout passer le Danube, et agir ensuite d'après les circonstances. Cette opinion fut celle du grand-vizir, pour qui l'interprète de la Porte avait déjà précédemment rédigé un mémoire sur la route à choisir pour se rendre à Chocim et pour en revenir <sup>1</sup>. L'armée franchit le pont de bateaux jeté en face d'Isakdji, et se rendit à Kartal ; quatre jours après, elle campait à Khandepé <sup>2</sup> (1<sup>er</sup> juin 1769 — 26 moharrem 1183). Khandepé, c'est-à-dire la colline du khan, nommé par les habitans du pays Ryabaya-Moghila, est situé sur le Pruth au-dessus de Yassy, à cinq lieues de cette ville et à quinze de Chocim. Le nom turc de cette localité lui vient de la grande butte de terre que Mohammed IV y fit élever pendant la campagne de Camieniec, et aux deux côtés de laquelle il fit construire des souterrains destinés à servir de magasins.

A Khandepé, on vit paraître Potocki, ambassadeur de la confédération polonaise, qui s'était réfugié d'abord auprès du khan des Tatares, et s'était retiré depuis à Bender. Lorsqu'il apprit l'arrivée du grand-vizir, il partit de cette ville pour se rendre au camp, où il fut reçu avec distinction. Admis en diwan so-

<sup>1</sup> Un mémoire semblable adressé à la Porte est joint au rapport de Brognard en date du 1<sup>er</sup> décembre 1768 ; il conseille de marcher entre le Pruth et le Dniester, puis de passer par Yasiczin et Faltschi, par la raison que le premier chemin, qui longe le Pruth, offre partout de l'eau, tandis que le second, de dix lieues plus court, en est dépourvu.

<sup>2</sup> Wassif, II, p. 10 ; suivant Resmi, le 27 moharrem.

lennel, il prononça un discours sur la liberté polonaise qu'il plaça sous la protection du grand-vizir. Celui-ci répondit à l'allocution de Potocki par un discours que l'historiographe Wassif lui-même n'hésite pas à déclarer on ne peut plus étrange <sup>1</sup>. Il reprocha à la confédération sa négligence et son orgueil, qui lui faisaient lâcher la bride à l'ennemi <sup>2</sup>. « Quant » à moi, ajouta-t-il, fidèle à ma mission, je ne ces- » serai, ni à présent, ni plus tard, ni été, ni hiver, » de poursuivre l'ennemi partout où il pourra se trou- » ver, et de l'anéantir avec mon sabre victorieux ; je » suis le gendre et le fils de Sa Majesté le souverain » du monde dont l'harmonie est maintenue par lui ; je » suis son serdar et son autre lui-même ; je suis dans » mes expéditions un second Alexandre, maître de la » victoire ; ma marche est plus prompte que l'éclair ; » si votre amitié est pure et exempte de toute incer- » titude, faites savoir à votre république qu'elle range » à part, comme des élus, tous les Polonais qui ne » suivent point l'ennemi. Pour toi, tiens-toi prêt avec » les tiens à suivre au-delà du Dniester Mohammed- » Pascha de Rounilie, nommé serasker en Pologne. »

Ce fut avec aussi peu de circonspection que le grand-vizir porta la parole dans le conseil qu'il réunit à l'effet d'examiner s'il convenait de marcher sur Bender. Le manque de munitions de bouche et les innombrables essaims de mouchérons et de taons qui incommo-

<sup>1</sup> *Goustari gharaïb nightar*. Wassif, II. p. 11.

<sup>2</sup> *Daschmenün (nani azimetini trkha*, Ibid,

daient l'armée, furent, au dire de Resmi Ahmed, les principaux mobiles du parti qu'on adopta de marcher sur cette ville. « Qu'en penses-tu, defterdar ? » dit le grand-vizir au ministre des finances dans le sein du conseil de guerre. « Je pense qu'il nous faut des vivres, » répondit celui-ci. Le commissaire aux vivres, Tahir<sup>1</sup>, ayant fourni à l'armée quelques centaines de charretées d'orge, on se mit en marche pour Bender, et l'on campa à Yassidepé, c'est-à-dire la colline humide (9 juin 1769 — 4 sâfer 1183). Là, on trouva aussi peu de vivres, mais, en revanche, autant de mouchérons et de taons qu'à Khandepé. Les soldats, livrés à toutes les angoisses de la disette, étaient prêts à se mutiner à chaque instant. Pour surcroît de malheur, le grand-vizir était malade et les médecins attendaient sa mort de jour en jour. En voyant la consternation peinte sur leurs figures, il les tranquillisa en disant : « Ne craignez rien ; mon nom est *Emin*, c'est-à-dire le nom de Gabriel, le messager des joyeuses nouvelles<sup>2</sup>, et l'étoile heureuse du Padischah ne saurait l'abandonner. »

Le projet de marcher sur la Pologne dévouée à la Russie et de traiter ce pays non plus en ami, mais bien en ennemi, fut approuvé par un quadruple fetwa,

<sup>1</sup> *Tahir* signifie pur. Resmi lui donne le nom de *tahir na tahir*, c'est-à-dire le pur impur.

<sup>2</sup> *Ben moubachir in*. Le jeu de mots sur le nom du grand-vizir n'a pas été compris par Diez, qui en a par conséquent donné un commentaire tout-à-fait inexact. Ces mots *je suis un messager de joies*, signifient : je ne dois annoncer à l'Empereur que d'heureuses nouvelles.

dont lecture fut donnée par le juge du camp Abdoulah, désigné aussi sous le sobriquet d'Altounitschok <sup>1</sup>, c'est-à-dire qui a beaucoup d'or. Ainsi furent résolus et légitimés le ravage du territoire polonais et l'asservissement de ses habitans, plan qui fut notifié au comte Potocki et aux interprètes des puissances européennes qui se trouvaient alors au camp. Potocki promit de combattre les traîtres qui avaient asservi son pays, et s'engagea, au nom de la confédération, à fournir à l'armée ottomane des vivres pour soixante mille hommes. Lorsque l'assemblée fut dissoute, il présenta un nouvel écrit dont la lecture, n'ayant pas été jugée opportune, fut remise à une autre époque. A la suite de ce conseil, Kaplan-Ghiraïzadé, fils du khan de Crimée, chargé par son père de la garde des magasins, fut revêtu d'une pelisse d'hermine, et le juge du camp, celui-là même qui avait donné lecture des quatre fetwas ci-dessus mentionnés, fut promu à la dignité de grand-juge d'Anatolie. Le manifeste de la Porte contre la Pologne fut remis à tous les ministres résidant à Constantinople [11]. Le defterdar de Bender, Ahmed, fut révoqué et emprisonné, pour n'avoir pas fourni en quantité suffisante les approvisionnemens nécessaires à l'armée <sup>2</sup>. Sarizadé Mohammed-Pascha, mort commandant de Bender, l'un des vizirs les plus distingués de l'Empire, qui

<sup>1</sup> Proprement *Altoundjik*. Wassif, II, p. 56.

<sup>2</sup> Tous les jours cent-vingt-cinq (?) kilos d'orge (il y a sans doute ici un zéro de moins qu'il ne faudrait); six mille neuf cents sacs de farine, quatre mille quintaux de biscuit. Wassif, II, p. 47.

avait apaisé nombre de troubles en Asie, fut remplacé par Elhadj Ali, fils de Kel Ahmed-Pascha. Le grand-vizir manda le khan, alors à Kaouschan, à l'effet de se concerter avec lui sur le choix du serasker à nommer en Moldavie (19 juillet 1769 — 5 rebioul-ewwel 1183). Dix jours après, le khan, auquel le grand-vizir avait fait don de quatre-vingt-six mille piastres pour subvenir à ses dépenses, retourna à Kaouschan (29 juillet 1769 — 15 rebioul-ewwel 1183).

Sur ces entrefaites, on apprit que les Russes avaient de nouveau passé le Dniester, qu'ils avaient tourné la forêt de la Bukowina, et, ainsi que l'avait fait antérieurement le feld-maréchal Münch, qu'ils avaient gagné Chocim par Zernowicz et assiégeaient cette place. A la nouvelle de ce siège, Feizi Souleïman, secrétaire du cabinet du grand-vizir, fut expédié auprès du khan à Kaouschan, afin d'obtenir de lui qu'il allât lui-même au secours de Chocim, tandis qu'il aurait dû marcher sur Elizabethgrad, place de la Nouvelle-Servie, et son noureddin s'avancer sur Chocim. Le khan demanda les magasins situés près de Khandepé et la promesse de défendre Yassy contre toute surprise de la part des Russes; puis il renvoya l'efendi. Lui-même quitta Kaouschan pour se rendre à Chocim. Moldowandji Ali-Pascha reçut du grand-vizir le titre de baschbog ou général commandant les forces destinées à protéger Chocim, en même temps que cinq mille ducats et des décorations pour être distribuées aux soldats. Le grand-vizir envoya également dix mille piastres à Abaza, Pascha de Merâsch,



en lui enjoignant, ainsi qu'à Moldownadji, d'agir de concert dans toutes ses opérations avec le khan. Abaza fut nommé commandant de Bender et le fils de Kel Ahmed-Pascha, serasker dans la Nouvelle-Servie; ce dernier reçut en même temps un présent de dix mille piastres. Après avoir pris ces dispositions, le grand-vizir se retira à Khandepé. Dans un combat à Baschkiwizi, la cavalerie turque s'efforça en vain d'enfoncer le carré que formait la cavalerie russe, au moyen de chevaux de frise; le khan, de son côté, assaillit, avec vingt-cinq mille hommes, le prince Prosorowsky; mais son attaque eut aussi peu de succès qu'une sortie de la garnison pour forcer les Russes à lever le siège de Chocim (26 juillet 1769 — 22 rebioul-ewwel 1183). Cependant le baschbog Moldowandji, Mohammed-Pascha, serasker de Chocim, Abaza Mohammed-Pascha, beglerbeg de Merâsch, et Djanikli Alibeg rejoignirent le khan avec trente mille hommes. Dans l'attente d'une action générale, le prince Gallitzin réunit toutes ses forces, sous les ordres du prince Prosorowsky et du général Rennenkamp, dans son camp fortifié, disposition qui permit au serasker de se mettre en communication avec la place, en établissant son camp sur l'emplacement abandonné par Prosorowski (26 juillet, vieux style — 6 août 1769). En présence de ces forces, le prince Gallitzin battit en retraite et repassa le Dniester pour la seconde fois (2 août, vieux style — 13 août 1769).

Le jour même où le grand-vizir arriva à Khandepé, Kahreman-Pascha, commandant de Chocim,

vint pour lui faire sa cour, s'attendant à un bon accueil et espérant que la retraite des Russes aurait effacé de la mémoire du grand-vizir la manière dont il avait obtenu la dignité de vizir et le commandement de Chocim. Son écuyer, voyant que les officiers de la maison du grand-vizir se saisissaient violemment de la personne de son maître, tua d'un coup de pistolet le gardien de la nappe; mais enveloppé dans le sort de Kahreman, il tomba avec lui frappé de mille coups de poignard. Lorsque le commissaire, chargé de recueillir sa succession, voulut en opérer la confiscation, on vit de toutes parts accourir des malheureux que Kahreman avait pressurés et pillés, et le grand-vizir ordonna que l'argent qui leur avait été enlevé leur fût rendu.

Abaza - Pascha, qui avait été premier valet de chambre du grand-vizir Ali Hekkimzadé et avait pris une part efficace à la répression des rebelles de Siwas, reçut la troisième queue de cheval. Le grand-écuyer impérial Moustafabeg, exhiba, après la remise du numéraire qu'il avait été chargé d'apporter au camp, un édit impérial qui le nommait kiayabeg (ministre de l'intérieur). Hasan-Pascha d'Akhiskà, fils du célèbre Ahmed, fondateur de la mosquée et de la bibliothèque de cette ville, et lui-même gouverneur de Chocim, fut tué par un boulet au dernier siège que cette place eut à essayer de la part des Russes. Sa mort fut vengée par Ali-Pascha, trésorier de Tschelik-Pascha, qui tailla en pièces, près de Kouli Koepri (le pont sanglant), un détachement de cavalerie légère

appartenant à l'armée russe. Grâce aux efforts réunis du khan, du serasker Mohammed, du baschbogh Moldowandji, d'Abaza Mohammed-Pascha et de Djanikli-beg, Chocim venait d'être délivré du voisinage des Russes. Mais en même temps ceux-ci ou d'autres généraux avaient rendu compte à Constantinople de l'incapacité du grand-vizir et de la jalousie que lui inspirait Moldowandji, auquel était due en grande partie la délivrance de Chocim. Au surplus, ils avaient rejeté toute la faute du peu de résultats obtenus jusqu'à ce jour sur la trahison de l'interprète de la Porte vendu à la Russie, et celle de Callimachi, l'ancien prince de Moldavie, dont la tête était tombée, par suite de cette dénonciation, ainsi que celle de l'interprète.

Sur ces entrefaites, arriva au camp le second écuyer du Sultan, Feizibeg, fils de Keï Ahmed-Pascha, porteur d'un rescrit impérial qui révoquait le grand-vizir, et l'exilait à Demitoka. Il descendit dans la tente du kiayabeg qui, accompagné de son secrétaire et du grand-écuyer, annonça au grand-vizir la destination dont il était frappé. Celui-ci fut conduit à Andrinople, où on le décapita (12 août 1769 — 9 rebioul-akhir 1183); sa tête fut envoyée à Constantinople, où elle fut exposée devant le serai, sur un plat d'argent, avec cette inscription : « Ceci est la tête de l'ancien » grand-vizir Mohammed Emin-Pascha<sup>1</sup>; que son or-

<sup>1</sup> Diez raconte qu'Emin Mohammed portait une chemise talismanique, du genre de celle que l'on conserve à la bibliothèque de Leipzig. Les inscriptions de deux de ces chemises ont été publiées dans les annales de la littérature et lors du troisième jubilé célébré en mémoire du premier siège

» gueil a empêché d'attaquer l'ennemi, qui a perdu son  
 » temps en allées et en venues, qui a soustrait les vivres  
 » de l'armée, a refusé au khan des Tatares, devant  
 » Chocim, les secours dont il avait besoin, a accordé  
 » trop de confiance à l'interprète de la Porte, naguère  
 » décapité, et a été châtié comme il le méritait. » A  
 côté de la tête du prince de Moldavie, placée auprès  
 de son cadavre et entre ses deux pieds, on lisait ce  
 qui suit : « Cette tête est celle du réprouvé Gligori  
 » Callimachi, voïévode de Moldavie, qui s'est appro-  
 » prié cent bourses destinées à l'achat de vivres et a  
 » trahi l'Empire. » Près de la tête de l'interprète de  
 la Porte (placée en arrière de son cadavre), on li-  
 sait : « Ceci est la vile charogne <sup>1</sup> de l'interprète et raya  
 » Nicolas Drako, qui a été décapité pour trahison  
 » et intelligences secrètes avec le voïévode de Molda-  
 » vie. »

Depuis long-temps, aucune exécution n'avait préoccupé aussi vivement la nation que cette triple mise à mort du grand-vizir, de l'hospodar et de l'interprète de la Porte, d'après une gradation que faisaient ressortir assez cruellement les inscriptions ci-dessus mentionnées. Ni la biographie des grands-vizirs, ni l'histoire de l'Empire ne montrent le grand-vizir Emin Mohammed sous un jour aussi méprisable que l'amère satire intitulée : *Choix d'Observations*. Au reste, l'his-

de la ville de Vienne par les armées ottomanes. Une semblable chemise, prise à la bataille de Peterwardein, est décrite par Ferrari, *Notizie istoriche*, p. 116.

<sup>1</sup> *Lascheï khabis*.

toire de l'Empire, aussi bien que les rapports d'ambassade, attestent son inexpérience complète dans l'art de la guerre, et le manque de foi inexcusable qui le porta à divertir la somme énorme de vingt-cinq millions de piastres remise entre ses mains au commencement de la guerre, et qu'au lieu d'appliquer à leur destination il retint en caisse, avec dix autres millions de piastres composant sa fortune personnelle. Cet argent lui venait de son père, Yousof, avec lequel il avait fait cinq fois le voyage de la Mecque et de l'Inde<sup>1</sup>. Ce fut après la mort de Salim, envoyé ottoman dans ce pays, qu'il y avait accompagné<sup>2</sup>, que Yousof revint à Constantinople, chargé des réponses du souverain et des ministres de l'Inde, et obtint, pour son fils, une place dans la chancellerie d'Etat, avec d'autant moins de peine que celui-ci se

<sup>1</sup> Wassif cite à ce sujet, en parlant des affaires d'argent qui font oublier les études, le distique arabe qu'on va lire :

*Iza elzem en-nasoul-bouyoulé wedjedtühüm,  
Oummat an il akhbar kharkil mekasibi.*

Lorsque l'esprit des hommes est tourné vers les richesses,  
Ils sont indifférens à toute notion qui n'est pas celle du gain ;

Plus haut, il cite ce distique :

*Iza lem yekün aounou minallaht lül feta,  
Fé ewwel ma yedjenné allahé idjtihadoukhou.*

Si l'assistance de Dieu ne vient pas en aide au jeune homme,  
Son propre essor est la cause de sa chute ;

Au sujet de son érudition, il cite celui-ci :

*El ilmou lülnesfi nouroun testedil bihä,  
Alal hakaiki misti, nuril aïni.*

La science est la lumière qui guide l'esprit jusqu'à la vérité ;  
Elle répand la clarté, comme la lumière des yeux.

<sup>2</sup> Il mourut à Orenghabad. Wassif, II, p. 45,

recommandait par une superbe écriture et un style fort élégant : on accorda aussi d'autant plus facilement la main de la princesse Schahsultane à ce dernier, qu'il était remarquablement beau. Son ouvrage intitulé : *Le Parterre de Roses de l'imagination*<sup>1</sup>, prouve à quel point il excellait à écrire, soit la prose, soit les vers, et le place au-dessus de tous ces vizirs de qui, ainsi que l'a fait remarquer son biographe<sup>2</sup>, l'histoire ne peut raconter que les allées et les venues, l'entrée et la sortie du ministère, comme s'il était question de pièces administratives. Investi de l'entière confiance et de la haute faveur de son souverain, en sa qualité de gendre du Sultan, il n'en fut pas moins victime de son amour pour l'argent, et de son impéritie en fait de guerre. Au reste, il sentait si bien lui-même à cet égard son défaut de capacité, que non-seulement il l'avouait franchement en plein conseil de guerre, mais que, dans les derniers temps, il demanda à diverses reprises son remplacement comme grand-vizir, jusqu'à ce qu'enfin il éprouvât le sort commun aux premiers ministres que la fortune ne favorisait pas<sup>3</sup>. A cette liste sanglante d'hommes éminens exécutés, il faut ajouter le nom d'une victime innocente et non moins illustre qui mourut

<sup>1</sup> *Gülsheni Khial*.

<sup>2</sup> Djawid.

<sup>3</sup> Wassif cite à ce sujet un vers arabe dont le sens rapelle tout-à-fait celui du vers d'Horace : *Mors et fugacem persequitur virum.* — *Wé mon lem yeimout bisseift maté bighaïriki tenewaat elesbabou wel maoutou wahidoun*, c'est-à-dire, celui qui ne périt pas par l'épée succombe d'une autre manière ; une est la mort, mais multiples sont ses genres.

dans cette même année. Ce fut la princesse Mirmah (lune du soleil), alors âgée de sept ans, qui succomba à une atteinte de la petite vérole, bien que ce fût du seraï que fût sortie, vingt années auparavant, la pratique de l'inoculation, pour se propager en Europe, en passant par l'Angleterre; « tulipe de beauté, elle » fut inhumée près de la mosquée des Tulipes » (21 février 1769). Le juge du camp, Abdoullah-Efendi, tout récemment promu à la dignité de grand-juge d'Anatolie, et fils de l'ancien inspecteur des eaux, *Altoundjik* <sup>1</sup> Mohammedaga, mourut aussi vers cette époque, laissant un renom de science et de talent comme écrivain, soit en prose, soit en vers. Il est l'auteur de gloses marginales sur le Commentaire du Koran de Beïdawhi, et de diverses poésies qu'il publia sous le pseudonyme d'Abdi <sup>2</sup>. Un rapport ayant fait connaître à Constantinople que sa mort avait été causée par l'ignorance du médecin en chef de l'armée, Ahmed-Efendi, celui-ci fut rappelé de ses fonctions, et on lui donna immédiatement un successeur <sup>3</sup>. C'était aussi un poète et un rhéteur que Souleïmanbeg, directeur des comptoirs de l'Etat <sup>4</sup>, dont la mort coin-

<sup>1</sup> Du nom *Altoundjik*, qui signifie, petit morceau d'or, la prononciation populaire a fait *Altounitschok*, c'est-à-dire, qui a beaucoup d'or. De mon temps, le nom de M. *Malivoire*, qui a été quelque temps chancelier du consulat français de Bagdad, n'était jamais prononcé par les Turcs que comme *mali war*, ce qui signifie : « il a de l'argent. »

<sup>2</sup> Wassif, p. II, p. 37, cite le chronogramme qu'il composa sur la victoire de Chocim.

<sup>3</sup> *Gourkzadé Hasan-Efendi*. Wassif, II, p. 49.

<sup>4</sup> *Defter emini*. Wassif, II, p. 48.

cida avec le congé donné par le nouveau grand-vizir, successeur de celui qui venait d'être décapité, au secrétaire du cabinet Feïzi Souleïman-Efendi. Doué d'un esprit piquant et léger, comme le célèbre bel esprit arabe Djahiz, il a laissé un grand nombre de ghazèles, dont l'une, citée par l'historiographe de l'Empire, annonce plus de talent à accumuler des éli-sions de mots, péniblement obtenues pour le besoin de la rime, que d'esprit véritable<sup>1</sup>. A Bender, mourut le gouverneur Kel Ahmedzadé Elhadj-Ali, fils du célèbre Kel Ahmed-Pascha, ami du grand-vizir Ali de Tschorli, tué à la bataille de Peterwardein. Elevé au seraï, promu aux fonctions d'écuyer, puis de grand-écuyer sous le règne d'Osman III, il avait obtenu du sultan Moustafa la main de sa nièce bien-aimée, Nouri Khanüm ; disgrâcié à l'époque où il était gouverneur de Roumilie, et exilé à Stancho, puis nommé gouverneur d'Itschil et enfin de Djiddé, où, par suite d'un différend avec le schérif de la Mecque, il s'était retiré en Egypte sans que le Sultan l'y eût autorisé ; envoyé de là à Adana, à Aïdin, puis en Anatolie, il avait réussi dans cette dernière province à réduire à l'obéissance des lewends qui avaient déserté leurs drapeaux. Eloigné par le grand-vizir Bahir Moustafa qui l'avait envoyé

<sup>1</sup> Il commence ainsi :

*Khoulm etdi kametüm ol tschin abrou gæsterischdjikler,*

*Itab eïler yûzinden widjhi ihsané kirischdjikler.*

Ma taille fut courbée par les agaceries amoureuses de femmes orgueilleuses ;

La mine boudeuse des femmes me reproche des flatteries révol-tantes.



à Diarbeker, il revint dans Itschil, après avoir administré le gouvernement de Haleb. Comme gouverneur de Siwas, il avait été nommé, à l'ouverture de la campagne contre les Russes, serasker de la Nouvelle-Servie, et ensuite commandant à Bender. C'était un homme d'une beauté remarquable, spirituel, savant, juste et généreux, qui s'était fait apprécier pour son amour de la justice dans tous les gouvernemens qu'il avait parcourus et dont la suite magnifique avait excité l'envie de tous ses collègues. L'historiographe de l'Empire, Wassif, qui fut employé trois ans auprès de lui, lut avec lui, pendant cet intervalle de temps, les poésies persanes d'Ourfi et les sérénades arabes de Hariri, preuve qu'il savait apprécier les chefs-d'œuvre de la poésie persane et de la rhétorique arabe. Il fut inhumé à Bender dans le tombeau des vizirs.

Le successeur d'Emin Mohammed au grand-vizirat, fut Ali Moldowandji, surnom auquel les historiens européens ont, jusqu'à ce jour, attaché le sens de Moldave, comme s'il lui avait été décerné en conformité de l'usage, d'après lequel les généraux des temps anciens et modernes ont généralement reçu le nom de la contrée où ils avaient combattu et remporté des victoires. Moldowani, ou Moldowandji, signifie bien le Moldave, mais ici il signifie le marchand d'esclaves moldaves, surnom donné à Ali, dans un sens qui n'était rien moins qu'honorable pour lui, sous le règne du sultan Osman, pendant lequel, n'étant encore que bostandji, il avait été envoyé à la poursuite

de voleurs de grands chemins, et avait vendu des courtisanes moldaves, prises dans cette expédition, ainsi que leurs enfans. Du rang de simple hostandji, il s'éleva par la suite à ceux de khasseki et de hostandjibaschi; plus tard, il devint successivement gouverneur de Roumilie et vizir, en même temps que receveur des impôts d'Aïdin. Telle était sa position lorsqu'il fut nommé par son prédécesseur baschbogh de Moldavie; enfin, s'étant distingué à Chocim, il fut appelé à remplacer Emin Mohammed. La retraite du prince Gallitzin au-delà du Dniester avait retrempe le courage de l'armée ottomane. Moldowandji, voulant profiter de l'ardeur de ses troupes, conçut le projet de conduire en Podolie l'armée qui stationnait sous les murs de Chocim, et, à cet effet, il fit construire un pont sous le canon de la forteresse. Quatre mille Turcs, qui s'étaient retranchés sur la rive gauche du Dniester, furent attaqués et mis en fuite par le prince Gallitzin (23 août — 2 septembre 1769); mais les Russes échouèrent dans leur tentative pour incendier le pont. Des hommes déterminés, qui retirèrent de l'eau la caisse de poudre placée sur un brûlot qu'on avait lâché pendant la nuit au-dessus du pont et qui devait le faire sauter ou l'embraser, furent récompensés par le don d'insignes honorifiques destinés à être portés sur le turban. Sept jours après, le grand-vizir passa le fleuve avec la plus grande partie de son armée, que des renforts, arrivés de Khandepé, venaient de porter à quatre-vingt mille hommes; il attaqua les Russes de cinq côtés à la fois. Ceux-ci se virent as-

saillis dans trois directions par les gouverneurs d'Anatolie, de Diarbekr et de Roumilie, par le khan dans la direction de Camieniec, et par le grand-vizir dans celle de la forêt. Quatre de leurs redoutes, six pièces de canon et deux caissons pleins de munitions, tombèrent au pouvoir des Ottomans qui coupèrent huit cents têtes ennemies <sup>1</sup>. En résultat, le général russe, Bruce, qui, pendant ce temps, avait exécuté une attaque sur Chocim, et Moldowandji, se retirèrent l'un et l'autre dans leurs retranchemens après avoir essuyé des pertes (9-2) septembre 1769 — 8 djemazioul-ewwel 1183). Pour la troisième fois, le grand-vizir fit passer le fleuve à douze mille sabres minces <sup>2</sup>, ou hardis volontaires <sup>3</sup>, nouvellement recrutés ; mais, pendant la nuit, une nouvelle crue du Dniester em-

<sup>1</sup> Wassif, II, p. 39. Buturlin n'avoue pas la perte des Russes ; il porte à trois mille hommes celle des Turcs. On trouve dans les *Essais de géographie*, p. 177, un récit impartial de cette action. Dans le *Précis historique de la guerre des Turcs contre les Russes*, par Caussin de Perceval, Paris, 1822, presque toutes les dates indiquées par Wassif sont entièrement faussées ; ainsi, p. 54, le 8 djemazioul-ewwel, qui n'est autre que le 9 septembre, est réputé le 28 août, et p. 55, le 16 djemazioul-ewwel (17 septembre) est censé correspondre au 5 de ce mois ; p. 58, le 20 djemazioul-ewwel (21 septembre) est pris pour le jour correspondant au 9 septembre ; p. 61, le 1<sup>er</sup> djemazioul-akhir (2 octobre) est indiqué comme le 20 septembre ; p. 65, le 10 redjeb (9 novembre), comme correspondant au 29 septembre ; enfin, p. 72, le 15 schàban (12 décembre), comme correspondant au 1<sup>er</sup> décembre.

<sup>2</sup> Wassif, II, p. 39. Buturlin dit qu'il n'y en avait que neuf mille : il se trompe de trois mille. Il se sert ici du mot *balkan* pour désigner les hauteurs occupées par les batteries russes.

<sup>3</sup> *Dai kıldaj*, dont le sabre est mince, c'est-à-dire, qu'il a beaucoup servi. C'est ainsi qu'on dit *Daltaban*, dont les semelles sont minces, grand marcheur, aux talons presque usés.

porta le pont que, faute de bateaux, on avait été obligé de construire avec des chariots (17 - 7) septembre 1769 — 16 djemazioul-ewwel 1183). Une grande partie des Ottomans périrent par le glaive ou dans les flots; les autres se dispersèrent; un très-petit nombre seulement parvinrent à se sauver à la nage. « Une » énorme quantité d'infidèles, » dit à ce sujet l'historiographe de l'Empire, « furent précipités dans les » flammes de l'enfer, et, parmi les vrais croyans, » quelques-uns s'abreuèrent aux sources du paradis; » de ce nombre furent deux lieutenans-généraux des janissaires, le koulkiaya et le tournadjibaschi. Cette défaite répandit une terreur panique dans la garnison de Chocim, d'où le vizir Abaza-Pascha, se voyant abandonné avec une poignée d'hommes, prit le parti de s'enfuir. La ville fut aussitôt occupée par les Russes (18 septembre 1769 — 17 djemazioul-ewwel 1183) <sup>1</sup>. Deux jours après leur entrée dans cette place frontière, la plus septentrionale de l'Empire ottoman du côté de la Pologne, le grand-vizir, voyant son armée en masse se débander, fut obligé de suivre le torrent; il commença sa retraite, et prit la route de Khandepé <sup>2</sup> (21 septembre 1769 — 20 djemazioul-ewwel 1183).

<sup>1</sup> Cette date est faussée par Resmi Ahmed; c'est le 17 et non le 27 djemazioul-ewwel qu'il faut mettre, et M. de Diez aurait pu s'en apercevoir facilement, s'il avait comparé les dates des bulletins russes; mais il a négligé tous les documens russes et ne considère comme dignes de foi que les sources turques.

<sup>2</sup> *Histoire de la guerre entre la Russie et la Turquie, en 1773*. Le plan de la bataille livrée le 18 septembre s'y trouve, p. 156, et celui de Chocim, p. 168.

L'écruyer impérial, Mohammed-Enim (homonyme du grand-vizir décapité), arriva à Khandepé en même temps que le khan et le grand-vizir : il était porteur des récompenses destinées à ceux des officiers qui s'étaient distingués aux deux premiers passages du Dniester. Dès le jour qui suivit son arrivée dans son ancien quartier, le grand-vizir convoqua un conseil de guerre, au sein duquel le khan attribua la perte de Chocim à une destinée inévitable, ce en quoi il obtint l'assentiment du grand-vizir. On envoya à Abaza Mohammed-Pascha, chargé de protéger la Moldavie, et alors à Soroka, un renfort de mille hommes ; la garde du gué de Moghila fut confiée au koulaga de Bender ; celle du parc d'artillerie, qu'on expédiait à Isakdji, fut remise à Feïzoullah, gouverneur d'Anatolie ; et le beglerbeg de Karamanie reçut ordre de combiner ses forces avec celles d'Abaza-Pascha pour la défense de la Moldavie. Abaza-Pascha fut chargé en outre, ainsi que le voïévode de Valachie, d'exterminer tous les rayas qui entretenaient des intelligences avec l'ennemi (2 septembre 1769 — 1<sup>er</sup> djemazioul-ewwel 1163). Le grand-vizir partit ensuite pour Isakdji, employa quatre jours à Loposchta à payer la solde des troupes et à surveiller le transport de l'artillerie, et établit aux bords du Pruth le receveur des impôts de Djanik, Alibeg, avec ses troupes, afin d'arrêter les déserteurs de l'armée de Moldavie qui, par suite du manque de vivres et l'accroissement du froid, se portaient en foule sur les rives du Danube. L'armée arriva à Isakdji dans un désordre impossible

à décrire. Les trois queues de cheval furent retirées aux gouverneurs de Roumilie et d'Anatolie, auxquels étaient imputés, en grande partie, les derniers désastres. Les murmures de l'armée et du peuple furent apaisés pour le moment par cette mesure, mais ils recommencèrent lorsqu'on vit Mohammed-Pascha serasker en Moldavie, et le khazinedar Ali-Pascha, qui tous deux avaient été défaits par les Russes à Yassy et à Galacz, recevoir les trois queues de cheval. Romanzoff, qui avait succédé à Gallitzia dans le commandement en chef de l'armée russe, reçut à Yassy, au nom de l'impératrice, l'hommage des boyards, comme l'avaient reçu en Arménie, en Grousie, en Tscherkassie, dans la Kabarta et dans la petite Abazie, les généraux Tottleben et Medem<sup>1</sup>. Le lieutenant-colonel Fabricius, envoyé par le général Stoffeln, enleva à Galacz le prince de Moldavie, Constantin Maurocordato, qui plus tard mourut à Yassy. Le lieutenant-colonel Karasin, guidé par l'archimandrite d'Ardjisch et le boyard Cantacuzen, élevé au rang de général russe, se rendit, avec quatre cents hommes seulement, à la résidence du prince Grégoire Ghika, qui y resta deux jours caché, et fut ensuite fait prisonnier. La ville fut pillée; tous les Turcs qui y étaient furent massacrés; l'archimandrite, qui avait servi de guide au lieutenant-colonel Karasin, entra dans la ville une médaille russe au cou et deux pis-

<sup>1</sup> *Histoire de la guerre actuelle entre la Russie, la Pologne et la Porte ottomane*. Francfort et Leipzig, 1774. Trentième partie, 4, v, p. 67.

tolets à la main; dans tout Bukarest retentit bientôt le cri de guerre russe : *En avant!* Ces événemens déterminèrent la publication d'un fetwa du moufti qui légitima le meurtre de tous les Moldaves ou Valaques qui s'étaient soumis à l'ennemi, la confiscation de leurs biens, enfin l'asservissement de leurs femmes et de leurs enfans <sup>1</sup>. Ainsi que l'historiographe de l'Empire le dit lui-même, le seul effet de ce fetwa fut de rattacher plus étroitement à la cause russe les Valaques et les Moldaves. Ses résultats immédiats furent la remise faite par les boyards de Bukarest, aux commissaires russes, des insignes de la principauté, la prestation du serment de fidélité à l'Impératrice, faite par eux, conjointement avec le métropolitain, et l'envoi de députés valaques à Saint-Pétersbourg, tandis que le général Bauer procédait à un nouveau cadastrement du pays <sup>3</sup>.

Le grand-vizir n'avait pas tardé à quitter Isakdji pour se rendre au quartier d'hiver de Babataghi, où,

<sup>1</sup> *Stoupai? Stoupai! Histoire de Valachie*, par Engel, II, p. 29.

<sup>2</sup> Wassif, II, p. 50. *Rapport de Thugut*, en date du 4 décembre 1769. Le prince Kaunitz ne voulut pas croire à la première nouvelle que lui donna Thugut de l'apparition de ce fetwa et il fallut que ce ministre le lui confirmât par un second rapport. Du reste, l'existence de ce fetwa est officiellement constatée dans les annales de l'historiographe Wassif, et dans la collection des fetwas du moufti Dürrizadé, imprimée à Constantinople en 1237 et où figure également le fetwa rendu contre la Pologne, où Poniatowski est désigné sous le nom de *Kıralı Bedfal*, c'est-à-dire roi de mauvaises actions.

<sup>3</sup> *Histoire de la Valachie*, par Engel, II, p. 30. *Histoire de la guerre valaque*, p. 71, avec les discours; le fetwa se trouve au chapitre suivant, p. 74.

après la mort de Kelpaschazadé Ali-Pascha, le kiaya-beg Yazidji Ibrahim - Paschazadé Moustafabeg fut nommé gouverneur de Bender (9 novembre 1769 — 10 redjeb 1183), et remplacé comme ministre de l'intérieur par Resmi Ahmed-Efendi, bien connu de nos lecteurs (21 novembre 1769 — 22 redjeb 1183).

Le chambellan Daghistanli Aliaga, intendant des vivres à Isakdji, renforcé, après une première rencontre avec l'ennemi, par un corps placé sous les ordres d'Iskenderoghli Moustafabeg, que le grand-vizir avait fait partir d'Ismail, assaillit à l'improviste l'escorte d'un convoi russe et le dispersa, avant même qu'Abdi-Pascha, commandant d'Ibrail, eût pu leur amener des renforts. Aliaga ayant pénétré dans Galacz, tandis qu'Abdi se battait avec les Russes, non loin de la ville, ceux-ci furent contraints d'évacuer et d'incendier Galacz. Abdi-Paschâ fut nommé, en récompense de ce fait d'armes, serasker de Moldavie; vingt-cinq mille piastres et un grand nombre de décorations lui furent envoyées pour être distribuées aux troupes placées sous ses ordres; son kiaya fut élevé au rang de beglerbeg; son secrétaire, à celui de khodja du diwan impérial; mais le grand-vizir Ali Moldowandji fut révoqué quatre mois après son entrée en fonctions (12 décembre 1769 — 13 schâban 1183).

Khalil-Pascha, son successeur et fils du grand-vizir Aïwaz Mohammed, qui avait conclu le traité de Belgrade, était né douze ans avant cette paix fameuse, et n'avait ni expérience des affaires, ni capacité militaire, ni aucune qualité remarquable. Il n'avait dû qu'à



la position de son père et à la faveur du Sultan, d'abord le poste de grand-écuyer et celui de tschaouschbaschi, puis celui de kiayabeg, et le gouvernement de Roumilie dont il était en possession, ainsi que du titre de serasker devant Chocim, lorsque son prédécesseur, Moldowandji, l'avait mis en disponibilité et envoyé à Philippopolis, par suite de sa retraite de Chocim<sup>1</sup>. Khalil signala son entrée au pouvoir par une foule de changemens dans le personnel des emplois publics : les plus dignes de remarque furent la révocation du ministre de l'intérieur, Resmi Ahmed, qui n'était en fonctions que depuis six semaines ; celle du tschaouschbaschi Yesri Ahmed-Efendi et celle du khan des Tatars. Dewlet-Ghiraï, depuis qu'il était en possession de cette éminente dignité, avait reçu, soit en armes enrichies de pierreries, soit en argent, la somme de six mille bourses ou trois millions de piastres, à titre d'argent de carquois. Malgré de si grandes récompenses, il n'avait jamais rendu les services qu'on avait droit d'attendre de lui : on avait pu s'en convaincre, notamment lors de la rupture du pont de Chocim par la crue des eaux du Dniester, circonstance où ceux-là seuls qui étaient en état de payer leur passage reçurent des secours, tandis que les autres se noyèrent sans que personne vint à leur aide ; plus tard, lorsque Moldowandji fut obligé de décamper, le khan avait laissé envahir la Valachie et la Moldavie par les Russes

<sup>1</sup> *Biographies des grands-vizirs*, par Djawid. Wassif cite deux chronogrammes sur sa nomination, l'un de Khalri, l'autre d'Enweri. Wassif, II, f. 38.

sans y apporter le moindre obstacle. Le Sultan, informé de sa lâche conduite, lui donna pour successeur le fils de Sélim-Ghirai, Kaplan-Ghirai, qui fut conduit à Kaouschan, résidence militaire des khans, tandis que son prédécesseur était emmené en exil à Chypre (2 mars 1770 — 5 silkidé 1183).

Ayant appris que les Russes avaient rassemblé des forces à Fokschan, et que de là ils menaçaient Khomela, Ismail, Ibraïl, Koulké et Giourgewo, Abdi-Pascha, le nouveau serasker de Moldavie, marcha en droite ligne sur Bukarest, avec l'ayan de Rousdjouk, Tschelebi Elhadj Souleïmanaga<sup>1</sup>. Arrivé près de Fokschan, le serasker adressa à ses troupes une allocution où il leur recommanda de battre d'abord l'ennemi avant de songer à faire des prisonniers et à couper des têtes, ajoutant que le butin viendrait après le combat<sup>2</sup>. Le serasker fit ensuite un mouvement rétrograde, à l'effet de protéger Giourgewo; mais, près de cette place, il fut attaqué par le général Stoffeln, qui le battit et lui fit essayer une perte de trois mille hommes; Giourgewo fut brûlée par les Russes, et Stoffeln fit à Bukarest une entrée triomphale (27 février 1770). La trahison des popes moldaves avait fait pareillement tomber au pouvoir des Russes la ville de Slatina, située aux bords de l'Alt, et Crajowa, capitale de la Petite-Valachie, eût éprouvé le même sort, sans

<sup>1</sup> *L'histoire de la guerre*, p. 77, fait de cet ayan un autre pascha de Rousdjouk à trois queues de cheval. « *Le corps était de seize mille hommes commandés par Tschelebi Bacha de Roustchouk.* »

<sup>2</sup> *Wel ghanimet, bedel heximet. Wassif*, II, p. 63.

la fidélité du khañ Crajowa, qui se concerta avec Mohammèd-Pascha, gouverneur de Widin, pour conserver cette place à l'Empire ottoman. Tous ces faits d'armes avaient lieu pendant l'hiver, c'est-à-dire avant que les queues de cheval du nouveau grand-vizir ne fussent arborées à Babataghi' (1<sup>er</sup> avril 1770 — 5 silhidjé 1183). Vingt-quatre jours après, elles furent transportées sur la rive ouest du canal de Babataghi, où le kiayabeg et le quartier-maître général avaient précédé l'armée pour dresser le camp<sup>2</sup>. De là, on partit pour Isakdji, le premier jour de l'année lunaire<sup>3</sup> (27 avril 1770 — 1<sup>er</sup> moharrem 1184).

Au nombre des changemens qui eurent lieu à cette époque dans les emplois importans de l'Etat, il faut citer la révocation de l'aga des janissaires, Souleïman-Pascha, qui, chargé d'envoyer à Ibraïl mille janissaires, n'en avait réuni que trois cents et avait complété l'effectif de ce corps, en inscrivant sur les rôles une foule d'habitans de Babataghi. Sa place fut donnée au gouverneur d'Aidin, qui déjà, précédemment, avait été aga des janissaires. Le vizir Kapou Kiran Mohammed-Pascha, c'est-à-dire le brise-portes, reçut avec le titre de serasker l'ordre de partir pour la Crimée. Le kapitan-pascha, Ibrahim-Pascha, fut relégué à Né-

<sup>1</sup> C'est à tort que Wassif assigne à cet événement la date du 6 silkidé, ou dimanche 2 avril : le 2 avril (lettre dominicale G) tombe le lundi; le 1<sup>er</sup> est un dimanche; c'est donc le 5 au lieu du 6 qu'il faut lire.

<sup>2</sup> *Konakdji-Pascha.*

<sup>3</sup> Wassif intercale ici (II, p. 77) une description topographique de Babataghi, tirée de l'*Histoire* d'Enweri et qui a été traduite dans la Roumilie de Hadji Khalfa (p. 29).

grepont, lieu de sa naissance, en qualité de sandjak (26 avril 1770—30 silhidjé 1183), et le poste si important de grand-amiral fut confié à Hosameddin, petit-fils du célèbre Djanüm Khodja, qui, cinquante ans auparavant, avait pris, comme kapitan-pascha, une part si active à la conquête de Morée; le nouveau kapitan-pascha reçut l'ordre exprès de se rendre au plus vite dans cette péninsule. De grands avancemens eurent lieu parmi ceux qui suivaient la carrière des sciences<sup>1</sup>, par suite de la mort du grand-juge Paschmakdjizadé et de celle du moufti Pirizadé Osman-Efendi. Ce dernier, fils du savant moufti et grand politique Pirizadé, avait, soit comme moufti, soit comme homme d'Etat, dignement marché sur les traces de son père. Comme savant, il écrivait également bien en prose et en vers, et il excellait surtout dans l'art oratoire et celui de la dissertation. Il a laissé des ghazèles et des kassidés sous le pseudonyme poétique de *Sahib*, et il passait une grande partie de son temps en conférences avec les plus savans jurisconsultes de l'époque, tels que Kitchou Abdoullah Molla et Kelenbewi, qui a écrit des gloses marginales sur cent commentaires philologiques et théologiques<sup>2</sup>. Comme politique, il avait été

<sup>1</sup> *Messambi ilmtiyé*. Wassif, II. p. 74.

<sup>2</sup> Les ouvrages de Kelenbewi, qui sont sortis de l'imprimerie de Constantinople, sont : 1° Des gloses marginales au commentaire de Dewani sur la dogmatique, in-4° de six cent cinquante-sept pages, imprimé en l'année de l'hégire 1233 (1818); 2° un supplément à la glose de Mirtezhib sur le commentaire de Dewani sur la logique et la métaphysique de Testazani, in-4° de cinq cent quatorze pages, imprimé à Constantinople en 1234 (1819); 3° un supplément à la glose de Mirtezhib, c'est-à-dire, Mir Eboul-

le principal moteur de la dernière déclaration de guerre, et dans le cours des hostilités qui venaient d'éclater, ce fut lui qui rendit ces deux fetwas honteux, en vertu desquels la Pologne, ainsi que les habitans de la Moldavie et de la Valachie, furent livrés à la loi militaire de l'islamisme, et voués corps et biens à la confiscation, au sabre, ou au fouet de l'esclavage. Au reste, ses idées belliqueuses l'avaient fait détester universellement de ses collègues, les oulémas, et ces derniers exprimèrent, de son vivant même, une partie de l'horreur que doit inspirer à l'histoire l'esprit des fetwas précités. Sa tâche est de les stigmatiser avec d'autant plus d'énergie que ces actes furent moins l'œuvre du fanatisme que celle de l'ambition, et n'émanèrent pas tant de ses convictions religieuses que de son système politique : système qui fit surgir un instant de nouveau la question déjà agitée sous le règne des tyrans, Selim I<sup>er</sup> et Mourad IV, celle de savoir si ce ne serait point une mesure salulaire que d'égorger tous les chrétiens de l'Empire; cette question, il est vrai, n'avait été soulevée qu'en haine de la Russie, de même que les fetwas concernant la Moldavie et la Valachie; heureusement et pour l'honneur de l'humanité, elle n'a jamais plus été reproduite. *Le souffleur du Sultan est mort* <sup>1</sup>, tel fut le premier

Feth Essaid (mort en 950), sur le commentaire de Dewani sur l'ouvrage intitulé *Adabol-Adhadî*, c'est-à-dire l'art de la dissertation, du célèbre philologue Adhadeddin Abdourrahman ben Ahmed Ali-Idji (mort en 759); in-4<sup>o</sup> de six cent neuf pages, imprimé en 1234 (1819).

<sup>1</sup> *Mat-el-khannas*. M = 40, A = 1, T = 400, E = 1, L = 30, ch. = 600, N = 60. A = 1, S = 60, 1183. Khannas, c'est-à-dire *Susurrator*, est

mot qui, prononcé à l'occasion de la mort du moufti et formulé en chronogramme, indiqua en même temps l'année de son décès et l'opinion de ses collègues à son sujet, comme étant le jugement impartial des musulmans eux-mêmes †. La dignité de scheikh de l'islamisme fut donnée au fils du moufti Mirzazadé, Esseïd Mohammed Saïd, qui déjà avait rempli trois fois les fonctions de grand-juge d'Anatolie (2 mai 1770 — 6 moharrem 1184).

Autant que la mort du moufti, ce persécuteur acharné des chrétiens dans un but d'intérêt personnel, avait réjoui les plus sages dignitaires de la loi, autant le grand-vizir pleura amèrement celle de son frère bien-aimé Alibeg, qui, après avoir successivement rempli les fonctions d'agent fiscal, d'inspecteur de l'orge et d'aga des silihdars, mourut au camp où il occupa le grade d'aga des sipahis. Il eut pour successeur le chambellan Katibzadé Ahmedaga. Vers le même temps décéda aussi le juge du camp Bakayi Weli-Efendi, en remplacement duquel les scheikhs envoyèrent à Babataghi le derwisch Khalwetî, Hafiz Moustafa, pour exciter le fanatisme du

le surnom attribué à Satan dans la dernière soure du Koran : 1° Je me réfugie auprès du maître des hommes ; 2° auprès du roi des hommes ; 3° auprès du Dieu des hommes ; 4° pour échapper au danger des insinuations de Satan (*El wisswas el kharnas*), qui se glissent dans le sein des hommes ; 5° pour fuir la méchanceté des djinns (diables) et des hommes.

† Wassif fait observer ici qu'il avait fait trop de mal pour que les savans, ses collègues, pussent observer cette maxime : *Laissez en repos les morts. Latessebbou el-emewat feinnehüm kad ifadhou ma kademou*, c'est-à-dire, n'injuriez pas les morts, car ils ont expié le mal qu'ils ont pu faire.

soldat et appeler la bénédiction du ciel sur les armes ottomanes. Mais la légende qu'avait racontée un siècle auparavant l'historiographe de l'Empire, Ewlia, au sujet de la sépulture de Saltoukdedé, qui repose à la fois en six ou sept endroits, notamment à Babataghi, sous le nom de Baba, et jouit partout de la réputation d'un saint, avait depuis long-temps perdu toute son autorité. D'après la tradition qui s'y rattache, Saltoukdedé, qui, dans la soixante-troisième année du douzième siècle, s'était établi, avec cent mille Turcs seldjoukides dans la Tatarie Dobroudja, aurait ordonné à ses disciples d'enfermer après sa mort les restes de son corps dans six ou sept cercueils et de les inhumer dans autant de villes éloignées appartenant aux infidèles, afin que, dans l'incertitude de savoir où étaient réellement ses dépouilles mortelles, les pèlerins musulmans se rendissent sur chacun de ces points, et préparassent ainsi l'incorporation des contrées dont ils font partie à l'empire de l'islamisme. Suivant la tradition il aurait été enterré à la fois en Thrace, en Dacie, en Bulgarie, en Mœsie, en Pannonie, en Sarmatie et aux confins du Nord. Les six premières de ces anciennes provinces de l'empire des Césars étaient en effet devenues musulmanes; mais Posen, où il fut pareillement enseveli, ne tomba pas au pouvoir des Turcs, malgré la guerre récemment déclarée et le fetwa exterminateur lancé contre la Pologne et la Moldavie par le dernier moufti.

Pendant que celui-ci fulminait ses fetwas de proscription contre la Moldavie et la Valachie, la Russie

excitait à l'insurrection les Grecs de la Maïna. Des émissaires déguisés en prêtres se concertaient avec Panajotti Benacki, chef des Maïnotes, sur les moyens de soustraire au joug turc les habitans de cette contrée. Les Maïnotes demandaient, par l'organe d'envoyés, la protection de la Russie, que leur promirent de nouveau à Calamata le comte Orloff, commandant des troupes destinées pour la Morée, George Papasoghli de la Roumilie, Angeli Adamopulo<sup>1</sup> et Jean Palatino de Toscane. Ceux-ci remirent des médailles d'or et un brevet d'officier au capitaine en chef de la Maïna, Maurus Nikali, et l'archevêque de Malvoisie, alors à Calamata, reçut d'eux l'assurance qu'une escadre et une armée russes viendraient bientôt prêter main-forte aux Maïnotes (1769). Une flotte russe, composée de douze vaisseaux de ligne, de douze frégates et d'un grand nombre de bâtimens moindres, commandée par l'amiral Spiritoff, avait, sur la fin de la première année de la guerre, quitté Kronstadt, se dirigeant sur l'Archipel. La nouvelle en retentit jusqu'à Constantinople, mais les ministres et les grands ottomans ne voulurent pas ajouter foi à la possibilité d'une

<sup>1</sup> Orloff écrivait de Pise à Adamopulo, qui se trouvait à Trieste, sur la fin de 1769 : *Spero che sarete felicemente capitato a Trieste con Zecchini 5,000. Vi fermerete colà il meno che sarà possibile, e procurarete d'imbarcarvi il più presto che farsi potrà. Esortarete l'amico Benachi a prender ben le sue misure e lo potete assicurare che maggior somma seguirà in breve. Gli amici di M. possono far conto che la flotta sbarcherà verso il fine d'Aprile, se non sopraggiungono accidenti sinistri. Addio, siete prudente ed assicuratevi che li vostri servizi saranno premiati.*



telle entreprise, ne pouvant concevoir qu'il existât une communication entre le port de Kronstadt dans la mer Baltique et la Méditerranée. Ce fait, souvent mentionné, mais toujours révoqué en doute, est certifié par le témoignage irrécusable de l'historiographe de l'Empire'. Lorsqu'il fut bien constant, même à Constantinople, que la flotte russe était dans la Méditerranée, la Porte se plaignit au baïe, par l'organe de son interprète, de ce que la république de Venise avait permis à cette flotte d'entrer de la mer Baltique dans la Méditerranée en passant par l'Adriatique. L'ancien grand-vizir Mouhsinzadé Mohammed-Pascha, commandant des troupes campées devant Napoli di Romania, reçut alors, avec cinquante mille piastres, un ordre impérial lui enjoignant de recruter des troupes pour la défense de la Morée. Le moutesellim de Doukagin, Khoudawerdizadé Ahmedbeg, fut, pour avoir levé des troupes à ses frais, promu au grade de beglerbeg et placé, comme tel, sous les ordres du vizir Moustafa-Pascha, gouverneur de Lepanto. A la fin de février,

\* Wassif, II, p. 70. *Ridjal ou koubari bou ksifiyeti maglataya hamlou aademi tassdik ile Petroborgden ak denize Moskowlounun donanma tkhradjini bir wedjhile moutalanlarine talbik edemeyoub*, c'est-à-dire, les ministres et les grands attribuèrent cette nouvelle à quelque méprise et n'en voulurent rien croire : ils ne pouvaient admettre la possibilité qu'une flotte moscovite partie de Saint-Petersbourg eût pénétré dans la mer Blanche. » Un fait semblable eut lieu sous mes propres yeux, en l'année 1800 : le grand-vizir Yousouf Sia s'obstinant à nier la possibilité de faire arriver de l'Inde par la mer Rouge des troupes auxiliaires anglaises ; Sir Sidney Smith, auquel je servais d'interprète dans cette conférence, eut toutes les peines du monde à lui démontrer par l'inspection des cartes, qu'il existe une jonction entre la mer de l'Inde et la mer Rouge.

l'amiral Spiritoff aborda la côte avec quatre vaisseaux de guerre de soixante canons, deux petites frégates et une plus grande, chargés de munitions de guerre et de matériaux propres à servir aux constructions navales. Ces matériaux furent employés aussitôt à la construction de quatre galiotes, uniquement destinées au transport des vivres de l'armée grecque. Le comte Théodore Orloff débarqua avec cinq cents Russes, nombre tout-à-fait insuffisant pour maintenir l'ordre et la discipline parmi les cinquante mille Maïnotes<sup>1</sup> qui se trouvaient alors sous les armes. Aussi Misistra fut-il bientôt le théâtre d'horribles massacres commis par ces derniers; quatre cents Turcs furent égorgés dans cette ville, et des enfans à la mamelle y furent lancés contre terre du haut des minarets. Théodore Orloff entreprit le siège de Koron, mais il fut obligé d'y renoncer, faute de troupes suffisantes. Son frère Alexis, qui venait de débarquer à Navarin avec une autre escadre, avait envoyé ses troupes sur Patras; mais elles furent mises en fuite par des corsaires de Dulcigno, accourus au secours de Patras où les Maïnotes furent massacrés. Les Russes marchèrent ensuite sur Tripolitza avec quinze mille Grecs insurgés: ces derniers se croyaient si sûrs de la victoire qu'ils avaient emmené leurs femmes chargées de sacs vides qu'ils comptaient remplir de butin provenant de la dépouille des Ottomans. Nimetizadé de Tirhala, Mouderris Osmanbeg de Larissa, Aliaga de Tschataldjé et

<sup>1</sup> Wassif, II, p. 72, dit 60,000.

le begzadé d'Izdin réunirent en toute hâte quelques milliers d'hommes que le serasker-pascha plaça sous les ordres du moutesellim de Tripoli de Syrie, tandis que lui-même accourait avec ses troupes particulières (19 (8) avril 1770—23 silhidjé 1183). Les Grecs furent vaincus<sup>1</sup>, et le massacre qui en fut fait à peu de distance de Tripolitza y jeta les germes profonds d'une animosité qui plus tard devait porter des fruits sanglans : tous les Grecs qui se trouvèrent dans cette ville furent massacrés, et on brûla leurs corps. Il en fut de même à Patras, où quatre cents lewendes, après s'être emparés par surprise du château, renouvelèrent toutes les scènes d'horreur que les Byzantins racontent du temps de la première conquête du Péloponèse par les Turcs. Les femmes et les enfans que le sabre épargna furent emmenés en esclavage.

D'un autre côté, Navarin ouvrit ses portes au prince Dolgorucki et au Maure Hannibal, brigadier au service de Russie. Dolgorucki avait déjà pris Leontari et Arkadia. La convention en vertu de laquelle Dolgorucki avait accordé la vie sauve à la garnison turque, avait également été signée par le consul français; mais nonobstant, les Maïnotes égorgèrent les Turcs et incendièrent la ville (21 avril (2 mai) 1770).

Peu de temps après, Alexis Orloff adressa à tous les Grecs soumis à la domination turque un manifeste, où

<sup>1</sup> D'après les *Essais de géographie* le combat eut lieu le 8 avril (19); conséquemment, c'est le 13 silhidjé qu'il faut lire dans l'*Histoire de Wassif*, et non le 23; car le 23 était un lundi.

il les instruisait de la lutte engagée en Moldavie et en Valachie, et les appelait, comme étant leurs coreligionnaires, à la défense de la foi et de leur liberté <sup>1</sup> (8 (29) mai 1770). Il assiégea ensuite Koron et Modon ; mais, l'anniversaire de la prise de Constantinople, Modon fut délivrée. Les Russes se rembarquèrent, et le serasker crut, lui aussi, avoir conquis la Morée <sup>2</sup>.

Ce ne fut pas toutefois l'illumination de la capitale, qui succéda à cette victoire, mais bien l'incendie de la flotte à Tscheschmé. Forte de neuf vaisseaux de ligne et de sept frégates, et divisée en trois escadres commandées par Spiritoff, par Alexis Orloff et par Elphinstone, la flotte russe attaqua celle des Ottomans, composée de deux corvettes, de quinze galiions, de cinq schebeks et de huit galiotes ; elle était placée sous les ordres du kapitan - pascha Hosameddin et du capitaine Djezaïrli Hasan. Le vaisseau amiral russe que montait Spiritoff et la kapitane turque, commandée par le bouillant Hasan, engagèrent un combat, et prirent feu en même temps. A peine Spiritoff et Théodore Orloff avaient-ils fui leur bord à l'aide de chaloupes, que le vaisseau amiral russe sauta, entraînant dans son explosion sept cents hommes, qui s'y trouvaient à ce moment. Les amiraux turcs, le kapitan-pascha Hosameddin, le commandant de la kapitane, Hasan l'Algérien, et quelques matelots se sauvèrent à la

<sup>1</sup> Voir ce manifeste dans l'*histoire de la présente guerre*, VI, p. 75. Le nombre de l'armée mise sur pied en Moldavie y est évaluée à six cent mille hommes !

<sup>2</sup> *Fatîhî Mora*, conquérant de la Morée.

nage ; le voilier Bekir fut lancé à la mer, mais s'étant cramponné à l'une des vergues du vaisseau amiral, au moment où il fit explosion, il parvint à se sauver (5 juillet 1770—11 rebioul-ewwel 1183). Trente ans après, lui-même a raconté à Rhodes, sur la flotte qu'il commandait alors en qualité d'amiral de la kapitane, les particularités de ce combat naval, et la façon miraculeuse dont il fut sauvé, à l'amiral Sidney Smith et à l'auteur de cette histoire.

La nuit suivante, les Russes incendièrent la flotte turque dans le port de Tscheschmé. Ce succès valut au vainqueur, comte Orloff, le surnom de Tschesmeskyi, et la reconnaissance de sa souveraine lui éleva au palais de Czarkoselo un arc de triomphe. La bataille navale de Tscheschmé, célèbre aujourd'hui encore dans les annales des guerres maritimes, fut livrée près du cap Mykalé, au lieu même où les Grecs avaient brûlé le reste de la flotte perse le jour de la bataille de Salamine, et non loin de Myonessus, où le Romain Æmilius Regilius avait défait la flotte d'Antiochus. Après la bataille de Lepanto, celle de Tscheschmé est le plus grand échec qu'aient jamais eu à essuyer les flottes ottomanes, et ces deux batailles ont cela de commun que toutes deux précédèrent immédiatement le commencement d'époques bien malheureuses dans l'histoire de l'Empire turc. Elles sont comme deux phares placés pour éclairer l'ouverture de ces deux périodes. La bataille de Lepanto marqua le terme de la splendeur de l'Empire ottoman, sous les règnes de Souleïman et de Sélim II, comme l'incendie de

Tscheschné fut l'avant-coureur du traité de Kaïnardjé.

Trois mois avant cet événement deux autres incendies avaient éclaté à Constantinople, l'un à Kasim-Pascha, l'autre à Top-kapou; le premier avait dévoré un magasin contenant toutes les selles destinées à l'armée (1<sup>er</sup> mars 1770); dans le second, cinq cents maisons à peu près avaient été réduites en cendres (13 avril 1770). Un troisième incendie, beaucoup plus considérable, car il embrasa douze cents maisons, éclata près le serai de la sœur bien-aimée du Sultan. Aussitôt qu'on eut appris à Constantinople l'incendie de la flotte de Tscheschné, le sinistre fut considéré comme ayant présagé ce fâcheux événement, de même que les deux incendies précédens furent envisagés comme conséquence de celui qu'on avait à déplorer en ce moment.

Ainsi que l'incendie de Tscheschné donnait lieu de le craindre, des troubles éclatèrent à Smyrne, trois jours après la destruction de la flotte; les Turcs de cette ville assaillirent indistinctement les Grecs et les Européens qui s'y trouvaient alors et dont ils tuèrent plus de huit cents<sup>1</sup>. Le kapitan-pascha fut révoqué et eut pour successeur le vieux Djâfer. La capitale trembla de se voir, sous peu, bloquée par une flotte russe, et l'ancien grand-vizir Moldowandji, ainsi que

<sup>1</sup> D'après l'*Histoire de la présente guerre*, le nombre ne s'en serait élevé qu'à cinq cents; mais Thugut dit dans son rapport que plus de huit cents personnes furent tuées.

le colonel français Tott, furent envoyés en toute hâte aux Dardanelles, avec mission d'en défendre l'entrée. On adjoignit à Tott, dans cette circonstance, comme commissaire, Moustafabég, frère du kapitan-pascha Hasan, qui, comme lui, était petit-fils du célèbre amiral Djanüm Khodja. Soit désespoir d'avoir perdu sa flotte, soit chagrin d'avoir encouru la disgrâce du Sultan, le kapitan-pascha Hosameddin mourut peu de temps après, et le peuple attribua sa fin subite à cette dernière cause. Le Sultan confirma cependant son fils Abdoullah dans le commandement de la galère qu'il commandait en qualité de capitaine. Quant à la dignité de second amiral, elle échut à Hasan l'Algérien, qui s'était glorieusement montré à la bataille de Tscheschmé. Moldowandji commença ses préparatifs de défense en faisant blanchir extérieurement les murs des Dardanelles, sans doute afin de tromper l'ennemi par leur éclat éblouissant et de lui faire croire ainsi qu'ils venaient d'être réparés. Un travail beaucoup plus utile fut la construction, ordonnée par Tott, de quatre batteries, dont deux sur la côte d'Europe et deux sur celle d'Asie, de manière à placer l'ennemi, s'il voulait tenter le passage, entre les feux croisés des deux promontoires<sup>1</sup>. Une attaque dirigée par neuf vaisseaux de ligne russes sur le premier fort des Dardanelles, resta sans résultat<sup>2</sup>; mais vingt bâtimens turcs chargés de vivres tombèrent au

<sup>1</sup> *Pointe de barbiers et moulins. Tott, II, p. 259.*

<sup>2</sup> *Théâtre de la présente guerre entre la Russie et la Porte. Hambourg, 1771, f. II, p. 7.*

pouvoir d'Elphinstone qui stationnait près de Tenedos et fermait l'entrée des Dardanelles.

De son côté, le comte Orloff assiégeait Lemnos. Soixante jours après l'investissement de cette forteresse, la garnison venait de faire sa soumission; une capitulation composée de huit articles était déjà signée, et six otages avaient été livrés comme garantie de son exécution, lorsque le nouveau kapitan, Hasan l'Algérien, aborda les côtes de Lemnos avec vingt-trois navires, et, accourant au secours des assiégés, il refusa, comme jadis Camille aux portes de Rome, de reconnaître la capitulation conclue, attendu, dit-il, qu'elle l'avait été sans son consentement. Peu de jours après le port de Monde-roz (Modone) fut le théâtre d'un sanglant combat, dont les deux amiraux s'attribuèrent l'avantage, à en juger par leurs bulletins<sup>1</sup>; mais, ce qui donne tout lieu de penser que ce furent les Ottomans qui l'emportèrent, c'est que les Russes mirent à la voile, après que le comte Orloff eut, sur la demande de Hasan, rendu les six otages qui lui avaient été remis (24 (13) octobre 1770)<sup>2</sup>.

Détournons maintenant nos regards de cette campagne sur mer pour les reporter sur la guerre continentale

<sup>1</sup> Voir à ce sujet, l'*Histoire de la présente guerre*, X, p. 13, etc., la relation grecque intitulée : *Ἱστορία τοῦ παρόντος πολέμου Ἐνάντην, 1770*. Wassif, II, p. 418.

<sup>2</sup> Les versions grecques, allemandes et italiennes de l'*Histoire de la présente guerre* n'offrent aucune différence; quant à l'histoire turque de Hasan l'Algérien, elle est aussi diffuse et aussi embrouillée que celle du grand-amiral Barberousse.



dont la Moldavie était devenue le théâtre. Dans les premiers jours de mai, le khan était parti de Kischeneu, dans l'intention de passer le Pruth avec Abaza-Pascha, gouverneur d'Ismaïl, Seïd Hasan-Pascha, possesseur du sandjak de Tschoroum et le kapidibaschi Taghistani Ali (mai 1770 — moharrem 1184). A Khandepé, Abdi-Pascha, serasker de Moldavie, se joignit pareillement à lui. Partout, ils trouvèrent les approches du fleuve défendues par les batteries ennemies. Pendant que Kaplan-Ghiraï méditait son passage, les Russes franchirent le Pruth à Faltschin. Romanzoff attaqua et mit en déroute les Turcs qui s'étaient portés derrière la petite rivière de Kalmassou, en face de Ribaya Moghila, c'est-à-dire de Khandepé (28 (17) juin 1770). Instruit de cet échec, le grand-vizir, en grande partie sur le conseil de l'aga-pascha des janissaires, Mohammed-Pascha, le brise-portes, avait quitté Wvidin et avait franchi le Danube, pour se rendre à Isakdji où il s'arrêta. Au moment où l'aga-pascha quittait Kartal, et s'avancait vers la rive du lac, les troupes du khan qui venaient d'être battues de nouveau ainsi que celles d'Abdi-Pascha accourues à leurs secours, se précipitèrent sur lui et l'enveloppèrent dans leur fuite. Cet événement fut imputé à la fatalité par le grand-vizir, qui leur écrivit à tous trois et les exhorta à avoir bon courage<sup>1</sup>. Le koulkiaya, homme plein de mérite, qui avait été d'avis qu'on se retranchât

<sup>1</sup> Wassif, II, p. 87 et 88, fait remarquer ici de quelle nécessité sont la tactique et la discipline.

à Kartal au lieu de marcher en avant, fut révoqué pour avoir donné ce conseil salutaire<sup>1</sup>, contrairement auquel le grand-vizir avait franchi lui-même le Danube, avec le juge du camp Nimetoullah, le kiayabeg Seïd Ibrahim, le defterdar Issmet Ismaïl, le reïs-efendi Ridjaji Mohammed, le tschaouschbaschi Ibrahim Darabghir, le defteremini Weli-Efendi, le vice-président des deux premières chambres de finances (rouznamé et mouhazebé), Resmi et Yesoui Ahmed, les deux maîtres des requêtes, Ibrahim et Moustafa, le secrétaire du cabinet du grand-vizir, Elhadj Abdourrizadé, le beïlildji Moustafa, le secrétaire du kiaya, Seïd Mohammed, et le maître des cérémonies, Wahdeti Eboubekr-Efendi ; l'armée sous ses ordres formait un effectif de trente mille hommes <sup>2</sup> (26 juillet 1770 — 3 rebioul-akhir 1183).

Le surlendemain, il fut décidé en conseil de guerre qu'on irait au-devant de l'ennemi. Le commandement de l'avant-garde fut confié au serasker Abdi-Pascha ; celui de l'aile droite à Abaza-Pascha, et celui de l'aile gauche à Hasan-Pascha d'Adana. On se retrancha aussitôt de tous côtés et le ministre de l'intérieur, Ibrahim-Efendi, surveilla lui-même, pendant la nuit, les travailleurs à la lueur des torches, circon-

<sup>1</sup> Wassif, II, p. 90. Cet historiographe cite de nouveau ici quelques dictons arabes dont le plus remarquable nous a paru être le suivant : *Ixa lem tekoum fi menzil il mür hourretoun tedeberouhou saat massaléh daïhi*, c'est-à-dire, si l'homme n'est pas libre dans son intérieur, ses affaires sont perdues.

<sup>2</sup> Wassif, II, p. 91. Buturlin évalue à cinquante mille hommes l'effectif de l'armée turque.

stance qui lui valut le surnom de porte-flambeau<sup>1</sup>, qu'il conserva depuis. Le comte Romanzoff avait devant lui le grand-vizir, et derrière le khan de Tatars, ce dernier à la tête d'une armée de cent mille hommes, et le grand-vizir avec des forces encore plus imposantes. Les trois divisions des généraux Bauer, Plemjannikoff et Bruce, attaquèrent simultanément le camp des Ottomans et s'en emparèrent, ainsi que de cent quarante canons et d'une quantité considérable de butin, que les soldats avaient apporté avec eux, malgré l'ordre du jour publié lors du passage du Danube, qui avait enjoint aux officiers d'alléger les bagages pour marcher à l'ennemi (1<sup>er</sup> août 21 - juillet 1770. L'observation adressée par l'historiographe de l'Empire Kemal-Paschazadé au sultan Selim I<sup>er</sup>, qui s'attristait de voir que l'armée du sultan mamlouk Ghawri était couverte d'or, tandis que la sienne n'avait que du fer pour tout bien, et que cet historiographe consola en lui faisant remarquer que l'or était la proie du fer, et que l'aspect du premier était un stimulant d'autant plus vif pour ceux dont le second était la seule propriété; cette observation, dis-je, fut pleinement confirmée par le résultat de la présente bataille. A neuf heures et demie du matin, la victoire était décidée : les Russes avaient perdu mille hommes et les Turcs deux fois autant. Entre autres objets précieux qui tombèrent au pouvoir du vainqueur, se trouvèrent deux coffres remplis d'insignes honorifiques, destinés aux braves de l'armée ottomane : chacune de ces décora-

<sup>1</sup> *Meschaaladjî. Wassif, p. 94.*

tions se composait de six plumets d'argent, et, à partir de ce moment, elles ornèrent la coiffure des officiers russes. Ce brillant fait d'armes, que les Russes nomment la bataille de Kaghoul, et les Turcs, la défaite de Kartal, eut lieu le 1<sup>er</sup> août, jour anniversaire des batailles d'Actium, de Saint-Gothard et d'Aboukir.

Après la défaite de Kartal, le grand-vizir tint à la hâte un conseil de guerre, où quelques-uns furent d'avis de se retrancher en deçà du Danube; mais d'autres prédirent au grand-vizir et au reste de l'armée, dans le cas où ce parti serait adopté, la même destinée qu'à Zenta, et ce furent ces derniers qui l'emportèrent <sup>1</sup>. Le grand-vizir dérochant son départ aux yeux de l'armée, repassa le fleuve près d'Izakedji à la faveur des ténèbres; les paschas Abdi et Abaza, le reisefendi et le premier maître des requêtes s'étaient enfués vers Ismaïl avec trente mille hommes. Le khan des Tatares promit au grand-vizir de pourvoir à la défense d'Ismaïl, d'envoyer les femmes et les enfans des habitans d'Ismaïl à Kilia et à Akkerman, et les familles de la tribu tatare des Yedissan, qui après s'être soumises à la Russie étaient rentrées sous la domination ottomane, au-delà du Danube, pour y répondre de la fidélité des hommes de cette tribu. Cinq cents quintaux de biscuit et dix mille piastres furent

<sup>1</sup> Wassif, II, p. 96. Resmi Ahmed, avec l'érudition historique qui lui est habituelle, fait dans son choix *d'observations* un rapprochement entre les batailles de Saint-Gothard et de Zenta, toutes deux perdues, parce qu'on voulait passer le fleuve sur la rive opposée duquel se trouvait l'ennemi. Traduction de Diez, p. 147.

expédiés au khan, qui se faisait fort de défendre Ismail. Mais peu de jours après, on reçut au camp du grand-vizir un message des troupes qui s'étaient retirées sur cette ville, demandant l'autorisation de repasser le Danube, chose tout-à-fait impraticable dans ce moment, faute de bateaux nécessaires <sup>1</sup>.

Cependant Repnin, envoyé par Romanzoff à Ismail, avait investi la place sous ses murs avec quinze mille hommes <sup>2</sup>, à l'aspect desquels les vingt mille Turcs qui stationnaient s'étaient repliés sur Kilia (26 juillet - 6 août 1770). Peu après furent destitués l'aga des janissaires, dont toute l'activité s'exhalait en paroles, et le général du train d'artillerie; en même temps, le mouhaseb-edji d'Anatolie fut envoyé à Toultscha que menaçaient les Russes, pour y diriger des travaux de fortifications et rassurer les habitans de cette place <sup>3</sup> (13 août 1770 — 20 rebioul-akhir 1184).

Sur ces entrefaites, une heureuse nouvelle arriva de Crimée : le serasker de cette contrée, silihdar Ibrahim-Pascha, avait repoussé, de concert avec le noureddin auquel était confiée la garde du détroit de Yanitsché et de Tschounkar, une attaque dirigée par

<sup>1</sup> Wassif, II, p. 98. *Atschik*, bateaux plats; le *tschirnak* dans lequel Abaza-Pascha traversa le fleuve (p. 99), est le mot autrichien *tchinakel* qui dérive du mot persan *tchinakh*.

<sup>2</sup> Wassif, II, p. 97. D'après Buturlin, treize bataillons d'infanterie, deux escadrons de carabiniers, trois régimens de hussards et un régiment de cosaques.

<sup>3</sup> Wassif, p. 100. Le 20 rebioul-akhir n'était pas un dimanche, comme cet historien le prétend par erreur. Le 20 rebioul-akhir (13 août) était un lundi (lettre dominicale G).

les Russes sur la ville de Pérékop. Mais la joie de ce succès fut bientôt mêlée d'amertume, car on apprit, peu de jours après, que le pont d'Isakdji avait été détruit par un orage<sup>1</sup>, et que Kilia était tombée au pouvoir de l'ennemi (6 septembre 1770 — 15 djemazioul-ewwel 1184). Le beglerbeg Moustafa-Pascha s'était chargé de la défense de cette place, et avait reçu, à cet effet, soixante-quinze mille piastres, tirées de la caisse de l'armée; mais, dès le dixième jour du siège, il la rendit au prince Repnin<sup>2</sup> (1<sup>er</sup> septembre — 21 août 1770). Moustafa-Pascha fut obligé de restituer les quinze bouras qui lui avaient été comptées pour mettre Kilia en état de défense; on en fit présent au vieux quartier-maître-général Abdi-Pascha, qui déjà avait reçu une forte somme pour le même usage.

Dans un conseil de guerre, où le grand-vizir souleva la question de savoir à quelles causes devaient être attribuées les défaites réitérées qu'on venait d'essuyer, et par quels moyens on y remédierait, les opinions furent partagées. Quelques-uns exprimèrent l'avis qu'il fallait châtier les fuyards et rayer leurs noms des registres de solde : mesure dangereuse, qui, prise par Djigalizadé après la bataille de Keresztes,

<sup>1</sup> Wassif, II, p. 102. Wassif reproche à l'historiographe de l'Empire Ewéri d'avoir placé ici quelques observations sur la construction des ponts et d'avoir intercalé mot pour mot dans son histoire le mémoire transcrit dans les registres du basch-mouhasebé. Wassif, II, p. 102.

<sup>2</sup> Wassif, II, p. 104. Buturlin (*Gazette de Saint-Pétersbourg*, t. XVI, p. 27), dit d'après Wassif, que la prise de Kilia eut lieu le 2 septembre (11 djemazioul-ewwel).

avait déterminé une révolte en Asie. Il est vrai que, long-temps avant lui, Salaheddin, ce héros chevaleresque des croisades, avait, le premier, donné l'exemple d'une telle sévérité en punissant les fugitifs d'Akka par la perte de leurs fiefs<sup>1</sup>. D'autres rejetèrent toute la faute des dernières défaites sur les lewends, les Turkomans et sur ce ramas de sabreminces et de volontaires nouvellement recrutés, qui étaient toujours les premiers à prendre la fuite. Ils conseillèrent donc de distribuer aux troupes régulières les sommes considérables que coûtait l'entretien de ces milices désordonnées et d'enflammer par là l'ardeur des premières. On délibéra ensuite sur la nécessité de défendre Oczakow et Akkerman, ainsi que les deux embouchures du Dniester et du Danube. Tout le monde tomba d'accord sur l'utilité de cette mesure; mais, lorsqu'on demanda si quelqu'un dans l'assemblée voulait se charger de cette défense, personne ne parut s'en soucier et l'on finit par confier cette mission, d'office, au gedüklü Eyoubi Ahmed<sup>2</sup>, à la disposition duquel fut mise, à cet effet, une simple demi-hourse. Deux jours après, celui-ci revint au camp, annonçant que l'embouchure du Danube à Souna était ensablée à tel point qu'il était impossible d'y élever des redoutes; il lui fut enjoint en conséquence d'aller se renfermer dans la palanque de l'embouchure du Danube jusqu'à l'arrivée des troupes d'hiver, placées sous les

<sup>1</sup> Ibnol-Essir, voyez à ce sujet Raynaud, extraits des historiens arabes relatifs aux guerres des croisades. 1829, p. 314.

<sup>2</sup> *Kerdinê taalik.*

ordres d'Abdi-Pascha, alors à Toultscha. Une tentative faite par six mille Russes pour surprendre la garnison d'Oczakow, fut déjouée par le khan de Crimée, à la tête d'un corps d'armée formée de la réunion des fuyards de Kartal et d'Ismail.

Quelque peu d'ordre et de discipline qui régnaient dans le camp ottoman, ni le grand-vizir, ni le Sultan n'osaient remédier, par une rigueur salutaire, à cet état de choses et tous deux avaient recours à des demi-mesures, signe caractéristique de la faiblesse ; c'est ainsi qu'ils feignaient d'être satisfaits du soldat et distribuaient des récompenses imméritées en mettant sur le compte de la fatalité les derniers malheurs. Le grand-vizir fit distribuer à Isakdji, aux soldats blessés le jour de la bataille de Kartal, une somme de dix mille piastres dont le président de la chambre des Comptes, Resmi Ahmed, a gardé note <sup>1</sup>.

Malgré ces encouragemens, les rangs de l'armée s'éclaircissaient chaque jour. Déjà, aux bords du Kakoul, les troupes du Diarbekr, Kurdes pour la plupart, s'étaient débandées ; au fort de la bataille, pour regagner leurs foyers. Afin que le grand-vizir, en attendant l'arrivée des troupes d'hiver, ne restât pas entièrement dépourvu de soldats, un khattischérif impérial prescrivit à chaque juridiction de Roumilie de diriger immédiatement sur Isakdji tous les hommes

<sup>1</sup> Wassif, II, p. 107, cite à cette occasion ce distique :

*Beda bedewâ moussioun fi schifâhî,  
Derahimoun beïsoum illi djourouhî merahimoun.*  
Un prompt moyen de guérison,  
C'est l'argent blanc sur les plaies rouges.



en état de porter les armes. En même temps, Ahmed Izet-Efendi, ancien kiayabeg, alors inspecteur des monnaies et l'un des favoris du Sultan, dont le crédit n'avait jamais été employé au profit de son ambition, mais bien à adoucir le malheur de ses semblables, se rendit au camp porteur d'une proclamation du Sultan et d'une somme de mille bourses, destinée à l'approvisionnement des troupes ; le secrétaire du cabinet, Abdourizak, en donna lecture aux chefs de l'armée réunis, ce qui, dit l'historiographe, ne contribua pas peu à dissiper les inquiétudes et le chagrin dont les cœurs étaient agités et à retremper leur courage <sup>1</sup>. L'inspecteur des magasins d'Isakdji, le chambellan Taghistani Aliaga, qui s'était signalé à la malheureuse bataille d'Ismail, en sauvant plusieurs vizirs ou émirs, reçut les trois queues de cheval et le brevet de vizir d'Isakdji, ainsi que la mission d'occuper les bords du Danube et de garder les magasins qui y étaient établis. L'ancien serasker d'Isakdji, Abdi-Pascha, gouverneur de Roumilie, fut commis à la garde de Matschin, et le vizir Abaza-Pascha, possesseur du sandjak d'Itschil, à celle de Khirsova. Sarim Ibrahim-Pascha, gouverneur de Silistra, qui avait longtemps excité la jalousie du grand-vizir, mourut d'une angine sur ces entrefaites <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Schifaoun lil kouloub dewaoun lil kouroub*, c'est-à-dire, guérison des cœurs, adoucissement des chagrins ; telle est aussi la suscription habituelle marquée sur les boîtes qui contiennent les *pastilles du sérail* ainsi désignées.

<sup>2</sup> Wassif, II, p. 110. *Ihtinak*, angine.

Tandis que se passaient les événemens dont nous venons de parler, le comte Panin assiégeait la ville de Bender, investie par lui dès les derniers jours de juillet. Les travaux du siège avançaient lentement, grâce à l'opiniâtreté des courageux défenseurs de la place. Mais la peste s'y déclara; l'intrepide serasker-vizir, Mohammed-Pascha, en était mort<sup>1</sup>, et le vizir Mohammed Emin, fils d'Abdouldjelil, qui lui succéda vit la garnison décimée chaque jour par la funeste épidémie. Enfin, après deux mois de siège, les Russes profitant d'une nuit obscure, donnèrent un assaut dirigé par les lieutenans-généraux d'Elemten et Rennekamp (27 septembre 1770) et s'emparèrent de la ville. L'héroïsme du comte Mussin Puschkin et celui de Kamenskoï brillèrent de nouveau dans cette circonstance. Protassow se distingua également en transformant la fausse attaque qu'il était chargé de faire à la porte de gauche, celle de Constantinople, en une attaque bien réelle. Panin se montra toujours là où le danger était le plus imminent, à la tête de l'infanterie, et escalada un des premiers les remparts. L'assaut dura dix heures avec un acharnement égal des deux parts. Les assaillans vengèrent cruellement les pertes nombreuses qu'ils avaient essuyées; les femmes et les enfans qui se trouvaient dans la ville furent en partie massacrés et en partie ensevelis sous les décombres de leurs maisons incendiées, ou égorgés par leurs maris ou

<sup>1</sup> Wassif, II, p. 112. Dans la relation très circonstanciée de ce siège qui est intercalée dans le *Tableau de la présente guerre*, il est dit que suivant l'opinion générale il s'était empoisonné lui-même.

par leurs pères, de peur qu'ils ne tombassent au pouvoir des giaours. Bien que la peste, le fer et le feu eussent dépeuplé la ville, les Russes firent encore cinq mille cinq cents prisonniers, au nombre desquels se trouvèrent le serasker Mohammed Emin et deux paschas à deux queues ; ils prirent en outre trois cent cinquante pièces de canon, trente mille boulets et vingt mille livres de poudre. Mais leur victoire fut chèrement achetée : si chèrement, au dire de l'historiographe Wassif, que l'Impératrice fit dire au comte Panin qu'il aurait mieux valu ne pas s'emparer de la ville que de sacrifier un pareil nombre d'hommes. Toute la population qui restait fut, suivant Wassif, transportée sur l'autre bord du Dniester ; mais les Tatares de la tribu Yedissen alliés des Russes, emmenèrent au-delà du Bog, à Oczakow, dix-sept cents prisonniers qu'ils avaient réclamés et dont la plupart leur étaient unis par les liens du sang ou de l'amitié.

Après la prise de Bender, les Russes envoyèrent d'Ismaïl au camp du grand-vizir, accompagné d'un parlementaire, le defterdar de Bender, Tabib-Efendi<sup>1</sup>, et le secrétaire de la première chambre des Comptes, Piri-Efendi, qui demandèrent à conférer avec lui. Le président de la chambre des Comptes d'Anatolie, Nazif-Efendi, fut dépêché auprès d'eux pour savoir quel était le but de cette démarche. Piri-Efendi venait dans le but ostensible de régler les af-

<sup>1</sup> Le nom de *Tabib* est défiguré dans le *Tableau de la présente guerre*, II, p. 28, où on en fait *Tanib*.

fares relatives aux biens du défunt serasker, mais le colonel russe qui l'accompagnait était porteur d'une lettre du maréchal Romanzoff, dans laquelle il offrait de traiter de la paix, mais sans l'intervention d'aucune puissance étrangère (16 septembre 1770—25 djemazioul - ewwel 1184). Le grand-vizir, qui n'était point autorisé par le Sultan à entrer en négociations, envoya à Constantinople la lettre du généralisme russe et répondit verbalement au colonel qui en était porteur <sup>1</sup>, que la Sublime-Porte répondrait, par écrit, au comte Romanzoff <sup>2</sup>.

Mesoud-Ghirai, qui déjà, sous le khanat de Dewlet-Ghirai, s'était offert pour effectuer une course devastatrice en Valachie, mais qui n'avait pu obtenir l'autorisation du khan, renouvela vers ce temps cette offre au khan Kaplan-Ghirai; mais peu de temps après une lettre impériale lui enjoignit de marcher sur Bukarest avec les Tatares Yedissan qui se trouvaient en deçà du Danube.

Une fois Ismaïl et Kilia, les deux places fortes de la rive gauche du Danube, entre les mains des Russes, il ne leur restait plus qu'à s'emparer de Braila, ville située au confluent du Sireth et du Danube, en face de Matschin. La défense de cette place fut dirigée avec beaucoup d'habileté et d'activité par le secrétaire du cabinet du grand-vizir, Abdourrizak. Le siège avait

<sup>1</sup> Iwan Petro. Wassif, II, p. 115.

<sup>2</sup> Wassif, II, p. 114. Wassif cite à ce sujet des exemples tirés de l'histoire arabe, qui démontrent qu'il est permis aux musulmans d'écouter au milieu d'une guerre des propositions de paix faites par les infidèles.

commencé dans les premiers jours d'octobre (7 octobre 1770 — 16 djemazioul-akhir 1184). Le commandant d'Ibraïl, qui était le vizir Djanikli Souleïman-Pascha, opéra, avec succès, plusieurs sorties par la porte de l'Eau (sou kapousi), la seule de la place qui ne fût point barricadée, et envoya son fils porter des têtes et conduire des prisonniers au camp du grand-vizir. Le vizir Abdi-Pascha, commandant de Matschin, réussit à faire passer des renforts dans la ville assiégée. Plus tard, le commandant d'Ibraïl étant mort de la peste, comme celui de Bender, le serasker d'Isakdji, Ali-Pascha, reçut ordre d'aller en toute hâte au secours des assiégés. Les assaillans, qui s'étaient emparés de la porte de l'Eau, étaient harcelés par le feu de deux nouvelles batteries dressées en face de Matschin; un assaut impétueux qu'ils livrèrent à la place fut repoussé avec perte; mais la ville n'en ouvrit pas moins dix-huit jours après ses portes à l'ennemi (5 novembre 1770—16 redjeb 1184), malgré les travaux de fortifications élevés par Abdourrizak-Efendi, qui se hâta de porter à Constantinople la nouvelle de l'état déplorable où se trouvaient la ligne du Danube et le camp impérial, dans lequel on ne comptait pas alors plus de trois mille combattans.

La perte des forteresses ottomanes du Dniester (Akkerman et Bender), comme de celles du Danube (Kilia, Ismaïl et Ibraïl), ayant ainsi terminé cette campagne désastreuse, et le peu de troupes qui restaient encore au grand-vizir, manquant absolument de vivres à Isakdji, celui-ci prit le parti de retourner au quartier

d'hiver de Babataghi (22 novembre 1770 — 3 schâban 1184), d'où il envoya cent mille piastres à Taghistani Ali-Pascha, serasker d'Isakdji, chargé de la garde des magasins (25 novembre 1770 — 6 schâban 1184). En arrivant à Babataghi, il eut la satisfaction de voir que les neuf fontaines construites dans le village et dans les environs trente ans auparavant par Khalil-Efendi, inspecteur des cuisines impériales, et qui plus tard étaient venues à se dessécher, avaient été remises en état suivant l'ordre qu'il en avait donné, et grâce aux mille piastres qu'il avait affectées à cet emploi<sup>1</sup>. Que cette circonstance n'ait pas consolé le Sultan de la perte de ses armées et de ses places fortes, c'est ce dont personne ne peut douter.

Dès le deuxième jour qui suivit l'établissement du camp à Babataghi, Abaza-Pascha, gouverneur de Siliestra, qui avait dissipé plus de six cents bourses destinées à réunir quelques corps de lewends, sans aucun profit pour l'Empire, fut, d'après l'ordre du Sultan, dépouillé de ses trois queues de cheval et exilé à Güstendil. L'aga des janissaires Mohammed, reconnu incapable, fut remplacé par Souleïman, aga des janissaires d'Andrinople. Non-seulement, Kaplan-Ghirai, khan de Crimée, n'avait rendu que de faibles services pendant toute la dernière campagne, mais il venait d'écrire que, si on ne lui envoyait pas sous quarante jours mille bourses pour le mettre à même de subvenir aux frais de la prochaine campagne, il

<sup>1</sup> Lorsque l'auteur de cette histoire passa à Babataghi en 1806, les neuf fontaines étaient de nouveau tarées.

demandait à déposer la dignité de khan. Le Sultan embarrassé consulta Osman-Efendi, qui avait ses entrées dans ses appartemens, sur ce qu'il fallait faire : « Rien de plus facile, » répondit l'étourdi Osman, et aussitôt, prenant une plume et du papier, il assigna au khan une délégation de mille bourses sur la chancellerie de la capitation de Kaffa. Celle-ci fit bientôt savoir que le total de ses revenus ne s'élevait pas à plus de dix-sept bourses, lesquelles étaient déjà attribuées au kalgha. Cette nouvelle plaça bien bas le conseiller irréfléchi dans l'esprit du Sultan, et eut pour conséquence immédiate la révocation du khan à la place duquel Moustafa nomma Sélim-Ghiraf, qui déjà précédemment avait été revêtu de cette dignité. Cette mesure fut bientôt suivie de la destitution du ministre de l'intérieur, Esseïd Mohammed, que remplaça Izet Mohammed dont nous avons parlé plus haut, et enfin de celle du grand-vizir lui-même (4 décembre 1770 — 15 schâban 1184). Loin toutefois d'être disgracié, ce dernier conserva son rang de pascha et fut envoyé en exil à Philippopolis : il eut pour successeur l'ancien gouverneur de Bosnie, Silihdar Mohammed-Pascha.

Avant de faire connaître la réponse du Sultan à la lettre ci-dessus mentionnée du comte Romanzoff, il importe de donner à nos lecteurs le sommaire des pourparlers diplomatiques qui eurent lieu à Constantinople, relativement à l'affaire de la médiation, et qui en précédèrent l'envoi. Les communications qui furent échangées à ce sujet méritent notre attention sous

plus d'un rapport; elles sont remarquables d'abord par la complication des intérêts qui se trouvaient en jeu pour tant de cours européennes, toutes aspirant à une médiation que la Russie repoussait avec autant d'obstination que de succès; ensuite, par la part active que prenaient à ce démêlé deux souverains célèbres, Frédéric II et Joseph II; elles sont remarquables par le traité secret de subsides conclu entre la Porte et l'Autriche, et qui était le résultat des efforts constans et persévérans de deux des ministres les plus éminens de ce pays, le prince de Kaunitz et le baron de Thugut; remarquables enfin, parce qu'elles mirent en lumière la politique égoïste, cauteleuse, perfide, et, par suite de ces défauts mêmes, misérablement impuissante du sultan Moustafa. Ainsi que nous l'avons dit, les ministres d'Angleterre et de Prusse, craignant l'intervention de la France et de l'Autriche, avaient offert leur médiation aussitôt après que la guerre eut éclaté, en s'efforçant de rendre suspectes les intentions de ces deux cours; ils avaient demandé la mise en liberté d'Obreskoff, prisonnier aux Sept-Tours, et, avant l'entrée en campagne de Mohammed Emin, ils avaient adressé à la Porte des notes réitérées à ce dernier effet<sup>1</sup>; mais leurs efforts n'avaient eu aucun

<sup>1</sup> • Par les réponses que le soussigné a reçues de la Sublime-Porte, il a conçu l'espérance que le temps le plus propre pour terminer cette affaire, serait celui où Son Altesse le grand-vizir sortirait avec son armée hors de cette ville capitale; et comme le temps de cette sortie s'approche maintenant, le soussigné n'a pas voulu manquer de répéter encore une fois les instances que Sa Majesté le roi son maître lui a ordonné de faire, et il a tout lieu de se flatter que la Sublime-Porte prendra maintenant là-dessus



résultat (août 1769). Ce ne fut qu'à la suite de la seconde entrevue de Frédéric et de Joseph à Neustadt, qu'on songea sérieusement à reprendre l'affaire de la médiation. Le roi de Prusse eut avec Kaunitz une longue conversation au sujet des moyens et des voies les plus propres à amener la Russie à une prochaine paix. Frédéric et Joseph étaient d'accord sur le principe de la médiation; mais comme ils ne l'étaient pas sur le mode de son exécution, chacun d'eux donna à son ministre des instructions en harmonie avec ses desseins particuliers. Les deux souverains étaient convenus d'offrir leur médiation à la Porte, et le ministre prussien Zegelin, ainsi que M. de Thugut, qui avait succédé à Brognard (d'abord comme chargé d'affaires, ensuite comme ministre résident), furent désignés pour être les organes de cette proposition. L'entrevue de Frédéric et de Joseph, jointe aux voyages de ce dernier, avait déjà excité la défiance du Sultan; d'un autre côté, l'esprit guerrier et entreprenant de Frédéric, lui était mieux connu par les rapports de son ambassadeur en Prusse, Resmi Ahmed<sup>1</sup>, que la religion des Berlinoïses, lesquels, au dire de ce dernier, « ne niaient point le caractère prophétique de la mission de Mohammed, et n'avaient point honte de

une résolution digne de sa clémence, qu'elle ne refusera pas l'intercession d'une cour véritable amie de la Sublime-Porte, et qui reconnaîtra la déférence que la Sublime-Porte voudra bien lui témoigner dans cette occasion.»

*Mémoire de Zegelin, avril 1769.*

<sup>1</sup> Rapports d'ambassade de l'envoyé turc Resmi Ahmed-Efendi. Berlin et Stettin, 1809, p. 94.

» convenir qu'ils se feraient volontiers musulmans <sup>1</sup>. »  
 En ce qui concernait les habitudes et les projets de l'empereur Joseph, la Porte n'avait d'autre document qu'un rapport du gouverneur de Bagdad, rapport intercalé dans l'histoire de l'Empire et dont on chercherait vainement à nier l'origine turque. Il était dit dans ce rapport : « que l'empereur allemand, atteint d'une  
 » affection au foie et à la rate, avait, par suite de cette  
 » maladie, abandonné les rênes du gouvernement et  
 » quitté Vienne, afin de dissiper sa mélancolie en parcourant l'état de Venise, la Prusse et la Hongrie ;  
 » que l'impératrice, sa mère, avait reconnu à n'en  
 » pouvoir douter, que l'inquiétude était naturelle à  
 » son fils, comme la mobilité l'est au vif-argent ; que  
 » son perpétuel besoin de changement provenait de  
 » ses souffrances physiques, et qu'elle-même l'avait  
 » engagé à chercher dans les voyages un remède à son  
 » mal ; enfin, qu'eu égard à la proximité où les États  
 » d'Autriche étaient de la Pologne, les troupes autrichiennes se rassemblaient sur les frontières de ce  
 » pays. »

Les rapports invariables que lui adressait le gouverneur de Bagdad sur la versatilité de l'Empereur, et sur les rassemblemens de troupes qui avaient lieu aux frontières, furent la base sur laquelle le sultan Moustafa édifia les plans de sa politique, et s'appuya pour faire une proposition des plus surpre-

<sup>1</sup> *Noubouwwetü Mohammediyeyi inkiar etmeyüb mousoulman olours demekden aar etmezler. Wassif, I, p. 250.*

nantes , et dont , jusqu'à ce jour , rien n'avait transpiré. Après que Thugut et Zegelin eurent , conformément aux instructions qu'ils avaient reçues de Vienne et de Berlin , offert à la Porte , chacun de son côté , la médiation de leurs cours , le reis-efendi Ismaïl Raïf , dans une conférence secrète qu'il eut nuitamment avec M. de Thugut , répondit à cette proposition par une tout autre , mais conçue dans le même esprit que celle qu'antérieurement la Porte avait faite à l'Autriche de l'aider à reconquérir la Silésie. Elle ne tendait à rien moins qu'à une alliance étroite de l'Autriche et de la Porte contre la Russie ; alliance qui devait être conclue non pas cette fois aux dépens de la Prusse , mais bien à ceux de la Pologne. « Si les » Russes sont chassés de ce pays , dit le reis-efendi , » il dépendra entièrement du bon plaisir de la cour » impériale , ou de placer un roi de son choix sur le » trône de Pologne , ou de partager avec la Porte » le territoire de ce royaume <sup>1</sup>. »

Cette proposition de partager toute la Pologne entre la Porte et l'Autriche précéda de dix mois le séjour du prince Henri de Prusse à Saint-Pétersbourg ; or , ce fut du séjour de ce prince dans cette capitale que date le projet du premier traité de par-

<sup>1</sup> Suit ici mot pour mot le passage du remarquable rapport de Thugut écrit en chiffres, le 24 mars 1770. Archives Impériales : *Dass, wenn die Russen aus Pohlen vertrieben seyn werden, lediglich von der Willkühr des kaiserlichen Hofes abhängen wird, entweder einen König zu dem pohlischen Throne zu ernennen, oder die pohlischen Länder mit der Pforte auf jene Art, wie die Billigkeit und Anständigkeit des kaiserlichen Hofes am gemessensten erachten wird, zu theilen.*

tage qui fut conclu deux ans après. Ainsi, ce fut la Porte qui voyait à ses pieds les confédérés, tandis qu'un fetwa du moufti autorisait les musulmans à verser le sang et à s'approprier le bien des Polonais: ce fut encore la Porte que, d'après l'opinion des modernes politiques de la Pologne, Sobieski aurait dû momentanément reconnaître comme suzeraine, afin de s'allier avec elle contre l'Autriche; ce fut, disons-nous, la Porte ou plutôt le sultan Moustafa qui, excessivement jaloux de sa priorité politique et s'isolant comme presque toujours dans son exercice, conçut de lui-même la première idée d'un partage intégral de la Pologne, avant même que celle de son démembrement partiel ne vint à l'esprit à l'impératrice Catherine et à Frédéric II.

La Porte espérait partager la Pologne avec l'Autriche, comme elle avait précédemment fait de la Perse, d'un commun accord avec la Russie; mais déjà cette politique de démembrement l'a vouée elle-même à un partage futur entre les puissances voisines. Thugut répondit à cette ouverture, que le moment ne convenait pas pour s'arrêter à un projet si vaste; que d'ailleurs l'exécution d'un tel plan ne pourrait avoir lieu sans une nouvelle effusion de sang, et que le but de la médiation proposée était précisément de mettre un terme à une guerre déjà trop meurtrière. La réponse du cabinet de Vienne confirma celle de l'ambassadeur, et Thugut ainsi que Zegelin manœuvrèrent tous deux à l'effet d'obtenir qu'une lettre du kaimakam demandât la médiation de leurs cours. Ils

renversèrent aussi, d'un commun accord, l'interprète de la Porte, Nicolas Karadja, qui, vendu aux Anglais et aux Russes, s'opposait à l'acceptation de toute médiation autre que celle de l'Angleterre. Le reis-efendi et son prédécesseur Osman (alors nischandji), qui eurent avec Thugut et Zegelin des conférences nocturnes, promirent qu'une lettre du kaïmakam, pour leurs cours, leur serait remise, mais seulement au cas où celles-ci feraient remettre à la Porte une note écrite à ce sujet. Zegelin souscrivit sans difficulté à cette condition; Thugut hésita longtemps, mais il finit par céder aussi à l'exigence de la Porte, de peur de favoriser, par un plus long refus, les continuelles démarches de Murray, dont le cerveau était presque en délire, pour faire prévaloir la médiation de sa cour. La politique de la Porte ne pouvait se passer de cette note écrite, dont la teneur devait régler le contenu de la lettre que le kaïmakam adressa à la fois à Kaunitz et à Finkenstein, et qui, fort réservée dans ses termes, n'est rien moins qu'un appel à la médiation des deux cours, mais contient seulement l'acceptation de la médiation offerte à la Porte par une note des ministres prussien et autrichien (2 décembre 1770) <sup>1</sup>. Encore est-il probable que sans l'incendie de la flotte turque, qui

<sup>1</sup> La lettre du kaïmakam est déposée aux Archives Impériales et la traduction en est jointe au rapport de Thugut en date du 13 août 1770. Le sceau de cette lettre porte l'inscription suivante : *o'est à l'influence de la prière du matin que Mohammed doit d'être l'objet de la protection divine.*

disposa la Porte à écouter beaucoup plus volontiers l'offre d'une médiation, la lettre dont il s'agit n'eût point été écrite. Mais lorsqu'arriva, après la prise de Bender, cette lettre de Romanzoff dont nous avons parlé plus haut, le reis-efendi, le nischandji et les deux ministres de Prusse et d'Autriche eurent de nouveau plusieurs conférences nocturnes dont le résultat fut une réponse définitive de la Porte, qui déclara s'en remettre à la médiation de la Prusse et de l'Autriche, et, sans refuser de mettre en liberté Obreskoff, ajourna cette mesure à l'époque où la Russie accepterait la médiation des deux cours précitées [IV]. L'envoi de cette réponse fut résolu dans un diwan extraordinaire et en vertu d'un fetwa du moufti.

Pendant que l'affaire de la médiation se traitait ainsi entre la Porte, la Prusse et l'Autriche, l'ambassadeur anglais ne négligeait rien pour discréditer et décrier les deux dernières de ces puissances par des calomnies politiques de tout genre, pour faire agréer la médiation de l'Angleterre. Il adressait à la Porte note sur note dans le but d'obtenir la mise en liberté d'Obreskoff, et de renouveler l'offre de cette médiation. Après le départ des Russes de Chocim (juin 1770), Murray avait fait parvenir à la Porte un nouveau plan de médiation dont les formules adulatrices déplurent au reis-efendi, à tel point qu'il en exprima son dégoût à M. de Thugut, en lui communiquant la réponse faite à l'ambassadeur anglais : marque de confiance tout à fait inattendue pour M. de Thugut, mais qui fut en même temps pour lui un avertissement de ne point

chercher dans la flatterie le succès de ses négociations diplomatiques avec la Porte. « Il est si extraordinaire » que l'Angleterre offre sa médiation à la Porte, tandis qu'elle a des vaisseaux dans la flotte russe, fut-il répondu à Murray, qu'il y a tout lieu de craindre que cette sollicitude apparente ne soit un masque déguisant des projets ennemis ; que l'Angleterre ait donc à s'expliquer sans détours, afin que la Porte sache bien quelle cause elle a embrassée. » Telle fut la réponse dure que valut à l'ambassadeur anglais le système de cajolerie basse qu'il avait adopté vis-à-vis du reis-efendi.

En même temps qu'il proposait à l'Autriche de procéder au partage de la Pologne, le Sultan faisait proposer à la France une alliance intime pour la guerre où il était engagé contre la Russie. Cette puissance offrit à la Porte de mettre à sa disposition douze ou quinze vaisseaux de guerre, moyennant un subside annuel de trois ou quatre millions ; elle lui promit en même temps l'assistance de l'Espagne en échange de la conclusion d'un traité d'amitié avec cet état. La Porte n'adopta pas ce plan, qui lui était présenté sous le nom d'alliance maritime, et au sujet duquel le reis-efendi consulta Thugut ; mais le kaïmakam écrivit à M. le duc de Choiseul pour obtenir de lui la remise de quinze vaisseaux de guerre, d'une certaine quantité de poudre et d'artilleurs moyennant un dédommagement pécuniaire ; cette demande obtint l'assentiment de l'ambassadeur, M. de Saint-Priest, qui promit de l'appuyer de tout son pouvoir.

Pendant que se discutaient et s'agitaient ces grands intérêts politiques, ceux beaucoup moins importants des négocians et des drogmans français étaient tout à fait rejetés sur le dernier plan. Ainsi, les deux interprètes français qui avaient reçu cent coups de bâton à Saïda, n'obtinrent de cette injure aucune satisfaction; seulement le gouvernement français les dédommagea jusqu'à un certain point en leur allouant une pension viagère de cinq cents livres<sup>1</sup>. Bien que n'ayant voulu donner à ce sujet aucune satisfaction, la Porte n'en exprima pas moins à l'ambassadeur français le désir que son gouvernement protégât et assurât, contre l'attaque des Russes, toutes les marchandises turques chargées à bord de bâtimens français. L'offre d'une alliance maritime à conclure, à l'aide de subsides turcs, offre que le reis-efendi avait communiqué à M. de Thugut et celui-ci au prince de Kaunitz, aura sans doute suggéré à ce dernier ou mûri dans son cerveau l'idée de conclure avec la Porte un traité semblable<sup>2</sup>. Cette proposition fut discutée pendant deux mois entre

<sup>1</sup> Volney dans ses *Considérations sur la guerre actuelle des Turcs*, et Peyssonnel dans l'examen du livre intitulé *Considérations*, Amsterdam, 1788, p. 165. Les considérations de Volney et l'examen de Peyssonnel sont les deux meilleurs ouvrages qui, depuis un demi siècle, aient été écrits rhétoriquement contre la Porte et diplomatiquement pour elle. A la vérité, les prophéties de Volney n'ont pas été réalisées par la guerre de 1787 et par les deux guerres survenues depuis entre la Porte et la Russie; mais la vérité de ses assertions et de ses descriptions ressort même des contradictions que lui oppose Peyssonnel.

<sup>2</sup> La traduction du mémoire par lequel la Porte offrit d'abord dix-huit mille bourses est jointe au rapport de Thugut en date du 17 avril 1771, dont l'original est déposé aux Archives Impériales.



M. de Thugut et le reis-efendi dans le secret de conférences nocturnes auxquelles prit part également le nischandji actuel, ancien reis-efendi<sup>1</sup> ; enfin, la proposition fut convertie en une convention spéciale comprenant cinq articles, par M. de Thugut, les deux ministres de la Porte ci-dessus désignés, et le grand-juge d'Anatolie, Mohammed Emin (6 juillet 1771), ainsi que par le kaïmakam avec cette addition que les mesures arrêtées dans cette convention seraient rendues exécutoires par un khattischérif du Sultan ; trois jours après la convention fut signée, et les minutes en furent échangées à la maison de plaisance nommée Tschiraghan Yalisi, qui est une dépendance des châteaux du Grand-Seigneur [v].

La Porte s'engageait, par cet acte, à payer à l'Autriche, dans le délai d'un an, un subside de vingt mille bourses, c'est-à-dire, d'après le cours actuel de la piastre<sup>2</sup>, de onze millions deux cent cinquante

<sup>1</sup> Le projet primitif résultant des instructions données au ministre d'Autriche consistait à fournir deux armées de dix mille hommes chacune dont l'entretien annuel coûterait cinquante millions, outre les frais extraordinaires qui s'élevaient à trente-quatre millions ; *Instructions* du prince de Kaunitz, en date du 17 janvier 1771. Archives Impériales. Les pleins pouvoirs portent la date du 7 mai.

<sup>2</sup> La piastre était évaluée à un florin sept kreutzers et avait ainsi perdu 25 p. 100 de sa valeur, depuis les vingt dernières années ; les sommes suivantes extraites des comptes d'ambassade de 1743 à 1752 prouvent que la piastre valait alors un florin cinquante kreutzers. 1743 : 6,088 piastres, 24 paras = 2,029 ducats, 1 piastre 24 paras, 1 ducat = 3 piastres ; 1744 : 2,763 piastres 20 paras = 921 ducats ; 1744 : 6,307 piastres = 2,102 ducats, 1 para, 1 ducat = 3 piastres ; 1745 : 2,230 piastres 22 paras = 743 ducats, 1 piastre 30 paras 1 ducat = 3 piastres ; 1745 : 11,362 piastres 22 paras = 3,787 ducats, 1 piastre 22 paras, 1 ducat = 3 paras ; 1746 :

mille florins , à lui céder la petite Valachie , à affranchir le commerce autrichien de toutes les taxes onéreuses au paiement desquelles il était assujetti, et à le garantir de toute attaque de la part des Barbaresques ; de son côté, la cour impériale promettait de faire rendre à la Porte toutes celles de ses possessions tombées au pouvoir des Russes, en vertu d'un traité dont elle se faisait fort d'obtenir la conclusion ; elle s'engageait en même temps à assurer le maintien des libertés polonaises. Cette convention fut approuvée par une lettre du prince de Kaunitz et une autre du kaïmakam <sup>1</sup>, et Thugut fut revêtu du caractère d'internonce <sup>2</sup> (15 août 1771).

Du moment où Thugut avait entamé la négociation du traité de subsides dont il vient d'être fait mention, il n'avait plus pu être question de médiation

11,025 piastres 34 paras = 3,675 ducats 24 piastres, 1 ducat = 3 piastres ; 1748 : 3,290 piastres 20 paras = 1,763 ducats, 1 piastre 20 paras, 1 ducat = 3 piastres ; 1753 : 3,123 piastres 30 paras = 1,044 ducats 30 piastres, 1 ducat = 3 piastres ; 1752 : 9,322 piastres 26 paras = 3,107 ducats, 1 piastre 26 paras, 1 ducat = 3 piastres.

<sup>1</sup> La lettre du kaïmakam fut renvoyée par la suite en 1775 après la conclusion de la convention de Bukowine qui établit une compensation pour le reliquat des subsides non encore acquitté et le défaut de cession de la petite Valachie.

<sup>2</sup> Lettres patentes du 1<sup>er</sup> juillet 1771. Les mouvemens suivans eurent lieu en 1770 dans le personnel de l'ambassade impériale : le premier interprète Bianchi et le premier lieutenant Roboli qui, depuis trente ans, remplissait à l'ambassade les fonctions d'écuyer, moururent tous deux dans le cours de cette année ; le troisième interprète, Bihn, fut nommé interprète de la cour ; Jenisch, interprète de Temeswar, fut attaché comme secrétaire aulique à la chancellerie d'Etat, il fut remplacé, comme interprète à Temeswar, par le plus ancien jeune de langues de l'ambassade, Zechner de Thalhofen.

concertée entre la Prusse et l'Autriche [vi], et Zege-  
lin , qui , sans avoir pénétré le secret de cette nou-  
velle négociation , se doutait bien que quelque autre  
projet était sur le tapis , insistait d'autant plus vive-  
ment pour qu'on fût fidèle à la parole donnée ; en  
même temps , il assurait à la Porte que , dès le com-  
mencement de la guerre , la Russie avait offert de se  
rendre à la médiation de la Prusse [vii] , et que , dans  
le cas où cette puissance ne remplirait pas les enga-  
gemens qu'elle avait pris , le roi , son maître , était  
disposé à faire valoir , les armes à la main et de con-  
cert avec l'Empereur , les droits de la Sublime-Porte.

Après avoir pris connaissance d'une dernière dé-  
pêche que lui avait adressée le grand-vizir à l'ouver-  
ture de la campagne (avril 1771) , la cour de Russie  
avait de nouveau refusé toute médiation et réclamé la  
mise en liberté d'Obreskoff. Cette condition étant la  
première que posât la Russie , M. de Thugut insista  
d'autant plus vivement pour qu'elle fût acceptée dans  
le cours des négociations relatives à la dernière con-  
vention secrète conclue entre l'Autriche et la Porte.  
En conséquence , M. d'Obreskoff fut élargi , et se  
rendit à Belgrade par la voie de Demitoka <sup>1</sup> , de peur  
que , s'il prenait le chemin le plus court , en traver-  
sant les lignes de l'armée ottomane , cette dernière n'en  
manifestât son mécontentement (3 mai 1771).

A la fin de la campagne , l'historiographe de l'Em-

<sup>1</sup> La lettre de remerciemens adressée par Obreskoff à M. de Thugut , est  
jointe au rapport de ce dernier.

pire, Wassif, depuis reïs-efendi, et naguère tombé au pouvoir des Russes, revint à Constantinople porteur d'une lettre remise par l'Impératrice, mais non signée de sa main propre. Cette souveraine y offrait de nouveau à la Porte de conclure avec elle une paix sans médiation, attendu que l'intervention des ennemis de la Russie et de la Porte, qui, ayant semé la discorde entre eux, avaient un intérêt trop direct à la prolongation de la guerre, ne pourrait que priver les deux puissances contractantes des avantages qu'elles se promettaient de la paix projetée. S'il faut en croire l'annotation écrite de la main du grand-vizir en marge de cette dépêche<sup>1</sup>, l'Impératrice n'y avait apposé ni son sceau ni sa signature, de peur qu'elle ne tombât entre les mains de la France, et ne fût interprétée dans un sens fâcheux pour la dignité de la Russie par cette puissance qui elle-même avait suscité la guerre<sup>2</sup>. Déjà la Russie avait, par des communications verbales<sup>3</sup>, déclaré catégoriquement à l'Autriche qu'elle persistait dans son intention d'affranchir la Crimée et d'établir sur la Moldavie et la Valachie un prince indépendant, pourvu de troupes et de places fortes (septembre 1771). Ce fut vers ce temps que la Prusse fit savoir à l'Autriche qu'elle avait en vue certaines parties de la Pologne, notamment la Poméranie, et que son intention

<sup>1</sup> La traduction de cette pièce est jointe au rapport de Thugut, en date du 17 septembre; l'original en est déposé aux Archives Impériales.

<sup>2</sup> Wassif, II. p. 177. *Frandja dewleti yedini getschoub teschnou wé ikhlal edeschgléri moulahasasina binaen.*

<sup>3</sup> Note verbale du prince Gallizin. Avril 1771.

était d'appeler la cour de Vienne à une portion équivalente dans le partage de ce royaume <sup>1</sup>. A la même époque, la Russie faisait parvenir sous main, au cabinet de Vienne, un projet de partage de l'Empire ottoman, projet qui, attribuant à la Russie la Moldavie et la Valachie, insinuait que la Bosnie et la Dalmatie ne seraient point refusées à la cour impériale.

Pendant que la Porte proposait en vain à l'Autriche le partage de la Pologne, Potocki et Krasinski, plénipotentiaires de la confédération, qui étaient venus trouver le grand-vizir à Khandepé, y étaient traités par lui avec assez de dédain et sur le pied le plus misérable <sup>2</sup>. Comme on les y laissait manquer du nécessaire, l'ambassadeur français adressa un mémoire à la Porte pour l'inviter à leur faire parvenir

<sup>1</sup> Instructions adressées par le prince de Kaunitz à M. de Thugut à la date du 4 octobre 1771.

<sup>2</sup> *Li Polachi ebbero un misero Taino, alla partenza del Potocki di Handepe li diedero 50 borse, per ora restano a Bender. Rapport de l'interprète impérial Bianchi, daté du camp de Khandepé, le 10 juillet 1769, et joint au rapport de Thugut, en date du 18 décembre 1769. Die Conföderirten Crasinski und G. Potocki sind mit Versetzung des Winterquartiers in die Gegend von Rustschuk verlegt worden, allwo ihnen zur Unterhaltung ihrer Truppen, so ihrem Vorgeben nach beynabe auf 2,000 Mann belaufen sollen, nicht mehr als ein Tajin von taglichen 150 Piaster angewiesen worden ist, so dass selbe sich in den elendesten Umständen befinden, zu deren Erleichterung und Unterstützung des von ihrer Seite mit Deval aus dem Lager gekommenen pohlischen Edeln Laschowski der französische Botschafter sich alle Mühe gibt. Quelle différence entre ces faits et les assertions mensongères de Resmi Ahmed que Diez a prises pour des vérités, et d'après lesquelles Potocki et Krasinski auraient reçu six ou sept cents bourses, indépendamment d'un énorme tajin de cinquante bourses par mois.*

des secours pécuniaires, la France leur accordant de son côté une allocation mensuelle de six mille ducats. M. de Saint-Priest appuya en même temps leur réclamation, à l'effet d'obtenir que les termes du manifeste, rendu contre la Pologne, fussent modifiés et adoucis ; et il demanda lui-même que le moufti engageât par un fetwa les Tatares Lipkan de la religion musulmane à faire cause commune avec les confédérés contre la Russie. La Porte rendit en conséquence une déclaration à l'effet d'adoucir les termes du manifeste précité, dont toute la responsabilité fut rejetée sur le grand-vizir décapité par l'ordre du Sultan (3 mai 1771) [vii]. Cette déclaration fut remise au noble polonais Lasocki qui avait exposé à la Porte, de concert avec un autre agent de la confédération, Morosovicki, la triste situation où elle se trouvait en ce moment. A la fin de l'année, Potocki et Krasinski s'en retournèrent porteurs d'une lettre du kaïmakam pour les chefs de la confédération, et d'une autre adressée à Oginski, hetman de Lithuanie <sup>1</sup> (29 octobre 1771 — 20 redjeb 1185).

En ce qui concerne les agens diplomatiques accrédités à Constantinople par les autres puissances, il nous suffira de dire que le baile Giustiniani fut remplacé par Venier, et l'envoyé suédois Celsing par son frère, que l'envoyé danois Goesen obtint enfin au bout de quatre ans, son audience d'introduction

<sup>1</sup> La traduction de ces deux dépêches est jointe au rapport de Thugut, en date du 18 novembre 1771.

ajournée jusqu'à ce moment, à cause d'un procès dans lequel il était engagé avec le juif Moliano, et enfin que le chargé d'affaires hollandais, Weiller présenta vers ce temps à la Porte un projet de médiation.

Silihdar Mohammed-Pascha, le nouveau grand-vizir, alors âgé de soixante ans, était fils d'un capitaine de la flotte. Admis au serai dans sa première jeunesse en qualité de page, il s'y était élevé successivement aux rangs de gardien de la nappe, de teneur de l'étrier, de porteur du manteau et de l'épée. Peu après l'avènement du sultan Moustafa, il avait obtenu la main de la sultane Aïsché; puis il avait parcouru la carrière du vizirat et géré tour à tour les gouvernemens de Silistra, d'Oczakow, de Roumilie, d'Anatolie, de Siwas, de Koutaiah, de Selanik, de Merâsch et de Bosnie. Après avoir réduit les rebelles du Monténégro, il s'était rendu au camp impérial, et ce fut là que le choix du Sultan l'appela à la plus haute dignité de l'Empire. Le résultat du premier conseil de guerre qu'il tint avec le khan, fut la résolution prise par lui de passer l'hiver à Babataghi au lieu de Bazardjik (24 décembre 1770 — 6 ramazan 1184). Le khan établit son quartier dans le village de Kanbour; à deux lieues de Babataghi; indépendamment des six ou sept cents bourses qui lui avaient été comptées à Constantinople, il recevait chaque jour pour son entretien une somme de sept bourses tirée de la caisse de l'armée. Le secrétaire du cabinet du grand-vizir, Abdourrizak, zélé et fidèle serviteur de la Porte, vint en mission au camp, porteur de deux au-

tographes impériaux prescrivant d'améliorer le matériel de l'artillerie en réglant le calibre des pièces, et de rétablir parmi les sipahis l'ordre et la discipline convenables. Ces écrits furent lus dans un diwan auquel avaient été convoqués les généraux des milices et les trois premiers présidens des chambres, à savoir ceux du grand journal <sup>1</sup>, de la grande chancellerie des comptes <sup>2</sup> et de la chancellerie des comptes d'Anatolie ; tous les assistans <sup>3</sup> y renouvelèrent la promesse de persister avec courage et fidélité dans la défense de la patrie. Quarante bâtimens furent affectés au transport de dix mille janissaires chargés de garder les bouches du Danube de Souna et de Portidj, et des renforts de troupes furent envoyés à Manolaki, auquel le serasker avait confié la principauté de Valachie, et qui tenait bon à Krajowa sans que sa fidélité se fût un instant démentie. Quinze mille bourses furent expédiées au vizir Mohammed-Pascha, commandant de Wvidin, et dix mille au defterdar de cette place pour l'achèvement de ses fortifications ; l'ancien grand-vizir Mouhsinzadé Mohammed, qui, dans la dernière campagne, avait réduit à l'obéissance les Grecs de la Morée, reçut en même temps ordre de se rendre à Wvidin. Le général de l'artillerie fut rappelé à Constantinople, où de concert avec Tott il fut consulté sur les mesures à prendre pour régler le calibre des pièces, celui des boulets, et

<sup>1</sup> *Boyouk rouzname.*

<sup>2</sup> *Basch mouhasebest.*

<sup>3</sup> *Anatoli mouhasebest.*



confectionner des affûts plus légers que les anciens sans que cela nuisit à leur solidité. L'arabadjibaschi fit amener devant le grand-vizir les nouveaux canons servis par huit cents artilleurs, et, à cette occasion, il fut revêtu d'un kaftan; dix de ces pièces, du calibre de cent drachmes, furent essayées avec double charge de poudre devant la tente où est déposé l'étendard sacré.

Pendant que ces préparatifs avaient lieu au camp pour la prochaine campagne, le prince Bayezid, frère du sultan Moustafa, mourut à Constantinople frappé d'apoplexie. Cet événement ouvrit un vaste champ aux suppositions d'empoisonnement auxquelles donnait si souvent lieu la mort des princes, héritiers du trône. Au reste, l'extrême jalousie que le prince défunt avait inspirée au Sultan paraissait confirmer ces bruits<sup>1</sup>. Cette jalousie était telle que, peu de temps avant la mort de Bayezid, le Sultan ayant rencontré au serai un bostandji qui était venu visiter ce prince pour lui communiquer les nouvelles du dehors sans y avoir été autorisé, fit immédiatement trancher la tête à l'imprudent visiteur (24 janvier 1771).

Sur ces entrefaites, Silihdar Mohammed-Pascha, sersker de Valachie, périt à Giurgewo sous le sabre des janissaires révoltés; sa retraite de Chocim, jointe à son extrême sévérité, lui avait attiré leur haine. En vain l'aga du camp et celui de Giurgewo volèrent à son

<sup>1</sup> Un écrivain grec moderne affirme positivement qu'il fut empoisonné.

secours, eux-mêmes furent massacrés comme lui. Lorsque plus tard le camp eut été transféré à Schoumna, l'aga des janissaires Souleïman rechercha les auteurs et les chefs de cette rébellion, et fit jeter dans un puits tous ceux dont il s'emparait, acte qui lui valut le surnom de *puisatier*, déjà attribué jadis à un grand-vizir que sa cruauté avait rendu fameux.

Depuis longtemps les liens de l'ancienne organisation de l'armée ottomane n'existaient plus, et les commissaires, munis de deux mille diplômes d'investiture<sup>1</sup> à l'effet de lever deux mille sipahis et silihdars réguliers, trouvèrent à peine deux cents individus qui voulussent se faire inscrire, tant la facilité offerte de s'enrôler comme lewends ou volontaires à la haute-paie, expédient auquel la Porte était généralement forcée de recourir, avait ôté aux sujets ottomans l'envie de s'engager comme sipahis réguliers. Cette tentative de recrutement eut aussi peu de résultats que la réduction du titre et l'élévation de la valeur nominale des monnaies d'or, ordonnées dans l'intérêt du trésor public. Le ducat favori<sup>2</sup> fut porté de cent dix à cent vingt aspres, et le ducat à la noisette<sup>3</sup> de cent cinquante-cinq à cent soixante. Les commissaires envoyés au camp avec ordre de mettre cette mesure à exécution espéraient trouver dans la caisse de l'armée une grande quantité de monnaie d'or; mais le maître des poids et mesures, instruit à l'avance de leur arrivée, s'était arrangé pour laisser à leur

<sup>1</sup> Rouous, Wassif, II, p. 157.

<sup>2</sup> Ser mahboub. — <sup>3</sup> Fündükü.

disposition quelques ducats à peine ; aussi fallut-il envoyer au camp quatre cents nouvelles bourses pour couvrir le déficit que l'on avait espéré combler au moyen de l'élévation du taux des monnaies d'or (22 février 1771 — 7 silkidé 1184).

A la place du silihdar, gendre du Sultan, massacré à Giurgewo par les janissaires, le grand-vizir envoya au camp le kiayabeg, auquel furent données à cette occasion les trois queues de cheval. Il eut pour successeur Resmi Ahmed, auteur d'un ouvrage intitulé *choix d'observations sur les événemens de la présente guerre* dont nous avons déjà eu occasion de parler : c'était pour la seconde fois que Resmi fut promu à la dignité de kiayabeg. L'aga des silihdars et le maître des cérémonies furent exilés, et l'historiographe de l'Empire, Enweri, fut nommé maître des cérémonies (teschrifatdji). La réunion de ces deux charges sur une même tête offre d'autant moins de difficultés, que le cérémonial (teschrifat) est un des points essentiels que doit embrasser l'histoire de l'Empire. On désigne aussi généralement sous le nom de teschrifat les présens que, suivant l'usage établi, le Sultan envoie au grand-vizir et aux généraux des troupes, après le paiement de chaque quartier de solde, pour leur témoigner sa satisfaction de ce que ce paiement s'est fait sans aucune mutinerie de la part des troupes. Cette fois, ce fut le beau-frère du Sultan lui-même, Houseïnbeg, second écuyer du serai, qui fut chargé de porter ces présens au camp impérial. Le kiayabeg et le tschaouschbaschi allèrent à sa ren-

contre, et le grand-vizir reçut de sa main l'autographe que lui adressait le Sultan, ainsi que le poignard enrichi de pierreries qui lui était destiné.

Bukarest a pour avant-poste, sur la rive gauche du Danube, Yerkœki, nom qui signifie la *racine* et dont les Valaques ont fait Giurgewo, et les Russes Shoursha. Au commencement de la dernière campagne, les Russes avaient occupé, puis évacué Yerkœki; plus tard, la révolte des janissaires paraissant leur faciliter de nouveau la conquête de cette ville, le général Olitz reçut ordre de s'en emparer. Les Turcs, au nombre de sept mille, se défendirent sous le commandement du nouveau serasker Izet Mohammed, dernier kiayabeg; les retranchemens de la place furent emportés d'assaut, et le château se rendit. Le général Weissmann se présenta, de son côté, à la tête de sept mille cent cinquante hommes, au gué des Moulins<sup>1</sup>, situé à une lieue de Touldja, et confié à la défense du beglerbeg Firaschelizadé Mohammed-Pascha et du samsoundjibaschi Khalilaga (1<sup>er</sup> mars 1771 — 14 silkidé 1184). Après un combat « dans lequel » trois cents infidèles furent précipités dans les enfers » et où deux cents vrais croyans furent envoyés en » paradis, revêtus de kaftans de couleur rose, insignes du martyr, » le château ouvrit ses portes à l'ennemi (4 avril 1771 — 18 silhidjé 1184). Le général Weissmann marcha ensuite avec seize cents hommes sur Isakdji, brûla les magasins de cette ville,

<sup>1</sup> *Değirmen boghazi*. Wassif, II, p. 149.

prit le château, le fit sauter, puis se replia sur Ismaïl (25 avril 1771 — 10 moharrem 1185).

Giurgewo et Touldja étaient tombés au pouvoir de l'ennemi, et les magasins d'Isakdji avaient été incendiés avant même que le grand-vizir eût jugé à propos de déclarer la campagne ouverte, car ce fut à la fin d'avril seulement que les queues de cheval furent arborées à Babataghi (27 avril 1771 — 12 moharrem 1185). Le quartier de solde dû aux troupes leur avait été compté quelques jours avant qu'on eut dressé le camp, grâce à un envoi de cinq cents bourses que le grand-chambellan Salihaga venait d'apporter avec le présent dit de cérémonie, et trois lettres autographes où le Sultan exprimait son mécontentement au sujet de la perte de Giurgewo, de Touldja et de la révolte des janissaires. Pour établir dans l'armée une meilleure discipline, le grand-vizir commença par en chasser tous les mignons au moyen d'un ordre sévère rendu à cet effet. Cette mesure donna lieu à une scène scandaleuse qui se passa en plein diwan et que l'historiographe de l'Empire rapporte sous le titre d'*Étrange récit*<sup>1</sup>, narration qui, dans la bouche d'un tel personnage, atteste bien la dépravation de mœurs et le manque absolu de discipline qui régnaient dans l'armée ottomane. Le grand-vizir ayant rudement apostrophé le général des armuriers, Gourdaga, pour n'avoir point obéi à l'ordre précité, le maître des requêtes, Mounib-Efendi, prit la parole et s'exprima en

<sup>1</sup> *Kissâ' gharibé. Wassif*, II, p. 143 et 154

ces termes : « Qu'est-ce que cela veut dire? Lors  
 » même que le Padischah défend sévèrement l'usage  
 » des pierreries, les ministres et les grands ne s'en  
 » permettent pas moins de porter de petits poignards  
 » enrichis de pierres précieuses qui échappent facile-  
 » ment à la vue et dont, par cette raison, on les laisse  
 » se parer sans plus s'en inquiéter. Qui pourra m'em-  
 » pêcher de garder à mon service un petit garçon de  
 » huit ans qui m'apporte un surcroît de vie<sup>1</sup> et qui  
 » est pour moi une amulette de santé? Qui m'em-  
 » pêche, dis-je, de lui mettre un turban autour de la  
 » tête comme à un enfant chéri<sup>2</sup> et de le retenir  
 » auprès de moi, au lieu de m'en séparer, pour  
 » qu'il devienne victime de la passion des autres? »  
 Tous gardèrent le silence, personne n'osa combat-  
 tre l'opinion d'un homme aussi considéré que le sous-  
 secrétaire d'Etat et ceux qui partageaient son goût s'en  
 réjouirent en secret.

La première entreprise tentée à l'ouverture de la  
 nouvelle campagne par le grand-vizir fut couronnée  
 d'un plein succès. A la tête de douze mille hommes, il  
 marcha sur Giurgewo, dont il s'empara avant que le  
 prince Repnin, accouru de Tourna, pût venir au secours  
 de la garnison (14 avril 1771 — 28 silhidjé 1184)<sup>3</sup>.  
 Elle fut conduite sous bonne escorte à Kallé où cinq  
 jours auparavant les Turcs avaient remporté un autre  
 avantage sur les Russes sans cependant pouvoir se

<sup>1</sup> Rouhi tsast.

<sup>2</sup> Weledi maanewi. En grec moderne ψυχόπαιδι, *figlia d'anima*.

<sup>3</sup> L'historiographe raconte en détail cet événement, p. 156-159.

rendre maîtres de cette localité. Le général Weissmann attaqua avec sept bataillons et six gros canons la ville de Touldja, défendue par une garnison forte de huit mille hommes. A trois lieues de Touldjase trouve une hauteur appelée les Cinq Collines, habitée par une centaine de Cosaques du Don, alors tributaires de la Porte. Les Russes les dispersèrent sans peine, saccagèrent leurs demeures, et se retirèrent après avoir encloué les canons de Touldja. Malgré ces avantages partiels et bien qu'il eût arboré les queues de cheval à l'entrée de sa tente, le grand-vizir n'avait pas encore quitté son camp de Babataghi d'où ses troupes désertèrent en masse. Toutes les mesures qu'il put prendre pour retenir les soldats furent insuffisantes. L'infatigable aga des janissaires, Souleïman, faisait en vain des rondes multipliées autour du camp dans le but de ramener les fuyards. En vain le grand-vizir envoya des ordres positifs dans tous les ports de la Mer-Noire pour empêcher qui que ce fût de s'embarquer, à moins que les personnes qui se présenteraient ne fussent munies d'une permission signée par le kiayaheg ; la corruption des employés des ports déjoua ces sages mesures. En raison de ces faits le tournakdjibaschi fut destitué, puis enfermé dans le fort de Platamona. Le nouveau gouverneur de Wwidin, Mouhsinzadé Mohammed, l'ancien grand-vizir, déploya sur le Danube la même fermeté et la même sagesse qui avaient présidé à ses actes lorsque l'année précédente il avait fait rentrer les Grecs du Péloponèse sous l'obéissance. Il traversa le Danube avec ses troupes et alla camper

à Kalafat situé en face de cette forteresse. De Kalafat il se mit en marche pour Crajowa, et de là pour Kallé. Le général Essen essaya avec une armée de vingt-deux mille hommes, composée de Russes et de Moldaves, une attaque contre Giurgewo, et établit son camp sur les hauteurs de Baghlardepesi (collines des jardins) qui environnent la ville. Il fut repoussé avec une perte de cinq cents morts, et de quelques mille blessés; sept canons et trois chariots chargés de munitions tombèrent au pouvoir des Turcs. Le serasker Mouhsinzadé, renforcé par les troupes du gouverneur de Silistra, Hasan-Pascha, que lui avait amenées le kaïmakam Ahmed-Pascha, se trouva par cerenfort et un autre qui arriva de Nikopoli, à la tête d'une armée de trente mille hommes. Malheureusement elle n'était presque composée que de cavalerie, et l'entreprise qu'il avait projetée contre Bukarest eût exigé un corps nombreux d'infanterie. Forcés de rester inactifs dans leur camp de Giurgewo en attendant l'infanterie, ses soldats ne tardèrent pas à témoigner de l'impatience et à murmurer. Ils portèrent leurs plaintes à l'aga du camp. « Vous êtes presque tous janissaires, leur répondit celui-ci, et votre corps doit être formé de fantassins; sacrifiez vos chevaux et à l'instant on vous conduira en présence de l'ennemi ». Les soldats s'y refusèrent, mais comme pendant plusieurs jours ils continuèrent à demander d'être conduits à l'ennemi, Mouhsinzadé céda à leur désir. Il les fit marcher sur Bukarest, sous les ordres du serasker Izet-Pascha et du kaïmakam Elhadj Ahmed-Pascha. Mais



il arriva par suite du peu d'accord qui régnait entre ces chefs et du manque d'infanterie, qu'au lieu de s'emparer de cette ville ils furent repoussés des rives de la Dumboviza avec une perte de quelques mille hommes et de quinze canons, et poursuivis jusqu'à Giurgewo par le général Gudovitz (30 octobre 1771<sup>1</sup>). D'un autre côté, le général Miloradowitsch battit à Matschin une division forte de sept mille Turcs, et le général Weissmann un autre corps de deux mille hommes devant Touldja, que les Russes firent sauter. Ces faits d'armes terminèrent la campagne sur le Danube.

Cependant la campagne de Crimée fut plus malheureuse encore pour les Turcs que celle du Danube, car cette principauté échappa pour toujours à la domination ottomane. Le khan Sélim-Ghirai réfléchit longtemps avant de quitter le camp de Babataghi; enfin, le conseil des généraux ayant jugé sa présence inutile, il l'engagea à retourner en Crimée et à voler au secours des lignes d'Orkapou, menacées par les Russes. Sélim-Ghirai s'embarqua donc et se rendit à Baghdjéserai, l'antique résidence des souverains, ses ancêtres. Mais, tandis qu'il s'y livrait aux douceurs du repos, trente mille Russes, soutenus par soixante mille Tatars Noghais, sous les ordres du prince Dolgorouki, parurent tout-à-coup devant les murs d'Orkapou<sup>2</sup>. Cette nouvelle tira Sélim de l'assoupissement où la

<sup>1</sup> Wassif, p. 184 et Histoire de Buturlin, p. 135.

<sup>2</sup> Wassif, p. 167.

mollesse le tenait plongé. A la tête de cinquante mille Tatares et de sept mille Turcs, il se mit en marche pour secourir la forteresse et défendre le rempart de l'isthme. Les lignes furent prises d'assaut, et le khan fut obligé de se retirer; douze mille Tatares, qu'il avait laissés derrière lui, s'efforcèrent inutilement de rejeter dans le Souwasch la division commandée par le prince Prosorowski; ils furent battus et leur défaite détermina la chute de Pérékop. Pendant que les Russes pressaient le siège de cette place, un corps de dix mille hommes s'était rendu maître de la forteresse de Taman; par sa position à l'entrée du détroit qui sépare la Crimée de l'Asie, cette place était un point de la plus grande importance en ce qu'elle ferme l'entrée de la mer d'Azof. Sélim-Ghiraï, effrayé de voir les ennemis pénétrer dans ses Etats par deux côtés opposés, et sachant que l'armée russe était en pleine marche sur Kaffa quitta précipitamment son camp de Touzla, situé à six lieues de Pérékop, et prit le chemin de Baghdjéseraï, où il entra presque seul, dans une agitation d'esprit qui ne lui laissait plus la faculté de prendre aucune mesure. A l'arrivée des Russes sous les murs de cette capitale, il se retira sur le mont Karatagh, où il trouva plusieurs membres de sa famille qui s'y étaient retranchés. Bientôt, craignant de tomber au pouvoir de l'ennemi, il les abandonne, se jette dans un bâtiment et s'enfuit, suivi de quelques personnes, à Constantinople. Cette fuite enleva aux Tatares jusqu'au dernier rayon d'espérance; la confusion devint extrême et les habitans se hâtèrent de se

faire transporter sur les côtes d'Anatolie<sup>1</sup>. Abaza-Pascha, le commandant ottoman de Yenikalaa, tout récemment arrivé de Constantinople, perdit l'esprit au point que, sans débarquer les troupes qu'il avait à bord de son vaisseau, il cingla vers Sinope. Cette lâcheté lui attira par la suite un juste châtiment; il eut la tête tranchée.

Tandis que le serasker de Crimée, Ibrahim-Pascha, levait son camp, établi sur les rives du Karasou, pour voler au secours de la garnison de Kaffa, vivement pressée par les Russes, il reçut la fatale nouvelle que les Tatares avaient prêté serment de fidélité au prince Dolgoroucki, leur vainqueur, et que celui-ci leur avait promis au nom de l'Impératrice, l'indépendance de la Crimée sous la protection de la Russie. Dès lors, le reste de la Crimée fit sa soumission, et Dolgoroucki entra triomphant à Kaffa, à Kertsch et à Yenikalaa (13 juillet 1771). Goezlewé et Soudak tombèrent, et le serasker, défait dans une rencontre, fut fait prisonnier et conduit à Saint-Pétersbourg. Les Tatares des tribus Edikü et Yedissan qui, dès l'année précédente, avaient reconnu la domination russe, mais dont une partie l'avaient de nouveau abandonnée, avaient puissamment contribué à cette rapide conquête des Russes. Quarante-huit députés et deux fils du khan Sélim - Ghirai, réfugié depuis à Constantinople, s'étaient rendus à Saint-Pétersbourg, où ils avaient prêté serment de fidélité en-

<sup>1</sup> Théâtre de la guerre actuelle, p. 188.

tre les mains de Catherine II. En attendant leur retour et l'assentiment de l'impératrice, le prince Dolgoroucki installa, sur la demande des mécontents du pays, le schirinbeg, Schahin-Ghirai, en qualité de khan de de Crimée <sup>1</sup>. Ce premier acte du vainqueur disait assez que les khans de la famille Djenghizkhan avaient cessé de tenir leur titre de prince des descendants d'Osman, et la Russie ne se faisait pas faute de proclamer l'indépendance de la Crimée <sup>2</sup>.

Cependant, une tentative des Russes pour s'emparer d'Oczakow et de Kilbouroun fut moins heureuse que la conquête de la Chersonèse taurique. Dans cette première ville, le khazinedar, le brave vizir Ali-Pascha, attira les assiégeans jusque sous les remparts de la forteresse, à la suite d'une fuite simulée; les Russes furent tellement maltraités par le canon des Turcs qu'ils levèrent le siège et se retirèrent. Abdoullah-Pascha, commandant de Kilbouroun, repoussa de son côté, les Russes avec un égal succès et les força à s'éloigner 31 août 1771 — 20 djemazioul-ewwel 1185). Le grand-vizir, pour reconnaître ce service, envoya de Warna, au commandant d'Oczakow, un présent de dix mille ducats et une autre somme de trois cent cinquante bourses pour l'approvisionnement de la place; il récompensa avec la même générosité la valeur

<sup>1</sup> *Théâtre de la guerre actuelle*, II, p. 193. Dans Siestrzenczewicz, *Histoire de la Tauride*, p. 417, le nom de Sahib est transformé en celui de Sahim.

<sup>2</sup> *Serbestiet* signifie littéralement *la liberté*. Il est singulier que Diez, p. 97, dise que ce mot a été créé à cette occasion seulement. Le mot qui, en turc, signifie indépendance, est *istiklal*, et celui qui exprime l'idée de pouvoir absolu, *wekaletî moullaka*.

dont Abdoullah-Pascha avait fait preuve dans la défense de Kilbouroun, par un don de trois mille ducats.

A l'arrivée du khan fugitif de Crimée à Constantinople, où il était descendu à Bouyoukderé dans la maison de Mourad - Efendi, le Sultan chargea le nischandji Osman-Efendi, que nous connaissons déjà comme l'un des ministres de la Porte, et qui avait participé aux négociations entamées avec Thugut et Zegelin, de s'informer de l'état véritable des affaires en Crimée. Osman-Efendi, homme d'un esprit très borné et qui, dans sa suffisance, se croyait un grand orateur et un diplomate consommé, mais dont les idées étaient aussi confuses que sa langue était prolix, était un de ces hommes d'Etat que la Providence choisit dans sa colère pour leur départir la confiance des souverains, lorsqu'elle a résolu la chute de leur empire <sup>1</sup>. Le khan et son protecteur, Osman-Efendi, représentèrent au Sultan la conquête de la Crimée comme un jeu de la destinée <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Wassif et Resmi Ahmed portent sur lui le même jugement que les rapports de M. de Thugut. Resmi Ahmed dit de lui : *Fenni moughalata wé mouhaweredé, nadiroul-woudjoud asshabi laklaka wé schakschakeden tscheinesiné maghrour bir xati na mesououd*, c'est-à-dire, c'est un sujet infortuné, unique dans l'art du galimatias (*moughalata*, galimatias, se dit en arabe *ghalatat*) et de la prolixité, fier de sa mâchoire, de son caquet et de sa clabauderie. Wassif, p. 167, se raille des lettres fanfaronnes qu'il écrivit au grand-vizir avant l'ouverture de la campagne, et dans laquelle il se constituait le protecteur du khan. Dans l'une d'elles on lisait ces mots : *Tarakou, tarakou, ki khan resid*, c'est-à-dire : Place! place! voici le khan qui s'avance. Les moqueurs en ont fait : *farakou, farakou, ki kellé resid*, c'est-à-dire, dispersez-vous, dispersez-vous, voici l'ennemi qui vient (le boulet).

<sup>2</sup> *Schiwei kadr*. Wassif, II, p. 169.

Peu de temps après l'arrivée du khan, la tête d'Abaza-Pascha, le lâche commandant de Yenikalaa, témoigna de la justice du Sultan; elle fut exposée devant le serai, pour servir d'exemple à l'armée. D'un autre côté, le Sultan, pour honorer le courage malheureux, envoya au serasker Abdoultchelilzadé Mohammed-Pascha, gouverneur de Diarbekr, fait prisonnier par les Russes, des vêtemens et une somme d'argent destinée à soulager sa captivité<sup>1</sup>. Osman-Efendi vit et fit voir au Sultan une consolation des revers du khan, dans le soulèvement des Kalmouks d'Ayouka, sur le Wolga, qui s'étaient révoltés contre les Russes; après avoir passé le Jaïk à Senbar et s'étaient frayées de vive force un chemin à travers les pays habités par les Karakalpaks, cherchant de nouvelles demeures. L'arrivée à Constantinople d'une députation de vingt Cosaques inadiens et d'un mirza de la tribu Yedis-san, qui demandait l'installation de Bakht-Ghirai comme khan du Kiptschak, fit, pour un moment, présager au Sultan un avenir meilleur. Mais, pendant que le khanat de Crimée échappait pour toujours à la domination turque, la Porte rêvait encore la nomination d'un nouveau khan, maître des steppes du Kiptschak, du Kouban, de la Kabarta, des Tscherkesses, des Lesghis, des Koumouks, des Kaitaks et de toutes les peuplades du Daghistan.

Le gouverneur du Tschildir, Souleïman-Pascha,

<sup>1</sup> D'après le rapport de Thugut, vingt-trois mille deux cent quarante-quatre piastres.

entra en négociations avec le prince Héraclius, par l'entremise de son gendre. Héraclius, feignit de se repentir de sa défection, et fit espérer à la Porte qu'il ne tarderait pas à rentrer sous sa suzeraineté. En Syrie, la fortune s'était déclarée en faveur des Ottomans. Alibeg, le puissant beg des Mamlouks, après avoir conquis une grande partie de la Syrie, fut trahi par son favori et beau-frère, Abouzeheb (le père de l'or), et s'enfuit de Damas au Caire<sup>1</sup>. Le gouverneur de Damas, Osman-Pascha, accusé d'avoir, par sa négligence, laissé échapper un homme aussi dangereux, tandis qu'il lui eût été facile de s'emparer de sa personne, fut révoqué pour ce fait, et sa place fut donnée à l'ancien gouverneur de Chocim, le vizir Nououman-Pascha. Ce fut vers ce temps qu'arrivèrent à Constantinople le secrétaire du cabinet du grand-vizir, le brave Abdourrizak-Efendi, accompagné de Wassif-Efendi<sup>2</sup>, qui, de retour de sa captivité en Russie, avait, ainsi que nous l'avons dit plus haut, apporté la proposition de paix de l'Impératrice, mais que cette souveraine n'avait pas voulu signer. Abdourrizak, appelé au diwan, y exposa courageusement l'extrémité où l'armée était réduite, et loin de cacher la désertion des troupes, il dépeignit le véritable état des choses. Osman-Efendi l'interrompt brusquement et lui reprocha d'oublier le respect qu'il

<sup>1</sup> Volney, chap. VII, *Précis de l'histoire d'Alibek*.

<sup>2</sup> Wassif se dit en cet endroit l'homme frappé du malheur (felaketzadé); cette expression vaut toujours mieux que la formule usitée chez les Ottomans, *sakir ou hakim*, c'est-à-dire, moi, le pauvre et méprisable esclave.

devait à son souverain ; mais, le même soir encore, le Sultan ayant fait appeler Abdourrizak, il lui dit : « Efendi, ce que tu as prédit ce matin est arrivé ; les » misérables sont en fuite vers Constantinople ; main- » tenant donne-moi tes avis pour remédier au mal. » C'étaient les fuyards de Babataghi, que le grand-vizir, après la prise de Touldja par les Russes, avait évacué pour se porter sur Hadjibazaroghli. De là, il méditait de conduire les troupes dans les quartiers d'hiver d'Andrinople ; mais les habitans de cette ville et les volontaires, pénétrant les intentions du grand-vizir, se réunirent en tumulte autour de la maison où les généraux étaient assemblés. Armés de fusils et de sabres, ils entrèrent comme des furieux dans la salle du conseil, et s'adressant au vizir ils lui crièrent : « Tu as déjà » livré la Crimée aux Russes, veux-tu encore leur » livrer notre pays ? » Lorsque la nouvelle de cette mutinerie parvint à Constantinople, le Sultan demanda au secrétaire Abdourrizak ce qu'il jugeait utile de faire en cette circonstance ; celui-ci ayant conseillé d'ordonner au grand-vizir de ne pas quitter le camp de Hadjibazaroghli, Moustafa se rendit à son avis. Il envoya ordre au serasker Abdi-Pascha de se rendre avec son corps d'armée à Karassou, et à Taghistani Ali-Pascha de se porter sur Kœstendjé. La destitution de Mohammed-Pascha, l'ancien silihdar, dont l'incapacité et la négligence étaient depuis long - temps reconnues, eut lieu le même jour <sup>1</sup> (11 décembre 1771 — 4 ramazan 1185).

<sup>1</sup> Wassif, p. 180, se permet, à l'occasion de la destitution du silihdar Mo-



Le nouveau grand-vizir, Mouhsinzadé, celui-là même que le Sultan avait destitué à l'ouverture de la guerre, pour avoir conseillé non pas d'éviter une rupture avec la Russie, mais de l'ajourner, fut l'homme que Moustafa III choisit pour diriger les affaires dans ces circonstances critiques. L'étendue de vues et la fermeté qu'il avait déployées lorsqu'il avait fait rentrer les peuples de Morée dans l'obéissance, ne permettaient pas de douter qu'il ne fût seul capable de conduire et de terminer cette guerre désastreuse qui avait été entreprise malgré lui. Mouhsinzadé commença son grand-vizirat par des réformes salutaires. Il songea, avant tout, à remettre en vigueur la discipline militaire; il punit avec la plus rigoureuse sévérité les brigandages et fit décapiter ceux des officiers qui dans la dernière surprise du camp ottoman par les Russes, à Babataghi, avaient si honteusement pris la fuite<sup>1</sup>. Lorsqu'il arriva de Rousdjouk à Schoumna, Wassif-Efendi, depuis peu de retour de sa captivité vint lui offrir ses hommages; Mouhsinzadé, qui le connaissait pour réunir à une haute capacité un style facile et élégant, l'éleva à la dignité de khodja du divan impérial. En lui remettant son brevet, il ne

hammed-Pascha, quelques remarques; il dit que quelques défaites essuyées par un général, d'ailleurs éprouvé, n'étaient pas un motif suffisant pour le destituer; que dans les temps anciens les Francs avaient été battus sept fois par les Goths, que sept de leurs armées avaient été anéanties, et que cependant le roi des Francs avait maintenu son général malheureux dans le commandement; persévérance qui lui valut, la huitième année de la guerre, une victoire signalée.

<sup>1</sup> Wassif, II, p. 190, et Thugut dans son rapport du 16 janvier 1772.

lui dit pas suivant l'usage : « Tu es nommé *khodja*, » c'est-à-dire seigneur du diwan, mais seulement : « Nous t'avons nommé *écrivain* <sup>1</sup>, » indiquant ainsi que, dans l'origine, les seigneurs du diwan n'étaient autre chose que des écrivains, experts à manier la plume, de même que les dénominations de *ridjal*, c'est-à-dire les hommes, donnée au ministres turcs, et celle de *vizir*, ou *porte-faix*, indiquent que la conduite des premiers doit être celle d'un homme dans son sens le plus étendu, et que les seconds sont appelés à porter le fardeau de l'Etat.

En moins de quinze jours, *Mouhsinzadé* rassembla un corps de dix mille hommes, levés dans les juridictions d'*Osman Bazari*, de *Schoumna* <sup>2</sup>, de *Selwa* et d'*Eski-Djournâ*, qu'il distribua sur les bords du Danube, et, sentant la nécessité de concentrer son armée, il résolut de transporter son camp de *Hadji Bazaroghli* à *Schoumna*. L'approvisionnement des troupes fut un des premiers objets de sa sollicitude; il envoya à l'ayan de cette ville vingt-cinq mille *piastres* pour acheter les vivres nécessaires, et expédia un corps de mille *Bosniens* qu'il avait auprès de lui, au *serasker* de *Rousdjouk*, *Izet Mohammed-Pascha*. Il donna ensuite à *Abdi-Pascha*, qui avait l'ordre de se rendre à *Karasou*, celui de rester avec sa division à *Hadjibazaroghli*, afin de calmer les alarmes des habitants; lui-même se rendit à *Schoumna* (19 décembre 1771 — 12 ramazan 1185).

<sup>1</sup> *Sent ketobeden ottük*. *Wassif*, II, p. 188.

<sup>2</sup> C'est le véritable nom de cette ville et de la juridiction et non pas

Schoumna, généralement appelée Schoumla, ville célèbre par sa position au pied d'une hauteur, est située au centre de l'Hémus, là où cette montagne se projète dans la mer; elle est considérée comme la place la plus forte qui défende les défilés du Balkan. Dès le commencement du quatorzième siècle, cette ville avait été occupée par le quatrième grand-vizir de l'Empire ottoman, Aliaga, fils de Khaireddin Djendereli, qui s'en était rendu maître, non par la force des armes, mais à la suite d'une convention signée avec les habitans <sup>1</sup>. Ce ne fut que dans le cours du dix-septième siècle que le kiayabeg Khalil, en agrandissant la ville, ajouta de nouvelles fortifications à celles qui y existaient déjà et y fonda une mosquée <sup>2</sup>. Son exemple fut suivi, de nos jours, par Hasan-Pascha d'Alger, d'abord kapitan-pascha, puis grand-vizir, et dont le tombeau est un des principaux monumens de Schoumna <sup>3</sup>.

Peu après son arrivée dans cette ville, Mouhsinzadé fit distribuer parmi les employés de la chancellerie du camp, que les dernières campagnes avaient

Eski-Schumla comme on le voit sur toutes les cartes et dans les journaux.

<sup>1</sup> En l'année de l'hégire 789 (1387).

<sup>2</sup> En l'année 1059 (1649). Voyez Hadji Khalfa, *Description de la Roumie*, p. 36.

<sup>3</sup> Le plan de cette ville, publié par l'institut géographique de Weimar, t. 27, n° 55, représente ce monument qui y est appelé *Tekté Djesaârié Hasan-Pascha*. La description qui accompagne cette carte et qui a été tirée des annales de géographie et de Walsh est la meilleure qui existe. Le dictionnaire universel de géographie commet une grave erreur chronologique en faisant d'Ali-Djendereli le grand-vizir de Mourad II au lieu de Mourad I et en plaçant la conquête de cette ville en l'année 1442 au lieu de 1385. Khalil-Pascha et non Ali-Pascha était grand-vizir en 1442.

totalemeut ruinés, une somme de soixante-dix mille piastres, à titre de gratification. Depuis que la Crimée était au pouvoir des Russes, le titre de khan était devenu un honneur illusoire ; néanmoins la Porte voulut donner un chef aux Tatares qui étaient en deçà du Danube. Les Tatares désiraient pour khan Bakht-Ghirai, fils de Krim-Ghirai ; mais le Sultan conféra cette dignité à Makssoud-Ghirai, et donna celles de kalgha et de noureddin, la première à Bakht-Ghirai<sup>1</sup>, la seconde à son frère Mohammed-Ghirai. Le nouveau khan alla trouver à Schoumna le grand-vizir, qui le reçut avec les honneurs usités et lui fit présent de quinze mille piastres. Makssoud-Ghirai eut bientôt auprès de lui dix mille Tatares ; mais quoiqu'on lui fournit exactement tous les mois la somme de trente-cinq mille piastres, pour pourvoir à l'entretien de ses troupes, elles ne cessèrent pas de désoler les campagnes par leurs brigandages. Le reis-efendi Mohammed Ridjayi, que sa vieillesse et ses maladies rendaient depuis long-temps incapable de remplir sa charge, fut admis à la retraite et sa place fut donnée à Abdourizak-Efendi, homme aussi éclairé que brave, libéral, fidèle et actif. Plusieurs fois déjà, il avait été envoyé du camp au Sultan, chargé de missions importantes, et, tout récemment, il avait eu le courage d'exposer, sans crainte de déplaire à son souverain, le triste état

<sup>1</sup> C'est le même dont Ferrand, *Histoire des trois démembrements de la Pologne*, transforme le nom en *Bulchti-Girai* ; ce même auteur ainsi que Siestrenzowicz, *Histoire de la Chersonèse tartare*, ignorent la nomination de Makssoud-Ghirai.

où se trouvait l'armée au camp de Babataghi. Abdourizak était fils du célèbre reis-efendi Moustafa, qui, comme collègue de Raghîb-Pascha, alors secrétaire du cabinet du grand-vizir, avait signé la paix de Belgrade. Lorsque, sous le grand-vizirat de Raghîb-Pascha, le kiayabeg Kaschif Mohammed recommanda le fils de son ancien collègue pour la place de maître des requêtes, Raghîb lui répondit : « En effet, je n'ai pas oublié les devoirs que m'impose l'amitié qui me liait à son père; je connais aussi parfaitement le talent et le zèle de votre protégé, mais sa taille est trop petite, et c'est en ce point que consiste, pour la moitié au moins, l'autorité et la fortune<sup>1</sup>; je ne ferais que me rendre ridicule si je voulais employer pour le service du diwan un semblable bout d'homme, tout carré, tout trapu et à si courtes jambes; ce service demande avant tout un homme qui impose. » Par ces paroles, qui prouvent combien une haute taille est considérée chez les Turcs, le grand-vizir parut devoir fermer à jamais au fils de son ancien collègue l'accès des hauts emplois; cependant, immédiatement après la mort de Raghîb-Pascha, il fut successivement nommé maître des requêtes, secrétaire du cabinet du précédent grand-vizir Mohammed-Pascha, et enfin

<sup>1</sup> *Andjak insané noussif dewletden maadoud olan djesameti woudj-oudden mahroum.* Wassif, II, p. 195.

<sup>2</sup> Autrement un tel magot. Wassif, qui lui-même était de petite taille, fait à ce sujet quelques réflexions sur l'injustice qu'il y avait à mesurer le mérite de l'esprit à la hauteur du corps; il cite à cette occasion la tradition du Keran d'après laquelle Solomon daigna prendre dans sa main une fourmi, malgré sa petitesse.

reis-efendi. Khalil-Pascha, gouverneur de Belgrade, fut nommé serasker des troupes destinées à protéger les côtes de la Mer-Noire et à expulser les Russes de la Crimée. Le gouverneur de Nikopolis, le kaimakam Ahmed-Pascha, se rendit, en la même qualité, à Wvidin, et le gouverneur de cette place, Mohammed-Pascha, passa à Belgrade. La place du defterdar, Elhadj Ismaïl-Efendi, mort depuis peu de chagrin de voir les caisses du trésor vides, fut donnée au maître des requêtes du ministère des finances <sup>1</sup>. Le kaimakam Ahmed-Pascha mourut dans son voyage de Nikopolis à Wvidin; c'était un homme pieux, mais très-adonné aux boissons enivrantes; aussi l'armée ne le connaissait-elle que sous les sobriquets de Saint <sup>2</sup> ou d'Ivrogne <sup>3</sup>. Le grand-vizir nomma pour lui succéder le serasker de Rousdjouk, Izet Mohammed-Pascha, qui fut remplacé par le vizir Taghistani Ali-Pascha; ce dernier reçut, avec le titre de serasker de Rousdjouk, le gouvernement de Silistra <sup>4</sup>. Le gouverneur de Sistow, le beglerbeg Souleïman, originaire d'Albanie, qui avait équipé et armé à ses frais un corps de mille fantassins et de six cents cavaliers, reçut, en récompense de ce service, le diplôme de vizir et les trois queues de cheval; la même récompense fut accordée au moutesellim de Kutaïah pour avoir réduit à l'obéissance les lewends,

<sup>1</sup> *Malîé taskoredjisi.*

<sup>2</sup> *Ewlia.*

<sup>3</sup> *Serkhosch.*

<sup>4</sup> La liste des autres mutations se trouve dans Wassif, p. 200, 204, 233 et 234.

dont les brigandages désolaient cette partie de l'Asie, et au beglerbeg de Djiddé, sur la prière du schérif de la Mecque et de l'émirol-hadj. Arslanbeg, fils du grand-vizir Topal Osman-Pascha, fut nommé beglerbeg et élevé au rang de beg à deux queues de cheval.

Nous reprenons ici le fil de notre narration relative aux négociations que la diplomatie autrichienne et prussienne avait entamées avec la Sublime-Porte, et dont nous avons interrompu le récit à l'occasion du traité secret de subsides conclu entre l'Autriche et la Porte, pour le conduire sans interruption jusqu'au moment où les deux puissances belligérantes signèrent une première suspension d'armes, afin de traiter définitivement de la paix. Le secret du traité de subsides en question avait été surpris d'abord par l'ambassadeur anglais, lord Murray, à l'occasion d'une première somme d'argent, qui fut expédiée à Belgrade. Ce ministre était même parvenu à se procurer à force de corruption une copie de ce traité, puis, lorsqu'il s'était vu en possession de ce document important, il l'avait communiqué aux cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Frédéric II, qui désirait d'autant plus ardemment la fin de la guerre entre la Porte et la Russie, que les subsides d'un million d'écus, qu'il s'était engagé à payer annuellement à la Russie, commençaient à lui peser, conçut moins d'inquiétude du traité secret entre la Porte et la cour de Vienne que l'impératrice Catherine. Le premier y vit un moyen de déterminer la Russie à faire promptement

sa paix avec la Porte, tandis que la seconde ne cessa, par une raison contraire, de demander au roi le renouvellement du traité de subsides. Enfin le comte Panin déclara, dans une note remise à l'ambassadeur d'Autriche, que sa souveraine renonçait à la première des deux conditions qu'elle avait posées d'abord comme base de la paix, et qui étaient l'indépendance des principautés de Moldavie et de Valachie et celle des Tatars<sup>1</sup> (17 décembre 1771). En même temps l'ambassadeur prussien, M. de Zegelin, remit au kaimakam un long mémoire dont l'objet était de déterminer la Porte à accepter un plénipotentiaire russe, et à faire partir pour quelque ville de la Moldavie un ambassadeur turc, afin que tous deux pussent discuter les bases de la paix future<sup>2</sup>. La Porte répondit en peu de mots que : si le plénipotentiaire russe apportait la promesse de la Czarine de renoncer à l'indépendance des deux principautés et à celle des Tatars, et des pouvoirs suffisans pour entrer en négociations avec les ambassadeurs des deux puissances médiatrices, il serait le bien-venu<sup>3</sup>. Cependant l'accession de l'Autriche aux propositions de la Russie et de la Prusse ayant pour objet le partage de la Pologne, avait totalement changé la position du cabinet de Vienne envers ces

<sup>1</sup> Pièce justificative, dans Ferrand, I, p. 264.

<sup>2</sup> *Traduzione della memoria presentata dal Sig. Inviato di Prussia al S. E. di Caimacam, novembre 1771.*

<sup>3</sup> *Traduzione della memoria data della fulgida Porta al S. Inviato di Russia questò di 3 dec. 1771.* Rapport de Thugut du 3 décembre; la copie de l'original turc se trouve dans les Archives de Vienne.



deux puissances comme envers la Porte. Les instructions que le prince de Kaunitz avait données à l'ambassadeur d'Autriche près de la Porte, renfermant le plan d'un traité secret de subsides, avaient été envoyées à Constantinople à l'époque où le prince Henri de Prusse se trouvait à Saint-Pétersbourg, et où l'expression si fameuse de Catherine II : « *Il semble qu'en Pologne il n'y ait qu'à se baisser et à prendre* »<sup>1</sup>, retentit dans toutes les cours et donna la première impulsion au partage de la Pologne. Du reste, longtemps auparavant, à l'époque où avait eu lieu la délimitation du comitat de Zips [ix], l'Autriche avait réclamé de la Pologne, sans la participation des autres puissances, treize villages appartenant à la starostie de Zips.

Quelque temps après, la Prusse conclut avec la Russie une convention secrète, en vertu de laquelle Frédéric II s'engagea contre la promesse d'une partie du territoire polonais, à prendre les armes contre l'Autriche, au cas où la Russie serait attaquée par cette puissance<sup>2</sup>. Lorsque plus tard la Russie et la

<sup>1</sup> Ferrand, I, p. 142. Le prince Henri partit le 30 janvier de Saint-Pétersbourg et les instructions du prince de Kaunitz, ainsi que le projet du traité secret de subsides, sont du 27 janvier. Ainsi les griefs que Ferrand et Schoell produisent contre la déloyauté du prince de Kaunitz ne résistent pas à la comparaison des dates.

<sup>2</sup> On ne trouve aucune trace de cette convention, ni dans Schoell, ni dans Wichmann ; les instructions de Kaunitz à la date du 22 janvier 1772 s'étendent longuement sur ce sujet ; elle est antérieure à celle du 17 février 1772, par laquelle on tombait déjà d'accord sur le partage. Schoell, XIV, p. 37.

Prusse invitèrent l'Autriche à se joindre à elles pour partager la Pologne, et que le cabinet de Vienne y eut consenti, de nouvelles instructions furent envoyées au ministre résident à Constantinople avec ordre de représenter à la Porte la nécessité de convoquer un congrès et de convenir d'un armistice préalable. En conséquence, MM. de Thugut et Zegelin<sup>1</sup> remirent de concert un mémoire à la Porte, dans lequel ils lui offraient au nom de leur souverain un armistice sur terre et sur mer, afin, y était-il dit, qu'avec l'assistance divine, l'œuvre de la paix pût être consommée par les bons offices de leurs cours respectives<sup>2</sup>. Catherine, qui jusque là avait refusé toute médiation des puissances amies, chargea dès-lors le prince Galitzin, son ambassadeur à Vienne, de déclarer au prince de Kaunitz qu'elle était prête à accepter les bons offices de l'Empereur<sup>3</sup>, et ce fut à la suite de cette ouverture que les deux ambassadeurs d'Autriche et de Prusse remirent la note dont il s'agit. Peu de jours après, ils transmirent au feld-maréchal comte de Romanzoff la demande de la Porte relative aux conditions de l'armistice<sup>4</sup>. En même temps le grand-vizir écrivit au généralissime russe pour lui annoncer qu'il

<sup>1</sup> Instructions de Kaunitz du 22 janvier 1772.

<sup>2</sup> Rapport de Thugut du 17 février 1772.

<sup>3</sup> Ferrand, I, p. 231 et instructions de Kaunitz à Thugut.

<sup>4</sup> Copie de la lettre du baron Thugut au comte Romanzoff avec le précis de l'armistice demandé par la Porte, 6 mars 1772; copie de la lettre du feld-maréchal comte Romanzoff à l'internonce de LL. MM. I. et J. R. en date de Yassy 13 (24) mars 1772, avec le précis des conditions que le maréchal comte de Romanzoff propose pour l'armistice.

avait reçu les pouvoirs nécessaires pour convenir d'une suspension d'armes<sup>1</sup>. La Porte accepta la proposition du feld-maréchal à l'exception d'un seul point ; Romanzoff avait restreint la durée de l'armistice à celle du congrès, tandis que le grand-vizir demanda qu'au cas même où le congrès viendrait à se séparer sans avoir rien conclu, l'armistice devrait continuer à courir pendant trois mois à dater du jour de la séparation du congrès<sup>2</sup>.

Enfin, il fut décidé que le comte Romanzoff et le grand-vizir nommeraient deux fondés de pouvoirs qui s'assembleraient à Giurgewo. La Porte confia cette mission au khodja du diwan Abdoulkerim-Efendi, et le choix du feld-maréchal Romanzoff tomba sur M. de Simolin<sup>3</sup>. Quelques difficultés relatives à la navigation de la mer Noire et à la durée de l'armistice, question dont la solution fut abandonnée aux négociateurs, ayant été aplanies, les actes furent rédigés et envoyés au grand-vizir et au feld-maréchal qui y donnèrent leur approbation (10 juin 1771 — 30 mai v. st.). L'armistice, conçu en dix articles<sup>4</sup>, s'étendait

<sup>1</sup> *Traduzione della lettera del G. V., 5 silhidjé 1185 (10 mars 1772), copia della lettera del Feldm. C. Romanzoff al G. V. Muhsurzade Mohammed-Pascha.* Rapport de Thugut du 17 avril 1772.

<sup>2</sup> Copie de la lettre de l'internonce au feld-maréchal comte Romanzoff, 11 avril 1772.

<sup>3</sup> *Interpretazione della lettera del Maresciallo C. D. Romanzoff al supremo Vesiro.* Rapport de Thugut du 4 mai et lettre du feldm. comte Romanzoff à l'internonce, du 28 avril (9 mai). Voyez encore rapport de Thugut du 21 mai 1772.

<sup>4</sup> *Interpretazione della lettera del Maresciallo C. Romanzoff al supremo Vesiro; et rapport de Thugut du 3 juin 1772.*

sur toute la Moldavie, la Valachie, la Bessarabie, la Crimée, le Kouban, la mer Noire, la mer Blanche (la Méditerranée) et l'Archipel. Dans les parages de Paros, où stationnait alors la flotte russe, l'amiral Spiritow avait publié dès le mois de mars un manifeste en vertu duquel les bâtimens neutres pouvaient, malgré le blocus des Dardanelles, se livrer dans le golfe de Smyrne au commerce des marchandises, à l'exclusion toutefois des vivres, des munitions et des armes <sup>1</sup>. L'armistice maritime fut signé six semaines après celui de Giurgewo, entre l'amiral russe, comte Spiritow, et le commissaire turc, Moustafabeg, fils du célèbre amiral Djanüm Khodja. Comme le premier, il était conçu en dix articles <sup>2</sup> (13 juillet).

Pendant les négociations de Giurgewo, l'ambassadeur français, comte de Saint-Priest, mit tout en œuvre pour faire comprendre la confédération de Pologne dans l'armistice <sup>3</sup>; mais la Porte était tout-à-fait refroidie pour elle. Lorsque Thugut <sup>4</sup>, dans une conférence secrète avec le rois-efendi et Osman-Efendi, voulut sonder les dispositions du diwan relativement à la Pologne et au traité secret de subsides,

<sup>1</sup> L'armistice se trouve en entier dans Wassil, II, p. 208 et 209; mais il y commet une faute lorsqu'il dit qu'il avait été conclu le 7 safer (22 mai); il fut signé le 26 safer.

<sup>2</sup> *Manifesto di S. E. l'ammiraglio russo Spiritow*. Thugut, rapport du 4 mai 1772. Martens Rec. IV, 70, manifeste du prince Alexandre Orloff, du 1<sup>er</sup> mai 1772.

<sup>3</sup> L'armistice maritime qui manque dans Martens et Wichmann, se trouve joint au rapport du chargé d'affaires Jenisch, daté du 5 septembre 1772.

<sup>4</sup> Rapport de Thugut sur les conférences secrètes du 25 au 26 mars.

il put se convaincre que, dans la situation actuelle des choses, le gouvernement turc avait renoncé à réclamer l'exécution de ce dernier et qu'il ne voulait en aucune manière s'intéresser davantage au sort de la Pologne. Les ministres du Sultan déclarèrent <sup>1</sup> à l'internonce qu'ils ne songeaient pas à demander la restitution des trois millions de piastres que la Porte avait déjà payés à compte à la cour d'Autriche; ils ajoutèrent même que, si la paix avec la Russie se faisait, conformément à l'article 5 de la convention secrète, de manière à ce que la Moldavie et la Crimée rentrassent sous la domination ottomane, la Porte se considérerait comme engagée non-seulement à payer les sept autres millions restans, mais aussi à exécuter les autres articles de cette convention; il s'agissait de céder à l'Empereur la petite Valachie et de garantir le commerce autrichien contre les pirateries des Barbaresques <sup>2</sup>. Cette conférence et le sujet qui y fut traité restèrent dans le plus grand secret, d'autant plus que les deux ministres de la Porte, Ismaïl-Raïf et Osman-Efendi, n'auraient jamais pu parler devant les ou-

<sup>1</sup> « Il est donc établi de nouveau que les affaires de Pologne n'intéressent la Porte que très médiocrement, et que son consentement à toutes les mesures qui pourraient être jugées nécessaires relativement à la Pologne, ne sera pas très-difficile à obtenir. » Rapport de Thugut sur les conférences du 8 et du 11 mai.

<sup>2</sup> Ferrand aussi bien que Schoell sont mal informés de la véritable marche des négociations qui précédèrent la convention secrète des subsides. Schoell, XIV, p. 417, dit à tort : « Elle (la cour d'Autriche) ne ratifia pas le traité du 6 juillet ». Mais ce traité avait été ratifié six semaines après sa conclusion par une lettre du prince de Kaunitz et du kaimakam, et il n'avait été suspendu qu'éventuellement.

lémas ni de cette convention ni des trois millions déjà payés à l'Autriche, sans exposer leurs têtes; aussi n'existe-t-il aucune trace de ces négociations dans l'histoire de l'Empire. C'était une manière toute nouvelle de traiter des affaires les plus importantes de l'Etat, et que Thugut le premier introduisit dans la diplomatie de Péra. Peu de temps après son arrivée comme chargé d'affaires, il demanda et obtint plusieurs entrevues secrètes avec les ministres turcs. Ces conférences eurent lieu nuitamment, tantôt dans la maison d'Osman-Efendi, tantôt dans le palais de plaisance du Sultan, sur le canal de Stawros ou encore à Kouzghindjik ou à Tarapia<sup>1</sup>. Elles commençaient généra-

<sup>1</sup> Thugut dans son rapport du 17 février 1772 dit à ce sujet : Comme les événemens extraordinaires qui se passent ont introduit pour le moment l'usage jusqu'alors inconnu de traiter des affaires importantes dans des conférences secrètes et sans entremise d'aucun tiers, ma position a subi de grands changemens. Souvent je me suis vu forcé, surtout pendant la dernière année, de traverser le canal nuitamment, au milieu des orages et malgré l'impétuosité du vent; à parcourir dans les ténèbres, sous un déguisement, les rues de Constantinople à une époque où l'on assassinait publiquement; à ne prendre conseil que des nécessités du service, à oublier les dangers de toute nature qui m'entouraient et à opposer aux désagrémens inévitables qui naissent de la fréquentation des Turcs, de leur manière de voir et de traiter les affaires, une patience sans bornes : car c'est par elle seule que le peu de bien qu'on peut faire chez cette nation singulière, peut s'obtenir. — Dans le même rapport, Thugut après avoir remercié le prince de Kaunitz de sa nomination comme plénipotentiaire au congrès, répond aux questions que ce ministre lui adresse, à l'effet de savoir si le baron de Rivizki et M. de Jenisch ne lui seraient pas agréables, le premier comme collègue, le second comme chargé d'affaires. Tout en faisant l'éloge de Rivizki, Thugut évite de se prononcer à son sujet, parce que, dit-il, ce diplomate aussi habile que craintif pâlirait au seul nom de la peste et craindrait de traverser le canal par un vent un peu impétueux. Il accepta sans conditions l'adjonction de Jenisch.

lement quelques heures après le coucher du soleil et duraient jusque vers les trois ou quatre heures du matin ; si par hasard elles se prolongeaient, la patience du reis-efendi Ismaïl Raïf, grand amateur d'opium, était épuisée ; il prenait dans ces circonstances une forte dose d'opium et tombait dans un assoupissement tel qu'il était impossible de causer plus long-temps d'affaires. En revanche, la loquacité de son collègue Osman-Efendi, était infatigable. Lorsqu'il s'agit de nommer les plénipotentiaires pour le congrès, ce dernier refusa itérativement de courir seul un tel danger, et déclara qu'il ne s'y rendrait jamais, à moins qu'Ismaïl Raïf, qui jusqu'ici avait dirigé avec lui les négociations, ne l'accompagnât. Ismaïl Raïf accepta sa nomination et feignit de vouloir le suivre ; néanmoins il resta à Constantinople <sup>1</sup>.

Aussitôt que la Porte eut avis de l'arrivée à Yassy des deux plénipotentiaires russes, le comte Grégoire Orloff <sup>2</sup>, et le conseiller intime, Alexis Mikhaïlowicz Obreskoff, elle s'empressa d'y envoyer aussi ses plénipotentiaires. Le premier était le nischandji Osman-Efendi, dont nous venons de parler, et le second, Yasindjizadé, scheikh de l'Aya-Sofia, ayant rang de juge de Constantinople ; ce dernier était particulièrement chargé de diriger la discussion des articles qui

<sup>1</sup> Wassif, II, p. 319, sous le titre, *Singularités*.

*Interpretazione della lettera del Feldmaresciallo C. Romansoff al supremo Vesiro, 14 maggio 1772.*

<sup>2</sup> *Capo supremo della Artiglieria di S. M. F. I. ajutante Generale. Capo del Corpo dei Cavalieri di guardia, ecc.*

pourraient avoir rapport à la religion. Koutschouk Ibrahim-Efendi, l'un des kodjaghians de la Porte, les accompagna comme defterdar, avec mission de fournir à toutes leurs dépenses.

Thugut qui, précédemment déjà, avait obtenu une audience comme internonce, et qui, à cette occasion, avait refusé l'entrée solennelle qu'on accorde d'ordinaire aux ambassadeurs revêtus de ce titre, sous prétexte d'éviter des frais inutiles, mais, en réalité, parce qu'il était ennemi du faste, eut dès-lors son audience du kaimakam, ainsi que M. de Zegelin, accrédité ministre plénipotentiaire au congrès qui devait s'ouvrir et où l'un et l'autre espéraient intervenir comme médiateurs. Tous deux reçurent chacun, outre une pelisse de zibeline, pour leurs frais de route, une somme de vingt-cinq mille piastres <sup>1</sup> (2 juin 1772). L'économie introduite par le sultan Moustafa dans les audiences extraordinaires des ministres européens, voulait qu'il ne leur fût donné que des kaf-tans; cependant on dérogea à cette règle lors de la réception de M. de Thugut, qui fut revêtu, ainsi que son collègue, M. de Zegelin, d'une pelisse de zibeline, circonstance qui fut mentionnée dans les registres du cérémonial, pour servir de règle dans les cas analogues. Du reste, la Porte accorda peu de temps après la même distinction aux deux ministres suédois; l'un, rappelé dans sa patrie, fut revêtu d'une pelisse de

<sup>1</sup> Environ soixante-deux mille cinq cents francs. Wassif, II, p. 218 et 219, et rapport de Thugut.



zibeline à son audience de congé ; l'autre, lorsqu'il vint présenter ses lettres de créance. Le don d'une pelisse de zibeline était alors, comme autrefois, le signe par lequel la Porte annonçait qu'elle avait définitivement accredité les diplomates de haut rang que lui envoyaient les puissances européennes.

A leur arrivée au camp de Schoumna, les deux ministres plénipotentiaires chargés d'offrir leurs bons offices et d'assister aux négociations qui allaient s'ouvrir, remirent au grand - vizir, dans une audience solennelle, les lettres de leur souverain. Mouhsinzadé fit porter à chacun d'eux trente miskals<sup>1</sup> d'ambre et cent drachmes de bois d'aloës dans un sachet de soie rouge, avec plusieurs plateaux couverts de fruits et des vases remplis de sorbets. Quelques jours après, le grand-vizir les invita à se rendre au lieu du congrès. M. de Zegelin partit avec les deux plénipotentiaires turcs, tandis que M. de Thugut, qui resta encore quelques jours de plus, ne rejoignit son collègue que sur les bords du Danube. M. de Jenisch avait été laissé à Constantinople en qualité de chargé d'affaires. Nous avons déjà esquissé plus haut le caractère et la tournure d'esprit du plénipotentiaire turc, Osman-Efendi ; l'anecdote suivante, que l'internonce d'Autriche a souvent racontée à l'auteur de cette histoire, donnera la mesure de la capacité de son collègue Yasindjizadé, et montrera combien ce négociateur était peu capable de soutenir la lutte contre des diplomates tels qu'Or-

<sup>1</sup> Le miskal pèse une drachme et demie.

Ioff et Obreskoff. Pendant tout le voyage des bords du Danube à Yassy, Yasindjizadé parut absorbé par la lecture d'un livre; Thugut, également versé dans les langues turque et arabe, et doué d'une mémoire si prodigieuse, que cinquante années après avoir abandonné l'étude des auteurs orientaux, il pouvait encore réciter des sources entières du Koran, demanda au scheikh quel était le livre qu'il lisait avec tant d'attention. Yesindjizadé lui répondit qu'ayant été choisi par la Sublime-Porte pour la représenter comme ministre plénipotentiaire dans une affaire d'aussi haute importance, et jouissant de la confiance particulière du Sultan, il ne voulait rien négliger pour s'en rendre digne et s'instruisait dans les principes qui règlent le droit et la législation des Européens, afin, ajoutait-il, de pouvoir combattre avec plus de succès les finesses et les ruses des plénipotentiaires de Russie. Thugut s'attendait, pour le moins, à trouver entre les mains du scheikh une traduction de Hugues Grotius ou de Machiavel, mais quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'il lui montra une traduction du Nouveau-Testament. Ce fut dans un but semblable, mais avec plus de raison, que le médecin du Sultan, Soubhi-Efendi, demanda au chargé d'affaires, M. de Jenisch, au nom du Sultan, de faire traduire par l'interprète Herbert, qui déjà avait traduit les Aphorismes de Boerhàve, le traité de Frédéric II sur l'art militaire. Cette demande qui, du reste, prouvait que le Sultan se connaissait mieux en ouvrages utiles pour son peuple que son plénipotentiaire en ouvrages diplomati-

qués, fut cependant repoussée, sous prétexte que la multiplicité des affaires ne permettait pas à M. Herbert de s'en occuper pour le moment.

Les ministres d'Autriche et de Prusse étaient arrivés le 26 juillet à Rousdjouk, où le serasker Ali-Pascha les avait reçus avec tous les honneurs dus à leur rang. Lorsqu'on eut réglé le cérémonial à observer, tous se rendirent au lieu désigné pour le congrès, près de la ville de Fokschan. Peu de jours après, eut lieu la première entrevue entre les plénipotentiaires turcs et russes (19 août 1772 — 9 djemazioul-ewwel 1186) <sup>1</sup>. Ces derniers se rendirent à leurs tentes avec toute la pompe et l'apparat qui conviennent à des vainqueurs. Un corps de hussards et cent cinquante laquais, magnifiquement vêtus, précédaient leur voiture, que suivaient quatre autres équipages de gala. Osman-Efendi s'avança à cheval avec une suite de soixante laquais ; ses vêtemens étaient fort simples : il était couvert d'un surtout vert doublé d'hermine et n'avait de marque distinctive qu'une canne à pomme d'or <sup>2</sup>. Au grand étonnement des ministres prussien et autrichien, ni l'un ni l'autre ne furent invités à se rendre à la première entrevue, et lorsque Thugut demanda, à ce sujet, une explication aux plénipotentiaires russes, ceux-ci firent semblant de ne rien com-

<sup>1</sup> Wassif dit par erreur le 7 au lieu du 9 djemazioul-ewwel.

<sup>2</sup> « Ce détail est peut-être minutieux, mais il peint, en quelque façon, les circonstances du moment, et donne d'avance une idée de l'esprit dans lequel chaque parti allait discuter ses intérêts. » *Essais de géographie*, Neufchâtel, 1784.

prendre à ce qu'on leur demandait ; ils prétendirent que la Russie n'avait ni recherché ni accepté la médiation des deux cours, et qu'elle avait formellement déclaré ne vouloir admettre qu'une intervention officielle. C'était là une innovation aussi désagréable qu'inattendue, car les deux ministres s'étaient rendus publiquement et avec une grande pompe de Constantinople à Fokschan, et maintenant on refusait même de les admettre dans la salle des conférences. Du reste, les plénipotentiaires turcs, non moins étonnés qu'eux de cette exclusion, ne leur cachèrent nullement l'objet des délibérations ; bien au contraire, ils vinrent toujours demander l'avis des deux ministres.

Dès la première conférence, on convint de prolonger l'armistice jusqu'au 21 septembre. Dans une seconde entrevue, les plénipotentiaires russes posèrent trois clauses, comme bases de toute négociation. La première portait qu'il fallait avant tout faire cesser les motifs qui pourraient amener de nouveaux différends entre les deux cours ; dans la seconde, ils réclamèrent une indemnité, se fondant sur ce que la Porte ayant rompu les traités, répondait de ses actes ; enfin, par la troisième, ils demandaient que les arrangemens fussent tels qu'il pût en résulter des avantages marqués pour l'un et l'autre des deux empires. De la première de ces clauses, ils déduisirent, comme une conséquence naturelle, l'indépendance des Tatars ; dans la seconde, ils demandèrent la libre navigation sur toutes les mers qui baignent les côtes de

la Turquie, et insistèrent pour que les négocians russes fussent traités à l'égal des nations les plus favorisées. Les plénipotentiaires turcs repoussèrent avec force la demande relative à l'indépendance des Tatars, demande qu'ils déclarèrent ne jamais pouvoir accorder, comme contraire à la loi fondamentale de leur religion. Ils firent observer que le Sultan, en sa qualité de khalife, exerçait le pouvoir spirituel sur tous les Sunnis, et que s'il ne le faisait pas valoir dans l'Inde, à Bokhara, dans l'empire de Maroc, dont les peuples étaient tous gouvernés par des princes de la religion sunnite, l'éloignement de ces pays en était l'unique cause; ils prétendirent que si jamais il abdiquait sa domination sur les Tatars, il violerait les devoirs que lui impose sa qualité de khalife.

Thugut, que les plénipotentiaires russes traitaient, du reste, avec les plus grands égards, se tira de l'embarras où l'avait jeté le refus du comte Orloff de l'admettre comme médiateur, avec cette habileté qui dénote le véritable diplomate. Il déclara que ses pouvoirs ne l'autorisaient qu'à traiter avec des ministres munis des mêmes pouvoirs que lui<sup>1</sup>, et que, dans le cas contraire, il devait s'abstenir de toute participation aux négociations. Or, les pouvoirs des plénipotentiaires russes gardaient un silence absolu sur l'intervention amicale<sup>2</sup> offerte par les cours d'Au-

<sup>1</sup> *Cum ministris pari facultati præditis.* Voyez les pouvoirs de Thugut joints aux instructions de sa cour.

<sup>2</sup> Copie des pleins-pouvoirs russes. Rapport de Thugut du 16 août 1772.

triche et de Prusse. Guidé par cette raison, il refusa l'offre que lui faisait le comte Orloff de lui donner une déclaration écrite dans laquelle seraient exposés les motifs de son refus de l'admettre au congrès; il récusa également le certificat qu'Osman-Efendi s'offrait à lui donner, afin de le mettre à l'abri des reproches qu'aurait pu lui adresser sa cour pour n'avoir rien tenté contre son exclusion; néanmoins Osman-Efendi envoya à Thugut une note, dans laquelle il expliqua en détail et avec la plus grande sincérité les motifs qui avaient déterminé l'exclusion des conférences des deux ministres. Il y était dit : « Que les » ministres russes avaient déclaré que, puisque leurs » pleins-pouvoirs ne disaient pas un mot ni de la » médiation <sup>1</sup> ni de l'intervention active <sup>2</sup> des cours » d'Autriche et de Prusse, ils regardaient l'admission » aux conférences des deux ministres plénipoten- » tiaires, chargés seulement d'offrir leurs bons offices, » comme contraire au droit public et d'ambassade <sup>3</sup>. » Osman-Efendi discuta jusqu'à satiété la question de l'indépendance des Tatares; tantôt il forçait, par son verbiage, les plénipotentiaires russes à garder le si-

<sup>1</sup> *Tewassout.*

<sup>2</sup> *Inzimami hîmmet*, telle est l'expression par laquelle cette note traduisait celle de *bons offices*.

<sup>3</sup> *Beîned-dûwewel moutéaarîf wé moutedawîl olan kawânîné mou-khalîf*, c'est-à-dire contraire à toutes les règles à adopter et à suivre entre les cours. La traduction de cette note se trouve jointe au rapport de Thugut du 16 août 1772. Elle contient quelques expressions qu'on rencontre pour la première fois dans le langage diplomatique ottoman, à savoir : *Istikhsâf ma ma fîz-zamî*, sonder leurs intentions, *berîs-zîmet* libre de responsabilité, *hémémî hakkantîyé*, soins véritables.

lence <sup>1</sup>, tantôt il se montrait rampant jusqu'à la bassesse. Ceux-ci, trop courtois pour se prononcer hautement à son égard, c'est-à-dire le traiter de fou, se contentèrent de dire : « Osman-Efendi est sans » doute un homme d'un grand esprit, seulement » cet esprit est d'une nature incompréhensible. » Les ministres russes ayant demandé une note écrite sur le motif légal qui s'opposait à ce que la Porte reconnût l'indépendance des Tatares, Osman-Efendi leur remit son *ultimatum*, pièce que caractérisait surtout un style ampoulé et diffus <sup>2</sup>. Osman-Efendi et son collègue consentaient enfin à l'indépendance des Tatares et promettaient, au nom de la Porte, qu'elle ne se mêlerait en rien au gouvernement de cette nation ; toutefois, ils réservaient pour le Sultan la suzeraineté de la Crimée, l'investiture du khan et la nomination des juges ; enfin, bien que jusqu'alors la Porte n'eût jamais accordé d'indemnité pour les frais de la guerre, ils se déclaraient prêts à dédommager la Russie par une cession territoriale en Bessarabie, où les Tatares jouiraient de la même liberté que ceux de Crimée : le

<sup>1</sup> Wassif le dépeint presque dans les mêmes termes qu'Ahmed-Resmi : « *Fenni moughalata wé mouhaweerdé yekta wé senti djell ou mouqarazada bir dahiyéi deha*, c'est-à-dire, unique dans l'art de débiter un fatras de paroles et de menaces, véritable fléau, créé pour faire naître des querelles et des disputes.

<sup>2</sup> Thugut dit dans son rapport : les ministres russes, sous prétexte que le style embrouillé et incompréhensible d'Osman-Efendi rendait nécessaire un examen sérieux, demandèrent quelques jours pour envoyer leur réponse. La traduction de cette note est jointe au rapport de Thugut, du 5 septembre 1773.

tout sous la réserve que ces concessions seraient ratifiées par le Sultan. Les plénipotentiaires russes, dans une note qu'ils adressèrent aux ambassadeurs d'Autriche et de Prusse, répondirent qu'ils ne pouvaient accepter l'indépendance des Tatares avec les restrictions formulées dans l'*ultimatum* turc, et fondèrent ce refus sur ce qu'un peuple ne pouvait être considéré comme libre, si le prince appelé à le gouverner devait attendre sa confirmation de la volonté d'une puissance étrangère<sup>1</sup>. Cette note était accompagnée d'une autre, dans laquelle les ministres ottomans étaient mis en demeure de s'expliquer catégoriquement au sujet des Tatares; elle renfermait en outre plusieurs observations qui démontraient l'admissibilité des restrictions contenues à ce sujet dans la note turque, et terminait en disant que l'Impératrice établissait comme condition première et fondamentale de la paix l'indépendance des Tatares, et que, si cette condition n'était pas acceptée, ils avaient ordre de s'abstenir de traiter les autres points. A cette note était joint le projet sur l'article qui devait régler la liberté et l'indépendance des Tatares<sup>2</sup>.

1. « Il est de notre devoir de déclarer formellement, que ces actes et procédés, sous quelque dénomination qu'ils soient présentés, sont totalement incompatibles avec la liberté et l'indépendance des peuples tatars. Peut-on regarder un peuple comme libre, lorsque son chef, son prince, se trouve assujéti dans son titre, dans sa dignité, à la confirmation d'une autre puissance? »

2. *Risposta sopra il comunicato dalli Ambasciatori Ottomani col Articolo toccante la libertà e la perfetta indipendenza dei Tatarsi.* Rapport précité, 5 septembre 1772.



Lorsque les plénipotentiaires turcs eurent été rappelés et que le comte Orloff se fut rendu à Yassy, le feld-maréchal Romanzoff écrivit au grand-vizir pour lui témoigner combien il regrettait la rupture des négociations. Il blâmait fortement l'obstination qu'avait montrée dans la question tatare le comte Orloff, surtout en ce que ses propositions avaient de contraire à la religion musulmane. Il est vrai de dire que Romanzoff avait plus d'une raison pour en vouloir au comte Orloff. Non content de protéger le général Bauer, que la haine du généralissime poursuivait partout, Orloff voulait la guerre et non la paix. Il savait qu'à l'ouverture d'une nouvelle campagne, son frère Alexis Orloff commanderait la flotte dans l'Archipel, que son frère cadet Théodore serait nommé amiral de l'escadre de la Mer-Noire, et que lui-même aurait le commandement en chef en Crimée. Attaquer l'Empire ottoman de trois côtés différens, et partager avec ses frères la gloire de terrasser une puissance qui depuis tant de siècles était le fléau de l'Europe, était pour lui le sujet d'une ardente ambition. Romanzoff se plaignit aussi du refus d'Osman-Efendi de signer une prolongation de l'armistice qui lui avait été proposé par le ministre de Prusse, M. de Zegelin.

Quelques jours après la réception de cette lettre, le grand-vizir envoya le khodja du diwan, Wassif-Efendi, plus tard historiographe et ministre de l'extérieur, au feld-maréchal Romanzoff, pour lui demander de prolonger de six mois l'armistice, qui était à la veille d'expirer. Lorsque Wassif prit congé du grand-vizir, le

kiayabeg Resmi-Ahmed, qui l'attendait à l'entrée de la tente, lui recommanda de ne rien épargner pour faire prolonger la durée de l'armistice, ne fût-ce que de dix jours. Il fallait à tout prix obtenir cette prolongation, car, depuis qu'Osman-Efendi était de retour au camp, les deux tiers de l'armée avaient déserté leurs drapeaux, et l'autre tiers restant n'attendait que le moment de fuir également. Wassif se rendit en sept heures de Schoumna à Rousdjouk, où Daghistani Ali-Pascha lui procura un radeau qui le transporta sur la rive opposée du Danube. Ce général, auquel Wassif démontra la nécessité de défendre à ses soldats tout acte d'hostilité contre les Russes, ne laissa pas de faire éclater le déplaisir que lui causaient les ordres du grand-vizir. Contrairement aux vues de Resmi-Ahmed, il se plaignit « de ce qu'ayant trop de troupes, » il ne pouvait plus modifier leur ardeur belliqueuse, » et ajouta que, si le grand-vizir lui permettait de passer le Danube, il se faisait fort de reconquérir en peu » de temps tout le pays qui s'étend depuis ce fleuve » jusqu'à Kiow. » A Yerkœi<sup>1</sup>, Wassif monta dans la calèche<sup>2</sup> que le commandant russe avait fait mettre à sa disposition, et prit le chemin de Yassy. A trois lieues de Yerkœi, il rencontra les deux plénipotentiaires turcs qui retournaient à Constantinople. Wassif, s'étant approché de la voiture d'Osman-Efendi, lui commu-

<sup>1</sup> *Giurgewo, Surska.*

<sup>2</sup> Une kaleska, dit Wassif, est la moitié d'un hintow, c'est-à-dire un demi-carosse.

niqua en peu de mots l'objet de sa mission. « Le feld-maréchal n'a pas la faculté d'accorder une prolongation d'armistice, lui dit-il ; cette démarche ne peut que compromettre l'honneur du nom musulman, car demander une chose impossible, c'est s'exposer à un refus aussi humiliant que certain. » Wassif, qui savait qu'Osman-Efendi était d'un caractère à ne jamais pardonner à ceux qui contrariaient ses opinions, et connaissant d'ailleurs toute l'étendue de son crédit, lui répondit qu'il se conformerait en tout à sa manière de voir ; qu'il continuerait sa route s'il le jugeait à propos, ou qu'il retournerait avec lui au camp. Osman-Efendi, flatté de cette soumission, l'invita à l'accompagner. Chemin faisant, il se plaignit beaucoup de Yazindjizadé : « Il ne m'a été d'aucun secours au congrès, dit-il à Wassif, et il n'est bon qu'à faire des provisions de volailles. Si tu en doutes, ajouta-t-il, regarde. » En parlant ainsi, ils arrivèrent devant Yerkœi, où il lui montra du doigt un grand nombre de cages à poulets que Yazindjizadé avait réunies durant le congrès. Wassif eut honte d'un plénipotentiaire de cette trempe. Une heure après son arrivée dans la plaine de Yerkœi, Osman-Efendi le présenta dans sa tente aux ambassadeurs d'Autriche et de Prusse, comme étant le khodjaghian chargé par le grand-vizir de proposer aux Russes une prolongation de l'armistice ; puis il demanda à l'internonce s'il croyait que le feld-maréchal Romanzoff eût les pouvoirs nécessaires pour accorder cette prolongation. Thugut lui répondit, mais d'une manière évasive : « Roman-

» zoff étant muni des pouvoirs de sa cour, il m'est  
 » impossible de dire qu'il ne soit pas en son pou-  
 » voir d'accorder une prolongation d'armistice. »  
 L'ambassadeur de Prusse, au contraire, trancha la  
 question, et lui dit : « Efendi, jusqu'à quand vous  
 » laisserez-vous aveugler par votre présomption obs-  
 » tinée? Comment pouvez-vous prendre sur vous de  
 » retenir un homme envoyé par la Sublime-Porte,  
 » et de l'empêcher de s'acquitter de sa mission? Qui  
 » vous assure que cette mission ne peut réussir; si  
 » elle réussit, son but est atteint; si elle ne réussit  
 » pas, songez qu'elle aura toujours servi à mettre  
 » l'envoyé à même de s'enquérir de la situation et des  
 » forces de l'armée ennemie. Pourquoi voulez-vous  
 » priver votre gouvernement de l'avantage que peut  
 » lui procurer cette connaissance? » A ces mots, Os-  
 man se troubla et changea de couleur; puis se tour-  
 nant vers Wassif, il lui dit : « Efendi, puisqu'il en est  
 » ainsi, il faut partir, car les ambassadeurs le veulent;  
 » autrement, tu me perdras. »

Wassif fut reçu par le feld-maréchal avec bienveil-  
 lance, et, le même soir, il eut avec lui un premier en-  
 tretien en présence d'Obreskoff <sup>1</sup>. Romanzoff, après  
 avoir exprimé quelques doutes sur la sincérité des  
 intentions pacifiques exprimées dans la lettre du  
 grand-vizir, rejeta la demande faite par ce dernier

<sup>1</sup> Wassif rend ici à l'ambassadeur russe ce témoignage impartial :  
*Obreschkof djihandidé wé masslahaté nazar eden payan bîr schakks  
 oloub, c'est-à-dire, Obreskoff était un homme connaissant parfaitement le  
 monde et sachant en affaires prévoir la fin des choses.*

d'une suspension d'armes de sept mois, et en proposa une de quarante jours, ajoutant que, pendant ce délai, il recevrait de Saint-Pétersbourg la réponse de sa cour à la demande d'une prolongation de l'armistice pour sept ou huit mois; il s'offrit même à lui remettre à ce sujet un acte écrit, et lui demanda s'il était autorisé à en agir de même. Wassif feignit d'abord de douter que le grand-vizir consentit à un armistice aussi court, mais enfin il promit au feld-maréchal qu'il aurait une réponse à ce sujet dans l'espace de dix jours. Sur l'observation d'Obreskoff que le terme de dix jours était trop court, et qu'il fallait en prendre douze, Wassif maintint sa parole, qu'il savait bien être en mesure de tenir.

Le second jour qui suivit son départ de Yassy, lorsqu'il repassa par Rousdjouk, le serasker Daghistani Ali-Pascha lui demanda, d'un air d'anxiété, quel avait été le résultat de ses démarches. « Tenez-vous toujours prêt à passer le Danube dans quatre ou cinq jours, » lui répondit Wassif. A ces mots, le Pascha, tout pâle de terreur et presque tremblant, lui dit : « Efendi, c'est impossible, les troupes de Bosnie sont attaquées de la dyssenterie et meurent comme des mouches; le reste de mes soldats, à l'instar des oiseaux de passage, regagnent leurs foyers. Les caisses sont vides et je n'ai pas de vivres. Au nom de Dieu! dites au grand-vizir de m'envoyer au plus tôt des hommes, de l'argent et des munitions; autrement un miracle seul pourra sauver Rousdjouk. — Quel changement subit s'est donc opéré en Votre Excel-

» lence ? et qu'est donc devenue cette noble fierté qui  
 » vous animait ? lui demanda Wassif. — Hélas ! re-  
 » prit le serasker, ma situation était aussi déplorable  
 » qu'elle l'est aujourd'hui, lorsque vous vintes à pas-  
 » ser par cette ville ; mais il m'a fallu parler ainsi en  
 » public, pour ne point déplaire à Osman-Efendi,  
 » qui avait répandu partout le bruit que le feld-ma-  
 » réchal n'avait pas le pouvoir de prolonger seule-  
 » ment de cinq jours l'armistice, que l'armée russe  
 » était décimée par les maladies, et qu'à la première  
 » reprise des hostilités il nous serait facile de pousser  
 » jusque sous les murs de Chocim. » Or, Osman-  
 Efendi était sur le point de retourner à Constantinople, et le crédit dont il jouissait auprès du Sultan, le faisait redouter de chacun. A Hezargrad<sup>1</sup>, Bekirbeg, frère de Nail-Pascha, vint trouver Wassif pour s'informer du résultat de sa mission, car lui aussi avait été alarmé par les discours d'Osman-Efendi, qui ne cessait de répéter partout qu'il était impossible d'obtenir une prolongation d'armistice et qu'il fallait se rendre à Rousdjouk, soit pour tenter le passage du Danube, soit pour défendre cette ville.

Wassif arriva pendant la nuit au camp du grand-vizir. Dès l'aube du jour, il se rendit à la tente de l'étendard, où il trouva le kiayabeg et le reis-efendi. Introduit auprès du grand-vizir, il lui rendit compte du succès de sa mission et des efforts qu'il avait dû faire pour modérer le zèle de Bekirbeg. Le grand-vizir

<sup>1</sup> Rasgrad.

fut si charmé de ce que Wassif avait continué sa route malgré les propos inconsidérés d'Osman-Efendi, que, ne sachant dans le moment de quelle manière lui témoigner sa satisfaction, il lui donna tout l'or qu'il avait sur lui et l'éleva au rang d'ameddji, c'est-à-dire, de sous-secrétaire dans la chancellerie de l'Etat. Mais Wassif refusa d'accepter cette place par la raison, que Nouri-Efendi, le titulaire, homme d'un âge déjà très-avancé, mais qui avait rendu les plus grands services à l'Empire, ne pourrait qu'être blessé d'une révocation imméritée. Il se contenta de prier le grand-vizir de lui réserver ses faveurs pour une meilleure occasion ; mais à peine se fut-il retiré, que Mouhsinzadé envoya après lui un de ses officiers pour lui annoncer qu'il lui avait accordé un fief considérable<sup>1</sup> près de Karahissar en Anatolie<sup>2</sup>.

La lettre par laquelle le feld-maréchal Romanzoff annonça au grand-vizir, qu'il accordait un armistice de quarante jours, fut lue en plein diwan, et l'armistice fut voté avec une égale joie par tous les assistans. On se montra d'autant plus empressé à envoyer au camp russe la convention d'armistice signée du grand-vizir, qu'on venait de recevoir la nouvelle que cinq

<sup>1</sup> Ziamet ou fief rapportant un revenu de plus de 20,000 aspres par an ; avec obligation, pour le possesseur, d'entretenir en temps de guerre un nombre déterminé de cavaliers.

<sup>2</sup> Wassif se plaint à cette occasion que, sous le règne d'Abdoul-Hamid et après la mort du grand-vizir Mouhsinzadé, ce fief lui a été repris à l'instigation de la sultane Essem, par la raison que ce premier ministre avait d'abord songé à le donner à l'intendant de la sultane, épouse de Mouhsinzadé.

cents janissaires déserteurs avaient battu le commandant de Tschalik-Kawak et franchi le Balkan. Osman-Efendi, en apprenant cette nouvelle, ne put prononcer que ces paroles : « Je ne l'aurais jamais cru. » Mais Yasindji-Efendi, avec lequel il était entièrement brouillé, se leva et lui dit : « C'est ainsi que tu es toujours trompé; en dépit de tes manières bizarres, tranchantes et exclusives, il n'est pas une circonstance où Dieu le Tout-Puissant ne te confonde. » Là-dessus l'assemblée se sépara.

Trois semaines plus tard, le grand-vizir reçut du quartier-général russe de nouvelles lettres, dans lesquelles Romanzoff lui signifiait l'acceptation par l'Impératrice de l'armistice demandé; en même temps, il l'informait qu'Obreskoff était autorisé à rouvrir les négociations, et qu'on avait choisi pour lieu du congrès la ville de Bukarest à la place de celle de Fokschan (17 octobre 1772—9 redjeb 1185). Dès que la prolongation de la suspension d'armes eut été publiée dans le camp ottoman, Mouhsinzadé procéda au choix des nouveaux plénipotentiaires. Il nomma à cette haute fonction le reis-efendi Abdourrizak, homme profondément versé dans les affaires et jouissant de la considération et de l'estime particulière du Sultan. Il lui adjoignit, comme conseillers, le basch-mouhasebedji Souleïman Penah, et l'inspecteur aux revues des silihdars, Atallahbeg; le beglikdji (chancelier du reis-efendi), Esseïd Mohammed Khaïri-Efendi, fut nommé secrétaire des plénipotentiaires, et Wassif secrétaire des conférences. Ces derniers devaient être secondés par deux écri-



vains de la chancellerie du cabinet du grand-vizir. Le premier maître des requêtes, Ibrahim Mounib-Efendi, fut chargé, *par interim* et en l'absence du reis-efendi Abdourrizak, de gérer les affaires de son ministère. Les ambassadeurs d'Autriche et de Prusse, dont la présence au congrès de Fokschan avait coûté à la Porte près de trois cent mille piastres, sans qu'elle en eût tiré le moindre profit, ne furent pas invités, cette fois, à se rendre à Bukharset et restèrent à Constantinople.

Aussitôt qu'Abdourrizak eut reçu au camp du grand-vizir, avec les pleins-pouvoirs du Sultan, la confirmation de sa nomination, il partit de Schoumna et se rendit par Rousdjouk et Yerkœi à Bukharest (2 novembre 1772 — 25 redjeb 1185). Obreskoff et lui se firent d'abord complimenter réciproquement par leurs interprètes; ensuite Obreskoff vint en personne saluer le reis-efendi. Celui-ci, la veille du jour où il devait lui rendre sa visite, lui fit présent d'un cheval richement harnaché; le fils d'Abdourrizak, Ahmed Hamid-Efendi, de son côté, envoya aussi un cheval superbe au fils du feld-maréchal Roumanzoff, qui avait accompagné l'ambassadeur russe à Bukharest. Ce dernier reconnut cette attention en lui envoyant en retour des fourrures d'hermine et de zibeline.

Les plénipotentiaires se réunirent, pour la première fois, le 20 novembre (13 schâban). Khaïri-Efendi et Wassif rédigèrent le protocole de la conférence, de telle sorte que le premier écrivit les discours prononcés par les ambassadeurs russes, et le second,

ceux des plénipotentiaires ottomans. Après l'échange des pouvoirs, on traita d'abord de la prolongation de l'armistice. Abdourrakak voulait une trêve de sept ou huit mois; mais les Russes ne consentant à accorder que la moitié de ce terme, on convint enfin d'une prolongation d'armistice de quatre mois et de cinq pour les contrées plus éloignées, telles que la Géorgie et la Tscherkassie. Toutes les conditions de la première trêve, conchue entre Abdoultérin et Simolin, furent, en conséquence, ratifiées une seconde fois et prorogées jusqu'au 21 mars suivant; on en dressa de nouveaux actes qui furent signés et échangés immédiatement. Le grand-vizir, en recevant copie de cet acte, en fut tellement ravi que, pour nous servir de l'expression de Vassif, « il suspendit ses armes au clou de l'oubli<sup>1</sup>. »

Dans la seconde conférence, Obreskoff, au lieu d'ouvrir la séance, comme il l'avait fait naguère au congrès de Fokschan, en demandant l'indépendance des Tatares, demande qui avait amené la dissolution du dernier congrès, reproduisit les prétentions énoncées par Orloff et par lui-même au congrès précédent. Il parla d'indemnité pour les frais de la guerre, sans dire un mot des Tatares, et se plaignit de ce que la Porte avait commencé la guerre. Abdourrakak opposa à cette accusation l'attitude menaçante qu'avait prise la Russie; il prétendit que la Porte avait les mêmes droits à un dédommagement pour les ravages que les

<sup>1</sup> *Alaté karbiysi apikhtel mîr mari nayan.*

troupes russes avaient comencé à Balta au sein de la paix, sans parler d'une indemnité pour les frais de la guerre : « C'est l'habitude des cours, dit-il, de faire » leurs préparatifs de guerre au moins pour trois ans ; » mais la Porte a été surprise dans l'affaire de Pologne, qui a causé cette guerre ; de plus, l'assurance » du résident russe que tout s'arrangerait à l'amiable » lui a fait négliger ses apprêts au point qu'elle n'a pas » même eu le temps de pourvoir à l'approvisionnement des troupes : Vous n'ignorez pas, continua-t-il, que, lors de l'arrivée de l'armée musulmane à Bender, les vivres ont manqué, et que les habitans » nous ont adressé ce reproche continu de tout le monde, » que, puisque la Porte pensait à déclarer la guerre, » elle aurait dû, depuis long-temps, établir des magasins. Les espérances de paix que la Russie n'a cessé » de donner ont été cause de cette omission ; c'est donc » à elle plutôt qu'à nous de payer une indemnité. »

Après une longue et vive discussion, Obreskoff passa, comme au congrès de Felschan, à un autre article.

Les plénipotentiaires continuèrent pendant quelque temps à s'assembler régulièrement deux fois par semaine ; il y eut, en outre, des séances extraordinaires, dans lesquelles on discuta avec vivacité, mais sans résultat. Enfin, Obreskoff présenta aux plénipotentiaires turcs une note conçue en dix articles qui comprenait toutes les demandes de la Russie. Cette pièce portait en substance : « 1° Que les habitans de la Moldavie et de la Valachie, qui avaient

» pris les armées contre la Porte, devaient être traités  
 » par elle avec douceur, et qu'elle devait leur accor-  
 » der une amnistie pleine et entière; 2° que toutes les  
 » forteresses de Géorgie devraient être rendues à la  
 » Porte, à condition que les musulmans s'abstien-  
 » draient dorénavant de tout trafic d'esclaves géor-  
 » giens; 3° que les ambassadeurs de la Russie près la  
 » Sublime-Porte seraient traités dans les audiences  
 » avec les plus grands égards; 4° que toutes les per-  
 » sonnes attachées au service des ambassadeurs et leurs  
 » interprètes seraient exempts de la capitation et de  
 » toute espèce de taxes; 5° que les renégats, après  
 » qu'on leur aurait demandé, plusieurs fois en pré-  
 » sence des drogmans, s'ils persistaient dans leur  
 » résolution d'embrasser l'islamisme, ne pourraient  
 » plus être réclamés par les ambassadeurs de Russie;  
 » 6° que cependant tout renégat qui aurait commis  
 » quelque vol, serait obligé de restituer les objets en-  
 » levés par lui; 7° que la grande et la petite Kabarta  
 » seraient cédées par la Porte à la Russie; 8° que le  
 » khan de Crimée serait à l'avenir choisi par les  
 » Tatares eux-mêmes; 9° qu'on se rendrait réci-  
 » proquement les prisonniers sans rançon et sans  
 » échange, et par forme de remerciement<sup>1</sup>; enfin

1 « L'article du protocole des conférences qui parle de l'élargisse-  
 ment de tous les prisonniers sans rançon s'exprime ainsi : « *Dorénavant  
 tous les esclaves non-seulement russes, mais aussi tous les esclaves qui  
 confessent la religion schismatique, les Polonais, les Moldaves, les Vala-  
 ques et les Géorgiens, ainsi qu'on les rencontre dans les Etats ottomans,  
 doivent être rendus à la liberté à la première demande du ministre*

» 1<sup>o</sup> que le dernier traité de paix (celui de 1643) serait considéré comme non venu et annulé. » Lorsque, après de longues et vives contestations, les plénipotentiaires turcs eurent signé ces dix articles, Obreskoff commença petit à petit à remettre sur le tapis la question de l'indépendance des Tatares, qui était la véritable base de la paix à conclure. Cette question présenta de grandes difficultés, cependant elle fut résolue en partie, et l'on arrêta les points suivans : 1<sup>o</sup> dans toutes les mosquées de Crimée, les imams, en prononçant la prière du vendredi, feront, comme par le passé, les vœux accoutumés pour le Sultan ; 2<sup>o</sup> les khans élus librement par les Tatares seront approuvés et confirmés dans leur dignité par le Sultan ; 3<sup>o</sup> les oulémas tatares, chargés de rendre la justice, recevront à cet effet du grand-juge de Constantinople une autorisation spéciale et gratuite, qui légitimera leurs décrets en matière religieuse et civile.

Le seul objet sur lequel les plénipotentiaires ne purent s'accorder fut la possession définitive des forteresses de Kertsch et de Yenikalaa, qu'Obreskoff per-

*russe résidant près la Sublime-Porte.* « C'est par cette tournure sophistique que la Russie parvint à s'arroger un droit de protection sur les sujets polonais, moldaves, valaques et schismatiques et que la Porte le reconnut formellement. Si cette clause peut servir d'exemple de ce qu'on doit attendre de la légèreté des diplomates de ce pays, il prouve aussi combien il est à désirer qu'à l'avenir on n'abandonne pas aveuglément à l'inhabileté des Turcs et aux chances d'une négociation mystérieuse la forme de la paix future qui intéresse à un si haut point toutes les autres cours ; car comme elle règle l'état futur de l'Empire turc, elle détermine en même temps l'état du monde en général. » Rapport de Thugut du mois de mai 1775.

sistait à demander pour les Russes, tandis que le reis-efendi voulait qu'elles fussent rendues aux Tatars. Afin d'éviter une nouvelle dissolution du congrès, les pléni-potentiaires convinrent d'un délai de quarante jours, pour prendre à ce sujet les ordres ultérieurs de leurs cours respectives.

Le délai expiré, Obreskoff présenta dans la vingt-septième conférence, un *ultimatum* conçu en sept articles qu'il avait reçu de son gouvernement (4-15 février 1773). Il portait qu'aussitôt que la Porte aurait donné son consentement à l'adoption des articles qu'il contenait, l'Impératrice renoncerait à l'indemnité pour frais de guerre qu'elle avait droit de réclamer. Ces articles stipulaient : 1° que la Russie serait reconnue garante de l'indépendance des Tatars ; que les forteresses de Kertsch et de Yenikalaa resteraient entre les mains des Russes ; que les bâtiments de guerre et de commerce russes pourraient naviguer librement sur la mer Noire et dans l'Archipel ; 2° que toutes les autres forteresses de Crimée seraient rendues aux Tatars ; 3° que le voïévode de Moldavie, Grégoire Ghika, alors prisonnier des Russes, serait réintégré dans sa principauté comme prince héréditaire, avec obligation pour lui d'envoyer à Constantinople, non plus tous les ans, mais tous les trois ans un tribut équivalant à la totalité de ses revenus d'une année, comme le faisait la république de Raguse ; 4° que la Russie aurait un représentant permanent à Constantinople ; 5° que Kilbouroun serait abandonnée en toute propriété à la Russie et que la forteresse

d'Oczakow serait rasée ; 5° que la Porte reconnaîtrait aux monarques de Russie le titre de padischah et un droit de protection sur les sujets de l'Empire ottoman qui confessaient la religion grecque.

Le reis-efendi se récria sur la dureté de ces conditions ; il déclara que la Sublime-Porte ne pouvait accéder à un seul de ces articles, et qu'il valait mieux verser jusqu'à la dernière goutte de sang que de les accepter. Néanmoins, sur l'invitation que lui fit Obreskoff d'envoyer ces propositions à la Porte avant de se retirer, Abdourrizak dépêcha Atallahbeg à Schoumna où l'armée était en quartier d'hiver. Le grand-vizir communiqua la note contenant les nouveaux articles russes aux seigneurs du diwan et aux généraux des troupes. L'avis unanime du conseil fut : « Que le but principal de la Russie était la possession du port de Kertsch et de Yenikalaa ; que tout le reste de cette note était pur galimatias<sup>1</sup>, et ne contenait que des sophismes<sup>2</sup> ; qu'il serait facile de s'entendre sur l'article stipulant, en faveur des Russes, la libre navigation des mers ottomanes ; qu'il valait mieux reconnaître l'entière indépendance des Tatares que de laisser les choses dans leur état actuel, d'autant qu'avec le temps on pourrait ressaisir ce qu'on avait perdu ; qu'il serait possible de se procurer la somme de cinquante mille bourses, que la Russie demandait pour les frais de la guerre, en cas de non-acceptation des clauses formulées dans la note, enfin, qu'il

<sup>1</sup> Magtala. — <sup>2</sup> Sofista.

» serait difficile d'obtenir une paix avantageuse, lors  
» même qu'on pourrait continuer la guerre pendant  
» dix autres années. » Atallahbeg fut chargé de porter  
à Constantinople cet avis du conseil. Plusieurs mem-  
bres du diwan impérial et surtout Osman-Efendi s'é-  
levèrent avec force contre les conditions proposées ;  
après de longs débats, on décida qu'il fallait les rejeter  
toutes. Atallahbeg retourna avec cette réponse à Bu-  
kharest ; mais, avant son départ, le grand-vizir lui re-  
commanda secrètement d'engager Abdourrizak à ne  
rien brusquer et à tâcher de faire traîner les confé-  
rences en longueur. Le reis-efendi fit tous ses efforts  
pour déterminer la Russie à se relâcher sur quelques  
points de ses prétentions. Après une discussion animée  
qui dura trois heures, Obreskoff déclara que, si ses  
propositions n'étaient pas toutes acceptées par la Porte,  
il ne pourrait plus entrer en pourparlers, et que,  
dans ce cas, il avait ordre de se retirer. Le lendemain,  
Abdourrizak-Efendi fit auprès de lui une nouvelle  
tentative : il se rendit accompagné du beglikdj Atallah  
et de Wassif à la maison d'Obreskoff, où de part et  
d'autre on reproduisit pendant quelques heures les  
anciens raisonnemens ; mais on ne put s'accorder.  
Toutefois, Obreskoff promit que, si la Porte accédait  
aux derniers articles, la Russie ne s'opposerait pas à  
la construction d'une forteresse turque sur les rives  
de Taman ; il déclara que, dans le cas contraire, le  
congrès devait être dissous, et ajouta que s'il restait  
plus long-temps à Bukharest, il s'exposerait à des dés-  
agrémens et au ressentiment de sa souveraine. Ce-



pendant le reis-efendi avait secrètement reçu une lettre autographe du Sultan qui l'autorisait à offrir à la Russie une somme de soixante-dix millions de piastres <sup>1</sup> si elle voulait se désister de sa demande relative aux forteresses de Kertsch et de Yenikalaa. Obreskoff, après avoir entendu cette proposition, répondit : « J'ose me rendre garant que ma cour, que » cependant vous croyez menacée de banqueroute, ne » fera aucune difficulté de vous payer cette somme si » vous acceptez sur l'heure les quatre articles en li- » tige, » à savoir ceux relatifs à l'indépendance des

<sup>1</sup> Wassif dit 15,000 bourses, c'est-à-dire 80 millions ; mais Obreskoff dans sa lettre dit 70 millions. « Le 21 je me suis rendu chez lui ; alors Abdourrizak-Efendi m'a déclaré qu'avant ce jour, il n'avait reçu l'avis d'aucune résolution décisive de la Porte, mais que ce matin le courrier arrivé lui a apporté son ultimatum qui est, que la Porte, pour la restitution de toutes les conquêtes faites sur elle, pour l'indépendance des Tatares, pour l'abandon de Yenikale et de Kersch, et pour la renonciation à la libre navigation de la mer Noire, offre soixante-dix mille bourses ; ma réponse fut que tous les trésors ne feraient pas changer la résolution de ma cour par rapport à ces quatre principaux points : 1<sup>o</sup> La liberté et l'indépendance des Tatares telle que je l'ai proposée ; 2<sup>o</sup> la cession de Yenikale et de Kersch et celle de leurs districts définis dans l'article qui y est relatif ; 3<sup>o</sup> la navigation dans toutes les mers pour toutes sortes de bâtimens sans aucune restriction, et 4<sup>o</sup> la liberté de commercer sur le pied des autres nations dans les échelles de la mer Noire. Et comme le terme de l'armistice est échu et que la ville de Boucherest est une place d'armes et un dépôt de toutes les provisions et munitions de guerre de l'armée qui est ici, il ne convenait en aucune façon d'y rester plus long-temps. C'est pourquoi nous avons pris la résolution de nous séparer, lui de se retirer au-delà du Danube, et moi dans quelque ville de la Moldavie, sans toutefois dissoudre le congrès, ni rompre nos négociations, qui seront continuées par voie de correspondance ministérielle, jusqu'à ce qu'une des parties contractantes fasse connaître sa dernière résolution pour ou contre les points précités. » Lettre de M. Obreskoff à l'internonce, Bukharest le 11 (22) mars 1773.

Tatars, à la cession de Kertsch et de Yenikalaa, à la démolition des fortifications de Kilbourous et à la liberté du commerce. Le reis-efendi, Kairi Atallah et Wassif, saisis d'étonnement, commencèrent seulement alors à désespérer du succès des négociations. Une autre fois le plénipotentiaire ottoman rappela à Obreskoff, dans la chaleur de la discussion, la paix du Pruth et la générosité du général turc qui avait laissé échapper le czar Pierre I<sup>er</sup>. « Lorsque Pierre, » votre souverain, lui dit-il, en était réduit aux plus » cruelles extrémités et n'avait d'autre nourriture que » l'écorce des arbres, la Sublime-Porte s'abstint de le » tuer ou de le faire prisonnier; elle se contenta de la » restitution d'Azof. Vous avez ensuite éludé votre » promesse, et ce ne fut qu'au moment où vous vîtes » qu'on songeait sérieusement à vous faire de nou- » veau la guerre, que vous vous décidâtes à la remplir; » l'inexécution de cet engagement est un des actes qui » vous ont fait accuser de mauvaise foi. — Votre » général Baltadji Mohammed-Pascha, répliqua Obres- » koff, fit preuve en cette circonstance de sagesse et » de prudence; c'était un grand-vizir qui réfléchissait » à la portée des choses; il sentit qu'en forçant une ar- » mée réduite au désespoir à combattre, il s'exposerait » à voir la victoire s'échapper de ses mains<sup>1</sup>. »

Abdourrizak-Efendi, avant de partir de Bukharest, eut avec Obreskoff une dernière conférence<sup>2</sup> dans la

<sup>1</sup> Wassif, II, p. 245, dit qu'on échangea beaucoup de paroles semblables, mais que leur reproduction ne servirait qu'à lui échauffer la bile.

<sup>2</sup> *Мамурзакъ и Обресковъ.*

démontre de celui-ci ; mais elle n'eut pas plus de résultat que la précédente. Les deux plénipotentiaires se séparèrent après être convenus qu'ils entretiendraient une correspondance à l'effet de ratifier les articles déjà adoptés, et que, dans le cas où ils seraient confirmés par leurs cours respectives, ils se réuniraient de nouveau pour les échanger dans l'île de Yerkoï ou ailleurs<sup>1</sup>. Ce fut le lendemain du solstice d'été (22 mars 1773 — 28 silhidjé 1186) que le reis-efendi quitta Bukharest avec toute sa suite pour se rendre au camp du grand-vizir. La trêve venait d'expirer et il fallait se préparer à de nouveaux combats. En attendant, la Porte exposa dans un long manifeste adressé aux ministres européens, les motifs qui avaient déterminé la dissolution du congrès<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Obreskoff dans sa lettre à Thugut, datée de Bukarest, 31 mars 1773 (11 avril), dit : « La convention que j'ai faite avec Abdurizzak-Efendi de ne pas rompre le fil de notre négociation, a été pleinement approuvée par le grand-vizir et ratifiée de lui dans la forme voulue. Ainsi elle va son train, et notre correspondance ministérielle sera aussi authentique que si nous traitions au sein même d'un congrès ; par conséquent, Monsieur, vous êtes toujours à temps d'employer toutes vos ressources et de faire ce que votre zèle vous inspirera pour mener l'affaire à une heureuse conclusion ». Obreskoff entretint une correspondance active avec Thugut et Zegalin qui continuèrent, mais inutilement, à offrir leurs bons offices. La correspondance de Thugut et d'Obreskoff est jointe aux rapports du premier.

<sup>2</sup> Traduction d'un manifeste de la Porte du 16 avril 1773 (25 moharrem 1187), jointe au rapport de Thugut du 20 avril ; ce manifeste fut communiqué à tous les ministres européens accrédités à Constantinople, avec l'ultimatum de la Russie : *Questa è la copia della traduzione dell'originali esposizioni degli articoli che il S. Obreskoff in qualità di gran Ambasciatore Plenipotenziario della Corte di Russia ha presentato in idioma italiano al Reis Ef. o sia gran cancelliere Abdurizak Ef. Ple-*

Aux réunions du diwan impérial qui avaient précédé le retour du reis efendi, on avait longuement débattu la question de savoir s'il fallait ou non accéder à la cession des forteresses de Kertsch et de Yenikalaa; mais, quel que fût le désir du Sultan et du ministère de conclure la paix, ils ne purent vaincre l'obstination des oulémas, qui ne voulurent pas entendre parler de la paix au prix de l'abandon de ces deux forteresses, à la possession desquelles ils attachaient une importance plus grande qu'à l'indépendance même des Tatares. Le fait suivant, que l'historiographe de l'Empire raconte comme le tenant de la bouche d'un molla, frère du reis-efendi Abdourrizak, prouve quelle était alors la puissance des oulémas et l'impuissance du Sultan, ce maître absolu si jaloux de régner par lui-même, vis-à-vis de ce corps. Un des deux kadiaskers, probablement Mohammed molla, l'âme damnée du Sultan, et plus tard moufti, dit un jour au frère du reis-efendi : « Que fait ton frère ? J'ai appris » de la bouche du Padischah que, si Abdourrizak » voulait prendre sur lui de ratifier toutes les clauses

*nipotenziario della Sublime Porta, intendendo ed esponendo che sieno accettati, la quale contiene le proposizioni della Corte di Russia.* Rapport de Thugut du 20 avril. « Copie de la traduction de la pièce originale que le plénipotentiaire russe Obreskoff fit remettre par son interprète Pini (l'original en italien, et la traduction écrite en turc) au plénipotentiaire de la Sublime-Porte, le Reisul Kutab Abberrezak-Efendi, touchant l'indépendance des Tatares, et par laquelle il fait dépendre le règlement des autres articles qu'il a proposés à l'acceptation et à l'exécution de celui-ci, qui a pour objet de consacrer l'indépendance illimitée des Tatares, dont l'acceptation pure et simple est posée comme condition *sine qua non*. » Rapport de Thugut du mois d'avril. Archives Impériales.

» du traité et de conclure la paix, il rendrait à  
 » l'Empire ottoman un service signalé; mais il a ajouté  
 » que, si la nation murmurait, il le désavouerait  
 » hautement et l'exilerait aux îles, lui et sa famille. »  
 Ce discours, rapporté à Abdourrizak, produisit un  
 effet contraire à celui qu'on en avait espéré, car la  
 crainte d'un exil, qu'il n'aurait pas même pu partager avec ses proches, lui ôta la hardiesse de prendre sur lui la responsabilité de cette paix, et le détermina à rompre la conférence plutôt que de transgresser ses instructions.

Dans le cours de l'année où l'armistice avait fait taire le bruit des armes, et où la Porte, vainement, avait négocié la paix au congrès de Fokschan et de Bukharest, le Sultan reçut, au milieu de ses revers, quelques nouvelles favorables de Crimée et d'Egypte, où Alibeg, encouragé par les Russes, avait levé l'étendard de la révolte; mais c'était là une faible compensation aux défaites qu'il essayait partout ailleurs.

Les Tatares avaient élu pour khan Sahib-Ghirai qui avait nommé kalgha son frère Schahin-Ghirai, celui-là même que les Russes avaient conduit à Saint-Pétersbourg, et noureddin Behadir-Ghirai<sup>1</sup>. Peu de temps après son installation, cent cinquante des principaux de Crimée adressèrent au Sultan une lettre sup-

1. • Traduction d'un rapport mis sous les yeux de Sa Hautesse par le grand-rizir Mouhzounoghli Mehmet-Pascia par le nommé Osman-Efendi et le Khidiraga des Tartares du Boudjeak qui passa naguère de la Crimée à Oczakow et de là est venu au camp impérial, le 2 schewal 1183, le 7 janvier 1772. • Rapport de Thugut, 3 février 1772.

pliants, où, après lui avoir témoigné leurs regrets de s'être donné eux-mêmes des fers, ils protestaient de leur fidélité et le priaient de ne point les abandonner. Le mécontentement des Tatars et leurs plaintes devinrent encore plus vifs lorsque, l'année suivante, un général russe arriva avec un ukase qui somma le khaïn de lever un corps de dix mille hommes destiné à marcher contre la Suède. Mais les mirzas ayant répondu qu'ils ne s'armaient que pour la défense de leur territoire, et le cabinet de Saint-Petersbourg, jugeant les circonstances peu favorables pour les y forcer, ne donna pas pour le moment d'autre suite à sa demande.

Dès l'ouverture de cette guerre, la Russie avait attaqué l'Empire ottoman de tous les côtés à la fois : au nord et au sud, à l'est et à l'ouest. Ses armées combattaient sur le Danube et en Crimée, sur le Kouban, en Géorgie et en Morée. Ses flottes sillonnaient la mer Noire et la Méditerranée, et menaçaient les rives du Péloponèse, de Syrie et d'Égypte. Nous avons déjà parlé plus haut d'Alibeg, le puissant scheïkh-boleed de l'Égypte, et de la trahison que son beau-frère, Ebou Schah (le père de l'or)<sup>1</sup>, avait méditée contre lui à Damas. Alibeg avait osé destituer, de sa propre autorité, le schérif de la Mécque; après

<sup>1</sup> Nommé généralement Aboubhahab dans les *Relations des voyages*; le mot qui en arabe signifie or est *sehéb*, ou *déshab* si l'on veut prononcer ainsi le *sal* qui a du reste le son d'un *s* doux; *shah* ou *déshab* signifie au contraire le *pas*, la *marche*; on en trouve la preuve dans cette maxime arabe bien connue : *Oustour sehébeq wé schabek wé meshébeq*, c'est-à-dire, Cache ton or, tes pas et ta secte.

s'être mis en possession de Yenbouou au moyen de fermans falsifiés, il avait établi pour son compte, à Djiddé, un receveur des douanes, et répandu dans toute l'Égypte et la Syrie des proclamations<sup>1</sup> qui, imitant le style du Koran et remplies de versets et de traditions tirés de ce livre sacré, fulminaient contre la tyrannie et l'oppression des gouverneurs de la Porte au Caire et à Damas, en invitant les peuples de l'Égypte et de Syrie à secouer le joug et à se déclarer indépendans sous le gouvernement d'un beg mamlouk, comme l'Égypte d'autrefois. Le scheikh Tahir qui bravait à Akka les ordres de la Porte, avait accepté l'offre que lui avait faite Alibeg de se joindre à lui. Dès lors une solidarité insurrectionnelle lia la Syrie et l'Égypte. Le gouverneur de Damas, chargé par la Porte de réduire les rebelles, fut battu, et l'émancipation égyptienne fut consommée par cette victoire. Après avoir brisé la puissance de Hammâm, scheikh des Bédouins de la Haute-Égypte, Atibeg vola à la conquête de l'Arabie et de là à celle de la partie de la Syrie qui relevait encore du Sultan. Ce pays, de tout temps prédestiné à graviter autour de l'Égypte, devait affermir sa puissance naissante. La perte de quelques bâtimens qu'un corsaire russe avait capturés en vue de Damiat<sup>2</sup>, avait mis en relation le scheikhol-beled et le comte Alexis Orloff, qui commandait les forces russes dans

<sup>1</sup> Wassif, II, p. 217, cite une de ces proclamations qui plus tard ont servi de modèle à celles que Bonaparte a répandues en Égypte et en Syrie.

<sup>2</sup> Volney. *Voyage*, I, chap. 8. *Précis de l'histoire d'Alibek*.

la Méditerranée. Alibeg en profita pour conclure avec Orloff un traité en vertu duquel la Russie s'engageait à lui fournir contre la Porte des troupes et des munitions de guerre. En peu de temps, il conquiert Gaza, Ramlah, Nablous, Jérusalem, Yaffa, Seydah; Damas elle-même ouvrit ses portes. Ces succès furent suivis de cruels revers. Son beau-frère, Abouzeheb, le trahit au moment où il se disposait à marcher sur les frontières ottomanes. Battu par son rival sous les murs du Caire, Alibeg s'enferma dans la citadelle de cette ville; puis, mieux conseillé, il se retira en Syrie avec son trésor et son harem, auprès du scheikh Tahir<sup>1</sup>, son fidèle ami et son allié. Celui-ci fut le prédécesseur de Djeddar-Pascha (le boucher), devenu si fameux de nos jours par sa tyrannie et la vaillante défense qu'il fit dans Akka contre l'armée française.

Alibeg et Tahir réprirent l'offensive et marchèrent au secours de Saïda, vivement pressée par Osman-Pascha, gouverneur de Damas et par les Druses, ses alliés. Dans la rade d'Akka était alors mouillée une escadre russe, qui, favorisée par l'insurrection de Tahir, était venue se ravitailler sur les côtes de Syrie. Tahir obtint, moyennant six cents bourses, du commandant de l'escadre la promesse de le seconder à l'attaque de Saïda. L'armée de Tahir se composait de six mille cavaliers de Safed et de Mouteweli, de huit cents mamlouks d'Alibeg et

<sup>1</sup> Tahir (le pur) que les Egyptiens prononcent *Daher*, nom qui signifie le brillant.



de mille fantassins barbaresques. Les Turcs et les Druses formaient un effectif de dix mille cavaliers et de vingt mille paysans. Osman-Pascha, à l'approche de Tahir, leva le siège de Saïda et lui offrit la bataille près de cette ville, au bord de la mer, où une frégate russe avait donné le signal du combat. Les Druses s'enfuirent, et la bataille fut gagnée. L'escadre russe bombardra Bairout et réduisit trois cents maisons en cendres. Séduit par des promesses et par les supplications des troupes d'Abouzeheb qui le conjuraient de venir se mettre à leur tête et de reprendre les rênes du gouvernement, Alibeg se mit en marche sans vouloir attendre un renfort russe qui lui avait été promis, et suivi seulement de cinq cents mamlouks et de quinze cents cavaliers de Safed, commandés par Osmanbeg, fils d'Ahmed (avril 1773 — moharem 1187). En attendant, Scheïkh Takir s'avança sur Yaffa et Nablous dans l'intention de punir les habitans de ces villes de leur défection; mais Yaffa se défendit et n'ouvrit ses portes qu'au mois de février de l'année suivante.

Sur ces entrefaites, Alibeg alla camper devant Salihié, où quatre cents Russes vinrent le rejoindre. Un premier combat avec l'avant-garde d'Abouzeheb, forte de mille mamlouks, tourna entièrement à son avantage; mais au lieu de se déclarer pour Ali, les troupes égyptiennes, moins toutefois les janissaires restés neutres, continuèrent à combattre sous le drapeau du nouveau scheïkhol-beled. Blessé dans l'affaire de Salihié, Alibeg se résigna à son sort. La ba-

taille s'engagea et fut perdue par le fait d'une trahison. Ali, que ses blessures avaient forcé de demeurer au camp, en recevant cette fatale nouvelle, refusa de se retirer à Gaza et attendit courageusement l'ennemi à l'entrée de sa tente. Blessé de nouveau par deux balles, il continua à se défendre à genoux, avec le courage d'un héros. Enfin, il fut écrasé par le nombre. Le jeune Mouradbeg, auquel Abouzeheb avait promis la main de la belle épouse d'Ali <sup>1</sup>, traître à son bienfaiteur, le fit prisonnier et le conduisit sous la tente du vainqueur. Transporté au Caire, Alibeg y mourut trois jours après, des suites de ses blessures, sinon par le poison. Au nombre des prisonniers se trouvèrent quatre officiers russes ; tous les autres, officiers et soldats, avaient péri dans la bataille. Les premiers, avec la tête d'Alibeg, furent remis par Abouzeheb au gouverneur Khalil - Pascha qui les envoya, comme témoignages de la fidélité du beg mamlouk, à Constantinople où l'exécution d'Alibeg fut déclarée légitime par un fetwa du moufti. Cette sentence, qui avait trouvé beaucoup de contradicteurs parmi les oulémas, avait été vivement approuvée par le juge d'armée Mohammed-Molla qui, en flattant dans cette circonstance comme dans toutes les autres les volontés du Sultan, s'ouvrait l'accès de la plus haute dignité judiciaire

<sup>1</sup> L'auteur de cette histoire a eu l'occasion de visiter cette femme, connue alors sous le nom de *mère des Mamlouks*, lorsqu'en 1801 sir Sidney Smith le chargea de lui offrir quelques présents ; il aurait également fait la connaissance de Mouradbeg si, au moment où il voulait se rendre dans la Haute-Egypte, ce chef n'était mort de la peste.

de l'Empire. Quant au scheikh Tahir, il continua à braver dans les murs d'Akka la puissance de la Porte; c'était un rebelle courageux, actif et entreprenant, mais non pas un tyran comme son successeur Djezzar (le boucher).

Le congrès de Bukharest avait été dissous non-seulement contre la volonté du Sultan et celle de ses ministres, mais aussi contre le désir du grand-vizir et du reis-efendi Abdourrizak. Cette rupture, comme nous l'avons déjà dit plus haut, était due uniquement à l'obstination des oulémas qui, à aucun prix, ne voulaient abandonner les forteresses de Kertsch et de Yenikalaa. Pour réveiller l'énergie de la nation, le Sultan adressa aux gouverneurs et aux troupes une proclamation, où il les engageait à redoubler de zèle pour conquérir la paix, dont le besoin se faisait sentir davantage chaque jour. Les ministres de la Porte donnèrent l'exemple dans cette circonstance, en levant et en équipant, de leurs deniers, de nombreux bataillons. C'est ainsi que le grand-vizir fournit un corps de mille fusiliers, le defterdar un de deux cents, le reis-efendi, le tschaouschbaschi, les agas des sipahis et des silihdars, chacun cinquante hommes; quant aux agas des djebedjis, des topdjis et des toparabadjis, ils envoyèrent à l'armée chacun une troupe de cent hommes armés et habillés à leurs frais.

Le commandement d'une division de la flotte, celle de la mer Blanche (Méditerranée), fut confié, pour cette campagne, au serasker des Dardanelles, Hasan-Pascha, qui venait de remplacer le kapitan-pascha

Moldowandji, envoyé pour cause de maladie à Rodosto; l'autre, celle de la mer Noire, à Kelledji Osman-Pascha. Cette dernière, composée de quatre vaisseaux de haut-bord, portant chacun cinquante à soixante canons et quatre cents lewends, de quatre caravelles, armées de trente à quarante canons et de deux cents hommes, de cinq schebeks et de quarante autres navires de différentes grandeurs <sup>1</sup>, était destinée à reconquérir la Crimée. Cependant Kelledji Osman ne fit pas même une tentative à cet effet; car, d'un côté, le conseil du Sultan était en désaccord sur les ordres à transmettre au nouveau serasker de Crimée, Dewlet-Ghirai; de l'autre côté, Osman-Efendi ne cessait de remettre sur le tapis son ancien projet d'une expédition sur le Kouban. L'été se passa sans que la Porte eût essayé de rétablir son autorité en Crimée non plus que sur le Kouban, et Djanikli Ali-Pascha ainsi que Dewlet-Ghirai, en attendant les ordres du Sultan, passèrent tranquillement l'été dans leurs quartiers à Trabezoun. La Porte avait également lieu d'être mécontente de Bakht-Ghirai et de Makssoud-Ghirai; car si le premier avait trompé la confiance qu'elle avait mise en lui, le second, fixé depuis une année aux environs de Rousdjouk et de Nicopolis, accablait le pays qu'il devait défendre. De plus, Makssoud - Ghirai, piqué de ce que Bakht-Ghirai lui avait été préféré dans le commandement, avait en dernier lieu quitté secrètement le camp du grand-vizir pour se retirer dans une

<sup>1</sup> Rapport de Thugut du 1<sup>er</sup> avril 1773.

de ses fermes (26 avril 1773)<sup>1</sup>; mais le Sultan, vivement irrité de sa conduite, l'exila à Tatar-bazardjik.

Aussitôt que le congrès de Fokschan eut été dissous, les mouvemens de l'armée russe firent connaître l'intention où elle était de passer le Danube, près de Balia-Boghazi, entre Silistra et Khirsowa, et plus bas, aux environs de Touldja. En conséquence, le grand-vizir envoya ordre au serasker de Silistra, Osman-Pascha, à celui de Bazardjik, Abdi-Pascha, et au beglerbeg Tscherkes-Pascha, chargé de la défense de Babataghi, l'ordre de surveiller avec soin les mouvemens de l'ennemi. Mais la plus grande partie des troupes ayant déserté leurs drapeaux, toute la population riveraine s'enfuit à Bazardjik, à la première apparition des Russes; l'ennemi pénétra jusqu'à Karasou, puis il se retira à Ismaïl, après avoir fait sauter les fortifications de Kara-Kerman<sup>2</sup>. Dans toute l'étendue du pays compris entre Babataghi et Bazardjik, c'est-à-dire au moins quarante lieues, on ne vit plus que des maisons incendiées et des champs dévastés. Bakht-Ghirai, qui se trouvait en quartier d'hiver à Karasou, ville située juste à égale distance de Babataghi et de Bazardjik, rallia les fuyards qui s'étaient dirigés sur son camp, surprit quelques détachemens russes dispersés dans les villages, et reprit une partie des chariots chargés de femmes et d'enfans que les Russes avaient enlevés.

<sup>1</sup> Rapport de Thugut du mois de juin 1773 et Wassif, p. 256.

<sup>2</sup> Boulourlin. *Journal de Saint-Petersbourg*, XVI, p. 142.

Après avoir opéré quelques changemens parmi les généraux et autres dignitaires de l'armée, Mouhsinzadé-Pascha quitta son quartier d'hiver de Schoumna et se mit en marche pour la frontière. La place du juge du camp décédé fut donnée au juge de Galata, Mouftizadé Ahmed-Efendi, et le premier lieutenant-général des janissaires fut révoqué sur le prétexte allégué par l'aga-pascha que cet officier sentait mauvais de la bouche ; mais le véritable mobile de cette mesure fut la jalousie de ce dernier, excitée par la richesse et la considération dont jouissait son subordonné, dont la place fut dévolue à Yegen Mohammedaga.

La première victoire que remportèrent les Ottomans dans cette campagne, qui généralement fut plus heureuse pour la Porte que pour la Russie, eut lieu sous les murs de Rousdjouk. Les Russes, enorgueillis de leurs succès précédens, résolurent de réduire cette ville ; mais Daghistani Ali-Pascha, accouru au secours de la garnison, les battit, leur enleva trois pièces de canon et leur fit plus de mille prisonniers, au nombre desquels se trouva le frère cadet du prince Repnin, dernier ambassadeur à Varsovie, qui, après avoir été guéri de ses blessures, fut conduit à Constantinople, où il fut jeté aux Sept-Tours<sup>1</sup>. La nouvelle de cette victoire

<sup>1</sup> Le rapport de Thugut du mois de juin dit quinze cents prisonniers ; les *Essais de géographie* trois mille. « Ce fut dans une de ces actions qu'un des princes de Repnin fut fait prisonnier et conduit avec trois mille Russes dans les rues de Constantinople ». Wassif, II, p. 253, dit par erreur

causa au grand-vizir une si vive satisfaction qu'il envoya au serasker de Rousdjouk une pelisse de zibeline et un sabre d'honneur, et aux beglerbegs et autres officiers des vêtemens d'honneur et des décorations destinées à être attachées au turban. D'un autre côté, il révoqua le serasker de Karasou, Abdi-Pascha, et envoya celui de Siwas en garnison à Misiwri. Abdi-Pascha eut pour successeur au poste de gouverneur de Roumilie et de serasker, le commandant de Warna, Nououman-Pascha, homme faible et connu généralement pour tel. La défense de Warna fut confiée, pour cette campagne, au beglerbeg Seïd Ahmed-Pascha. Nououman-Pascha était campé à Warna avec vingt mille hommes, lorsqu'il fut appelé à Karasou, qui n'est éloignée de cette ville que de vingt-cinq lieues. Bakht-Ghirai, qui était campé aux environs, manda au grand-vizir le danger qui menaçait son corps d'armée; mais avant qu'on eût pris des mesures pour déjouer les projets de l'ennemi, les Turcs, commandés par Bakht-Ghirai, Abdoullah-Pascha et Tscherkès Hasan-Pascha<sup>2</sup>, furent surpris à Karasou par le général Weissmann, qui les repoussa jusqu'à Bazardjik, et leur prit seize canons (7 juin 1773 — 27 mai, vieux style). De Karasou, le général russe

deux cents au lieu de douze cents. Boutourlin ne dit rien des soins bienveillans que, s'il faut en croire Wassif, le grand-vizir aurait fait donner au prince blessé dans la tente du reis-efendi.

<sup>1</sup> *Tschelenk.*

<sup>2</sup> *Les Russes en Turquie*, en l'année 1773. Fragment tiré du journal d'un officier autrichien qui avait fait cette campagne comme volontaire.

marcha sur Silistra, pour appuyer l'opération dirigée contre cette place, par le feld-maréchal Roumanzoff qui passa le Danube à Balia<sup>1</sup>, à six lieues de distance de la première de ces deux villes. L'aile droite de l'armée russe était commandée par le général Stoupischin; l'aile gauche obéissait aux ordres du général Potemkin; Roumanzoff lui-même conduisait le centre. Les Turcs, envoyés du camp d'Osman-Pascha pour s'opposer à son passage, attaquèrent avec résolution l'avant-garde de Stoupischin, sous les ordres du général Weissmann; mais toute leur bravoure ayant échoué contre la tactique de l'ennemi, Osman-Pascha dut se retirer à Silistra. Sur ces entrefaites arriva une lettre du Sultan adressée au serasker de Karasou, Nououman-Pascha et à Ibrahim - Pascha, général commandant l'avant-garde d'Osman-Pascha, et contenant cet ordre laconique: « Si la vie t'est » précieuse<sup>2</sup>, tu rallieras tes cavaliers dispersés, pour » voler au secours de Silistra<sup>3</sup>. »

Silistra, le Dristra des Byzantins et des Croisés, place forte située sur une hauteur, entourée de fossés profonds et ornée de jardins, de vignes et de magni-

<sup>1</sup> Balia Boghazi, dont Boutourlin a fait *Gurobala*, bourg situé à trente werstes de Silistra.

<sup>2</sup> *Hayatim lasim isé.*

<sup>3</sup> Des milliers d'hommes au dire de Wassif ont péri à l'affaire de Karasou, mais c'est par une erreur de l'auteur que cette perte se trouve ici mentionnée; car il évalue le nombre des Russes morts sur le champ de bataille à huit mille hommes, tandis que Boutourlin n'en avoue que trois cents. Toutefois Wassif convient d'une perte de douze canons; Boutourlin prétend qu'il y en eut quatorze.



fiques bosquets, fixait depuis long-temps l'attention de Roumanzoff qui résolut de s'en emparer. L'armée russe s'avança lentement contre les retranchemens des Turcs, traînant à sa suite cinq cents chariots chargés de fascines destinées à combler les fossés. Soixante-dix pièces de canon et un grand nombre de mortiers battaient la ville en brèche et fournissaient un feu continuel. Les Ottomans soutinrent le choc pendant six heures consécutives ; mais forcés enfin de laisser l'ennemi maître de leurs retranchemens, ils se jetèrent dans les faubourgs, où les Russes les suivirent. Là, le combat recommença avec une nouvelle fureur. Enfin, les Russes, obligés de rétrograder à leur tour, abandonnèrent une tentative qui leur avait coûté huit mille hommes morts et mille blessés. Cette retraite des Russes, due au courage du serasker Osman-Pascha et à celui du commandant de Silistra, Esseid Hasan-Pascha, est le plus brillant fait d'armes qui ait signalé les Ottomans durant toute cette campagne. L'historiographe de l'Empire <sup>1</sup> en rapporte tous les détails, et le siège de Silistra, par Roumanzoff, a donné lieu à un ouvrage spécial dû à la plume de

<sup>1</sup> Wassif dit à cette occasion : Il est vrai que si le soldat musulman n'est pas resserré dans une enceinte, il se bat rarement avec toute la bravoure dont il est susceptible. Il lâche pied lorsqu'il voit les routes du salut ouvertes autour de lui. L'expérience l'a prouvé souvent, et c'est ce qui a fait dire à Bonaparte, actuellement premier consul des Français, que dix mille hommes de troupes bien disciplinées suffisaient pour vaincre en plaine une armée de cent mille musulmans ; mais qu'une armée de cent mille hommes ne suffisait pas pour forcer dix mille musulmans, renfermés dans une forteresse.

Mahmoud, témoin oculaire <sup>1</sup> de ce siège. La défaite de Roumanzoff valut au serasker Osman-Pascha, outre le noble surnom de *Ghazi* ou vainqueur dans la guerre sainte, une pelisse de zibeline, un sabre d'honneur et mille piastres. De plus, le grand-vizir, pour lui témoigner sa satisfaction, lui envoya quatre mille tschelenks (décorations) d'argent et trois mille plumets pour être distribués aux soldats qui s'étaient le plus distingués dans cette affaire.

Au moment où Roumanzoff opérait sa retraite de Silistra, le serasker de Karasou, Nououman-Pascha, était déjà arrivé au bourg de Kainardjé, d'où il pouvait inquiéter le passage de l'armée russe sur l'autre rive du Danube. Le feld-maréchal, qui avait divisé son armée en trois colonnes, chargea le général Weissmann de culbuter l'ennemi, et de s'ouvrir la route de Babataghi en lui passant sur le corps. Weissmann attaqua avec résolution; mais les janissaires coupèrent en deux son carré, et c'en était fait de toute cette division, si son arrière-garde n'avait pas été prête à rétablir le combat en remplissant les vides. Les Turcs furent battus; vingt-cinq canons furent le trophée des vainqueurs; mais cette victoire leur coûta cher, car, dès le premier choc, le brave général Weissmann tomba mortellement blessé d'une balle.

Ce fut vers le même temps que les Russes éprouvèrent, près de Rousdjouk, un autre échec, que leur fit essuyer Daghistanki Ali-Pascha, dont nous

<sup>1</sup> Voyez le tableau des sources du t. XIII de cette histoire, n° 18.

avons déjà parlé plus haut. Le grand-vizir ayant appris, par deux agens qu'il avait envoyés au camp de ce général, que la désunion qui régnait parmi ses officiers menaçait de gagner de plus en plus les soldats, lui retira son commandement et l'envoya à Mardin, bourg situé seulement à trois lieues de Rousdjouk (21 juillet 1773). Ismaïl de Yenischehr, qui le remplaça, reçut ordre de se rendre immédiatement à sa destination. Après la défaite de Nououman-Pascha à Kaïnardjé, Daghistanli Ali-Pascha passa à Hadjikœi pour protéger les environs de Karasou, et l'aga des janissaires fut révoqué et chargé de la défense des Dardanelles, d'où le grand-vizir rappela auprès de lui le serasker Ghazi Hasan - Pascha. Le gouverneur de Widin, Ahmed-Pascha, ayant également obtenu le titre de serasker, il se trouva que l'armée ottomane fut commandée pendant cette campagne par sept seraskers; deux commandaient dans la mer Noire et la mer Blanche, les cinq autres sur le Danube, à Silistra, à Bazardjik, à Karasou, à Rousdjouk et à Widin. Le grand-vizir qui dirigeait en chef les opérations, ordonna au serasker de Widin de se rendre de Kalafat à Kalla, de réunir les troupes campées dans cette contrée, et de les conduire au serasker de Rousdjouk qu'il avait chargé de reconquérir Giourgewo. Non content de ce nombre, jusqu'alors inouï, de généraux commandant en chef sur le Danube, le grand-vizir adjoignit encore à plusieurs d'entre eux des officiers supérieurs avec le titre de commissaires de la cour. C'est ainsi qu'il plaça auprès du serasker

de Rousdjouk, l'ayan de cette ville, Esseïd-Hasan, celui-là même qui, ayant dénoncé la discorde qui régnait entre Daghistanli Ali-Pascha et ses troupes, avait espéré obtenir par là sa promotion au rang de serasker ; mais le grand-vizir se contenta de lui donner, avec la troisième queue de cheval, le titre de commandant de Rousdjouk. Nououman-Pascha, le serasker de Karasou, se vit adjoindre à la suite de sa défaite de Kainardjé, le tschaousch-baschi Elhadj Isperaga, qui lui amena un renfort de trois mille volontaires. Mais peu de temps après, une tentative de Nououman-Pascha pour enlever Khirsowa aux Russes, ayant été déjouée par le général Souwarow, le grand-vizir, pour le punir de cette nouvelle défaite, lui retira le commandement qu'il rendit à Daghistanli Ali-Pascha, alors campé à Hadjikceï. Ce dernier et Osman-Pascha, serasker de Silistra, furent élevés, le premier à la dignité de gouverneur de Bosnie, le second à celle de gouverneur de Roumilie ; enfin Hasan-Pascha, commandant de Silistra, fut nommé gouverneur d'Oczakow (13 octobre 1773—26 redjeb 1187). Ces promotions coïncidèrent avec l'envoi au camp de seize cent cinquante bourses d'argent, destinées à subvenir à l'entretien des troupes qui étaient sur le point de rentrer dans leurs quartiers d'hiver.

Cependant Romanzoff, avant de ramener son armée dans ses quartiers, songea à terminer la campagne par un coup d'éclat sur la rive droite du Danube. En conséquence, le prince Dolgorouki reçut ordre de passer le fleuve aux environs de Khir-

sôwa, tandis que le général Ungern s'avança de Babataghi à Karasou. Les deux généraux opérèrent leur jonction près du village de Kara-Mourad, d'où ils se portèrent sur le camp retranché des Turcs à Karasou. L'armée ottomane fut battue et s'enfuit, laissant son camp et tout ce qui s'y trouvait au pouvoir des vainqueurs. Le gouverneur d'Anatolie, Omer-Pascha et le tschaousch-baschi Ispéraga, les deux commissaires qui avaient été adjoints au serasker, furent faits prisonniers. Daghistanli Ali-Pascha s'enfuit avec le reste de ses troupes à Bazardjik, dont les habitans s'étaient retirés les uns à Schoumna, les autres dans les montagnes du Balkan ; une division russe l'y suivit et s'empara de cette place après une faible résistance. Pour tout butin, elle y trouva quinze canons et deux mortiers dans le plus mauvais état. Les vieillards et les femmes qui n'avaient pas trouvé leur salut dans la fuite, furent impitoyablement massacrés, et ceux qui échappèrent à la fureur du soldat, furent traînés dans la boue et misérablement maltraités ; on vit alors des hommes rivalisant de barbarie, lancer des enfans contre les murs, la tête la première. Les divisions Ungern et Dolgorouki s'étant réunies de nouveau, le premier prit la direction de gauche et alla mettre le siège devant Warna : le second suivit la route de droite qui conduit à Schoumna.

Le grand-vizir, qui jusque-là était resté immobile dans son camp de Schoumna, alarmé d'apprendre que l'ennemi marchait sur lui, assembla son conseil ; celui-ci opina qu'il fallait charger un homme de réso-

lution de réunir les troupes dispersées à la suite des affaires de Karasou et de Bazardjik, et réparer ainsi la négligence du serasker. L'infatigable reis-efendi Abdourrizak s'offrit à marcher contre les Russes afin d'arrêter leurs progrès. Sa généreuse résolution ayant été approuvée de tous les assistans, il quitta le camp accompagné de Wassif-Efendi, du moufi de Philippopolis, Nassouh-Efendi, et de quatre cents hommes presque tous attachés à sa maison. Sur le chemin de Kozlidjé, village occupé par l'avant-garde russe, il réunit les différens corps disséminés aux environs, et attaqua l'ennemi; l'avantage resta aux Ottomans, qui continuèrent à marcher sur Bazardjik. Les Russes croyant avoir affaire à toute l'armée ottomane, évacuèrent la ville avec tant de précipitation, qu'ils y laissèrent une partie de leurs bagages, et que Wassif y trouva encore près des feux les marmites du soldat remplies de viande à moitié cuite. En prenant possession de Bazardjik, Abdourrizak-Efendi apprit que l'autre division de l'armée russe, placée sous les ordres du général Ungern, et forte d'environ six mille hommes d'infanterie et de trois mille cavaliers, avait commencé le siège de Warna. En effet, les Russes étaient arrivés à Kazikœï, village situé à une demi-lieue de cette place, et d'où ils attaquèrent la ville de trois côtés à la fois (21 octobre 1773 — 4 schâban 1187); mais cette entreprise échoua complètement. Le vizir Kelledji Osman-Pascha, serasker dans la mer Noire, qui, en ce moment, croisait avec son escadre dans les eaux de

Warna, envoya son kiaya avec six cents galioundjis (matelots) et quinze cents lewends (soldats marins) au secours de la ville; lui-même se tint avec ses bâtimens à l'entrée du port voisin du quartier des chrétiens <sup>1</sup>, afin d'empêcher toute diversion que la flotte russe pourrait tenter du côté de la mer. L'aile gauche des Russes, commandée par le général Reiser, monta à l'assaut en même temps que l'aile droite, placée sous les ordres du prince Anhalt-Bernbourg, se portait sur le faubourg contigu à la mer. Mais comme ils n'avaient ni fascines ni échelles, ils durent se retirer avec une perte de six canons, cent chariots de munitions, trois cents morts et un grand nombre de blessés. Cependant, les Russes avaient déjà pénétré dans le quartier chrétien; mais, forcés de rétrograder, ils y laissèrent quatre de leurs canons et se sauvèrent sous la protection de la redoute dite du Voïévode <sup>2</sup>, dans le faubourg voisin. Débusqué de là, Dolgorouki reprit le chemin de Karasou et de Babataghi, laissant sur le champ de bataille plus de quinze cents morts <sup>3</sup>; quant au général Ungern, il longea la mer et se retira à Ismaïl, en passant par Baldjik, Kawarna et Mangalia.

La nouvelle de la défaite de Daghistanli Ali-Pascha à Karasou produisit une impression d'autant plus profonde sur les membres du ministère présents à Con-

<sup>1</sup> *Kıtafır Mahallesi*, quartier des infidèles.

<sup>2</sup> *Woiwo da tabiəsi*.

<sup>3</sup> Wassif, II, p. 277. D'après Boutourlin, huit cents hommes; suivant le premier, les Russes parurent devant Warna, le 4 schâban (21 octobre); suivant le second, le 29 du même mois.

stantinople, que le Sultan était depuis long-temps attaqué d'une maladie dangereuse et que personne n'osait lui dire la vérité sur le nouveau malheur qui venait de frapper l'Empire. Enfin, le moufti Mohammed - Molla prit sur lui de l'en instruire. Ce haut dignitaire, chef des émirs, ne devait le poste qu'il occupait depuis deux mois et demi qu'à l'extrême complaisance avec laquelle il adoptait toutes les volontés du ministère. Son prédécesseur, Mirzazadé, qui, contrairement à l'opinion des oulémas, avait appuyé les projets belliqueux du Sultan, était tombé en disgrâce depuis que Moustafa et ses ministres désiraient faire la paix, et que les oulémas la refusaient à des conditions qui portaient atteinte aux privilèges du khalife et menaçaient la sécurité de l'Empire. L'opinion publique désignait pour lui succéder Dürrizadé<sup>1</sup>, homme d'un mérite reconnu et qui avait déjà rempli deux fois les hautes fonctions de moufti ; mais il ne put être agréé par les ministres, qui lui connaissaient une grande fermeté de caractère, qualité qui, dans le conseil des souverains ottomans surtout, est loin d'être un titre de recommandation. On lui préféra donc Mohammed-Molla, bien que tout récemment il eût rendu un fetwa qui, contrairement à l'opinion des oulémas, légitimait l'exécution du beg mamlouk Alibeg. Le jour où le souple et insinuant moufti rendit compte au Sultan de la défaite essayée par son armée à Karasou,

<sup>1</sup> Thugut dans son rapport du 3 septembre dit : « Dürrizadé a été rejeté parce que, entre autres grandes qualités, il possède une volonté ferme ; mais cela ne convient pas au ministère ».



Moustafa, déjà aigri par ses souffrances, s'écria avec colère : « Je suis las de la manière dont mes seraskers font la guerre ; je me rendrai en personne » à Andrinople. » Dans la même nuit, il fit appeler le kaïmakam et le reis-efendi pour leur annoncer sa résolution ; mais ceux-ci lui ayant représenté que le départ du Sultan pour l'armée devait être préalablement discuté et arrêté en diwan solennel, il convoqua ce conseil pour le jour suivant. Les oulémas, cette fois d'accord avec les ministres, déclarèrent que, dans les circonstances actuelles, le départ du Sultan pour le camp pourrait avoir de graves inconvénients, attendu surtout le mauvais état de sa santé ; en conséquence, ce départ fut ajourné jusqu'à son entier rétablissement. Ce fut vers ce temps que la mort du scheïkh Yasindjizadé, le second plénipotentiaire au congrès de Fokschan, homme d'une extrême simplicité, mais très aimé du Sultan à cause de sa loyauté, vint jeter le trouble dans l'âme du souverain ; son esprit superstitieux et sa foi dans l'astrologie ne purent qu'y voir un présage de sa fin prochaine, comme jadis Sélim II et Mourad III avaient pressenti leur mort, l'un en voyant le feu consumer les bains qu'il avait construits, l'autre en entendant le bruit des vitres brisées dans le koeschk du serai.

Moustafa III ne survécut pas plus d'un mois à son confident : il souffrait depuis longtemps d'un catarrhe que les soins des médecins n'avaient pu faire disparaître entièrement. Son mal, que les uns avaient déclaré être une hydropisie, les autres un polype au

œur, reparut dans les derniers temps avec plus de force qu'auparavant, et il en mourut après six semaines de cruelles souffrances, un vendredi, pendant que les muezzihs appelaient les fidèles à la prière de midi (24 décembre 1773 — 9 schewwal 1187).

Le sultan Moustafa, fils du sultan Ahmed III, fut, ainsi que l'atteste la longueur de son règne qui dura près de dix-sept ans, bien loin d'être un souverain tyrannique et cruel, mais il fut malheureux, et son penchant pour les sciences occultes, pour la kabala des Moghrebis et pour l'astrologie des Egyptiens, contribua à augmenter la ridicule présomption qui le faisait croire à l'infailibilité de sa science et de sa politique. Il poussait si loin la passion de l'astrologie, qu'en même temps qu'il chargeait son ambassadeur, Resmi Ahmed, de demander un astrologue à Frédéric II, il envoya un message exprès dans le même but au souverain de Maroc : « il voulait, disait-il dans sa lettre, charger cet astrologue d'indiquer au peuple les heures propices de la nuit et du jour autant que la loi le permettait, sachant bien du reste que la science de tous les mystères n'appartient qu'au Dieu tout-puissant. » Si le moyen par lequel il voulait arriver à cette connaissance mérite un juste blâme, il n'en saurait être de même du but qu'il voulait atteindre, et qui était de pouvoir choisir en toute circonstance le moment le plus favorable. Une des meilleures maximes gouvernementales est sans contredit cette sentence d'un sage de la Grèce : *Apprends à connaître le temps.*

Moustafa, tout en ayant du goût pour les sciences

occultes, ne négligea pas les sciences positives. Il avait coutume de réunir en sa présence, pendant les nuits du ramazan, les docteurs de la loi pour les entendre dissertar sur le texte du Coran et les passages de la tradition. Le métier manuel qu'il apprit prouve en faveur de son goût. Pour se conformer au précepte de Mohammed qui ordonne, qu'à l'imitation des deux plus grands rois de la Bible, David et Salomon, dont l'un fabriquait des cuirasses, et l'autre des corbeilles, chaque prince ottoman apprenne un métier dans sa jeunesse, Moustafa avait choisi celui de relieur, ce qui le distingue de son prédécesseur Osman III, lequel avait appris à faire des pantoufles. Moustafa a laissé de nombreux monuments qui témoignent de sa piété et de son goût pour les constructions. Il a fait construire à Scutari, pour honorer la mémoire de sa mère, une mosquée à laquelle il a légué des revenus considérables; il a fondé près de la mosquée des Tulipes une haute école, une cuisine pour les pauvres et un mausolée; par son ordre fut réparée la mosquée du sultan Mohammed II, qu'un tremblement de terre avait gravement endommagée; c'est lui qui a fait bâtir hors de la porte de Yeni-Kapou tout un quartier dont la longueur est de douze mille aunes sur six mille de largeur. Malheureusement, ces titres à la reconnaissance de son peuple disparaissent devant la ruine de son Empire, qu'il causa par sa soif de gouverner sans avoir ni la capacité ni l'énergie nécessaire à cet effet, et par la guerre qu'il déclara à la Russie en opposition avec les oulémas. C'est une question non

encore résoluë que celle de savoir si, comme le font présumer les rapports des ambassadeurs contemporains et la biographie du grand-vizir Bahir Moustafa-Pascha, il se rendit coupable d'empoisonnement sur la personne de son frère, dans l'intention de se débarrasser d'un redoutable compétiteur au trône. Si l'histoire n'ose l'accuser hautement à ce sujet, elle lui impute du moins les malheurs qui ont frappé son peuple. C'est en ce sens qu'elle le considère comme un souverain non moins malheureux que les deux Moustafa ses prédécesseurs, et que son troisième successeur, Moustafa IV <sup>1</sup>, qui, après être monté sur le trône en passant sur le cadavre sanglant de son oncle, périt étranglé par les ordres de son frère Mahmoud <sup>2</sup>. Ce fut le dernier des douze Moustafa souverains ou aspirans au trône dont le nom est marqué du sceau du malheur dans les fastes de l'histoire ottomane.

Le sultan Abdoulhamid I<sup>er</sup>, fils du sultan Ahmed III, succéda à son frère. Agé seulement de cinq ans à la mort de son père, Abdoulhamid, qui était resté depuis lors enfermé pendant quarante-trois ans au serai, n'avait ni talent, ni expérience des affaires, ni aucune connaissance du monde que celle qu'avait pu lui donner la lecture de l'histoire de l'Empire. Néan-

<sup>1</sup> « Moustafa IV, prince sans génie comme sans caractère, et pour comble de maux, sans conseil ». Andréossy, *Constantinople et le Bosphore*, p. 5.

<sup>2</sup> « La raison d'état obligeait S. Mahmoud à signer l'ordre fatal; cet ordre fut exécuté la nuit même. » Andréossy, p. 13.

moins, ou plutôt par cela même, son orgueil ne connaissait pas de bornes ; son ignorance égalait sa suffisance, c'était un homme sans génie comme sans caractère, et les rênes du gouvernement se trouvaient confiées à de bien faibles mains. Aussitôt après avoir pris possession du trône, et reçu les hommages des grands dignitaires de l'Empire, il rendit un khattischérif pour confirmer dans leurs postes le grand-vizir et les seigneurs du diwan et de la cour, de la plume et du sabre; puis il chargea le grand-chambellan de porter au camp du grand-vizir le sceau qui avait été nouvellement gravé<sup>1</sup>. Le sixième jour de son installation, le Sultan alla, suivant l'antique usage, visiter le tombeau d'Eyoub et se ceindre du sabre impérial. Le cortège s'avança dans l'ordre habituel, chacun gardant strictement le rang qu'il occupait dans la hiérarchie. A la tête marchaient les officiers des troupes, derrière eux les oulémas ; puis venaient les pages de la chambre, les secrétaires d'état et les employés de la cour. Le cortège était ouvert par le tschaousch-conducteur<sup>2</sup> avec deux officiers de police<sup>3</sup>, les tschaouschs des sipahis et des silihdars, ceux du diwan, ceux qui étaient en possession de fiefs<sup>4</sup>, les fourriers de la cour et de l'Etat<sup>5</sup>, les dix secrétaires maîtres aux revues des janissaires, des six escadrons de la garde à cheval de l'étendard sacré, des canonniers, des armuriers et des soldats du train, les deux généraux de

<sup>1</sup> Rapport de Thugut du 6 janvier 1774.

<sup>2</sup> *Koulaoux-tschaousch*. — <sup>3</sup> *Soubaschi* et *Asasbaschi*. — <sup>4</sup> *Geduhli-tschaousch*. — <sup>5</sup> *Mouteferrika*.

ces deux derniers corps, l'intendant de l'arsenal<sup>1</sup> avec sa suite, les officiers des janissaires, des sipahis et des sildars. Venaient ensuite les professeurs des hautes écoles<sup>2</sup>, les scheikhs, les prédicateurs des mosquées précédés des imams des douze mosquées impériales, les *mollahs* ou grands-juges; les seigneurs du diwan, c'est-à-dire les présidents des vingt-huit chancelleries de la chambre<sup>3</sup> et des intendances<sup>4</sup>, les trois *defterdars*, le secrétaire d'état pour le chiffre du Sultan<sup>5</sup>, le juge de Constantinople, les chefs des émirs, les deux juges d'armée, le *kapitan-pascha* suivi des capitaines de la flotte, les deux officiers supérieurs des *tschaouschs*, à savoir: le secrétaire<sup>6</sup> et l'intendant<sup>7</sup>, les sous-secrétaires d'état de la chancellerie, c'est-à-dire les secrétaires du cabinet du grand-vizir<sup>8</sup>, les deux maîtres des requêtes<sup>9</sup>, les ministres<sup>10</sup> de l'intérieur<sup>11</sup> et de l'extérieur, le maréchal de l'Empire<sup>12</sup>, le *kaimakam* et le *moufti*; ils étaient suivis des officiers de la cour, du premier et du second grand-écuyers<sup>13</sup>, de douze chevaux de main du Sultan, richement harnachés et portant appendus à l'arçon de la selle des boucliers et des sabres; des officiers de la garde du corps, arquebusiers<sup>14</sup>, lanciers<sup>15</sup>, et de ceux du jardin

<sup>1</sup> *Terzuma emini*. — <sup>2</sup> *Mualerris*. — <sup>3</sup> *Khodja-ghilar*.

<sup>4</sup> De la Monnaie, *Sarabkhan-emi*; des comptoirs, *Deft-emi*; de la ville, *Sekir-emi*; des grains, *Arpa-emi*.

<sup>5</sup> *Nischandji-baschi*. — <sup>6</sup> *Tschaouschler khatibi*. — <sup>7</sup> *Tschaouschler emini*. — <sup>8</sup> *Mektoubdji*. — <sup>9</sup> *Tezkeredji*. — <sup>10</sup> *Reis-efendi*. —

<sup>11</sup> *Kiayabeg*. — <sup>12</sup> *Tschaousch-baschi*. — <sup>13</sup> *Bouyouk-Imrakhor*, *Koutschouk*, *Imrakhor*. — <sup>14</sup> *Solak*. — <sup>15</sup> *Peik*.

impérial<sup>1</sup>. Derrière le Sultan et à ses côtés on voyait les teneurs d'étrier<sup>2</sup>, les porteurs du sabre impérial<sup>3</sup>, du turban<sup>4</sup>, de l'aiguière<sup>5</sup>, le chef des eunnaques noirs et ses secrétaires, le trésorier suivi de huit mules chargées de trente bourses d'argent qui furent jetées au peuple; la musique impériale, le carrosse du Sultan traîné par six chevaux, et sa litière portée par quatre mules.

C'était pour la première fois qu'on refusait aux troupes le présent d'usage, et on se fonda pour ce refus sur ce que la guerre avait vidé les caisses du trésor, ce qui n'était que trop vrai, bien que tout récemment encore le Sultan eût hérité de fortes sommes par suite de la mort de plusieurs grands dignitaires<sup>6</sup>. Ebouzeheb avait envoyé d'Egypte quatre mille bourses provenant de l'héritage d'Alibeg. L'ancien grand-juge, Moldowandji-Pascha, mort peu de temps auparavant, avait laissé quinze cents bourses. On trouva dans les coffres d'Omer-Pascha et du tschaonschbaschi, faits prisonniers par les Russes à l'affaire de Karasou, deux mille bourses encore cachetées du sceau du Sultan, et telles qu'elles leur avaient été remises sur les fonds du trésor pour acheter des vivres. Le scheikh Fahir d'Akka offrit de payer un tribut annuel de sept mille bourses, à condition que la Porte lui abandonnerait les provinces d'Akka et de Saïda, à titre de gouvernemens héréditaires. Kelledji Omer-Pascha, se-

<sup>1</sup> Rostandj; — <sup>2</sup> Ribtabdar. — <sup>3</sup> Silhadar. — <sup>4</sup> Dilbendar. —

<sup>5</sup> Ibrikdar.

<sup>6</sup> Rapport de Thugut du 4 avril.

rasker dans la mer Noire, qui venait de mourir à Warna, laissa également une fortune considérable; dont le Sultan devint l'héritier.

L'attention publique était alors vivement préoccupée par la question de savoir lequel des deux beaux-frères du Sultan, le kaïmakam-pascha Melek Mohammed, ou le grand-vizir Mouhsinzadé, aurait, par le crédit de son épouse, le plus d'influence auprès du nouveau maître. Aazime, l'épouse du grand-vizir, et Seïneb, la femme du kaïmakam, l'une et l'autre sœurs d'Abdoulhamid, vivaient depuis long-temps dans une inimitié mutuelle. Le reïs-efendi Ismaïl qui, pour se maintenir à son poste, avait dû faire de grands sacrifices d'argent, ne parvint à les réconcilier que moyennant une forte somme, que Seïneb, en sa qualité de sœur cadette, s'obligea à payer à son aînée, dont l'influence doublée par l'affection que lui portait le Sultan, l'emporta bientôt sur celle de Seïneb. Parmi les changemens qu'Abdoulhamid opéra, le plus remarquable fut la révocation du moufti Scherifzadé Molla Mohammed, et son remplacement par Durrizadé. C'était pour la troisième fois que Durrizadé occupait cette haute dignité; cependant son extrême vieillesse l'ayant forcé, peu de temps après, à se démettre de ses fonctions, le Sultan lui donna pour successeur Yaya-Efendi, fils du grand-vizir Aouz Mohammed-Pascha. Le kaïmakam Melek Mohammed [x] fut, grâce à l'influence prépondérante du grand-vizir, éloigné de la Porte et dut quitter Constantinople pour aller prendre le commandement en



chef de la flotte. Abdoulhamid nomma pour lui succéder l'aga des jamissaires, Souleïman-Pascha, que sa sévérité outrée avait fait surnommer le puisatier; mais quelques semaines s'étaient à peine écoulées qu'il fut révoqué, pour faire place à Abdoullah-Pascha, qui revenait du camp du grand-vizir. Le nis-chandjibaschi Ibrahim et le tschalouschbaschi Abdoulkerim, celui-là même qui avait négocié l'armistice conclu avec le feld-maréchal Roumanzoff, et qui, plus tard, fut ambassadeur à Saint-Pétersbourg, tous deux créatures du reïs-efendi Ismaïl, furent révoqués. Laleli Mohammed-Efendi, après avoir succédé à ce dernier, fut nommé bientôt après ministre de l'intérieur près de l'étrier impérial, et Yegeni Souleïmanbeg, fils de l'ancien grand-vizir Kabakoulak, élevé au rang de second desterdar, partit comme ambassadeur chargé de notifier au cabinet de Vienne l'avènement du Sultan<sup>1</sup>. L'usage veut qu'à chaque changement de règne le médecin de la cour soit également changé; conformément à cette coutume, le hekkimbaschi Mohammed Aarif entra avec le rang de juge d'Andrinople dans le corps des grands-mollas et un autre Mohammed le remplaça comme reïs des médecins<sup>2</sup>. Le premier astronome, Khalil-Efendi, étant venu à mourir, le second astronome, Abdoul-

<sup>1</sup> Wassif, II, p. 285. Ses lettres de créance se trouvent aux Archives de Vienne.

<sup>2</sup> C'est une des premières dignités de la cour, et tous les individus qui exercent la médecine, les pharmaciens mêmes sont placés sous sa surveillance.

lah, lui succéda, et Mousazadé-Efendi, dont les connaissances astrologiques égalaient celles d'Ebou Maa-scher de Balkh, remplaça ce dernier; enfin, l'interprète de la Porte, Scarlat Karadja Aleco, dut faire place à Ipsylanti, homme avantageusement connu pour son esprit droit et loyal.

Dix jours après son avènement, Abdoulhamid assista, dans la plaine des Eaux-Douces, aux exercices des cannoniers et des bombardiers. A cette occasion, les élèves<sup>1</sup> du baron de Tott s'étant distingués par la rapidité de leur tir, le sihildar fit présent à leur chef d'une petite bourse remplie de ducats. Quelques semaines après, le Sultan alla visiter le serai de Galata, où, pendant six heures, il assista aux exercices à cheval des pages et au jeu du djirid. Une ordonnance enjoignit aux seigneurs du diwan de s'assembler en conseil régulièrement deux fois par semaine; cette mesure était d'autant plus nécessaire que, dans les derniers temps du règne de Moustafa III, cette coutume était presque tombée en oubli. Les idées gouvernementales d'Abdoulhamid, ou pour mieux dire son absence totale d'idées à cet égard, ressortirent moins de ces rares manifestations d'une surveillance utile, que de ses décisions écrites, et notamment d'un rescrit relatif à un projet de paix que l'ambassadeur de Prusse lui avait fait remettre<sup>2</sup>. M. de Zegelin, dont l'esprit enjoué se livrait facilement aux espérances les

<sup>1</sup> *Souraatdji*, c'est-à-dire tireurs rapides.

<sup>2</sup> Rapport de Thugut.

plus extraordinaires, s'était flatté de déterminer les Turcs à adopter un projet par lequel la Russie s'engageait à accorder la paix à la seule condition que la Porte démolirait les fortifications de Kilboursan. Ce projet, approuvé par le grand-vizir et les ministres de la Porte, fut soumis par eux au Sultan pour recevoir sa sanction. Mais quel ne fut pas leur étonnement, lorsqu'il le renvoya annoté ainsi qu'il suit : « Je pense qu'il n'y a pas même lieu de répondre à une semblable proposition, et d'ailleurs quelle réponse pourrait-on faire à ce sujet ? » Sur l'observation du kaimakam et du reis-efendi qu'il conviendrait, toutefois, de faire à cette ouverture une réponse en harmonie avec les lois fondamentales de la religion, le Sultan, au lieu de prendre une résolution, se ferma dans un silence absolu. Le projet fut donc renvoyé au grand-vizir, qui en écrivit au feld-marschal Roumanzoff; mais celui-ci lui fit dire qu'il n'en avait aucune connaissance <sup>1</sup>.

À quelque temps de là, le reis-efendi de l'étrier impérial, Ismail Raïf, déjà connu du lecteur par ses conférences nocturnes avec Thugut et Zegelin, dut se démettre de ses fonctions en faveur de Ridjaji Mohammed, et prendre la direction des comptoirs. Le defterdar Osman-Efendi fut écarté du ministère avec le titre de gouverneur de Trabezoun<sup>2</sup>, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il réussit plus tard à

<sup>1</sup> *Bou Kazteden Kataan Khaberi Olmadigini Vaded.* Wassif, II, p. 292.

<sup>2</sup> Rapport de Thugut du 6 mars.

échanger ce gouvernement contre celui de Stankhio: Mais une disgrâce complète atteignit le kislaraga, pour avoir voulu se mêler des affaires de la Porte : prétention que, depuis l'exécution du puissant kislaraga Bekir, sous Mahmoud I, aucun de ses successeurs n'avait osé élever ; il fut exilé en Egypte, ce paradis terrestre<sup>1</sup> des musulmans, mais qui apparaît un enfer aux chefs destitués des eunuques. Ridjaji Mohammed fut révoqué pour la troisième fois, un mois après sa réadmission au poste de reis-efendi, son manque de mémoire, tel qu'il oubliait à la fin de ses discours ce qu'il avait dit à leur commencement, le rendant incapable de présider un ministère d'une aussi haute importance que celui des affaires étrangères ; il fut nommé tschaousch-baschi et Ismaïl Raïf redevint reis-efendi. Ce fut sur sa demande que le Sultan lui adjoignit le nischandji pour la direction des affaires, qui se trouvèrent ainsi partagées entre eux et le kaïmakam.

La mort de la sultane Seïneb, épouse de l'ancien kaïmakam Melek Mohammed, rendit son frère héritier d'une somme de onze mille bourses. Le grand-

<sup>1</sup> *Missr dareïn*, c'est-à-dire, l'Egypte des deux mondes, ou en d'autres termes le paradis terrestre et surnaturel. C'est ainsi qu'on lit dans le sceau du grand-vizir Yousof Sia, qui en 1800 retourna en Egypte avec l'aide des Anglais, les mots : *Khoudawenda behakki kabî kaouseïn, schewed Yousof Asizi Missrdareïn*, c'est-à-dire, O Seigneur ! à la largeur de deux arcs près (allusion à Mohammed qui s'approcha du trône de Dieu à la distance de deux portées de flèche), Yousof sera honoré dans l'Egypte des deux mondes. *Asiz* qui signifie *honoré* est aussi le surnom du premier ministre de Pharaon (Putiphar).

écuyer Hadji Moustafa fut chargé d'en porter une partie au camp du grand-vizir, et l'autre aux seraskers de Widin et de Rousdjouk, Izet Ahmed-Pascha et Hasan-Pascha d'Alger. Ce dernier, trop pauvre pour subvenir aux frais de sa maison, avait reçu une gratification de soixante-quinze mille piastres, lorsque, peu avant la mort de Moustafa III, il avait été mandé des Dardanelles pour venir prendre le commandement du corps d'armée turc campé à Rousdjouk <sup>1</sup>. Outre ces deux seraskers, le reis-efendi du camp, Abdourizak, commandait une division de l'armée aux environs de Babataghi ; le grand-vizir lui-même ne bougeait pas de son camp de Schoumna. Ce fut là qu'un officier russe vint lui apporter des lettres de félicitation à l'occasion de l'avènement du sultan Abdoulhamid et faire des propositions de paix au nom du feld-maréchal Roumanzoff. Ce dernier écrivit en même temps aux ambassadeurs d'Autriche et de Prusse pour leur annoncer qu'étant autorisé à renouer les négociations, il avait proposé au grand-vizir d'accepter, pour base de la paix, les articles qui avaient été signés avant la rupture du congrès de Bukharest <sup>2</sup>. Thugut et

<sup>1</sup> *Wassif*, p. 289, et *Histoire* de Djezaïrli Hasan-Pascha.

<sup>2</sup> Lettre du feld-maréchal C. Roumanzoff à l'internonce, 29 avril (10 mai 1775). « Je suis déjà entré en matière avec le grand-vizir à ce sujet. Je lui ai proposé d'accepter pour base les articles arrêtés et signés par les deux ambassadeurs au dernier congrès de Bukharest, de modifier avec discrétion, justice et équité, les autres, au sujet desquels ils n'ont pu convenir, d'apporter de leur côté, comme je ferai du mien, toutes les facilités possibles pour un acheminement à la paix ». — Dans la réponse de Thugut en date du 7 juin 1775, on lit : « Quant aux circonstances relatives à la pacification, tout ce que je puis dire quant à présent à Votre Excellence,

Zegelin, toujours empressés à faire accueillir leurs bons offices que Roumanzoff et Obreskoff, dans la correspondance non interrompue qu'ils avaient avec eux, ne cessaient de réclamer, au moins pour la forme, s'offrirent d'envoyer leurs interprètes au camp du grand-vizir; mais celui-ci éluda leur proposition, sous prétexte qu'il allait sous peu se mettre en marche et refouler les Russes au-delà du Danube<sup>1</sup>. Vers la même époque, on vit arriver au camp ottoman, le gentilhomme Kosakowsky, accompagné de deux officiers; il venait de la part de la confédération de Pologne annoncer au grand-vizir la prochaine arrivée du comte Pulawski. Mousinzadé les fit partir pour Constantinople; mais là ils ne purent obtenir l'audience qu'ils sollicitaient, et l'ambassadeur français lui-même, qui jusqu'alors avait été le seul protecteur des confédérés près de la Porte, évita de les voir. Le prince Radziwil manda de Raguse qu'il était en route pour Constantinople. Il se flattait ainsi que Pulawski d'être reconnu par la Porte en qualité d'ambassadeur de la

c'est que je persiste à croire qu'on peut ajouter toute confiance aux sentimens du grand-vizir, qui est également porté par son inclination personnelle et par ses intérêts à désirer sincèrement la prompte conclusion de la paix. Ce qu'il y a de plus à craindre, c'est la contrainte où se mettent lui-même l'opiniâtreté des gens de foi et les intrigues de quelques favoris du sérail; je ne négligerai certainement rien, conjointement avec M. de Zegelin, pour aplanir, autant qu'il sera possible, les obstacles qui pourraient résulter de cet état de choses, dès que des indications plus particulières de V. E. sur la suite de sa négociation nous mettront à même d'asseoir un jugement plus sûr sur le choix des moyens à employer.

<sup>1</sup> La traduction de cette lettre datée du 16 reboul-ewwel 1188, se trouve jointe au rapport de Thugut du 5 juin 1704.

république; tous les deux fondaient leurs espérances sur ce qu'avant l'explosion de la guerre, elle avait reconnu, en cette qualité, le maréchal de la confédération, Czerni. Leur espoir fut trompé et Pulawski s'enfuit plus tard, lorsque l'armée ottomane quitta le camp de Schoumna, à Andrinople, d'où il fut envoyé en exil à Rodosto. C'est là que s'étaient éteints autrefois les derniers brandons de la rébellion hongroise, dans la personne de Rakoczi et de ses partisans. Mieux avisé qu'eux, Pulawski, au lieu de perdre son temps en d'inutiles suppliques et en vains projets, partit pour l'Amérique, où l'attendaient de nouveaux combats. Les représentations que les ministres de Prusse et d'Autriche adressèrent à la Porte pour la prier de se tenir en garde contre les promesses illusoires des envoyés polonais, n'étaient pas même nécessaires, car celle-ci ne songeait plus qu'à terminer promptement la guerre. Le Sultan, le grand vizir, les ministres et l'armée demandaient la paix à tout prix; les oulémas seuls persistaient à soutenir qu'une paix obtenue au prix de l'abandon des forteresses de Kertsch et de Yenikalaa, était contraire aux principes de l'islamisme et menaçait la sûreté de l'Empire; par suite de cette obstination, l'ordre fut donné d'entrer en campagne pour la cinquième fois.

Dès le 14 avril, le grand-vizir fit arborer en grande pompe les queues de cheval dans son camp de Schoumna; on récita à cette occasion un hymne sur la naissance

1 Ferrand, *Histoire des trois démembremens de la Pologne*, I, p. 377.

du Prophète et une partie des traditions de Bokhara. A la suite d'un grand conseil, le reis-efendi Abdourrizak reçut ordre de se porter en avant avec sa division et de chasser les Russes de Khirsowa. Neili Ahmedaga fut envoyé à Andrinople pour barrer le chemin aux déserteurs ; Mohammed-Pascha Ispanakdji amena d'Asie un renfort de sept mille hommes. Sur ces entrefaites, Osman-Pascha, l'ancien négociateur au congrès de Fokschan, manda de Stankbio dans l'Archipel, qu'il avait repoussé, avec une perte de trois cents hommes une division de l'escadre russe qui avait tenté une descente à Bodroun (l'ancienne Hali-carnassus). C'était pour la seconde fois que l'amiral Orloff essayait d'emporter cette ville, située à l'entrée du golfe de Cos. Mais cette seconde tentative était moins malheureuse que la première, où il avait été forcé de se retirer avec une perte de quelques milliers d'hommes, de sept canons, de cent quintaux de poudre et d'une grande partie de ses bagages <sup>1</sup>. La joie que causa à Constantinople l'insuccès de cette seconde descente des Russes sur la côte d'Asie fut bientôt diminuée par la nouvelle des défaites que l'armée ottomane essuya coup sur coup sur les bords du Danube.

Tandis que Mouhsinzadé-Pascha méditait la conquête de Khirsowa, les Russes avaient fait une nouvelle irruption du côté de Bazardjik. L'avant-garde d'Abdourrizak-Efendi, accourue pour secourir la ville, fut battue par le général Kamenski, qui après avoir opéré sa jonction avec Souwarow, à Ouschenli,

<sup>1</sup> Vassif, II, p. 268, dit cinq mille hommes.



attaqua le lendemain l'armée ottomane, forte de vingt-cinq mille hommes, dans son camp de Kozlidjé. Vingt-neuf canons abandonnés par les Turcs, qui se débandèrent dans toutes les directions, tombèrent au pouvoir du vainqueur. Au nombre de ces pièces se trouvait un des gros canons de siège que les Russes avaient amenés l'année précédente devant Silistra et qui alors était tombé entre les mains des Turcs, les canonniers russes de cette pièce ayant dételé les chevaux qui la traînaient pour les employer à s'enfuir au plus vite. C'est un fait que Wassif dit avoir vu de ses yeux, et dont « mille autres personnes, » dit-il, furent témoins avec lui. » Mais telles étaient alors la stupidité et la lâcheté des Turcs, qu'ils ne voulurent pas croire à la capture de cette pièce, et s'imaginèrent que leur général l'avait achetée aux Russes, ne concevant pas apparemment qu'ils pussent la devoir à leur propre valeur. Parmi les prisonniers faits à la journée de Kozlidjé se trouva le chambellan Tourakhanaga. Au moment où, afin d'animer par sa présence l'ardeur du soldat, le reis-efendi, accompagné de Bakht-Ghirai, se portait en avant de Kozlidjé, il rencontra les janissaires qui retournaient en masse au camp : « Camarades, leur dit-il, pourquoi abandonnez-vous la sainte lutte? — » Nous rapportons nos blessés, répondirent-ils. — » Est-il besoin, reprit Abdourrizak, que chaque blessé » soit accompagné de cinquante hommes, et deux ne » suffisent-ils pas? que les autres retournent sur le » champ de bataille; moi-même je marcherai à votre

» tête. — Tu as beau dire, répartit un des janissaires, » tu es à cheval et nous sommes à pied ; si les chances » tournent contre nous, tu te sauveras à la première » occasion. — A Dieu ne plaise, s'écria le reis-efendi, » que je vous abandonne jamais. Si vous le voulez, je » marcherai à pied comme vous. » A peine eut-il proféré ces mots, qu'un coup de fusil termina le colloque, et sans perdre de temps en discours, on le coucha en joue. Ce fut le signal d'une collision affreuse; plusieurs gens de la suite d'Abdourrizak furent tués, et lui-même se sauva par la fuite. Une partie des troupes d'Abdollah-Pascha, qui avait été blessé dans la bataille, franchit le Balkan et s'enfuit à Karınabad ; l'autre, poursuivie par la cavalerie russe, prit la route de Schoumna, où elle apporta la nouvelle de la défaite du Pascha. On apprit presque aussitôt, par une dépêche du serasker Daghistanli Ali-Pascha, que l'ennemi était en marche de Kozlidjé sur Schoumna, et que déjà il était arrivé à Yenibazar (25 juin 1774 — 15 rebioulakhir 1188). Le grand-vizir, qui n'avait avec lui que huit mille hommes, prit aussitôt des mesures pour lui opposer une défense vigoureuse, au cas où il serait attaqué dans son camp. On résolut de renfermer toutes les troupes dans les retranchemens qu'il avait fait construire autour de Schoumna et de confier à Daghistanli Ali, qui venait d'arriver, le commandement de la cavalerie, avec ordre de harceler l'ennemi en cherchant à l'attirer sous le feu des redoutes.

Le reis - efendi Abdourrizak, dont la cavalerie avait la première pris la fuite à Kozlidjé, essaya de

ranimer le courage des troupes et des habitans de Schoumna. Il avait été convenu antérieurement que ces derniers se joindraient aux soldats pour la défense de la place et que leurs femmes et leurs enfans resteraient sous leur protection dans l'enceinte de la ville; en conséquence, les ordres les plus sévères avaient été publiés contre tous les fuyards. Le secrétaire du kiayabeg, Nouzhet-Efendi, voulant quitter la ville et emmener avec lui sa femme, imagina de la faire habiller en homme. Malheureusement cette dernière excita les soupçons de la sentinelle préposée à la garde de la porte; elle fut arrêtée et conduite dans une chambre où son sexe fut reconnu. Aussitôt, les soldats irrités tirèrent leurs sabres et la massacrèrent avec son mari. Nouzhet-Efendi, espérant se sauver en invoquant l'autorité du reis-efendi, s'était écrié avant de tomber sous les coups de ces furieux, que sa compagne était une esclave du reis-efendi, auquel il était attaché lui-même. Ces mots, loin de les apaiser, excitent de violens soupçons contre Abdourrizak lui-même; on s'attroupe et les meurtriers vont à sa tente, pour lui préparer le même sort. Le secrétaire du grand-prévôt de l'armée l'instruit de ce qui se passe, et Abdourrizak parvient à se réfugier dans la tente où l'on conservait l'étendard du Prophète. Cependant la soldatesque ameutée, après avoir envahi la tente du reis-efendi et l'avoir mise au pillage, apprit le lieu de son refuge; tous se retirèrent précipitamment pour l'aller chercher jusque dans cet asile sacré<sup>1</sup>. Mais le grand-

<sup>1</sup> Rapport de Thugut du 30 juin 1774.

vizir y avait déjà placé mille Arnauts, qui, prêts à faire feu, en imposent à cette multitude forcenée et la dissipent. Quant à Abdourrizak, il s'évada de Schoumna avec l'assistance des généraux de la cavalerie, et retourna à Constantinople. Lorsqu'on apprit dans cette capitale ce qui venait de se passer, on envoya au reis-efendi l'ordre de s'arrêter à Schehrkoëi, mais celui-ci était déjà arrivé dans la ville et s'était rendu secrètement à sa maison de campagne située près du canal. Le Sultan voulait le faire exécuter sur-le-champ, mais, grâce à l'intercession de quelques amis, il se contenta de l'envoyer en prison à Koutaïah et d'exiler son frère Aaschir - Efendi à Brousa<sup>1</sup>.

Pendant qu'Abdourrizak était en route pour Constantinople, le général Kamenski avait quitté Yenibazar et s'était approché de Schoumna à la distance d'une portée du canon. Voyant que le grand-vizir restait tranquille derrière ses retranchemens, il résolut de le cerner et de lui barrer la route de Constantinople<sup>2</sup>. A cet effet, il manœuvra pendant trois jours de manière à étendre son aile gauche et à occuper toutes les hauteurs qui dominent Schoumna dans la direction de Yenibazar. Un corps de troupes, commandé par le général Saborowski, battit l'ancien seghbanbaschi, Yousouf-Pascha, qui avait mission de défendre, dans le Balkan, le défilé de Tschalikawak, d'où la route

<sup>1</sup> Boutourlin, *Journal de Saint-Petersbourg*, XVI, p. 156.

<sup>2</sup> Wassif n'était point serasker comme le prétend Boutourlin, mais bien *mouhafiz*.

conduit à Constantinople (3-14 juillet). Le septième jour de son arrivée devant Schoumna, Kamenski divisa son armée en trois corps dont les camps remplissaient tout l'espace compris entre Boulanik (village situé sur la route de Yenibazar à Schoumna) et Kazanlar, autre village par où passe le chemin qui mène de Schoumna à Parawadi. D'un autre côté, le général Miloradowitsch franchit, avec deux régimens, la petite rivière qui, après avoir traversé Schoumna, se jette dans le Kamtschi. Ainsi, dès le 14 juillet 1774, anniversaire de la première paix de l'Autriche avec les Turcs, et de la seconde apparition des Ottomans sous les murs de Vienne, le grand-vizir était complètement cerné par les Russes. C'était la première fois qu'une armée russe avait porté ses armes jusqu'aux rives du Kamtschi, l'ancien Pamisus, qui marquait au quatorzième siècle la frontière de l'empire byzantin; cette rivière se jette, au sud de Warna, dans la mer Noire, après avoir baigné dans son cours tortueux les belles vallées de l'Hémus.

Quelques jours après la bataille de Kozlidjé, le feld-maréchal Roumanzoff et Obreskoff<sup>1</sup> avaient écrit au ministre de Prusse, M. de Zegelin, que le généralissime de l'armée russe s'était cru suffisamment autorisé par une dépêche du grand-vizir à poser comme préliminaires de la paix : que, relativement aux Tatares, la Russie ne demanderait rien qui fût incompatible avec la religion musulmane ; mais, qu'en retour de tant de

<sup>1</sup> Ces deux lettres datées du 9 (20) juin se trouvent jointes au rapport de Tlugut.

pays conquis que sa souveraine était disposée à restituer, elle demandait la cession de Kilbouroun, d'Oczakow, de Kertsch et de Yenikalaa ; en terminant, ils exprimaient leurs regrets de ce que le grand-vizir avait rejeté ces propositions. Cependant, lorsque les Russes parurent devant Schoumna, que l'armée du grand-vizir l'abandonna en masse, et que le danger devint de plus en plus imminent, Mouhsinzadé fit appeler en toute hâte un interprète russe qui se trouvait au camp comme hôte du chef des contrôles de la cavalerie<sup>1</sup>, et l'invita à lui traduire la dernière lettre du feld-maréchal, l'interprète de la Porte ayant disparu ainsi que presque tous les sous-secrétaires d'Etat. dont les uns s'étaient enfuis à Karinabad, et les autres du côté d'Andrinople. Il n'était plus possible de ne voir, comme beaucoup de personnes l'avaient fait, dans la proposition du feld-maréchal qu'une plaisanterie<sup>2</sup> et une fanfaronnade, et on commençait à sentir la nécessité de prendre connaissance de sa lettre. Aussi à peine fut-elle traduite, que le grand-vizir envoya un officier de sa suite au camp du feld-maréchal pour lui demander une suspension d'armes. Mouhsinzadé s'occupa en même temps de pourvoir aux places devenues vacantes dans la chancellerie d'Etat par suite de la disparition de leurs titulaires. Le premier aide du secrétaire de son cabinet, Nahifi-

<sup>1</sup> Souwart Moukabeledjisi.

<sup>2</sup> Marschalinün moukkadema tewarüd eden mektoubi baazi hezian wé terehatden ibaretdür deyü nazar wé terdjümesi wé itibar olous madüghinden. Wassif, II, p. 304.

Efendi, fut nommé beglikdji (chancelier); il eut pour successeur, comme premier aide, Berri - Efendi; Schehri-Efendi, gendre de Halimi, devint secrétaire du kiayabeg. Lorsque, par sa réponse, Roumanzoff eut fait connaître qu'il refusait l'armistice demandé, et invitait le grand-vizir à lui envoyer des plénipotentiaires, Mouhsinzadé fit appeler le reis-efendi Mounib, successeur d'Abdourrizak, et lui proposa de se rendre en qualité de plénipotentiaire auprès du feld-maréchal; mais celui-ci ayant fait quelque difficulté de partir seul, le grand-vizir choisit le kiayabeg Resmi Ahmed avec le rang de nischandji pour premier, et Mounib Ahmed pour second plénipotentiaire. Le grand-vizir exposa en grand diwan les mesures qu'il jugeait utile de prendre dans la situation actuelle des choses; lorsque tous les assistans eurent approuvé le départ des plénipotentiaires, même sans avoir préalablement obtenu une suspension d'armes, et déclaré que la paix, à quelques conditions qu'il fallût l'acheter, était le premier besoin de l'Empire, le juge du camp, Mouftizadé Ahmed-Efendi, invité à émettre son opinion, dit que, s'il était possible d'obtenir la paix aux conditions qui avaient été proposées naguère au reis-efendi Abdourrizak, il était légalement permis de la conclure. Les deux plénipotentiaires partirent de Schoumna pour le camp du feld-maréchal établi à Kainardjé, tandis que le maître aux revues des janissaires, Laleli Moustafa, se rendit à Constantinople avec un acte signé de tous les ministres et des généraux des troupes, par lequel, après avoir succinc-

tement raconté les derniers événemens et l'état déplorable de l'armée, ils demandaient l'approbation du Sultan aux décisions prises par le diwan.

Le 16 juillet, les deux ministres plénipotentiaires turcs se réunirent en conférence avec le prince Repnin, ambassadeur de Russie. Les conférences ne furent pas longues, car la paix fut conclue dès le lendemain après une discussion qui dura sept heures seulement sur les bases établies dans les conférences de Bukharest. Cependant les Russes renvoyèrent la signature de la minute du traité à quatre jours plus tard, c'est-à-dire au 21 juillet, anniversaire du traité du Pruth; leur intention était de faire oublier, par le traité glorieux qu'ils venaient de conclure, la paix honteuse que Pierre-le-Grand avait dû souscrire jadis, à pareil jour, après sa défaite sur le Pruth. C'était dans la même intention que le feld-maréchal avait choisi pour lieu du congrès le bourg de Kainardjé, car c'était là que le général Weissmann avait péri, et Roumanzoff voulait rattacher au souvenir de ce brave et à celui de ses compagnons d'armes la gloire d'une paix qu'il venait de conclure sur les lieux mêmes où ils avaient versé leur sang.

La paix de Kainardjé, conçue en vingt-huit articles, comprenait deux articles secrets, par lesquels l'Empire ottoman s'engageait à payer à la Russie, dans l'espace de trois ans, la somme de quatre millions de roubles, et la Russie à rappeler ses flottes et à évacuer sans retard les îles de l'Archipel [xi]. Le plénipotentiaire turc, Resmi Ahmed, en mentionnant la première de



ces deux clauses secrètes, dans son ouvrage intitulé *Choix de considérations sur la guerre actuelle*, dit seulement que le grand-vizir n'avait d'abord autorisé les plénipotentiaires qu'à offrir vingt mille roubles, mais qu'ensuite il leur avait permis d'aller jusqu'à quarante mille. Les vingt-huit autres articles étaient en substance les mêmes que ceux discutés aux congrès de Fokschan et de Bukharest; ils établissaient l'indépendance politique des Tatares de Crimée, de Bessarabie et du Kouban, et leur dépendance du Sultan en matière religieuse; la restitution au khan de tous les pays, villes, villages et forteresses conquis par l'armée russe, à l'exception des ports de Kertsch et de Yenikalaa; la restitution de toutes les conquêtes faites par les Russes en Moldavie, en Valachie, en Bessarabie, en Géorgie, en Mingrèlie et dans l'Archipel, à l'exception des deux Kabartas, d'Azof et de Kilbouroun; la mise en liberté des prisonniers sans rançon, la libre navigation de la mer Noire et de la Méditerranée, la liberté du commerce, la sûreté des voyageurs et particulièrement celle des pèlerins de Jérusalem; un traitement honorable pour les ambassadeurs, les consuls et leurs interprètes. La Porte s'engagea en outre à administrer avec plus de justice la Valachie et la Moldavie; elle reconnut à l'impératrice de Russie le titre impérial, le droit de faire construire une église à Péra, et celui de protection sur les sujets chrétiens de l'Empire comme sur leurs églises. Enfin, il fut arrêté que de tous les traités antérieurement signés entre la Sublime-Porte et la Russie, celui d'Azof,

conclu en l'année 1700, resterait seul en vigueur; que tous les autres, notamment le traité de Belgrade, seraient anéantis et nuls de droit et de fait, et que le traité de Kainardjé servirait de base pour toutes les relations futures entre les deux empires. Il ne fut du reste aucunement question de la Pologne, qui avait été pourtant la première cause de cette guerre, l'une des plus désastreuses que la Turquie ait jamais eu à soutenir<sup>1</sup>.

Nous voici arrivés à la fin de la sixième période de l'histoire ottomane que termine la paix de Kainardjé, et les réflexions suivantes doivent ici trouver leur place. Quoique la paix de Carlowicz ait pour toujours mis un terme aux envahissements des Turcs et brisé en Europe la puissance de l'Empire ottoman comme état essentiellement conquérant, nous avons cependant assisté dans le cours de cette période à plusieurs agrandissemens de cet empire, mais qui, à la vérité, n'étaient qu'éphémères; en Asie, il avait augmenté son territoire par le traité de partage de la Perse; en Europe, il avait conclu deux traités avantageux imposés par lui à la Russie et à l'Autriche aux bords du Pruth et à Belgrade. Des six règnes qui remplissent cette période, le premier et le dernier, c'est-à-dire ceux de Moustafa II et de Moustafa III, sont marqués par les plus grands malheurs;

<sup>1</sup> « Enfin le plus grand triomphe de la Russie fut que dans ce traité on ne s'occupait point de la Pologne. Cette république avait été le sujet de la guerre, et dans ce traité de paix son nom ne fut pas prononcé. On fit plus: comme il en avait toujours été parlé dans les traités antérieurs, ils furent tous expressément anéantis. » Ferrand, II, p. 249.

le premier fut signalé par la révolte des janissaires qui précipita Moustafa II du trône; le second par les malheurs de la guerre de Russie que termina la paix de Kainardjé, plus funeste encore. Osman III et Abdoulhamid ne figurent que pour mémoire dans cette période; mais les règnes des sultans Ahmed III et Mahmoud I<sup>er</sup> ne laissent pas d'offrir bien des côtés louables, et par les institutions utiles dont ils ont doté l'Empire, et par leurs efforts constants pour hâter le développement de la nation et la faire entrer dans une voie de civilisation. D'ailleurs deux grands-vizirs, Ibrahim-Pascha, qui a régné au nom et à la place d'Ahmed III, et Raghîb-Pascha, cette dernière colonne d'un empire prêt à crouler de toutes parts, apparaissent comme des génies bienfaisans dans le sombre tableau des règnes des souverains de cette époque. Le soin que mirent à cultiver leur esprit plusieurs ministres de la Porte, tels que le reis-efendi Moustafa, qui commença sa carrière politique comme ambassadeur à Vienne; le grand-vizir Mohammed Saïd, pendant sa mission à Stokholm et à Saint-Pétersbourg; les efforts quelquefois couronnés de succès de Rakoczi et de Bonneval, quêtant partout des protecteurs ou des alliés; l'influence qu'exerçaient sur la Porte des ministres aussi habiles et aussi expérimentés que Villeneuve, Porter, Obreskoff, Penkler et Thugut [xii]; l'introduction de l'imprimerie dans l'Empire par Mohammed Tschelebi, ancien ambassadeur en France et par le renégat hongrois Ibrahim; les améliorations apportées dans l'art des fortifications et dans l'artil-

lerie par le fils du rebelle hongrois, baron de Tott ; l'alliance signée avec la Suède ; l'intervention de la France dans le traité de partage de la Perse conclu entre la Russie et la Porte ; les insinuations de l'ambassadeur français pour amener une rupture entre ces deux puissances dans l'intérêt de la Pologne ; la proposition du partage de la Pologne faite à l'Autriche par le sultan Moustafa, avant même que les autres puissances l'eussent projeté ; le traité de subsides conclu avec l'Autriche, tous ces faits en un mot dénotent l'influence toujours croissante de la diplomatie européenne sur les destinées de la Porte, qui dès le commencement du dix-huitième siècle, ne cessa de faire entendre sa voix au milieu du chaos dans lequel le gouvernement ottoman marchait en tâtonnant ; c'est elle qui a semé le germe des réformes et des institutions nouvelles qui se firent jour dans la période suivante et qui sont connues sous la dénomination de *Nizami djedid*, c'est-à-dire le nouvel ordre. Malheureusement, au lieu d'affermir l'Empire, ces essais restés incomplets n'ont servi qu'à l'ébranler jusque dans ses derniers fondemens. Mais de toutes les causes extérieures qui ont contribué à amener ce résultat, la plus puissante fut, par suite du traité de Kainardjé, l'affermissement de l'influence russe<sup>1</sup>. Ce n'était pas

<sup>1</sup> Quatorze mois avant la conclusion de cette paix, Thugut s'expliqua clairement sur ses conséquences à venir. Il dit : « Si l'on ne peut nier que ce grand changement dans la position future des états ait dépendu du hasard, il n'est que trop à craindre que ce malheureux événement, eu égard à la résolution actuelle de la Porte, ne soit ajourné pour peu de temps seulement et que cet empire ne tombe sous la dépendance de la Russie, soit par suite des

sans raison que les oulémas, seul corps constitué de l'Empire ottoman, et qui, à ce titre, imprime sa volonté à toute la machine gouvernementale, s'étaient opposés à son acceptation avec tant de persévérance. En effet, c'est de cette paix que date l'assemblage de maux qui de l'extérieur sont venus fondre sur la Turquie, et qui, joints à la faiblesse et aux défauts de son administration intérieure, précipitent de plus en plus la décadence de cet état. Les conséquences d'une paix aussi désastreuse accusent principalement le grand-vizir Mouhsinzadé [XIII], homme dont l'incapacité sous le rapport militaire s'était révélée en toute occasion, et qui dans son désir immodéré de faire la paix à tout prix, avait choisi pour premier plénipotentiaire le renégat Resmi Ahmed, diplomate fort accessible à la corruption, circonstance connue de tout le monde<sup>1</sup>.

Aussitôt que l'œuvre de la paix eut été consommée, Mouhsinzadé, dont l'état de santé, altéré depuis longtemps, empirait de moment en moment, fut révoqué. Il ne survécut que quinze jours à sa disgrâce. En route pour retourner à Constantinople, il mourut tout-à-coup à Karinabad, sinon, comme on le supposa généralement, par le poison, du moins bien à point

événemens de la guerre, soit par suite de la paix qu'il ne peut tarder de conclure. » Rapport de Thugut du 3 mai 1773.

<sup>1</sup> Diez, qui ignorait ce fait, le représente comme un homme d'une grande loyauté et s' imagine que Resmi-Ahmed dans son histoire, n'avait omis de mentionner le soulèvement des Grecs du Peloponèse que parce qu'il n'y avait pas assisté.

pour les ministres de la Porte restés à Constantinople, lesquels, l'ayant autorisé à conclure cette paix, devaient penser que, si la nation lui demandait compte du honteux traité de Kainardjé, Mouhsinzadé ne manquerait pas de les en accuser [xiv] <sup>1</sup>.

Ce fut sans doute par l'effet du hasard que cette paix fut conclue dans l'espace de sept heures et comprit quatre fois sept articles, nombre si significatif pour l'esprit superstitieux des Ottomans; mais elle ne fut point signée par hasard le jour anniversaire du traité du Pruth et à l'endroit même où Weissmann et tant de ses braves avaient succombé, car telle avait été la volonté du généralissime russe et des plénipotentiaires qui voulaient tirer cette dernière vengeance de la perte que l'armée russe avait éprouvée en ce lieu. Un enseignement plus grand, une vengeance plus noble fut que cette guerre, commencée sous les plus tristes auspices, par un traitement brutal infligé à un ministre d'une puissance amie, lors du départ de l'étendard sacré, et qu'avait rendue plus cruelle encore le fetwa fanatique qui livrait les biens et la vie des Moldaves, des Valaques et des Polonais à une soldatesque furieuse, se termina par une paix qui déclarait la nation chrétienne la plus ennemie de la Porte, protectrice des Moldaves, des Valaques, et en général de tous les peuples qui confessent la religion du Christ ainsi que de leurs églises. La paix de Kainardjé, par l'influence qu'elle a exercée sur les destinées de la

<sup>1</sup> Il mourut le 26 djemazioul-ewwel 1188 (4 août 1774).

Turquie, tient le milieu entre la paix de Carlowicz et celle d'Andrinople ; en effet les traités conclus dans l'intervalle qui sépare la paix de Carlowicz de celle de Kainardjé, ont eu une influence aussi peu décisive que les traités de Sistow et de Bukharest compris entre la paix de Kainardjé et celle d'Andrinople. La paix de Kainardjé se distingue encore de celle de Carlowicz, en ce que la Russie, qui négocia alors conjointement avec l'Autriche, la Pologne et Venise, sous la médiation de l'Angleterre et de la Hollande, voulut cette fois traiter seule avec la Porte, et repoussa constamment toute intervention directe de la part des puissances européennes : système qu'elle a invariablement suivi jusqu'à nos jours. Si, au palais de Tzarskoeselo, des obélisques, des bustes et des colonnes rostrales transmettent à la postérité la gloire de Roumanzoff Sadounaïsky, celle d'Orloff Tschesmenski et la reconnaissance de leur souveraine ; l'impératrice Catherine, ou les hommes d'Etat russes, dont la persévérance à ne vouloir signer la paix que sur les bases posées par eux et à l'exclusion de toute médiation étrangère, mériteraient à égal titre l'honorable surnom de Kainardjé.

Si la paix de Carlowicz a mis fin aux invasions des Turcs en tant que peuple essentiellement conquérant, et les a renfermés dans leurs limites naturelles, la paix de Kainardjé en proclamant l'indépendance des Tatares et en assurant à la Russie les forteresses frontières d'Oczakow et de Kilbouroun, de Kertsch et de Yenikalaa, à livré l'Empire ottoman à la merci de

cette puissance ; cette paix, nous le répétons, est cause des malheurs sans nombre qui depuis ont assailli la Turquie, et elle marque le commencement de la dissolution future de cet empire, en Europe du moins.

Lorsqu'un fleuve, se frayant un nouveau passage, mine et emporte les terres qui s'opposent à sa libre action, il faut chercher la cause première de ces désastres moins dans ces flots envahisseurs que dans la force qui depuis long-temps leur imprimait une nouvelle direction. C'est ainsi que la paix de Kainardjé contient les germes du traité d'Andrinople et de toutes ses conséquences !

FIN DU TOME SEIZIÈME.



**NOTES**  
**ET ÉCLAIRCISSEMENS.**



---

# NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS

DU SEIZIÈME VOLUME.

## LIVRE LXXI.

\* I. — PAGE 26.

1. Solota (piastre iselote), ainsi appelée des Polonais; on n'en frappe plus aujourd'hui, et les anciennes ne valent que 35 paras. Les monnaies qui ont cours aujourd'hui à Constantinople sont, d'après la valeur des monnaies de convention au cours de 204 : des pièces d'or de 40 *piastres* (la piastre à 40 paras, le para à 3 aspres) = 5 florins + 24 kreuzers<sup>2</sup>; des pièces d'or de 20 *piastres* = 2 fl. 43 kr.; des pièces d'or à 10 *piastres* = 1 fl. 21 1/2 kr.; des pièces d'argent de 5 piastres = 4 3/4 kr.; des pièces à 2 *piastres* 1/2 = 20 1/4 kr.; des pièces à 1 *piastre* ou ou 3 *aspres* = 1/5 kr. Cependant les monnaies suivantes seules ont cours dans le commerce, la circulation des autres

\* C'est par erreur que le texte indique (III) au lieu de (1).

1 Un florin valait 2 francs 20 centimes.

2 Le kreuzer équivalait à 4 1/5<sup>me</sup> centimes.

étant défendue par le gouvernement : les pièces d'or appelées *ainali*, valent 44 piastres ; l'*ainali* double = 88 piastres ; le *mahmoudiyé* (Mahmoud d'or) simple =  $42 \frac{1}{2}$  piastres ; les *demi-mahmoudiyés* =  $21 \frac{1}{4}$  piastres ; le *mahmoudiyé foun-douklus* = 24 piastres ; les *istanbollüs* (ducats de Constantinople) = 19 piastres ; le *demi-istanbollü* =  $9 \frac{1}{2}$  piastres ; le quart d'un *istanbollü* = 4 piastres  $\frac{3}{4}$  ; l'*onikilik* (pièces de 12 piastres) = 12 piastres ; le demi *onikilik* = 6 piastres ; un quart d'*onikilik* = 3 piastres ; le *missirli* (pièce égyptienne) = 17 piastres ; le *demi-missirli* =  $8 \frac{1}{2}$  piastres ; le quart de *missirli* =  $4 \frac{1}{2}$  piastres ; le *sindjirli* (ducat à chaîne) =  $2 \frac{1}{2}$  piastres ; le *yüzlük* d'argent (le centième du sultan Sélim) =  $9 \frac{1}{2}$  piastres ; le *beschlik* (le cinquième du sultan Mahmoud) = 9 piastres ; l'*ikilik* (le deuxième) = 8 piastres. Les monnaies égyptiennes en or que le Pascha d'Egypte fit frapper en l'an de l'hégire 1223 (1808) et qui valaient alors 10 piastres ne valent plus aujourd'hui que  $7 \frac{1}{2}$  piastres ; les ducats de Tunis du poids d'une drachme = 24 piastres ; le *yaldiz* (ducat vénitien) 35 piastres 10 paras, ainsi que ceux de Hollande et de Kremnitz ; l'écu de l'Empire valant 2 florins, appelé *karagrousch* (piastre noire) =  $14 \frac{1}{2}$  piastres ; l'écu d'Espagne, *rial* ou *dirgli* =  $15 \frac{1}{4}$  piastres ; l'*arslangrousch* (piastre au lion) = 40 paras. Tel était le cours des monnaies au 31 octobre 1829, mais, sept mois plus tard (en juin 1830), il était tombé à 309. Quant aux poids, l'okka est compté, à Constantinople, à 400 dirhems (drachmes) ou 48 onces ; l'once à  $8 \frac{1}{3}$  drachmes. Dans les pharmacies, l'once pèse 2 demi-onces, la demi-once 4 drachmes ; par conséquent, une livre de pharmacie = 24 onces, 96 drachmes ; la livre comptée à 32 onces au contraire, pèse 128 drachmes : l'okka à 400 drachmes. Aujourd'hui (1831) le cours est de 340 drachmes.

## II. — PAGE 51 (Au mot Khodjaï Djihan, lig. 8).

Les quatre auteurs cités par Wassif ne sont pas moins

connus de tout Persan, Arabe et Turc instruit, que les noms d'Homère, de Virgile, de Cicéron et de Tacite, le sont parmi nous. Quelques mots à leur sujet suffisent. Khouarezmi n'est autre que le grand philologue et jurisconsulte About Kasim Mahmoud Ben Omer Ez-Samakhschari, surnommé Djaroullah (le voisin de Dieu), pour avoir long-temps séjourné à la Mecque; mort en l'année de l'hégire 338 (1143); il est auteur de la grande exégèse du Koran, intitulée : *El Keschaf* (celui qui dévoile); de l'ouvrage lexicographique *Esasol-belaghat* (Bases de l'Eloquence); de l'ouvrage philologique *Rebiol Ebrar* (Printemps des justes); du *Kitabol faik* (le livre choisi pour servir de commentaire à la science des traditions); quelques ouvrages syntactiques tels que le *Enmouzedj* et l'*El mosferred wel moueletz*; du *Mostakzsa* (collection de proverbes); d'un commentaire aux vers de Si-beweih, portant le titre de *El-kistas*; du *Mokadementol-edeb* (prolégomènes philologiques); des collections de lettres et de poésies; du *Nassäöl-koubar* (conseil aux grands); de l'*Atwak ez-zehab* (les colliers d'or); de *El-kilem en-newabigh* (sentences), que Schultens a traduit sous le titre *Anthoologia sententiarum*; du *Schakaïkon-naama fii hakaïkin Nooman* (ouvrage dogmatique); de l'*Elminhadj* (le véritable chemin) et de plusieurs autres opuscules sur différentes sciences. Le *Bediez-zeman* (le miraculeux de son époque), n'est nullement le prince persan dont il a été question sous le règne de Souleïman I, et qui mourut à Constantinople, mais le poète. *Ben Yaya Ben Eboulfadhl Ahmed Ben El-Hoseïn Ben Yahya Ben Saïd El Hamadani*, mort en l'année de l'hégire 598 (1207). Cet auteur, tombé en léthargie, fut enterré vivant et rongea son bras dans la tombe, où il mourut de désespoir. Ibn Kbalikan Khodjai Djihan (le maître du monde) était le célèbre ministre de Mohammed Behmen schah du Dikken (le Dekkan ou Décan); il fut exécuté par ordre du schah, et périt victime des intrigues de ses ennemis, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en 886 de l'hégire (1481).

C'est l'auteur épistolaire le plus célèbre de Perse. Outre son ouvrage de l'art épistolaire intitulé *Menazirol Inscha* et son *Riazol-Inscha* (jardin de l'art épistolaire), il a laissé une collection de lettres persanes très-estimées.

\* III. — PAGE 57.

Les noms de Hamadani, de Testazani et de Djordjani sont souvent donnés pour désigner de grands philologues; c'est ainsi que Mohammed d'Akherman est appelé un second Testazani ou Djordjani. Une courte notice de la vie et des ouvrages de ces deux derniers savans nous paraît ici à sa place, d'autant plus qu'ils ont vécu après Ibn Khallikan, et que, par conséquent, ils ne pouvaient figurer dans sa *Biographie des hommes célèbres*; d'ailleurs, ils sont si peu connus aux orientalistes européens, que Sylv. de Sacy lui-même, dans sa *Chrestomathie*, a écrit Djihani au lieu de Djordjani. — Seadedid Mesoud, fils du juge Fakhreddin, c'est-à-dire le savant Testazani était élève de Kotbeddin et d'Adhadeddin, contemporain de Timourkhan; ce conquérant honora sa science au point qu'il le pria de le suivre dans sa campagne des rives de l'Oxus dans l'Asie-Mineure. Testazani, de retour à Samarkand, y mourut en l'année de l'hégire 791 (1389), mais ses restes furent transportés à Serkhas, où son mausolée est devenu un lieu de pèlerinage. Né à Sendjan en 722 (1322), il écrivit, dès l'âge de seize ans, un commentaire à l'ouvrage grammatical d'Izi; dix ans plus tard, il termina l'ouvrage intitulé : *Telkhissol-miftah* (l'importance de la clef), c'est-à-dire l'importance de posséder la clef de la grande Encyclopédie philologique de Sekaki. Quatre années après, il commenta le *Schemsiyé* et le *Tenkih*; pendant son séjour dans le Khouarezm, en 768 (1366), il écrivit l'*Irschad*; en 784 (1382), il termina à Samarkand son commentaire au *Makassid*; en 789 (1387), il commenta le troisième volume du *Miftah*. A Hérat, il réunit,

. Lirez (II) au lieu de (III).

dans un corps d'ouvrages, les *fetwas hanefites*; à Serkhas, il écrivit l'ouvrage intitulé : *Clef de la Jurisprudence*, et à Samarkand, des gloses marginales à l'exégèse du Koran. Il y mourut âgé de soixante-onze ans. Comme commentateur du *Miftah*, il avait pour rival Ali Ben Mohammed Ben Attesch-Scherif el-Djordjani, appelé plus généralement Seïd Schérif, c'est-à-dire le noble maître et parent du Prophète. Né à Djordjan, en l'année de l'hégire 740 (1339), Timourienk avait su reconnaître son mérite lors d'une discussion scientifique qu'il soutint contre Testizani. Djordjani a laissé près de cinquante ouvrages, dont les plus estimés sont : un commentaire au *Mewakif*, c'est-à-dire à la métaphysique d'El-Idji; des gloses marginales au *Tedjrid*, c'est-à-dire à la métaphysique de Nassireddin de Touz; un troisième, au *Keschaf*; un quatrième, au commentaire de Kotbeddin; et un cinquième, au commentaire du *Feraïdh* (des héritages); un traité sur le sens véritable des caractères et un *Taarifat*, c'est-à-dire Définitions, connues par quelques extraits du baron Sylv. de Sacy. Djordjani mourut à Schiraz, à l'âge de soixante-seize ans, en l'année 816 de l'hégire (1413). Raghîb Isfahani, homonyme du grand-vizir Raghîb-Pascha, et connu plus particulièrement sous le nom de Raghîb El-Isfahani, est l'auteur du grand *Mohaderat* (choix dans les connaissances philologiques), qui a pour titre : *Mohadheratol-oudebn wé Mahaweratesch-Schououra wel-Boulegha*, c'est-à-dire Discours des philologues et Entretiens des poètes et des rhéteurs; de l'*Efaninol-belaghet* (connaissances dans l'art de bien parler); du *Mosferredat* (traité sur la simplicité des mots contenus dans le Koran); et du *Scherhaat*, ouvrage esthétique, auquel Ghazali a donné les plus grandes louanges et qu'il a mis à profit; Ghazali étant mort en 505 (1111), Raghîb Isfahani doit avoir vécu au cinquième siècle de l'hégire. — Wassaf, nommé plus généralement Wassafol-Hed-

1 Voyez Flügel dans sa traduction d'Enis Sâlebi.

hret (le panégyrique de Sa Majesté), fils de Fadhoullah, écrivit sous le règne de Ghazan Khan, septième souverain mogol dans l'Irak, son célèbre ouvrage qui commence par le règne de Manghoukhan, relate les événemens les plus importants de la seconde moitié du septième siècle de l'hidjret, le treizième de l'ère chrétienne. Cette histoire se distingue par son style fleuri, et valut à son auteur d'être placé au-dessus d'Othi, le célèbre historien de Mahmoud le Ghaznawide. Cet ouvrage, qui forme cinq volumes, était jusqu'alors aussi ignoré en Europe que bien connu en Asie; il est intitulé : *Tedjiztol-emzasar, wé Tedjiztol-aazsar* (Division des régions et connaissances des Zones; Wassaf le commença en 699 (1299) et le termina en 711 (1311), sous le règne de Khodabendé. Le célèbre poëte-efendi Eboubekr-Efendi de Schirwan, mort en 1136 (1725), commença le premier volume de cette histoire; Nazmizadé, auteur de l'histoire des Khalifs et traducteur de celle de Timour, par Azabschah, deux ouvrages imprimés à Constantinople, fit un commentaire, en deux volumes, sur l'ouvrage de Wassaf et laissa un glossaire très-estimé, où l'on trouve l'explication des mots et des expressions dont l'intelligence offre le plus de difficultés. Ibrahim Hanif-Efendi a fait un précis de ce commentaire en 1174 (1760) et le kadiasker Mawlana Neili Ahmed-Efendi mort en 1161 (1748), compléta le commentaire d'Eboubekr Schirwani, en le continuant jusqu'à la fin de l'ouvrage. Wassaf doit être considéré comme le Tacite des Persans et des Turcs, et la connaissance de son histoire, jointe à celle des commentaires ci-dessus mentionnés, ceux d'Eboubekr, de Neili, de Nazmizadé, y compris le glossaire de ce dernier et celui de Hanif-Efendi et des prolégomènes d'Ibn Khaldoun, sont considérés en Turquie et en Perse comme la meilleure étude historique et politique, et comme suffisante pour former des hommes d'Etat.



## IV. — PAGE 82.

Nous avons déjà donné la liste de tous les ouvrages qui ont été publiés à Constantinople dans le cours d'un siècle, depuis l'introduction de l'imprimerie dans cette capitale; il ne nous reste donc qu'à faire connaître les ouvrages qui sont sortis des presses du Caire depuis que cet art est introduit en Egypte; ce sont :

1. « Dizionario italiano e arabo, che contiene il succinto » di tutti i vocaboli che sono piu in uso e piu necessarii per » imparar a parlare le due lingue correttamente. Egli è diviso » in due parti. P. I. del dizionario dieposto come il solito » nell' ordine alfabetico, P. II. che continue una breve ra- » colta di nomi e di verbi li piu necessarii e piu utili allo » studio delle due lingue. Bolaco della stampa reale 1822. » Le même titre en arabe; en l'année de l'hégire 1238 (1828). » In-4° ».

2. Traduction d'un ouvrage sur la teinture; dédié à Don Raphael, 1823. Grand in-4°.

3. Tables du jet des bombes; ouvrage imprimé à Boulak au mois de rebioul-akhir 1239 (mars 1823).

4. Le *Kanounnamé* d'Ahmed-Efendi; imprimé au mois de redjeb 1238 (mars 1823); une seconde édition a eu lieu sept ans plus tard à Constantinople, sans indication de date.

5. *Telkhissol Eschkial*, l'explication des figures ou traité sur les mines, par Houseïn-Rifki de Taman; imprimé à Constantinople en 1215 (1800); réimprimé au Caire au mois de ramazan 1239 (mai 1824). In-8°.

6. *Edjroumiyet*, traité syntactique des particules arabes par l'imam Mohammed Ben David Ezs-zsanhadji; imprimé à Boulak, au mois de ramazan 1239 (mai 1824). In-8°.

7. *Djewhereï behiyè Ahmediyé fi schehrhil wassiyetil Mohammediye*, c'est-à-dire, joyaux choisis d'Ahmed comme commentaire aux exhortations de Mohammed; cet ouvrage

imprimé à Constantinople en 1804 et réimprimé à Boulak au mois de silkidjé 1240 (1825) est un commentaire d'Ahmed-Efendi au catéchisme de Birgheli. In-4°.

8. *Kanounnameï bahrieïyi djihadîyé*, le kanounnamé ou code de la flotte; ouvrage traduit du français (Réglemens de la marine); sans indication du lieu d'impression et de l'année de son impression. In-8°, avec quatre planches.

9. *Taalimnameï topdjiani djihadîeyi*, traité d'exercices pour l'artillerie de la flotte; ouvrage traduit du français. In-8°.

10. *Taalimnameï piadeghian*, traité d'exercices pour l'infanterie; ouvrage imprimé à Boulak au mois de silkidé 1239 (juillet 1824), avec neuf planches. In-8°.

11. *Kanouni rabîi orta taalimi beyanindé dūr*, quatrième kanounnamé sur l'art de dresser les camps; imprimé à Boulak au mois de moharrem 1250 (septembre 1824). In-8°, avec planches.

12. *Taalimnameï Piadeghianden Kanouni khamis*, cinquième règlement des exercices pour l'infanterie; ouvrage imprimé à Boulak au mois de moharrem 1241 (août 1825) avec planches publiées le 9 moharrem 1241 (24 août 1825).

13. *Medjmoatol-Mohendisîn* (collection des géomètres); ce traité de géométrie, par Houseïn Rifki de Taman, publié à Constantinople, a été réimprimé à Boulak au mois de djem-azioul-akhir 1240 (1825). In-8°, avec quinze planches.

14. *Ouzsouli hendeset*, principes de géométrie; ouvrage traduit de l'anglais de Bonney Castle, et publié à Constantinople par le précédent; réimprimé à Boulak, avec quelques planches.

15. *Recueil de lettres arabes*, en deux parties; la première contenant les lettres, et la seconde les formules d'écrits judiciaires. In-8°.

16. *Djewheret-et-tewhid*, la Perle de l'Unité; traité mysti-

que rimé, en arabe; imprimé à Boulak au mois de djemazioul-ewwel 1241 (décembre 1825).

17. *Es-sullem el-mourewwik yourakka biki ilmol-Mantik*, l'Echelle brillante, servant à escalader la science philosophale; traité rimé en arabe, imprimé au mois de djemazioul-akhir 1241 (février 1826). In-12.

18. *Riyazol kouteba wé hayazol oudeba*, les Jardins des écrivains et les bassins des philologues; grand recueil de lettres de Haïret-Efendi, ancien secrétaire du gouverneur d'Égypte Mohammed Ali-Pascha. Cet ouvrage est divisé en huit parties ou *jardins*. Son titre est une imitation de celui de la célèbre collection de lettres du Persan Khodja Djihan, intitulée *Riazol inscha* (jardins de l'art épistolaire) et la division en huit parties ou *jardins* est imitée des huit *Paradis*. La première contient des suppliques adressées à la Porte; la seconde, des lettres au kielaraga et aux seigneurs de la cour intérieure; la troisième, des rapports au grand-vizir; la quatrième, des rapports au moufti; la cinquième, des lettres aux vizirs, aux beglerbegs et aux grands-mollas; la sixième, des lettres aux juges d'armée, aux muderris et autres dignitaires de la loi; la septième des lettres aux intendans, aux chambellans, aux voïévodes et aux mutesellims; la huitième, des ordonnances (bouyourouldi), rendues en diverses occasions; imprimé à Boulak, sous la direction de Habib-Efendi, au mois de safer 1242 (septembre 1826), petit in-folio. De tous les ouvrages originaux sortis des presses du Caire, c'est, sans contredit, le plus important, car il contient une foule de pièces adressées aux premiers dignitaires de l'Empire, toutes écrites, soit par l'auteur, soit au nom du vice-roi, son maître. Il nous fait connaître plusieurs des ministres les plus influens, dont quelques-uns sont encore en place. De plus, il contient des lettres du vice-roi, de son fils Ibrahim-Pascha, de Schakir-Pascha et de Sia-Pascha à la sultane Esma, au favori du sultan Mahmoud II, Elim asaga, et à la sœur de Houseïn-Pascha, le défunt kapitan-pascha. On y voit aussi

la relation de l'entrée du chef des Wehhabites, Abdoullah Ben Sououd, au Caire et à Constantinople; des lettres aux mouftis Abdoullah et Arabzade, à Kalender-Pascha, à Fewzi-Pascha, à Raghîb-Pascha, à Alaeddin-Pascha, à Salih-Pascha, à Ghalib-Pascha; aux gouverneurs de Damas, de Retimo, de Smyrne, de Rakka, de Selanik, de Modon, de Stankhio, de Tunis, d'Alger, de Tripoli, de Saïda, de Djiddé, de Candie, de la Roumilie, de Tirhala, d'Itschil, de la Canée, de Koutahiyé, de Lemnos, de Tschirmen, de Négrépont, de Khoudawendkiar, de Kastemouni, de Karahissar, de Tekké, de Siwas, de Morée, d'Anatolie, de Boli, aux oulémas les plus connus et aux ministres de la Porte.

19. *Kanounnameï sani*, le second kanounnamé pour l'infanterie, en arabe; imprimé à Boulak, au mois de rebioul-akhir 1242 (novembre 1826). In-12.

20. *Un glossaire turc-persan rimé*; imprimé à Boulak, au mois de rebioul-akhir 1242 (novembre 1826); petit in-4°.

21. *Ouzsoulol-maarif fi wedjhi tazsfi sefaïni donanma fi tedbiri herekatihâ*, Principes des connaissances pour mettre en ligne de bataille et diriger les mouvemens des vaisseaux de la flotte (tactique maritime); imprimé à Boulak au mois de rebioul-akhir 1242 (novembre 1826). Petit in-folio, avec treize planches.

22. *Miftahod-deriyet fi isbatil-kawanin edderiyet*, clef pour la connaissance des règles du persan pur; grammaire persane, imprimée à Boulak en novembre 1826. In-4°.

23. *Traduction arabe de l'ouvrage italien du professeur Vacca*; imprimée à Boulak en novembre 1826. Deux volumes grand in-8°.

24. *Sur les devoirs de la guerre sainte*, ouvrage arabe, imprimé à Boulak au mois de djemazioul-ewwel 1243 (décembre 1826).

25. *Scherhol-Edjroumijet*, commentaire au traité syntactique du scheikh Ezs-Zsanhadji-Edjroumi, mort en 723 de

l'hégire (1325); imprimé à Boulak au mois de djemazioul-ewwel 1242 (décembre 1826). In-4°.

26. *Kıtabol iltikatil-ezhar fı mehasinil ezkhâr*, les guirlandes des beautés de la poésie; chansons et stances érotiques arabes; imprimé à Boulak au mois de djemazioul-akhir 1242 (janvier 1827). In-12.

27. *Siasetnamei djihadieyi bahriye*, Code pénal pour les équipages de la flotte, par Osman Nouredin; imprimé à Boulak au mois de schewwal 1242 (mai 1827).

28. *Bediul-inscha wezs-zsifat fil moukateb alwel moursebat*, Raretés de l'art épistolaire et qualités (acquises) dans la rédaction des lettres et des rapports, par Merii Ben Yousof Ben Eboubekr Ben Ahmed el-Mokadessi, auteur arabe estimé; imprimé à Boulak au mois de silkidé 1242 (juin 1827). In-4°.

29. *Kanounnamé*, traduit du français en turc par Nouredin Osman; imprimé à Boulak au mois de redjeb 1243 (février 1828). In-4°.

30. *Le premier kanounnamé*, c'est-à-dire la seconde édition de l'ouvrage d'Ahmed Khalil-Efendi, cité ci-dessus sous le numéro 4; imprimé à Boulak au mois de schewwal 1245 (mars 1830).

31. *Mehasinol-azsar we hakaikol-akhbar*, Les traces des beautés et les connaissances des vérités; cet ouvrage est une réimpression de l'histoire de Wassif, publiée à Constantinople en l'année de l'hégire 1166 (1752); imprimée à Boulak au mois de djemazioul-ewwel 1243 (décembre 1827). 2 vol. in-folio.

32. *Laihatol-fellah fı taalimiz-zeraat wenedjah*, Instructions au cultivateur des terres, relatives à l'ensemencement et à son bien-être, en arabe; imprimé à Boulak au mois de redjeb 1245 (janvier 1830). In-8°.

33. *Dürriyekta*, la Perle unique; c'est un traité dogmatique qui contient les sentences les plus importantes des Imans hanéfites sur les dogmes et le rite de cette secte.

L'ouvrage, dû à un auteur anonyme et imprimé à Constantinople en l'année de l'hégire 1243 (1827), a été réimprimé à Boulak au mois de schâban 1245 (février 1830). Petit in-4°.

34. *Tohfeï Wehbi*, le présent de Wehbi, glossaire turc, par Wehbi; imprimé d'abord à Constantinople en 1798, puis à Boulak au mois de schâban 1245 (février 1830). Petit in-4°.

35. *Grammaire arabe*, publiée à Constantinople en 1816 et réimprimée à Boulak au mois de rebioul-ewwel 1244 (septembre 1828). Cet ouvrage contient, 1° le *Mikrah* (syntaxe), par Ali Ben Mesoud; 2° l'*Izi*, par Izededdin Ben Ibrahim Ez-Zendjeïn; 3° le *Maksood*; 4° le *Bina*; et 5° les *Tables des conjugaisons*. Dans l'édition de Constantinople, il manque le traité sur l'aoriste et les temps passés.

36. *Tarikhi Roussi*, Histoire de Russie de Castera, traduite par Yacovakhi Argyropolo; imprimée à Boulak au mois de ramazan 1244 (mars 1829). Petit in-fol.

37. *Calendrier pour l'année 1830*; le 1<sup>er</sup> ramazan 1240 correspondant au 12 février (24 février russe).

38. *Gazette d'Égypte*, en arabe et en turc; elle paraît irrégulièrement au Caire tous les deux, trois et quatre jours, quelquefois même à de plus longs intervalles.

#### V. — PAGE 83.

*Makalatol-djèpheriètalet-makamatil-Haririè*, Paroles précieuses sur les sérénades de Hariri, par Khaïreddin Ben Tadjetin Elias de Médine, ouvrage écrit en l'année de l'hégire 1226 (1714). La traduction des quinze premières sérénades, due à Naili Moustafa, a été dédiée au grand-vizir Ibrahim-Pascha. La traduction des sérénades de Hamidi par le scheïkh drogman date de l'année 1178 (1764); celle de la *missive d'Ibn Seïddoun*, par Kara Khalilzadé, Mohammed Saïd-Efendi, de l'année 1133 (1720); ce même écrivain a

traduit aussi l'ouvrage d'Ibn Haschim, intitulé : *Soulwanol-moutaa* (Tranquillisation des obéissans). Le *Tohfetol-emsal* (présent de proverbes), par Nabi, mort en 1085 (1674); c'est un autre que le poète Nabi qui vécut plus tard.

## VI. — PAGE 84.

*Souroubol-emsal* (les proverbes usités), en turc, par le derwisch Hasan-Efendi d'Andrinople, écrit en l'année 1080 (1669); un autre ouvrage, dû à Hanif-Efendi, père du continuateur de Hadji Khalfa, a été écrit sous ce titre en l'année 1175 (1761), et un troisième par le poète Koudai, en arabe.

## VII. — PAGE 84.

D'autres ouvrages philologiques sont le *Djamikol-hikayat* (le collecteur des narrations); cet ouvrage, qui porte encore le titre : *Dürrol-meknoun fil-fülükl-meschhoun*, c'est-à-dire la Perle bien gardée dans le navire chargé, est dû à Abdollatif-Efendi, mort en l'année 1146 (1733), et dédié au grand-vizir Ibrahim-Pascha; l'*Ischarat fil-edebiat*, c'est-à-dire indications philologiques par l'historiographe de l'Empire, Hakim-Efendi, mort en 1177 (1763).

## VIII. — PAGE 85.

Des gloses marginales au commentaire de Schami, sur le *Kafet* d'Ibn Malik, par Mohammed Ben Khalil, connu comme gendre de Bayezidsadé, mort en l'année 1099 (1687); un traité sur ce même ouvrage, dû à Mohammed Izsmet, célèbre sous le nom de Hadji Tsohelebi, mort en 1150 (1737); un commentaire au nouvel *Awamil* de Birgheli, par Seïnizadé Housseïn-Efendi, mort en 1166 (1647), im-

primé à Constantinople en 1220 (1805); un commentaire de Sebnizadé à l'*Izhar* de Birgheli, de l'année 1218 (1803); un autre commentaire à l'ouvrage syntactique d'Ibn Hischam, mort en 762 (1360). — *El moghni ol-Lebib an koutoubi-maarib*, c'est-à-dire l'intelligent, le satisfaisant dans les livres des changemens, par Nazmizadé Mourteza, mort en 1133 (1720); un commentaire au *Moghni Tsharperdi*, par le scheikh Ali Riza d'Andrinople, mort en 1153 (1740); un abrégé des *Mouaaribat* (déclamations) texte de *Djewaliki*, par Schououri, auteur d'un dictionnaire; un abrégé du *Motawwal*, c'est-à-dire le long commentaire d'Ibn Khalib, mort en 739 (1338); un commentaire au *Telkiz* de Teftazani; cet ouvrage n'est qu'une explication d'une partie du célèbre ouvrage philologique *Miftahol-ouloum* (Clef des sciences), par Sokoki, mort en 774 (1372). Gloses marginales au *Motawwal*, par Osman-Efendi, fils de Fetoullah, mort en 1103 (1691). Ibrahim Wahdi commenta les vers du *long et du petit commentaire* de Teftazani; et Ali-Pascha le *Teshil*, c'est-à-dire la syntaxe d'Ibn Malik, en l'année 1145 (1732). le *Terkibol-djemil* (bel assemblage) de Teftazani fut commenté par le moufti Debbaghzadé, mort en l'année 1095 (1683), sous le titre *Tertibi-djemil* (la belle disposition).

## IX. — PAGE 85.

*Scherhi mefatihid-dürriyet fi isbatil-kawaninid deriyet*, c'est-à-dire les clefs des perles pour la preuve des règles persanes, par le scheikh Siwasi; ouvrage commenté par Mustafa Hozameddin Nakschbendi, en 1163 (1749). — *Risalei scherhi istiarei farsi*, c'est-à-dire, traité explicatif sur les locutions figurées des Persans, par le précédent.

## X. — PAGE 85.

Le *Diwan* de Saïb, par Eboubekr Nouzsret, bibliothécaire



de la Souleïmaniyé, mort en 1175 (1761); le *Diwan* de Schewket, commenté par l'historiographe de l'Empire, Mohammed Hakim, en 1160 (1747); le *Diwan* d'Ourfi, commenté par Derwisch Omer en 1130 (1717), par le Scheïkh Mohammed Ibrahim Telli El-Webbi, en 1070 (1659) et par l'historien Nischandji Abdourrahman-Pascha, vers l'année 1095 (1683).

## XI. — PAGE 86.

Le grand-juge Abdoulbaki commenta la *Kasidet* de Koprülüzadé Abdoullah-Pascha, en l'année 1114 (1702); après lui vint l'inspecteur des archives des fetwas, Sélim-Efendi, mort en 1138 (1725). Le commentaire du *Madhariyet* est dû au scheïkh Abdoulghani de Nablous, mort en 1143 (1730) et celui de la *Kassidet* de Kaab Ben Soheir à l'historiographe de l'Empire, Mohammed Hakim; l'historien Nischandji Abdi-Pascha commenta le *Lamiyet* de Toghrayi; l'imam Osman-Efendi le *Nouniyet* (matière dogmatique) en 1155 (1743); un autre commentaire de cet ouvrage fut écrit sous le règne du sultan Mahmoud, par le Muderris Kara Daoud.

## XII. — PAGE 86.

*Les biographies des poètes*, par Safayi, Salim et le rhéteur de Brousa, ont déjà été citées plus haut. L'ouvrage intitulé *Dewhatol-meschaïkh* (le verger des scheïkhs), par Souleïman Seadeddin Moustakimzadé, écrit en l'année 1157 (1744), contient les biographies des mouftis; celui qui a pour titre *Tohfetol-Moustafewiyet*, contient les biographies des capitans-paschas, par Schehrizadé Mohammed Saïd, le biographe des grands-vizirs. Le *Dewhatol-khatta'in* (verger des calligraphes, est dû à Mohammed Nedjib Souyoldjizadé, et les biographies des chanteurs, intitulées *Atrobol-asar fi tezkerèi*

*ourefail edwar* (monumens agréables érigés en souvenir des savans musiciens), au moufti Esaad, 1127 (1715).

### XIII. — PAGE 87.

Il faut compter au nombre de ces ouvrages le *Menasiki hadj* (les devoirs du pèlerin des saintes villes) c'est-à-dire de la Mecque, de Médine et de Jérusalem; cet ouvrage a pour auteur Soaoudbeg, fils du grand-vizir Saïd Mohammed-Pascha, 1176 (1756); le *Tohsetol-lebib* (présent du poète Mahmoud Lebid); qui décrit les monumens funéraires de Tehriz; écrit en 1138 (1725); l'ouvrage intitulé : *Laali-Moustafa fi firetil-Moustafa* (le rubis pur dans la visite de Médine); l'histoire de cette ville est due à Hanif-Efendi, père du bibliographe du même nom; le *Netidjetol-fiker fi khaberi medinet Seïdil-bescher*, c'est-à-dire le résultat des pensées dans la connaissance de la ville (Médine) du Prophète, par le scheïkh Mohammed Ben Abdoullah El-Abasi, ouvrage écrit à l'intention du prince sultan Hamid en 1176 (1762); le *Fazâili scham* (agréabilités de Damas), par le scheïkh Abdourrahman Ben Ibrahim, surnommé Ibn Abdourrizak l'imam, écrit en 1130 (1717).

### XIV. — PAGE 91.

Wassif, p. 224, en cite quelques-unes; en voici une :

Nous qui avons admiré la parole de Dieu dans son œuvre, comment nous est-il possible d'admirer encore le don calligraphique de Behzad? Si mille peines nous poussent au désespoir, devons-nous des remerciemens à l'envieux qui adoucit nos maux? Aussi long-temps que nous ignorons comment les hommes libres guérissent en plein air, devons-nous de la reconnaissance au chasseur dont les flatteries nous ont conduits dans ses filets? etc.

## LIVRE LXXII.

## I. — PAGE 115.

\* Lista e spiegazione esatta dei presenti dati dal Sig. In-  
 viato di Prussia al Sultano, li 9 Marzo 1762. 1<sup>mo</sup> Un Pen-  
 nachiero tempestato di diamanti, trà i quali vi è uno della  
 grandezza dell' unghia del pollice. 2<sup>do</sup> Un *Chancer* ossia  
 coltello all' uso Turco, guarnito il manico di diamanti e  
 rubini, trà i quali vi sono quindici briglianti grossi; nella  
 cima di detto manico vi ha un orologio di repetizione  
 nascosto, e premendo un piccolo diamante, si sente suonar le ore; volendosi poi osservar l'ora, si preme il maggior brigliante, che vi è sulla cima del manico, ed allora detta cima si apre in forma di coperchio, e si manifesta la mostra di detto oriuolo. La fodra di detto coltello è di oro. 3<sup>o</sup> Un pajo di pistole, il calzo, ossia manico delle quali tempestato tutto di piccoli diamanti, avendo sulle cime dei grossi briglianti. 4<sup>o</sup> Una cassetta di grandezza mediocre, il coperchio della quale guarnito di sopra con piccoli e grossi diamanti. Aprendo detta cassetta si vedono incirca dieci piccole separazioni, in ciascuna delle quali vi è una piccola scatola di anello ingioiellata al di sopra, come pure i fianchi delle suddette separazioni; vi sono anche verso il coperchio al lato dieci stuzi. Nella parte interna nel coperchio, vi è incastrato uno specchio positivo in mezzo e l'intorno tutto è guarnito di diamanti. Levate tutte assieme quelle separazioni, vi si trova al di sotto una specie di un trepiede d'argento inderato, che serve per appoggiar sopra il suddetto specchio, qual trepiede, essendo anche in forma di candolliere, dicono: che accendendo una sol candela detto specchio tramanda tanta luce, che basta ad illuminare una gran stanza. 5<sup>o</sup> Una ta-

- » bacchiera mediocre, col coperchio di lapis lazuli ingio-
- » jellata. 6<sup>no</sup> Una tazza per il sorbetto di pietra di azzurro
- » guarnita di diamanti e rubini. 7<sup>o</sup> Un piccolo stuzio tem-
- » pestato di piccoli briglianti. 8<sup>vo</sup> Una cassetta mediocre in
- » grandezza d'argento smaltato, con entrovi fornimenti per
- » il té di cristallo, e di argento indorato. 9<sup>no</sup> Un grandis-
- » simo orologio di tartaruga artificiosamente lavorato, che
- » suona diverse arie. 10<sup>mo</sup> Una cassetta di finissimo lavoro
- » con tiratorii piccoli, in ciascuno dei quali vi era un pezzo
- » di galone, quali pezzi tutti assieme pesarono dieci ocche.
- » 11<sup>mo</sup> Duodici pezze, a quindici picchi l'una, di richissime
- » stoffe di rari colori. 12<sup>mo</sup> Duodici pezze, a quindici picchi
- » l'una, di veluti in oro, e fioretti di diversi colori. 13<sup>mo</sup> Duo-
- » dici pezze, a quindici picchi l'una, di ricche lastre d'oro
- » di varii colori nuovamente inventate. »

## II. — PAGE 118.

### *Translatione della traduzione Turca.*

» Traduzione della carta corredata sopra undici articoli,  
 » che Sua Maestà il Rè di Prussia ha steso intorno al trat-  
 » tato di unione ossia alleanza, che per parte del suaccen-  
 » nato Rè si desidera venghi nuovamente conchiuso e sta-  
 » bilito.

» In virtù dell' articolo ottavo del trattato di amicizia con-  
 » chiuso tra l'Eccelsa Porta Ottomanna e la Corte di Prussia  
 » nell' inclita città di Costantinopoli ai ultimi della luna di  
 » Sciaban, dell' anno d'Egira 1174, cioè li 22 del mese di  
 » Marzo dell' anno di nostra salute 1761, essendo stato di  
 » commune concerto stabilito dalle suaccennate due Corti  
 » di consolidare il modo del reciproco amore e mutua ami-  
 » cizia, come pure di confermare le condizioni della pace,  
 » e rassodare le leggi dell' amicizia colla inclusione d'un

» trattato d'alleanza fondata sulla conservazione della buona  
 » armonia e sicurezza dei loro stati , perciò il suaccennato  
 » Rè di Prussia ha dato piena facoltà a Carlo Adolfo de Rixin  
 » suo Intimo Consigliere di commercio ed Inviato Plenipo-  
 » tenziario, residente presso la Sublime Porta, il quale anche  
 » dopo aver più volte conferito e trattato coi Plenipotenziari  
 » della sopraccennata Eccelsa Porta per il suddetto negozio  
 » ha conchiuso gli articoli, che sotto il presente stromento  
 » ritrovansi espressi e specificati.

» *Articolo primo.* La perpetua sincera amicizia conchiusa  
 » tra Sua Maestà l'augustissimo e potentissimo Imperatore  
 » de' Ottomani Sultan Mustafa Han ed il serenissimo e po-  
 » tentissimo Frederico Rè di Prussia è stabilita, perchè ven-  
 » ghi osservata, e mantenuta dai Eredi e Successori d'amen-  
 » due le parti, essendosi state obbligate le medesime di  
 » conservarla vie più sempre ferma e stabilita, perciò do-  
 » vranno obligarsi, che il vigore della presente alleanza ven-  
 » ghi di momento in momento vie più sempre rassodato e  
 » consolidato, i vantaggi dei sudditi e popoli dei suaccen-  
 » nati Monarchi quanto sia possibile aumentati, e li motivi,  
 » che gli potrebbero cagionare del pregiudizio tolti ed  
 » amossi.

» *Articolo secondo.* Le suaccennate due Corti ritrovando  
 » dosi presentemente in pace e buona amicizia con tutti i  
 » loro vicini, questa loro alleanza non è ad onta di veruno  
 » dei loro vicini, con intenzione di arrearli verun pregiu-  
 » dizio e molestia, o pure di eccitare in loro gelosia, ma  
 » unicamente per provvedere alla tranquillità e sicurezza dei  
 » stati e sudditi di amendue le parti, dovrà essere senza  
 » renitenza osservata.

» *Articolo terzo.* Dato il caso, che alcuna delle Potenze  
 » Christiane, che ritrovansi in vicinanza dei stati della Ful-  
 » gida Porta, e di quelli di Prussia, rumpesse la pace con  
 » una delle suaccennate due Potenze ed ostilmente attaccasse  
 » li stati, che oggi giorno ritrovansi sotto il dominio delle

» due parti, in quel tempo le suaccennate due alleate Corti  
 » premieramente procederanno di concerto alle disposizioni  
 » per impedire che si faccia la rottura della pace, e d'amen-  
 » due le parti s'impiegarà, quanto sia possibile, ogni dili-  
 » genza, conforme richiede l'amica maniera, per rimuovere  
 » le violenze e cattivi disegni della Potenza che ha intrapreso  
 » l'ostilità, e per far risarcire e indanneggiare il pregiudizio  
 » e danni della parte pregiudicata.

» *Articolo quarto.* Nella maniera sopra espressa, caso che  
 » coi amichevoli mezzi non si potrebbe ottenere l'intento, e  
 » per conseguirlo fosse necessario di adoperare ed eseguire  
 » dei altri mezzi più efficaci, allora per mettere alla ragione  
 » un simil crudele ed ingiusto nemico, le suaccennate due  
 » Potenze unendosi in ajuto e soccorso reciproco, do-  
 » vranno l'una e l'altra ajutarsi e difendersi secondo le loro  
 » forze.

» *Articolo quinto.* Essendo impossibile per la lontananza  
 » dei stati delle suaccennate due Potenze, in caso di neces-  
 » sità il somministrar l'una all' altra del soccorso, ovvero far  
 » venire tutte le loro forze in un luogo, fù preso l'impegno,  
 » e stabilito d'amendue le parti, che qualor alcuna delle  
 » Potenze Christiane, che ritrovansi in vicinanza delle mede-  
 » sime, attaccasse, ed invadesse li stati dell' una delle due  
 » parti, in quel mentre l'altra parte dovrà l'occorrere, ed  
 » ajutare il suo alleato, col trattener occupata nell' interiore  
 » del proprio paese la Potenza, che ha intrapresa la guerra,  
 » e fin a tanto, che non verrà secondo l'equità e giustizia con-  
 » tentata la parte offesa, nella maniera sopra espressa, non  
 » desisterà l'altra parte dal soccorso, colle sue mosse o  
 » azioni.

» *Articolo sesto.* In questo caso, il particolare della guerra  
 » dovendo per necessità ugualmente appartenere ad amen-  
 » due le Potenze alleate, ed essendosi le suaccennate due Po-  
 » tenze impegnate ed obbligate di mantenere una perfetta  
 » unione negli affari di una simil guerra, non si dovrà pre-

» stare da nessuna delle suddette due Potenze orecchio a  
 » parola veruna relativa alla pace, meno anche si potrà  
 » dare decisione e conclusione, ne a pace, ne a tregua sen-  
 » za che vi sia l'intelligenza e l'intero acconsentimento dell'  
 » altra.

» *Articolo settimo.* Il trattato d'amicizia e commercio  
 » concluso tra le suaccennate due Corti, nei ultimi della  
 » luna di Schaban, dell' anno 1174, con tutti i suoi articoli  
 » vien ad essere per il presente trattato di alleanza rionno-  
 » vato e confermato, in virtù del quale tutti quei privilegi,  
 » vantaggi ed esenzioni, che hanno ottenuto le altre ri-  
 » guardevoli nazioni, e specialmente gl' Inglesi, Olandesi  
 » e Francesi tanto in loro riguardo, quanto in riguardo alle  
 » loro religioni dovranno essere osservati, e praticati anche  
 » in riguardo dei sudditi d'amendue le parti, nei rispettivi  
 » loro stati.

» *Articolo ottavo.* Il gran torto causato nel particolare del  
 » commercio dei sudditi Prussiani nelle scale dell' Arcipe-  
 » lago, proveniendo dal pericolo dei Corsari Barbareschi,  
 » ed in questo particolare il loro commercio non potendo  
 » sopportare le spese necessarie alla negoziazione d'un trat-  
 » tato di pace coi cantoni d'Algieri, Tunesi, e Tripoli di  
 » Barbaria, per ciò la fulgida Porta sarà obbligata di pren-  
 » dere sotto la sua spezial protezione per sempre le persone  
 » dei sudditi Prussiani, le loro merci, effetti, robe e basti-  
 » menti, e dopo aver concesso loro i necessari *Jol Emri*,  
 » ossia passaporti, la suaccennata Sublime Porta, giusta  
 » l'esigenza della sua dignità, ingiugnendo ed ordinando,  
 » obbligherà li sopradetti cantoni a portar il dovuto aspetto  
 » ai conceduti loro passaporti, ed alla bandiera del Rè di  
 » Prussia, come pure aguardarsi ed astenersi dell' arrear  
 » molestie ed insulti a tal sorte di bastimenti Prussiani.

» *Articolo nono.* Gli onori, privilegi, esenzioni, e favori  
 » osservati e praticati presentemente dalla Fulgida Porta  
 » verso li Ministri di Sua Maestà l'Imperatore dei Romani,

» di Francia, e d'Inghilterra, verranno sempre osservati e  
 » praticati anche verso i Ministri Prussiani, sarà lecito ai  
 » mercanti Prussiani, a guisa de' mercanti delle altre Po-  
 » tenze d'aver i loro Consoli nelle scale dell' Arcipelago, e  
 » tutti quelli onori ed essenziom, che si osservano e si prat-  
 » ticano verso le altre Nazioni stimate, e specialmente verso  
 » li Francesi, l'Inglese ed Ollandesi, saranno anche praticati  
 » ed osservati in riguardo dei Consoli Prussiani.

» *Articolo decimo.* Il presente trattato di amicizia ed al-  
 » leanza di mutua difesa dovra essere con tutti li suoi  
 » punti ed articoli perpetuamente mantenuto esente ed im-  
 » mune da qualsisia alterazione e mutazione tra le suaccen-  
 » nate due Corti, ed i loro rispettivi Eredi e Successori.

» *Articolo undecimo.* Fu composto, steso, sottoscritto e sigil-  
 » lato il presente stromento, che contiene l'impegno di  
 » portare ad un felice compimento, nella città di Costantino-  
 » poli in termine di quattro mesi, o anche prima, se sarà  
 » possibile, il concambio delle ratificazioni del presente  
 » trattato di pace contenente in se gli articoli dell' alleanza.»

### III. — PAGE 120.

*Première teneur de la lettre redemandée (lettre écrite en français par Moustafa).*

• Ayant ensuite pris, par le canal de l'interprète du diwan impérial, des éclaircissemens et des informations du susdit résident sur ce qu'il avait à communiquer et à représenter de vive voix, le susdit résident a dit : que Leurs Majestés, l'impératrice de Russie et le roi de Prusse, considérant un des seigneurs polonais nommé Poniatowski comme propre à la couronne de Pologne, tous leurs mouvemens indiquent qu'elles ont intention de le faire monter sur le trône de la Pologne; qu'il est fort à présumer que, dans la grande



diète qui doit se tenir à Varsovie, il sera procédé à cette installation de la part de ces deux cours, suivant leur intention susdite, par la voie de la violence contre les droits de la liberté; que ces deux cours ont répandu le bruit dans la Pologne, que les intentions de la Sublime-Porte sont d'agir de concert avec celles des cours de Russie et de Prusse, et que ces bruits ayant excité le soupçon des Polonais, nos amis, pour savoir si les intentions de la Sublime-Porte sont ou ne sont pas d'agir de concert relativement à l'installation dudit Poniatowski sur le trône de Pologne, vous désirez que, pour dissiper tous ces doutes et ces soupçons, il soit fait connaître clairement et distinctement quelles sont les véritables intentions de la Porte ».

» Outre que, par les deux lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire, les intentions de la Sublime-Porte vous ont été très-clairement expliquées, de même que par la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à l'interrégnant actuel de Pologne, notre très-honoré ami Vladislav Alex. Pom. Lubinski, et que conséquemment jusqu'à présent les intentions de la Sublime-Porte doivent vous être amplement connues; cependant, pour dissiper tous les doutes, j'ai l'honneur de vous écrire et de vous déclarer de nouveau que, relativement à la couronne de Pologne, les intentions de Sa Majesté Impériale et le but des volontés de cet équitable monarque sont : « Que, conformément aux droits des anciennes et respectables libertés des Polonais, ils aient à rétablir pour roi » la personne qu'ils choisiront et éliront entre eux, qui devra être un Polonais et non un étranger, et que Sa Majesté impériale prétend qu'il ne soit point porté atteinte aux » droits de leurs anciennes libertés. »

» Qu'en conséquence, il a été remis de notre part aux ministres de Prusse, de Russie, d'Allemagne et de France, résidens à la Sublime-Porte, à chacun un mémoire relatif à cette affaire, afin qu'ils aient à écrire à leurs cours que la Sublime-Porte demande qu'elles aient à agir en conformité. Je vous envoie,

par le canal dudit résident, une copie de ce même mémoire pour vous informer de tout, vous ayant à cet effet écrit cette lettre amicale qui vous parviendra par le canal du susdit résident. A l'heureuse arrivée de la présente, les intentions de la Sublime-Porte relativement à la couronne de Pologne vous étant connues par nos anciennes et la présente lettre de même que par la copie dudit mémoire, il n'y a nul doute que Sa Majesté impériale faisant honneur, comme il convient, aux anciennes libertés des Polonais, le bon ordre du royaume et la tranquillité des sujets exigent que notre amie la république de Pologne maintienne les droits de sa liberté, et qu'elle s'abstienne d'y contrevenir. La paix soit sur celui qui est dans la voie du salut ! Signé dans la ville de Constantinople la bien gardée.

Votre ami sincère,

*Signé, MUSTAFA. »*

*Changement fait après.*

« La Sublime-Porte, conformément aux capitulations impériales, ayant maintenu pour toujours les liens solides de l'amitié et de la bonne intelligence, qui subsistent heureusement par le traité de Carlowicz, entre elle et la république de Pologne, et ayant eu tous les égards convenables aux droits de la liberté de cette république notre amie; elle doit être bien persuadée que, tant que de sa part il ne sera rien fait de contraire aux droits de l'amitié réciproque, la Sublime-Porte ne sera pas moins scrupuleuse à faire honneur aux droits de la paix et de l'amitié, de même qu'à ceux de la liberté. C'est ce qui a été annoncé clairement et décisivement partout, ce qui a été ci-devant exprimé des intentions émanées de la part de Sa Majesté impériale. »

IV. — PAGE 120.

« La Sublime-Porte a daigné faire connaître la disposition

où elle est de maintenir la république de Pologne dans tous ses droits, libertés, constitutions et possessions, et le désir qu'elle avait qu'aucune puissance n'y portât atteinte. Des assurances pareilles, données par plusieurs autres puissances voisines et respectables, faisaient espérer à tous les patriotes la liberté et la tranquillité dans les délibérations publiques que les lois exigent; mais c'est avec la plus vive douleur que ces patriotes voient aujourd'hui s'évanouir des espérances aussi bien fondées. La diète générale de Pologne, remplie par la présence des troupes étrangères, qui se sont portées à des démarches incompatibles avec la liberté; d'autres troupes, qui d'un côté se répandent en Lithuanie, de l'autre s'avancent vers la capitale, et dont une partie a déjà occupé des postes avantageux aux environs, donnent de justes alarmes pour la diète prochaine, qui ne saurait avoir lieu, tant que des troupes étrangères seront dans le royaume; les démarches qu'on a faites auprès des ministres de Russie, résidens à Varsovie, pour la retraite de ces troupes, sont restées sans effets jusqu'ici. Il ne restait donc que de s'adresser directement à Sa Majesté l'impératrice de Russie; c'est ce que font les principaux membres de la république assemblés en ce moment dans la capitale. Ils ont en même temps recours aux autres puissances intéressées au maintien de la république, et en particulier à la Sublime-Porte, dont l'équité et la magnanimité font espérer les bons offices et l'appui à des citoyens prêts à sacrifier leurs biens et leur vie pour le salut de leur patrie. Donnée au palais primatial le 13 d'avril 1764. Varsovie.

- KRASINSKI, évêque de Caminiec; comte BRANICKI, castellan de Cracovie et grand-général; JOSEPH ANDRÉ comte ZALUSKI, évêque de Kiovie; ANTOINE PRIMO JABLONOWSKI, palatin de Possna; JEAN DE HULSEN, palatin de Minsk; GOSTANICKI, palatin de Siradie; A. J. DAMSKI, palatin de Cujavie; POTOCKI, palatin de Cujavie; LUBOMIRSKI, palatin de Lublin; BRE-

LINSKI, grand-maréchal de la couronne; SAPIEHA, palatin de Polock, général de la couronne de Lithuanie; JABLONOWSKI, palatin de Nowogrod; ADAM BRZOSTOWSKI, castellan de Polock; ALEXANDER DZIERZICKI, castellan de Brzesin; J. GLEMOCKI, castellan de Cruswica.

« Vu et expédié par GABRIEL JEAN INNOCEA POTOCKI, grand-référendaire de la couronne, en absence du grand-secrétaire. »

V. — PAGE 121.

*Copie d'un mémoire remis ci-devant de notre part au résident de Russie pour être par lui communiqué à sa cour, dont la teneur, comme ci-après, a été ensuite remise en forme de mémoire à chacun des ministres de Prusse, de France et d'Allemagne, par le canal de leurs interprètes, pour être pareillement par eux communiqué à leurs cours, et dont la présente copie est jointe à la lettre écrite aujourd'hui à notre très-honoré ami le grand-général de Pologne.*

« Il a été notifié depuis peu à M. le ministre, notre ami, que les intentions de la Sublime-Porte étaient que l'ancienne liberté de la cour de Pologne ne fût point gênée par les cours étrangères; que le roi de Pologne, qui doit être établi, eût à être élu et établi dans la personne d'un Polonais par le concours de la république de Pologne; et qu'il n'y fût point établi d'étranger pour roi. Cependant des avis parvenus à présent de certains endroits portent, qu'on fait marcher une certaine quantité de troupes dans la vue de susciter des troubles en Pologne, pour y faire établir par force, en qualité de roi de Pologne, une personne soutenue par certaines puissances. Quoiqu'on ne soit pas bien persuadé de la réalité de ces avis, il a été envoyé un mémoire à chacun des ministres de France, d'Allemagne et de Prusse,

pour être communiqué à leurs cours, portant que tout ainsi que la Sublime-Porte fait honneur au maintien et au soutien de l'ancienne liberté des Polonais, et que cette même Sublime-Porte ne gêne point l'établissement qui doit être fait d'un roi dans la personne d'un Polonais, la Sublime-Porte désire que pareillement les autres puissances fassent honneur à la liberté des Polonais, et qu'elles ne gênent point l'établissement d'un roi dans la personne de tel Polonais qu'ils jugeront à propos. En conséquence, on en fait aussi la notification à M. le ministre, notre ami. Le 12 avril 1764. »

## VI. — PAGE 123.

*Traduction d'une lettre du grand-vizir Moustafa-Pascha au grand-général et à divers seigneurs polonais (sans date suivant l'usage).*

« Très-glorieux Seigneur de la croyance de Jésus, refuge des grands de la nation du Messie, le grand-général de Pologne, l'évêque de Kaminiec, l'évêque de Kiovie, le palatin de Posuanie, le palatin de Mnischek, le palatin de Syradie, le palatin de Cujavie, le palatin de Kionie, le grand-maréchal de la république, le palatin de Polin, le général de Lithuanie, le palatin de Polock, le général et palatin de Nowogrod, le castellan de Polock, le castellan de Brzezyn, le grand-référendaire de Pologne et le castellan de Cruswica, nos sincères amis dont la fin soit comblée de félicité.

« Après avoir présenté à Vos Excellences les assurances les plus sincères de l'amitié la plus parfaite, et les gages les plus sacrés de la plus intime cordialité, nous les informons amicalement que nous avons reçu, par le canal de votre très-honoré résident établi près la Sublime-Porte, la lettre et le mémoire en forme d'acte général que vous nous avez adressés relativement à l'affaire de la couronne de Pologne

dont nous avons reconnu la situation critique. — Il est de notoriété publique que depuis le traité de Carlowitz la république de Pologne notre amie, de même que ses Etats n'ont été en aucune façon inquiétés ni molestés de la part de la Sublime-Porte, qui, par son attention et son exactitude, n'a point à se reprocher la moindre négligence au maintien de l'amitié perpétuelle et aux égards qu'exigent le bon voisinage, et qu'à l'exemple de nos prédécesseurs, elle a donné les mêmes soins à ce qu'il ne lui soit porté aucun préjudice ni dommage tant de la part des tribus des Tartares que de la part de tous les autres dépendans de la Sublime-Porte; il n'est pas moins manifeste que par égard pour la Porte de Félicité, nos amies, les puissances voisines de la république n'ont causé aucun dommage quelconque aux Polonais. Et comme les intentions précises de Sa Majesté impériale, notre très-magnanime et très-puissant Empereur, sont, que pendant l'heureux temps de son auguste règne, les Etats de la Pologne ne soient en aucune façon inquiétés ni molestés de la part de son Excellence Porte de Félicité, et que même, par un mouvement de son humanité et de la tendresse de ses généreux sentimens, elle désire que les sujets de la Pologne jouissent d'une parfaite sûreté et tranquillité, les recherches profondes que ce vertueux monarque a trouvées dignes de l'attention scrupuleuse qui caractérise Sa Majesté impériale, l'avaient convaincue que, pour le bien de tant de serviteurs de Dieu, qui peuplent le royaume de Pologne, pour le maintien des droits de sa liberté, enfin, pour la perpétuité de cette république, il était important que les Polonais eussent à se choisir et établir pour roi un Polonais national, zélé pour le bien des sujets, et élu du consentement unanime, et que Sa Majesté impériale, par un effet de ces mêmes sentimens, ayant désiré qu'il n'y fût point élu un roi étranger, elle s'en était expliquée ainsi avec diverses puissances, voisines de la Pologne et amies de la Sublime-Porte par le canal de leurs ministres et résidens établis dans cette capitale. La républi-

que de Pologne, notre amie, n'ayant pas donné toute l'attention et la méditation requises à la pureté des favorables intentions de Sa Majesté impériale, les Polonais se sont laissés entraîner par un esprit d'animosité, et formant deux partis contraires, dont chacun se fait soutenir de quelque part ; il semble que, livrant leur pays entre les mains des étrangers, ils veulent eux-mêmes ruiner leurs familles et s'attirer de plein gré les calamités les plus extrêmes. Une pareille conduite, auprès de gens pourvus de discernement et de prévoyance, ne peut assurément être regardée comme des opérations d'hommes prudents et bien intentionnés ; parce que jamais un étranger n'étant aussi zélé qu'un national, il s'en suit que, dès que le royaume de Pologne tombera entre les mains d'un étranger, de toute nécessité il faudra qu'il y entre des troupes étrangères ; les privilèges de leur liberté seront successivement altérés, et enfin abolis ; il s'y formera des désordres de toute espèce ; ses sujets seront foulés et ses établissemens ruinés ; et les puissances voisines ne conservant plus les égards dûs à leurs libertés, ellesempièteront sur leurs Etats, et il n'est que trop évident que finalement es royaume sera entièrement perdu pour les Polonais ; c'est alors que la république de Pologne, repentante et même surprise de sa propre conduite, servira de risée à ses ennemis. Ne voyons-nous pas dans l'histoire de l'antiquité que tout empire divisé a été ruiné et que ses habitations sont devenues la retraite des oiseaux nocturnes. Si donc la république de Pologne prend à cœur la prospérité de ses Etats, si elle désire le repos et la tranquillité de ses sujets, si elle veut jouir elle-même des douceurs de la paix, il convient qu'abandonnant tout esprit d'animosité, et détruisant jusqu'au germe de haine et d'inimitié qui les animent, les Polonais ne s'occupent que d'une sincère réunion, et qu'entre eux, d'une voix unanime, ils se choisissent pour roi un personnage polonais national, ami des peuples et de la patrie ; mais si, persistant dans leurs passions et dans leurs

divisions, ils prétendent mettre sur le trône un étranger, il est inévitable qu'ils occasionneront, de la part des puissances voisines, certains événemens dont les funestes suites retomberont sur la Pologne, et, dans peu, leurs Etats ruinés et leurs sujets dispersés seront les tristes victimes de leur mésintelligence. Si la république, notre amie, désire sincèrement son salut, et qu'elle veuille prévenir les funestes malheurs dont elle est menacée, c'est à elle à préserver ses Etats des troubles et des désordres; mais si, laissant les choses dans leur état actuel, il faut enfin qu'elles se terminent par l'établissement d'un roi étranger, ils seront tous dans le cas de s'en repentir; au reste, quelque parti qu'ils prennent, c'est leur affaire, et comme les conseils de la Sublime-Porte ne sont qu'un pur effet de son amitié, et qu'elle n'a d'autre intention que de faire honneur aux articles du traité de Carlowicz et aux droits de leurs libertés, et de maintenir à jamais la paix perpétuelle, cette présente lettre, qui vous parviendra par le canal de votre susdit résident, n'a d'autre but que de vous faire part de la sincérité de nos sentimens; ainsi à l'heureuse arrivée de la présente, il est à souhaiter que la république de Pologne, notre amie, intimement convaincue de la sincérité des vœux de la Sublime-Porte pour la prospérité de la Pologne, fasse de mûres réflexions sur les conséquences et la fin de cette importante affaire, et qu'elle ne prenne point un parti dont elle ait à se repentir. La paix soit sur celui qui suit la voie du salut!

Votre sincère ami,

*Signé, MOUSTAFA.*

Dans la ville de Constantinople la bien gardée. »



## VII. — PAGE 124.

*Vergennes au grand général, comte Branicki. Constantinople,  
le 27 août 1764.*

• En répondant à la lettre dont Votre Excellence m'a honoré le 2 juillet, je n'ai pu lui parler que fort imparfaitement des dispositions de la Porte Ottomane relativement aux affaires de Pologne : elle ne s'expliquait pas alors ; depuis elle s'est plus ouverte, et je puis d'autant moins me dispenser de faire part à Votre Excellence de ce qui m'a été communiqué que j'en suis formellement requis.

» J'ai eu l'honneur de marquer en dernier lieu à Votre Excellence que la Porte, tenant toujours à ses premières déclarations, on pouvait en inférer qu'elle s'intéressait à la conservation de la liberté polonaise, et qu'il ne serait pas impossible que cette liberté, qui avait fait dans le principe l'objet de ses vœux, ne devint celui de ses soins. Les vastes préparatifs qui se faisaient alors, et qui se continuent encore avec chaleur, semblaient rendre cette façon de penser assez probable ; cependant ce n'est point celle de la Porte Ottomane. Dans un assez long entretien que le reis-efendi accorda, il y a peu de jours, à notre premier interprète, ce ministre lui dit que la Porte a suffisamment fait connaître, par ses premières déclarations, quelles sont ses intentions relativement aux circonstances actuelles de la Pologne, et que, conformément à la teneur de ses traités, elle ne doit point se mêler des affaires de ce royaume ; qu'elle manquerait à ses principes si elle soutenait aucun des deux partis qui le divisent ; ainsi, ne pouvant point accorder l'assistance que Votre Excellence et les patriotes qui lui adhèrent, semblaient attendre de ce côté-ci, ce ministre ajouta que la Porte Ottomane ne saurait gré d'engager Votre Excellence à faire les plus sérieuses réflexions

sur les suites d'une division qui ne peut que devenir très-funeste à sa patrie, et de l'exhorter à vouloir bien contribuer de tout son pouvoir à rétablir l'union et la paix en Pologne. Le reis-efendi continua, que c'est dans cette vue que, lorsque la Sublime-Porte écrivit à Votre Excellence, en juin dernier, pour lui représenter les conséquences dangereuses du schisme qui se formait, elle adressa au parti opposé une lettre conçue dans les mêmes termes que celle qui vous était écrite, et qu'elle verrait avec bien de la satisfaction, que profitant de l'un et de l'autre côté des conseils qu'elle a donnés pour le bien de la paix, on déposât respectivement toute aigreur et toute animosité. Notre interprète a représenté, à cette occasion, tout ce qui pouvait être dit de plus fort comme de plus vrai, pour faire sentir qu'il n'a pas dépendu de Votre Excellence de maintenir l'union et la paix intérieure, qu'elle avait été l'objet constant de ses désirs et de ses soins ; mais que, contrariée sans relâche par une faction puissante, qui est soutenue par une force étrangère, Votre Excellence ne s'était pas trouvée moins dans l'impuissance de faire valoir ses bonnes intentions, que de s'étayer de l'autorité légitime que sa charge devait lui assurer ; que Votre Excellence n'avait jamais rien désiré pour elle, que toute son attention s'était portée à assurer le bonheur de la patrie, ses privilèges et ses droits, et à prévenir des innovations toujours dangereuses ; que ces vues si honorables n'étant point celles du parti opposé ; exhorter Votre Excellence à se réunir, c'était, pour ainsi dire, lui insinuer de se soumettre à une faction, qui reçoit toute son impulsion de la puissance qui l'assiste, ou plutôt à cette même puissance, puisqu'on ne peut guère se dissimuler que c'est celle qui, après avoir dirigé les transactions du parti qui s'est arrogé l'autorité législative, dirige encore les opérations de la confédération de Varsovie. Le reis-efendi reprit qu'il était vrai que la Russie avait fait entrer des troupes en Pologne, mais qu'elle avait toujours déclaré que ce n'était que pour empêcher les conséquences dangereuses des animosités qui divisent

ce royaume, et qu'elle avait si peu intention d'entreprendre sur les droits et sur la liberté de la république, qu'elle venait de nouveau de faire assurer la Porte qu'elle ne se mêlerait en aucune façon de l'élection du roi de Pologne, et que tout ce qu'elle désire est qu'il soit élu librement, qu'il soit Polonais, et qu'elle ne soutiendra et même n'indiquera aucun candidat. Le ministre de Prusse a fait pareillement une déclaration de la même teneur. Il serait superflu, Monsieur, de récapituler toutes les réflexions qui ont été faites à cette occasion : elles se présentent naturellement. Il suffit de se rappeler les antécédens pour pressentir quel sera le sort de cette nouvelle déclaration. Après tout, les mesures de la Russie doivent être assez bien prises pour n'avoir plus besoin d'user de violence pour assurer la couronne à l'heureux candidat, sur qui elle peut s'être proposé de la faire tomber ; mais ce qui semblerait devoir exciter spécialement l'attention de la Porte, ce sont ces atteintes données à l'ancienne constitution de la sérénissime république de Pologne, et qui peuvent en faire craindre la subversion entière, mais c'est ce qu'on ne paraît pas sentir ici ; la Porte, qui se prête facilement à des assurances susceptibles d'équivoques, est plus difficile à admettre l'évidence des faits. Elle se persuade, d'ailleurs qu'elle sera toujours à temps de remédier au progrès du mal, s'il devenait plus sérieux qu'elle ne l'envisage jusqu'à présent. Un nouveau message que j'ai fait tenir au reis-efendi pour éclaircir différentes choses qui avaient besoin de l'être, m'ayant valu une seconde invitation de ne point perdre de temps à informer Votre Excellence des sentimens de la Porte et de ses désirs, je prends le parti d'envoyer un janissaire sur la frontière, en sorte que Votre Excellence étant instruite le plus promptement possible d'une disposition qui n'est malheureusement que trop certaine, elle puisse aviser aux mesures qu'elle estimera les plus convenables à sa situation. Je n'ai pas la présumption de joindre mes exhortations à celles de la Porte ottomane ; Votre Excellence, toujours guidée par l'amour de la

patrie et par le sentiment de sa propre dignité, sait mieux que moi ce qu'il lui convient de faire dans des conjonctures si critiques. La Porte s'expliquant aussi affirmativement qu'elle le fait sur ses dispositions passives, relativement aux affaires de Pologne, il est difficile d'assigner avec certitude le motif de ses préparatifs militaires, qui sont très considérables ; il n'est pas douteux qu'elle assemble des troupes assez nombreuses sur le Boriathène et sur le Dniester. Peut-être que voyant la Pologne inondée de troupes étrangères, et les Russes se renforcer dans leurs établissements de la Nouvelle-Servie, elle a jugé qu'il était d'une sage prévoyance de se mettre en situation de faire respecter ses frontières.

## VIII. — PAGE 132.

La lettre de l'Impératrice était conforme à la lettre de fondation, datée du 14 juillet 1764, où on lit : « Si vero filius » noster archidux Leopoldus quod Deus avertat sine legitima » prole ex hac vita decesserit, vel ejus posteritas mascula et le- » gitima omnino defecerit, volumus atque statuimus succes- » sionis jus in prædicto magno ducatu plenum ac integrum ad » filium nostrum primogenitum et ab eo descendentes mas- » culos debere reverti et cum primogenitura iterum consoli- » dari, ita tamen, ut deficiente quod absit in masculis sobole » primogeniti nostri, ad illum qui ex reliquis filiis nostris » ætate proximior est ejusve posteros masculos et sic deinceps » de linea ad lineam donec masculi supersint, observato sem- » per inter eosdem primogenituræ ordine juxta successionis » normam avita prudentia in domo nostra receptam devol- » vatur. »

## IX. — PAGE 149.

*Estratto d'una lettera in data Alessandria d'Egitto 17 Marzo 1766.*

« Ebbi l'onore di scrivere all' E. V. sotto il 4 del corrente,

» le turbolense nate in Cairo fra i comandanti, fomentate, e  
» sostenute dai tre Pascià, che colà si ritrovano, cioè Kamse  
» (Hamza) Pascià, attuale Governatore, il suo antecessore, che  
» si è trattenuto contro il consueto, con il pretesto di appu-  
» rare i suoi conti; e quello che è destinato per Gidda, quali  
» di concerto agivano contro Ali Beg. Ne queste si sarebbero  
» manifestate apertamente fino dopo il Bairam. Ma un acci-  
» dente seguito, che sono per narrarle, le ha fatte scoppiare  
» nella decorsa settimana. Aveva Usen Beg (Houseïn) al suo  
» servizio da più anni per medico un Neapolitano nominato  
» Salvatore Fienga (cui si dice fosse stato religioso, e sedetto  
» avesse una monaca, con la quale avendo avuto confidenza,  
» ed essendo restata gravida, esso l'avesse avvelenata, ed indi  
» fuggito al Cairo, per la via di Damiat, ove dopo qualche  
» tempo, essendosi innamorato d'una bella vedova Greca, si  
» fece Greco per sposarla, ed in questo stato esercitando la  
» medicina vivèva); Ali Beg dunque sapendo, che questo  
» Neapolitano era alla confidenza di Usen Beg, lo mandò il  
» dieci del corrente di notte tempo a prendere, e lo indusse  
» (mediante due mille zecchini, mille de' quali li contò subito,  
» ed il restante da consegnarglieli dopo il seguito) ad avvela-  
» nare il suo protettore e benefattore. Accettò l'offerta, e subi-  
» tamente si dispose all' opera. Questo accordo fù per acciden-  
» te ascoltato da una schiava Mora, che in avanti era stata nel  
» Harem di Usen Beg, e che portata della curiosità di vedere  
» cosa si faceva nella camera del padrone in tempo di Ramazan,  
» era sortita dal Harem, e di sotto la portiera osservava ed  
» ascoltava: portata questa dunque da una riconoscenza per il  
» suo antico padrone, sortì la mattina dal Harem, e si portò a  
» quello di Usen Beg, e l'avvertì del tradimento, ed indi ri-  
» torno al suo posto. Non tardò molto a comparire il Neapo-  
» litano, cui dopo essersi trattenuto alquanto in burle, come  
» era solito per la confidenza che vi aveva, li disse, averli por-  
» tato un ampolletta di liquore, il quale oltre il sollevarli lo  
» spirito dato li avrebbe cena, da divertirsi la notte seguente

« nel suo Harem. Usan Beg freddamente li rispose, non sen-  
 « tirsi nulla d'incomode prendere rimedi, ma già che glielo  
 « descriveva così vantaggioso, voleva che esso ne bevessse la  
 « metà, e cos essere entrambi in stato di stare allegramente:  
 « consideri, come restò il medico? ed alle istanze reiterate del  
 « beg impalidi, tremò: allora ricognoscendolo colpevole, or-  
 « dinò, che fosse messo sotto il bastone, acciò confessasse cosa  
 « era, e dichiarò esser veleno, che apprestato li aveva d'or-  
 « dine d'Ali Beg; fece desistere di bastonarlo (abbenchè ne  
 « avesse avute cinque cento falaca e feceli forzatamente bere  
 « il veleno, che portato li aveva, indi lo fece mettere in una  
 « sporta, e sopra un asino lo fece condurre alla sua casa. Ma  
 « verso il mezzo giorno riflettende che questo ero un medico,  
 « cui avrebbe potuto prendere rimedi per guarire dal veleno,  
 « mandò due suoi emissari con ordine, se lo trovavano, che vo-  
 « litassero per sanarsi, lo uccidessero come in effetto seguì:  
 « poichè avendolo ritrovato con diversi medicamenti all' in-  
 « turno, ed in un lago di vomito lo tagliarono a pezzi, e lo  
 « gettarono per le fenestre ai cani: e così terminò di vivere il  
 « traditore. In tanto Alibeg sentì essere scoperta la trama, fece  
 « le più esatte ricerche, e penetrò essere stata la schiava, che  
 « riferito lo aveva, quale immediatamente fece morire: cercò  
 « in questo tempo chiamare a se i suoi aderenti, ma vedendone  
 « molti raffreddati nel zelo, cominciò a temere: in tanto altro  
 « partito ingressandosi andarono a domandar giustizia al Pas-  
 « cià, cui subito rilasciò un firmano d'esilio, e per una robba  
 « nera glielo spedì; rimase sorpreso Ali Beg alla veduta dell'  
 « ordine, ma non altre parole disse, che li era venuto il ter-  
 « minio di comandare. Montò subitamente a cavallo, ne lo se-  
 « gui che il suo tesoriere, e otto Ciochadari, ed andava se-  
 « cundo, che spiegava il comando ad un luogo fuori del Cairo  
 « nominato Cobbet Eliasab (Koubbetol-zehab, c'est-à-dire,  
 « la compole d'er) ove è guardato da due mille uomini ar-  
 « mati, fù di poi sigillata la sua casa, e li viene domandato,  
 « prima 3000 borse per i tre Kasine (Khazine), arricrati del

» Gran Signore, e di poi, che renda conto dell' amministrazione del suo governo ; si crede pero, che potrà accomodare » le sue cose con il solo isilio, giacchè li fanno trenta milioni » di piastre in contanti, mediante le quali li sarà facile il tutto, » ed in oltre le gran quantità di villaggi, che possedeva, quali, » essendo esiliato vanno a beneficio del Pascià, il quale li ri- » vende alli altri Beig, e ne trae somme immense. Moltipéré » sono di sentimento, che li taglieranno la testa ; ed ecco ter- » minata la tirannide di questo prepotente : si vedrà, che forma » prendevà adesso questo governo. Certo si è, che il presente » Pascià è molto politico. V. E. sarà in seguito intesa di quello » che succederà.»

## X. — PAGE 173.

Les pièces diplomatiques suivantes, qui ont été échangées avant la déclaration de guerre, se trouvent toutes aux archives de la maison impériale à Vienne ou au greffe de la chancellerie d'Etat.

1. *Takrir*, c'est-à-dire mémoire de la Porte au résident russe Obreskoff, pour demander des explications relativement à l'occupation de Varsovie par les troupes russes ; sikhidé 1180 (mars 1767). 2. Mémoire d'Obreskoff, en réponse à la pièce précédente. 3. Mémoire d'Obreskoff, dans lequel il est dit que si la Russie et la Prusse avaient fait entrer leurs troupes en Pologne, c'est uniquement afin de mettre leur honneur à l'abri et de maintenir les libertés polonaises, sans que pour cela leur amitié avec la Porte reçoive la moindre atteinte (mars 1767). 4. Mémoire d'Obreskoff, demandant une réponse relativement à la nomination d'un consul russe en Crimée, 21 mars 1767. 5. Note d'Obreskoff, par laquelle il déclare ne pouvoir prendre sur lui de faire cesser les travaux du lazareth d'Orel, promesse en retour de laquelle l'interprète de la Porte lui avait accordé l'installation d'un consul russe en Crimée ; sikhidé 1180 (mars

1767). 6. Mémoire d'Obreskoff en réponse aux plaintes de la Porte, relatives à la construction d'un fort dans le voisinage d'Oczakow et à la violation des frontières ottomanes dans la Kabarta; fin juin 1767. Protocole des conférences du reis-efendi avec Obreskoff et Zegelin; mars 1767. 8. Mémoire remis à Zegelin, relatif à la bataille livrée par les Russes aux Polonais, sous les ordres de Branicki et de Radziwil; mars 1767. 9. Note de Zegelin à la Porte, pour l'informer du rassemblement de quelques mille Autrichiens à Pest; mai 1767. 10. Mémoire d'Obreskoff, relatif aux affaires de Géorgie, du 21 juillet 1767, dans lequel il proteste de nouveau que la Russie ne songeait nullement à secourir les Géorgiens, dont les nombreux châteaux les mettaient en état de se défendre eux-mêmes sans avoir besoin de secours étrangers. 11. Mémoire de Zegelin sur le même sujet, annonçant qu'après s'être rendu au désir de la Porte, il avait sondé M. d'Obreskoff sans en tirer rien de positif. 12. Note d'Obreskoff, du 1<sup>er</sup> août 1767, renfermant la demande d'une conférence avec le ministre des affaires étrangères (reis-efendi). 13. Note de Zegelin, renfermant la demande d'une copie du traité conclu entre la Prusse et la Porte, pour être remise au consul prussien, établi à Smyrne; rebioul-ewel 1181 (août 1767). 14 et 15. Deux mémoires de Brongnard, concernant les griefs de l'Autriche sur l'oppression exercée par les princes de Valachie, contre les bergers transylvaniens qui mènent pâtre leurs troupeaux de moutons en Valachie. 16. Réponse de la Porte; août 1767. 17. Réponse d'Obreskoff, relative à l'explication que l'interprète de la Porte lui avait demandée sur le renouvellement du traité russe avec la Pologne; l'ambassadeur y déclare que ce renouvellement était basé sur l'article 31 du traité conclu en 1686, et prétend que la Porte écoute trop volontiers les fausses nouvelles; djemazioul-ewwel 1181 (octobre 1767). 18. Mémoire de Zegelin, dans lequel il instruit la Porte que, conformément à son désir, il avait mis tout en œuvre pour connaître l'effet de la mission d'un ambassadeur anglais au



souverain de Maroc, et qu'il avait appris que Georges III promettait au prince de cet empire la somme de 16,000 bourses, s'il voulait mettre à la disposition de l'Angleterre 10,000 hommes qu'il fallait envoyer sur la côte de Tetouan. Zegelin termine en priant la Porte de s'adresser à l'ambassadeur anglais lui-même; novembre 1767. 19. Traduction du manifeste du roi de Pologne, relatif au renouvellement du traité qu'il avait conclu avec la Russie. 20. Note d'Obreskoff, par laquelle il fait savoir à la Porte qu'il a transmis à sa cour les plaintes du Sultan, relatives à l'embauchage des Moldaves par six moines grecs; fin redjeb 1181 (décembre 1767). 21. Réponse de sa cour qui prétend qu'elle n'a aucune connaissance de cette affaire; 21 mars 1767. 22. Réponse d'Obreskoff aux explications demandées par l'interprète de la Porte sur les violences commises par les troupes russes en Pologne; l'ambassadeur y essaie de prouver que sa souveraine, en agissant comme elle l'avait fait, n'avait eu d'autre but que d'assurer la tranquillité de ce royaume et de le garantir contre l'influence d'hommes mal intentionnés et trop puissans; décembre 1767. 23. Note de Zegelin, relative à l'achat de chevaux en Moldavie pour le compte du roi de Prusse; décembre 1767. 24. Réponse d'Obreskoff aux plaintes articulées par la Porte sur les secours fournis par la Russie aux rebelles monténégrins; l'ambassadeur prétend devoir attendre à ce sujet le retour du courrier qu'il avait envoyé à Saint-Petersbourg; février 1768. 25. Ordre de la Porte, adressé au gouverneur de Bosnie pour la levée des troupes dans les vingt-cinq juridictions de cette province, dont voici les noms : Zwarnik, Serai, Taschlidjé, Konitscha, Derbend, Ezlak, Gradjanidjé, Memlahateïn, Nischté, Kamengrad et Bihké, Bastadjik, Yenibazar et Birgousta, Beretoul, Kostanidja, Yaïcza et Bouhour, Akhissar, Doughina, Banyalouka, Helouné et Novasel, Seririndjé, Tschelebizari, Gœlhissar, Berozor, Liposchka et Imoka, Tschanitscha; fin mars 1768. 26. Réponse de Zegelin aux plaintes de la Porte, relatives à l'embauchage des sujets moldaves; il y déclare que la Russie, tout en désirant la paix, était prête à sou-

tenir la guerre ; mars 1768. 27. Réponse de Zegelin à la Porte, relativement à la question à lui adressée, s'il était vrai que, conformément au traité que la Russie avait conclu avec le roi de Prusse, cette puissance avait demandé à ce dernier un secours de 20,000 hommes, et qu'elle marchait sur Cracovic; Zegelin prétendit n'être instruit de rien; toutefois, il dit que si la chose existait, elle était la conséquence naturelle de l'alliance conclue entre les deux puissances; avril 1768. 28. Plainte d'Obreskoff, relative au négociant Alexis Youkaroff que le prince de Valachie, par autorisation de la Porte, avait fait mettre à mort, à Yassy, sous prétexte qu'il était un espion, et sans en avoir préalablement donné avis au résident russe; avril 1768. 29. Réponse d'Obreskoff à la question que lui avait adressée la Porte par l'intermédiaire de son drogman, si l'incursion des Russes à Chocim devait être attribuée à un manque de discipline de la part des troupes ou à une intention hostile de sa cour; Obreskoff dit n'avoir aucune connaissance de ce fait, et, en l'admettant comme vrai, il prétend qu'il faut l'attribuer à des excès commis par les confédérés et non à l'indiscipline de l'armée russe; avril 1768. 30. Note de Zegelin sur le même sujet et sur le voyage de l'empereur d'Allemagne, Joseph II; il y est dit que le 19 mars les confédérés, ayant rencontré près de Vainofaa un corps de Turques, l'avaient attaqué, mis en fuite, tué cent cinquante hommes et poursuivi le reste jusque dans ce fort; que des Tatares faits prisonniers à cette occasion, avaient déclaré que cinq cents hommes de leur nation se trouvaient à Bar; que l'empereur Joseph, accompagné de ses deux meilleurs généraux, Lasoy et Laudon, était en voyage pour inspecter les frontières de Turquie; fin de mai 1768. 31. Réponse de Zegelin sur la demande de la Porte, tendante à ce que Frédéric II déterminât les chevaliers de Malte qui, suivant elle, possédaient des domaines en Silésie, à la dédommager d'un navire musulman capturé, et à offrir sa garantie afin que la religion de Saint-Jean ne puisse plus troubler la navigation ottomane; Zegelin dans sa réponse

dit que les biens de l'Ordre, ayant été confisqués vingt-sept années auparavant, lors de la conquête de Silésie par la Prusse, l'intervention du roi ne serait d'aucune utilité; fin de mai 1768.

32. Réponse d'Obreskoff à un mémoire de la Porte, relative à l'arrestation du négociant russe Démétrius Tschernakopras, à Yassi, accusé d'espionnage par la raison qu'on avait trouvé sur lui quatre lettres, écrites par des magnats russes à des magnats moldaves dans le but de les encourager à fuir leur patrie. Dans ce mémoire, Obreskoff demande qu'on lui envoie les susdites lettres et requiert la Porte de retenir, en attendant, Tschernakopras en prison; juin 1768. 33. Mémoire de la Porte, dans lequel elle fait savoir au ministre prussien Zegelin que, bien que M. d'Obreskoff eût été déclaré dans la conférence à laquelle lui-même avait assisté, que la Russie, en faisant entrer ses troupes en Pologne, ne songeait nullement à subjuguier ce royaume, et qu'elle n'avait en vue que de le protéger contre les désordres des dissidens, elle savait que, tout récemment, les Russes s'étaient emparés de Benescoviez, de Soulouz et de Biala, villes qu'ils avaient mises au pillage. Elle termina en disant que si ces faits étaient reconnus vrais, elle ne pouvait s'empêcher, en sa qualité de puissance limitrophe et amie de la Pologne, d'aller au secours des confédérés et de faire marcher les Tatares; 19 juillet 1768. 34. Mémoire d'Obreskoff.

Il y est dit qu'il voyait que les insinuations malveillantes des ennemis de la Russie étaient de plus en plus accréditées; qu'il n'ignorait pas l'ordre donné au khan des Tatares d'entrer en Pologne, sous prétexte que sa souveraine méditait des conquêtes dans ce royaume; qu'il attendait, du reste, des nouvelles plus positives, et que si le bruit, généralement accrédité, de cet acte d'hostilité se confirmait, il devait considérer la guerre comme arrêtée par une fatale destinée et se tenir prêt à partir de Constantinople; premiers jours d'août 1768. 35. Lettre de Branicki au gouverneur turc de Chocim, Khalil-Pascha, datée de Bialistok, 7 août 1768, en réponse à la lettre par laquelle il annonçait sa nomination. 36. Mémoire de la Porte à Zegelin, dans

lequel elle déclare ne vouloir pas le reconnaître comme ministre accrédité du roi, s'il ne payait pas la somme confisquée au Khote Scarlati; 4 octobre. 37. Réponse de Zegelin. Il y est dit que ses pouvoirs n'allaient pas jusqu'à changer les lois du royaume, en vertu desquelles les écus de Saxe que le négociant Scarlati avait exportés avaient été confisqués; 6 novembre 1768. 38. Mémoire d'Obreskoff, dans lequel il demande une entrevue secrète avec le premier ministre de la Porte, pour lui communiquer la dépêche de sa cour, concernant la paix ou la guerre; octobre 1768. 39. Rapport de l'interprète de la Porte au grand-vizir sur le contenu de la dépêche russe, interceptée à Bender. Cette dépêche, contenant des lettres de Théodore Wainokoff de Khiew, du conseiller d'Etat Pierre Sefanin (?), était adressée à Obreskoff; plusieurs autres du knias Alexandre, du général commandant à Kiow, étaient destinées au khan des Tatares, au voïevode de Dubazar, etc. 40. Mémoire de la Porte à Zegelin, relatif au bruit que des officiers prussiens se trouvaient parmi les rebelles monténégrins, secourus par la Russie. 41. Réponse de Zegelin; il y déclare que la chose était impossible, par la raison qu'elle était contraire à l'honneur du roi; il ajoute qu'en tout cas, ces officiers ne pouvaient être que des déserteurs. 42. Lettre des confédérés de Bar au grand-vizir; 8 mars 1768. 43. Lettre de Krasinski, au même, en réponse à celle adressée par la Porte à l'archevêque de Kamieniec. 44. Lettre du grand-maréchal de la confédération, Krasinski, datée de Lemberg du 1<sup>er</sup> mai 1768. Il y est dit que la confédération avait été calomniée près de la Porte, et que ces calomnies étaient l'œuvre des Russes. 45. Instructions données aux envoyés polonais pour le Pascha de Chocim, datées de Bar, 4 juin 1768. 46. Lettre de la Porte, envoyée aux confédérés immédiatement après la déclaration de guerre contre la Russie, en réponse aux plaintes que la Pologne avait adressées au Sultan sept mois auparavant; 7 djemazioul-ewwel 1182 (19 septembre 1768). 47. Précis de l'audience donnée par le grand-vizir à M. d'Obreskoff; 6 octobre 1768. 48. Manifeste de la Porte.

49. Lettre circulaire aux gouverneurs des provinces d'Asie et d'Europe de rassembler leurs troupes.

XI. — PAGE 178.

• L'istruzione data ai S. Signori legati, che sono eletti dagli stati confederati della repubblica polacca, e dell' esercito » collegato verso all' eccellentissimo pascià di Cocino, li quali » sono il signore Antonio Dembowski, colonello nel segno di » Pancer; l'illustrissimo signore Krasinski, maresciallo della » confederazione della corona; il signore Alessandro Grocholski, colonello dell' alba bandiera, il signore Stanislao » Craizki, ed il signore Stanislao Zaborowski, scritta in Balta » di 4 giugno 1768.

» 1. I S. Signori legati diranno a Sua Eccellenza, che il legato plenipotenziario d'una famiglia distinta uguale a' noi » all' esempio degli antecedenti legati plenipotenziari in breve » tempo dalla repubblica confederata sarà delegato alla » fulgida Porta ottomana con credizione propria, avanti il » moto e la partenza di cui si darà anticipata notizia a Sua » Eccellenza per accordar l'amichevole affetto rispetto al taino, » carri, cavalli, ed altri convenienti necessari che sono dovuti » al plenipotenziario legato. 2. Comunicaranno le lettere di » Reprin dall' esercito confederato chiappate, e perfettamente » faranno la relazione, come sono nocive alla fulgida Porta » colla quale coll' amichevol' vincolo è legata la nazione polacca, e come eccedono e violano li trattati di Carlowicz li quali la repubblica polacca frangere e di sprezzare mai non ha pensato, ne pensa. 3. Alla prova di questa verità li signori legati daranno relazione della persecuzione non da lungo tempo fatta all' esercito ch'era sotto il comando dell' illustrissimo Joanne Potocki gran paharnico di Lituania, la di cui consorte volendo trapassare il fiume Dniester, li Russi nei confini della Turchia li hanno attaccati ed hanno sbarato alla caretta, ch'era nel tragetto, hanno preso li carri

» coi mobili preziosi, ed altri eccessi indicibili han fatto.  
 » 4. Già da lungo tempo si è data relazione alla fulgida  
 » Porta de' fatti nostri bellicosi dal principio della confede-  
 » razione e nel progresso di essa, presentemente non impe-  
 » disce d'indurre a mente, che le città Vinnica Sanova, e non  
 » da lungo tempo Zitomirz totalmente sono evacuate, sicchè  
 » il palatinato di Kiovia, di Breslavia, e di Volinia secondo  
 » la disposizione della nostra cavalleria per tutti i luoghi dis-  
 » persa, sono sicuri alla qual sicurtà, e di tutti general-  
 » mente i palatinati, gli stati confederati ai progressi ulteriori  
 » dell' esercito assolutamente pensare devono. 5. I Russi se-  
 » condo i trattati di Carlowicz non devono trapassare le dieci  
 » miglia sino ai confini della Turchia là dove l'esercito sotto  
 » il comando russo non solamente irruppe oltre i confini  
 » perseguitando l'illustrissimo paharnico di Lituania, ma an-  
 » cora ha spedito a Cocino, a Bender, ed a Constantinopoli  
 » degli spioni, acciocchè osservassero le disposizioni della ful-  
 » gida Porta, e potessero penetrare alli segreti della cancellaria  
 » a forza di danari. 6. Li S. signori legati non mancheranno di  
 » riferir a Sua Eccellenza, che li Moldavi incontrando la ca-  
 » valleria dell' illustrissimo paharnico di Lituania han preso  
 » per forza un prigioniero Russo, che aveva cattivato questa  
 » cavalleria, cosa che fù fatta probabilmente senza la notizia  
 » di Sua Eccellenza, perchè osservando li patti vicinali, seve-  
 » ramente dovrebbe vietare questo eccesso anzi sdegnarsene,  
 » essendo che noi siamo sicuri che la fulgida Porta non habbia  
 » data ordine che fosse fatta simile violenza. 7. Degli altri  
 » eccessi cagionati nel regno di Polonia dall' esercito rus-  
 » siano, della pressa di carri, della spoliacione, delle oppres-  
 » sioni, dell' incursioni, delle violenze, delle confiscazioni,  
 » delle insolenze, degli asedi delle fortezze Polacche, delle  
 » combustioni delle città, e di mille altre cose li S. signori  
 » legati oretenus daranno relazione a Sua Eccellenza e faranno  
 » istanza coll' attestazione della nostra costante amicizia, ac-  
 » ciocchè sia avviata alla fulgida Porta questa umile istru-

» sione, e che ne sia ottenuta la riposta colla qual devono  
 » quanto prima a noi ritornare. 8. Questo ancora hanno da  
 » riferire (di cui antecedenti notizie erano) che li Russi hanno  
 » procurato coll' spioni tirar a sua parte li Moldavi e Vala-  
 » chi, e per mezzo di danaro acquistarli ed instigarli alla sol-  
 » levazione, adesso che i parteggiani della Russia il signore  
 » Dzieduszycki ed il signor Jaszewski anteriori comandanti  
 » dell' esercito polacco fuggiti via subito che questo esercito li  
 » lasciò, e si unì colla confederazione, adesso dico che questi  
 » comandanti sono accettati e ricoverati dallo starosta di Cer-  
 » neuz, si dimostra apertamente che sono inclinevoli alla  
 » Russia li Moldavi. 9. Si dimostra quest' inimicizia dei Mol-  
 » davi verso noi, e la loro parzialità amichevole verso i Russi  
 » per le nuove violenze fatte al paharnico di Lituania espresso  
 » nel sesto punto, di che bramano gli stati confederati giusta  
 » soddisfazione colla restituzione del preso prigioniero. 10. Pre-  
 » tendono gli stati, che tutto ciò che è nell' umile istruzione  
 » espresso, sia sinceramente e presto riferito alla fulgida Porta.  
 » 11. Riferiranno che il giorno di jeri avanti sera mentre, ch'è  
 » venuta la notizia all' esercito nostro, che l'esercito russo  
 » con cannoni s'inoltra verso Caminiec fù mandato un distac-  
 » camento di cavalleria sotto il comando di due colonelli si-  
 » gnore Potozki e signore Lupcowski, li quali sotto la città  
 » Orignin, discosta un miglio da Caminiec, ha incontrato i  
 » Russi verso il ponte, dove si attaccarono e caddero alquanti  
 » Russi, ed oggi mattina questi prigionieri sono al nostro  
 » esercito condotti. 12. Per questo si dimostra la violenza del  
 » trattato di Carlowicz, e lo sforzo per la presa di Caminiec;  
 » dunque in questo caso ed in queste esorbitanze desidera  
 » e brama la confederazione sussidio e forze per resistere ai  
 » Russi, i quali si audacemente ed eccessivamente trasgredis-  
 » cono i trattati.

» Hieronymus Krasinski marescallus confederationis co-  
 » ronæ; Pulawski, notarius coronæ; starosta Swiednizki,

» Excolumnellus equitatus ordinis, marescalcus colligati exercitus coronæ. »

*Illustris magnifice domine vicine et amice faventissime!*

» Confœderati status reipublicæ Poloniæ et exercitus regui  
 » circa delegationem internuntii sui ad præfulgidam Portam  
 » ottomanicam illustris magnificæ dominationis vestræ amica  
 » deferunt officia, simulque vota et preces, ut in tantis regni  
 » nostri augustiis et præjudiciis a gente et potentia moscho-  
 » vitica malitiose et hostiliter contra omnia jura regnorum et  
 » contra fœdera Olivensia et Kartoweensia illatis, dignetur  
 » nostri internuntii benevolam admissionem et vicina auxilia  
 » contra dolosum vicinum apud præfulgidam Portam conci-  
 » liare. Præjudicia publica, læsiones jurium ac libertatum nos-  
 » trarum, dolosæ machinationes et conspirationes in eversio-  
 » nem nostri, in defraudationem vicinarum gentium, qua arte  
 » et quibus studiis perverse et industrie tentantur et pera-  
 » guntur, toti orbi ad notitiam publicis documentis et actibus  
 » deducuntur, et nostri internuntii ea detegent et fusius enar-  
 » rabunt. Fides in scriptis et relatis nostris ut indubie habenda  
 » et apud præfulgidam Portam benevole admittenda sit, hu-  
 » militer exposcimus. Expedivimus similes delegationes inter-  
 » nuntiarum ad aulam Romanam, Venicensem, serenissimo-  
 » rum Galliæ et Hispaniæ ac Prussiæ regum, nen non Saxoniz  
 » electorum et alios christianos principes. Illustrissimus epis-  
 » copus Camenecensis et illustris magnificus Potocki, capita-  
 » neus Kanioviensis, consilarius confœderationis generalis ad  
 » illas aulas destinati negotium confœderatæ reipublicæ nostræ  
 » et cunctarum in Europa vicinarum potentiarum imminetia  
 » pericula, mutationes et eversiones, ad quas potentia moscho-  
 » vitica dolose tendit, explananda et remonstranda facient.  
 » Vos cuncti eum negotio supra exarato et desideriis nostris,  
 » prudentiæ, dexteritati et favori amicissimo illustris magni-



» fidei dominationis vestræ recommendamus, permanentes in  
» vera additione et tenerritudine.

« Illustris magnificæ dominationis vestræ vicini et amici  
» faventissimi.

» ddo. 28 junii 1768. In Mohilow.

Michael Hieronymus, comes  
in Crasne Krasinski, subcame-  
rarius ducatus Mazoviæ terræ  
Roranensis, mareschallus con-  
fœderationis regni m. p.

Mar. Potocki, mareschallus  
et confœderationis territorii  
Halicensis.

Hyacinthus Antonius Rola  
Kochanski, confœderationis  
regni consiliar. et generalis se-  
cretarius m. p.

J. Potocki. P. M. Jud. Litt.  
generalis locumtenens regni,  
equestris mareschallus Palati  
natus Kiowensis, Podolien-  
sis, etc.

Josephus Pulawski, notarius  
S. regni, Varecensis capita-  
neus, colonellus supremus et  
mareschallus confœderati exer-  
citus regni m. p.

» Postscriptum die 22 julii 1768 ddo. in Nielipovicæ. Retar-  
» data expeditio ablegati nostri ut innotescat illustri et magni-  
» ficæ dominationi vestræ deferimus fideliter : dominus Pasia  
» Chocimensis ante quatuor hebdomades per delegatos nuntios  
» nostros habuit realem et plenam informationem de exercitu  
» moschovitico et ejus progressibus et hostilitatibus, de viola-  
» tione tractatum, de expeditione nostri nuntii ad præfulgi-  
» dam Portam.

» Habuimus appromissam resolutionem intra viginti dies. Ex-  
» spectamus plus quam quadraginta dierum in hac terra et  
» ora ottomanica, cum expensis, angustiis et damnis permultis  
» nostris, impatientes moræ. Ex oris nostris et provinciis ad  
» Silesiam, Borussiam et Ungariam situs habemus recentes no-  
» tificationes, de profligatis versus Cracoviam et Calissium

« MUSEKIS PER HOSTROS CONFEDERATOS ALIOS. IN GRASOVICHIA AB-  
 » SICTO OCCUBUIT COLONELLUS PANIN COMMANDEANS, ET VICECOLO-  
 » NELLUS.

Michael Hieronymus in Cras-  
 ne Krasinski, subcamerarius  
 Palatinatus Mazoviæ terræ Rô-  
 ranensis, mareschallus confœ-  
 derationis regni m. p.

J. K. Potocki P. M. Jud. S.;  
 mareschallus Palatinatus m. p.  
 Mar. a Potok Potocki mares-  
 challus confœderationis terri-  
 torii Hallicensis m. p.

Josephus Pulawski, notarius  
 regni Varencensis, capitaneus  
 colonellus et mareschallus con-  
 fœderationis exercitus regni  
 m. p.

Hyacinthus Antonius Rolla  
 Kochanski, confœderationis  
 coronæ consiliarius G. general.  
 secretarius m. p.

XII. — PAGE 185.

*Précis de l'audience du grand-vizir à M. d'Obrtshoff, rési-  
 dent de Russie, le 6 octobre 1768.*

Le résident de Russie, lequel, à la suite d'un grand conseil tenu deux jours auparavant chez le Grand-Seigneur, avait été invité à l'audience du grand-vizir, s'y rendit le 6 au matin en grande cérémonie. Quatre janissaires de sa garde, quatre chevaux de main, harnachés et caparaçonnés (deux à la française et deux à la turque), environ vingt domestiques; en grande livrée, et quatre drogmans formant sa maison, marchaient sur deux files, et précédaient ce ministre qui était encore accompagné de quelques personnes de sa suite; arrivé dans cet ordre chez le grand-vizir vers les onze heures, on le fit reposer pendant une demi-heure dans le moussafir odassi, c'est-à-dire dans l'appartement des étrangers, d'où il fut introduit, avec tous ceux de ses gens qui voulurent l'accompagner, dans le grand appartement du grand-vizir, où se trou-

vaient les principaux ministres de la Porte, qui, d'ordinaire, assistent à ces sortes d'audiences, et un nombre infini de gens du grand-vizir ou autres dont l'affluence remplissait exactement la chambre et toutes ses avenues. L'on sait, et le grand-vizir ne l'ignorait pas, que le résident avait préparé un compliment de félicitation pour ce premier ministre sur son élévation à cette éminente dignité avec des protestations sur l'empressement de sa cour à cultiver et resserrer de plus en plus les liens de l'amitié et de la bonne intelligence entre les deux empires ; mais le grand-vizir qui, contre la modeste gravité que ces messieurs affectent ordinairement, s'était mis dans une posture plus dédaigneuse que fière, ne donna pas le temps au résident de lui exprimer ses sentimens, et entamant brusquement la conversation, il lui dit d'un ton fort sec : « Je vous ai fait » venir ici, monsieur, pour finir une affaire qui traîne depuis » trop longtemps. Il ne s'agit plus de conférence, vous en » avez eu successivement avec plusieurs reis-efendis, et l'on » voit bien que votre but n'a été que de nous amuser par des » promesses toujours trompeuses, qui n'ont jamais eu d'exé- » cution », et tirant alors de son sein une feuille de papier où l'on avait pris note de quelques dates et de quelques articles convenus entre le résident et le ministère ottoman en 1764, « Ne vous étiez-vous pas, dit-il, engagé vis-à-vis le nischandji- » pascha à tels et tels articles (que le vizir cita) et notamment » que vous ne laisseriez en Pologne, et pour très-peu de temps » seulement, que sept mille hommes de vos troupes tout au » plus, et sans canons ? cependant, à présent, n'y en avez- » vous pas plus de trente mille ? — Il est vrai, répondit le ré- » sident, que les circonstances ont exigé qu'on en fit passer » davantage. — Combien y en a-t-il aujourd'hui ? reprit le » grand-vizir. — Environ vingt-cinq mille, dit le résident. » — Eh bien, traître ! eh bien, parjure ! ne faites-vous pas vous- » même l'aveu de votre infidélité ? et ne rougissez-vous pas » devant Dieu et devant les hommes des excès et des horreurs » qu'à la honte de l'humanité vos troupes ont commises et

» commettent encore dans un pays qui ne vous appartient  
 » pas? et vos canons, ne les a-t-on pas vus sur nos frontières  
 » abattre un des palais du khan des Tatares? » Le résident, in-  
 » terdit, baïbutait à peine quelques paroles pour justifier les in-  
 » tentions de sa cour... « Laissons tout cela, reprit le grand-vi-  
 » zir, quand est-ce que vos troupes évacueront la Pologne?—  
 » Dès que les affaires seront finies, répondit l'autre. — Ce n'est  
 » pas ce qu'il nous faut, répartit le grand-vizir, pouvez-vous  
 » vous engager qu'*ipso facto*, à la réception d'une lettre de  
 » votre part, vos troupes évacueront la Pologne? et pouvez-  
 » vous me donner pour garant de votre parole, les ministres  
 » des cours vos alliées? — J'écrirai, dit le résident, le plus  
 » fortement qu'il me sera possible. Le ministre de Prusse  
 » pourra vous en être garant, et j'espère.... — Vous ne vou-  
 » lez pas m'entendre, dit le grand-vizir : il ne s'agit pas d'é-  
 » crire et d'attendre vos réponses; je veux à présent un enga-  
 » gement formel et la garantie de tous vos alliés. Je les con-  
 » nais, et le ministre de Prusse n'est pas le seul. — Tout ce  
 » que je pourrai faire, dit le résident, c'est d'engager ces mi-  
 » nistres à mettre caution que nos troupes sortiront de Polo-  
 » gne dès que les affaires y seront finies. Je ne puis rien pro-  
 » mettre de plus. — Eh bien! dit le grand-vizir, je vous an-  
 » nonce, moi, que le très-auguste, très-puissant, très-formidable  
 » et invincible empereur, mon maître (dont Dieu perpétue la  
 » gloire et les triomphes) se trouve dans le cas de vous déclarer  
 » la guerre. Allez donc attendre ses ordres dans l'autre apparte-  
 » ment.» Dans le même instant, sans autre réplique, le résident  
 passa dans le moussafir-odassi où, quelques minutes après, le  
 drogman de la Porte vint encore lui demander s'il ne pourrait  
 pas donner un engagement tel que le grand-vizir le lui de-  
 mandait; à quoi il répondit que cela lui était impossible. Cette  
 réponse, rapportée au grand-vizir, il fit dresser par le reï-  
 esfendi le rapport de l'audience qui fut envoyé au sérail. Cette  
 opération et les formalités qu'elle exigeait menèrent jusqu'à  
 trois heures après-midi, que la réponse du Grand-Seigneur

étant venu à la Porte, le grand-vizir donna ses ordres en conséquence. Pour lors le mouhzir-aga, colonel de la garde de janissaires du grand-vizir, fit appeler les janissaires du résident et leur dit qu'ils pouvaient se retirer chez eux, leur service étant fini auprès de ce ministre. On fit passer ses domestiques dispersés dans un appartement où ils furent retenus jusqu'à nouvel ordre, et l'on renvoya ses chevaux de main à sa maison de Péra. Après quoi le drogman fut chargé, avec le techrifattch-yefendi, ou maître des cérémonies, d'aller déclarer au résident que l'ordre de Sa Hautesse était que lui et son premier drogman allassent aux Sept-Tours; à quoi le résident répondit qu'il s'y conformerait, mais qu'on ne lui parlât plus de rien, puisque, se regardant comme dégradé, il ne pouvait plus rien. Ensuite il demanda s'il ne pourrait point avoir avec lui quelques-uns de ses gens; on lui en accorda dix à son choix, qui furent deux autres drogmans, son secrétaire et sept domestiques. Le reste de ses gens fut renvoyé à Péra, accompagnés de deux ou trois bas-officiers de la Porte; et le moment d'après, le résident, monté sur son propre cheval, et accompagné de onze de ses gens, traversa toute la ville, ce qui fait une bonne heure de chemin, et se rendit, sous la conduite du mouhzir-aga et d'un détachement de janissaires, aux Sept-Tours où il est traité en prisonnier d'état.

## XIII. — PAGE 190.

*Traduzione del manifesto dato dalla fulgida Porta in ordine alla guerra coi Russi.*

« Manifesto contenente le violenze e rottura, che la corte di » Russia ha fatto della pace, che aveva colla fulgida Porta.

» Le condizioni della pace conchiusa trà la corte di Russia » e la fulgida Porta (di eterna durata) sono state intieramente » osservate da canto della Sublime Porta, ma che da canto di » Russia non sieno state osservate, le prove evidenti sono, che

» la corte di Russia contro le leggi dell' amicizia, oltre che non  
 » ha cessato neppur un momento di fabbricare vicino ed ap-  
 » presso li confini diverse fortezze, e di provvedere e fornirle  
 » di truppe e munizioni. Venendo l'anno 77 a morire Au-  
 » gusto III, re di Polonia nell' elezione del re secondo le costi-  
 » tuzioni della libertà dei Polachi la repubblica di Polonia avea  
 » da fare, avendo creato per forza re uno de' ufficiali delle  
 » truppe Polache, persona inconvenevole al regno, nella di cui  
 » famiglia non è stato nissuno fatto re, e preso contro l'inten-  
 » zione della repubblica il partito d'una simile persona, ed es-  
 » sendosi violentemente ingerita in tutti li affari della Polonia,  
 » fù addimandato il residente della suddita corte, il quale di-  
 » chiarò, che la repubblica di Polonia per conservare le costi-  
 » tuzioni della sua libertà, avea richiesta alquante truppe,  
 » sicchè furono destinati in Polonia senza cannoni e muni-  
 » zioni di guerra sei mila uomini di cavalleria, e mille Cosachi,  
 » che in tutto fa sette mila uomini, il comando de quali anche  
 » fù commesso alla repubblica di Polonia, e che oltre di questi  
 » non vi ha sia nessun soldato russo. Dopo di ciò essendo egli  
 » stato addimandato, perchè sia stato destinato maggior nu-  
 » mero di truppe armate in Polonia, e perchè si abbia usato  
 » violenza per creare re il figlio d'uno de' magnati di Polonia  
 » nominato Poniatowski. Egli dopo aver dato un certificato  
 » sottoscritto con dire, che la corte di Russia non si era asso-  
 » lutamente impegnata per nessuno, ne ha usato violenza nel  
 » pretendere, che la tal persona fosse fatta re; ciò non ostante  
 » si seppe in seguito, che venivano successivamente destinate  
 » delle truppe con cannoni e munizioni di guerra in Polonia,  
 » che la disposizione di tali truppe dipendeva dai proprj loro  
 » generali, che le costituzioni della libertà di Polonia venivano  
 » rovesciate, che si usava della violenza per soggettar li Pola-  
 » chi ad una persona, e che non è stata da loro detta, e che  
 » non era di famiglia reale, che quelli, i quali non vi si sottog-  
 » mettevano venivano uccisi, e li loro beni ed effetti depre-  
 » dati, e che finalmente si osava commettere simili azioni con-

» trarie al manifesto che aveva pubblicato. Onde un simile  
 » procedere essendo cagione e motivo al perturbamento del  
 » buon ordine de' confini della fulgida Porta fu dato ad inten-  
 » dere e raccomandato al residente che in conformità delle  
 » sagre imperiali capitulazioni vecchie, e nuove devono far  
 » sortire truppe dalla Polonia. Sopra di che egli ha trasmesso  
 » diverse sigillate e sottoscritte memorie ora dicendo: che nel  
 » mese di febbrajo, ed ora che nel tal tempo li faranno tutte  
 » sortire; essendo poi pervenuto l'avviso, che sieno state spe-  
 » dite delle truppe russe con cannoni e schioppi al luogo no-  
 » minato Balta esistente ne' confini ottomani, le quali assa-  
 » lendo all' improvviso, li Ottomani, ne abbino ucciso più di  
 » mille persone uomini, donne, e fanciulli, ed essendo stata  
 » questionata in ordine a questo fatto la corte di Russia tanto  
 » da canto della fulgida Porta, quanto da canto del magna-  
 » nimo e valorosissimo eccelso Hanq comandante e padrone  
 » della Crimea, rispose essa con impertinenza, e negò un fatto  
 » palesamente eseguito con bombe e cannoni e tanto contra-  
 » rio alla pace o buona armonia, e pretese che li Haidamachi  
 » abbino cagionato qualche danneggiamento, e che sarebbero  
 » castigati. Leonde essendo stato invitato alla Sublime Porta  
 » il residente che dimora presso la medesima, il quale nelle  
 » presentate memorie sigillate e sottoscritte si qualificava col  
 » nome di consigliere e plenipotenziario della corte di Russia  
 » per interrogarla, che essendo cosa nota a tutto il mondo, che  
 » li ribaldi Haidamachi specialmente non sogliono camminare  
 » con bombe e cannoni, quale sia il motivo e la cagione d'un  
 » procedere cotanto contrario alla pace e buona armonia, e  
 » che il non far sortire da tre quattro anni in qua le truppe di  
 » Polonia è non solamente contrario agli articoli della pace  
 » conchiusa l'anno 1733, ma eziandio a quelli della pace con-  
 » chiusa l'anno 52, nelli articoli della quale vien espresso, e  
 » specificato, che qual ora succedesse alcuna cosa, la quale  
 » potrebbe dare del perturbamento alla pace perpetua debbasi  
 » subito togliere e levare; perchè si abbia negato il torto e

» danneggiamento fatto a Balta, e perchè non furono con cele-  
 » rità castigati pubblicamente quelli che hanno avuto la teme-  
 » rità di commetterle, e per qual motivo e cagione contro gli  
 » articoli della pace non abbino fatto sortire le truppe della  
 » Polonia! ed interrogato sopra li samentionati punti il so-  
 » procennato residente, non potendovi dare veruna risposta,  
 » il di lui silenzio oltre che teneva luogo della sua confessione  
 » d'aver eglino rotto la pace, nel questionario poi perchè non  
 » si faceva sortire le truppe russe dalla Polonia, si espresse, e  
 » dichiarò, qualmente le truppe russe non si faranno sortire  
 » dalla Polonia fin' a tantò che non avranno fatto soggettare,  
 » tutti li Polachi al rè, finalmente essendogli stato dimandato,  
 » se in virtù delle sagre imperiali capitalazioni vecchie e nuove  
 » la corte di Russia desisterebbe dalla pretensione della garan-  
 » zia del nuovo ordine, e dal ingerirsi ai Polachi ed al loro  
 » paese? al che rispose: « La mia plenipotenza è limitata,  
 » questo punto lo sa la mia corte. » Perseverando adunque  
 » egli sopradetta risposta, ed avendo in questa guisa anche  
 » dimostrato e palesato; che abbino commesso la vergognosa  
 » rottura della pace, e li eccellentissimi leggisti per aver con  
 » nobile sentenza legale detto fetwa risposto, che per esigenza  
 » della santa legge sia necessaria la guerra imperiale contro li  
 » Russi, o per essere stata con unanime consenso determinata  
 » la guerra imperiale contro i Russi, convenendo ad essere per  
 » ciò imprigionato il loro residente fà egli giusta l'antico cos-  
 » tume della fulgida Porta fatto trattenere nelle Sette Torri.  
 » Laonde si notifica, e si dichiara col presente manifesto, ac-  
 » ciocchè sia noto alla corte di Germania che da canto della  
 » fulgida Porta non si abbia fino al presente commesso quel  
 » minima azione contraria alle sagre imperiali capitalazioni è  
 » repugnante alla buona amicizia, e che in atto dell' amicizia  
 » essendo stato per lo spazio di quali tre anni dissimulato, e  
 » prolungato questo affare, la corte di Russia contro la pace e  
 » buona armonia abbia in questa guisa commesso e dichiarato  
 » la rottura della pace.



« Celsissimo vezirio, vicino, ed amico nostro amatissimo:  
» La lettera di Vostra Altezza adressata al R. P. vescovo di  
» Caminiec fù letta nel concilio della radunata repubblica  
» ch'è confederata coll' esercito della corona colla connessione  
» ch'è seguita solennemente durante e perseverante, cui fece  
» riconoscere come la secreta lega unita colla fazione mosco-  
» vita fù dannosa, e tendente alla perdizione, e confusione  
» delle antiche leggi Polache, e mutazione della forma delle  
» direzioni nella nazione libera e secondo il volere della po-  
» tenza moscovita, per mezzo dell' inviato dal rè ordinato e  
» spedito hanno dimostrato astutamente e non sinceramente  
» riferito gli affari alla prefulgida Porta. Questo inviato il si-  
» gnore Alexandrovicz non era secondo il giudizio ed il volere  
» di tutta la repubblica. Il suddetto non ha riferito e non  
» ha scoperto, che subito dopo la seguita morte del rè Au-  
» gusto III, ancor da quel tempo era condotto l'esercito rus-  
» siano nella Polonia senza la notizia della repubblica contro le  
» leggi ed i trattati; non a riferito che nel mentre dell' inter-  
» regno fù fatta violentemente sotto le armi la prima dieta  
» colle fazioni e col partito moscovito; non ha riferito che nel  
» tempo di questa dieta Varsavia e la camera dei legati Pola-  
» chi era assediata dal sopramentovato esercito; non a riferito,  
» che in questa dieta, è mutata la forma del concilio, ed il  
» modo di far la dieta, cioè la libera voce è umiliata e dimi-  
» nuita, i legati ed i senatori erano esclusi, la potestà ed auto-  
» rità de' hetmani che hanno sopra l'esercito colle leggi con-  
» fermata, è loro tolta; non ha riferito che questa dieta ha fatta  
» la confederazione senza la notizia de' Palatinati delle terre, è  
» de' distritti nel regno di Polonia e nel gran ducato di Li-  
» thuania contro le antiche usance e leggi, e questa confede-  
» razione ha perseguitati ed esiliati della patria li grandi ed i  
» più di conseguenza incolli, cioè l'illustrissimi signori castel-  
» lano di Cracovia hetmano della corona con molti altri, pa-  
» rimente il celsissimo principe Radzivil palatino di Vilna, fi-  
» glio del fù gran hetmano di Lithuania e molti noti; non ha

» riferito che la Moscovia ha cagionato grandi ed insopportabili danni ed ingiurie nella Polonia e Lithuania, per l'estorsioni e depopolazioni del principato Olica, Nieswitz, Sluck, e di altri beni per le conquistazioni e rapture di molti argenti, e molte altre cose hanno cagionato al medesimo principe Radziwil, il danno al meno di tante decadi di milioni; non a riferito che nel tempo della dieta di elezione hanno tenuta tutta la nazione sotto l'insolita confederazione, e sotto le armi moscovite, e che l'elezione fu fatta sforzatamente sotto la confederazione e le armi medesime. Questo ed altre oppressioni fece la Russia sola coi suoi aderenti per pretesto e pella maniera di condurre la repubblica ingiurata alla confederazione. Colle proprie dichiarazioni ha certificato e testimoniato che sarà giovevole ai repubblicani contro la potenza dominante che tende all'assoluto, per lo ristabilimento ed erezione delle oppresse leggi, pel conquistamento delle direzioni dell' antica patria e per restituir la potestà ai betmani. Ottenendo dunque la Russia la confederazione della repubblica, palese si fece la fazione e gl'intrighi per l'abrogazione li tutte le leggi, pella violazione de' trattati, pella fractione de *jure gentium*, per lo restabilimento ed ampliazione del titolo imperatorio, e per la garanzia, la quale la repubblica mai non ha preteso, ne ha concesso. Con questi dunque metodi e con quali violenze ciò a fatto, e fa sin' ora la Russia, è già noto alla prefulgida Porta dalle nuove che le vengono; adesso riferiamo ancor noi ciò ch'è seguito; cioè ch'il legato Romano nunzio apostolico in Varnavia fece diavolger un manifesto, parimente ancora il signor Cristowia degno incola ed ufficiale di Lithuania e maresciallo della confederazione del distretto di Lithuania fece un solenne manifesto, e fuor de' confini lo fece stampar e pubblicarlo in Polonia, esprimendo in esso tutte le violenze, che la potenza moscovita commise contro tutti gli atti di Varnavia, ed il medesimo fuggendo il pericolo, acciocchè non si facesse così con lui come succedette al vescovo di Cracovia, al

» hetmano ed agl'altri parti fuor de' confini, ed il signore Gle-  
 » jowsky incola elegato di Podolia nella reassunzione presente  
 » della presente dieta parimente si è manifestato, ed ha espresso  
 » in questa sua manifestazione, che il vescovo di Cracovia, il  
 » vescovo di Kiovia, il palatino di Cracovia, hetmano cam-  
 » pestre di Polonia, ed il suo figlio legato di Podolia, che  
 » sono membri appartenenti al concilio della Dieta non si ri-  
 » trovano nel concilio, ma fin' ora sotto l'arresto moscovito;  
 » dunque non è bisogno accedere ad alcun concilio, ma tanto  
 » li predetti manifesti solenni, quanto le opposizioni dell' in-  
 » viati secondo le leggi delle nazioni tiene la forza della legge  
 » e della libertà e così questa potenza moscovita non pensa  
 » altro, che adigerci ad ogni tanto peggiori e dannesi pro-  
 » getti. Considerando dunque i confederati quivi presenti  
 » stati, e l'esercito della corona radunato pel concilio il modo  
 » di difendersi secondo la legge naturale propria a tutte le  
 » nazioni, si sono confederati pella difesa, e l'esercito di  
 » corona come abile e pratico in queste circostanze fece la  
 » connessione, ed insieme colla confederazione della corona si  
 » confederarono, statuendo ed eligendo per marescialli uo-  
 » mini nella nazione degni, e per quest' officio abili, il qual  
 » fatto avanti che sia riferito alla prefulgida Porta, ed al po-  
 » tentissimo ed invittissimo Cesare Ottomano per mezzo di  
 » nostro ablegato preveniamo con questo nostro scritto man-  
 » dato all' illustrissimo Pascia di Bender, ringraziando Vostra  
 » Altezza delle certificazioni della graziosa inclinazione all'  
 » integrità delle leggi della nostra nazione. Bramiamo e pre-  
 » ghiamo acciò si degni di farci ottener soccorso di sua sulta-  
 » nica Maestà, e la sustentazione con sussidii in quel tempo;  
 » che sieno composti coll' esercito del serenissimo chan di  
 » Crimea per liberar i nostri incolì, e li innocenti incarcerati,  
 » che sono nelli arresti per assicurar i confini, e per espellere  
 » della nostra provincia l'esercito moscovito dilitatori contro  
 » gli trattati. Adunque etiandio che supplichiamo la fulgida  
 » Porta umilmente di questo soccorso, certifichiamo Vostra

» Altezza della vera, vicinale amicizia, ed inclinazione amiche-  
» vole per sempre certa e durante.

» Barz, 5 martii 1768.

» ANTONIUS ROLA COCHANSKI,

» consiliarius et secretarius confederationis coronæ,

» Hieronymus Crasinski,

» P. R. N. K. K.»

*Celsissimo vestro, ed amico nostro amatissimo!*

« Iddio grande, l'unico potente, il massimo, il signore de'  
» duci e difensore degli eserciti, tutore delle nazioni ingiur-  
» riate ed innocenti oggi ha dimostrato la provvidente sua  
» grazia, e la sua misericordia sopra il regno di Polonia, os-  
» sendo che ci fece riconoscere come è costretta ed afflitta  
» tutta la provincia di Polonia della potenza moscovita e de'  
» suoi aderenti ed ha eccitato l'esercito della corona, che sono  
» uomini armati ed audaci per la difesa della fede, li-  
» bertà, e delle nazionali antiche leggi ad un vincolo e confe-  
» derazione colla repubblica, fece inclinare ed unire li genj  
» ed i cuori di questi zelosi e valorosi uomini, sicchè dopo la  
» sorpresa e diminuita potestà de' hetmani della fazione mos-  
» covita, e dopo la presa del hetmano campestre di Polonia  
» in Varsavia, il quale fin' ora nell'arresto, e nella servitù  
» moscovita vien trattenuto e dopo la tanta costrizione del  
» gran hetmano di Polonia, il quale l'hanno spoliato della  
» sua potestà solita ai hetmani l'esercito di corona affitto per  
» l'integrità delle leggi nazionali e delle leggi de' hetmani e  
» militari, in quel tempo mi hanno eletto per maresciallo e  
» per duce suo con creditandomi la potestà e le prerogative

» de' hetmani secondo le leggi e le usanze servienti a questo  
» regno. Riferisco ciò colla debita venerazione à Vostra Al-  
» tezza, come documentalmente grazioso ed inclinante alla  
» nazione nostra, ed alli eserciti del regno di Polonia i quali  
» conservano li trattati e la vicinale immutabile, ed immobile  
» amicizia colla prefulgida Porta ottomana, e siccome il sena-  
» tore nostro il R. vescovo di Caminiec confinante vicino ha  
» ricevuto la graziosa lettera di Vostra Altezza coll' attestazione  
» dell' amicizia e della conservazione delle leggi nostre antiche,  
» le quali leggi la fazione e la potenza moscovita dal fondo le  
» leva e le sottoverte, e colla potenza e forza del suo esercito  
» dal mezzo toglie li contradicenti a questo li grandi e primi  
» nella repubblica senatori, vescovi, legati, ufficiali della co-  
» rona, ed ufficiali del militare ordine, così la repubblica ed  
» io con tutto l'esercito confederato rifuggiamo alla vicinale e  
» stimatissima potentissima e certissima potenza e fulcro della  
» prefulgida Porta ottomana, e Vostra Altezza umilissimamente  
» supplichiamo, che dando aspetto col suo alto ingegno, e colla  
» perspicacità sua a questi violenti eccessi, ed alla offesa delli  
» trattati e della vicinale amicizia, e prevenendo gli ulteriori  
» pericoli tanto ancora le conseguenze dannose alla vicinanza,  
» si degni d'impetrare a noi dal P. A. ed invittissimo Cesare  
» ottomano ausilio e sussidii che ci sostengano sotto quel  
» tempo con esercito e con danari tanto per ottener e liberare  
» i nostri incarcerati, quanto ancora per scacciare della nos-  
» tra patria gli esteri eserciti moscoviti che contro il trattati  
» fino ai confini della prefulgida Porta si son estesi e troppo  
» esorbitano e pel sustenimento de' trattati e della sicurtà vi-  
» cinale, uniremo i nostri genii, le nostre armature, e le  
» armi con quelle della prefulgida Porto, abbiamo cominciato  
» felicemente le guerregianti imprese per l'estirpazione e scaq-  
» ciamento dell' esercito moscovito che si avvicinò a' confin  
» della prefulgida Porta, e primieramente si condussero in  
» Bersclad distante quattro miglia da' confini, e poi in Ucraina  
» ed in Vinizza vien contenuto; e per li altri luoghi vicini

» alloggiato, li quali eserciti in questa provincia esorbitano.  
 » Si è spedita contro l'inimico certa cavalleria e speriamo vit-  
 » trice felicità e successo, del qual successo non mancherò di  
 » far consapevole Vostra Altezza.

» Barz, 8 martii 1768.

» JOSEFFO PULAWSKI,

» notario della corona, starosta di Varez, Stru-  
 » mizi, Swieduizki, colonello della colonna  
 » de' cavalieri del ordine della Croce e ma-  
 » resciallo colligato dell' esercito.

*Traduction de la copie d'une lettre du grand-vizir à la répub-  
 blique de Pologne, en date du 17 djemmazioul-ewwel 1182,  
 ce qui revient au 28 octobre 1768, aux très-glorieux seigneurs  
 de la nation chrétienne, les refuges des grands parmi les  
 Nazaréens, la république de Pologne; nos amis: dont la fin  
 soit comblée de prospérité!*

Suivant le précis des papiers que vous avez envoyés il y a  
 six ou sept mois à la Sublime-Porte, par le canal des paschas  
 de Bender et de Chocim, vous l'avez informée qu'après la mort  
 du feu roi de Pologne, Auguste III, lorsque la république  
 s'occupait de l'élection d'un roi, les Russes étaient entrés ar-  
 bitrairement dans son territoire, et s'étaient immiscés dans l'opé-  
 ration de cette élection contre la liberté de la nation polô-  
 naise; que la Russie, non contente de forcer cette élection en  
 faveur d'une personne pour qui elle s'intéressait, avait en-  
 core, sous des apparences de conciliation, fait entrer en Polô-  
 gne un nombre considérable de troupes, au moyen desquelles  
 elle s'était portée à des désordres et à des excès de toute espèce,  
 en bouleversant les anciennes constitutions du royaume; qu'elle

s'était livrée envers les opposans aux dernières extrémités par le massacre de leurs personnes, et par le pillage de leurs biens et de leurs effets ; sur quoi, représentant à la Sublime-Porte la considération qu'exigeait le voisinage de la Pologne, vous l'avez priée d'intercéder en faveur des Polonais en invoquant les sentimens de magnanimité de Sa Majesté Impériale, afin de leur faire ressentir les heureux effets d'un regard de son auguste protection, qui seule pourrait les soustraire aux vexations auxquelles ils sont en butte. Il est superflu de retracer sous vos yeux les charmes de la sûreté et de la tranquillité dont, depuis la paix de Carlowitz, la nation polonoise a constamment joui à la faveur des sentimens de générosité et d'affection dont la Sublime-Porte était animée envers les Polonais, et par l'effet desquels ni les troupes des frontières ottomanes, pas même celles du sérénissime Khan des Tatars, malgré la proximité du voisinage, ne se sont jamais livrées à la moindre entreprise offensive contre le territoire de Pologne. Tant dans les préliminaires que dans les articles du traité de paix et d'amitié, conclu entre la Sublime-Porte et la cour de Russie, l'an de l'hégire 1133, la paix du Pruth, il avait été stipulé et convenu que les troupes de Russie ne resteraient point dans le royaume de Pologne. Que même si, suivant l'exigence du cas, il y entrerait quelquefois quelques troupes russes, elles s'empressemment d'y terminer promptement leurs affaires, et qu'aussitôt elles en sortiraient ; qu'enfin elles n'inquiéteraient en aucune façon les Polonais dans la jouissance des privilèges de leurs libertés. Ce fut sur ce fondement que l'an de l'hégire 1152, dans le traité de paix et d'amitié échangé et conclu entre la Sublime-Porte et la cour de Russie, les articles ci-dessus, en regard à l'ancienneté, restèrent *in statu quo* comme exécutoires à l'instar du passé. Conséquemment, la Sublime-Porte, considérant que les Russes ne pouvant faire entrer en Pologne un nombre considérable de leurs troupes, ni les y faire séjourner long-temps, était intimement persuadée que la république de Pologne et ses sujets, exempts de toute inquiétude, devaient jouir d'une

profonde tranquillité. Cependant, par ordre impérial de Sa Hauteur, il fut écrit par le grand-vizir à la république, pour lors divisée, deux lettres amicales, par lesquelles, relativement à l'élection d'un successeur au feu roi en faveur de quelqu'un de la république, on l'exhortait à l'union et à la bonne intelligence pour que les Polonais eussent à élire entre eux un roi d'un consentement unanime; ajoutant que s'ils donnaient leurs suffrages à un étranger, ce serait ouvrir chez eux la porte à des troupes étrangères qui ne manqueraient pas de désoler la république, de violer et peut-être d'anéantir ses libertés, et de saper par là les fondemens de sa puissance. Les Polonais ne comprirent point que la Sublime-Porte, par le conseil qu'elle leur donnait de se bien garder d'admettre chez eux des troupes étrangères, n'avait en vue que de les mettre à l'abri de l'invasion des Russes, et que son intention était de protéger la république. Par un effet de cet aveuglement, elle persista dans sa division, et, donnant de temps à autre les mains à l'entrée réitérée de troupes russes en Pologne, toujours sous le voile de conciliation, elle s'est elle-même attiré les malheurs que ses dissensions continuelles n'ont fait qu'augmenter, et elle éprouve aujourd'hui les funestes suites que lui annonçait l'entrée de troupes étrangères sur son territoire. Si le trop long séjour des troupes russes en Pologne est contraire à l'amitié perpétuelle convenue dans les traités antérieurs et postérieurs de la Sublime-Porte avec la cour de Russie, de quelle fâcheuse conséquence n'a-t-il point été susceptible, quand, portant le trouble sur les frontières ottomanes, il a enfin occasionné des hostilités, jusque dans Balta? D'ailleurs, dans la conclusion des traités ci-dessus énoncés, il est stipulé que si dans les États de la Sublime-Porte, de même que dans ceux de la Russie, il arrive quelque événement nuisible à l'un des États respectifs, on se donnera aussitôt tous les mouvemens nécessaires pour y remédier amicalement. Conséquemment à cette disposition, la Sublime-Porte s'était ouverte avec le résident de Russie sur les conséquences nuisibles de ces



troubles, et l'avait chargé d'en écrire à sa cour; elle a par pure amitié dissimulé pendant plusieurs années, et lorsqu'à diverses reprises elle a pressé les Russes de faire évacuer la Pologne, ils répondaient qu'il n'était question que de 6,000 hommes de cavalerie et de 1,000 Cosaques sans artillerie et sans munitions, qui n'étaient en Pologne que sous les ordres de la république et à sa réquisition, en conséquence de la garantie de la cour de Russie, et que bientôt on les retirerait : propos que les Russes confirmaient par des écrits formels. Le résident donnait ensuite des déclarations par lesquelles, tantôt il assurait que dans un tel temps, tantôt après telle conférence, la Pologne serait évacuée, qu'il le certifiait en vertu de son plein pouvoir, et qu'il s'y engageait par la bouche de sa cour, ratifiant successivement ses assertions par divers titres, tous, en apparence, les plus dignes de foi. Cependant la conduite des troupes russes en Pologne démentait ses promesses; la Sublime-Porte était bien éloignée d'y donner aucune croyance, et si elle temporisait par amitié, elle faisait connaître assez évidemment aux Russes qu'elle n'était point la dupe de la fausseté de leurs déclarations. C'était à cet effet que la Sublime-Porte n'avait point envoyé en Pologne de ministre ottoman en retour de celui qui était venu à Constantinople de la part du nouveau roi de Pologne. C'était à cet effet que ce même ministre avait été amusé pendant l'espace d'un an sur la frontière, et pour donner à connaître que la Porte ottomane ne regardait point comme digne d'un trône une personne qui n'était pas d'une famille comparable à celle de son prédécesseur, qui ne pouvait point être mis en parallèle avec le prince de Saxe et enfin qui n'était en réalité qu'un officier militaire. La cour de Russie ne sentit point le but d'une pareille conduite, et n'en prévint point les suites. Uniquement occupée de ses projets, elle n'a pas balancé d'enfreindre ouvertement des traités qui constituaient ses liaisons et son amitié avec la Sublime-Porte. Quelque constatée que fût cette infraction par les hostilités commises à Baltz, on a bien voulu encore s'expliquer à la Su-

blime-Porte avec le résident, et lui demander si une pareille conduite de sa cour n'était pas contraire à l'amitié; si elle n'était pas contraire aux capitulations, et si ce n'était pas une infraction formelle des traités. Il n'a pu y répondre, et, par son silence, il a fait l'aveu de l'infraction des Russes; après quoi il a déclaré que jusqu'à ce que la Russie ait rétabli en Pologne l'ordre qu'elle prétend y mettre (c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle ait anéanti les libertés des Polonais) elle n'en retirerait point ses troupes; sur quoi ce résident avec ses principaux domestiques ont été, suivant l'ancien usage pratiqué par la Sublime-Porte, transférés à l'endroit appelé les Sept-Tours; et conformément au sacré fetwa, de même qu'au sentiment unanime des grands de la Sublime-Porte, le plus grand des grands sultans, le plus magnifique des augustes empereurs, le très-auguste, très-éminent, très-formidable et très-puissant monarque, mon bienfaiteur et maître aussi brillant que Darius, aussi valeureux qu'Alexandre, s'est déterminé à destiner pour une guerre sainte contre les Russes, la foule innombrable de ses troupes; et mettant toute sa confiance dans l'assistance divine, il a résolu, par la droiture de ses intentions, de faire éprouver aux Russes, s'il plaît à Dieu, au printemps prochain, le juste châtiment de la conduite qu'ils tiennent depuis plusieurs années contre les traités, et de l'infraction dont ils ont voulu se souiller. Ainsi, vous, les membres quelconques de la république de Pologne, qui êtes nos amis et nos bons voisins, pour délivrer vos États et vos sujets, vos biens et votre honneur, de la tyrannie des Russes sous laquelle vous gémissiez depuis plusieurs années par les violences des troupes étrangères, c'est à présent qu'il vous convient de vous armer de zèle et de courage, et de vous venger par l'expulsion totale des troupes russes, et par l'anéantissement de leurs projets perfides, de rendre enfin le lustre et la vigueur à votre patrie, par l'élection unanime d'un nouveau roi. C'est à présent que, vous déssillant les yeux, vous devez vous conduire avec connaissance de cause par les conseils affectueux de la Sublime-Porte.

Qu'entretenant une correspondance exacte avec le sérénissime khan de Crimée, le serasker-pascha, les gouverneurs de Bender et de Cotzim, les commandans et officiers de nos frontières, et le prince de Moldavie, et donnant fréquemment de vos nouvelles à la Sublime-Porte, vous vous mettez à portée de faire éclater l'ardeur et le zèle qui doivent rétablir la force et la splendeur de votre royaume! A ces fins, nous vous avons écrit la présente lettre amicale qui vous parviendra par.... A son heureuse réception, vous, nos amis susmentionnés, considérant la fatale épreuve que vous avez faite des projets perfides de la Russie contre vos Etats, et la nature de ses violences; en les mettant en parallèle avec la sollicitude et l'intérêt vraiment affectueux dont la Sublime-Porte a voulu vous donner les preuves les moins équivoques, tant par ses conseils antérieurs que par l'avantage de sa résolution actuelle, elle compte que vous ne reconnaitrez pas moins la droiture et la sincérité de ses favorables intentions à votre égard, que la noirceur des vues perfides qui dirigent la Russie contre vous, et que vous vous empresserez de délivrer votre patrie.

## XV. — PAGE 193.

*Memoria presentata dal C. R. Internunzio il S. De Brognard.  
Pera, li 28 dec. 1768.*

« A riguardo però della segreta riflessione di S. A. il gran-  
» vesir communicatami per mezzo del dragomano imperiale il  
» Signore Bianchi, li 2 di nov. passato, il giorno dopo ch'io  
» ebbi l'onore di avere la mia udienza appresso di lui, dove  
» mi fece sapere, che adesso sarebbe il tempo dove l'augus-  
» tissima mia corte potrebbe risolversi di ricuperare la Site-  
» sia usurpata dal rè di Prussia, l'altefata mia corte ha inteso  
» questa proposizione fattagli da parte della fulgida Porta con

» molta gratitudine, e la riceve come un contrasegno della sua  
 » sincera benevolenza, ma si ritrova fuor di stato, di poter  
 » mettere a profitto questo ben intenzionato progetto, perchè  
 » è accostumata sempre di mantenere puntualmente la sua  
 » parola già data; onde pensa di conservare la pace conchiusa  
 » alcuni anni fa col rè di Prussia, sin' a tanto che detto rè  
 » darà qualche motivo sufficiente di romperla; e si crede, che  
 » questa risoluzione dispiacerà tanto meno alla fulgida Porta,  
 » mentre prova da una parte, che la corte imperiale prefe-  
 » risce l'osservanza religiosa de' trattati già conchiusi ad ogni  
 » altra riflessione, e dell' altra parte non ignora il prezzo de'  
 » favorevoli sentimenti della fulgida Porta comunicatigli in  
 » questa occasione, ed è disposta di riconoscerlo sempre con  
 » una pura e sincera amicizia; particolarmente se la fulgida  
 » Porta troverebbe in breve o col seguito del tempo, che la  
 » mediazione della corte imperiale potrebbe servire a comporre  
 » le differenze insorte tra essa, e la Russia, mentre all' ora l'al-  
 » tesata mia, corte in segno della sua gratitudine per tal propo-  
 » sizione impiegherà volentieri le sue amiche fatiche per otte-  
 » nere il meritovato fine. A questi sentimenti dell' augustissima  
 » mia corte devo però aggiungere ancora in mio particolare,  
 » che della mediazione della corte imperiale vi sarebbe col  
 » tempo da sperare un effetto tanto più vantaggioso, perchè  
 » non tiene vincoli particolari con nessuna delle due parti;  
 » onde la corte imperiale non potrà mai essere sospettata di  
 » parzialità, circostanza nella quale non si ritrovano in ve-  
 » runa maniera le altre corti, particolarmente quella di Ber-  
 » lino e Londra per causa della loro stretta intelligenza colla  
 » corte di Russia. Giunse anche alla mia corte il mio dispaccio  
 » dei 6 di novembre, col quale gli avevo trasmesso la tradu-  
 » zione della lettera scritta da S. A. il gran-veziro alla repub-  
 » blica di Polonia, dove viene esortata alla disposizione del  
 » suo rè, comunicatami da S. E. il signore ambasciatore di  
 » Francia de Vergennes, secondo l'intenzione, come mi disse,  
 » della fulgida Porta, e mi rese ancora consapevole delle ami-

» che insinuazioni, che S. A. il gran-veziro vi aveva aggiunto  
 » di bocca relativamente a questo oggetto. Ora io feci già in-  
 » tendere ultimamente all' illustrissimo dragomano della  
 » Porta in occasione della novità sortita di una quadruplice  
 » alleanza pretesa fatta per l'istesso fine, quale poteva essere  
 » l'intenzione dell' augustissima mia corte intorno alla per-  
 » sona del rè di Polonia, e la casa di Sassonia. Lo aggiungo  
 » però qui ancora oggi novamente con dire, che la fulgida  
 » Porta già in avanzo si ritrova informata, come pensa la  
 » corte imperiale a riguardo del rè di Polonia e la casa di  
 » Sassonia, mentre subito dopo la vacanza del trono di Po-  
 » nia la mia corte fece dichiarare alla fulgida Porta per mezzo  
 » del mio predecessore, qualmente ella era intenzionata di  
 » lasciare il libero corso alla nova elezione, se però questa  
 » riuscirebbe in favore d'un principe di Sassonia, la mia cor-  
 » te l'avrebbe molto a caro, tanto per l'amicizia, che per la  
 » stretta parentela, ch' esiste fra le due case. L'evento della  
 » mentovata elezione non ha però corrisposto ai detti voti e  
 » desideri della corte imperiale, avendosi la Russia affaticata  
 » di farla portare a favore del Prasnik di Lithuania Ponia-  
 » towski, il quale fu ancora riconosciuto dalle corti di Sas-  
 » sonia, di Francia, e della mia. »

## XVI. — PAGE 198.

*Estratto di lettera d' Alessandria d' Egitto, del 15 di Giugno*  
 1768.

« Li 8 del corrente mese arrivò un avania di circa talleri 33  
 » mille alla nazione francese stabilita al Cairo, statagli intentata  
 » da Kalil Bei Sceek el Belad (*Scheïkhol-beled*) unitamente a  
 » Mahommed Ciaus Keretli (*Kiridli*) nuovo kiaia in Carica  
 » della Porta dei Giannizzeri, fondata suddetta avania sul  
 » pretesto, che tre negozianti Francesi sendo venuti in Ales-

» sandria per sollazzarsi, erano ritornati in Cairo con grandis-  
 » sima fantasia, e perche avevano imprudentemente sbarrato  
 » tre cannonate in vicinanza della città di Cairo, furono dun-  
 » que strapazzati furiosamente li dragomani di Francia, e  
 » posti in prigione, e se la nazione a voluto liberargli, gli è  
 » convenuto accordare tal considerabile somma di denaro.

XVII. — PAGE 199.

*Relazione.* « Kalil Bei Sceki Belad e Hussein Bei Kesekese,  
 » i quali con Osman Bei, Hamze Bei, Ali Bei Malt, Kalil Bei  
 » Saccaran, Hassan Bei Scebke, e Ibrahim Bei loro creature  
 » la matina dei 21 Ottobre 1767 fuggirono dal Cairo per dar  
 » luogo al vittorioso Ali Bei da essi stato l'anno antecedente  
 » da detta capitale scacciato, avendo determinato, a di lui  
 » esempio di rientrarvi colla forza dell' armi, si fecero, mentre  
 » erano essi in Gaza, un partito di Drusi, co' quali, e con altre  
 » loro truppe formarono un armata di circa 600 cavalieri, e  
 » 150 pedoni; con questa partirono da Gaza, ed alli 4 Maggio  
 » 1768 arrivarono in Damia, ove nello spazio di cinque  
 » giorni hanno esatto da quelli abitanti 20,000 e più pa-  
 » tache di danaro contante, come anche molta provvisione  
 » da bocca e da guerra, siccome hanno tolto 26 cannoni e de'  
 » bastimenti che in quel Bogaso trovaronsi, ed hanno i  
 » loro soldati commesso infiniti latrocinii, ed iniquità mag-  
 » giori verso uomini e donne. Partirono i detti Bei colla loro  
 » armata da Damia, e seguitati da ben cento persone collà  
 » reclutate, tra questi diversi Ciorbagi, ed altri uffiziali li 9 di  
 » detto mese per la Mansura, ove si trincerarono per atten-  
 » dervi l'armata, che da Ali Bei del Cairo venivagli spedita  
 » contro. Arrivò questa e datovi battaglia, vi restò succom-  
 » bente per il rinforzo che ricevettero i malcontenti di 800 ca-  
 » valieri dal capo d'Arabi Habib. Intesa da Ali Bei la rotta  
 » della sua spedizione si preparò a farne un'altra assai più

» ponderosa, come in fatti fece sotto il comando di Saleh  
» Bei, assistito da altri 9 Bei, e seguitato da più di 1,500 ca-  
» valieri, che mandato aveva il Scek Hamman capo delli  
» Arabi dell' Egitto superiore suocero di detto Saleh Bei. Con  
» quest' armata si pose Saleh Bei in viggio li 19 del medesimo  
» mese, e due giorni dopo avendo trovato i nemici a tanta  
» città due giornate distante dal Cairo situata tra il Cairo e  
» Alessandria, fù ivi data battaglia colla sconfitta generale dell'  
» armata de' malcontenti, essendovi stati ammazzati Hussein  
» Bei, Kulil Bei Saccaran, Hamze Bei, Hassan Bei Scebke, e  
» Ibrahim Bei, le teste de' quali, dopo d'essere state portate al  
» Cairo in trionfo il di 27 Maggio, sono state poi spedite con  
» due Tartari in Alessandria, ove arrivarono li 31 e la mattina  
» del 5 Giugno partirono per Costantinopoli, dovendo essere  
» presentate al Gran Signore. Gli tre rimanenti Bei Kalil,  
» Osman, e Ali el Malt del partito de' malcontenti vedendosi  
» anch' essi in pericolo di perder la vita, si refugirono nella  
» Moschea del famoso Scek Sidamed el Bedovi (*Seid Ahmed*  
» *el Bedewi*) in detta città di tanto esistente. Ma Ali Bei col  
» consenso de' dottori della legge, gli ha fatti levare, ed ac-  
» compagnati da Ismael Bei governatore della Behere (*Bohäira*)  
» arrivarono in Alessandria la mattina del 4 Giugno, stati su-  
» bito posti nella più oscura prigione del principal castello  
» allor a disposizione d'Ali Bei, d'ordine del quale il di 5 di  
» detto mese sono stati strangolati, ed in altre maniere am-  
» mazzati in Alessandria 73 soldati Barbareschi del partito  
» disfatti, i quali avevano creduto di poter restituirsì a loro  
» paesi. Ma da questi comandanti essendo stati fatti prendere  
» li 30 Maggio prima del loro sbarco dalle germe, furono  
» posti nelle prigioni dell' arsenale, e consegnati poi li 4 Giu-  
» gno al Bei della Behera, il quale nel seguente giorno gli fe'  
» giustiziare come di sopra s'è detto. »

## LIVRE LXXIII.

## I. — PAGE 212.

*Traduction d'un mémoire de l'interprète de la Porte, daté de mi-décembre 1768.*

Par ordre de la Sublime-Porte, je prends la liberté d'observer que les forteresses Elisabethgrod, Archangelgrod et Michaelgrod, situées dans la Nouvelle-Servie, province peuplée il y a quinze ans par les Russes, bien que n'étant construites qu'en terre, sont néanmoins très-bien fortifiées et leurs remparts sont si larges que deux chariots y peuvent passer facilement l'un à côté de l'autre. En ce qui concerne la distance de ces forteresses des frontières ottomanes, l'inspection des cartes et les déclarations de quelques hommes dignes de foi qui s'y sont rendus, l'établissent ainsi. La forteresse d'Elisabethgrod n'est éloignée d'Oczakoff que de vingt-quatre lieues; celle d'Archangelgrod en est éloignée de trente lieues et Michaelgrod de quarante lieues; Elisabethgrod est éloignée de Bender d'à peu près quarante lieues, ainsi qu'Archangelgrod, et Michaelgrod de cinquante lieues. — En partant de Chocim on traverse le Dniester, et on se rend du palatinat de Podolie en trente heures à la forteresse de Niemirow; de là, on arrive en douze heures de marche à la forteresse d'Oman, située sur la frontière de Pologne, et en huit autres heures à celle d'Archangelgrod; cette dernière est donc située à une distance de cinquante lieues de Chocim. Si donc l'armée doit prendre la première de ces routes indiquées, elle trouvera un pays fertile et des vivres en abondance; seulement il faudra passer plusieurs rivières. Quant aux forteresses d'Elisabethgrod et de Michaelgrod, elles se trouvent à une distance de soixante lieues de Chocim. La ville de Balta, située aux bords de l'Aksou, un



pen au-dessus du gouvernement d'Oczakoff et appartenant à S. A. le khan des Tatars à titre d'apanage, est éloignée de quatorze lieues d'Archangelgrad, de quatorze lieues d'Elisabethgrad et de vingt-quatre lieues de Michaelgrad. Les trois forteresses russes dont il est question, éloignées entre elles de dix à douze lieues, sont situées dans la Nouvelle-Servie, pays plat et peuplé d'un grand nombre de villages : son territoire commence aux frontières de l'Ukraine polonaise et s'étend jusqu'au Dniéper, aux bords duquel habitent de nombreux Cosaques Zaporogues. Au milieu des bruyères qui entourent les villages ci-dessus indiqués, on trouve des pâturages abondans et entrecoupés par quelques ruisseaux; cependant le pays étant très-peu boisé, est généralement considéré comme un désert, et les habitans ne sèment de blé que la quantité dont ils ont besoin pour leur nourriture. Elisabethgrad, Archangelgrad et Michaelgrad sont situées à une distance de trente et de quarante lieues de Kiow.

## II. — PAGE 223.

« Si sa da tutti, che da parte dell' Eccelsa Porta erano os-  
 » servate le condizioni della pace ed amicizia conchiusa in  
 » data di 1152 d'Egira fra la Sublime Porta e la corte di Rus-  
 » sia, e che la Russia ancora usando delle occulte astuzie avea  
 » avute diverse fortezze vicino ai confini dell' Eccelsa Porta,  
 » e con questo dinotava le occulte sue mire. Ma la Sublime  
 » Porta siccome conveniva alla sua alma dignità conforman-  
 » dosi amichevolmente al tenore delle sacre capitulazioni di  
 » quando in quando le dava ad intendere, che il desistere da  
 » simili azioni contrarie ai patti dell' amicizia fosse un mezzo  
 » della tranquillità dei sudditi d'ambe le parti, ed ancora mo-  
 » tivo dell' accrescimento dell' amicizia; il suo residente poi  
 » con memoriali opposti alla realtà, cercava di addormentare  
 » la Sublime Porta; ma la Sublime Porta con tutto che fosse  
 » esenta e lontana di incauzione, però simulava di esser in-

» canta, per provare alle altre corti nostre amiche durante  
 » nell' amicizia ed anche alla stessa Russia, ch'essa è costante  
 » e persistente nelle condizioni dell' amicizia e perseverava  
 » nella buona corrispondenza, considerando, che la stessa  
 » Russia col tempo verrà a cascare nei laci degli intrighi ed  
 » inganni tramatti dalla medesima, ed in tal maniera tenendo  
 » il più dell' amicizia senza far alcun mancamento, aveva ogni  
 » cura di adempire dovutamente le condizioni dell' amicizia,  
 » però sono note a tutti le inconvenevoli azioni intraprese  
 » della Russia contrarie alle condizioni dell' amicizia. Oltre  
 » di questi quando morì Agosto il terzo re di Polonia, la  
 » Russia introdusse le sue truppe in quel paese con preten-  
 » sioni di garanzia; questa introduzione delle truppe dentro  
 » in Polonia è causa produttrice di diversi danni ai confini  
 » delle frontiere ed ai sudditi della Sublime Porta, e conturba  
 » il buon ordine degli stati di questo dominio e per esperienza  
 » divenne motivo d' inimicizia; perciò è interdetta nelli anti-  
 » chi trattati. La Russia con pretesto di ricercare il buon or-  
 » dine alla repubblica, ed alli stati della repubblica, di giorno  
 » in giorno aumentava le sue truppe, munizioni e viveri, e  
 » così con astuzia mutando e riformando i diritti della libertà  
 » polacca, opprimeva la repubblica a forza di truppe, ha co-  
 » stituito per re di Polonia il figlio di Poniatowski e rinfor-  
 » zando gli aderenti della Russia, importava diversi danni e  
 » dommaggi alla repubblica, ed a poco a poco cercando i  
 » mezzi d' indebolirla, annichilava i diritti della libertà po-  
 » lacca, ed escludeva dalla Polonia quelli che avevano zelo per  
 » la repubblica; sequestrava il loro bene, rovinava le antiche  
 » loro famiglie, ammazzando tutti quei deboli sudditi Polac-  
 » chi, che si opponevano, sicchè i zelanti della repubblica  
 » polacca si sono dispersi, i restanti rimasti come schiavi  
 » sforzati nelle mani della tirannia della Russia, sottomet-  
 » tendosi alla stessa Russia; finalmente la Russia per ese-  
 » guire i suoi maliziosi interni intenti in tanto ha mandato  
 » trupa ai confini della Sublime Porta, con cannoni ed arti-

» glicria, ed ha guastato Balta ed il villaggio nominato Cras-  
» cova, ha ammazzato alquante migliaja di Ottomani e così im-  
» prudentemente ha rotto i patti dell' amicizia evidentemente,  
» onde siccome è noto a tutte le corti nostre amiche secondo  
» la sacra sentenza si è deliberata contro essa Russia l'impe-  
» riale bellica spedizione e si era notificato con manifesti an-  
» tecedenti la rottura dei patti. Al defonto Kringirai Han di  
» Crimea era data licenza dall' imperial Porta a far una scor-  
» reria ai paesi di Russia, e così venendo a Bender avea di-  
» mandato lo licenza di far scorreria non solamente in Russia,  
» ma anche in Polonia. Ma siccome non era accaduto da parte  
» della republicca polacca alcuna cosa che fosse contraria ai  
» patti della pace conchiusa in Carlowicz fra la Sublime Porta  
» e la republicca di Polonia, ed essendo anche sotto la prote-  
» zione della Sublime Porta era dato ordine al sopradetto Han  
» di Crimea, di non metter piede in nissuna maniera al paese  
» di Polonia, ed eran emanati sublimi comandi ai presidiarii e  
» governatori delle frontiere, acciò di astenessero di far qual-  
» che danno a Polonia, e così si supponeva su la republicca  
» di Polonia riconoscendo la protezione della Sublime Porta  
» osserverà i patti di Carlovicz e si asterrà dalla rottura della  
» pace; i Russi nemici della Sublime Porta formando i loro  
» squadroni dentro in Polonia, e provvedendo anche i loro  
» viveri per le truppe, hanno finalmente effettuati quei danni  
» che provengono ai confini della Sublime Porta dal diuturno  
» soggiorno delle truppe russe dentro in Polonia ed improv-  
» visamente gettandosi sopra le fortezze di Cocim l'avevano as-  
» sediate, ma coll' ajuto di Dio vendicatore le truppe otto-  
» mane furono vittoriose e trionfanti ed i Russi sconfitti ed  
» esterminati, ma siccome si è saputo dagli scritti venuti dai  
» presidiarii delle frontiere come anche dai prigionieri presi,  
» ed anche da alcuni confederati, che solamente la terza  
» parte di quelli squadroni si erano venuti per assediare Co-  
» cim erano Russi e la maggior parte Polacchi, dai quali al-  
» cuni volontariamente, ed alcuni sforzatamente seguitarono

» i Russi, si esaminò come potrebbe esser che la maggior parte  
 » di essi fossero Polacchi e seguitassero i Russi, e si è risaputo  
 » da Potocki e Crasinski uomini riguardevoli della repubblica  
 » polacca, i quali si erano confugiati alla Sublime Porta, che  
 » due anni avanti i Russi coi Polacchi contra i trattati di Car-  
 » lovicz aveano rinnovato gli antichi loro trattati in maniera  
 » che ogni qual volta accadesse una guerra fra la Sublime  
 » Porta e la Russia, anche i Polacchi unitamente coi Russi  
 » facessero la guerra contra la Sublime Porta, quando acca-  
 » desse una guerra fra la Sublime Porta e la Polonia, i Russi  
 » anche unitamente facessero la guerra contro la Sublime  
 » Porta, e sopra questo si sono dati e ricevuti istrumenti fra  
 » loro, e si è interrogato anche Obreseoff residente di Russia,  
 » il quale secondo l'antico costume della Sublime Porta si  
 » trova custodito nell' imperiale campo, il qual residente con  
 » memoriale sottoscritto con proprio nome ha verificato il  
 » fatto così, dunque la repubblica di Polonia parte con  
 » propria volontà, e parte sforzatamente facendo la rottura  
 » della pace, è notorio che hanno rotte anche i trattati di Car-  
 » lovicz; dunque la Sublime Porta osservando sempre i patti  
 » e le condizioni dell' amicizia e buona armonia, e conser-  
 » vando da ogni danno ed ingiuria i Polacchi che si trovano  
 » confinanti, e trattando sempre con ogni cautela acciò non  
 » sieno oltraggiati i sudditi d'ambe le parti, con tutto che ve-  
 » desse da molto tempo le cattive azioni dei Russi, i Polacchi  
 » non conoscendo questa esimia grazia, anzi entrando in si-  
 » mili astuzie, come che hanno dichiarato la loro ostilità,  
 » così la Sublime Porta è costretta di far la guerra contro tali  
 » nemici per esterminali ovunque si trovino, ed in questo  
 » punto la Sublime Porta ha le sue ragioni, ed i Polacchi ve-  
 » nendo ad esser simili ai Russi nella rottura della pace se-  
 » condo le sacre sentenze, a tenore delle quali bisogna che si  
 » faccia la guerra anche contra loro, legalmente conviene che  
 » si tratti con quei Polacchi, i quali essendo uniti coi Russi  
 » vengono ad attaccare le truppe ottomane conforme si tratta

» coi medesimi Russi, e siccome Crasinski e Potozki gran ma-  
 » resciali della repubblica polacca hanno pregato acciò le  
 » truppe ottomane entrino dentro in Polonia ed escludino ed  
 » esterminino i Russi ed i loro aderenti, E. Potocki stesso  
 » venendo all' imperial campo ed andò da parte di Crasinski  
 » anche una sigillata scrittura essendo noto a tutti irragione-  
 » voli uomini che bisogna vendicarsi dal nostro nemico, e  
 » combattere coi Russi, e quei Polacchi che sono aderenti dei  
 » Russi, con introdurre dentro in Polonia truppe ottomane,  
 » così si notifica alle altre corti nostre amiche acciocchè  
 » sappino, che si manda dentro in Polonia un generalissimo  
 » con molte truppe, e con cannoni ed artiglieria, e gli si è  
 » commesso acciò ammazzasse i Russi, e quei Polacchi che  
 » aderendosi ai Russi combattono, e conservasse senza danno  
 » quei Polacchi che dimandano protezione e sono amici. *Bro-  
 » gnard's Bericht vom 3 julius 1769.* »

### III. — PAGE 225.

*Déclaration que le reïs-efendi et le mischandzi, par ordre de la Porte ottomane ont fait aux ministres de leurs majestés impériales et royales et de sa majesté prussienne, dans une conférence tenue la nuit du 1 au 2 décembre 1770 (Pièce écrite en français).*

« La Porte ottomane ayant été informée du contenu de la réponse que la cour de Russie a donnée à Pétersbourg au ministre de Sa Majesté le roi de Prusse, par rapport à la médiation, et dont le but principal tend à une négociation particulière à établir entre les deux puissances belligérantes pour rétablir la paix par ce moyen ; que la Porte, après avoir délibéré mûrement sur cette affaire, les avait chargés de déclarer aux ministres de la cour de Vienne et de Berlin que la constitution actuelle de l'Empire ottoman ne permettait pas d'entrer en aucune négociation particulière avec une puissance

chrétienne, avec laquelle elle est en guerre ; qu'en conséquence elle avait choisi les deux cours respectives pour la médiation, comme également amies de la Porte et de la cour de Russie ; que la Porte, incapable de changer de sentiment sur une affaire unanimement résolue par le grand divan, et approuvée par sa Hautesse le Sultan, persistait fermement dans sa résolution ; savoir : qu'elle n'entrerait jamais dans aucune négociation particulière avec la cour de Russie, comme elle l'avait déjà fait connaître précédemment par la réponse que le grand-vizir avait faite au général comte de Romanzoff ; qu'elle ne pourrait traiter avec la cour de Russie, que par le moyen de la médiation de leurs Majestés Impériales et de Sa Majesté le roi de Prusse, et sans y admettre même aucune autre puissance quelconque ; que la Porte espérait que les deux cours médiatrices feraient connaître leurs sentimens à la cour de Russie, et qu'en même temps elles feraient tout leur possible pour porter la cour de Russie à une formelle acceptation. Que la Porte était sincèrement portée pour le rétablissement de la paix ; et comme la cour de Russie avait déjà fait connaître le même désir, elle espérait que cette cour ne ferait aucune difficulté d'accepter aussi, de son côté, et formellement la médiation des deux cours respectives ; mais que, si contre toute attente la cour de Russie déclinait par continuation la médiation proposée, la Porte se flattait que les deux cours médiatrices distingueraient facilement de quel côté les obstacles provenaient, de quel côté ensuite elles trouveraient le plus de confiance et l'amitié des deux cours médiatrices. Quant à la liberté du ministre de Russie, d'Obreskoff, que la cour de Russie demandait comme un article préliminaire, la Porte ne le refusait pas ; elle avait déjà fait connaître plusieurs fois à Sa Majesté le roi de Prusse ses raisons pourquoi cet article, jusqu'à présent, n'avait pas encore été effectué ; cependant elle déclare : qu'aussitôt que la cour de Russie sera sincèrement portée pour le rétablissement de la paix, et qu'elle aura accepté la médiation des deux cours respectives, la Porte fera incessamment mettre en liberté le ministre

de Russie. Elle répète cependant ses instances auprès des deux cours médiatrices de prier sa majesté impériale de Russie de munir ledit Obreskoff de son plein-pouvoir, afin que, pour abrégér les longueurs d'un congrès, il puisse, sous la commune médiation, traiter ici à Constantinople pour parvenir par ce moyen à une prompté réconciliation; mais si la cour de Russie persiste à traiter dans un congrès à établir, alors la Porte promet de renvoyer honorablement ledit Obreskoff jusqu'aux frontières, et de le mettre en liberté. Cependant, comme personne ne connaît mieux que lui les affaires qui ont occasionné la présente guerre, la Porte serait charmée si la cour de Russie voulait le nommer aussi dans ce cas un de ses ministres plénipotentiaires. Les deux ministres de la Porte ci-mentionnés prient les deux ministres des cours médiatrices d'expédier cette déclaration aussitôt par un courrier extraordinaire à leurs cours respectives, afin de la faire parvenir au plus tôt à la cour de Russie, et d'insister sur une réponse prompte et définitive, et de la faire parvenir à la Sublime-Porte avec toute la célérité possible, afin que par là elle fût mise en état de prendre ses arrangemens ultérieurs, si elle doit espérer la paix, ou penser à continuer la guerre.

## IV. — PAGE 228.

Comme la cour impériale et la Sublime-Porte ottomane, se sont toujours occupées à remplir avec sincérité les devoirs mutuels d'une amitié fondée sur le puissant lien du bon voisinage et d'une paix perpétuelle, et n'ont jamais cessé de rechercher avec affection et cordialité tous les moyens les plus propres à consolider et resserrer de plus en plus les nœuds fortunés de la bienveillance réciproque; sur ces entrefaites les jours du repos des nations et de la prospérité publique ayant été interrompus par le commencement et la durée de la guerre, qui depuis quelque temps s'est élevée entre la Sublime-

Porte et la Russie par le concours de certains accidens, les deux cours, en conséquence de leurs sentimens mutuels, ont cru devoir prendre amicalement en considération la manière la plus efficace pour faire cesser au plus tôt un fléau aussi préjudiciable à la tranquillité générale, en rétablissant la paix d'une façon convenable à la dignité de l'Empire ottoman : et comme à cette fin on a cru à propos et jugé nécessaire pour la plus prompte exécution d'un dessein aussi salutaire d'établir un concert de conventions sur certains points, et les desirs et les vœux des deux partis ne pouvant que se réunir pour l'arrangement d'un objet qui devait produire un succès aussi heureux : à cet effet, et pour régler et consommer au plus tôt cet ouvrage salutaire, la Sublime-Porte ayant constitué pour ses plénipotentiaires le très-excellent Atif Mohammed Emin-Efendi kadileskier actuel d'Anatolie, et Raïf Ismaïl-beg, substitué à la charge de reisulkuttab auprès de l'étrier sultanique, et Seïd Osman-Efendi qui, ayant ci-devant occupé la charge de reisulkuttab, se trouve actuellement substitué à celle de nichangi, également auprès de l'étrier sultanique, et la cour impériale ayant de même nommé pour son plénipotentiaire le sieur François de Thugut Chevalier, conseiller actuel et ministre résident de leurs Majestés Impériale et Royale apostolique près la Sublime-Porte, les plénipotentiaires des deux côtés, après avoir, conformément à l'usage, produit leurs pleins-pouvoirs respectifs, ayant discuté la matière dans plusieurs conférences tenues à ce sujet, on est convenu sous la bénédiction du Très-Haut sur les cinq articles suivans, dont la teneur se trouve insérée ci-dessous mot pour mot.

*Article premier.* La Sublime-Porte paiera à la cour impériale, pour frais de préparatifs de guerre, vingt mille bourses d'argent, dont chacune sera de cinq cents piâtres. De sorte que d'abord et immédiatement après le jour de la signature de la présente convention, il sera envoyé quatre mille bourses aux frontières, et que les seize mille bourses restantes seront de même réunies au même endroit avec promptitude par par-



ties l'une après l'autre, en observant toujours les précautions nécessaires au secret. Toute la somme sera livrée de cette façon, en entier, dans l'espace de huit mois, à raison de huit mille bourses par chaque quatre mois. Que si cependant la nécessité du secret l'exigeait, le délai d'un seul mois ne serait pas imputé à contravention ni à dommage ; et si, de plus, la cour impériale, ainsi que les plénipotentiaires respectifs en sont convenus dans leurs conférences, jugeait à propos d'employer deux ou trois mille bourses à la réussite de certaines vues secrètes, elle pourra le faire, et dès qu'elle en donnera avis, elle en sera indemnisée, et la susdite somme sera payée par la Sublime-Porte.

*Article deuxième.* La Sublime-Porte, pour témoigner sa gratitude et reconnaissance parfaite des procédés généreux, qui ont été manifestés de la part de leurs majestés impériale et impériale royale apostolique, leur remettra de plein gré et leur cédera en don toute la partie des dépendances de la province de Valachie, qui se trouve bornée par les frontières de la Transilvanie et du Banat de Temeswar, d'un autre côté par le Danube, et de l'autre côté par la rivière Olte, et la cour impériale exercera de plus la supériorité sur la rivière Olte.

*Article troisième.* Comme les habitans de la Valachie et de la Moldavie, depuis plusieurs années, n'ont point cessé de troubler la tranquillité des frontières de la Transilvanie et d'étendre leurs usurpations sur le territoire de la cour impériale, pour qu'à l'avenir il ne subsiste plus aucun prétexte de contestation ni de transgression, on recherchera et distinguera à l'amiable les anciennes limites incontinent après la conclusion de la paix, et dans cet arrangement encore on s'appliquera à satisfaire la cour impériale.

*Article quatrième.* Le commerce des sujets de leurs majestés impériale et impériale royale apostolique jouira dans toute l'étendue de l'Empire ottoman de la protection la plus décidée de la Sublime-Porte, en sorte que tous les articles de sûreté, franchise, utilité et autres accordés aux marchands et

sujets de toute nation quelconque seront aussi exécutés et observés en faveur des marchands et sujets de la cour impériale : surtout on n'exigera plus désormais des susdits sujets et marchands la mesettene (unasztarie) de la douane, et si à l'avenir les ministres qui résident de la part de la cour impériale près la Sublime-Porte proposent quelque chose qui tende à faciliter et à augmenter le commerce de leur nation, leurs représentations seront favorablement écoutées et admises d'une manière correspondante aux devoirs étroits d'amitié et de bienveillance qui subsistent entre les deux Empires; de plus, la Sublime-Porte s'engagera et s'obligera, dans le sens qu'exige la bienveillance réciproque, à être garante et caution de ce que les régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli, de Barbarie observent à l'avenir, avec la plus scrupuleuse exactitude, les règles d'amitié vis-à-vis des bâtimens qui parcourent les mers avec pavillon et patentes de leurs majestés impériale et impériale royale apostolique, à quoi la Sublime-Porte ne leur permettra désormais d'aucune façon de contrevenir et empêchera absolument et fera cesser toute violation et prévarication contraires.

*Article de compensation qui est respecté le cinquième.* Leurs majestés impériale et impériale royale apostolique, eu égard aux quatre articles ci-dessus, et aux sentimens qui sont dus au bon voisinage, s'engageront à délivrer des mains de la Russie, par la voie des négociations, ou par la voie des armes, et à faire restituer, comme ci-devant, à la Sublime-Porte les forteresses, provinces, territoires qui, se trouvant dans la possession de la Sublime-Porte, ont été envahis par les Russes depuis le commencement de la guerre qui s'est élevée entre l'Empire ottoman et la Russie; et à ce que, sans que l'indépendance et les libertés de la république de Pologne, sujet de la présente guerre, souffrent la moindre altération, le traité de paix, sous l'aide du Tout-Puissant, soit fait conformément aux conditions de la paix conclue avec la Russie sous Belgrade, l'an 1739; ou que, selon que les circonstances du

temps l'exigeroit, la paix soit rétablie à des conditions qui s'accordent avec la dignité et qui puissent convenir à l'adhésion et au libre acquiescement de la Sublime-Porte, et dont l'acceptation et l'admission soient, à son égard, exemptes d'inconvéniens majeurs. De plus, leurs susdites majestés ne permettront pas que désormais la Russie mette en avant de vains prétextes tendant à retarder la conclusion de l'affaire; mais levant au plus tôt les obstacles contraires à cet utile dessein, et préférant à tout le rétablissement de la tranquillité générale, elles consommeront l'ouvrage salutaire de la paix. En foi de quoi, et pour l'exacte observation des stipulations contenues dans les articles ci-dessus, nous soussignés, ministre résident et plénipotentiaire de leurs majestés impériale et impériale royale apostolique, en vertu des pleins-pouvoirs qui nous ont été donnés par leurs susdites majestés, avons signé le présent instrument et y avons fait apposer le cachet de nos armes, pour être échangé contre un exemplaire écrit en langue turque, signé et scellé en dite forme par le très-magnifique vizir Mehmed-Pascha, kaimakam de l'étrier sultanique, en vertu de sa charge et de ses pleins-pouvoirs.

Fait à Constantinople ce 16 juillet 1771.

(L. S.) FRANÇOIS DE TRUGUT.

V. — PAGE 281.

Quelque précieux que soit l'ouvrage de Ferrand, *Histoire des trois démembrements de la Pologne*, il contient beaucoup d'erreurs, surtout en ce qui concerne la politique de l'Autriche, l'auteur n'ayant puisé que dans des sources françaises; de plus, il passe sous silence plusieurs faits que les documens français auraient pu lui apprendre; de ce nombre sont les efforts constants du duc de Choiseul pour déterminer la Porte à

une alliance maritime, et les démarches extérieurement faites par le duc d'Aiguillon, pour comprendre dans cette alliance le roi de Prusse, Frédéric II, mais qui s'y refusa. Ferrand dit (t. 1, p. 97) : « Dès lors (1770) Thugut versé dans la langue » turque, qui connaissait bien Constantinople, et que sa cour » savait être un homme adroit, établi auprès du diwan et » mena de front, avec une grande habileté, une double négocia- » tion ; l'une pour joindre le roi de Prusse à la médiation, » si elle avait lieu, l'autre pour écarter la France de l'alliance » si l'Autriche en faisait une avec les Turcs. » Mais il y a là trois graves erreurs : en effet, Thugut n'a fait aucune démarche pour faire échouer l'alliance maritime désirée par la France ; en second lieu, le prince de Kaunitz ne songeait pas encore, en 1770, à une alliance avec la Turquie, et Thugut, par conséquent, ne pouvait pas avoir reçu des instructions à ce sujet, car celles qu'il reçut à l'occasion du traité de subsides datent du 27 janvier 1771 ; enfin, Thugut n'ayant entamé aucune négociation avec les ministres de la Porte pour joindre l'ambassadeur de Prusse à la médiation, mais, fidèle aux instructions qu'il avait reçues après l'entrevue de l'empereur Joseph et de Frédéric II, à Neisse, il ne fit rien non plus pour l'en éloigner. A la page 104, Ferrand dit : « Obreskoff avait une connais- » sance parfaite de la Turquie, qu'il habitait depuis près de » quarante ans. » Obreskoff n'y était que depuis dix-huit ans, comme il le dit lui-même dans son mémoire, daté des Sept-Tours. Ferrand se trompe encore lorsqu'il dit, page 155 : « Kaunitz croyait trouver dans une alliance avec les Turcs » plus d'avantages qu'avec la Russie ; » or il ne s'agit jamais d'une alliance, mais seulement d'un traité de subsides conclu dans le but de forcer la Russie à faire la paix et à accepter la médiation de l'Autriche. A la page 233, il dit : « Obreskoff » était en liberté ; — le lieu même dans lequel on le fit con- » duire, Semlin, prouvait l'influence que l'Autriche avait eue » dans cette affaire. » Il est très vrai que Thugut avait obtenu a mise en liberté d'Obreskoff, que les demandes instantes du

ministre de Prusse et de l'ambassadeur d'Angleterre n'avaient pu obtenir; mais la circonstance qu'Obreskoff se rendit à Semlin, n'avait d'autre raison qu'un désir exprimé par la Porte, de ne pas le faire passer à travers le camp du grand-vizir, parce qu'on craignait que sa vue n'excitât les murmures des troupes. — On lit à la page 286 : « Le diwan ne put se dissimuler » alors qu'il avait été joué dans le traité du 6 juillet, et que la » somme déjà payée à compte de vingt mille bourses était » perdue; » cette note : « Je n'ai trouvé aucun indice qu'il ait » été payé au-delà de quatre mille bourses, » est erronée comme la remarque précédente, car la Porte payait encore deux mille autres bourses quelque temps après. Plus loin, il faut lire Yedisan, tribu de la Bessarabie, au lieu de « tribu de » la Basse-Arabie, appelée Diedsan. » Une autre erreur plus grave est celle où il dit, page 474 : « La Porte envoya le » grand-vizir Osman-Efendi et Abdulkérim qui avaient négocier l'armistice. » Osman-Efendi était nischandji et non grand-vizir, et son collègue, envoyé avec lui de Constantinople, était le scheïkh de l'Aya Sofia, Yasindjizadé, et non pas Abdoulkérîm. Le grand-vizir d'alors était Mouhsinzadé-Pascha. « Tant que Schain-Guerai (c'est le nom de ce concurrent) » ne voyait pas arriver un Can : » mais le concurrent de Dewlet-Ghiraï, nommé par la Porte, s'appelait Sahib et non Schahin, qui était son kalgha et que les Russes conduisirent à Saint-Pétersbourg. La question toute pragmatique de Ferrand (page 250) : « Par quel aveuglement la Porte avait-elle con- » senti à tenir secret un traité payé si cher qui ne pouvait lui » être utile qu'autant qu'il eût été publié, et à s'en reposer » uniquement sur l'Autriche pour le moment et le mode de » son exécution? Comment n'en avait-elle pas fait donner au » moins indiscrètement avis à la France? et comment n'avait- » elle pas senti qu'en faisant passer au moins quelques soup- » çons à Pétersbourg, elle rendait la Russie plus facile sur la » condition de la paix, » trouve sa solution si l'on réfléchit à l'inquiète jalousie du Sultan de régner par lui-même et au

choix de ses négociateurs, le substitut du reis-efendi à Constantinople, Ismaïl Raïf, et Osman-Efendi, tous les deux hommes pleins de zèle, mais dont le premier était dans une continuelle ivresse d'opium, et le second subjugué par la haute idée qu'il avait de lui-même. Il était d'autant plus nécessaire de garder un profond silence à ce sujet, que les oulémas n'en avaient aucune connaissance, et que le moindre indice de l'existence de ce traité de subsides aurait coûté aux négociateurs leurs places, et plus tard, lorsque les Autrichiens eurent déjà reçu un à-compte de trois millions, même leurs têtes. La France, qui avait excité la Porte à cette guerre, lui était suspecte pour cette raison, et son ressentiment fut encore nourri par les incessantes calomnies politiques de l'ambassadeur anglais, lord Murray. Thugut, par ses connaissances de la langue turque et des affaires, au contraire, jouissait de toute la confiance de la Porte, et M. de Saint-Priest a écrit la vérité lorsqu'il a dit : « Il a su leur persuader qu'il leur était personnellement favorable. — Il ne manquait plus à leur bêtise » que d'acquitter de toute imputation celui qui a été l'instrument du traité du 6 juillet 1774, et que je crois aussi » subtil qu'ils le sont peu, etc. »

#### VI et VII — PAGE 283.

« La Sublime-Porte est trop juste et trop éclairée pour ne pas rendre le témoignage le plus décidé, que le roi, mon maître, vrai ami des deux parties belligérantes ( depuis que la médiation lui a été déferée de la part de la Russie dès le commencement des troubles présents et que la Sublime-Porte, en acceptant celle que Sa Majesté lui offrait, a marqué ses bonnes dispositions et son acquiescement à la paix et n'a eu d'autre désir que celui de ramener la tranquillité générale ) n'a point négligé de s'employer à avancer par toutes sortes de bonnes insinuations cet ouvrage salutaire et à s'acquitter des devoirs de pacificateur en employant les voies les plus sûres et les plus convenables. — Et quoique Sa Majesté ait éprouvé jusqu'à

présent de la part de la Russie un procédé auquel elle ne s'attendait point et qui fait clairement voir que cette cour s'est laissée éblouir par les succès de fortune, sans songer à son inconstance; le roi, cependant, se croyant obligé, dans ces circonstances, de préférer une sage activité à toute autre réflexion, a le dessein le plus sérieux de poursuivre et d'achever cette œuvre désirable, en observant les précautions qui pourront mettre à l'abri de tout détriment l'honneur de la Sublime-Porte. *Traduction du mémoire, remise de la part de M. l'envoyé de Prusse à la Sublime-Porte. Mars 1771.*

## VIII. — PAGE 286.

*Traduction d'une déclaration de la Sublime-Porte touchant la Pologne, par le drogman autrichien à la Porte.*

« Quoique les articles de la paix de Carlovicz stipulée entre la Sublime-Porte et la république de Pologne fussent dûment observés, et que tous les Polonais, moyennant les justes égards que l'on avait pour eux jouissent d'une sûreté et d'une tranquillité parfaites : cependant comme, vu les circonstances et les combinaisons des événemens, on ne pouvait douter que la désolante guerre, survenue par la fatalité des choses d'ici bas, ne dût être aussi pour les Polonais une source de malheurs et de calamités; et que par des avis et notions reçus de quelques seigneurs du royaume de Pologne (gens de la probité et de l'intégrité la plus exacte, et dont on était plus que sûr que les propos et les vœux étaient entièrement d'accord avec le vrai intérêt de l'état), on a eu la connaissance de ceux des particuliers de la république, qui, animés contre leur patrie, y soufflaient le feu de la guerre et de la destruction; on a voulu publier la conduite qu'on se croyait obligé de tenir vis-à-vis de ces gens-ci, et la Sublime-Porte a, en conséquence, donné un manifeste rempli d'admonitions et a eu des raisons d'y employer un tour d'expression, qui pût aussi être entendu, comme en voulant à toute la Pologne en général.

On a donné les explications les plus forcées à ce manifeste , et le mettant sous le point de vue le plus haïssable, on a tâché d'imposer à ceux de la république qui, n'ayant pas assez de lumières pour discerner le bon d'avec le mauvais et l'utile d'avec le nuisible, étaient les plus susceptibles de surprise. On a empêché des esprits faibles de s'apercevoir de la délicatesse du dit manifeste, lequel, selon les vrais principes de la politique et de l'humanité, tendait uniquement à intimider les uns et à rassurer les esprits déconcertés des autres, n'ayant absolument autre chose en vue que la paix et la concorde, et il a été facile d'entrevoir et de s'assurer que tout ceci n'était que l'effet du désir que l'on avait de se frayer un chemin pour venir à bout de desseins dangereux.

Des gens donc, dont la bonne foi et la véracité n'avaient pas besoin de preuves et de témoignages, et dont on ne pouvait seulement révoquer en doute l'attachement au vrai bien-être de leur patrie, étant venus de la part de ce qu'il y a de plus respectable en Pologne se jeter entre les bras de la Sublime-Porte; il serait très superflu de détailler que c'est par pitié pour eux, qu'on a été obligé de sacrifier la tranquillité publique.

La très-brillante majesté du Grand-Seigneur à la pénétration, de laquelle rien ne peut échapper s'étant aperçue depuis quelque temps, par quelques indices, qu'en déguisant par des interprétations amenées de loin le vrai et réel sens, l'on avait envie de substituer et de faire valoir le sens apparent et étranger du manifeste que, comme il a été dit ci-dessus, feu Hadji Mehmet Emin-Pascha, exécuté à mort sur de justes soupçons de mauvaise conduite dans le dessein d'appuyer et de contenir ceux, parmi les grands et le peuple de Pologne, qui ne s'étaient point laissés entraîner dans les troubles, avait ci-devant publié contre ceux qui tâchaient de renverser la paix de Carlovicz subsistante inviolablement entre la république de Pologne et la Sublime-Porte, et qui étaient assez imprudens pour adhérer et suivre des maximes dont il ne pouvait que résulter l'altéra-



tion des constitutions sacrées de la république, et qui, enfin, se raidissant contre tous leurs concitoyens, cherchaient de l'honneur dans le beau titre d'ennemis de la patrie, que des gens éclairés et sans préoccupation n'ont pas balancé à leur donner : et la Sublime immortelle Porte, si célébrée dans tout l'univers par ses bienfaits et son humanité, étant, grâce au ciel, si pure et si exempte de toute tache d'injustice et de perfidie semblable, que cette imputation recherchée et précaire ne peut aucunement auprès des gens sans préjugés, être mise sur son compte, il y a tout lieu d'être surpris d'une pareille récrimination.

Puis donc qu'il est nécessaire de manifester et faire savoir à tout le monde que toute la république de Pologne, aussi bien que chacun de ses individus en particulier, est l'objet de la miséricorde et de l'humanité de la Sublime-Porte, et doit être assistée de tout le pouvoir à elle confié par le Très-Haut ; que la très bienfaisante majesté du Grand-Seigneur ne souffrira jamais, que les grands et les petits bien intentionnés de la Pologne malgré des insinuations malignes, qui les effraient et les remplissent de méfiance, aient d'autres choses à éprouver de la part de la Sublime-Porte, que l'appui et le soutien le plus sincère et le plus sérieux, et que la belle qualité de juste et d'équitable qui fait le caractère de Sa Majesté sultanique, est actuellement dans toute sa vigueur, et le sera inviolablement à l'avenir en faveur de la république : on a cru devoir, par cette déclaration authentique, publier et mettre devant les yeux de tout le monde les sentimens ci-dessus de la Sublime-Porte. Ecrit vers le milieu de la lune mouharrem, l'an de la Higré 1185. Traduxit Herbert, 24 junius 1771.

## IX. — PAGE 313.

*Intimation faite à la Starostie de Zipz de la part de la lieutenance suprême de Pressbourg.*

• Quandoquidem circa vigentes in regno Poloniae dissensiones relatum haberetur, quod cum commendans arcis lu-

» bliwiensis cum vero gubernatore Starostis 13 oppida Scopus-  
 » ciensia respicientis a Marescallo reconfederatorum Polono-  
 » rum mandatum illud obtinuerit, quo tam ipse quam et ejus-  
 » dem proventus dicto marescallo resignentur; secus arcem  
 » armis occupaturus sit, a principe Poniatowski autem velut  
 » Starostis possessore eos ordines acceperint, ut prefatis reconfederatis  
 » armis omni possibili modo resistent, ea propter  
 » pretitulatis dominationibus vestris harum serie suadendum  
 » duxi, quatenus antelato confederatorum Marescallo indilate  
 » circaque omnem moram scripto notum reddere velint, qua-  
 » liter ad 13 oppida in hereditario S. M. Serenissimæ mex  
 » dominiæ clementissimæ regno sita, et ejusdem supereminen-  
 » tibus regni juribus subjecta, seu ingressus extraneorum mili-  
 » tarium copiarum seu aliis quascunque violentiæ nulla ra-  
 » tione admitti valeant; præter id autem ipsi quoque suprafacto  
 » Starostis velut modo factorum 13 oppidorum hypothecario  
 » possessori aut loco hujus ibidem existenti ejusdem officiali  
 » ipsum id prævia modalitate scripta æque ac indilate intelli-  
 » gendum præbeant predictæ dominationes, quod nimirum ad  
 » prærepetita regno huic Ungarico ingremiata et ejusdem su-  
 » pereminenti juri subjecta coronæ interim Poloniæ cum utili-  
 » tatibus duntaxat in litteris pignoratitiis expressis subypo-  
 » thecata 13 oppida seu ingressus extraneorum militarium  
 » copiarum sive aliis quascunque violentiæ nulla ratione ad-  
 » mitti queant, et prout declaratio ejusmodi Marescallo con-  
 » federatorum æque jam facta haberetur, ita nec annui possit,  
 » ut eadem oppida semet ad vigentes in regno Poloniæ dis-  
 » sensionibus quoque modo iunisceant. In reliquo solito cum  
 » æstimo persevero.

» Posoniæ, 22 julii 1768.

» Dominationum, etc.,

COMES JOHANN. CSAKI.

## X. — PAGE 376.

Un aperçu de la vie et de l'administration de Melek Mohammed-Pascha, le second grand-vizir célèbre de ce nom, époux d'une sultane comme le premier qui avait été fiancé à la fille de Mourad IV, âgée de 14 ans, trouvera ici sa place, d'autant mieux que nous pourrons rectifier quelques erreurs commises par M. le comte Racinski dans son *Voyage pittoresque de Constantinople*.

Le père de Melek Mohammed était le kapitan-pascha Fündüklü Souleïman, né Bosnien; son fils Mohammed, surnommé dans sa jeunesse Melek, c'est-à-dire l'ange, à cause de sa rare beauté, avait été élevé à l'âge de 14 ans, en l'année de l'hégire 1148 (1735) et sous le grand-amiralat de son père, au rang de prince de la mer (capitaine de haut bord, d'un vaisseau); plus tard il fut nommé intendant de l'arsenal (tersane kiyasi) et en l'année 1165 (1751) kapitan-pascha avec rang de beglerbeg. L'année d'après il fut promu à la dignité de vizir à trois queues de cheval et conserva le commandement de la flotte jusqu'à l'avènement du sultan Osman III, sous le règne duquel il fut destitué; depuis il vécut en exil à Stankhio jusqu'en l'année 1169 (1755). Réintégré dans la dignité de vizir, il fut envoyé comme gouverneur à Selanik. Sous le règne du sultan Moustafa III, il fut nommé nischandji et reçut la main de la sultane Seïneb (veuve du grand-vizir). Après avoir été investi en 1172 (1758), du gouvernement de Yanina, il fut rappelé à Constantinople où il occupa pour la seconde fois la place de nischandji, vizir

Melek Mohammed-Pascha est le père du savant juge d'armée Abdoul-kadirbeg, l'ami de l'auteur de cette histoire. C'est grâce aux communications de ce haut dignitaire que M. de Hammer a été mis à même de rectifier quelques erreurs du comte Racinski et à compléter la notice biographique de Melek Mohammed-Pascha, insérée dans la biographie des vizirs par Djawid.

de la coupole; gouverneur de Widin en 1177 (1763), puis l'année suivante gouverneur de Belgrade, il retourna dans la capitale où le Sultan lui assigna pour demeure un de ses palais: distinction qui ne pouvait avoir lieu sous l'administration de Raghîb-Pascha dont la jalousie retenait les gendres du Sultan dans leur province. Investi du gouvernement d'Anatolie, il fut, à la mort du grand vizir Moustafa-Bahir, nommé administrateur provisoire (Kaïmakam), place qu'il occupa pendant un mois jusqu'à l'arrivée du grand-vizir Mouhsinzadé-Pascha; gouverneur d'Aïdin, puis en 1179 (1765) gouverneur de Roumilie, et l'année suivante kapitan-pascha pour la seconde fois, il fut révoqué dans la même année. Mais bientôt il fut réinstallé dans les fonctions de Nischandji, qu'il remplit pendant six ans. Durant la guerre de Russie, il géra pour la seconde fois les affaires de l'Empire en qualité de kaïmakam, pendant tout le temps que le grand-vizir fut absent de Constantinople. A l'avènement du sultan Abdoulhamid, il fut révoqué et reçut pour la troisième fois le commandement de la flotte. Après la paix de Kainardjé et la mort de son épouse, la sultane Seïneb, il fut envoyé à Chocim pour présider à l'échange de l'ambassade extraordinaire; de retour de cette mission, il se rendit comme gouverneur à Belgrade, où il fit rentrer sous l'obéissance les yamaks mutinés. En récompense de ce nouveau service, il obtint la place de receveur des impôts de Morée et lorsque, peu de temps après, il dut la céder à Ghazi Hasan-Pascha, Melek Mohammed se rendit en qualité de gouverneur à Négrepont, d'où il marcha sur Thèbes pour comprimer une rébellion des Arnauts. En l'année 1195 (1701), il fut nommé gouverneur du Caire; l'année suivante, il passa pour la seconde fois à Belgrade, d'où il se rendit, deux mois plus tard, à Candie investi des mêmes fonctions. Il y resta jusqu'en l'année 1198 (1783), où il repassa en Morée comme receveur des impôts; l'année d'après, il fut envoyé en qualité de gouverneur à Bender, puis à Widin, d'où il expulsa Pashanoghli-Omer, dont le fils est devenu, sous le règne de Sélim III, un des plus fameux rebelles

qui aient ensanglanté les pages de l'histoire ottomane. Après qu'il eut perdu tous ses biens par suite d'un incendie, le grand-vizir Yousouf-Pascha lui retira le fermage des impôts qu'on prélevait en Roumilie sur les sujets appelés les enfans des conquérans (ewladi fatihan) et l'exila à Khios. Sélim III le réinstalla, à son avènement, dans son ancienne dignité de vizir et lui donna le gouvernement de Candie. Lorsqu'en 1206 (1791) le grand-vizir Kahwedji Yousouf-Pascha, l'ennemi personnel de Melek Mohammed-Pascha fut destitué, ce dernier fut appelé au grand-vizirat; il occupait ce poste depuis deux ans huit mois et sept jours, lorsque le Sultan vint lui redemander inopinément le sceau impérial, le dimanche 24 octobre 1794 (29 rebioul-ewwel 1209). Le Sultan lui permit d'aller habiter le serai de la sultane Aïsché qu'il avait acheté autrefois à Ortakœi, où il demeura pendant sept années encore, jusqu'à sa mort qui eut lieu dans la nuit du 16 schewwal 1216 (19 février 1802). Ses restes furent déposés dans la mosquée que son épouse avait fait construire en face de Sououktschesché (la fontaine froide). Djawid, l'impartial biographe des grands-vizirs, lui accorde cette louange méritée confirmée, d'ailleurs par les rapports des ambassadeurs européens, que sa loyauté et la douceur de son caractère lui avaient valu l'estime et la considération de tout le monde. Après la mort de son épouse, la sultane Seïneb, en 1774, Melek Mohammed s'était remarié; de ce mariage il eut trois fils, dont le dernier, Abdoukadirbeg, actuellement grand-juge, est né en 1776. Son père était alors âgé de 55 ans et non pas de 95, comme le prétend le comte Racsinski.

#### XI. — PAGE 392.

Clauſes additionnelles du traité de Kaïnardjé. (Voyez Martens, *Recueil des Traités*, t. II, p. 287).

*Article I.* Par cet article séparé, il est arrêté que la Sublime-Porte s'engage à payer à la Russie pour les frais de guerre

quinze mille bourses, c'est-à-dire, sept millions et demi de piastres, qui d'après le cours de la monnaie russe forment la somme de quatre millions de roubles. Cette somme sera payée en entier dans trois ans et dans les trois termes suivans : le premier au 1<sup>er</sup> janvier 1775; le second au 1<sup>er</sup> janvier 1776, et le troisième au 1<sup>er</sup> janvier 1777; chaque paiement se composera de cinq mille bourses qui seront reçues par l'ambassadeur russe. Si la cour de Russie demandait au sujet du paiement de cette somme une garantie quelconque, la Sublime-Porte la contentera aussi sous ce rapport et lui donnera la sûreté demandée. La Sublime-Porte s'engage par la présente, d'observer cet article comme s'il avait été inséré mot à mot dans le traité conclu entre les deux cours. En foi de quoi nous avons apposé notre signature et notre sceau : le 11 (21) juillet 1774, à Kaïnardjé.

*Article II.* — Bien qu'il ait été convenu dans l'article XVII du traité de paix signé aujourd'hui, que la flotte russe devra évacuer les îles de l'Archipel dans l'espace de trois mois, les deux puissances contractantes ont arrêté d'un commun accord que, puisqu'il n'est pas question d'un ajournement dans l'article XXIV, on se tiendra de part et d'autre au sens de cet article XXIV d'après lequel la flotte russe doit quitter au plus tôt l'Archipel, et que, pour accélérer le départ de ladite flotte, la Sublime-Porte promet de lui fournir tout ce dont elle aura besoin et autant qu'elle le pourra. Cet article est obligatoire comme s'il avait été inséré dans le traité lui-même. En foi de quoi nous avons apposé notre signature et notre sceau; le 10 (21) juillet 1774, à Kaïnardjé.

## XII. — PAGE 395.

Nous donnons ici quelques extraits des rapports du baron de Thugut qui témoignent et de son habileté comme diplomate et de son jugement sain et juste sur les affaires de cette époque.

*Extrait d'un rapport daté du 3 septembre 1774.*

« En présence de cette triste situation des affaires, mais qui ne laisse plus aucun doute, je n'ai pas encore pu faire usage des sages observations de V. E. relatives au commerce des pays héréditaires et à la navigation sur le Danube et dans la mer Noire, ni de celles qui ont trait aux faveurs à obtenir pour la religion catholique; au contraire, persuadé que je ne pourrais réussir en rien, j'ai cru devoir m'abstenir de toute démarche intempestive, d'autant plus qu'il m'a paru que, plus l'importance de ces objets est grande, plus aussi V. E. trouvera utile de suspendre toute démarche, qui n'étant suivie d'aucun résultat, pourrait compromettre l'avenir; il m'a donc semblé qu'il conviendrait de prendre d'avance telles mesures qui assureront la réussite des intentions de Sa Majesté.

En outre, comme d'un côté le droit de protection sur la religion schismatique est accordé à la Russie par une stipulation formelle du traité, et que de l'autre côté on prétend que le cabinet russe s'est réservé la libre navigation dans la mer Noire à l'exclusion de toutes les autres nations chrétiennes, j'ai jugé utile de ne faire aucune démarche intempestive à ce sujet, jusqu'à ce que la connaissance parfaite du mal me facilite elle-même les moyens de le combattre; d'ailleurs, l'esprit éclairé de Votre Excellence sera à même de choisir d'ici-là les moyens les plus efficaces pour faire lever les obstacles qui pourraient résulter pour la navigation des Etats héréditaires d'un traité exclusif conclu entre la Russie et la Porte, et pour prévenir sûrement l'oppression ou l'extermination de la religion catholique dans le Levant.

Mais si j'ai cru devoir attendre sur les deux objets en question les ordres ultérieurs de Votre Excellence, j'ai jugé nécessaire de garder envers la Porte un silence absolu sur les mesures dont Votre Excellence a daigné m'entretenir, et qui ont pour objet de protéger la Porte contre des attaques fu-

tures, de construire une forteresse à l'embouchure du Danube, etc. Sans doute, la réalisation de ces projets aurait été, dans la situation critique où cet empire se trouvait tout récemment encore, très salutaire; mais depuis que Votre Excellence a pris connaissance des conditions de la paix, elle se sera probablement convaincue que la position des deux empires, telle que l'avait faite le traité d'alliance offensive et défensive, a été totalement changée par le traité de Kaïnardjé, et que, par conséquent, s'il était encore possible de sauver la Porte, il conviendrait de trouver des mesures toutes nouvelles.

En effet, comme les stipulations de la paix actuelle assurent à la Russie d'un côté la partie Est de la presqu'île de Crimée, la forteresse de Yénikalaa et surtout l'excellent port de Kertsch, de l'autre côté, la possession de Kilbouroun, les deux rives et l'embouchure du Dniéper; comme, en outre, elle songe à rétablir non seulement les fortifications d'Azof à l'embouchure du Don, mais aussi à compléter la défense du beau port de Taganrok; enfin, comme ces contrées abondent en bois de construction, en fer, en chanvre, et en toutes choses nécessaires à la construction des vaisseaux, il lui sera facile de construire prochainement à Kertsch, et à peu de frais, une flotte de douze à quinze vaisseaux de haut-bord et autres navires, et dans ses autres établissemens, nouvellement acquis, un grand nombre de bâtimens de grandeur inférieure: par conséquent, d'avoir toujours prêt tout ce qui est nécessaire à de grands transports de troupes.

Comme, d'un autre côté, on ne peut pas douter que la Russie ne négligera pas d'entretenir en tout temps, dans ses nouvelles acquisitions un corps de trente à quarante mille hommes, soit qu'elle y emploie les milices chargées jusqu'alors de la défense des lignes de l'Ukraine, soit qu'elle ait recours à d'autres expédiens qui lui sont si faciles, il en résulte qu'à l'avenir la Russie sera toujours maîtresse, aussitôt que le cabinet de Saint-Pétersbourg le jugera à propos, d'opérer, sans aucun



armement extraordinaire et préalable, des descentes sur les côtes de la mer Noire, et à conduire, favorisée par le vent, en trente-six à quarante-huit heures, de sa nouvelle frontière de Kertsch, un corps de vingt mille hommes jusque sous les murs de Constantinople. Dans ce cas, une conjuration, concertée d'avance avec les chefs de la religion schismatique, éclatera sans nul doute, et il ne restera au Grand-Seigneur que de quitter son palais à la première nouvelle du mouvement des Russes, de s'enfuir au fond de l'Asie et d'abandonner le trône de l'Empire d'Orient à un possesseur plus habile.

Lorsque la capitale sera conquise, la terreur et l'assistance fidèle des chrétiens schismatiques soumettront indubitablement et sans peine, au sceptre de Russie, tout l'Archipel, les côtes de l'Asie-Mineure, toute la Grèce, jusqu'aux bords de l'Adriatique. Alors la possession de ces pays, tant favorisés par la nature, avec lesquels aucune autre contrée du monde ne peut rivaliser de fertilité et de richesse du sol, élèvera la Russie à ce degré de supériorité qui surpassera tout ce que l'histoire raconte de fabuleux de la grandeur des monarchies des temps anciens. Comme dans une époque à venir cette grande révolution peut se faire du côté de la mer Noire, d'une semaine à l'autre, sans bruit et sans grands préparatifs coûteux, et qu'elle peut être conduite à fin en très peu de temps, il n'est pas à croire que la Russie se trouvera jamais dans le cas de choisir de nouveau pour théâtre de ses opérations les bords du Dniester et du Danube; car une guerre à une telle distance de ses propres frontières, trop coûteuse et trop pénible, ne peut être terminée qu'après plusieurs campagnes, et ne laisse pas d'être sans résultats bien décisifs, tandis que de sa nouvelle frontière elle peut, en tout temps et dans l'espace de deux jours, faire, en venant par la mer Noire, une attaque contre les murs mêmes de la capitale.

D'autres raisons encore ne laissent aucune probabilité que la Russie tentera à l'avenir une guerre aux bords du Dniester et du Danube. Jusqu'à présent les véritables intérêts d'Etat

de la Russie ne lui ont jamais permis de demander sérieusement à conserver les conquêtes faites de ce côté du Danube ; dorénavant, il sera d'autant plus difficile de lui prêter cette intention que, vu la position nouvelle que lui a faite le traité actuel, les côtes de la mer Noire lui offrent des conquêtes d'une bien autre importance. D'ailleurs, la Russie ne peut se flatter d'occuper tout ce pays d'un seul coup et de s'y maintenir ; elle doit donc s'attendre à ce que, dans le renversement futur de l'Empire ottoman, les provinces situées aux frontières des Etats héréditaires deviennent le partage de la cour impériale ; le cabinet russe songera d'autant moins à s'élever contre cette prise de possession qu'il ne pourra l'empêcher, et que cet accroissement de territoire par l'Autriche, ne saurait exciter sa jalousie. La raison en est que les acquisitions que l'Autriche ferait de la Bosnie, de la Servie, etc., bien que d'une grande importance dans d'autres circonstances, ne peuvent être d'aucune utilité pour la Russie, du moment que le reste des Etats de la Porte sera tombé entre ses mains. Or, ces provinces sont habitées presque uniquement par des mahométans et des chrétiens schismatiques ; les premiers ne sauraient y être soufferts ; les seconds, vu le voisinage de l'empire d'Orient russe, ne tarderont pas à émigrer, ou, s'ils restaient, leur infidélité causerait des troubles continuels, et une extension de territoire, sans force intrinsèque, loin d'augmenter la puissance de Sa Majesté impériale, ne servirait qu'à l'affaiblir.

En prenant en considération toutes ces raisons, la construction d'une forteresse à l'embouchure du Danube pourra donc paraître superflue à Votre Excellence, car les clauses du traité, obtenu par la Russie, ne laissent plus aucun doute que cette guerre n'ait été la dernière que les Russes auront faite sur le Danube. D'un autre côté, il est malheureusement trop vrai que la fortification du canal de la mer Noire ne saurait donner à la Porte la moindre sécurité ; les fortifications élevées par le brigadier français, M. de Tott, auraient pu être de quelque utilité dans le passé et dans le cas où il se serait

agi seulement d'arrêter une petite flottille, dépourvue de troupes suffisantes pour opérer une descente et n'ayant d'autre destination que d'effrayer la capitale par un bombardement ou d'y jeter le trouble et la consternation de toute autre manière; aujourd'hui elles sont sans importance aucune, car la Russie, par ses nouvelles acquisitions, peut, à l'avenir, opérer avec la plus grande facilité des transports de troupes considérables; enfin, la fermeture du canal pourrait d'autant moins sauver la capitale, que les Russes peuvent sans aucune difficulté débarquer en dehors du canal sur plusieurs points, situés le long de la côte européenne de cet empire.

Mais ce qu'il y a de plus délicat et de plus périlleux en tout cela, c'est que l'existence de la Porte paraît ne devoir plus dépendre, à l'avenir, de la volonté des autres cours; car aussitôt que les travaux à exécuter dans les nouveaux établissemens russes auront acquis un certain degré de consistance, ce qui peut se faire en peu de temps, on doit s'attendre, d'un jour à l'autre, ainsi que je l'ai déjà humblement fait remarquer, à la prise de possession de Constantinople par les Russes; cette capitale pourra être conquise à la suite d'une attaque imprévue, avant même que la nouvelle d'un mouvement de l'armée russe ne soit parvenue aux frontières des autres puissances chrétiennes.

Si le peu d'étendue de ce rapport ne me permet pas d'énumérer les maux infinis que le malheureux jour de la signature du traité actuel a engendrés pour le présent et pour l'avenir, j'ai cru cependant devoir donner, en réponse aux instructions de Votre Excellence, ce court aperçu de la situation actuelle de cet empire. C'est à la haute sagesse de Votre Excellence de décider s'il convient de remédier à ce triste état de choses et quels moyens il faut y employer.

La Porte continue à garder envers tout le monde le secret sur les clauses véritables du traité; et pour excuser une conduite aussi singulière, elle prétend tantôt qu'elle-même attend de la prochaine arrivée des deux plénipotentiaires Resmi Ahmed-Efendi et Mounib Ibrahim-Efendi, quelques explica-

tions verbales; tantôt elle a recours à d'autres subterfuges tout aussi vains.

On ignore encore si cette retenue de la Porte est due à un sentiment de honte d'avoir signé un traité aussi humiliant, ou si elle est la conséquence d'une convention secrète, afin de soustraire, pour quelque temps encore, les véritables conditions de cette paix, si nuisible au reste du monde, à la connaissance publique; enfin, on ne sait pas si ce silence obstiné provient de ce que les ministres de la Porte craignent pour leur sûreté et redoutent l'explosion du mécontentement de la nation, aussi long-temps du moins que l'étendard sacré n'est pas rentré dans Constantinople.

Quoi qu'il en soit, le peu qu'on sait de ce traité dans le public suffit pour en tirer cette conclusion : à savoir que tout l'échafaudage des stipulations est un modèle d'habileté de la part des diplomates russes et un rare exemple d'imbécillité de la part des négociateurs turcs; par l'adroite combinaison des articles de ce traité, l'Empire ottoman devient dès aujourd'hui une sorte de province russe, d'où la cour de Saint-Pétersbourg peut tirer de l'argent et des troupes, etc.; enfin, comme à l'avenir la Russie est à même de lui dicter ses lois et qu'elle a entre ses mains les moyens de forcer le Sultan à les accepter, elle se contentera peut-être, pendant quelques années encore, de régner au nom du Grand-Seigneur, jusqu'à ce qu'elle juge le moment favorable d'en prendre possession définitivement.

### XIII. — PAGE 397.

*Extrait d'un postscriptum, joint au rapport du baron de Thugut, daté du 18 juillet 1774.*

L'affreux désordre qui règne ici et qui, depuis le commencement de la guerre, n'avait jamais atteint le degré où l'administration insensée de Muhzun Oghlu (Mouhsinzadé-Pascha)

a conduit cet empire, l'imbécillité et la faiblesse du gouvernement, tout-à-fait incapable de choisir les moyens convenables pour réparer ses malheurs, la nature des futures négociations dont la direction est confiée au pusillanime grand-vizir, subjugué d'avance par la terreur que lui inspirent les armes russes : tout cela et d'autres causes encore n'admettent presque aucun doute que l'habileté connue des Russes saura cette fois pousser leurs exigences plus loin que jamais ; qu'elles forceront les Turcs à leur céder Kertsch et Yenikalaa, à leur payer une indemnité en argent, à leur accorder la libre navigation, et, en général, qu'eux seuls dicteront les conditions de la paix.

L'article relatif à la liberté des Tatares est, à mon avis, le seul dont la ratification présentera des difficultés, vu l'obstination des légistes qu'il ne sera pas si facile de vaincre ; mais comme, au fond, il s'agit de la chose elle-même et non de paroles, il est à croire que la Russie parviendra sans beaucoup de peine à mettre sur le tapis et à faire accepter une modification quelconque de cet article, conçue dans des termes qui, tout en évitant d'effrayer la Porte, lui garantisse la réussite de ses projets. D'un autre côté, je ne doute pas que, malgré les déclarations insignifiantes du reis-efendi contre les prétentions des Russes qui réclament le droit de protection sur leurs coreligionnaires grecs, les plénipotentiaires russes ne démentiront pas leur habileté et sauront parvenir à leurs fins par une stipulation plus ou moins eluire du traité.

C'est avec douleur que je prévois les tristes conséquences qui résulteront de la supériorité de la religion schismatique pour la religion catholique dans le Levant ; cependant je me ressouvions des ordres que Votre Excellence a daigné m'envoyer sur cet important sujet, sous la date du 6 août et du 9 novembre de l'année passée ; j'aurais déjà commencé à agir en conséquence si mon zèle n'était pas retenu par cette considération que je ne vois presque aucune possibilité de réussir. En effet la position des choses est telle que nos représentations ne peuvent en ce moment exercer aucune influence sur la

relation et la persévérance de la Porte qui dépendront uniquement des événemens ultérieurs. Dans cet état de choses, je ne sais comment me tirer d'embarras ; d'avance je n'espère aucun succès d'une démarche que je pourrais tenter à ce sujet ; il s'agit donc de savoir jusqu'à quel point je dois hasarder une réclamation impuissante et m'exposer à la maligne interprétation que les Russes ne manqueront pas de donner à ma démarche.

*Extrait du rapport de M. de Thugut, daté du 3 août 1774.*

A mesure que certaines circonstances viennent à se faire connaître, à mesure aussi mon étonnement augmente et je ne puis comprendre la hardiesse impudente avec laquelle le grand-vizir a trahi l'Empire, en sacrifiant le salut de l'Etat à sa pusillanimité et à ses vues personnelles. Au nombre des lettres de Tschanikli Ali-Pascha s'en trouve une entre autres dans laquelle ce général s'excuse auprès de ses amis, de son inactivité et du retard qu'il a mis dans l'entreprise contre la Crimée, en invoquant les ordres du grand-vizir qui lui aurait écrit, il y a quelques mois, de se tenir tranquille et de ne point exciter le mécontentement du généralissime russe.

Comme cette conduite inexcusable de Mubzun-Oghlu est connue de tout le monde, personne ne doute que suivant le cours ordinaire de choses, la paix honteuse, qu'il est sur le point de conclure, lui coûtera la tête; mais s'il est vrai que la plus terrible punition qu'on pourrait lui infliger ne saurait remédier aux maux innombrables que sa conduite prépare à l'avenir de cet empire, il est vrai aussi qu'on ne peut rien prévoir avec certitude sous le règne d'un prince dont la faiblesse et la timidité dépassent tout ce qu'on peut imaginer. Les derniers malheurs et la consternation générale qui en était la conséquence, l'avaient forcé tout récemment à interrompre pour quelques jours seulement le cours de ses plaisirs ordinaires ; cette interruption avait produit sur son esprit un effet si

étrange, que son orgueil se changea tout à coup en une pu-sillanimité et une bassesse telles qu'il n'eut pas honte de s'adresser en personne aux légistes pour obtenir d'eux le fetwa nécessaire pour la conclusion de la paix. A cette occasion, il oublia la décence et l'honneur du souverain au point que, lorsqu'on vint lui apporter au seraï la nouvelle que le corps des légistes avait enfin cédé, il ordonna une sorte de fête et qu'au grand scandale de la nation, il ratifia au bruit de la musique, le fetwa qui, suivant toute apparence, mettra prochainement fin à l'existence politique de la Porte.

## XIV. — PAGE 398.

*Extrait d'un rapport de M. de Thugut, daté du 17 août 1774.*

Si à ces exemples d'une frénésie incroyable, on ajoute la mauvaise administration de la Porte, qui viciée dans ses fondemens prépare depuis quelque temps, comme à dessein et mieux que ne l'ont pu faire les armes de la Russie, la destruction de cet Empire d'Orient, on sera convaincu que jamais une nation prête à disparaître de la scène politique n'aura moins mérité la compassion des autres peuples que les Ottomans; malheureusement les événemens qui se passent en ce moment dans cet empire exerceront à l'avenir la plus grande influence sur la politique de tous les autres états, et feront naître des maux et des troubles sans fin.





---

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME SEIZIÈME.

---

## LIVRE LXXI.

Pages.

Avènement du sultan Moustafa III. — Traité avec le Danemark. — Proposition d'un traité d'amitié faite par la Prusse. — Révocation du moufti et du kapitan-pascha; exécution du kislarağa. — Mariage de la sœur du Sultan avec Raghîb-Pascha. — Retour dans la capitale de plusieurs exilés. — Arrivée de quelques ambassadeurs. — Mort d'Ali Hekkimzadé. — Mesures prises pour garantir la sûreté des pèlerins. — Mort de Naïli Abdoullah-Pascha. — Naissance de Hebbetoullah. — Révocation et changement du khan de Crimée, des hospodars de Moldavie et de Valachie, de l'interprète de la Porte et du reis-efendi. — Dissertation scientifique. — Construction d'un canal à Nicomédie. — La police du sultan Moustafa. — L'ordre est rétabli dans les affaires de l'Arabie et de l'Égypte. — Réparation de la mosquée à Damas et construction d'une nouvelle mosquée à Constantinople. — Mort de Halimi et d'Aassim. — Constructions. — Exercices d'armes. — Mort de plusieurs savans. — Wassaf, le Bossuet des Persans. — Troubles dans l'intérieur. — Luxe de pelleterie. — Mangeurs d'opium. — Traité d'amitié avec la Prusse. — Naissance de plusieurs princesses. — Mort d'hommes illustres. — Le moufti et le kapitan-pascha sont deux fois changés. — Mort de Raghîb. — Aperçu de la littérature ottomane au dix-huitième siècle. — Administration de Raghîb-Pascha, le dernier grand-vizir célèbre de l'Empire ottoman.

1-94

## LIVRE LXXII.

Pages.

Hamza Hamid est grand-vizir pendant six mois. — Mutations. — Morts. — Kiamil le Parfait, et Sinek la Mouche. — Le grand-vizir et le kapitan-pascha épousent des sultanes. — Troubles à Bagdad, à Yanina, en Chypre. — Le khan de Crimée est remplacé. — Troubles en Géorgie. — Chute et exécution du grand-vizir. — Ambassades de Stankiewicz et d'Alexandrowicz, de la Prusse et de la Pologne. — Ambassadeurs de Russie, d'Autriche et de Toscane. — Entrée au pouvoir du grand-vizir Mouhsinzadé. — Naissance d'un prince. — Première leçon du prince. — Dissertation en présence du Sultan. — Tremblement de terre. — Troubles en Chypre, à Khios, en Géorgie, en Egypte et en Arabie. — Construction d'un aqueduc. — Flotte. — Diwan. — Morts. — Révocation du khan des Tatares et du moufti. — Incendie à Péra. — Troubles au Caire, à Médine, à Akhiska et dans le Monténégro. — Moustafa règne par lui-même. — Le grand-vizir ne se maintient que par le crédit de sa femme. — Fiançailles de la princesse Schahsultane. — Mort du kiayabeg Mohammed Kiaschif, du kisaraga et de plusieurs autres personnages. — Le docteur Ghobis. — Echange de notes entre la Porte, les ministres de France et de Russie. — Révocation du grand-vizir. — Déclaration de guerre. — Le khan des Tatares, le grand-vizir, le moufti, le kapitan-pascha et l'interprète de la Porte sont changés. — Levée de troupes et manifeste. — Notes adressées à la Porte par les gouvernemens d'Autriche, de Venise, de Hollande, de France, d'Angleterre et de Prusse. — Départ de l'étendard sacré.

95-208

## LIVRE LXXIII.

Expédition et mort de Krim-Ghiraï. — Attaque sans résultat dirigée sur Chocim. — Le grand-vizir et Potocki à Khandepé. — Mort de plusieurs savans et grands dignitaires de l'Etat. — Grand-vizirat de Moldowandji. — Exécution de l'interprète de la Porte, du volévo de Moldavie et du grand-vizir. — Prise de Chocim. — Mort du moufti. — Insurrection des Maïnotes. — Incendie de la flotte à Tscheschmé. — Siège de Lemnos.

## DES MATIÈRES.

507  
Pages.

— Bataille de Kakoul. — Prise d'Ismaïl et de Kilia. — Demi-mesures. — Prise de Bender et d'Ibraïl. — Révocation du khan et du grand-vizir. — Tentative de médiation faite par l'Autriche et la Prusse. — Le sultan Moustafa propose le partage de la Pologne. — Traité de subsides avec l'Autriche. — Déclaration en faveur des confédérés. — Quartier d'hiver; armemens. — Les Russes s'emparent de la Crimée. — Mission d'Osmann-Efendi. — Révocation du grand-vizir. — Le quartier-général à Schoumma. — Le khan des Tatares Makssoud-Ghiraï. — Le reis-efendi Abdourrizak. — Trêve sur terre et sur mer. — Thugut et le scheïkh Yasindji sont nommés plénipotentiaires. — Congrès de Fokschan. — Wassif négocie la prolongation de l'armistice. — Le congrès de Bukharest est dissous. — Sahib-Ghiraï, Alibeg et le scheïkh Tahir. — Armemens pour une nouvelle campagne. — Combat de Rousdjouk et de Karasou. — Les Russes se retirent de Silistra et de Warna. — Combat de Kafnardjé. — Mort du sultan Moustafa. — Avènement d'Abdoulhamid I<sup>er</sup>; mutations parmi les fonctionnaires. — Faiblesse d'Abdoulhamid. — Remaniement du ministère. — Pulawski. — Les Turcs défaits près de Bazardjik et de Kozlidjé. — Traité de Kafnardjé. — Observations à ce sujet. 209-400

FIN DE LA TABLE DU TOME SEIZIÈME.

90 c 14













